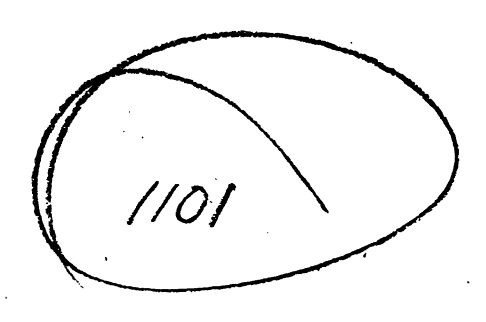
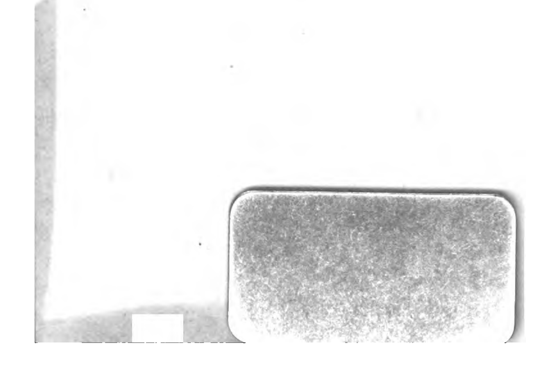



1101



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE CAMBRAI

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE CAMBRAI

TOME XXVII. — 2e PARTIE

Présidence de M. Alc. WILBERT.

CAMBRAI

Imprimerie de SIMON, rue St-Martin, 18.

1862

DICTIONNAIRE
TOPOGRAPHIQUE
DE L'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Rédigé sur la demande de M. le Ministre de l'Instruction publique.

PAR AD. BRUYELLE

GÉOLOGIE, ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

LÉGENDE.

Limites de Département ....
Limites d'Arrondissem^t. ....
Chefs-lieux de Canton ......
id. de Communes ....
Chemin de fer ....
Routes Impériales ....
Routes Départementales ..
Chemins Vicinaux de grande Comm^tion ....
Canaux et Rivières .....
Cours d'eau ....

ARROND^t. DE
La Sensée
O-B.
Aubencheul-au-Bac
G-R.
G-R.
C.
Bant
R.
Blecourt
R.
S.
B.
B.
CALAIS
Sailly
S.
Raillencourt
Neuville S^t
DE
N° 77
Moeuvres
S.
O-B.
Fontaine-Notre-Dame
Anneux
Cantaing
P. 983. S.
.·.R. S.
Noyelles
H.
Boursies
N° 29
.·.R. O-B.
Doignies
PAS
S. Flesquières
O-R. S. P. 983.

INTRODUCTION

L'ARRONDISSEMENT de Cambrai, situé dans la partie S-O. du département du Nord, est compris entre 0 degré 40 minutes, et 1 degré 20 minutes de longitude orientale de Paris, et par les 50 degrés 15 minutes de latitude N.

Formé du démembrement des anciennes provinces du Cambresis, de la Picardie, de l'Artois et du Hainaut, il est borné, au N., par les arrondissements de Douai et de Valenciennes ; à l'E., par l'arrondissement d'Avesnes ; au S., par les départements de l'Aisne et de la Somme, et à l'O. par le département du Pas-de-Calais.

Sa longueur, prise de l'E. à l'O., de Doignies à La Groise, est de 50 kilomètres ; sa plus grande largeur, du N. au S., de Sommaing-sur-Ecaillon à l'extrémité des bois de Busigny, est de 29 kil.

D'après le cadastre, l'étendue de sa superficie est de 89,260 hect. (1) qui se subdivisent ainsi :

Terres labourables et jardins	78,084
Prairies naturelles	2,358
Bois et forêts	2,870
Etangs, abreuvoirs, mares, tourbières.	101

(1) 89,260 hect. à raison de 35 a. 46 cent., principale mesure agraire du Cambresis, font 251,713 mencaudées, environ (V. le tableau des anciennes mesures agraires donné dans l'*Annuaire de Cambrai*, 1840, p. 172).

Pâturages communs.	1,218
Landes et bruyères.	198
Routes, chemins, cours d'eau, superficies bâties. .	4,431

Le climat est froid ; l'air y est généralement sain, excepté dans quelques communes dont le sol est bas et marécageux. L'atmosphère, comme dans tout le département du Nord, est humide, ce qui donne plus de pluies dans les hivers que de neige et de gelée. On y connaît rarement le printemps, les transitions atmosphériques y sont brusques ; le plus souvent, on passe d'une température pluvieuse, brumeuse, froide, que quelques beaux jours ont à peine entrecoupée pendant l'espace de sept à huit mois, à la température caniculaire. La belle saison n'a guère que quatre mois de durée ; le printemps et quelquefois les premiers jours de l'été, se fondent dans la saison d'hiver. L'automne seule est la saison la plus soutenue.

Les vents dominants sont O., N.-O. et S.-O. Leur inconstance fait que l'on passe souvent, dans un même jour, d'un froid vif à une chaleur accablante.

Suivant les observations météorologiques faites à Cambrai, de 1842 à 1847, par M. C. Evrard, ingénieur-civil, la pression atmosphérique a été en moyenne, annuellement à 757 mm 21, savoir :

	mm			mm	
1842 —	757	45	1845 —	755	26
1843 —	754	91	1846 —	754	93
1844 —	764	78	1847 —	755	95

La température pendant la même période a donné en moyenne maxima + 32° 4, minima — 8° 6 ; savoir :

	Maxima.	Minima.		Maxima.	Minima.
1842	+ 33° 4	— 9° 5	1845	+ 32° 2	— 14° 0
1843	31 2	4 0	1846	35 0	6 0
1844	28 5	7 6	1847	34 0	10 5

La quantité d'eau tombée a donné en moyenne 610^{mm}, savoir :

	m	mm		m	mm
1842	0	419	1845	0	636
1843	0	772	1846	0	635
1844	0	659	1847	0	542

D'autres observations précédemment faites ont donné les résultats suivants :

Sur une moyenne de dix années, le maximum de la température a été de 26° au-dessus du terme de la congélation ; et le minimum, de 8° au-dessus, thermomètre de Réaumur.

Le nombre moyen des jours de pluie d'une année sur dix, a été calculé être de 163.

Les orages ne sont ni fréquents ni redoutables dans le Cambresis.

Le sol présente une surface généralement plane ; il offre néanmoins, çà et là, quelques éminences, quelques vallées dont les pentes ont déterminé le cours des rivières, (V. le *Dictionnaire*, aux mots Eminences, Vallées).

Dans l'ordre de superposition pris de la surface à l'intérieur, la composition géologique de l'arrondissement,

comprend une partie de la série des formations dites quaternaire et tertiaire (1).

1° TERRAIN MODERNE. — ALLUVIONS RÉCENTES.

Les alluvions récentes forment le fond des vallées et principalement des vallées de l'Escaut et de la Sensée et se composent généralement des argiles, des graviers et du sable provenant des couches supérieures enlevées et déposées par l'action des eaux. La tourbe existe aussi dans ces vallées et provient de la décomposition des végétaux croissant aux mêmes lieux. Les couches de tourbes affleurant le sol, sont exploitées aux rives de la Sensée, pour le chauffage des habitants et pour l'amendement des terres. Les sables et les argiles sont propres à la fabrication des briques. On rencontre à Solesmes, un tuf calcaire blanchâtre avec coquilles d'eau douce. D'autres coquilles ont été recueillies aux environs du Câteau.

2° TERRAIN QUATERNAIRE. — ALLUVIONS ANCIENNES.

Les alluvions anciennes s'étendent d'une manière générale sur toute la surface de la couche précédente et forment des plaines propres à l'agriculture. On peut distinguer dans ces alluvions : 1° Un premier dépôt argileux contenant des grès quelquefois volumineux, mais le plus souvent disséminés et en petite quantité. Ces gisements existent d'une manière plus remarquable

(1) Nous avons emprunté une partie de ces renseignements, à la Carte géologique des arrond. de Valenciennes, Cambrai et Avesnes, dressée en 1860, par M. A. Meugy, ingénieur en chef des mines.



et sont exploités sur la rive droite de la Selle. Les carrières atteignent quelquefois 10 m. et plus en profondeur, parce que les grès se trouvent à la base du dépôt. L'argile qui accompagne les grès est grise ou marbrée de rouge et à pâte fine et compacte. Elle passe à un sable fin, argileux, propre au moulage, qu'on rencontre fréquemment dans les tranchées des chemins entre Cambrai, Valenciennes et Solesmes. 2° Le diluvium gris, dépôt exempt de fer, résultant d'un profond ravinement du sol. On peut l'observer à Noyelle-sur-l'Escaut, où il consiste en une masse de silex mêlés de petits galets crayeux ; mais ce dépôt est tout-à-fait local et se rencontre rarement dans le Nord. 3° Le diluvium rouge, caractérisé par des cailloux anguleux et par l'oxyde de fer qui colore les argiles et les sables dans lesquels ces cailloux sont empâtés. Ce diluvium, dont l'origine peut être attribuée à des sources ferrugineuses, forme des espèces de poches dans les terrains antérieurs et se rencontre dans un certain nombre de localités (V. le *Dictionnaire*, au mot CARRIÈRES).

3° TERRAIN TERTIAIRE. — *Argile plastique.*

Comprend deux étages distincts : 1° l'étage supérieur de la formation fluvio-marine ; se compose de sables siliceux à grains assez fins, verdâtres, gris ou jaunâtres ; et, vers la surface, de sables blancs à grains un peu plus gros, avec grès mamelonnés. Ces sables alternent avec des lits de glaise grise ou noirâtre et des lignes pyrito-alumineuses. On y rencontre parfois des grès roulants, offrant une masse propre aux constructions. A Selvigny, des fossiles ont été récemment trouvés dans une couche de sable.

2° L'étage inférieur de formation marine, consiste en grès durs, en grès argileux, en sables et en glaises compactes à la base desquelles on trouve souvent des cailloux. Cet étage se rencontre en plusieurs points de l'arrondissement, le long des affluents de l'Escaut, notamment sur les deux rives de la Selle.

4° TERRAIN CRÉTACÉ.

Craie blanche. — Le terrain crétacé forme la base des systèmes et se trouve partout recouvert par les couches qui précèdent; il est surtout apparent sur le flanc des coteaux, dénudé par l'action des eaux pluviales. Il n'existe pas dans l'arrondissement de plaines crayeuses.

La partie supérieure des terres calcaires, ou craie proprement dite, sert à la fabrication de la chaux grasse employée dans le pays. Elle alterne parfois avec des lits de silex noir, ainsi qu'on peut le remarquer à Montrécourt où elle renferme des rognons de silex, quelquefois accompagnés de pyrites ferrugineuses. A la base de la craie se trouve uniformément le banc calcaire, assez dur pour être utilisé aux constructions. Dans ce banc calcaire ont été creusées les nombreuses galeries souterraines qui existent dans la contrée et principalement sous la ville de Cambrai (V. le *Dictionnaire*, au mot CARRIÈRES).

Marnes crayeuses. — Cet étage qui supporte immédiatement la craie blanche, aux mêmes lieux, se montre à découvert le long de l'Escaut et au versant des vallées qui aboutissent à cette rivière, telles que les

vallées de la Selle et de l'Ecaillon, et en général, dans les torrents et ravins. La marne crayeuse est exploitée pour l'amendement des terres arables. La marne grasse, dissoute dans l'eau et mélangée avec la houille maigre, constitue un genre de chauffage très en usage dans le pays.

Des sondages qui peuvent faire connaître les dispositions du sol à de plus grandes profondeurs, ont été faits sur divers points de la contrée; les résultats en sont consignés dans les mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai.

L'arrondissement compte 4 villes; Cambrai, place forte, le Câteau, Solesmes et Caudry, villes ouvertes; 114 communes rurales.

Relevé de la population à diverses époques :

1799	112,944	1831	152,444
1801	117,850	1836	157,362
1806	120,042	1841	166,922
1811	125,972	1846	174,094
1816	120,112	1851	174,245
1821	130,923	1856	179,863
1826	133,821	1861	189,395

Le dernier recensement se décompose ainsi : garçons 54,615; hommes mariés 35,182; veufs 4,597; filles 52,897; femmes mariées 34,863; veuves 7,241.

Suit la division cantonnale de l'arrondissement.

1er et 2e cantons de *Cambrai (Est)* et *(Ouest)* (31 communes, population 46,532 habitants; *Est*, 21,899; *Ouest*, 24,633).

Est : Awoingt, Cagnoncle, Cambrai (partie septentrionale de la ville, limitée par les rues St-Jean, des Rôtisseurs, Tavelle, Quérénaing, Place Fénelon, grande rue Fénelon, rues des Feutriers, de Cantimpré), Cauroir, Escaudœuvres, Estrun, Eswars, Forenville, Iwuy, Naves, Niergnies, Ramillies, Thun-Lévêque, Thun-St-Martin.

Ouest : Abancourt, Aubencheul-au-Bac, Bantigny, Blécourt, Cambrai (partie méridionale de la ville), Cuvillers, Fontaine-Notre-Dame, Fressies, Haynecourt, Hem-Lenglet, Morenchies, Neuville-St-Rémi, Paillencourt, Proville, Raillencourt, Sailly, Sancourt, Tilloi.

Contenance territoriale dés deux cantons, 16,824 hectares, ainsi divisés ;

Terres labourables et jardins.	15,073
Prairies naturelles.	595
Bois et forêts	75
Etangs, abreuvoirs, mares, tourbières	92
Pâturages communs.	113
Routes, chemins, cours d'eau, superficies bâties.	876

Population, Cambrai-*Est*, 21,899 habitants ; Cambrai-*Ouest*, 24,633.

3e CANTON DE CARNIÈRES

(16 communes, 25,899 habitants).

St-Aubert, Avesnes-les-Aubert, Beauvois, Béthencourt, Bévillers, Boussières, Carnières, Cattenières, Estourmel, Fontaine-au-Pire, St-Hilaire, Quiévy, Rieux, Séranvillers, Villers-en-Cauchy, Wambaix.

Contenance territoriale, 10,407 hect., ainsi divisés :

Terres labourables et jardins	9,473
Prairies naturelles	8
Bois et forêts.	55
Routes, chemins, cours d'eau, superficies bâties. .	871

4e CANTON DU CATEAU.

(17 communes, 32,531 habitants).

Basuel, Beaumont, Le Câteau, Câtillon, La Groise, Honnechy, Inchy, Maurois, Mazinghien, Montay, Neuvilly, Ors, Pommereuil, Reumont, St-Benin, St-Souplet, Troisvilles.

Contenance territoriale, 15.738 hect., ainsi divisés :

Terres labourables et jardins	12,086
Prairies naturelles.	855
Bois et forêts	874
Pâturages communs	971
Landes et bruyères	53
Routes, chemins, cours d'eau, superficies bâties .	899

5e CANTON DE CLARY.

(17 communes, 31,930 habitants).

Audencourt, Bertry, Busigny, Caudry, Caullery, Clary, Dehéries, Elincourt, Esne, Haucourt, Ligny, Malincourt, Maretz, Montigny, Selvigny, Villers-Outreau, Walincourt.

Contenance territoriale, 13,611 hect., ainsi divisés :

Terres labourables et jardins	11,614
Prairies naturelles	235
Bois et forêts	1,206
Etangs, abreuvoirs, mares	4

Pâturages communs	46
Landes et bruyères.	36
Routes, chemins, cours d'eau, superficies bâties .	170

6e CANTON DE MARCOING.

(20 communes, 24,818 habitants).

Anneux, Banteux, Bantouzel, Boursies, Cantaing, Crèvecœur, Doignies, Flesquières, Gonnelieu, Gouzeaucourt, Honnecourt, Lesdain, Marcoing, Masnières, Mœuvres, Noyelle, Ribécourt, Rumilly, Villers-Guilain, Villers-Plouich.

Contenance territoriale, 19,898 hect., ainsi divisés :

Terres labourables et jardins	18,175
Prairies naturelles.	289
Bois et forêts	551
Etangs, abreuvoirs, mares	5
Paturages communs	22
Landes et bruyères	43
Routes, chemins, cours d'eau, superficies bâties.	813

7e CANTON DE SOLESMES.

(17 communes, 27,685 habitants).

Beaurain, Bermerain, Briastre, Capelle, Escarmain, Haussy, Montrécourt, Romeries, St-Martin, St-Pithon, St-Vaast, Saulzoir, Solesmes, Sommaing, Vendegies-sur-Ecaillon, Vertain, Viesly.

Contenance territoriale, 12,782 hect., ainsi divisés :

Terres labourables et jardins.	11.663
Prairies naturelles.	376
Bois et forêts.	109
Pâturages communs	66
Landes et bruyères	66
Routes, chemins, cours d'eau, superficies bâties.	502

ABRÉVIATIONS.

Arch. de la Fond. Vander-Burch.	*Archives des Hospices-civils de Cambrai*, classées par M. Alc. Wilbert.
Arch. de St-Jean.	
— des Chartriers.	
— de St-Julien.	
— de la Madeleine.	*Archives du Bureau de Bienfaisance de Cambrai*, ibid.
— des Pauvres de Ste-Croix.	
Arch. du Bég. St-Georges.	
Arch. hist.	*Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du midi de la Belgique*, par A. Dinaux.
Balderic.	*Chronique d'Arras et de Cambrai*, par Balderic, chantre de Terouane, au XIe siècle.
Bulletin hist.	*Bulletin de la Commission historique du département du Nord.*
Cameracum christ.	*Cameracum christianum* ou *Histoire ecclésiastique du diocèse de Cambrai*, extrait du *Gallia christiana*, par A. Le Glay, 1849.
Carpentier, hist. de C.	*Histoire de Cambray et du Cambresis*, par Jean Le Carpentier ; 4e partie, chartes et titres, Leide, 1664 (à l'*exception d'une charte* de l'an 1096, relative à un prétendu tournois ouvert dans l'abbaye d'Anchin, et dont l'authenticité a été généralement suspectée).

Carte de l'arrond.	*Carte de l'arrondissement de Cambrai*, par Hyacinthe Bruyelle, agent-voyer, 1843.
Carte Olivier.	*Carte de la province du Cambresis*, par P. Olivier, 1774, éditée par Samuel Berthoud.
Congrès arch.	*Congrès archéologique de France*, séances générales tenues à Arras, en 1853, et à Cambrai, en 1858.
Dist. hist. de C.	*Dictionnaire historique de la ville de Cambrai, des abbayes, des châteaux-forts, et des antiquités du Cambresis*, par Eugène Bouly, 1854.
Dupont, hist. de C.	*Histoire ecclésiastique et civile de la ville de Cambrai et du Cambresis*. (Publiée dans l'*Almanach de Cambrai*, de 1762 à 1767).
Eph. du Camb.	*Éphémérides du Cambresis, avec tables méthodiques*, par Ad. Bruyelle, 1852.
	Glossaire topographique de l'ancien Cambresis, suivi d'un recueil de chartes et diplômes pour servir à la topographie et à l'histoire de cette province, avec annotations et remarques, par A. Le Glay. (*Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*, t. XIX, 2e partie).
L. G. Gloss. top.	1° *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, (Introduction).
Gloss. top.	2° *Recueil de chartes et diplômes.*
Ind. C.	*L'Indicateur Cambresien* ou exposé alphabétique des objets les plus dignes de fixer l'attention et de piquer la curiosité des étrangers à Cambrai et dans le Cambresis (sans nom d'auteur), 1815.

Les rues de C. — *L'Indicateur des rues de Cambrai*, accompagné d'un plan de cette ville, par Ad. Bruyelle, 1850. (*Mémoire de la Société d'Emulation de Cambrai*, t. XXII).

Les Sout. de C. — *Les Souterrains de Cambrai et du Cambresis*, par MM. E. Bouly et Ad. Bruyelle, 1847.

Mém. chron. — Mémoires chronologiques, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable à Cambrai et aux environs, depuis la réunion de cette ville à la France, sous Louis XIV (1677) jusqu'en 1753, mis au jour par E. Bouly, 1837.

Mém. de C. — *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*, 1806 à 1862.

Mém. de C. W. t. XVII, 2e partie. — Ibid. *Rapport sur l'Histoire, l'état de conservation et le caractère des anciens Monuments de l'arrondissement de Cambrai*, fait à la Société d'Emulation, par Alc. Wilbert, l'un de ses membres, 1841.

Mém. pour l'archev. — *Mémoire pour M. l'Archevêque de Cambrai* (de Choiseul). Pièces justificatives, chartes et titres, 1772.

Mémor. des Abbés de St-Aubert. — *Mémoriaux des Abbés de St-Aubert*, 1386-1530, publiés dans les archives historiques du Nord, etc., 2e série, t. V.

Mémor. sur C. — *Mémoriaux sur Cambrai et le Cambresis*, recueillis et mis en ordre par Ad. Bruyelle, an 358 à 1862 (Ms.)

Mon. relig. de C. — *Les Monuments religieux de Cambrai*, avant et depuis 1789, par Ad. Bruyelle.

Ms. — *Manuscrit de la Bibliothèque communale de Cambrai*.

Notes hist. — *Notes historiques, statistiques et géologiques sur les communes de l'arrondissement de Cambrai*, par Ad. Bruyelle, 1854.

Numismatique de C.	*Numismatique de Cambrai*, par C. Robert, 1861.
Plan de Cantimpré.	*Plan de Cantimpré* en 1618, mis en ordre par Ad. Bruyelle (*Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*, t. XXVI, 1re partie).
Plan des Molins de l'Escaut.	*Plan des Molins* (moulins) de l'Escaut, XVIe siècle (Archives de la mairie de Cambrai.)
Rech. sur l'Eglise métrop. de C.	*Recherches sur l'Eglise métropolitaine de Cambrai*, par A. Le Glay, 1825.
Revue Camb.	*Revue Cambresienne*, journal historique et littéraire, 1835 à 1838.

NOTA. — Les renseignements *topographiques* extraits des Archives des Hospices civils et du Bureau de Bienfaisance de Cambrai ont été donnés par leur conservateur M. Alc. WILBERT, et partie de ceux tirés des Mss. de la Bibliothèque communale, ont été fournis par M. C.-A. LEFEBVRE.

DICTIONNAIRE

TOPOGRAPHIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

GÉOLOGIE, ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE

A

ABANCOURT. TOPOGRAPHIE : Commune à droite de la route de Douai, 7 kil. N. de Cambrai, canton Ouest. — *Abuncurth*, 1121 (Gloss. top.) — *Abankourt*, 1125 (Carpentier, III, 57). — *Abencort*, (ibid.) — *Abancourt*, 1322 (Pouillé de St-Jean). — Contenance territoriale : 548 hectares. — Population : 606 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement formé d'une couche d'argile reposant sur un terrain marneux. Couche marneuse se montrant à découvert sur le coteau d'Abancourt.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. Gallo romaine*. Entre les haies et le chemin d'Hem-Lenglet, vestiges reconnus d'une métairie romaine (Ind. C. p. 10 et Dict. hist. de C. p. 11). Il n'en reste plus de traces apparentes. | *Ep. moderne*. Eglise reconstruite en 1776 ; le clocher en forme de tour carrée, porte la date de 1563. Dimensions de l'église : longueur, 20 m.; largeur, 14 m.

HISTOIRE : Village incendié le 10 novembre 1120, par une bande de pillards ; le 26 novembre 1553, par les troupes du roi de France, Henri II. Brûlé de nouveau et presque totalement en 1655 (Notes hist. p. 2). — 1121. Son autel concédé à l'église cathédrale de Notre-Dame (Gloss. top.) — 1601. Exécution par le feu d'une sorcière et de son fils (Mss. n°s 670 et 1017 et Notes hist. p. 2.) — En 1790, Abancourt devint momentanément chef-lieu de canton. | Armoiries : *de gueules à la bande d'argent ou argent à l'aigle de gueules* (Carpentier, III, 57).

ABBEVILLE, ABBATIS-VILLA, lieu situé au S. de Cambrai, vers les portes St-Georges et St-Sépulcre, 1225 (Gloss. top.)

ABRELIMET, fontaine, chemin de Proville, *à dextre assez près des molins*, moulins (Ms. n° 1067).

ABREUVOIR DES SARRASINS, lieu dit, à Haussy, près du chemin des Bœufs.

ABUS (les), lieu dit, à Elincourt, tenant au bois de cette commune.

ABYME (l'), cours d'eau, à l'enceinte du château de Crèvecœur.

ÆSNA, AISNE. V. ESNE.

AGACHE (l'), lieu dit, à Maurois.

AIGLE ROUGE (l'), maison, faubourg Cantimpré, route d'Arras, 1613 (Plan de Cantimpré).

AIGUILLE (champ de l'), à Vendegies-sur-Ecaillon.

AIRE ou ERRE, hameau, commune de Ramillies, ancienne propriété de l'archevêque. — *Hera*, 1074 (Ms. n° 1095). — *Hère*, 1160 (Carpentier). — *Era*, 1184 (Ibid.) — *Ere*, 1251 (Arch. de St-Julien.)

AIRE (moulin d'), sur l'Escaut, appartenait au chapître St-Géry (Ms. n° 887.) — *Molins et tordoir d'Erre*, XVIe siècle : « La grande ventellerie contenant « six ventelles, lesquelles doibvent avoir en hauteur « sept pieds six pouces chacune » (Plan des molins de l'Escaut.)

AISES DE VILLE, lieu dit, à Thun-L'Evêque, à l'O. près du village.

ALBERCH, alleu, au territoire de St-Vaast. — 1104 (Gloss. top.)

ALLEMAND (l'), lieu dit, à Clary, traversé par le sentier de Bertry.

ALOIAUS (champ aux), à Tilloi, 1119 (Carpentier et Notes hist. 599).

ALOUETTE (l'), lieu dit, à Blécourt, Escaudœuvres, Troisvilles.

ALOUETTE (l') hameau et ruisseau, à Basuel.

AMBLIZE (bois d') près d'Awoingt, XIVe siècle (Ms. no 1025).

AMERVAL ou HÉMERVAL, hameau, commune de Solesmes. — *Amerval*, 1406 (Carpentier).

ANDRA, nom primitif du village de St-Aubert (Gloss. top.)

ANES (au chemin des), lieu dit, à St-Hilaire, St-Vaast, Avesnes-lez-Aubert. — (A la voie des), lieu dit, à Haussy.

ANGES (au chemin des), lieu dit, à Elincourt.

ANGLAISES (MAISON DES BÉNÉDICTINES). — Religieuses anglaises expatriées, ordre de St-Benoit, autorisées le 6 octobre 1622, à établir une maison d'éducation à Cambrai. — 1623. Pose de la première pierre de leur cloître, ancien refuge de Fémy, dans la rue qui a conservé le nom des Anglaises. (*Consulter :* Carpentier, hist. de C., III, chap. XV ; — Dupont, hist. de C., I, p. 115 ; - Mon. relig. de C., 173. — Bul. hist., t. IV, p. 191, Arch. dép.)

ANGLEANCORS ou LIAUGIES, terre située près de Béthencourt et d'Aulicourt. — 1181 (Gloss. top.)

ANGLÉES (les) ou les ANGLES, ferme isolée à Crèvecœur, vendue en 1226, à l'abbaye de Vaucelles (Gloss. top.)

ANNEUX. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la route de Bapaume, 8 kil. O. de Cambrai, canton

de Marcoing. — *Elneus*, 1148 (Gloss. top.) — *Annues*, 1184 (Carpentier.) — *Alneus*, 1202 (Arch. de St-Julien, rec. d'anciens titres) et, 1308 (Carpentier). — *Auneus*, XIVe siècle (Pouillé de St-Julien) et, 1322 (Pouillé de St-Jean). — Contenance territoriale : 307 hectares. — Population : 539 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux, marneux vers le chemin de Marcoing et vers la commune de Mœuvres, glaiseux et sablonneux dans la partie avoisinant le bois de Bourlon ; renferme un grès friable impropre aux constructions.

ARCHEOLOGIE : *Ep. gallo romaine*. Village construit près de la chaussée romaine de Cambrai à Amiens. (Congrès arch., t. XXII, p. 448). — Découvertes à différentes époques de restes de constructions romaines, sans caractère (Ind. C. p. 11). Plus de traces aujourd'hui. | *Ep. moderne*. Eglise date de 1600, sans valeur ; rebâtie sur les premiers soubassements en 1764. Chœur plus récent, 1803 ; chapelle du Nord, 1666. Clocher avec tourelles. | *Ep. inconnue*. Vers la lisière du bois de Bourlon est un fossé avec épaulement, restes d'un ancien camp établi sur le plateau.

HISTOIRE : 1148, 1er avril. (Kal. april.) L'autel d'Anneux et divers autres autels sont reconnus par le pape Eugène III, appartenir à l'église Notre-Dame de C. (Gloss. top.) | Armoiries : *d'or à trois croissans de gueules* (Carpentier, III, 78).

ANTOURNIETTE (riot de l'), au terroir d'Awoingt, à l'E. du village.

ARBRE (champ de l'), à Forenville, Carnières, Anneux.

ARBRE D'ANNEUX, tenant au village d'Anneux.

ARBRE A AUTEL, hors la porte du Mal ou de Notre-Dame. « *Extra portam de Malleo ultra arborem a autel* » XIIIe siècle (Ms. n° 934).

ARBRE DE CAMBRAI, à Crèvecœur (Arch. du béguinage St-Georges, n° 40). A Haussy, chemin de St-Quentin.

ARBRE DE GUISE, écart, commune de Mazinghien, contre le département de l'Aisne.

ARBRE DE LA FEMME, au territoire de St-Vaast. La tradition rapporte qu'une femme s'étant suicidée, on décida que pour éviter la contagion de l'exemple, son corps serait là suspendu pour devenir la pâture des oiseaux de proie (Mém. de C. W. t. XVII, 2e partie, p. 23, avant-propos).

ARBRE DE L'HIRAUMONT, entre Crèvecœur et Lesdain (Ms. n° 1067).

ARBRE DE L'MASIÈRE, à Cagnoncle, au lieu dit *Flozies* (Notes hist. 78).

ARBRE DE MONTIGNY, près de Walincourt, XVe siècle (Ms. n° 950).

ARBRE DE ST-PITHON, au terroir de St-Vaast.

ARBRE DE VILLERS, près de Tilloi, XIIIe siècle (Ms. n° 1098).

ARBRE JOLI, à Saulzoir, au bois le Kien.

ARBRE St-PIERRE, à St-Aubert, vers le chemin de Solesmes.

ARBRE TAQUETTE, au terroir de St-Aubert.

ARBRE DE SELLES, à Cambrai, 1347 (Arch. pauvres de Ste-Croix, n° 9).

ARBRE DU MONT HAUTIER, à Troisvilles.

ARBRE LAUTIER, à Villers-Guilain.

ARBRE SEC ou ARBRE DE CAMBRAI, à Boursies, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

ARBRE TURELLE, au terroir d'Haynecourt.

ARBRISSEAU (l'), lieu dit. à Flesquières et à Saint-Martin-sur-Ecaillon.

ARBRISSEL (l'), lieu dit, à Villers-en-Cauchie, chemin de l'Arbrissel.

ARBROCAS, Arbre aux Cats *(Chats)*, lieu dit, à Viesly et Quiévy.

ARDISSART. V. HARDISSART.

ARGILLIÈRE (l'), lieu dit, à Ramillies, Niergnies, Proville, St-Pithon, Walincourt, Marcoing, Villers-en-Cauchie.

ARGILLIÈRES (les), bois voisins de Vaucelles. 1178 (Gloss, top.)

ARIDES DE RANCOURT, portion de terroir à Bantouzel.

ARTRES (à la voie d'), lieu dit, à Vendegies-sur-Ecaillon.

ASNELLUS, ruisseau ou torrent, nommé aujourd'hui l'Esdain ou torrent d'Esne. — 1132 (Ch. de St-Aubert.) — 1133 (Mirœus III, p. 88 et Gloss. top.)

ASSISE (l'), lieu dit, à Ramillies, chemins de l'Assise et de l'Epinette.

ASSURANCE (l'), maison faubourg Cantimpré, route d'Arras, à droite, 1613 (Plan de Cantimpré).

ATARGETTE (lieu où l'on s'attarde), écart, commune de Forenville, route de Guise.

ATTAQUE (l'), lieu dit, à Fontaine-au-Pire, chemin des Charbonniers.

AUBENCHEUL-AU-BAC. TOPOGRAPHIE : Commune sur la route de Douai et dans la vallée de la Sensée, 10 kil. N.-O. de Cambrai, canton Ouest. — *Aubencuel*, 1184 et 1218 (Carpentier). — *Aubenchoel*, 1228 (Ibid). — *Aubenchuel*, 1260 (Ibid.) — Contenance territoritoriale 307 hectares. — Population 492 habitants.

GÉOLOGIE : Sol de nature argileuse sur le plateau d'Epinoy, marneuse sur le coteau, et tourbeuse dans la vallée de la Sensée. Vers l'abbaye du Verger un peu de grès exploités pour les routes, gisent ordinairement dans un terrain légèrement sablonneux ; on en trouve par exception dans une couche marneuse au bas du coteau vers la commune d'Oisy.

ARCHÉOLOGIE : Eglise bâtie en 1822. Longueur 14 m. 90 c., largeur 11 m. 9 c.

HISTOIRE : Détaché du Cambresis au XIIIe siècle et uni à l'Artois. Faisait encore partie de la gouver-

nance d'Arras, lorsque en 1790 il fut réuni au district de C. — Il existait jadis un péage au pont d'Aubigny ; les habitants d'Aubencheul jouissaient du droit d'y passer à pied, à charge de donner en échange tous les ans, par chacun d'eux, deux pains (Notes hist. p. 9).

AUBERTIN (l'), lieu dit, à Ribécourt, Flesquières, Cantaing. (V. WAUBRETAIN).

AUBETTE, lieu dit, à Flesquières.

AUBRECHIES, lieu dit, près de St-Vaast, XIII[e] siècle (Ms. n° 1098).

AUDEMONT, près de Cauroir, 1306 (Gloss. top).

AUDENCOURT. TOPOGRAPHIE : Commune à droite de la route du Câteau, 17 kil. E. de Cambrai, canton de Clary. — *Audacicurs*, 1087 (Carpentier). — *Aldencourt*, 1170 (Gloss. top.) — *Audenkort*, 1184 et *Audencourt*, 1290 (Carpentier). — Contenance territoriale 216 hectares. — Population 307 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux, mais d'une argile blanchâtre dans sa partie près du village. Il est glaiseux vers Bertry. Terrain marneux au chemin de la Ramette ; on y exploite le moëllon pour la fabrication de la chaux.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne.* Eglise à une seule nef. Tour style ogival, dernière époque ; flanquée d'une tourelle à ses quatre angles ; portail en ogive qui s'élève en accolade et surmontée d'une niche enfermée dans une autre ogive trilobée. (Mém. de C. W., t. XVII, 2[e] partie, p. 236).

HISTOIRE : Etait l'une des douze pairies du Cambresis créées en 983. Les pairs ou prévôts étaient les premiers dignitaires laïcs de la contrée. — La terre d'Audencourt avait été donnée avec plusieurs autres à Jean de Montluc, seigneur de Balagny, prince de Cambrai, et Rénée d'Amboise, son épouse ; mais le roi Henri IV leur ayant cédé, par acte passé en l'abbaye d'Honnecourt, le 12 juin 1594, les terres d'Oisy, de Beaurevoir et de Bohain, celle d'Audencourt rentra dans le domaine du roi (Notes hist., p. 16). | Armoiries : *d'argent au sautoir de gueules*, et plus anciennement, *argent au lion de gueules, à un lambel d'azur* (Carpentier, III, 123).

AUGUSTINES (maison des). — Maison mère, fondée sous l'épiscopat du cardinal Giraud, dans les dépendances de l'ancien hôpital Saint-Jean, Esplanade.

AULIBEAU (riot d'), à Carnières, chemin des Rateaux.

AULICOURT ou HAULINCOURT, hameau et ferme, commune de Béthencourt. — *Olincourt*, 1241 (Ms. nº 934). — Dans la ferme, *souterrain de Ste-Maxellende de Caudry*. Escalier à plein cintre et à redans, puis à cintre régulier jusqu'au bas. Souterrain forme un rectangle maçonné en pierres blanches, voûte à cintre brisé. — Sujet d'une légende. (V. les souterr. de C. p. 147).

AUMONE (voie de l'), lieu dit, à Masnières, à l'O. du chemin de la Vacquerie.

AUTRIPE ou **HAUTRIPE** ou **HAUTRÈPE**, hameau, commune de Câtillon. — *Alta Ripa*, 1134 (Gloss. top.)

AVAL (riot), à St-Benin et St-Souplet.

AVANTAGE (l'), ferme isolée au Câteau, chemin de Guise et près de l'Arbre de Guise.

AVELU, hameau, commune de Maretz, autrefois terre et seigneurie. — 1293 (Gloss. top.)

AVELU, ferme isolée à Elincourt, près du hameau d'Avelu, terroir de Maretz.

AVENTURE (l'), ancienne ferme et lieu dit, à Haucourt, vers Wambaix. 1774 (Carte Olivier). — Lieu dit, à Fontaine-au-Pire et Cattenières.

AVESNES-LEZ-AUBERT. TOPOGRAPHIE : Commune sur le torrent de l'Erclain, 11 kil. E. de Cambrai, canton de Carnières. — *Avesnœ Oberti*, 1080 (Carpentier) et, *Goberti* (Gloss. top.) — *Avenes*, 1257 (Pouillé de St-Jean). — *Avesnes Wauberti*, 1322. (Ibid). — *Avesnes les Waubier*, XIVe siècle (Ms. No 946). — *Avesnes les Gobert*, 1774 (Carte Olivier). — Contenance territoriale 870 hectares. — Population 3228 habitants.

GÉOLOGIE : La couche principale argileuse reposant sur le terrain calcaire, la couche marneuse se montre à découvert au nord du torrent de l'Erclain ; renferme du silex. La pierre blanche y est exploitée pour la fabrication de la chaux et pour les bâtisses peu importantes. Couche marneuse sur les coteaux, dans le voisinage du petit ravin et du ravin de Boussières.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise style ogival, dernière époque, 1543, moins les deux basses nefs reconstruites en 1734. Chaire de vérité, sculpture d'un beau travail, malheureusement empâtée de couleur jaune ; un tableau assez remarquable, le baptême de Clovis, peint par Saint-Aubert de Cambrai, 1754. Clocher, monument de cette nature, le plus complet du pays. Aux quatre angles, quatre niches en pierre, renfermant jadis les statues des évangélistes. Au dessus du grand portail, statue de St-Pierre tenant les clefs d'une main et de l'autre l'évangile. Dans le cimetière, ancien maître-autel en pierre sculptée de 1 m. 75 c. sur 1 m. 10 c. Trois compartiments ayant pour sujets : *la Passion*, *Jésus crucifié entre les deux larrons* et *la Résurrection ;* date du XVe siècle ou du commencement du XVIe. (Mém. de C. W. t. 17. p. 239, 355 et Notes hist. p. 18).

HISTOIRE : Anciennes provinces, Cambresis, Hainaut et Artois. La commune était donc régie par trois coutumes différentes et il en résultait de nombreuses difficultés pour son administration. Ravagée par la peste dans le courant du XVIe siècle, par la dyssentrie en 1774 ; pillée par les Autrichiens en 1794.— Victime du choléra en 1832. (Notes hist. 17). — Territoire dévasté par les eaux dans la nuit du 3 au 4 mai 1838. (Mémor. sur C., t. 2., p. 328).

AVOUERIES DE ST-GÉRY, formées des terres de Wambaix, Flesquières, Aire, Ramillies, et Thun-St-Martin. — 1232 (Gloss. top.)

AWOINGT. **TOPOGRAPHIE**: Commune à droite de la route du Câteau, 4 kil. E. de Cambrai, canton Est. — *Awaing*, 1124 (Carpentier). — *Awaing*, 1251 (Arch. de St-Julien, rec. d'anc. titr.) — *Oayn*, 1257 — (Pouillé de St-Julien). — *Oain*, 1326 (Arch. de St-Julien). — *Ouain*, XIVe siècle (Ms. n° 1025). — Contenance territoriale 614 hectares. — Population 524 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux, marneux à l'ouest des ravins qui traversent le territoire, et glaiseux vers le chemin de Rohain.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. Gallo-romaine*. Débris de constructions, tuiles et maçonnerie, remarqués à droite du chemin de Cambrai, vers le N. du village (Notes hist. p. 21). | *Ep. moderne*. Eglise bâtie en 1817.

HISTOIRE : Louis XIV établit son quartier général à Awoingt, le 1er avril 1677, lors du siége de Cambrai qui signala la fin de la domination espagnole dans ces contrées (Notes hist., p. 21). | Armoiries : *d'or à trois hamaides de sable*. (Carpentier, III, 143).

AWOINGT. (bois d'), près de cette commune, défriché. — « Auwaing derrière le bos, » XIVe siècle (Ms. n° 1025).

AZETTE, lieu dit, à Abancourt, à l'O. du chemin de Fressies.

B

BADINAGE (le), lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert.

BAHOTTE (la), écart, commune de Cauroir, route de Solesmes, 1 kil. N. du village.

BAIETAM ou **BAIERAM**, hors de la porte Cantimpré, vis-à-vis les Béguines, XVI[e] siècle (Ms. n° 1083.)

BAILLON, écart, entre le Câteau et Montay. — *Moulin apud Baalon* près du Câteau, XIV[e] siècle (Ms. n° 932.)

BAILLON, nom de la partie basse du village de Viesly. — Ruisseau au même lieu.

BAIONFOSSET, portion du territoire de Marcoing, 1226 (Gloss. top.)

BALANCE (la), lieu dit, à Saulzoir.

BALLOTEURS (au chemin des), lieu dit, à Solesmes.

BANLIEUE DE CAMBRAI. Voir **CAMBRAI** (banlieue de).

BANTEUX. TOPOGRAPHIE : Commune, rive gauche de l'Escaut, 13 kil. S. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Bantœul*, 1144 (Carpentier). — *Bantues* et *Banteus*, 1257 (Pouillé de St-Jean). — *Banthues*, 1266 (Carpentier). — Dépendance : l'une des deux fermes de Bonavis, ancienne poste. — Contenance territoriale 576 hectares. — Population 880 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux; par exception marneux au-dessus du village et dans la majeure partie du coteau de l'Escaut. Moëllon calcaire blanc exploité à mi-chemin de Bonavis à Banteux et au Mont-Gargan. Silex vers Gonnelieu et au chemin de Villers-Guilain. Glaise au chemin de Banteux à Honnecourt; un peu de silex à la surface.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine.* Sculptures trouvées en 1839; tombes en pierres blanches. Parmi les ossements, des tuiles romaines. (Congrès arch. t. 22, p. 451). | *Ep. moderne.* Eglise démolie à la Révolution; nouvellement reconstruite.

HISTOIRE : Sur la fin du XIIe siècle, annexé à la Picardie; y resta jusqu'en 1790, époque à laquelle il fut réuni au Cambresis. (Notes hist. p. 24). | Armoiries : *d'or à un loup d'azur.* (Carpentier III, p. 159).

BANTIGNY. TOPOGRAPHIE : Commune à droite de la chaussée de Douai, 6 kil. N. de Cambrai, canton Ouest. — *Banteineis,* 1074 (Ms. n° 1095) — *Bantineis,* 1119 (Mém. pour l'arch. pièce 8) et, 1121 (Gloss. top.) — *Bantheneiis,* 1137 (Gloss. top.) — *Bantegni,* 1184 (Carpentier). — *Bantegnies,* 1301 (Arch. des Chartriers) et, 1322 (Pouillé de St-Julien). — Contenance territoriale 305 hectares. — Population 511 habitants.

GÉOLOGIE : Le sol est partout argileux, sauf au chemin de Cuvillers à Paillencourt où il est glaiseux.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne.* Eglise reconstruite en 1787. Trois tableaux des autels largement exécutés

et dans un style religieux, dùs à M. Dupont, peintre à Douai, qui en a fait don à la paroisse. Tour avec ses angles solidifiés par quatre éperons ; offre les ogives applaties et les lucarnes de la fin du XVIe siècle. Sur l'un des piliers, date de 1593.

HISTOIRE : Ancienne pairie du Cambresis, créée l'an 983. — Son autel concédé en 1121, à l'église Notre-Dame, par l'évêque Burchard (Gloss. top.) Détaché de la paroisse d'Abancourt à la même époque. — Village appartenant dès l'an 1142 aux évêques de C. — Dépendait de la châtellenie de Thun-L'Evêque. — Village rasé en 1677, lors du siége de Cambrai par les Espagnols, à l'exception de trois maisons converties en fours de munition pour l'armée assiégeante (Notes hist., p. 25). — Armoiries : *de gueules à la bande d'argent chargée de trois merlettes de sable* (Carpentier III, p. 158).

BANTOUZEL. TOPOGRAPHIE : Commune rive droite de l'Escaut, 14 kil. S. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Bantoesel*, 1184 (Carpentier). — *Bantousiel*, 1211 et 1255 (Ibid). — Contenance territoriale 720 hectares. — Population 1072 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux avec des parties marneuses sur le coteau de l'Escaut et glaiseuses vers le bois de Vaucelles.

ARCHÉOLOGIE : Chapelle dédiée à la Vierge. Pélerinage de nuit pour implorer la mère du Sauveur.

HISTOIRE : 6 juin 1791. Mise en possession des biens nationaux soumissionnés par la commune. — Ferme

de la Vaucelette et huit maisons incendiées dans la nuit du 5 au 6 vendémiaire an XIII. | Armoiries : *d'or à un loup d'azur* (Carpentier III, p. 159).

BAQUET-MAROLLE, lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert, chemin de Saint-Aubert.

BARAQUE (la), lieu dit, à Ribécourt, à l'E. du chemin de St-Aumont.

BARAQUE DU BOIS, lieu dit, à Cauroir, à l'E. du village.

BARBAQUENNE (riot de), à Estourmel.

BARBAQUENNE, lieu dit, à Bantigny et Crèvecœur.

BARETES (les), lieu dit, près de Cantimpré. 1371 (Ms. n° 932).

BAS-BOIS, lieu dit, à Thun-L'Evêque, canal de l'Escaut.

BAS-PRÉ, portion de terroir à Neuville-St-Rémi.

BASSE-VOIE, lieu dit, à Clary, chemin de St-Quentin.

BASSE-VOIE (riot de la), au terroir d'Abancourt.

BASUEL. TOPOGRAPHIE : Commune route du Câteau à Landrecies et sur le ruisseau le Basuiau ou Richemont, 28 kil. E. de Cambrai, canton du Câteau. — *Basuellum*, 1164 (Gloss. top.) — *Baisuel*, 1257 (Pouillé de St-Jean). — *Basuyau*, 1774 (Carte Olivier). — Contenance territoriale 1134 hectares. — Population 1256 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Silex en bancs et silex à la

surface, vers le sentier de Baudival et au chemin de St-Souplet. Extraction de marne à l'O. du village. Terrain sablonneux vis-à-vis le bois l'Evêque.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise démolie à la révolution ; nouvellement reconstruite. — Château autrefois propriété de l'abbaye de St-André du Câteau.

HISTOIRE : Avant 1789, les habitants étaient soumis en matière civile à quatre degrés de juridiction : 1° les échevins du lieu ; 2° les échevins du Câteau ; 3° le magistrat de Cambrai ; et 4° le parlement de Flandres. — 31 octobre 1793, combat entre l'armée autrichienne et un petit corps de troupes françaises, contraint de se retirer sur Landrecies (Notes hist. p. 29).

BASUIAU ou **BAZUIAU**. V. **RICHEMONT**.

BATARD FORTUNÉ (au chemin du), lieu dit, à Wambaix.

BAUDIVAL, ferme isolée, commune du Câteau, 5 kil. S. de la ville, entre St-Souplet et Mazinghien. L'abbé de Vaucelles y avait une résidence. *Balduini Vallis*, 1245 (Gloss. top.) — 1774 (Carte Olivier).

BAUDOIRS (les), lieu dit, à Iwuy, contre l'Erclain.

BAUDRY (au chemin de), lieu dit, à Vertain.

BAUTIER (riot), à Villers-Plouich et Marcoing.

BAYARD (riot), à Gouzeaucourt.

BAYART ou **BÉART**, petite rivière qui naît au Sud-Est de Solesmes, traverse la Place de ce bourg, par un acqueduc, forme cascade, alimente un moulin et se perd dans la Selle (Notes hist., introd.)

BEAUCAMPS, hameau, commune de Villers-Plouich, 1 kil. 1/2 N.-O. du village, contre le département du Pas-de-Calais.

BEAU-CHAMP, lieu dit, à Gouzeaucourt.

BEAUFORT, ancienne maison de plaisance ou château démoli, situé à Morenchies, entre l'ancien et le nouveau lit de l'Escaut et appartenant au chap. de Ste-Croix. — 1464 (Gloss. top.) — *Domus de Beaufort nuncupata, ruinosa, humida et inutilis,* XV[e] siècle (Ms. n° 192).

BEAUFORT, ancien fief entre Bantigny et Abancourt, 1774 (Carte Olivier).

BEAU-FOSSÉ (au chemin du), lieu dit, à St-Hilaire.

BEAUGUIT, lieu dit, à St-Hilaire, près du chemin de St-Vaast à Viesly.

BEAULIEU, était une maison de campagne, située à Morenchies. — 1365 (Gloss. top.)

BEAU-MONT, lieu dit, à Haussy.

BEAUMONT. TOPOGRAPHIE : Commune sur la route du Câteau, 17 kil. E. de Cambrai, canton du Câteau. — *Biaumont*, 1257 (Pouillé de St-Jean). — *Bellusmons*, 1153 et 1266 (Carpentier). — *Beaumont*, 1306 (Ibid). — Dépendances : château et bois de Clermont. — Contenance territoriale 316 hectares. — Population 941 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux, glaiseux vers le bois de Clermont ; on y extrait de la marne. Carrières de sable exploitées au chemin de Bertry.

ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE : *Moyen - âge* : Voir CLERMONT (château de). | *Ep. moderne.* Eglise démolie en 1793 ; nouvellement reconstruite. | Armoiries : *d'or à trois chevrons de gueules* (Carpentier III, p. 206).

BEAURAIN. TOPOGRAPHIE : Commune dans la vallée de la Selle, 23 kil. E. de Cambrai, canton de Solesmes. — 1201 (Carpentier). — *Beaurein*, 1774 (Carte Olivier). — Contenance territoriale 96 hectares. — Population 454 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement glaiseux. Terre à poterie exploitée à l'entrée du village et au chemin du Câteau ; on y extrait sable et grès.

ARCHÉOLOGIE : Une pierre de l'église, près de la sacristie, porte le millésime 1665. — Pierres funéraires sans valeur historique.

HISTOIRE : Dans le village, une pâture dite le *Courtil des Karamara* appelée aussi le *Séjour des Sarrazins.*—En 1789, province du Hainaut et paroisse de Vendegies-au-Bois.

BEAUREPAS, ferme isolée, commune de Câtillon, 5 kil. S. du village, contre le dép. de l'Aisne.

BEAUREVOIR, hameau, commune de Câtillon, vers Landrecies. Le point le plus élevé du départ., 168 m. au-dessus du niveau de la mer, 11 m. de plus que le *mont Cassel* (Notes hist. p. 5.) Voir BONAVIS.

BEAUVAL, château, commune de Crèvecœur, à l'O. et près du village. — *Bellum Vallum*, 1058 (Carpentier).

BEAUVOIS. TOPOGRAPHIE : Commune route du Câteau, 12 kil. E. de Cambrai, canton de Carnières. *Bellus Visus*, 1087 et 1184 (Carpentier). — *Beauvoir*, 1131 (Carpentier III, 211). — *Béalvoir*, 1174 (Ibid.) — *Biavoir*, (Ms. n° 934). — Contenance territoriale 332 hectares. — Population 1307 habitants.

GÉOLOGIE. Sol de nature marneuse à l'Est du riot de Caudry, argileuse vers le ravin de la Pinière et glaiseuse dans le village.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine.* Vestiges de substructions romaines remarqués au chemin de Bévillers. | *Moyen-âge.* Souterrains qui paraissent avoir servi de refuge aux habitants pendant les guerres ; on y voit des pièces dans lesquelles on a habité et d'autres où l'on a placé des animaux. Entrée par l'église supprimée en 1824 (Notes hist., p. 35). — Dans le cimetière, fonts baptismaux de style roman du XIe siècle, moins le soubassement qui a disparu. Proviennent de l'ancienne église reconstruite en majeure partie en 1696 (Mém. de C., t. XXVIII, 2e partie). | *Ep. moderne.* Magnifique retable d'autel du XVIe siècle ou de la fin du XVe ; pierre représentant en relief le Christ en croix accompagné de ses apôtres avec leurs attributs (Ibid).

HISTOIRE : Suivant la tradition, un hameau dont on a perdu le nom, aurait existé entre Beauvois et la ferme d'Aulicourt. | Armoiries : *d'azur au lion d'argent*, cri *Walincourt* (Carpentier, III, p. 211).

BÈCHE (faubourg de la). Voir CAMBRAI (banlieue de).

BÉCLION, lieu dit, à Villers-en-Cauchie.

BECQUEREAU, ferme isolée, à Basuel, près du village.

BECQUIGNIES, au XIIIe siècle, dépendance de Busigny (Bul. hist., t. IV., p. 223). — Actuellement commune du département de l'Aisne.

BECQUIÈRE (la), pâturage à Mazinghien, tenant au bois de Ribeaucourt, défriché.

BEFFROI (le). Son institution à Cambrai remonte aux soulèvements du peuple pour l'émancipation de la commune. — 1095. Sa destruction est ordonnée à la suite d'une insurrection (Ms. n° 659, p. 55 et n° 884, p. 34). — 1207. Rétabli, malgré la défense de l'empereur Othon. — 1226. Ordre de démolition donné par l'empereur Fréderic II (Mém. pour l'archev. pièce n° 22). — 1395. Erection autorisée par Venceslas, roi des Romains. — 1510. Nouvelle autorisation de l'empereur Maximilien. — Le premier emplacement n'est pas connu. Depuis nombre de siècles, la tour de l'ancienne église St-Martin, sert de beffroi. Voir St-MARTIN (église et clocher de).

BÉGUINAGE (le), était un vaste enclos formé de petites maisons avec chapelle et hôpital, fondé vers l'an 1233, faubourg Cantimpré, en un lieu dépendant de l'Artois ; habité par des femmes veuves, puis par des filles. — Ruiné en 1480. — Nouveau béguinage dans l'intérieur de la ville, paroisse St-Vaast, en 1587. — Supprimé en 1793 (*Consulter* : Ms. n° 905 ; — Carpentier II, chap. 15 ; — Acte capitulaire du 15 mars

1485 ; — Dupont, hist. de C. partie I, p. 115 ; — Mon. relig. de C. 163).

BÉGUINAGES (petits), maisons cellulaires en la ville de Cambrai, destinées à loger et à soustraire au besoin de pauvres vieilles femmes ou filles âgées. Sont au nombre de dix : 1° *Béguinage Notre-Dame*, rue des Capucins, fondé en 1636; 2° *Béguinage St-Nicolas*, rue des Anglaises, fondé en 1677 ; 3° *Béguinage St-Vaast*, rue des Anglaises, fondé en 1636 ; 4° *Béguinage de la Madeleine*, rue de l'Aiguille; 5° *Grand Béguinage St-Georges*, situé rue du même nom, fondé au mois de février 1300; 6° *Petit Béguinage St-Georges*, grand'rue Aubenche; 7° *Vieux Couvent de la Madeleine*, situé rue du même nom; 8° *Béguinage St-André*, rue des Anglaises, fondé le 25 octobre 1826; 9° *Béguinage St-Géry*, rue St-Pol, ouvert en 1861 ; 10° *Béguinage St-Amédée*, fondé récemment (Mon. religieux de C. 272).

BEKEREL ou **BIEQUEREL**, l'un des deux moulins de Selles à C. L'autre s'appelait *Braseres*, 1245 (Gloss. top). — 1186. Il existait aussi un moulin du nom de *Bekerel* à Basuel (Ibid).

BEL-AISE, ferme isolée à Crèvecœur, sur la vieille chaussée de St-Quentin (ancienne voie romaine). — *Domus Belaisiæ*, 1153 (Gloss. top.) — *Belaise au mont*, 1266 (Carpentier).

BEL-AISE (riot et grand riot de), terroir de Crèvecœur.

BELGEMONT. V. **RÉVELON.**

BELLE ÉTOILE (la), écart, commune de Niergnies, route de Guise. — Lieu dit, même terroir à l'ouest du chemin de Cambrai à Walincourt.

BELLE VUE, au-dessus d'Awoingt, 1774 (Carte Olivier).

BELLES TERRES, à Ligny, au chemin de Fontaine-au-Pire.

BEQUERELLE, bois défriché et lieu-dit, à Lesdain, chemin de Séranvillers.

BERAN (champ), au terroir du Câteau.

BERCEAU (le), maison faubourg Cantimpré à la sortie de la porte, à gauche contre l'abbaye de Cantimpré; dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré).

BERCEAUX (les), lieu dit, à Avesnes-lés-Aubert et St-Martin.

BERCLEUNT ou BERLEUNT, terre située à Hem-Lenglet. V. BURLET.

BERELGES, ancienne seigneurie et maison forte non loin d'Elincourt (Carpentier III, 543).

BERGENNE (la), lieu-dit, à Cagnoncle.

BERLAIMONT, partie du bois de Busigny. Cité au XIIIe siècle (Bul. hist., t. 4, p. 223).

BERLAINVAL, près de Villers-Outreau, XIIIe siècle (Ms. n° 1098).

BERLIN, fontaine, à Briastre, près du Calvaire.

BERMERAIN. TOPOGRAPHIE : Commune sur l'Ecaillon, 23 kil. N.-E. de Cambrai, canton de So-

lesmes. — *Bermerenc,* 1030 (Balderic, lib. III, cap. 44). — *Bermeren,* 1111 (Gloss. top.) — *Bermeraing,* 1217 (Carpentier) et, 1322 (Pouillé de St-Jean). — *Biermeraing,* 1297 (Carpentier). — Contenance territoriale 623 hectares. — Population 1281 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux et parfois rougeâtre ; le grès y abonde. Extraction de la marne et de la pierre blanche à chaux, au chemin du bois Froissard. Quantité de silex à la surface.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine.* Découverte en 1839, d'une médaille au type de Constantin, d'un pénate en bronze, sans bras, les yeux en argent avec une perle pour iris, et portant sur le front une bandelette de cuivre rouge. | *Moyen-âge.* Cimetière fortifié, enceinte composée de cinq tours reliées entr'elles par de fortes murailles garnies de meurtrières. Quatre tours subsistent encore. Au pourtour des murs, à 2 m. 50 c. du sol intérieur, existent des corbeaux en grès brut qui supportaient la terrasse où se défendaient les assiégés. Sol excavé sur plusieurs points pour communiquer avec les souterrains qui s'étendent sous une partie du village (Bul. hist., t. I, page 146-211,. F. Delcroix et A. de Baralle). | *Ep. moderne.* Eglise située au milieu du cimetière, renfermait jadis sous son porche une cheminée et un four à cuire le pain (Bul., t. I. p. 246). | *Ep. inconnue.* Dans le chœur, une pierre de 3 m. de long sur 2 m. de large, inscription fruste ; recouvrait deux cercueils de plomb.

HISTOIRE. Ancienne province Hainaut, ressort du bailliage du Quesnoy. Possédait jadis un hôpital avec

chapelle (Bul. hist., t. V, p. 138, J. Le Glay). | Armoiries : *D'azur au sautoir d'or à la bordure de même* (Carpentier, III, p. 221).

BERNAVA ou BERNAVAL (terre qui avale la fumure), lieu dit, à Viesly, Iwuy, Villers-en-Cauchie.

BERNIE (champ), à Audencourt, au sud du chemin de la Ramette.

BERSIN, fontaine et lieu dit, à Anneux, près du chemin de Bourlon.

BERTRY. TOPOGRAPHIE : Commune à droite de la route du Câteau, 18 kil. S.-E. de Cambrai, canton de Clary. — *Berteries*, 1224 (Gloss. top.) — *Bertries* et *Bierteries*, 1269 (Carpentier). — Contenance territoriale 833 hectares. — Population 2849 habitants. — Station du chemin de fer, embranchement de Busigny à Somain.

GÉOLOGIE : Sol glaiseux et humide ; sablonneux sur divers points.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine.* Vestiges de constructions remarqués à gauche du chemin de Montigny, ancien fief de Fervaques. | *Ep. moderne.* Petite église avec tour en pierre blanche, sans date de construction.

HISTOIRE : Ancienne seigneurie à haute, moyenne et basse justice ; près de 200 fiefs et un moulin banneret détruit par un ouragan, le jour de Pâques, 28 mars 1581 (Notes hist. 45). — 1224. Priviléges donnés aux habitants de Bertry, par Renier de Bomont, seigneur

de St-Aubert (Gloss. top.) — Une loi du 25 mars 1791 a autorisé, l'acquisition par la commune, des biens nationaux de son territoire.

BÉTHENCOURT. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la route du Câteau, 15 kil. E. de Cambrai, canton de Carnières. — *Béthencorth*, Xe siècle (Balderic, lib. 1, cap. 82). — *Béthenkort*, 1184 (Carpentier). — *Béthencort*, 1201 (Ibid). — *Bettencort*, 1256 (Ibid). — Contenance territoriale 501 hectares. — Population 1397 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux, marneux à l'ouest du village et glaiseux au hameau d'Aulicourt.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Débris de substructions romaines trouvés au ravin d'Herpigny. | *Moyen-âge*. Souterrain de Ste-Maxellende de Caudry, à Aulicourt. V. AULICOURT. — Eglise pauvre en ornements, sans date de construction. Chœur plus ancien que le reste de l'édifice. Pierres tumulaires du XVIIIe siècle, sans valeur historique.

HISTOIRE : 1100. Son autel confirmé la propriété du chapitre de St-Géry, par l'évêque Odon (Bul. hist., t. IV, p. 168). — 1376, 20 novembre. Jehan de Fayt dit *Kiéré*, de Béthencourt, ayant été homicidé en la cité de Cambrai, par Allemand Aspers, le prévôt et les échevins de cette ville, rendent contre ce dernier, une sentence, qu'après la mort de sa femme qui en avait le douaire, sa maison sera abattue. En attendant l'expiration du douaire, deux pierres de la façade seront présentement ôtées en souvenir du jugement (L. G. Analectes hist.

123). — Une loi du 6 juin 1791 a autorisé l'acquisition, par la commune, des domaines nationaux de son territoire. | Armoiries : Jadis *échiqueté d'or et d'azur*, et depuis *d'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or* (Carpentier III, p. 231).

BEURRE (moulin de), à Niergnies, chemin de Crèvecœur.

BÉVILLERS. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la route du Câteau, 12 kil. E. de Cambrai, canton de Carnières. — *Beveri Villa*, 1149 (Carpentier). — *Bevillariæ*, 1153 (Ibid.) — *Biviler*, 1170 (Gloss. top.) — *Bievilers*, 1184 (Carpentier). — *Bieviler*, 1324 (Arch. des Chartriers). — Contenance territoriale 464 hectares. — Population 1161 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux, marneux au nord du riot Marquain et à l'est du riot de Rieux. Extraction de pierre calcaire blanche au chemin de la procession.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Débris de constructions remarqués vers la ferme de la Croize, au ravin d'Herpigny. | *Ep. moderne*. Eglise dont le chœur est tourné vers l'occident et le clocher à l'orient, contrairement à l'usage (Notes hist., p. 54).

HISTOIRE : 1170. Son territoire est le sujet d'un arrangement entre le chapitre de Notre-Dame et les chevaliers de Jérusalem ou de Malte, tenant l'hôpital du Fresnoi (Gloss. top.) — Appartenait au chapitre de St-Géry de C. qui y avait un mayeur héréditaire, supprimé vers la fin du XVIIe siècle. — Pillé et dévasté par

les Autrichiens en 1793. — Décimé par le choléra en 1832 (Notes hist., p. 54).

BEZIN. — Ancienne ferme, Commune de Fontaine-au-Pire, au S. du village, appartenait aux dames de St-Lazare de Cambrai. — *Besaing*, 1162 (Bul. hist., t. IV; p. 169). — *Besaint*, 1164 et *Besaing*, 1271 (L. G. Gloss. top). V. FONTAINE-AU-PIRE, archéologie.

BEZIN (riot), au terroir de Carnières, vers Fontaine-au-Pire.

BIAGE (le), lieu dit, à Escarmain.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE. Est établie dans une ancienne chapelle de l'hôpital St-Jean, à Cambrai. Renferme 33,767 vol. imprimés et 1,230 manuscrits. — Formée, à la révolution, des livres provenant des couvents supprimés et des diverses collections particulières (*Consulter :* Mém. sur les bib. pub. et part. du dép. du Nord, A. Le Glay ; — Mém. de C., t. XXII, catalogue des Mss. A. Le Glay ; — Ibid. t. XXVI, Mss. à vignettes, A. Durieux ; — Revue Camb., t. Ier, p. 213, E. Le Glay ; — Les sciences, les lettres et arts à C. p. 108, E. Bouly).

BIEKET (le), près d'Eswars, XIVe siècle (Ms. nº 1025).

BILBACS (les), lieu dit, à Fontaine-au-Pire.

BILHEM, lieu dit, à Ribécourt.

BLANC-BOIS, lieu dit, à Caudry.

BLANC-CHAMP, à Estourmel, à l'O. de la route du Câteau.

BLANC-PIGNON, lieu dit, à St-Vaast, voie d'Ionval.

BLANC-RIEZ, lieu dit, à Saulzoir.

BLANC-RIOT, lieu dit, à Awoingt.

BLANCS-MONTS, lieu dit, à Honnechy, St-Benin, Tilloi.

BLANCHE-CROIX, nom de la partie basse du village de Viesly.

BLANCHE-FONTAINE, au terroir d'Honnecourt.

BLANCHE-LUCIE, lieu dit, à Escaudœuvres.

BLANCHE-MONTÉE, lieu dit, à Flesquières et Crèvecœur.

BLANCHE-VOIE, lieu dit, à Naves, Escaudœuvres, Gouzeaucourt.

BLATIERS (au chemin des), lieu dit, à Gouzeaucourt.

BLÉCOURT. TOPOGRAPHIE : Commune à droite de la route de Douai, sur le ravin de Sancourt, 5 kil. N. de Cambrai, canton Ouest. — *Blahicurte*, 1109 (Ms. n° 1095). — *Blaecurth*, 1121 (Gloss. top.) — *Blécurt*, 1129 (Carpentier). — *Blahercurth*, 1137 (Gloss. top.) — *Blaicort*, 1140 (Arch. de St-Julien). — *Blécort*, 1184 (Carpentier). — *Bleicourt*, 1275 (Ibid). — *Bleycourt*, 1305 (Arch. de St-Julien). — *Blécourt*, 1322 (Pouillé de St-Julien), et, 1525 (Arch. des Chartriers). — Contenance territoriale 344 hectares. — Population 417 habitants.

GÉOLOGIE : Sol de nature argileuse.

HISTOIRE : 1120, 10 novembre. Village incendié par des troupes qui cherchent le pillage. — 1271. Epitaphe de Jacquemons Grebert, seigneur de Blécourt et d'Alix de Caullery, sa femme (Notes hist. 56).—1508, 9 mai, idem, de Jean de Noerdes, aussi seigneur de Blécourt (Ibid). — 1553, 26 novembre. Village incendié par les Français (Ms. nº 884, p. 133). — Eprouva des pertes considérables par le campement des armées, de 1708 à 1712. Indemnisé par un arrêt du Conseil d'Etat, du 21 juillet 1716 (Notes hist. 60). Armoiries : *d'or à trois lions de sable*, cri *Cambresis* (Carpentier III, p. 241).

BLEUMA, lieu dit, à Bermerain.

BLOCAIRE, lieu dit, à Quiévy.

BLUTOIRE, écart, au terroir d'Esne, chemin de Longsart.

BOCQUILLON, lieu dit, à Villers-en-Cauchie.

BODINVALLE, au S. de Basuel, 1774 (Carte Olivier).

BODOIR (au chemin de), lieu dit, à Iwuy.

BOE (le), ancienne seigneurie à Crèvecœur, sur le mont des Vignes, près de Révelon. — *Le Bœ*, 1228 (Carpentier). — *El Bœs*, 1206 (Ibid), — *La Boue* XVIe siècle, dénombrement des terres du Batard de Bourgogne (Notice sur la formation et l'administ. des villages, p. 9, Alc. Wilbert).

BOEUF (riot), à Avesnes-lez-Aubert.

BOEUFS (au chemin des), lieu dit, à Haussy, Cuvillers, Ramillies, Blécourt *(à la voie des)*, lieu dit, à Fontaine-Notre-Dame et Cantaing.

BOEUFS (mont des), V. MONT ST-GÉRY.

BOGNY, fief, près de St-Hilaire, 1774 (Carte Olivier).

BOIRIES, fermes isolées au Câteau, près de Reumont. — *Boiry*, 1774 (Carte Olivier).

BOIS. Les seules grandes masses de forêts qne l'on rencontre dans l'arrondissement sont : le Grand-Bois-l'Evêque ; le bois de Walincourt, défriché en grande partie ; le bois de Vaucelles, d'Hardissart, Terremonde et la Gourdine, défrichés. Sont tous de futaie sur taillis, essences de chêne, hêtre, érable, aulne, charme, orme gras et ordinaire, bouleau, châtaigner, peuplièr noir d'Italie, blanc, tremble, platane, poirier, pommier et prunier sauvages, néflier, mérisier, cornouiller, saule. *V. les articles spéciaux.*

BOIS-BERT, lieu dit, à Fontaine-au-Pire, chemin du Bois-Bert.

BOIS-BERTRAND, lieu dit, à Crèvecœur, compris entre le chemin de Barbaquenne et la route de Saint-Quentin.

BOIS-BLANC AU BUISSON D'HOUILLE, lieu dit, au Câteau, chaussée Brunehaut.

BOIS-D'ABANCOURT, lieu dit, à Hem-Lenglet, au S. et tenant au chemin du Moulin.

BOIS DE BRAY, lieu dit, à Paillencourt, chemin du Bois de Bray.

BOIS DE LA TOUR, lieu dit, à Fontaine-au-Pire, à la voie du Sénéchal.

BOIS DE L'ÉGUILLE, lieu dit, à Hem-Lenglet, canal de la Sensée.

BOIS DE MONTAUVIN, lieu dit, à Bertry.

BOIS DE PARADIS, lieu dit, à Escarmain, chemin de Salesches.

BOIS DE QUIÉVY, lieu dit, à Viesly, chemin de Quiévy.

BOIS DE RAULCOURT, lieu dit, à Clary.

BOIS DE St-SÉPULCRE, ferme isolée, à Marcoing, sur l'emplacement de l'ancien bois de St-Sépulcre.

BOIS DE VÉHIRE, lieu dit, à Estrun.

BOIS-DELMOTTE, lieu dit, à Hem-Lenglet, au S. du chemin de la grande cheminée.

BOIS DES STATUES, lieu dit, à Troisvilles, appelé aussi *Fosse à Kiens*.

BOIS DU BARON, ancien bois défriché et lieu dit, à Elincourt, chemin de Clary.

BOIS DU GOUVERNEUR, lieu dit, à Estrun 1631, (Arch. de la fondation Vanderburch).

BOIS DU MUID JEAN, lieu dit, à Haussy.

BOIS DU SAULE, lieu dit, à Haussy, à la voie du bois.

BOIS-FOUQUET, lieu dit, à Montigny.

BOIS-FROSART ou FROISSART, lieu dit, à Capelle et Bermerain.

BOIS-L'ABBAYE, hameau, commune de Câtillon, à 2 kil. S. — Ancien bois, jadis appartenant en grande partie à l'abbaye de Fémy et défriché en 1793 (Notes hist. 285).

BOIS-MAILLARD, hameau, commune de Crèvecœur, à 8 kil. 1/2 S.; tire son nom de la famille Hilduin-Maillard, seigneur de Trescaut et de la Terrière en 1103 (Notes hist. 353).

BOIS-MÉAUX, lieu dit, à St-Pithon.

BOIS-ORNET, lieu dit, à Romeries, chemin du Césirier.

BOIS-SIMON, lieu dit, à St-Souplet, vers St-Martin-Rivière.

BOIS-TRIC-TRAC, lieu dit, à Beaurain.

BOISTRANCOURT, ferme isolée et vaste sucrerie, autrefois hameau, à Carnières, appartenant à l'abbaye de St-Lazare, du Câteau. — *Busteronis Curtis*, 1122 (Gloss. top.) — *Bostrancurth*, 1139 (Ibid.) — *Boisteronis Curtis*, 1145 (Ibid.) — *Boistrencourt*, XIV[e] siècle (Pouillé de St-Julien). — 1215. Epitaphe de Hugues dit *Hochepied*, seigneur de Boistrancourt (Carpentier, d'après Rosel). — Avait une chapelle consacrée en 1609 par l'archevêque Vander-Burch (Notes hist. 219).

BOMACART, lieu dit, à Naves.

BOMBE (taverne de la), auberge fort ancienne à Cambrai, place au Bois, 26. — 1521. Deux capitaines bourguignons et quarante hommes de leur troupe, logés à l'hôtellerie de la Bombe, se prennent de querelle avec la populace de Cambrai (Dict. hist. de C. p. 43). — 1663. Des cavaliers espagnols, venant de St-Omer et descendus dans la même hôtellerie, introduisent la peste dans la ville. On compta 8,000 victimes (Ms. n° 884 p. 350; — Mém. chron.; — Arch., hist. du Nord, t. 2, p. 257).

BON (Riot), à Wambaix, traverse la voie de Ligny.

BONABUS, ferme isolée à Crèvecœur, 7 kil. S. du village, près du bois de Mortho. — Incendiée le 5 janvier 1858.

BONABUS (riot de), au terroir de Bantouzel.

BONABUS (ruisseau de), au terroir de Crèvecœur.

BONAVIS, deux fermes isolées, l'une, ancienne poste, terroir de Banteux, l'autre, terroir de Crèvecœur, à l'embranchement des routes de Péronne et de St-Quentin. Dans diverses statistiques, il est dit que Bonavis est le point culminant du dép. du Nord, « 145 m. au-dessus du niveau de la mer ou 34 m. de plus que le mont Cassel. » Ces données ne sont point exactes; Bonavis ne présente que 133 m. au-dessus du niveau de la mer, tandis que le mont Cassel est coté à 157 m. Mais un autre point de l'arrond. de C., la ferme Beaurevoir, terroir de Busigny, offre 11

m. plus élevés que le mont Cassel, ou 168 m. au-dessus du niveau de la mer (Carte du dépôt de la guerre et Notes hist. 357).

BONAVIS (ravin de), au terroir de Masnières.

BON-NAVEAU, lieu dit, à Carnières, à l'E. du chemin d'Avesnes-lez-Aubert.

BONNE (la), maison, faub. Cantimpré, route d'Arras, à droite, dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré).

BONNE-BRESETTE (la), lieu dit, à Elincourt.

BONNENFANCE, ferme isolée, à Crèvecœur, 4 kil. S. du village et vers l'E. de la vieille chaussée de St-Quentin.

BONNE-FEMME (au chemin de la), lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert.

BONNET-CARRÉ ou **LES JÉSUITES**, au faubourg St-Roch, vers Escaudœuvres, petite maison de campagne appartenant jadis aux jésuites.

BONS-ENFANTS-CAPET (collége des). Existait en 1270. — Une réforme fut apportée dans son administration le 20 novembre 1367, par l'évêque Pierre André (Congrès arch., t. XXII, p. 515). — 1490, 17 juin. Fondation de six bourses par l'évêque Henri de Berghes (Ms. n° 907). — 1509. Donné aux Jéronimites de Gand qui le réorganisent. — 1554. Cédé aux Guilemins de Walincourt. — 1575. Acquis par le clergé pour le transformer en Séminaire; projet non réalisé. — 1596, 30 avril. Vendu aux dames de Prémy pour

y former leur nouveau monastère. — Etait situé rue des Moulins ou de Prémy (Mon. relig. de C. 220).

BORGNEVILLE, ancienne seigneurie, entre Walincourt et Caudry. — *Burneville*, 1047 Carpentier). — *Le Borgneville*, 1406 (Gloss. top.) — *Bornonville*, 1774 (Carte Olivier).

BORNE A CAPIAU, lieu dit, à Eswars et Thun-L'Evêque, au S. du chemin de Flavines.

BORNE A L'AIGLE, lieu dit, à Ramillies. La banlieue de Cambrai fut délimitée en 1565 par des *Bornes à l'aigle*, c'est-à-dire aux armes de la ville (Ms. n° 884, p. 165).

BORNE BLEUE, lieu dit, à Villers-en-Cauchie, chaussée Brunehaut.

BORNE DE BEZIN, lieu dit, à Cattenières, chemins de Bezin et des Pélerins.

BORNE DE FER, lieu dit, à Villers-en-Cauchie.

BORNE DE L'ÉGLISE, lieu dit, à Rumilly.

BORNE DE TRAVERS, lieu dit, à Carnières, à l'O. du chemin de Boistrancourt.

BORNE DES MORTS, lieu dit, à Escaudœuvres, entre le chemin de la Turlotte et celui de l'Epinette.

BORNE DES PAUVRES, lieu dit, à Rieux, à l'E. du chemin de la Tour ou des Ecavoins.

BORNE RONDE, lieu dit, à Abancourt, près du moulin.

BORNE TROUÉE, lieu dit, entre Tilloi et Ramillies, 1774 (Carte Olivier). — Lieu dit, à Bermerain.

BORNIAVA (le), ravin venant de Séranvillers, se jette dans l'Escaut à Crèvecœur. — Lieu dit, à Crèvecœur, Lesdain et Séranvillers.

BOSKIEL, près de Vinchy, XIIIe siècle (Ms. n° 1098).

BOSQUET (le), ancienne ferme détruite, entre Rumilly et Niergnies. — *Cense du Boquet*, 1635 (Ms. n° 884, p. 303).

BOSQUET (le), lieu dit, à Viesly, Niergnies, Masnières, Crèvecœur, 1774 (Carte Olivier), Ribécourt, Flesquières, Honnecourt, Bantigny, Thun-St-Martin, Eswars, XVe siècle (Ms. n° 921).

BOSQUET (le), ferme isolée à Honnecourt, au S. du village et près du canal.

BOSQUET-BAULON, près de Solesmes, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

BOSQUET DE LA CROIX-ROUGE, au Câteau, chemin des Moulins.

BOSQUET DES FOSSES, lieu dit, à Esne, chemin de Lesdain.

BOSQUET DES SINS, près de Cuvillers, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

BOSQUET-JAUREAU, lieu dit, à Bantouzel.

BOSQUET-MADAME, lieu dit, à Esne, près du village.

BOSQUET-MÉRIGNY, lieu dit, à Ligny, sentier de Montigny.

BOSQUET-MONIQUE, lieu dit, à Esne, chemin de Mannevrez.

BOSQUET-POT, lieu dit, à Ligny, ravin de la Warnelle.

BOSQUET St-ROCH, lieu dit, à Haucourt, ravin de la Warnelle.

BOSSUE (fontaine), au village de Lesdain.

BOUBAIX, ancienne seigneurie, près d'Escaudœuvres, 1630 (Arch. de la fond. Vander-Burch). — Fief, 1774 (Carte Olivier).

BOUCHERIES (grandes), vaste bâtiment en bois élevé en 1354. Les échevins en avaient jeté les fondations sur la Grand'Place, mais l'évêque s'y opposa et il fut décidé que le *maisiel commun* (de *macellum* boucherie), serait érigé entre l'hôpital St-Jacques-au-Bois et l'entrée du flot de kayère, etc. (Mém. pour l'archev., pièce n° 44).

BOUCHERIES (petites), établies d'abord à Cantimpré, puis en ville en 1581, dans la rue appelée depuis rue Vander-Burch; étaient douze hobettes en bois élevées contre les murs de St-Aubert, descendant vers l'hôtel St-Pol (Ms n° 902). — Démolies en 1851.

BOUDEAUX (les), lieu dit, à Solesmes et St-Pithon.

BOULAIN-MARKAIS, entre Rumilly et Marcoing, 1227 (Ms. n° 933).

BOULEAUX (champ à), terroir de la Groise, chemin des Onze.

BOURDIAU-SART, lieu dit, près de Fontaine-lez-Aubert. « *Crux de Franeto au Bourdiausart, fontana Goberti.* » XIVe siècle (Ms. n° 1025).

BOURIQUETS (les), lieu dit, à Busigny, chemin de Guise.

BOURSIES. TOPOGRAPHIE : Commune sur la chaussée de Bapaume, 15 kil. O. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Buxeriæ*, 887 (Balderic, lib. I, cap. 60) et, 1139 (Gloss. top.) — Forme, avec les communes de Doignies et Mœuvres, un enclavement dans le Pas-de-Calais. — Dépendance de Boursies : hameau de Demicourt. — Contenance territoriale 736 hectares. — Population 794 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux, marneux sur divers points.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine.* Village construit sur la chaussée romaine de Cambrai à Amiens (Congrès arch., t. XXII, p. 448). — Débris de maçonnerie et tuiles romaines remarquées à Louverval. | *Moyen-âge.* L'église conserve le chef de St-Ouen, mort en 683. — Pélerinage à St-Ouen pour la guérison des maux d'oreilles.

HISTOIRE : Etait la propriété de l'évêque Dodilon qui, en 887, le donna à l'église Notre-Dame de C. (Balderic, lib. I., cap. 60). — Détruit presqu'en entier par un incendie en 1798. — Cambresis en 1789, à l'exception d'une partie appartenant à l'Artois, bailliage de Bapaume (Notes hist. 63).

BOUSSIÈRES. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la route du Câteau, 10 kil. E. de Cambrai, canton de Carnières. — *Busière,* 1133 (Carpentier). — *Busseriæ,* 1074 (Ms. nº 1095), 1166 (Gloss. top.) et, 1254 (Arch. de St-Julien, rec. d'anc. titres). — *Boussières,* 1322 (Pouillé de St-Julien). — Hameau : le Fresnoi. — Contenance territoriale 453 hectares. — Population 912 habitants.

GÉOLOGIE : Sol de nature marneuse à l'Est du ravin de Beauvois à Rieux et à droite du riot des Mules, argileuse au chemin de Quiévy et vers le Fresnoi. Extraction de pierre calcaire blanche au chemin d'Avesnes-lez-Aubert.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine.* Restes de constructions, maçonnerie et tuiles, signalés à l'extrémité Est du territoire, au lieu dit Marché-Colette. | *Moyen-âge.* V. FRESNOI (le). | *Ep. moderne.* Eglise bâtie en 1762 ; la tour de style ogival date de 1572 ; est semblable à celle de Carnières.

HISTOIRE : 1057. Son autel concédé à l'église de C. par l'évêque Liébert (Gloss. top.) — Le village appartenait au chapitre Ste-Croix de Cambrai. — 1600 environ. Une épidémie emporte la majeure partie des habitants. — 1631, 16 juin. Donation par Martin Défontaine et Marie Couvez, sa femme, de deux mencaudées de terre, à l'église et aux pauvres du lieu (Notes hist. p. 64).

BOUSSIÈRES (riot de), au terroir de Boussières.

BOUSSONCHIAU, lieu dit, près de Vinchy, XIIIe siècle (Ms. n° 1098).

BOUT DE L'EAU, ruisseau à Solesmes.

BOUT DES LONGS RIDEAUX, lieu dit, à Gouzeaucourt, sentier d'Heudicourt.

BOUT DU OUI, lieu dit, à Ors.

BOUT DU PRÉ, lieu dit, à Esne, à l'O. de la route de Guise.

BOUTRIAUX (les), lieu dit, à Naves, au N.

BOYAU DE LEU, lieu dit, à la Groise, chemin des Onze.

BRACHEUX ou **BRACHEUL**, domaine et bois à Masnières, en grande partie défriché. — *Bracheul*, 1074 (Ms. n° 1095). — *Bracheolum*, 1170 (Gloss. top.) et, 1209, L. G. (Gloss. top.) — *Domus de Bracheul*, propriété de St-Lazare, XIIIe siècle (Ms, n° 933).

BRACHEUX-FOSSÉ (le), au terroir de Masnières.

BRAGARDES (les), portion de terroir à Awoingt.

BRAISETTES (les), bois et lieu dit, à Romeries, tenant au Blanc-Riez.

BRANCHE D'ENFER, lieu dit, à Vertain.

BRANDILLONS (les), lieu dit, à Anneux, contre Fontaine-Notre-Dame.

BRANTIAUX, écart, commune d'Escaudœuvres, route de Valenciennes. — lieu dit, à Escaudœuvres et à Thun-L'Evêque. — Fonds de Brantiaux, lieu mal famé.

BRASERES, l'un des moulins de Selles. V. SELLES (moulins de).

BRAYES (les), lieu dit, à Blécourt et Tilloi, au S. du chemin de Sancourt à Aire.

BRAYETIEL, maison et lieu dit, entre Escaudœuvres et Thun-L'Evêque, payait une redevance à l'évêque, XIVe siècle (Ms. n° 1025), V. BRANTIAUX.

BRAY MARESCH, près de Cambrai, XIVe siècle, appartenait à l'évêque (Ms. n° 1029.)

BREBIS (champ à), lieu dit, à Honnecourt.

BRECHIES, lieu dit, près de St-Vaast, XIVe siècle (Ms. n° 1027).

BREDOUILLE (la), lieu dit, à Boussières, traversé par le chemin de Bévillers à Avesnes-lez-Aubert. — Lieu dit, à Rumilly, près de la chaussée de Bonavis.

BREDOUILLE (riot), au terroir de Clary.

BRIASTRE. TOPOGRAPHIE : Commune sur la Selle, 19 kil. E. de Cambrai, canton de Solesmes. — *Briastrum*, 1030 (Balderic, lib. III, cap. 44) et, 1296 (Carpentier). — *Briastre*, 1095. — (Carpentier). — *Briastra*, 1142 (Gloss. top.) — Contenance territoriale 664 hectares. — Population 958 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux. On trouve du silex à la surface sur le coteau de la Selle.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Petite église sans valeur.

HISTOIRE : Appartenait dans les premiers temps au Cambresis; réuni dans le cours du XII[e] siècle au Hainaut, à l'exception de quelques mouvances ressortissant au Cambresis. En 1789, la majeure partie appartenait encore au Hainaut; mais la paroisse était du diocèse de Cambrai (Notes hist. 71). | Armoiries : *Echiqueté d'or* à l'écusson *en abyme de gueules*. (Carpentier III. p. 321).

BRIASTRE (moulins de), sur la Selle, l'un appelé *Moulin d'En-Haut* par opposition au moulin qui existait près de celui-ci et appelé *Moulin d'En-Bas*. Le premier était bannal pour les habitants de Briastre et de Viesly. — 1402 (Mém. pour M. l'abbé de Carondelet, seig. de Briastre, contre les habitants de Briastre et de Viesly, 1778).

BRIGADE (la), lieu dit, à Basuel.

BRIMEUX, ancien fief, commune d'Esne, au S. du village.

BRIN DE DIALE, lieu dit, à Awoingt, au S. du chemin de Cattenières.

BRIQUE (la), ferme isolée, à Câtillon, sur la droite de la Sambre, près d'Ors; incendiée, non reconstruite.

BRIQUE (la), lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert et Rieux.

BRIQUE (la), héritage démoli, au marais d'Escaudœuvres.

BRIQUERIE, près de Cantaing, 1774 (Carte Olivier).

BRIQUETERIE (la), lieu dit, à Solesmes et à Bantigny, entre les chemins de Blécourt et de Cuvillers.

BRIQUETTE (la), lieu dit, à Montigny,

BRISEUX, bois et écart, commune d'Esne, au S. du village.

BROCHON (au chemin du), lieu dit, à Haussy.

BRUIÈRE, ancienne seigneurie, près de Bertry, 1315 (Carpentier III, 571). — *Bruyère*, 1286 (Carpentier). — *La Bruyère*, 1774 (Carte Olivier).

BRULE (le), bois, près Cantaing, 1542. Défriché. (Ms. n° 884).

BRULE (le), lieu dit, à Fontaine-au-Pire.

BRUNETEL, ancien fief, à Ramillies, 1774 (Carte Olivier).

BRUYÈRES (les), lieu dit, à Carnières, Briastre, Ligny, Sommaing, St-Martin.

BRUYÈRES (riot des), à Maretz et à Caudry.

BRUYÈRE DE BERMONT, lieu dit, à Vendegies-sur-Ecaillon.

BRUYÈRE DE SEPMERIES, lieu dit, à Vendegies-sur-Ecaillon.

BRUYERETTE (la), lieu dit, à Vendegies-sur-Ecaillon, traversé par la route du Câteau à Valenciennes.

BUAT, ferme, à Capelle, 1 kil. E. du village. — *Canton de Buat*, lieu dit, même commune.

BUF (le), lieu dit, à Câtillon.

BUFONTAINE, lieu dit, à Paillencourt.

BUINKESNE, près de Maretz, 1221 (Gloss. top.)

BUISSON (le), lieu dit, à Awoingt, Séranvillers, Carnières, Cagnoncle, Clary, Ribécourt.

BUISSON-BOULET, à Gouzeaucourt, près du riot des Quinze, vers Banteux.

BUISSON-BRUNEAU, à Esne, à l'E. et contre la route de Guise.

BUISSON-CHAUD, à Bévillers et Troisvilles.

BUISSON-COTTIN, à Marcoing, au ravin du bois Couillé.

BUISSON CROQUE-POUX ou GROSEILLIER, à Bertry, Busigny, Audencourt. (Croque-Poux signifie groseillier à maquereaux).

BUISSON DE LA DEMI-LIEUE, au Câteau, chemin de Troisvilles. — Appelé aussi *Buisson de Troisvilles*.

BUISSON DE LA PAIX, à Villers-Plouich.

BUISSON DU BLANC LEVRIER, à Honnecourt.

BUISSON DU DIABLE, à Banteux et Villers-Plouich.

BUISSON DU TROU A BAUDETS, au terroir d'Esne.

BUISSON GOURDAIN, à Gouzeaucourt.

BUISSON JACQUOT, à Selvigny, domaine de Sorval. La tradition y place le théâtre d'un sanglant combat sans lui assigner aucune date (Notes hist. 581).

BUISSON JEAN-CLAUDE, à Viesly, chemin d'Inchy.

BUISSON JEAN-GOSSE, à Câtillon, chemins d'Ors et de Landrecies.

BUISSON L'ABBAYE, à Gouzeaucourt.

BUISSON L'ABBESSE, à Villers-Guilain.

BUISSON LE CHAT, à Gouzeaucourt, sentier de Trescaut.

BUISSON-PAMART, à Mazinghien, chemin du Câteau.

BUISSON-RASOIR, à Villers-Guilain, chemin du Câtelet.

BUISSON-ROQUET, à Villers-Guilain.

BUISSON STE-CATHERINE, à St-Benin et au Câteau, chemin de l'Arbre-de-Guise.

BUISSON TAQUET, à Villers-Guilain.

BUREAU (ravin), au terroir de Bantigny.

BURIDAM, près de Selvigny, 1774 (Carte Olivier).

BURLET, terre à Hem-Lenglet, tenant à un endroit nommé *Berleunt* et à une marnière, etc. — 1307 (Gloss. top.)

BUSE (champ de la), à Anneux, chaussée de Bapaume.

BUSES (les), GRANDE ET PETITE, fermes isolées à Fontaine-Notre-Dame, 3 kil. E. du village, vers Prémy.

BUSIGNY. **TOPOGRAPHIE** : Commune sur le ruisseau le Riot de la ville, 24 kil. S.-E. de Cambrai, canton de Clary. — *Busignies*, 1129 (Carpentier). — Station du chemin de fer de Busigny à Somain. — Dépendances du territoire : Hameau de Malmaison, Petit-Cambresis, Haie Méneresse (en partie) ou Tout-y-Faut, bois de Busigny, Fontenelle, Malmaison, Berlemont ; étangs du Flaquet, de l'Hermitage ; viviers Coulotte, Milieu, aux Cerfs, etc. — Contenance territoriale 1621 hectares. — Population 3412 habitants. — Dans les bois de Busigny, une fontaine dont les eaux se précipitent à peu de distance de leur source, dans une excavation qui communique aux sources de la Selle, éloignées de 2 kil. (Notes hist. p. 75). — Au XIIIe siècle, les dépendances de Busigny étaient plus étendues. Elles se composaient en hameaux, fiefs ou dépendances de Becquignies, Berlemont ou Berlaimont, Cans des Caufours, Fontenelle, Germignies, Haubert ou Hamberfay, Malmaison, Nuevile, Peruel, Rués, Sart-les-Noirs, Trau-Dame-Agnès, Vaus (Bul. hist., t. IV, p. 223. A. Le Glay).

GÉOLOGIE : Sol généralement glaiseux, particulièrement dans le village ; il est glaiseux et sablonneux près du château, en allant vers Becquigny et le bois de Busigny. Sable et grés exploités au chemin d'Honnechy, près du moulin.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Dans les bois de Busigny, découverte en 1847, 1848 et 1849 : Murailles de plus d'un mètre d'épaisseur, motte, dalles, tuiles, monnaies en argent, statuette en bronze,

tuiles romaines, voie romaine, puits sur le bord de la route, pierre à rigole, fondements de construction, caves (Bul. hist., t. V, p. 77, E. Bouly). Au Mont-au-Câtelet, souterrain dans lequel on a trouvé des dalles en grés, des tuiles de l'époque, des médailles oxidées, des mors de brides et une petite statuette en bronze (Les Souterrains de C., p. 110, et Bul. hist., t. IV, p. 241, E. Bouly). — La chaussée romaine dite Brunehaut, de Bavai à Vermand, traverse le territoire sur une longueur de 610 m. | *Ep. moderne.* Eglise en briques sur gresserie, six piliers carrés à l'intérieur. Tour subitement écroulée et reconstruite en 1831, flèche en charpente recouverte en ardoises.— Chapelle isolée, dite de St-Urbin, voisine d'une fontaine fréquentée par toute espèce de fiévreux et spécia-le jour de St-Urbin.

HISTOIRE : Anciennes provinces Hainaut et Cambresis. — Avait jadis un château défendu par plusieurs tours et de fortes murailles. Au XIe siècle était un repaire de voleurs (Ms. n° 884). Pris en 1094 par l'archidiacre Gaucher. — Possédait un hospice dont la principale destination était de loger les pélerins. Ses biens furent réunis à ceux des pauvres du lieu (Bul. hist., t. V, p. 145, Jules Le Glay). — 1201. Loi de commune donnée par Gille avoué de Busigny (Bul. hist., t. IV, p. 218). — Epitaphe remarquable, qui se voyait dans l'ancienne église, de Gille de Chin, chevalier de haut prix, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415 (Carpentier III, p. 343;— Bul. hist , t. I, p. 37, A. Le Glay ;—Notes hist., p. 74). | Armoiries *: parti*

de St-Aubert et *d'or à trois faces de gueules chargées de billettes d'or* (Carpentier III, p. 342).

BUSIGNY (bois de), commune de ce nom. En partie défriché.

BUSSON (voie de), près de Noyelles, XIIIe siècle (Ms. n° 1098).

BUT (le), lieu dit, à Ligny appelé aussi *au chemin du moulin*, tient à la route d'Esne à Busigny.

BUTRY, ferme, détruite au S. de Maretz, 1733 (Glòss. top.)

C

CADO (riot), à Abancourt, à l'E. du village.

CAGNONCLE. TOPOGRAPHIE. Commune au S. de la chaussée Brunehaut, 6 kil. E. de Cambrai, canton Est. — *Cagnoicle* et *Canicula*, 1098 (Ms. n° 1035). — *Caiunculum*, 1123 (Gloss. top.) — *Canoncle*, 1257 (Pouillé de St-Jean). — *Caignoncles*, 1328 (Pouillé de St-Julien). — Contenance territoriale 607 hectares. — Population 861 habitants.

GÉOLOGIE : Le sol est marneux au-dessus du torrent de l'Erclain, vers le territoire d'Escaudœuvres et au-delà du chemin de Carnières. On extrait, sur ce dernier point, de la pierre calcaire blanche assez dure. Il est argileux vers Cauroir.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Vestiges de construction découverts à Flozies, au bout du chemin de l'*Arbre de l'Masière* (Ind. C., p. 11, et Notes hist. p. 78). — Découverte dans le même lieu, en avril 1839, de huit tombes antiques (Mémor. sur C., t. II, p. 329). | *Ep. moderne*. Eglise et clocher portent la date de 1579.

HISTOIRE : Commune régie par une coutume particulière tirée en partie de la loi salique et rédigée de nouveau en 1300. Etait encore, en 1123, une

annexe de la paroisse de Naves (Gloss. top. et Notes hist., p. 77). — Avouerie supprimée en 1242 (Carpentier). — 1555, 1er février. Eglise incendiée par une troupe effrénée. Nombre d'habitants qui s'y étaient réfugiés périrent dans les flammes (Notes hist. 78). — 1793, 17 octobre. Le représentant du peuple, Joseph Lebon, fait arrêter le maire et les officiers municipaux de Cagnoncle. Les habitants étaient accusés de *lâcheté ne résistant pas même à un seul ennemi* (Histoire de la municipalité de C., t. I., p. 305, E. Bouly.)

CAILLAUX (champ à), à Niergnies, entre le chemin de Lesdain et celui de Crèvecœur.

CAILLE (riot de la), à Villers-Guilain, se joint au ravin de la Tarquette.

CAILLOUX (les), lieu dit, à St-Souplet et Saulzoir.

CAILLOUX (fontaine à), à Câtillon.

CAILLOUX-VA, lieu dit, à Esne, au S. du chemin de Busigny.

CALCEIA GIGANTIS, *le cauchie del Gayant* (chaussée de Gayant ou Géant), près du fossé et du moulin de Vaucelles. — 1214 (L. G. Gloss. top.)

CALENNES (les), lieu dit, à Maretz.

CALVAIRE (riot du), à Bévillers, traverse le chemin d'Avesnes-lez-Aubert.

CALVAIRE DE LA PORTE ROBERT. Planté à l'expiration du Jubilé universel 1776 et à la suite d'une mission commencée le 27 mai. — Supprimé à

la révolution. — Relevé à la restauration du culte. — Abattu de nouveau en 1830 (Mon. relig. de C. 242).

CAMAIN (le), lieu dit, à Malincourt, terre de l'ancien domaine de la Couronne.

CAMBRAI. — TOPOGRAPHIE : Ville sur l'Escaut, à 0° 53' 32" de longitude orientale de Paris, à 50° 10' 37" de latitude N., place forte de 2e classe, chef-lieu du 4e arrond. du dép. du Nord, siége d'un archevêché, chef-lieu de S.-Préfecture et d'un Tribunal de 1re instance, à 48 kil. S. de Lille, 28 S.-O. de Valenciennes, 64 N.-E. d'Amiens, 36 E.-S.-E. d'Arras, 20 S.-E. de Douai et 144 N. de Paris. — Station du chemin de fer du Nord, embranchement de Somain à Busigny. — Contenance territoriale 1651 hectares. — Population 22,557 habitants. — *Cameracum* (Itinéraire d'Antonin). — *Civitas cameracensium*, au temps d'Honorius (Notice des dignités de l'Empire).

GÉOLOGIE : Ville bâtie sur le versant d'un coteau dit le Mont-des-Bœufs ou de St-Géry, assis sur un vaste banc de pierre calcaire blanche amplement exploité dès les temps les plus reculés. Fond des carrières sur le haut de la ville, Place-au-Bois, se trouve de 20 à 25 m. du sol, et vers le bas, aux abords de l'Escautin, à quelques m. seulement. Dans ces cryptes se rencontrent des couches glaiseuses, un peu de grés et de sable. Quelques nappes d'eau provenant de sources et d'infiltrations, s'y rencontrent également. Le sol du territoire, composé pour les couches tertiaires d'un

mélange d'alumine, de silice et de calcaire, est généralement argileux à la surface ; par exception, on trouve de la glaise vers Niergnies et Awoingt; un peu de sable au chemin de Walincourt; sable en plus grande quantité entre la rue St-Ladre et le chemin de Crèvecœur; terres marneuses vers Escaudœuvres et Ste-Olle.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. celtique*. Près de la ville, deux *men-hirs*, nommés les *Pierres Jumelles*, de 3 m. 60 c. de longueur sur 40 à 50 c. d'épaisseur, du poids de 9,000 kil. chacune (Mém. de C. W., t. XIX, 2e partie). On a trouvé dans leur voisinage des objets de sacrifice; des monnaies gauloises, cinq en bronze aux types de l'homme, du lion, du cheval et du coq ; une en or, avec des caractères symboliques. Ces médailles sont conservées au cabinet de M. V. Delattre (Revue Camb., t. III, p. 279). | *Ep. gallo-romaine*. Objets trouvés près des Pierres Jumelles : En 1785, une médaille de Lucinius et une inscription indiquant qu'un monument y fut élevé au proconsul Canusius, sous l'invocation de Mercure (Ind. C., p. 37). — Antiquités recueillies en 1852, 1853 et 1857, sous le sol de l'ancienne métropole et terrains environnants : Clefs, statuettes de Jupiter, de Bacchus, d'Apollon, etc., cuillères, couteaux, fibules, objets de toilette, fragments de casques et d'armures, plaque de ceinturon et boucle, tuiles et poteries romaines, tombeaux avec des ossements, un petit aqueduc dont la voûte est formée de tuiles romaines, monnaies de bronze au type de Septime - Sévère, une chevalière avec intaille en pierre bleue; un peigne à double rangée de dents,

deux coqs à l'une de ses extrémités (Mém. de C., t. XXVI, p. 400. C.-A. Lefebvre). | *Moyen-âge*. De vastes souterrains creusés dans la pierre calcaire et sous la partie haute de la ville. Escaliers de descente d'une construction remarquable, les uns à plein cintre et redans, les autres voûtés en ogive (Les Sout. de C.) — Chapiteau de l'ère romane secondaire, trouvé en 1858, sous le sol de l'ancien *hôpital de St-Jacques-le-Mineur*. Déposé au musée de Cambrai (Mém. de C. t. XXVI, p. 405, A. Bruyelle). — Deux substructions en ogive, du XIIIe siècle, rappelant les maisons de cette époque, l'une Place-au-Bois, n° 46, l'autre rue de l'Arbre-d'Or, n° 8. — Du même siècle, les caves du pensionnat des *Bernardines* dont les murs en pierres dures et en ogives sont dans un état de conservation parfait. — Une muraille percée d'ouvertures en ogive pour l'écoulement des eaux du moulin de Selles, également du XIIIe siècle. — Ancienne *église des Récollets*, XIVe siècle, actuellement le *magasin à fourrages;* nef soutenue par six forts pilastres et deux demi-pilastres liés entr'eux par huit ogives. A la naissance du plafond, des figurines sculptées dans la charpente. Jubé formé de quatre colonnes en grés, adossé au grand portail. — Du même siècle, la porte ogivale de l'*hôtel St-Pol*, construit par Loys de Luxembourg, et où fut conclue la *Paix des Dames*. — *Pierre tumulaire du cardinal Pierre d'Ailly*, évêque de C., 1420, tirée du sol de l'ancienne métropole; on y voit la figure du cardinal couché. Conservée au musée de C. — *Beffroi St-Martin*, 1447, pour la partie infé-

rieure de style ogival, et 1746 pour la partie supérieure qui est terminée par un dôme. Hauteur 61 m. Pendant la réparation en sous-œuvre du beffroi, 1861, découverte à la façade, un peu au-dessus des premiers auvents en ogives, d'un *Agnus Dei* en cire, au nom du pape Urbain VI. Replacé dans l'intérieur du clocher, derrière la pierre primitive.—*Ferme de l'Hôtel-de-Ville*, ou chambre fermée aux archives; on y lit la date de 1473. — Chapelle ogivale construite en 1526 dans le *Refuge de Vaucelles*, rue de Vaucelette. — *Porte de St-Sépulcre*, ouverte en ogive, XVe siècle, flanquée de deux tours à l'extérieur. — *Porte de la Citadelle*, construite en 1543. — *Tour des Arquets*, substruction en ogive. — Au *Château de Selles*, galeries souterraines, cellules en ogives et à nervures, du XVIe au XVIIe siècle. — *Grille du chœur de la chapelle de l'hôpital St-Julien*, curieux monument du XVIe siècle, totalement en pierres bleues, découpées et à jour, même la quille mobile qui forme la porte, de 13 m. environ de longueur sur 5 d'élévation. On y lit le millésime MDLI (Bul. hist., t. II, p. 294; — Mém. de C. W., t. XVII, 2e partie, 269; — Mon. relig. de C., 183). — *Porte Notre-Dame*, reconstruite par les Espagnols dans la seconde moitié du XVIe siècle; toute en gresserie ornée de pointes diamantées. — *Palais archiépiscopal*, XVIIe siècle : Il en reste un portail composé d'une grande arcade surbaissée, et deux arcades cintrées et plus petites soutenues par quatre colonnes doriques. Sous chacune de ces arcades s'ouvre une porte; celle du milieu, légèrement ogivale; celles des côtés, cintrées. Sculp-

tures représentant, en manière d'arabesques, des anges, des oiseaux, des fruits, etc. Inscriptions : *A clave justitia. A Gladio pax.* — *Eglise des Jésuites*, XVIIe siècle : plan oblond. Voûtes reposant sur deux rangs de colonnes d'ordre composite. Sculptures d'une grande richesse. — *Mont-de-Piété*, construit en 1623 ; a conservé son aspect primitif. — *Eglise métropolitaine :* L'antique et belle métropole a été démolie en 1796; l'admirable clocher, qui avait échappé à l'œuvre révolutionnaire, s'est écroulé en 1809. L'église métropolitaine actuelle est la chapelle de l'ancienne *abbaye de St-Sépulcre*, du XVIIe siècle. Plan en forme de croix, longueur 80 m., largeur 21 m.; profondeur des chapelles du transsept, 11 m.; toiture incendiée en 1859 et non rétablie. Portail en placage élevé en 1703 et composé de deux ordres superposés ; sculptures détériorées dans une réparation en 1825 ou en 1826. A l'intérieur, arcades et pieds-droits ornementés, *monument* élevé en 1826, à l'*archevêque Fénelon*, statue remarquable due au ciseau de David d'Angers. *Monument* érigé en 1848, à l'*évêque Belmas*, statue du même auteur. Peintures tirées de l'église lors de son incendie : *Notre-Dame-de-Grâce de Cambrai*, tableau en bois de cèdre, apporté de Rome à Cambrai en 1440; représente la Vierge portant l'Enfant Jésus sur ses bras. La tradition populaire l'attribue à St-Luc; il est en grande vénération (Arch. hist. du Nord, 2e série, t. V, p. 225; — Bul. hist., t. II, p. 107, E.-J. Failly; — Ibid, p. 216, A. de Baralle). Neuf belles grisailles d'après Rubens, dues au pinceau de

Geraeert, d'Anvers, de 1756 à 1760. — *Eglise de St-Géry*, ancienne *collégiale de St-Aubert*, 1728 à 1745. Plan en forme de croix. Longueur 88 m., largeur 20 m. A l'intérieur quatre colonnes corinthiennes en pierre bleue, hors de proportions architecturales, supportent le dôme de l'édifice. Sous l'orgue, un jubé en marbre blanc, très-remarquable, achevé en 1550 et provenant de l'ancienne église. Un tableau de Rubens, le *Christ au Tombeau*, improprement appelé la *Descente de Croix*. Divers autres tableaux sur la vie du Sauveur, par Arnould de Vuez, peintre flamand. Vingt stalles richement sculptées dans les boiseries du chœur (Mém. de C., t. XVII, W., 2e partie, p. 327). Clocher avec flèche, élevé sur le porche; hauteur 76 m.; l'un des points de repére de la triangulation et du nivellement du bureau des longitudes. — *Hôtel-de-Ville :* La façade présente une sorte de colonnade à deux ordres superposés; a été construite en 1786, sur les plans d'Antoine (Jacques-Denis), architecte de l'hôtel des monnaies de Paris; les sculptures sont d'un artiste cambresien, nommé Bottiaux (François-Joseph). *Deux statues mauresques* dites *Martin* et *Martine*, placées ou restaurées en 1510 et rétablies de l'ancienne façade aux deux côtés du campanille actuel, pour frapper l'heure sur la cloche, qui date de 1690 (Revue camb., t. I, p. 297, A. De Baralle; — Mém. de C. t. XXVI, 1re partie, A. Wilbert; — Arch. hist. du Nord, 3e série, t. VI, p. 337, A. Dinaux). — *Monument de l'archevêque Vander-Burch*, dans la chapelle de sa Fondation : Belle statue en marbre blanc, XVIIe siècle,

attribuée à Duquesnoy, représentant le prélat couché et comme endormi, coiffé de la mître et vêtu de la chappe et du rochet. A droite et à gauche, deux statues, l'Espérance et la Charité. — Au *faubourg St-Druon*, *église* en construction, style roman du XII[e] au XIII[e] siècle, mêlé de réminiscences grecques; plans de M. Henri De Baralle, architecte. — Egalement en construction depuis 1854, nouvel *Hôpital St-Julien* élevé rue St-Lazare, et sous la direction de M. A. De Baralle, architecte des Hospices.

HISTOIRE : Origine de la ville, inconnue. On présume qu'elle a dû sa formation à quelque bourgade établie sur les rives de l'Escaut. Cambrai du mot latin *Camera* ou du mot gaulois *Cambres*, qui signifie *chambre*, *carrière*, tiendrait son nom des nombreuses carrières ou chambres souterraines pratiquées sous son enceinte et dont l'existence est aussi ancienne que la ville. — Connue des Romains et citée dans l'*Itinéraire d'Antonin* sous le nom de *Cameracum*. — Après la destruction de Bavai en 385, C. devint la capitale des Nerviens et l'une des quatre villes de la seconde Belgique. Prise sur les Romains par les Alains et les Suèves. — Est de nouveau saccagée vers l'an 380 par le tyran Maxime. Prise par les Goths et érigée en capitale de tout le pays. — 447. Clodion s'en empare et y détruit les Romains ; il en est chassé par Aétius, général romain (Balderic, lib. 1, cap. 3). — 500. Réintroduction du Christianisme (Ibid. cap. 4). — 509. Ragnacaire et Reigner y périssent de la main de Clovis

leur parent (Anquetil, Hist. de France). — Premières monnaies de Cambrai paraissent remonter au temps de Ragnacaire (C. Robert, numismatique de C.) — 525 environ. Fondation de l'église Notre-Dame (Ms. n° 658, art. 1er). — 558. Le siége épiscopal est transféré à C. — 584. Frédegonde y donne le jour à Clotaire II. — 680. Est conquise par le maire du palais Ebroin; reprise par Pépin de Héristal. — 718, 20 mars. Après la bataille de Vinchy, Charles Martel s'en empare sur Chilpéric II (Ms. n° 907. p. 15). — 776. Concessions par le roi Charlemagne à la ville de C.; premières fortifications de la ville. — 884. Passe sous la domination de l'empire d'Allemagne. — 869. Charles-le-Chauve, roi de France, en devient maître. — 880, 28 décembre. Est envahie par les Normands (Balderic, lib. I, cap. 59). — 890. Agrandissement de son enceinte par l'évêque Dodilon (Ibid. cap. 64). — 941. Droit de battre monnaie accordé aux évêques (Mém. pour l'archev., pièce n° 3, et Balderic, lib. I, cap. 76). — 953, 6 avril. Invasion des Huns ou Hongrois (Balderic, lib. I, cap. 74). — 956 environ. Première tentative des Cambresiens pour l'*affranchissement de la Commune*. — 983. Création des *Pairs* du Cambresis et des *Francs-Fiévez* (Carpentier, I, chap. 9 et III, chap. 5). — 1007, 22 octobre. L'empereur Henri II cède aux évêques le comté du Cambresis (Mém. pour l'arch., pièce n° 7). — 1076. Premières bases de la *Commune*. — 1080. L'évêque Gérard II fait entourer la ville de fossés profonds; il relève ses murailles et les munit de tours solides (Chron. de

Cambrai, au rec. des hist. de France, t. XIII, p. 478). — 1094. Diocèse d'Arras distrait de celui de C. — 1110. Othon IV annule tous les priviléges accordés aux habitants et les prive de la juridiction qu'ils s'étaient arrogée sous le nom de *Paix* (Mém. pour l'archev., pièce n° 18). — 1130. Séjour momentané du pape Innocent II. — 1150. Le comte Robert s'empare de la ville. — 1158, 14 octobre. Traité de paix conclu à C. entre le roi de France et le roi d'Angleterre. — 1182, 21 mai. L'empereur Fréderic détruit la *Commune* (Mém. pour l'archev, pièce n° 15). — 1184. Première loi écrite donnée par le même empereur à la ville de C. et à tout le Cambresis (Ibid. pièce n° 16). — 1226. Fréderic ordonne que le beffroi élevé par les habitants sera détruit et leurs titres remis à l'évêque (Ibid. n° 22). — 1227. Promulgation de la loi Godefroy qui réorganise la *Commune* sur de nouvelles bases (Ibid. pièce n° 23). — 1339. Edouard III, d'Angleterre, met le siége devant C.; il est forcé de se retirer. Application de l'artillerie à C. (Arch. hist. du Nord, 3e série, t. IV, p. 184). — 1377, décembre. L'empereur Charles IV et son fils Venceslas, roi des Romains, viennent à C. — 1382. Charles VI, roi de France, après la victoire de Rosebecque, séjourne en cette ville. — 1385. Double mariage célébrés à C. des enfants du duc de Bourgogne avec ceux du duc de Bavière. — 1440. Translation de Rome à C., de l'image miraculeuse de Notre-Dame-de-Grâce. — 1476. La ville est livrée aux troupes de Louis XI qui s'y rend en personne. — 1478. Le même roi vient en

pélerinage à C. (Carpentier, 1re partie, chap. 10). — 1479, avril. La ville est surprise par les Bourguignons. — 1483, 1er février. L'empereur Maximilien d'Autriche séjourne à C. — 1507. Impression à Paris, par Simon Vostre, libraire, des *Heures de Cambray*, avec figures (Arch. hist. du Nord, 3e série, t. III, p. 103). — 1508, 10 décembre. Ligue arrêtée à Cambrai contre les Vénitiens (Ibid., p. 556). — 1510. Erigée en duché par l'empereur Maximilien (Mém. pour l'archev., pièce n° 68). — 1524. Premier livre imprimé à C., *Voyage de Lesaige, de Douai à Jérusalem* (Arch. hist. du Nord, t. I, p. 14). — 1529, 24 juillet. *Paix des Dames* conclue en cette ville. — 1535, 16 août. Eléonore d'Autriche, reine de France, vient à C. avec sa sœur, la reine de Hongrie. — 1538. Paix arrêtée à C. entre le roi de France et l'empereur Charles-Quint. — 1543. Erection de la citadelle par Charles-Quint (Mém. pour l'archev., pièce n° 72). — 1553, 7 septembre. Henri II, de France, met le siége devant C., qu'il abandonne. — 1559. L'église de C. est séparée de la province de Reims et érigée en métropolitaine. — 1574, 28 avril. Homologation des *Coutumes de C.* par l'archevêque Louis de Berlaimont (Mém. ibid., pièce n° 78 bis). — 1576. Bauduin de Gavre, baron d'Inchy, surprend la citadelle. — 1580, mars. Le gouverneur d'Inchy livre la ville aux confédérés. — 1581. C., cernée par les Espagnols, est délivrée par le duc d'Anjou. — 1594, 2 août. Le roi Henri IV vient à C. et y expédie des lettres qui ratifient le traité de Dieppe. — 1595, août. Le comte de Fuentès,

commandant les armées espagnoles, s'empare de la ville sur Balagny, qui en avait usurpé la souveraineté (Arch. hist. du Nord, t. IV, p. 335, et Mém. de C., t. III, p. 33, A.-F. Hurez. Vue de la prise de C., Revue camb., t. III, p. 284). — 1649. Est investi par le comte d'Harcourt, forcé de lever le siége (Arch. hist. du Nord, 2e série, t. I, p. 167, et t. IV, p. 455). — 1657, 28 mai. — Turenne échoue dans une attaque contre la ville. — 1677, 22 mars. Louis XIV se rend maître de C. qui est définivement réunie à la monarchie française; y fait rétablir et compléter par Vauban le système des fortifications de la ville, œuvre du chevalier Deville (Mém. de C., t. VII, page 69, et t. XIV, p. 367). — 1680, 8 août. Le même roi revient visiter la ville (Arch. hist. du Nord, 3e série, t. I, p. 470). — 1702, 20 août. Le siége du parlement est transféré de Tournay à C. Cinq années après il fut fixé à Douai. — 1720-1725. Congrès tenu à C. pour la pacification de l'Europe (Arch. hist. du Nord, 3e série, t. IV. p. 67 et Mém. de C., t. XXVII, p. 129, C.-A. Lefebvre). — 1774, 4 mai; 1745, 7 mai; 1747, 30 mai. Le roi Louis XV. vient à C. à l'occasion des campagnes de Flandre. — 1791, 19 janvier. Création du tribunal de commerce. — 1793, avril. Les Autrichiens se présentent devant C. — 1794, mai et juin. Séjour à Cambrai, de Joseph Lebon. — 1795, 5 novembre. Création du tribunal correctionnel. — 1800, 18 mars. Création du tribunal de première instance. — 1815, 23 juin. Après un simulacre de résistance, la ville se rend aux troupes alliées; le roi

Louis XVIII y entre trois jours après (Arch. hist. dn Nord, t. I, p. 335). — 1827, 4 septembre. Le roi Charles X visite C. (Voyage décrit par M. Ch. Du Rozoir). -- 1833, 7 janvier. Le roi Louis-Philippe y séjourne avec les princes ses fils. — 1841. Le siége de C. est rétabli en métropolitain avec l'église d'Arras pour suffragant. — 1858, juillet. L'embranchement du chemin de fer du Nord, ligne de Somain à Busigny, par Cambrai, est livré à la circulation.

PAROISSES ANCIENNES DE CAMBRAI : 1° *St-Vaast*, fondée au XI[e] siècle ; 2° *St-Gengulphe*, vers la fin du XI[e] siècle ; 3° *St-Géry :* 4° *Ste-Croix*, existait au XI[e] siècle ; 5° *St-Martin* ; 6° *Ste-Marie-Madeleine*, existait au XI[e] siècle ; 7° *St-Georges*, érigée au XI[e] siècle ; 8° *St-Nicolas* ; 9° *St-Aubert* ; 10° *Ste-Elisabeth*, vers 1240 ; 11° *St-Sauveur* ; 12° *St-Louis de la Citadelle*, en 1662.

PAROISSES CONSTITUTIONNELLES CRÉÉES EN 1791 : 1° *Notre-Dame* ; 2° *St-Géry* ; 3° *St-Sépulcre*.

PAROISSES ACTUELLES : *Notre-Dame* et *St-Géry*.

Les armoiries de la ville de C. sont *d'or à l'aigle éployée de sable, cerclée, becquée, languée, membrée, de gueules, chargée en cœur d'un écusson d'or à trois lions d'azur, sommée d'une couronne de comte, ayant pour tenants deux anges, avec ces mots sur une banderolle :* LA VILLE DE CAMBRAI. Avant l'érection de la ville en Duché (1510, les armes de C. portaient, comme comté, *trois lions d'azur sur champ*

d'or. (Dict. hist. de C., p. 29, et Carpentier III, 349). *V. les articles spéciaux. (Consulter :* Carpentier, hist. de C.; — Dupont, hist. de C.; — E. Bouly, hist. de C.; — Mém. de C., t. IV, p. 156, Précis hist. et hommes recommandables, E. Dibos; — Ibid., t. VII, p. 109-211, Bibliog. camb., A. Dinaux; — Arch. hist. du Nord, t. III, p. 128, Trouvères camb., A Dinaux; — Mém. de C., t. VIII, p. 201, Monnaies du Camb., A. Tribou; — Ibid., t. X, p. 141, Communautés de femmes, Clément-Hémery; — Ibid., t. XII, p. 125. — Ms. de la Bib. com., A. Le Glay; — Ibid., t. XVII, 2e partie, les Monuments de C., Alc. Wilbert; — Ibid., t. XIX, 1re partie, Monnaies obsidionales, Failly et Wilbert; — Ibid., t. XXII, p. 381, les Rues de C., A. Bruyelle; — Ibid., t. XXIII, p. 281, Chron. de l'hist. de C. et hommes remarquables, A. Bruyelle; — Cameracum christ., A. Le Glay; — Mon. relig. de C., A. Bruyelle; — Numismatique de C., C. Robert).

CAMBRAI (banlieue de). — *Bannileuga*, 1267 (Ms n° 9, f° 38). — Bornée en janvier 1516 (Ephémérides du Cambresis, p. 16). — Déterminée de nouveau en octobre 1565, par des bornes à l'aigle (Ms n° 884, p. 165). — La banlieue de C., était autrefois divisée en neuf faubourgs, savoir : 1° *Faubourg Saint-Ladre*, 1421 (Arch. de la Madeleine), appelé en 1793, faubourg de la *Serpe ;* 2° *faubourg Saint-Druon*, 1371 (Ms n° 932), en 1793, faubourg de la *Charrue ;* 4° *faubourg de Noyelle ;* 5° *faubourg Cantimpré*, appelé aussi *faubourg d'Entrepons (Cantipratum* 1220, Arch. de Saint-Julien,

rec. d'anc. titres). — *Folbord d'Entrepons* (1248, Arch. des Chartriers) et, *faubourg d'Entrepons* (1255, Ibid); 6° *faubourg de Selles (Suburbium de Seles* 1255, Arch. de St-Julien); 7° *faubourg Saint-Roch,* en 1793, faubourg de la *Bêche;* 8° *faubourg du Câteau;* 9° *faubourg de l'Flamique.* — Il n'y a plus aujourd'hui que quatre faubourgs officiels dont les noms correspondent aux quatre portes de la ville : 1° *faubourg Saint-Sépulcre ;* 2° *faubourg Cantimpré ;* 3° *faubourg de Selles ;* 4° *faubourg Notre-Dame.*

CAMBRESIS, petite province avec titre de comté, dont C. était la capitale. Elle été bornée au Nord et à l'Est par le comté de Hainaut, au Sud par le Vermandois et la Thiérache en Picardie et à l'Ouest par l'Artois.— *Pagus Cambracinsis* 660 (Mirœus II, 925). — Elle présentait en surface, en 1677, 128,498 mencaudées de terre (la mencaudée vaut 35 ares 46 centiares) ainsi divisées : terres labourables 113,390, prairies 1899, bois 4,980, étangs et rivières 260, jardinages et manoirs 7,969. — Etait autrefois plus étendu. L'Artois lui a enlevé les 48 villages suivants : *Aubencheul-au-Bac*, Bancourt, Baralle, Barastre, Beaumez, Bourlon, Buissy-lez-Baralle, Buignies, Bus, Busquières, Cagnicourt, Ecourt-Saint-Quentin, Epinoy, Esterpigny, Favreulle, Frémicourt, *Gouzeaucourt*, Graincourt, Happlincourt, Haucourt, Havrincourt, Hermies, Inchy, La Chelle, Lagnicourt, Marquion, Metz-en-Couture, Morchies, Neuville-en-Bourjonval, Noureuil, *Noyelle-sur-l'Escaut*, Oisy, Palluel, Pronville, Quéant, Raycourt, Rumaulcourt, Ruyaulcourt, *Sailly*, Sauchy-Cauchy,

Sauchy-Lestrée, Saudemont, Trescaut, Vaux, Vélu, Villers-lez-Cagnicourt, *Villers-Plouich*, Vrancourt. La Picardie lui en a enlevé 18, savoir : *Banteux*, Beaurevoir, Becquigny, Boni, avec Mont-Saint-Martin, Le Câtelet, Escaufour, Estrées, Fémy, *Gonnelieu*, *Honnechy*, *Honnecourt*, Ittre, *Malincourt*, Ribauville, Saint-Martin-Rivière, Vaux-en-Arrouaise, Wassigny, plus une partie de Venduille, de *Villers-Outreau* et de *Villers-Guilain*. Le Hainaut lui a pris les localités suivantes : *Briastre*, *Caudry*, Hordain, *Iwuy*, Mortain, *Rieux* et la moitié de *Busigny* (L. G., Gloss. top.) — Armoiries : *d'or freté de sable au canton de gueules chargé de trois lions d'or* (Carpentier III, 351). — Les communes dont les noms sont ici en caractères italiques font toujours partie de l'arrondissement de Cambrai.

CAMBRESIS (ruisseau du), au Pommereuil, contre Forest.

CAMBRESIS, prairie et lieu dit, à Mazinghien, chemin d'Ecaillon, à l'Arbre de Guise.

CAMBRIN, près d'Honnechy, 1774 (Carte Olivier).

CAMP DE CÉSAR, ancien camp romain entre Estrun et Paillencourt, rive gauche de l'Escaut. Figuré dans les diverses cartes du pays (Arch. hist. du Nord, 3e série, t. III, p. 108).

CANAL DE L'ESCAUT OU DE St-QUENTIN, creusé dans la vallée de l'Escaut et achevé en 1809; unit la Somme à l'Escaut. Traversée dans l'arrondissement, 25 kil. Passe à Honnecourt, Banteux, Bantouzel, Crèvecœur, Masnières, Marcoing, Noyelle, Cantaing, Fontaine-Notre-Dame, Proville, Cambrai et se joint à

l'Escaut au *Pont-Rouge* (Notes hist. Introd.) — Commencé vers le milieu du XVIIIe siècle, sous la direction de P.-J. Laurent, ingénieur, né à Auberchicourt, en 1744 et mort en 1773; achevé en 1809 (Ind. C., p. 14 et Mém. de C., t. II, p. 5). — Déjà projeté sous Louis XIV (Ms. nº 1010). — 1614, avril. Premier projet appuyé par les Etats du Cambresis. Le chapitre métropolitain s'opposa à son exécution (Mém. de C., t. II, p. 6). — 1808. Plantation des rives du canal.

CANAL DE LA SENSÉE, ouvert en 1819 et 1820. Cours dans l'arrondissement, 12 kil. 1/2. Traverse les communes d'Aubencheul-au-Bac, Fressies, Hem-Lenglet, Paillencourt et Thun St-Martin. — Sa construction a coûté 1,520,000 fr. et 1,750,000 fr., y compris les travaux accessoires de l'Escaut et de la Scarpe (Notes hist., introd.) — M. Vallée, ingénieur, chargé des travaux du canal (Vedette camb., novembre 1819.

CANAL DE LA SAMBRE, commencé en 1834. Joint la Sambre à l'Escaut. Développement, 11 kil. — Traverse les communes de Câtillon et d'Ors.

CANDELET, ferme isolée, au Câteau, au S. de la ville, entre St-Benin et Basuel.

CANDEVELU (le), lieu dit, à Cauroir, 1634 (Arch. de la fondation Vander-Burch).

CANS DES CAUFOURS (champs d'Escaufour), au XIIIe siècle, dépendance de Busigny (Bul. hist., t. IV, p. 223).

CANTAING. TOPOGRAPHIE : Commune sur la partie septentrionale de la vallée de l'Escaut, 6 kil.

S.-O. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Canteng*, 1087 et, 1153 (Carpentier). — *Cantengh*, 1095 (Gloss. top.) — *Cantaing*, 1257 (Arch. de St-Jean) et, XIVe siècle (Arch. de St-Julien). — *Cantinium*, 1266 (Carpentier). — Dépendances : hameau et moulin de Cantigneul, le Péage, la Petite-Folie, partie du château de la Folie. — Contenance territoriale 639 hectares. — Population 650 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux, sauf quelques parties marneuses de peu d'étendue.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen - âge.* Souterrain non exploré faute d'issue pour y pénétrer. — Faibles restes d'un château fortifié. — Eglise de divers styles : pignon de l'abside offre l'arc cintré des constructions romanes byzantines du XIe siècle. Façades latérales du chœur présentent des croisées à contrelobes indiquant le XIIIe siècle. Deux baies cintrées qui accompagnent l'arc ogival de la façade opposée à la sacristie, percées après coup au XIIIe siècle, à en juger par la moulure du cordon formant archivolte. — Arcades intérieures avec nervures prenant naissance sur les fûts des piliers ronds, sans chapiteaux, qui divisent les nefs, ont le caractère de la fin du XIIe siècle. — La tour carrée, avec ses ogives formant les abat-sons des cloches, est de la fin du XVe siècle; la porte d'entrée, refaite en sous-œuvre avec cintre surbaissé, porte la date de 1626. Le tympan est orné d'un simple écusson. — Les bas côtés ont été reconstruits en 1743 sur les anciens soubassements des nefs primitives. — Diverses dates

inscrites sur les murs au pourtour de l'église ; les plus anciennes 1224 et 1500. — *Ep. inconnue*. En creusant, en 1791, le canal de St-Quentin dans sa partie près du moulin de Cantigneul, on a découvert, sous le sol, une ancienne chaussée cailloutée (Ind. C., p. 16).

HISTOIRE : Etait l'une des douze pairies du Cambresis crées l'an 983. — 1095. Son autel donné à l'église cathédrale par l'évêque Manasses (Gloss. top.) — 1158, 23 août. Village brûlé par l'armée de Philippe, comte de Flandre (Eph. du Cambresis). — 1294. Epitaphe de Thomas de Cantaing (Carpentier d'après Rosel). — Avait un château-fort dans lequel fut signé, en 1337, la vente faite à Philippe de Valois, par le comte d'Amboise et la comtesse de Flandre, de la châtellenie de Cambrai avec les terres de Rumilly et St-Souplet. — Un habitant de Cantaing, nommé *Batiste Cambrai*, aurait tissé, en 1309, les premières toiles fines connues sous le nom de *batiste-linon* ou toiles de Cambrai. — 1553, 26 novembre. Les Français qui viennent d'incendier le faubourg de la Neuville et autres localités, sont poursuivis jusqu'au village de Cantaing par la cavalerie de la garnison de C. (Ms. n° 884). — 1595, 11 août. Pendant le siége de C. les Espagnols envoient de la cavalerie à Cantaing (Ms. n° 670). — Usage local : Lorsqu'une femme veuve convole en secondes noces, on *monte Monsieur de l'Arrière*, et une marche travestie parcourt les rues du village (Notes hist. 212). — Terroir ravagé par une trombe d'eau et de grêle le 23 mai 1836. | Armoiries : *d'argent à trois lions d'azur* ou *d'or à trois*

lions d'azur au lambel de même, cri *Cambresis* (Carpentier III, 358).

CANTERAINE. V. CHANTERAINE.

CANTIGNEUL, hameau, commune de Cantaing, sur l'Escaut, 2 kil. N.-E. du village vers Proville. — *Cantileu*, 1129 (Carpentier). — *Cantegnuel*, 1233 (L. G. Gloss. top.) — 1247. *Marais de Cantigneul*, jusqu'alors indivis avec le chapitre métropolitain, est partagé sur la demande de Jean de Cantaing (Notes hist. 208). — 1452. *Bois de Cantigneul* (Ms. n° 1025).

CANTIGNEUL (moulin de), au hameau de ce nom, sur l'Escaut, 1233 (Gloss. top.) — 1543, 15 octobre. Les troupes françaises brisent les meules du moulin (Ms. n° 884). — *Molin de Canteignieulx*. « Les ven« telles ont présentement cinq piés deulx pouces. Les « ventaux de la sacuyer, estant dict par le réglement « de l'an 1566 qu'ils doibvent avoir cinq piés sept « pouces. » (XVI[e] siècle, Plan des Molins de l'Escaut).

CANTIMPRÉ ou NOTRE-DAME DES PRÉS (abbaye de) et ÉGLISE DE St-SAUVEUR. — Puérile étymologie des mots Cantimpré et Prémy (Gazet, hist. ecc. des Pays-Bas, p. 83 et Mém. de C., t. X, Clément-Hémery). — Erection sur un terrain aux portes de Cambrai, dépendant de l'Artois. Religieux ordre de St-Augustin (Ms. n° 659, p. 67 et 887, p. 39). — 1182. L'évêque Roger leur donne la cure de Bellinghe. — 1183. L'autel de St-Sauveur est assigné à l'abbaye par l'évêque Roger (Gloss. top.) — 1192. L'évêque Jean, lui accorde une augmentation de terrain (Ibid.) —

XIIIe siècle. Avait un hôpital, cité dans des titres de l'évêque Godefroi de Fontaines (Bul. hist., t. V, p. 146, Jules Le Glay). — XIV[e] siècle vers la fin. Le chroniqueur Froissart, habite quelque temps Cantimpré. — 1476. Louis XI fait entourer d'un large fossé le cloître et l'église, et y place des troupes (Ms. n° 884, p. 52). — 1580. Abbaye livrée au pillage des Espagnols. — 1601. Les religieux se retirent à Bellinghe. — 1738. Projet avorté d'élever un nouveau monastère dans les plaines de Sailly, près Cambrai. — 1746, 14 octobre. Edit du roi qui met fin au dissentiment existant parmi les religieux. — 1765. Viennent s'établir dans la maison de refuge de St-André ; y construisent une église en remplacement de la chapelle qui datait de 1602 (Ms. n° 670). — Religieux dispersés en 1793. — Dernier monastère occupé en partie par le collége communal (*Consulter* : Ms. n° 659; — Carpentier, hist. de C. III, chap. XII ; — Dupont, hist. de C., part. 2, p. 113 ; — Supplique au roi, 1771, in-4°; — Mém. de C. W., t. XVII, 2[e] partie ; — Cameracum christianum ; — Dict. hist. de C. ; — Mon. relig. de C. — Bul. hist., t. IV, p. 177 et t. V, p. 293, arch. dép.)

CANTIMPRÉ (châtellenie de), au faubourg de ce nom, ressortissant au Conseil d'Artois. — *Cantipratum*, 1142 (L. G. Gloss. top. et Mém. de C., t. XXVI, p. 111, V. Houzé).

CANTIMPRÉ (faubourg de). V. CAMBRAI (banlieue de).

CANTON DE CAMPIOT ou CAMPIET, lieu dit, à Vendegies-sur-Ecaillon, sentier du Roniaux.

CANTON DES CAILLOUX, lieu dit, à Busigny.

CANTON DES GRANDS VINGTS, lieu dit, à Vendegies-sur-Ecaillon.

CANTON DES MARAIS, lieu dit, à Câtillon.

CANTON DES MUIDS, lieu dit, à Haussy.

CANTON DU GRAND-ARBRE, lieu dit, à Solesmes.

CANTON DU LOCQUIGNY, lieu dit, à Vendegies-sur-Ecaillon.

CANTON DU MOUSSET, lieu dit, à la Groise.

CAPELETTE ou CHAPELLE du MARCHÉ. Fondée le 24 mars 1382 et construite l'année suivante, au centre du grand marché, par l'évêque T' Serclaes, des deniers de Jehan de Tournay (Ms. n° 658, art. 32). — On y célébrait la messe du Point du Jour. — Vendue le 11 août 1791 et démolie. — Dessin de la Capelette (Revue camb., t. I, p. 150).

CAPELLE. TOPOGRAPHIE : Commune à droite de la rivière de l'Ecaillon et sur le ruisseau de Saint-Georges, 23 kil. N.-E. de Cambrai, canton de Solesmes. — La *Cuppelle*, 1280 (Carpentier, III, 362). — Le *Cappelle*, 1355 (Carpentier). — Contenance territoriale 507 hectares, — Population 374 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. On y trouve silex, sable et marne, à la couche inférieure.

ARCHEOLOGIE : *Moyen-âge*. La ferme Buât anciennement fortifiée ; une tour reste debout. | *Ep. moderne*. Eglise sans valeur.

HISTOIRE : Ancienne province Hainaut; réuni à l'arrondissement de Cambrai à l'époque de la révolution. L'abbaye d'Anchin possédait une ferme considérable à Capelle et avait le patronage de l'église qui était succursale de celle de St-Martin, village situé à 4 kil. Eglise actuellement succursale d'Escarmain.

CAPRON-CAMP, à Cattenières, contre Estourmel.

CAPUCINS (couvent des). — 1611, 26 août. Autorisés par actes du Magistrat (Ms. n° 902, f° 120). — 1612 ou 1613. Viennent à C., obtiennent l'agrandissement de leur maison et font bâtir une église consacrée le 26 avril 1615 (Mss. n°s 670 et 884, p. 254). — 1793. On abat le clocher ; les bâtiments servent de fours de munition (Hist. de la municipalité de C.) — Etait situé Anvers'Rue, depuis, rue des Capucins (Mon. relig. de C., 147 et Bul. hist., t. IV, p. 195, arch. dép.)

CARDONNOYE, lieu dit, à Fontaine-Notre-Dame, non loin de la voie de Miselle.

CARIONVILLE, près de Cauroir, 1774 (Carte Olivier).

CARMES DÉCHAUSSÉS (Couvent des). — Admis à Cambrai en 1653. — Etablis rue des Liniers, puis rue Scachebeuvons, et enfin rue Grand'Cauchie (des Carmes). — Eglise achevée en 1730 et consacrée le 8 octobre. — Constructions limitées par le rempart, la rue des Bouchers et la rue des Carmes (*Consulter* : Ms. n° 884, p. 337 ; — Mém. chron.; — Carpentier III, chap. 15; — Mon. relig. 149; — Bul. hist. t. IV, p. 195, arch. dép.)

CARNIÈRES. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la route du Câteau, sur le riot de Notre-Dame, 8 kil. E. de Cambrai, chef-lieu de canton. — *Carneræ*, 911 (Balderic. lib. I, cap. 66. — *Carnières*, 1251 (Arch. de St-Julien rec. d'anc. titres). — *Karnières*, 1257 (Arch. de St-Jean). — *Carnières*, 1301 (Arch. des Chartriers), 1322 (Arch. de St-Jean) et, 1326 (Arch. de St-Julien) et, 1445, délimitation du territoire (Ms. nº 1025). — Ferme isolée et sucrerie : Boistrancourt. — Contenance territoriale 822 hectares. — Population 1760 habitants.

GÉOLOGIE : Sol de nature argileuse vers Boussières, marneuse et mêlée de silex au riot Notre-Dame ; légèrement marneuse au ravin de Boussières. Pierre calcaire blanche, tendre à la couche inférieure ; anciennement exploitée.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Débris de constructions, maçonnerie et tuiles, remarqués à Roussies ou Flozies. | *Moyen-âge*. Vastes souterrains sous le village et dont quatre entrées prennent naissance au Sud de Carnières, dans la rue du Riot Notre-Dame (Les Sout. de C., p. 112). | *Ep. moderne*. Tour de l'église de style ogival, date de 1543, de forme carrée sans flèche ; semblable à celle de Boussières (Mém. de C., W., t. XVII, 2e partie, p. 275).

HISTOIRE : Ce village et plusieurs autres sont confirmés la propriété des clercs de Notre-Dame, par une charte du roi Charles-le-Simple, de l'an 911, en renouvellement du diplôme précédemment accordé par

le roi Zwentibold (Balderic, lib. I, cap. 67). — 1711. Village et église pillés par les troupes étrangères (Registre de l'état-civil, année 1712). — Territoire et village dévastés le 6 septembre 1826, par une trombe d'eau (Notes hist. 221). — 1849. Nouveau cadastre de la commune.

CARNOT, lieu dit, à St-Pithon, chemin de St-Aubert.

CARPIONRUE, au terroir de Bertry. — 1199 (L. G. Gloss top.) — Lieu dit, à Reumont, 1256 (Carpentier).

CARTRY (riot des), à Troisvilles, chemin du Câteau.

CARRIÈRE (la), lieu dit, à Cagnoncle, Rumilly, Elincourt, Sommaing-sur-Ecaillon.

CARRIÈRE CORNAILLE, lieu dit, à Banteux, chemin de Marcoing.

CARRIÈRE DES HUGUENOTS, lieu dit, à Anneux, entre le chemin de Graincourt et celui de Mœuvres.

CARRIÈRE GERVAIS, lieu dit, à Gouzeaucourt, chemin de Villers-Plouich.

CARRIÈRE MORDRISSOIRE, lieu dit, à Iwuy.

CARRIÈRES (les), lieu dit, à Marcoing, à l'O. de la voie d'Hermène.

CARRIÈRES. Il existe, dans l'arrondissement, un grand nombre de carrières de diverses natures.

PIERRE DE TAILLE CALCAIRE BLANCHE, TENDRE. Sont à ciel ouvert, à puits ou à galeries ; on les trouve à

Inchy, Iwuy, Noyelle, Ribécourt, Rumilly, St-Benin, St-Hilaire, Saulzoir, Villers-Plouich. — Même pierre, mais dure et plus propre aux constructions, à Crèvecœur, Lesdain, Honnecourt.

Moellon calcaire blanc, employé à la fabrication de la chaux. Avesnes-lez-Aubert, Banteux, Bantouzel, Bermerain, Béthencourt, Bévillers, Boussières, Busigny, Cagnoncle, Cambrai, Carnières, Câteau, Caullery, Crèvecœur, Doignies, Escaudœuvres, Eswars, Fontaine-Notre-Dame, Honnecourt, Inchy, Ligny, Marcoing, Masnières, Montigny, Montrécourt, Neuville-St-Rémi, Neuvilly, Paillencourt, Pommereuil, Raillencourt, Ribécourt, Rieux, St-Aubert, St-Martin, St-Souplet, St-Vaast, Solesmes, Vendegies, Viesly, Walincourt, Wambaix.

Grès. Se trouve par bancs isolés à la superficie, ou toujours à peu de profondeur, dans les communes d'Aubencheul-au-Bac, Beaurain, Clary, Fontaine-au-Pire, Haussy, Honnechy, Malincourt, Maretz, St-Martin, Solesmes, Vendegies, Viesly.

Sable. Est à la surface du sol ou sous une mince couche de terre végétale, dans les communes d'Anneux, Beaumont, Beaurain, Busigny, Cambrai, Capelle, Câteau, Caullery, Crèvecœur, Fontaine-au-Pire, Haussy, Honnechy, Marcoing, Maretz, St-Martin, Rumilly, Reumont, St-Pithon, Pommereuil, Saulzoir, Selvigny, Solesmes, Troisvilles, Vendegies, Viesly, Walincourt, au hameau de la Terrière, entre Honnecourt et le Câtelet, et au bois de l'abbaye de Vaucelles.

MARNIÈRES. Sont confondues avec les carrières de moëllon calcaire blanc.

TERRE A POTERIE. Se rencontre dans un grand nombre de commnnes. Des fabriques de poteries, carreaux, tuiles et pannes existent à Beaurain, Bermerain, Béthencourt, Cambrai, Crèvecœur, Doignies, Viesly.

CASERNES ET QUARTIERS. — *Carré de paille*, vers la porte de Selles, quartier construit en 1601 par les Espagnols. — *Caserne de Cantimpré*, près de la porte de ce nom, érigée en 1763, par les Etats du Cambresis. — *Quartier de cavalerie*, entrée principale, Marché-au-Poisson, commencé en 1786, achevé après 1791. Une partie du quartier s'appelle écurie St-Pierre (Ind. des rues de C, p. 22, 57).

CASSIN, lieu dit, à Awoingt, XIV[e] siècle (Ms. n° 1025).

CASTELER, *Châtelet de Cantimpré*, juridiction d'Artois, hors des murs de Cambrai. — 1252 (L. G. Gloss. top.)

CASTELER, à Thun-St-Martin. — 1229 (L. G. Gloss. top.) — Lieu dit, à Marcoing, XVI[e] siècle (Ms. n° 1088).

CASTELETS (les), tertres dans lesquels on à trouvé des tombes antiques, à Honnecourt, à Esne. — (Notes hist. p. 402, 467 et Mém. de C. t. XIV, p. 311, et t. XIX p. 169).

CASTOR (le), maison et jadis lieu de plaisance faubourg Cantimpré, route de Bapaume, à gauche, près de l'ancienne abbaye de Cantimpré.

CATEAU-CAMBRESIS (le). TOPOGRAPHIE : Ville sur la Selle, 23 kil. E. de Cambrai, chef lieu de canton. — Primitivement deux villages appelés, l'un *Vendelgies*, et l'autre *Péronne* ou *Péronnelle* pour le désigner de la ville de Péronne en Artois. — *Villam S. Mariæ Perronam,* Xe siècle (Balderic lib. I, cap. 85). — *Venzelzias*, 911 (Ibid. cap. 66). — *Castellum S. Mariæ, quod vocabatur antea Vendelgeias*, 1001 (Ibid. cap. 112). — *Novum Castellum*, 1119 (Mém. pour l'archev. pièce n° 8). — *Chastel-en-Cambresis*, 1367 (Arch. de la Madeleine). — En 1793, appelé *Fraternité-sur-Selle*. — Station du chemin de fer du Nord, ligne d'Erqueline à St-Quentin. — Dépendances : fermes de l'Avantage, Baudival, Boiries, des Nonettes, des Essarts, du Candelet, moulin à fourneaux, sur la Selle ; Baillon, écart. — Contenance territoriale 2698 hectares. — Population 9212 habitants.

GÉOLOGIE : Sol du territoire très varié ; argileux et sablonneux dans sa partie vers Inchy, rougeâtre et présentant du silex à la surface, vers St-Benin, les fermes des Essarts et de Baudival. Purement argileux à la chaussée de Landrecies, et argileux avec silex, au chemin de la même ville. On trouve du sable sur ce dernier point, ainsi que vers la droite du chemin de Mazinghien. Pierre calcaire blanche un peu tendre exploitée au chemin de Guise. Fours à chaux à la rue St-Sauveur, au faubourg de Cambrai et à la route de Landrecies.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Autour du Mont-Plaisir, des retranchements que l'on croit un ancien camp. romain. (Ind. C. p. 10). | *Moyen-âge*. *Eglise paroissiale de St-Martin* autrefois partie intégrante de l'*abbaye de St-André*. Plan en croix latine; milieu des transsepts forme voûte en calotte régulière, avec nervures sculptées, collatéral du chœur terminé par une chapelle à pans coupés; bras de la croix coupés carrément; arcades avec colonnes pour supports; bas côtés voûtés en arcs de cloître; arcs doubleaux de la partie antérieure, de forme ogivale, les autres cintrés. Surface de l'église 1075 mètres. Façade érigée en 1635 en forme de placage. Clocher placé en dehors de l'église. (Bul. hist. t. I, p. 422, A. de Baralle). | *Ep. moderne*. Hôtel-de-Ville, monument de la renaissance; mélange d'ornemens confondus avec des triglypes et des métopes ornés de pointes de diamants. Edifice composé d'un corps de bâtiment surmonté d'un clocher qui est le *beffroi de la ville* (Bul. hist. t. I, p. 350, et t. II, p. 298. A. de Baralle). — Porte de l'ancien *palais épiscopal* (Arch. hist. du Nord, 3e série, t. III, p. 303). — Sur la place, *monument érigé au maréchal Mortier* en 1838; statue colossale en bronze de Th. Bra, de Douai (Revue Camb. t. III, p. 413). — *Hopital Paturle*, inauguré le 28 septembre 1861.

HISTOIRE : Le Câteau-Cambresis doit son origine à la réunion de deux hameaux ou villages, Vendelgies et Péronne ou Péronnelle (Balderic lib. I, cap. 66 et 85). — D'abord forteresse élevée à Vendelgies par

l'évêque Erluin, et appelée *château de Ste-Marie* (Ibid. cap. 112). — 1001, 21 avril. L'empereur Othon donne à l'évêque de C. le droit d'établir au Câteau un marché, d'y battre monnaie, etc. (Ibid. on y trouve le diplôme). Cet évêque fit fortifier le château de Ste-Marie, qui prit le nom de *Chastel-en-Cambresis* et plus tard, celui de *Câteau-Cambresis* ou *Castellum-Cameracesii* (Ms. n° 884, p. 24). — 1021 environ. L'évêque Gérard de Florines complète lès fortifications de la ville et fonde, dans le faubourg, l'abbaye de St-André (Gazet. hist. ecc. des Pays-Bas, 1614, p. 80 et Ms. n° 884, p. 25). — 1103 environ. Le Câteau et sa châtellenie, cédés au comte de Flandre, par l'empereur Henri V. — 1133. Ville prise et incendiée par Gérard de St-Aubert et le comte de Hainaut (Ms. n° 884 et suppl. à Balderic. cap. 16). — 1135. Est rétablie de ses ruines (Dict. hist. de C.). — 1137, 6 juillet. Rentrée dans la possession de l'évêque, Gérard de St-Aubert y trouve la mort, voulant s'en emparer de nouveau. — 1250 environ. Ville reconstruite et agrandie.— Dès cette époque les évêques de Cambrai y avaient un palais. — 1311, octobre. Synode tenu au Câteau par l'évêque Pierre de Mirepoix. — 1340 environ. Ville dévastée par les troupes des comtes de Hainaut et de Beaumont. — 1449, 17 novembre. Assiégée et prise par les comtes Dunois, de Clermont et de Nevers. — 1477. Louis XI s'en empare. — 1481. Prise de nouveau par les Français. — 1489 environ. Est surprise par un capitaine huguenot, nommé don Jehan (Ms. n° 884, p. 58). — 1521 et 1543. Le roi François Ier

s'établit dans ses murs. — 1543, juin. Le même roi en chasse la garnison espagnole. — 1545, 1er mars. Charles-Quint donne l'autorisation de fortifier et de clore la ville (Mém. pour l'archev. pièce nº 73). — 1553, 16 septembre. Le roi Henri II vient y camper (Dupont hist. de C., partie V, p. 103). — 1555, 2 avril. Ville brûlée, pillée et démolie par les Français (Ms. nº 884, p. 142). — 1556. Nouveau synode tenu au Câteau. — 1557, juillet. Les Anglais séjournent sur les ruines du Câteau. — 1559, 3 avril. Traité de paix arrêté et signé dans cette ville. — 1566, 21 mars. Est prise par le comte de Mansfeld, sur les huguenots (Ms. nº 884, nº 659, p. 380 et Arch. hist. du Nord, 3e série, t. II, p. 238). — 1568, 14 août. Est assiégée par le prince d'Orange, contraint de se retirer. — 1572, 14 juillet. Les huguenots attaquent la ville ; ils sont repoussés. — 1581, septembre. Assiégée et prise d'assaut par le duc d'Alençon. Reprise l'année suivante, par le prince de Parme sur les Français. — Cette même année, l'archevêque Louis de Berlaymont renouvelle les chartes du Câteau, homologuées en 1490. — 1583. Tentative d'attaque contre le Câteau par les troupes de la garnison de C.; échouée à cause du mauvais temps (Ms. nº 670). — 1632. L'archevêque Vander-Burch, fait cesser le désordre des monnaies qui existait au Câteau ; remet la ville en bon état de défense. — 1637, juillet. Les Français s'en rendent maîtres et ruinent la ville ; émigration des habitants (Ms. nº 884, p. 298). — 1642, octobre. Les remparts et les édifices sont abattus par ordre du roi Louis XIII ; la ville reste déserte

jusqu'en 1644. — 1649, juillet. Après la levée du siége de Cambrai, l'armée française séjourne pendant un mois au Câteau. — 1695, 27 août. Première entrée de l'archevêque Fénelon en cette ville. — 1793, octobre. Les Autrichiens s'emparent du Câteau ; l'année suivante, l'empereur François II y établit son quartier-général.— 1815, 24 juin. Louis XVIII à sa rentrée en France, y réside deux jours. Sa première proclamation est datée du Câteau. — 1833, 8 janvier. Le roi Louis-Philippe et les princes ses fils, passent au Câteau. — 1838, 16 septembre. Inauguration de la statue du maréchal Mortier, duc de Trévise (Notes hist., p. 223 à 263 et Revue Camb., t. 3, p. 413).

ANCIENNES PAROISSES : St-Martin et Notre-Dame.

PAROISSE MODERNE : St-Martin, ancienne église abbatiale de St-André (Cameracum christianum et Notes hist. 265).

La châtellenie du Câteau comprenait les communes suivantes qui dépendaient de sa juridiction : Pommereuil, Mazinghien, Maurois, Reumont, Câtillon, Basuel, Ors, St-Benin, Montay, Sart, Molin et St-Crépin. (*Consulter :* Almanach de Cambrai 1811 et 1812 ; — Notes hist. ; —Mém. de C., t. XIX, p. 469, A. Bruyelle ; — Ibid. t. XX, topog. médicale 1806).

CATEAU (faubourg du) V. CAMBRAI (banlieue de).

CATILLON. TOPOGRAPHIE : Commune sur la Sambre et sur la chaussée du Câteau à Landrecies, 31 kil. E. de Cambrai, canton du Câteau, — *Castilio*,

1095 (Carpentier). — *Castillio,* 1202 et, 1218 (Ibid.). — Appelé en 1793, *Egalité-sur-Sambre.* — Hameaux dépendant de Câtillon : Rejet de Beaulieu, Beaurevoir, Bois l'Abbaye, les Envaux, Le Gard, Gourgouces, Hurtebise, La Lorette, La Louvière, Le Ménage, Le Nouveau-Monde, le Petit-Cambresis, Sans-Fond. — Fermes isolées : Beaurepas, Labrique, Crapaumez, Gimbremont, Hayes-Tonnoilles, Tassaumez. — Contenance territoriale 2,804 hectares. — Population 2,662 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux, reposant sur un fond de glaise.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne.* Eglise construite en 1842 sur les plans de M. A. de Baralle, architecte; bénite le 6 juillet 1843, par l'archevêque Giraud. Tour flanquée d'éperons ou contreforts; construite en 1671 pour sa partie inférieure. Partie supérieure date du XVIII[e] siècle. Surmontée d'une flèche en charpente dans le goût des anciennes constructions de la Flandre. Clocheton de la maison commune, même style, date de 1731.

HISTOIRE : Câtillon doit son nom à un château élevé jadis aux bords de la Sambre, sur l'emplacement du village actuel. — D'après les commentaires de César (La guerre des Gaules, liv. II), on a cru reconnaître les rives de la Sambre comme étant le champ de bataille, ou 57 ans avant J. C. Jules César défit les Nerviens. Le point est contesté, la bataille aurait eu lieu sur les bords de l'Escaut, entre

Bonavis et Vaucelles (V. CRÈVECOEUR). — 1543. François 1[er], allant sur Landrecies, vient camper à Câtillon. — Avait un collége dans lequel un ancien jésuite nommé Simon Béthune enseigna quelque temps les humanités. — 1708, 25 avril. Sous Fénelon, ordre est donné par l'archevêché aux gens de loi de Câtillon, vu le malheur des temps, de suspendre les jeux d'arc et d'arquebuse (Mém. de C. t. XXV, p, 267). — 1791, 19 janvier. — Loi qui aliène au profit de la commune, les biens nationaux de son territoire, pour une somme de 547,980 fr. — 1824, 25 décembre. Une somme de 1,000 fr. est accordée par le roi Charles X aux meilleures fileuses de Câtillon (Notes hist. p. 277).

CATTENIÈRES. TOPOGRAPHIE : Commune à droite de la route du Câteau, 8 kil. S.-E. de Cambrai, canton de Carnières. — *Casteneriæ*, XI[e] siècle (Balderic, appendice cap. 3). — *Kestenières*, 1080, *Kastegnières*, 1198 (Carpentier). — *Casteniers*, 1205 (Arch. de St-Julien). — *Castenières*, 1245 (Ibid), 1252 (Arch. de St-Julien. rec. d'anc. titres) et, 1322 (Arch. de St-Jean). — *Castenires*, 1185 (Gloss. top.) — *Categnière*, 1774 (Ibid). — Station du chemin de fer du Nord; embranchement de Somain à Busigny. — Contenance territoriale 536 hectares. — Population 1129 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux, quelques parties craieuses.

ARCHÉOLOGIE : *Ep gallo-romaine*. Des restes de constructions constatés au sud du village (Ind. C. p. 10).

Plus rien d'apparent aujourd'hui. | *Ep. moderne.* Eglise dont il a fallu démolir en 1803, le chœur par mesure de sûreté.

HISTOIRE : Au XI[e] siècle, combat au territoire de Catteniéres, entre les soldats du chevalier d'Oïlard et les cambresiens commandés par un neveu de l'évêque Jean, qui y perdit la vie (Balderic, appendice cap. 3). — La seigneurie de Catteniéres était tenue par le chapitre métropolitain de C. comme *fief d'honneur*, c'est-à-dire, qui n'obligeait à autre chose qu'à reconnaître celui auquel il était dû, pour supérieur et à lui rendre respect et déférence. Ce fief fut amorti par l'évêque Jean de Gavre l'an 1490 (Notes hist. 289).

CAUCHIE-ROI, *Chaussée du Roi* (Au chemin de) lieu dit, à St-Hilaire.

CAUDRON (champ) à Forenville, tenant au chemin de Cambrai à Bohain.

CAUDRY. TOPOGRAPHIE : Ville à droite de la chaussée du Câteau et sur le riot de la Maladrerie, 11 kil. E. de Cambrai, canton de Clary. — *Calderiacum* 1089 (Carpentier). — *Caudris*, 1129 (Ibid) et, 1322 (Arch. de St-Jean). — *Caudri* 1251 (Arch. des Chartriers). — *Cauderi*, 1290 (Carpentier). — *Caudry*, 1345 (Ibid). — Station du chemin de fer du Nord, embranchement de Somain à Busigny. — Fermes isolées : La Folie et le Coquelet. — Contenance territoriale 1074 hectares. — Population 4421 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux ; quelques parties glaiseuses. Carrières de sables exploitées.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge*. Vastes souterrains sous la place et creusés dans la pierre calcaire ; entrée par le cimetière. On y retrouve des traces d'habitation. Galerie principale formée de 14 chambres terminées en forme de voûte (Les sout. de C. p. 107). | *Ep. moderne*. Eglise en forme de croix latine, clocher plus ancien de style ogival, tour carrée surmontée d'une flèche en charpente ; construite en pierres blanches avec soubassement en grès, et flanquée de contreforts ; fenêtre principale en ogive ; porte d'entrée à cintre surbaissé. Dans la chapelle à droite du transept, se trouve la chasse de Ste-Maxellende, toute en cuivre doré et en forme de basilique (XVe siècle ou environ). Dimensions 1 m. sur 80 c. Ce précieux reliquaire est entouré de dix statues d'apôtres, en argent, placées dans des niches ogivales et assises sur un siège à deux bras, aux extrémités desquels on remarque une tête de Griffon, à la gueule béante. A chaque extrémité s'élèvent deux autres statues d'argent, dont l'une représente Ste-Maxellende, les reins traversés par une épée, et l'autre St-Sare, prêtre confesseur (Mém. de C. W, t. XVII 2e partie p. 352 et Notes hist. p. 296). — Près des fossés de l'ancien château est un château moderne bâti en 1770, ainsi qu'une chapelle dédiée à Ste-Maxellende. Pélerinage pour les affections de la peau et surtout pour les maux d'yeux en souvenir de la sainte qui a rendu la vue à des aveugles.

HISTOIRE : Passe pour le lieu de naissance de Ste-Maxellende, massacrée le 13 novembre 670 par Harduin de Solesmes, au village de St-Souplet, lieu dit le *Pom-*

mereuil (Les Vies des saints). — Massacre raconté par Balderic, lib. I, cap. 23 et 24). — 1270. Avait alors un hôpital pour les lépreux ; une rue a conservé le nom de la *Maladrerie*. — 1476. Des troupes de Louis XI campent à Caudry. — Péage très-ancien, supprimé par un arrêt du conseil, du 21 octobre 1738. — Combat sur son territoire, au lieu dit la Ramette, le 7 mai 1794, entre les Français et les troupes commandées par le prince de Saxe-Cobourg. — 1838, nuit du 3 au 4 mai. Territoire dévasté par les eaux. — Ancienne province Hainaut, à l'exception de quelques mouvances justiciables du Cambresis (Notes hist. p. 292). — Armoiries : *d'argent à trois feuilles de vivier de sable* (Carpentier III, 385).

CAULLERY. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche du chemin de St-Quentin à Valenciennes, 14 kil. S.-E. de Cambrai, canton de Clary. — *Colreio*, 1074 (Ms. n° 1095). — *Kavalerie*, 1164 (Gloss. top.) — *Caulery*, 1218 (Carpentier). — *Kavelerie*, 1292 (Ibid.) — *Caulri*, 1293 (Arch. des Orphelins). — *Cauleris*, 1322 (Arch. de St-Jean). — Contenance territoriale 249 hectares. — Population 890 habitants.

GÉOLOGIE : En général, sol argileux ; il est siliceux et marneux vers Selvigny.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise démolie à la révolution ; reconstruite à une seule nef, en 1839, au moyen d'une souscription formée par les habitants.

HISTOIRE : 1007. Gilles, seigneur de Caullery, est contraint de renoncer, en faveur de l'évêque Erluin,

aux droits qu'il pouvait avoir sur le comté de Cambrai, comme issu de la maison d'Arnoud (Carpentier). — 1203. Curieuse épitaphe d'un autre Gilles de Caullery (Carpentier III, 389 et, Notes hist. 302). | Armoiries : *de gueules à trois écussons d'argent, chacun chargé d'un lion de sable* (Carpentier III, 388).

CAULLERY (moulin et bois de), au terroir de Caullery, XVII[e] siècle (Ms. n° 1088). Bois défriché.

CAUROIR. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la route du Câteau, 5 kil. E. de Cambrai, canton Est. — *Colretum*, 1058 (Carpentier). — *Corroit*, 1257 (Arch. de St-Jean) 1293 (Arch. des Chartriers) et, XIV[e] siècle (Ms. n° 1035). — *Coroit*, 1287 (Arch. de St-Julien, rec. d'anc. titres). — *Corroy*, 1322 (Arch. de St-Jean). — *Cauroit*, 1283 (Carpentier) et, 1409 (Arch. de St-Julien). — Contenance territoriale 559 hectares. — Population 670 habitants.

GÉOLOGIE : Sol constamment argileux.

ARCHÉOLOGIE : Eglise bâtie en 1666.

HISTOIRE : Etait l'une des douze pairies du Cambresis, créées l'an 983. — Ancien château-fort, démoli en 1543; emplacement, ferme Bricout. | Armoiries : *d'argent à deux faces de gueules chargées de sautoirs d'or* (Carpentier III, 389).

CAVA RUA, chemin creux hors de la ville, vers la porte de Selles. — 1147 (L. G. Gloss. top.)

CAVÉE (la), lieu dit, à Lesdain, chemin de Villers-Outreau.

CAVÉE DES BERCEAUX, lieu dit, à Saulzoir.

CAVÉE DES SIX, lieu dit, à Rieux, chemin d'Haspres.

CAVÉE DES VACHES, lieu dit, à Saulzoir.

CAVÉE MARIE PRINCE, lieu dit, au Câteau, fief Guelzin.

CAVÉES (les), lieu dit, à Audencourt, chemin du Poirier.

. CAVERRIA, ancien bois ou grande portion de terre situé près du Câteau. — 1122 (L. G. Gloss..top.) — *Caverne* ou *Caverue*, 1212 (Ibid).

CAVIN *(ravin)* A BRULAIN, ravin, terroir de Vendegies-sur-Ecaillon.

CAVIN A POIRIERS, lieu dit, au Câteau.

CAVIN DES PRÊTRES, lieu dit, à Inchy-Beaumont.

CAVIN-RATON, petit ravin, à Romeries, chemin du Câteau et du Cérisier.

CAVINS (les), lieu dit, à Thun-L'Evêque, Rieux, Escarmain.

CAVINS-ST-LADRE (les), hors de la porte St-Ladre, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

CAVIT (le), lieu dit, à Flesquières.

CENSE DE VERTIGNEUL, près de Vertigneul, commune de Vertain.

CENSE DU CABARET, lieu dit, à Bantigny.

CENSE DU CROCQ. V. CROCQ.

CENT (le), lieu dit, à Noyelle et Proville.

CENT DE LA FEUILLIE, lieu dit, à Montay.

CENT MENCAUDÉES (les), portion de terroir, à Awoingt, chaussée de Bohain.

CENT-ONZE (les), portion de terroir, à Forenville, au ruisseau du Moulin.

CERF (vivier au), étang, au terroir de Busigny.

CERFONTAINE, lieu dit, à Escarmain, près de la rivière St-Georges.

CÉRISIER (au), lieu dit, à St-Hilaire, Walincourt, Solesmes, Saulzoir, Bertry, Romeries.

CHAMP DES FILOIRES, vallée, près de la Neuville-St-Rémi, à droite du chemin de Cambrai à Oisy.

CHAMP A LA FEMME, à Audencourt, au S., tenant au chemin de la Ramette.

CHAMP-D'HONNEUR, lieu dit, à Iwuy.

CHAMP-LÉGÈRE, lieu dit, à Eswars.

CHAMP-LE-SOT, lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert.

CHAMP-LOUP, lieu dit, à Paillencourt, au N. et contre le chemin d'Hem-Lenglet.

CHAMP-POURRI (ravin du), à Doignies. — Lieu dit le *Champ-Pourri*, à Doignies et Anneux.

CHAMP-ROUSSE, lieu dit, à Marcoing, entre le chemin de Villers-Plouich et celui de Gouzeaucourt.

CHAMP-RUISSEAU, lieu dit, à Villers-en-Cauchie.

CHAMPS DE LA CENSE (les), à Noyelle, à l'O., entre le chemin de Cantaing et celui de Flesquières.

CHANGES ou CHAMBGES (les). En la ville de Cambrai. Aubettes ou petites constructions tenues par les changeurs et situées sur le Grand-Marché, près du flot de Cayère. Démolies en 1581 et remplacées par l'îlot de maisons compris entre la rue de l'Ange et celle des Trois-Pigeons (Ms. n° 670).

CHANTEMELLE, CHANTEMERLE, ferme, commune d'Estourmel, ancien fief ou seigneurie. — 1491 (L. G. Gloss. top.) — Quelques débris d'un ancien château-fort et les fossés qui l'entouraient.

CHANTERAINE, ancien fief noble, commune de Morenchies, était mouvant de l'archevêché. — *Canteraine*, 1184 (Carpentier).

CHANTERAINE, maison *apud farnierias*, faub. St-Sépulcre, 1295 (Ms. n° 1035).

CHANTERAINE, ancienne seigneurie, à Lesdain, 1478 (Mémor. des abbés de St-Aubert). — Riot de Chanteraine, au même village.

CHAPEAU (le), vivier ou nappe d'eau triangulaire à droite de la porte Cantimpré, contre le rempart.

CHAPEAU (le), lieu dit, à Maretz, entre le riot de la ville et le chemin de Prémont.

CHAPELETS (champs des), à Masnières, à l'E. du chemin de la Vacquerie.

CHAPELLE DE BOIS, lieu dit, à Anneux.

CHAPELLE GOURLAIN, lieu dit, à Solesmes.

CHAPELLE MONSEU ou du seigneur, lieu dit, à Raillencourt.

CHAPITRE (bois du), petit bois, à Montigny.

CHARBONNIERS (au chemin des), lieu dit, à Caudry, Fontaine-au-Pire, Ligny, Ramillies, Honnecourt.

CHARRUE (faub. de la). V. CAMBRAI (banlieue de).

CHARTRIERS ou INCURABLES (maison des). — Fondée au XIIIe siècle. — Curieux livre de rentes de l'an 1286 (Arch. des Hospices). — 1660. Règlement donné par l'archevêque Gaspard Nemius. — 1752. Maison réunie à l'hôpital général de la charité. — D'abord située rue St-Pol, puis en Anvers rue (rue des Capucins), hôtel d'Anchin (Mon. relig. de C., 218).

CHASSE D'AIRE, lieu dit, entre Aire et Escaudœuvres (*Chasse*, passage conduisant les bestiaux au pâturage commun).

CHASSE DU MARAIS, lieu dit, à Estrun, entre le village et le marais.

CHASSE MARTHE, lieu dit, à Câtillon.

CHASSEUR (champ du), lieu dit, à Vendegies.

CHATEAU (le), lieu fortifié, en la ville de Cambrai, et qui comprenait dans son enceinte, outre la cathé-

drale, le palais de l'évêque et l'abbaye de St-Aubert. 1148, 6 septembre. Le château est incendié. (Ms. n° 907).

CHATEAU A NOISETTES, lieu dit, à Briastre, tient à la Selle.

CHATEAU (le vieux), emplacement d'un ancien château fort, à Ligny.

CHATEAU DU BARON, lieu dit, à Elincourt, chemin de Clary.

CHATEIGNIERS (les), ferme isolée, à Crèvecœur, à 6 kil. S.-E. du village, sur les défrichements du bois d'Hardissart.

CHATELLENIE DU CATEAU. V. CATEAU (le).

CHAUCHELLES (les), lieu dit, au Câteau, chaussée Brunehaut. — Lieu dit, à Cantaing, tenant au chemin de Flesquières.

CHAUDIÈRE, *bas-fond* (la), lieu dit, à Gouzeaucourt, Marcoing, Masnières, Crèvecœur, Esne, Ligny, Thun-St-Martin, St-Vaast, Villers-Guilain.

CHAUFOURS (bois des), à Crèvecœur, près du bois de Vaucelles.

CHAUFOURS (bosquet des), à Carnières, contre la route du Câteau.

CHAUFOURS (riot des), à Briastre, vers Solesmes.

CHAUSSÉES. V. ROUTES.

CHAUSSÉES BRUNEHAUT. V. VOIES ROMAINES.

CHAUSSÉES ROMAINES. V. VOIES.

CHEMIN-CROISÉ, lieu dit, à Boursies, chemins de Graincourt et des Processions.

CHEMIN DE FER. Embranchements concédés à la compagnie du Nord, par décret du 19 février 1852; mis en activité en juillet 1858. — 1° *De St-Quentin à Equerlines :* stations dans l'arrondissement : Busigny, Le Câteau. — 2° *De Busigny à Somain, par Cambrai ;* stations : Busigny, Bertry, Caudry, Cattenières, Cambrai, Iwuy. — Parcours de cette dernière ligne : 50 kil. ayant coûté quinze millions. 3,600,000 m. cubes de terres remués et transportés.

CHEMIN-MONTANT, lieu dit, à St-Martin.

CHEMIN-VERT, lieu dit, à Noyelle et au Câteau.

CHEMINS VICINAUX DE GRANDE COMMUNICATION. Longueur dans l'arrondissement : 114,308 m. pavés ou empierrés. — N° 15, *d'Esne à Busigny*, par Maretz, Haucourt et Ligny (pavé et empierrement); — n° 16, *de Solesmes à Caudry*, par Briastre, Viesly, Préelle et Béthencourt (pavé) ; — n° 43, *de Landrecies à Solesmes*, par Romeries (pavé) ; — n° 52, *du Câteau à l'Arbre de Guise* (empierrement) ; — n° 59, *de Caudry à Aubencheul-au-Bois* (pavé et empierrement) ; — n° 60, *de Marquette à Neuville-St-Rémi*, (pavé) ; — n° 63, *de Cambrai à Metz-en-Couture* (pavé et empierrement) ; — n° 64, *d'Arras à St-Quentin*, par Doignies et Gouzeaucourt (empierrement) ; — n° 70, *de Vendegies-sur-Ecaillon à la Pyramide de Denain* (pavé) ; — n° 75, *Ceinture de*

Cambrai, par Neuville-St-Rémi et le comte d'Artois (empierrement) ; — nº 76, *de St-Vaast à la Guisette*, par Quiévy (empierrement) ; — nº 77, *d'Oisy à Metz-en-Couture*, par Mœuvres (empierrement).

CHEMINS VICINAUX D'INTÉRÊT COMMUN. Longueur dans l'arrondissement, 67,288 m. pavés ou empierrés. — Nº 5, *d'Eswars à Cambrai* (pavé) ; — nº 14, *de Bermerain, Capelle et Escarmain* (empierrement) ; — nº 26, *de Ramillies à Escaudœuvres*, par Aire (pavé et empierrement) ; — nº 28, *de Ribécourt à la chapelle d'Anneux*, par Flesquières (empierrement) ; — nº 29, *de Clary à Troisvilles*, par Bertry (empierrement),—nº 35, *d'Ors à Basuel* (empierrement); —nº 43, *de Sommaing à Vendegies-sur-Ecaillon* (empierrement) ; — nº 46, *de Noyelles à Fontaine-Notre-Dame*, par Cantaing (empierrement) ; — nº 52, *de Villers-Guilain à Gonnelieu* (empierrement) ; — nº 56, *d'Esne à Marcoing* (empierrement) ; — nº 67, *de St-Souplet au Câteau* (empierrement) ; — nº 70, *de Cuvillers à Bantigny* (pavé) ; — nº 71, *d'Estrun à Paillencourt* (pavé) ; — nº 76, *de Niergnies à Cambrai* (pavé en projet) ; — nº 85, *d'Haspres à Solesmes*, par Saulzoir (pavé en construction).

CHEMINET (le), lieu dit, à Eswars, Abancourt, Iwuy, Avesnes-lez-Aubert, Anneux, Estourmel, Villers-en-Cauchie, Fontaine-au-Pire, Beauvois, Selvigny. Viesly.

CHENAU (champ du), à Vendegies-sur-Ecaillon.

CHENAUX (bois des), à Crèvecœur, près de Vaucelles.

CHEZ COLET, lieu dit, à Gouzeaucourt, rue du Tour des Haies.

CHIMNEIA, lieu dit, vers la ferme Bezin, à Fontaine-au-Pire et Cattenières. — *Chimmeiæ*, 1046 (Gloss. top.)

CHYPLY, lieu dit, à Blécourt, 1631 (Arch. de la fondation Vander-Burch).

CIMETIÈRE (le), lieu dit, à Cauroir, à l'E. du grand riot. — *Cimetière St-Léger*, 1630 (Arch. ibid.)

CIMETIÈRE DES SARRASINS, lieu dit, à Béthencourt, près de la ferme d'Aulicourt. — On donne le nom de Sarrasins aux anciens *tumuli*.

CIMETIÈRES. Les deux cimetières actuels de Cambrai étaient clos de murailles, abattues le 15 avril 1793, pour la défense de la Place. Le 14 janvier 1800, il fut décidé qu'ils seraient clos de haies vives (Hist. de la municipalité de C.) — *Paroisse Notre-Dame* : Cimetière situé près de la porte St-Sépulcre, établi en avril 1785 sur un terrain provenant de l'abbaye de St-Sépulcre. Agrandi depuis. — *Paroisse St-Géry* : Cimetière établi près de la porte Notre-Dame en 1785, sur une propriété cédée à la ville par l'église St-Vaast. Agrandi depuis (Ind. des rues de C., p. 60, 62).

CINQ DU DIALE, *diable* (les), portion de terroir, à Villers-en-Cauchie.

CITADELLE. Elevée par Charles-Quint, en 1543, sur l'emplacement du monastère de St-Géry, colline dite le Mont-des-Bœufs. Travaux ouverts le 13 mars 1544. Les Cambresiens sont taxés à une contribution de cent mille florins de vingt patars. On démolit plus de 800 maisons situées tout proche ; matériaux employés à sa construction avec ceux provenant des châteaux de Crèvecœur, Cuvillers, Escaudœuvres, Rumilly, Fontaine, St-Aubert et Cauroir, abattus par ordre du même empereur, qui en donne le burgraviat à son fils Philippe II. — 1586. Il y avait à la citadelle une *Tour de Gallus* avec guetteur (Ms. n° 670). — 1612. Plantation d'arbres ordonnée par le gouverneur de Rivas (Ibid). — (*Consulter :* Carpentier ; — Eph. du Cambresis, au 13 mai ; — Dict. hist. de C., p. 72 ; — Revue Camb., t. I., p. 265).

CITADELLE (église de la). — 1599, 11 mars. Pose de la première pierre. — 1601, février. Dom Sanche Martin de Levas, gouverneur de la citadelle, y est inhumé (Ms. n° 884, p. 242). — 1601, 28 avril. Eglise consacrée et dédiée à St-Louis par l'évêque Guillaume de Berghes. — Nef servant de magasin d'artillerie, récemment démolie. — 1844. Découverte sous le sol, de plusieurs pierres tombales des gouverneurs de la citadelle, 1720, 1734 et, 1697 (Mon. relig. de C., 137).

CLAIR-MÉNAGE. V. HERMONIACUM.

CLAIRS, vastes nappes d'eau formées par l'extraction de la tourbe dans les marais de la Sensée.

CLAIRS-PUITS (les), portion de terroir, à Wambaix, vers Esne.

CLAIREMBOT, lieu dit, à Briastre, vers Solesmes, tenant au cbemin des Chaufours.

CLARISSES (monastère des). — 1490 à 1494. Religieuses, ordre de Ste-Claire, établies dans la maison dite le Bregier, au pont à Laubelen, marché au poisson. — 1495, 22 février. Bénédiction de leur église. — 1738, juin, à 1743. Nouveau monastère élevé aux frais des Etats du Cambresis et de la ville. — Chapelle achevée en 1751, consacrée le 17 juillet 1753. — Religieuses dispersées en 1793. — Rentrées, après la révolution, dans une maison, angle de la rue d'Inchy. — 1849, 2 octobre. Installées dans une vaste demeure avec chapelle, rue de Vaucelettes (Dupont, hist. de C., part. I, p. 114 et Mon. relig. de C. 169).

CLARY. TOPOGRAPHIE : Commune sur le chemin de St-Quentin à Valenciennes, 16 kil. S.-E. de Cambrai, chef-lieu de canton. — *Clari*, 1164 (Gloss. top.) 1237 (Carpentier) et, XIVe siècle (Arch. de St-Julien). — Fermes isolées : les Hayettes, Iris, Hurtevent. — Contenance territoriale 987 hectares. — Population 2597 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux; glaiseux vers le bois de Gattigny et vers Montigny.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge*. Plus de traces de l'ancien château-fort (Notes hist., p. 309). | *Ep. moderne*. Eglise en forme de croix, date de 1767 et le clocher de 1859.

HISTOIRE : Les seigneurs de Clary étaient vassaux de ceux de Walincourt, c'est-à-dire qu'ils lui devaient *foi et hommage*, comme les habitants étaient soumis aux coutumes de Walincourt. — 1433, septembre. Partie du village brûlée par les Armagnacs, commandés par le fameux capitaine Vignoles dit La Hire (Mémor. des abbés de St-Aubert). — 1528 à 1533, village décimé par la famine qui engendra le *Trousse-Galant*, depuis *Choléra-Morbus* (Eloge hist. de Vander-Burch, 1785, p. 100, l'abbé Ouvray). — 1838, nuit du 3 au 4 mai. Territoire dévasté par les eaux. | Armoiries : *d'argent à la face d'azur*, etc., jadis portait *Walincourt* (Carpentier III, 401).

CLAUDE (riot), à St-Aubert, au N. de l'Erclain.

CLERMONT ou CLAIRMONT, terre, château et bois, au terroir de Beaumont, près Béthencourt. — *Clermont*, 1243 (L. G. Gloss. top.) — 1272 (Carpentier). — 1373 (Arch. de St-Julien). Fossé et partie de murailles de l'ancien château, bâti vers l'an 1200 et démoli en 1642 (Carpentier). — Etait défendu par un donjon et plusieurs tours solides. Le roi de France y entretint garnison. Tombé au pouvoir des Espagnols, les Français s'en emparèrent en 1642 et le démantelèrent (Arch. hist. du Nord, 2e série, t. V, p. 386, Mémor. de Robert d'Esclaibes).

CLICOTEAU, CLICOTIAU, l'une des dérivations de l'Escaut qui traverse la partie S.-O. de Cambrai.

CLICOTEAU (moulin du), à Cambrai, sur l'une des

dérivations de l'Escaut dont il tient son nom. Erigé en 1641, par l'arch. Vander-Burch.

CLICOTIAU, lieu dit, à Thun -St-Martin, tenant au marais des Vaches.

CLOCHE (la), lieu dit, à Iwuy.

CLOCHER (le), lieu dit, à Ribécourt, à l'O. du chemin de Péronne à Cambrai.

CLOCHETTE (riot de la), au terroir de Beauvois.

CLOS DU RÉAL, lieu dit, à Haussy, chemin de Proix.

CLOS TROCHON, lieu dit, à Haussy, chemin de Vendegies-sur-Ecaillon.

COCHON (au chemin du), lieu dit, banlieue de C., faubourg St-Sépulcre. — Le chemin prend naissance au chemin de Noyelle et aboutit à la route de Paris. Sur ce point était une auberge dite le *Cochon gras*, démolie en 1793 pour la défense de la ville.

COCLEMONT, portion de terroir, à St-Hilaire.

COGNÉE (champ à), à Saulzoir, Avesnes-lez-Aubert, Honnechy.

COILLET ou COUILLÉ, bois, au terroir de Marcoing, appartenait aux jésuites. — *Coillier*, 1553. Les Français y font une embuscade (Ms. n° 884, p. 133). — *Coillet*, 1745 (L. G. Gloss. top.).

COIN A CORBEAUX, lieu dit, à La Groise, contre le Petit-Bois L'Evêque.

COLISÉE (le), ancien lieu de plaisance, en la citadelle de Cambrai.

COLLÉGE. — 1802. Rétabli et installé dans les bâtiments de l'ancien hôpital St-Jean. — 1823. Transféré dans ceux de Cantimpré, achetés par la ville 50,000 fr.

COLLÉGE MAJORIS, à Cambrai, fondé rue St-Eloi, par le doyen Philippe Lemaire ou Majoris. On y enseignait les humanités aux étudiants pauvres. — Dans la suite, transformé en une caserne appelée le *Quartier du Collége*. — Philippe Lemaire mourut à Bruxelles le 22 février 1555 (Mon. relig. de C., p. 219).

COLLET (ruisseau), à Neuvilly, près du village. — *Riot Collet*, à St-Hilaire.

COLOMBIER, lieu dit, au Câteau. — Lieu dit, au faubourg St-Druon de Cambrai.

COMBLES (les), lieu dit, à Basuel, tient à la chaussée du Câteau à Landrecies.

COMBLES D'AVESNES, lieu dit, terroirs d'Iwuy et d'Avesnes-le-Sec.

COMTE D'ARTOIS, maison, faubourg Cantimpré, route de Bapaume, à gauche, dépendait de l'Artois. — Les notaires de cette province y venaient instrumenter.

COMTES (les), ancien fief entre Awoingt et Niergnies, 1774 (Carte Olivier).

COMMUNS PAUVRES (maison des), fondée au XVe siècle, près du marché au poisson. Réunie à

l'hôpital général de la Charité, créé en 1752 (*Consulter :* Mon. relig. de C. et Mém. de C., t. XXIV, p. 150, Alc. Wilbert).

CONCILES (les), lieu dit, à Escarmain.

CONVOIS (au chemin des), lieu dit, au Câteau.

COPERAIRE (au chemin du), lieu dit, à Solesmes.

COQ-VIEUX (le), lieu dit, à Esne, entre le ravin du bois et la route de Guise.

COQUELET ou COCQUELÈS, ferme isolée et ancien fief seigneurial, à Caudry, au S., chemin de Montigny. — *Coquelès*, 1406 (L. G. Gloss. top.) — *Cocquelet* (Carpentier III, p. 387). — *Le Coquelet*, 1774 (Carte Olivier).

COQUELETS (les), maison faubourg Cantimpré, à la sortie de la porte, à gauche, contre l'abbaye de Cantimpré, dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré).

COQUELÉMONT (mont au jeune coq), lieu dit, à St-Hilaire, chemin des Anes.

COQUERIAUMONT ou COKERIAUMONT (mont au jeune coq), nom dérivé d'un terrain appelé Coqueriau, borné d'un côté par le ruisseau d'Herpies. A servi à désigner, pendant quelque temps, le village de Vendegies-sur-Ecaillon qui s'appelait primitivement *Duo Flumina*, 1181 (L. G. Gloss. top.)

COQUICHES, portion de terroir, à Paillencourt, contre le canal de la Sensée et le chemin du bois de Bray.

COQUILLE (la), maison, faubourg Cantimpré, route d'Arras, à gauche, 1613 (Plan de Cantimpré).

CORBEAU (le), lieu dit, à Quiévy, voie des Treize.

CORBEAUX (fontaine à), à Thun-L'Evêque, Esne, Masnières, Noyelle.

CORBEAUX (riot aux), à Maretz, chemin d'Avelu.

CORDE-ROMPUE (la), maison, faubourg Cantimpré, route d'Arras, à gauche, 1613 (Plan de Cantimpré).

CORDELIERS, FRANCISCAINS et RÉCOLLETS (couvent des). — 1262. Etablissement des Cordeliers au faubourg St-Sauveur, entre la porte Cantimpré et la porte de Selles. — 1266. Viennent en ville, rue des Moulins *(rue du Paon)*. — Nouvelle entrée du monastère sur la rue d'Entrepont *(des Récollets)*. — 1303. Nef de l'église consacrée par l'évêque Gui de Collemedie. — 1328, 8 octobre. Renversée par un ouragan. — 1503, 22 juin. Toiture du chœur enlevée par la foudre (Ms. n° 884, p. 70). — 1409. Construction du grand portail. — 1524 et 1528, 26 juillet. Clocher deux fois abattu par les grands vents (Ibid., p. 85). — 1524, 2 octobre. Consécration de son cimetière et du Dieu de Pitié. — 1453, 20 juillet. Enguerrand de Monstrelet est inhumé aux Cordeliers (Mémor. des abbés de St-Aubert). — 1600. Transformation en couvent de Récollets. — 1617. Eglise bénite par l'archevêque Vander-Burch (Ms. n° 884, p. 261). — La nef existe toujours; sert de

magasin à fourrage. — Il y avait un jardin dit des *Oliviers*. V. ce nom. — *(Consulter :* Mémor. des abbés de St-Aubert ; — Dupont, hist. de C., part. III, p. 134 ; — Monstrelet ; — Mon. relig. de C, 141 ; — Dict. hist. de C. ; — Bulletin hist., t. IV, p. 195).

CORNILLER, CORNOUILLER (le), lieu dit, à Bantigny, près du village, à l'O.

CORNOIRE, lieu dit, à Quiévy.

CORSIGNIES (allée de), au faub. Notre-Dame de Cambrai.

CORVÉES (champ des), à Ramillies, chemin de la Marlière.

COSSET, au terroir de Proville, 1250 (L. G. Gloss. top.) et, XVIe siècle (Ms. n° 933).

COUDERLAT (le), lieu dit, à Cauroir, au N. du chemin de Cambrai à Solesmes.

COULANT DES FONTAINES, ruisseau, à Iwuy.

COULOTTE (vivier de la), au terroir de Busigny.

COURANT DES VERTES RUES, ruisseau ; prend sa source à Escaudœuvres et se jette dans l'Escaut à Thun-L'Evêque. Cours, 3 kil. 1/2 (Notes hist., introd.)

COURBETTE (la), lieu dit, à Fressies. — Lieu dit, à Câtillon).

COURONNE (la), lieu dit, à Thun-St-Martin, près du château.

COURT-A-RIEUX, ferme, à St-Martin-sur-Ecaillon, sur la rivière d'Herpies, 2 kil. S.-O. du village.

COURTIL (jardin) DES KARAMARA ou des SARRASINS, pâture, à Beaurain.

COURTIL - LE - RIBAUD, à Villers-Outreau, XIIIe siècle (Ms. nº 1098).

COURTIL - PIERRE - LENOIR, lieu dit, à Bertry, tenant au sentier du même nom.

COURTILLET (le), appelé aussi HURTE, portion de terroir, à St-Hilaire, tenant au chemin d'Avesnes-lez-Aubert.

COURTILLETS (les), lieu dit, à Maretz, au riot de la Ville.

COURTINS (champ des), près d'Haynecourt, XIVe siècle (Ms. nº 1025).

COUTURE (la), ancien fief, près dc Blécourt, 1774 (Carte Olivier). — *Couture*, pièce de terre assez étendue, divisée en assolements ou en plusieurs parcelles.

COUTURE (la), lieu dit, à St-Martin, Tilloi, Thun-L'Evêque, Bantigny, Masnières.

COUTURE (riot de la), à Thun-L'Evêque et Cattenières.

COUTURE A FRAISNE (frênes), près de Tilloy, XIIIe siècle (Ms. nº 1098).

COUTURE CANTIMPRÉ, à Raillencourt et Sailly.

COUTURE DE LA BRIQUETERIE, lieu dit, à St-Souplet, vers le chemin des Charbonniers.

COUTURE DE LA HAIE DE FAUX (hêtres), lieu dit, à Basuel.

COUTURE DE LA MAISON DE CUVILLERS, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

COUTURE DE LA ROQUEVAL, lieu dit, à St-Souplet, vers le chemin d'Ecaufour. — Appelée aussi la *Mairie*.

COUTURE DE ROSÉE, à Raillencourt, tenant à la chaussée d'Arras.

COUTURE DES SAUX DU CARLIER (saules du charron), à St-Aubert, entre l'Erclain et le chemin.

COUTURE DES VINGT, AU CHATEAU, terroir de St-Aubert.

COUTURE DU CALVAIRE, à St-Aubert, tenant au chemin de St-Vaast à Denain.

COUTURE LAVALLÉE, à Masnières, à l'O. et près du village.

COUTURE LEVESQUE, hors de la porte St-Lazare de C., XIVe siècle (Ms n° 1025).

COUTURE ROUSSEAU, à Sailly, entre le chemin d'Haynecourt et celui de Raillencourt.

COUTURELLE (la), lieu dit, à Solesmes.

CRAPAUMEZ, ferme, à Câtillon, rive gauche de

la Sambre, vers le rejet de Beaulieu; appartenait aux Guillemins de Walincourt.

CRAS POURNÉ, lieu dit, à Solesmes.

CRÊCHE St-JULIEN, rue des Cygnes, à Cambrai. — Direction confiée, dès le 3 janvier 1850, aux Filles de la Sagesse. — 26 berceaux et 9 lits.

CRESSONIE (la), près de Thun-St-Martin, 1774 (Carte Olivier).

CRESSONNIÈRE (la), lieu dit, à Basuel et Pommereuil.

CRÊTE DE LA VALLÉE DIALE (diable), au terroir de Rieux.

CRÊTE DU BUISSON LIÉ, au terroir de Mœuvres.

CRÊTE LAURENT, lieu dit, à Vendegies-sur-Ecaillon.

CRÊTE MARCHAND (la), à Sancourt, à l'Est de la route de Douai à Cambrai.

CRETON, aucien fief, sur le territoire et au S. d'Estourmel, 1129 (Carpentier) et, XVI[e] siècle (Ms. n° 934). — *Ruines de Creton*, 1 kil. 1/2 S.-O. du village, 1843 (Carte de l'arrond.)

CRÈVECOEUR. TOPOGRAPHIE : Commune sur l'Escaut et sur une ancienne voie romaine, 8 kil S. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Crevecœur*, 1087 et, 1218 (Carpentier). — *Crevecuer*, 1129, 1206 (Ibid.) et, 1322 (Arch. de St-Julien). — *Crepicordium*,

1158 (Carpentier). — *Crievecur*, 1166 (Gloss. top.) — *Crievecuer*, 1170 (Ibid.). — *Crieuvecuer*, 1228 (Carpentier). — *Crievequer*, 1351 (Arch. de St-Julien). — Hameaux et dépendances : Montécouvez, Petit-Villers ou rue de l'Echelle (en partie), Bois-Maillard, Vaucelles, rues des Vignes, château du Revelon, ancienne seigneurie de le Boe, château de Beauval, moulin Drain, Vinchy, Bel-Aise, Bonne-Enfance, les Chataigniers, Hardissart, les Angles, Bonabus, Bonavis. — Fiefs relevant de la seigneurie de Crèvecœur, d'après un dénombrement fait au XVI[e] siècle des terres qui ont appartenu au bâtard de Bourgogne, situées à Arleux, Avesnes-lez-Gobert, Beaumont, Béthencourt, Boussières, Le Bosquet, La Bove, Brancourt, Les Castelets, Clary, Clermont, Estourmel, Hainville (entre Graincourt et Inchy), Hollaincourt, St-Hilaire, Inchy-le-Mort, Niergny, le Prayelle, Prophemont, Le Quaisnel, Robersart, Rumilly, St-Souplet, Le Sart-lez-Ronsoy, Selvigny, Séranvillers et Vendhuile (Formation et administration des villages, Congrès d'Arras, 1854, Alc. Wilbert). — Contenance territoriale 3666 hectares. — Population 2328 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux. Il est marécageux dans la vallée, marneux vers Lesdain, Séranvillers, Vaucelles et Bonavis; glaiseux au bois de Mortho et aux Angles.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. celtique*. Des insignes gaulois reconnus dans un souterrain (Ind. C., p. 10). | *Ep. gallo-romaine*. Ancienne ville, près de la voie romaine de Reims à Soissons, à St-Quentin et Cambrai.

— Débris de constructions romaines, fondations et tuiles remarquées entre Montécouvez et Villers-Outreau. — Vestiges de l'ancien pont Julius ou pont de Jules César. | *Moyen-âge*. Deux tours massives et une muraille, restes du château fort élevé en 1119. — Eglise en forme de croix; sans le chœur, 17 m. de longueur, 7 m. 80 c. de largeur. Chapelles collatérales, chacune 36 mètres carrés. Fenêtres ouvertes en ogives du XVI[e] siècle, surmontées d'une ogive dont la pointe s'élève en accolade. Nef unique diminuée en 1687, date de la façade d'entrée. Chœur terminé en absyde polygonale. — Cuve des fonds baptismaux, 1620. — Pierre tumulaire encastrée aux armes de la famille d'Anneux, 1708 (Notes hist., 346). — Chaire de vérité en bois de chêne sculpté, récemment placée et d'un beau travail. — Petit bas relief en pierre, remarquable, la Ste-Vierge, fâcheusement empâté de badigeon. — Flèche en bois et ardoises au-dessus du portail d'entrée. — (Ibid., 313 et 345). — A Vaucelles, cloître roman de l'ancienne abbaye et fondations de l'église élevée au XIII[e] siècle, sur les plans de Villars d'Honnecourt (V. VAUCELLES).

HISTOIRE : Jadis ville fortifiée. — Est-ce sur son territoire, entre Bonavis et Vaucelles, sur les rives de l'Escaut, et non sur la Sambre que, 57 ans avant J.-C., Jules César défit les Nerviens? (Le Glay, Mém. de C., t. XII, p, 81 et, Arch. hist. du Nord, 3[e] série, t. III, p. 176). — 640, 15 avril et, 717, 20 mars (V. VINCHY). — 1118. Sous Hugues d'Oisy, châtelain de C., érection d'une forteresse, repaire de bri-

gandages; l'évêque Burchard s'en empare (Ms. n° 884). — 1131. Fondation de l'abbaye de Vaucelles (V. VAUCELLES). — 1139, janvier. Les Cambresiens et les troupes du comte de Hainaut assiégent Crèvecœur; il sont repoussés. — 1219, juillet. Charte de Jean, châtelain de C, et seigneur d'Oisy, ou *première loi de Crèvecœur* (Mém. de C. t. XXIII, p. 172, Wilbert). — 1253. Pris par le comte d'Anjou, frère de St-Louis, pour Marguerite, comtesse de Flandre, sur Jean et Beauduin d'Avesnes, ses enfants (Delewarde, t. IV, p. 15). — 1272. La même comtesse de Flandre achète la seigneurie de Crèvecœur, d'Enguerrand de Coucy. — 1306. A cette époque, il y avait un hôpital connu sous le nom de *Maladrerie de Ste-Barbe* — 1311. Jean de Flandres, seigneur de Crèvecœur, faisait battre monnaie dans sa forteresse de ce nom (Mém. pour l'archev., pièce n° 38). — 1336, février. Philippe VI de Valois, roi de France, achète la seigneurie de Crèvecœur du sire d'Amboise et de Marie de Flandre, sa femme (Mém. de C., t. XXIII, p. 184). — 1339, 21 septembre. Edouard III, d'Angleterre, campe aux abords de Crèvecœur; ravage la contrée (Ms. n° 884, p. 4). — 1357. Charles-de-Navarre, dit le *Mauvais*, est transféré de la tour du Louvre dans le château de Crèvecœur, puis dans le château du *Forestel, à Arleux;* il s'en échappe aidé par Jean de Pecquigny, baron et gouverneur d'Artois (Froissart, liv. I, part. 2, chap. 21; — Bul. hist., t. III, p. 59 et, Revue camb., t. I, p. 69, A. Le Glay). — 1358, septembre. Le dauphin Charles, régent de France, achète les terres de Crèvecœur, Arleux, etc.,

et les donne à Louis, comte de Flandre. — 1461, 9 juin. Philippe donne à Antoine ou grand bâtard de Bourgogne, son fils, la nu-propriété de la terre de Crèvecœur (Mém. de C., t. XXIII, p. 186). — 1465. Louis XI donne au même Antoine cette même terre et la châtellenie de C. (Ibid., p. 187). — 1479. Les troupes françaises en sont débusquées par des troupes flamandes. — 1489. La forteresse est démantelée (Dupont, hist. de C.) — 1506. veille de Noël. Jean de Bruges, seigneur de la Gruthuse, conseiller du roi Louis XII, qui lui avait fait don des terres de Crèvecœur, Arleux, Rumilly et St-Souplet, par lettres des 27 octobre 1504 et 5 mai 1506, vient à main armée s'emparer de Crèvecœur sur Adolphe de Bourgogne qui l'occupait (Mém. de C., t. XXIII, p. 190). — 1521, 27 février, les Bourguignons s'en rendent maîtres et le pillent (Ms. n° 884, p. 77). — 1522. Est désolé par la peste et la famine (Ibid., p. 77). — 1524. Les Anglais et les troupes impériales campent autour de la ville ; après eux les Français viennent occuper le même camp (Notes hist. 330). — 1525, 19 octobre. François de Rasse, gouverneur du lieu, charge les religieuses de Bohain, ordre de St-Dominique, de la direction de l'Hôtel-Dieu, ancienne maladrerie de Ste-Barbe (Arch. des Hospices et Notes hist., 337). — 1529, 4 juillet. Louise de Savoie, mère de François Ier, se rendant à C. pour négocier la *Paix des Dames*, séjourne à Crèvecœur (Notes hist., 331). — 1543, mars. Un incendie consume moitié de la ville (Ms. n° 884, p. 115). — 1543, novembre. Séjour de Charles-Quint, qui ordonne l'année suivante la

démolition des murailles. — 1553, septembre. Le roi Henri II et l'armée française, avant d'attaquer la ville de C., campent à Crèvecœur (Dupont, hist. de C., part. V., p. 103). — 1554, 27 juillet. Le même roi revient de nouveau et ses troupes achèvent la démolition du château (Notes hist. 334). — 1559, avril. Crèvecœur est cédé à la France par le traité de paix arrêté au Câteau-Cambresis. — 1578, 27 septembre. Terre de Crèvecœur vendue au nom du roi Henri II, moyennant 25,000 écus d'or, à Francois d'Epinay, seigneur de St-Luc (Mém. de C., t. XXIII, p. 193). — 1581. Durant le siége de C., le duc de Parme s'empare de Crèvecœur et y fait élever un fort (Ms. n° 670). — 1635. L'armée française dévaste les environs. — 1638, 1er septembre. Pendant le siége du Câtelet, le colonel Gassion se porte à Crèvecœur, vers le camp de Piccolomini (Notes hist., p. 336). — 1642, 26 mai. Les troupes espagnoles y campent avant la bataille d'Honnecourt (Ibid., 336). — 1649. Le comte d'Harcourt, après son échec contre C., s'y retire avec son armée (Ibid. 336). — 1653, 6 septembre. Suppression par Philippe d'Anneux, baron de Crèvecœur, de l'hôpital ou maladrerie réuni à l'hôpital St-Jean de C. (Arch. des Hospices et Notes hist. 341). — 1657. Séjour de Turenne après avoir abandonné l'attaque contre C. (Notes hist. 337). — 1677. Après la reddition de C. aux armes de Louis XIV, Crèvecœur est aussi réuni à la France dont il n'a plus cessé de faire partie (Ibid.) | Armoiries : *de gueules à trois chevrons d'or*, cri *La Tour-Lan-*

dry (Carpentier, d'après Gelic, III, 453). — *(Consulter :* Mémoires de C., t. XX, p. 311, Ad. Bruyelle; — Ibid., t. XXIII, p. 171, Alc. Wilbert et, p. 197, C.-A. Lefebvre).

CRINQUET *crête* ou *talus* (le), lieu-dit, à Bermerain, voie de Sepmeries.

CRINQUET AUX ÉPINETTES, lieu dit, à Quiévy.

CRINQUET BURY, lieu dit, à Caullery, traversé par la voie de Clary.

CRINQUET D'AVESNES, lieu dit, à Caudry, chemin des Charbonniers.

CRINQUET DE LA ROTTE, lieu dit, à Carnières, à l'E. du riot Douchy.

CRINQUET DU BERDELEUX, lieu dit, à Ligny, vers Fontaine-au-Pire.

CRINQUET GRAND-JEAN, lieu dit, à Carnières, au S. du chemin de Cambrai.

CRINQUET MARIETTE, lieu dit, à Quiévy.

CRINQUET Ste-CROIX ou QUEUE Ste-CROIX, lieu dit, à Bertry.

CROCAILLE, lieu dit, à Bermerain, chemin de Valenciennes.

CROCQ (le), cense à Proville, tenu en fief du chapitre de St-Géry, 1512 (L. G. Gloss. top). — *Maison et eense du Crocq*, 1634 (Arch. de la fond.

Vander-Burch). — DU CROCQUE, 1774 (Carte Olivier).

CROISÉ (le) lieu dit, à Cagnoncle, chemin dit le dos de Flosi.

CROISETTE (la), hameau, partie commune de Solesmes, partie commune de Forest, arrondissement d'Avesnes.

CROISETTE (la), écart, commune de Cauroir, 1 kil. S.-O. du village.

CROISETTE (la), lieu dit, à Bantigny. — Lieu dit, à Inchy-Beaumont.

CROISETTE DES CHEMINS (la), lieu dit, à Mœuvres, intersection des chemins de Sains, de Bourlon, de Cambrai.

CROISSANT (le), maison, faub. Cantimpré, à la sortie de la porte, à gauche, contre l'abbaye de Cantimpré, dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré.

CROIX (la), lieu dit, à Crèvecœur, Banteux, Blécourt, Inchy-Beaumont.

CROIX (riot de la), au terroir de Rieux.

CROIX BILOUET, lieu dit, à Estrun.

CROIX DANS CAMBRAI. — Les principales : *Croix de l'Amen* (V. ÉGLISE St-NICOLAS). — *Croix des Capucins*, placée en 1612 ou 1613, près du monastère des Capucins. — *Croix-au-Pain*, sur le grand marché,

près de la rue des Maseaux (de l'Arbre-d'Or). — *Croix à Poterie*, dans la rue de ce nom, — *Croix du Riez*, près des Jésuites. — *Croix de St-Sépulcre*, à l'extrémité de la place St-Sépulcre. — *Croix d'Entre-pont*, près des Récollets, etc. (*Consulter :* Les rues de C. ; — Mon. relig. de C. ; — Mém. de C. t. XVII, 2e partie, W. ; — Dict. hist. de C. 90).

CROIX DE FER, lieu dit, à Iwuy.

CROIX DE L'HOMME, lieu dit, à Raillencourt.

CROIX DE MORENCHIES, près de Morenchies XVI siècle (Ms. n° 934).

CROIX DE STE-ZETTE, lieu dit, à St-Martin.

CROIX DES BOCQUILLONS (bûcherons), entre Séranvillers et Masnières, 1774 (Carte Olivier).

CROIX DES PÉLERINS, à St-Vaast, XIIIe siècle (Ms. n° 1098).

CROIX JÉROME, lieu dit, à Capelle, vers Baudignies.

CROIX MICHEL DESAINT, lieu dit, à Ribécourt, traversé par le chemin de Villers-Plouich à Cambrai.

CROIX RAOUL, près d'Haucourt, 1774 (Carte Olivier).

CROIX ROUGE, lieu dit, au Câteau.

CROIX THOMAS LIANNE, lieu dit, à Gouzeaucourt, chemin de Villers-Plouich.

CROIX VITAUX, lieu dit, au Câteau.

CROIZE (la), ferme, près d'Herpigny, entre Viesly et Bévillers, 1774 (Carte Olivier).

CROUITS (riot des), à Ramillies, chemin de l'Assise.

CRUPILLY, ancienne seigneurie, à Paillencourt, vers le N., rive droite de l'Escaut. — 1300, environ (Carpentier III, p. 476). — 1774 (Carte Olivier). — Lieu-dit, même terroir, compris entre le chemin de Wasnes-au-Bac et le canal de la Sensée.

CUL DE LA CHAUDIÈRE, lieu dit, à Carnières, sentier du Cul de la Chaudière.

CUL DE SAC, lieu dit, à Cauroir, entre le chemin de Cambrai et celui de Carnières.

CULS TOUT NUDS, *mendiants* (au chemin des), lieu dit, à Iwuy.

CULOT (le), lieu dit, à Inchy-Beaumont, chemin de St-Quentin.

CURÉ (champ du), portion de terroir, à Boursies, près de la route de Bapaume. — Appelé aussi la *Turelle*.

CUVILLERS. TOPOGRAPHIE : Commune entre l'Escaut et la route de Douai, 5 kil. 1/2 N. de Cambrai, canton Ouest. — *Kuvilers*, 1129 (Carpentier). — *Cuvilliers*, 1184 (Ibid). — *Quiviler*, 1243 (Arch. de St-Julien, rec. d'anc. titres). — *Cuiviler*, 1280 (Ibid). — *Cuvilers*, 1555 (Arch. des Chartriers). — Contenance territoriale 284 hectares. — Population 387 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est glaiseux vers Ramillies et Thun-L'Evêque.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne.* Eglise détruite à la révolution. Ruines du chœur et partie des murs de la nef. Chœur, ogive du XIVe siècle; nef, XVIIe siècle. Tour de l'église date de 1572 ; flanquée d'éperons.

HISTOIRE : Ancienne pairie du Cambresis, depuis l'an 983.—1100 environ. Curieuse épitaphe d'un Liétard Brochet, de Cuvillers, mort sous les murs de Jérusalem (Carpentier et Notes hist. 371). — 1120, 10 novembre. Village incendié par des pillards. — Avait un château-fort, brûlé en 1313 par le peuple de Cambrai révolté contre l'évêque, et démoli en 1543 par ordre de Charles-Quint. — 1553, 26 novembre. Village incendié de nouveau par les Français (Ms. n° 884 p. 133). — 1581, 17 juillet. Les troupes françaises viennent camper à Cuvillers, mais la peste les force à se retirer (Notes hist. 372). — 1708 à 1712. Village ruiné par la présence des troupes amies et ennemies qui y campèrent; indemnisé le 21 juillet 1716 (Ibid 372).
| Armoiries : *de gueules à la bande d'or*, etc. (Carpentier III, 477).

D

DÉFAUT (le), lieu dit, au Câteau et à Basuel, chemin de Fémy.

DÉFENSES (les), lieu dit, à Thun-St-Martin, tenant à l'Erclain et au ruisseau des Fontaines.

DEGRÉS (Fontaine as), entre les deux portes de Selles, près du petit Marly, à Cambrai, XIVe siècle (Ms. n° 945).

DEHÉRIES. TOPOGRAPHIE : Commune à l'extrémité S. du bois de Walincourt, 15 kil. 1/2 S. de Cambrai, canton de Clary. — *De Heriæ*, 1080 (Carpentier). — *Detheriæ* 1081 (Gloss. top.) — *De le Heries*, 1087 (Carpentier) et, 1237 (Arch. de St-Julien). — *Dehéries*, 1322 (Arch. de St-Jean). — Contenance territoriale 184 hectares. — Population 65 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux et sans exception.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen âge*. A l'E. du village, emplacement de l'ancien château présentant un quadrilatère à peu près régulier et entouré de fossés larges et profonds (Notes hist. p. 376). | *Ep-moderne*. Eglise de construction récente.

HISTOIRE : N'était jadis qu'un simple fief appartenant à la famille Sohier de le Héries, issue des anciens comtes de Vermandois (Carpentier).

DELATTRE (fontaine), surgit à Marcoing et porte ses eaux à l'Escaut. Cours 300 m. (Notes hist., introduction).

DELDEFOIS, ancien domaine, situé non loin de Wasvilers. — 1222 (L. G. Gloss. top.)

DELVAL, riot, à Haynecourt.

DEMI-LIEUE, lieu dit, au Câteau, vers Troisvilles.

DEMI-LUNE, lieu dit, à Iwuy.

DÉRÉQUISSAGE, *terre défrichée* (le), lieu dit, à Malincourt.

DERRIÈRE LE COUVET, lieu dit, à Bévillers.

DERRIÈRE LES MURS, lieu dit, à St-Vaast, vers St-Hilaire. — Lieu dit, à Haussy.

DESSUS LA GARENNE, lieu dit, à Doignies, au N. de Louverval, contre le chemin d'Inchy.

DESSUS DES FONTAINES, lieu dit, à Haussy.

DESSUS DU PONT, lieu dit, à Ors.

DEUDON (champ), à Audencourt, au S. du chemin de la Ramette.

DEUVE DE L'ÉPINE, lieu dit, à Anneux, vers Graincourt. — *Deuve*, crête ou talus.

DEUVE DES ONZE, lieu dit, à Anneux, chemin de Cambrai.

DEUVE DES TREIZE, lieu dit, à Anneux, tenant au village.

DEUVETTES (les), lieu dit, à Mœuvres, à l'E. du chemin des Postes.

DEUX-VALLÉES, portion de terroir, à Raillencourt, tenant au chemin d'Oisy.

DEVANT LA PORTE, lieu dit, à Masnières, à l'O. du village, chemin de Bracheux.

DEZÈQUE (champ), à Marcoing, entre le chemin de Banteux et celui de la Vacquerie.

DIALE ou DIABLE (champ du), à Proville, à l'E. du chemin de Noyelle.

DIEU DE GIMBLOT, lieu dit, à Câtillon, chemins de Gourgouche et de la Louvière.

DIGUE (la), lieu dit, à Naves, chemin de Cagnoncle.

DISME-DIEU, lieu dit, à Flesquières, 1681 (Arch. de la fond. Vander-Burch).

DOCIMVAL, terre dont la situation peut-être fixée entre Crèvecœur et Lesdain (L. G. Gloss. top.)

DOIGNIE (la), lieu dit, à Raillencourt et Sailly.

DOIGNIES. TOPOGRAPHIE : Commune près de la route de Bapaume, contre le départ. de l'Aisne, 16 kil. O. de Cambrai, canton de Marcoing. — XIIe siècle (Carpentier). — *Doignies*, XIVe siècle (Arch. de St-Julien). — 1322 (Arch. de St-Jean). — Territoire enclavé dans le département du Pas-de-Calais. — Dépendance, château de Louverval. — Contenance territoriale 733 hectares. — Population 860 habitants.

GÉOLOGIE : Sol constamment argileux.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine.* Tombes antiques découvertes au Trou aux Os. Nombre de monnaies romaines en argent et en bronze, aux types de Constantin, Galère, etc. | *Moyen-âge.* Souterrains que l'on suppose communiquer aux vastes cavités découvertes en 1840 à Hermies, village près de Doignies. — Eglise avec tour. A l'intérieur, pierre tumulaire d'un seigneur de Louverval, bien conservée avec cette inscription : *Changer ne vœult de Boufflers* (Notes hist. 378).

HISTOIRE : Dépendait de deux provinces, l'Artois et le Cambresis. — Son autel concédé à l'église de C. par l'évêque Liébert (Gloss. top.) — Pélerinage jadis fort en vogue pour être préservé de l'incendie. On y venait servir St-Laurent dont une relique est conservée dans l'église (Notes hist. 379).

DOLENT (champ), *apud Caniculum*, près de Cagnoncle, XIIIe siècle (Ms. n° 1035). — *Champ Dolent*, au terroir de Solesmes.

DOMINICAINS (Couvent des). — Admis à Cambrai de 1219 à 1237. — Logèrent à l'évêché ; à St-Aubert ; dans un couvent près de l'hôpital St-Jean ; enfin vers l'église de Ste-Elisabeth. — Maison supprimée en 1752 pour la construction de l'hôpital de la Charité. — S'installèrent dans la chapelle de St-Pierre en Bèvre, rue Cantimpré (Dupont, hist. de C., part. III, p. 137 ; — Mon. relig. de C., 151).

DONAT (riot), à Séranvillers, voie de Lesdain.

DONJON (le), ancien château détruit, à Solesmes.

DONJON (le), lieu dit, à Ors, emplacement de la forteresse Malmaison, démolie (*V. ce nom).* — Lieu dit, à Viesly, St-Vaast, Rieux, Avesnes-lez-Aubert.

DOS DE FLOSIES, lieu dit, à Cagnoncle, tenant aux terres de l'ancien domaine de la Couronne.

DOUAIRES NOTRE-DAME, pièces de terres et manoirs situés à Cantaing vers Fontaine et Anneux. *Doaires de Notre-Dame*, XVe siècle (L. G. Gloss. top.) — Les *Douares*, XVIIe siècle (Ms. n° 1088). — *Douaire de Notre-Dame*, 1774 (Carte Olivier).

DOUCHY (riot), à Bévillers et Carnières.

DOUZE BRIDE-LES-BOEUFS, portion de terrain, à Raillencourt, limitée par les terroirs de Sailly et Tilloi.

DOUZE MASSAQUE, portion de terroir, à Blécourt.

DOUZE MUIDS, portion de terroir, à Audencourt, tenant au chemin de Troisvilles à Awoingt.

DOUZE DE LA TOUR, portion de terroir, à Audencourt, tenant au chemin de Troisvilles.

DOYENNÉ, ancien fief, à Solesmes, faisant face à la rue St-Denis ou de l'abbaye, 1710 (L. G. Gloss. top.)

DREUMONT, ancienne seigneurie, dépendante de Walincourt.

DUCASSE (camp al), à Hem-Lenglet, 1689 (Arch. de la fondation Vander-Burch). — *Ducasse* pour *dédicace*, fête de campagne, jour anniversaire de la dédicace de l'église locale.

DUMONT, ancien fief, près de Cuvillers, 1774 (Carte Olivier).

DUO FLUMINA, nom primitif du village de Vendegies-sur-Ecaillon, provenant sans doute de la jonction de l'Herpies et de l'Ecaillon sur ce territoire (L. G. Gloss. top.) et, 1280 (Ms. n° 934). V. COQUERIAUMONT.

E

EAUETTE, petite rivière formée de plusieurs sources dont la plus considérable sort de l'extrémité du bois Couillé. Se jette dans l'Escaut à Marcoing. Cours, 2 kil. environ (Notes hist., introd.)

EAUETTE, ferme, près d'Esne et du bosquet des Fosses, 1774 (Carte Olivier).

EAUWISSES. V. EWICHES.

EBAUX (les), portion de terroir, à Rieux, contre l'Erclain.

EBOUVIERS (les), lieu dit, à Estrun et Thun St-Martin, à l'O. de la route de Valenciennes.

ECAFOTTES, *terrain légèrement creux*, (les) lieu dit, à Fontaine-Notre-Dame.

ECAILLE (l'), lieu dit, à Ramillies, près du village.

ECAILLON, écart, commune de Mazinghien, contre le département de l'Aisne.

ECAILLON, rivière. V. ESCAILLON.

ECAVOINS, lieu dit, à Rieux, entre le chemin de la Tour et celui des Rouliers. — *Ecavoins*, ravins et chemins fort creux.

ECHELLE (rue de l'), V. PETIT-VILLERS.

ECLUSE (l'), lieu dit, à Ors, rue de la Louvière.

ECOLE DE DESSIN. Fondée à Cambrai en 1782, en exécution d'une délibération prise par les Etats du Cambresis, au mois de novembre 1780. — Règlementée le 11 octobre 1832.

ECOLES DES FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE. — 1816, 5 août. Etablie à Cambrai dans un local place au Bois. — 1823. Transférée dans l'ancien collége communal, hôpital St-Jean.

ECOLE DE MUSIQUE. Fondée à Cambrai en 1822.

ECOLE DES PAUVRES. Fondée à Cambrai le 13 septembre 1604, par Claude de Hennin, en faveur de 50 enfants pauvres. — Réunie au Bureau de Bienfaisance (Mon. relig. de C., 270).

ECOLE DOMINICALE ou GRANDE ÉCOLE DES PAUVRES. Fondée à Cambrai en 1499, par maître Standon. — Rétablie et complétée, en 1626, par l'archevêque Vander-Burch. — Réunie au Bureau de Bienfaisance (Mon. relig. de C., 270).

ECOPERCHE, *terrain élevé* (l'), lieu dit, à Villers-Guilain, Crèvecœur, St-Souplet, Viesly.

ÉCU (l'), lieu dit, à St-Benin.

ÉGLISE (champ de l'), à Audencourt, au S. du chemin de la Ramette.

ÉLEMBIS (les), portion de terroir, à Sancourt, à l'E. du chemin de Cambrai.

ÉLINCOURT. TOPOGRAPHIE : Commune contre le département de l'Aisne, 18 kil. S. de Cambrai, canton de Clary. — *Elincurs*, 1129 et, 1153 (Carpentier). — *Islinkurt*, 1184 (Ibid.) — *Aelincort*, 1237 (Ibid.) — Ferme isolée : Avelu, près du hameau de ce nom, terroir de Maretz. — Contenance territoriale 837 hectares. — Population 1824 habitants.

GÉOLOGIE · Sol généralement argileux. Il est glaiseux au bois d'Elincourt.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge*. Restes du château-fort avec atelier monétaire qu'y possédaient au XIVe siècle, les seigneurs d'Elincourt, comtes de St-Pol : De larges fossés d'enceinte, deux tours en briques, formées chacune de trois salles superposées, dont une en substruction, quelques pans de murailles et un beau souterrain avec chambres voûtées en pierres blanches et à plein cintre. Le château présentait un quadrilataire aux angles duquel étaient quatre tours liées entre elles par de solides murailles. | *Ep. moderne*. Eglise de diverses époques : chœur du XVIIIe siècle; chapelle formant transept, ogives à nervures du XVe siècle; bas côtés et collatéraux, même époque que le chœur. — Tour carrée, flanquée d'éperons ou jambes de force. Porte d'entrée, cintre surbaissé avec culs-de-lampe et pendentifs, XVIe siècle. Voûte à nervures; les retombées ou consoles représentent les quatre animaux symboliques ou emblêmes des évangélistes. — A l'extérieur, au-dessus de l'ogive, une vierge sculptée en pierre avec dais et encorbelle-

ment, du XV[e] siècle. — Flèche en charpente, recouverte en ardoises, forme octogonale du XVII[e] siècle.

HISTOIRE : 1100. L'évêque Othon, mettant fin aux débats qui existaient entre l'abbaye d'Anchin et le chapitre de St-Géry, attribue à ce dernier, l'autel d'Elincourt (Bul. hist., t. IV, p. 168, A. Le Glay). — Les seigneurs du lieu frappaient, dans leur château, monnaies blanche et noire, c'est-à-dire monnaie d'argent et monnaie de billon et de cuivre. — 1306. Bail accordé à *Jehanin Tadin de Lucques*, pour faire et ouvrer de la monnaie (Notes hist. 381). Description des diverses monnaies frappées à Elincourt (Mém. de C., 1823, t. VIII, p. 201, Tribou; Notes hist., 382). — 1337. Marie de Bretagne, veuve de Chatillon, comte de St-Pol, promet au roi de faire faire sa monnoye en son chastel d'Elincourt, de telle sorte qu'elle sera différente de la sienne en croix et pile, etc. (Supp. au Glossaire de Ducange, t. II, p. 1318). — Village incendié par les troupes autrichiennes pendant les guerres de la révolution. — 1832. Déprédations dans les bois d'Elincourt, d'Esne et de Walincourt; envoi d'un détachement de la garde nationale de C. pour rétablir l'ordre. — 1848, mai. Nouvelles dévastations réprimées par la garnison de C. (Mémor. sur C., t. II, p. 337).

ÉLINCOURT (bois d'), au territoire de ce nom.

ÉLUSCAUS (champ des), près d'Anneux, 1218 (Ms. n° 1029).

EMBUCHE (l'), lieu dit, à Clary.

ÉMERVAL. V. AMERVAL.

ÉMINENCES. Il n'y a ni monts ni montagnes dans l'arrondissement de Cambrai ; les éminences que l'on désigne improprement par ces noms sont au plus de simples collines. Côtes des divers points au-dessus du niveau de la mer ; *Maximâ :* Fermes de Beaurevoir, commune de Câtillon, 168 mètres ; une butte du bois de Busigny, 162 m. ; hameau de Malassise, commune de la Groise, 160 m. ; au territoire d'Élincourt, vers Avelu, 160 m. ; au bois de Ribeaucourt, commune de Mazinghien, 157 m. — *Minimâ* : A la bifurcation de trois chemins, entre Hem-Lenglet et Abancourt, 42 mètres ; au Bonnet Carré, faub. St-Roch, 43 m. ; entre Naves et Thun-St-Martin, 45 m. ; au territoire de Rieux, chaussée Brunehaut, 49 m. ; à l'extrémité du village de Fontaine-Notre-Dame, vers Anneux, 49 m. ; entre Cauroir et Escaudœuvres, 50 m. — *Hauteurs moyennes :* village de Bévillers, 105 m. ; village de Vertain, 109 m. ; ferme de Bonavis, 133 m. (Carte du dépôt de la Guerre). — V. BONAVIS.

EMPI-LE-POIS (Courtil, *jardin* d'), hors de la porte St-Georges, XIV[e] siècle (Ms. n° 1025).

ENCLOS (l'), lieu dit, à Montigny. — Lieu dit, à Carnières.

ENCLOS DE LA JUSTICE, lieu dit, au Câteau.

ENCLOS DU CHATEAU, portion de terroir, à Paillencourt, entre la Sensée et le Canal.

EN BAS DE LA BORNE, lieu dit, à Fontaine-Notre-Dame.

ENSEIGNE (l'), lieu dit, à Briastre, entre le chemin Perjet et le chemin de Forest.

ENTRE DEUX PONTS, lieu dit, à Eswars, près du village.

ENTREPONTS (faubourg d'), V. CAMBRAI (Banlieue).

ENTREPONTS (moulin d'), sur une dérivation de l'Escaut, dans la ville de C. *Muelin qui a nom muelin St-Sépulcre d'Entrepons*, 1368 (Ms. n° 933 f° 54). Il y avait la rue et la croix d'Entreponts, vers la porte Cantimpré. — On appelait d'*Entrepont*, tout le quartier de la ville compris entre les ponts de l'Escautin et les ponts de l'Escaut.

ENTONNOIRS (les), lieu dit, à Montigny.

ENVAUX (les), hameau, commune de Câtillon, tient au bois l'Abbaye.

ÉPERON (l') portion de terroir, à Flesquières, à l'angle des chemins de Cantaing et de Marcoing.

ÉPINE (l'), lieu dit, à Haynecourt, au N. du chemin de Sauchy-Lestrez. — Lieu dit, à Crèvecœur, chemin de Cambrai.

ÉPINE AU PUITS, à St-Souplet, entre les chemins des Charbonniers, d'Ecaufour et de la Haie-Méneresse.

ÉPINE DEVILLERS, à Fontaine-au-Pire.

ÉPINE ET MAISON BIAURAIN, près de Solesmes, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

ÉPINE DU SART, à Crèvecœur, près de Bel-Aise.

ÉPINE ERMENTRUIT, à Selvigny, XIII[e] siècle (Ms, n° 1098).

ÉPINE POUILLEUSE, à Gouzeaucourt.

ÉPINE-VA, à Ligny, chemin de Clary.

ÉPINETTE (l'), à Fressies, Ramillies, Iwuy, Escaudœuvres, Quiévy, Doignies, Fontaine-Notre-Dame, Flesquières, Gouzeaucourt, Carnières, Avesnes-lez-Aubert, Cagnoncle, Montrécourt, Saulzoir, St-Martin.

ÉPINETTE (riot de l'), au terroir d'Iwuy.

ÉQUILETTE (l'), lieu dit, à Saulzoir et Vertain.

ÉRARD, jadis seigneurie et fief, à Neuvilly; avait un mayeur et des hommes cotiers. — 1409 (L. G. Gloss. top). — *Chapelle et jardin d'Erard*, XVI[e] siècle (Ms. n° 934).

ERCLAIN ou HERCLAIN, torrent qui prend naissance dans les bois de Gattignies et d'Honnechy, passe à Maurois, Reumont, Troisvilles, Inchy, Quiévy, St-Vaast, St-Aubert, Avesnes-lez-Aubert, Rieux, et se joint à l'Escaut près du moulin d'Iwuy. Cours, 35 k. (Notes hist., introd.)

ERNAUVAL. ancien fief tenu du seigneur d'Honnecourt et donné à l'abbaye de Vaucelles. — *Enardi Vallis*, fin du XII[e] siècle (L. G. Gloss. top).

ERQUELINETTE, lieu dit, à Caudry tenant à la chaussée de Cambrai au Câteau.

ERRE. V. AIRE.

ESCAFFAUT (l'), près de Tilloi, 1275 (Carpentier).

ESCAILLON, rivière qui sort d'un étang à l'entrée de la forêt de Morval près du Locquignol, passe dans l'arrondissement à Bermerain, où elle reçoit le grand ruisseau d'Escarmain ; à Vendegies où elle se grossit du ruisseau de Vertain à Sommaing, et se décharge dans l'Escaut, au-dessous de Thiant. Cours dans l'arrondissement, 9 kil. 1/2 (Notes hist., introd.) — *Eskaillon-Scallis, à Vendegies supra Scallionem* (Pouillé du XIVe siècle).

ESCARMAIN. TOPOGRAPHIE : Commune sur le ruisseau de St-Georges, 23 kil. E. de Cambrai; canton de Solesmes. — *Squarmaing*, 1180 (L. G. Gloss. top.) — *Escarming*, 1201 (Carpentier). — *Escarmaing*, 1355 (Ibid) et, 1774 (Carte Olivier). — Contenance territoriale 640 hectares. — Population 1200 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux ; on y trouve silex, marne, et du grès non exploité.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge*. Dans la tour de l'église, un four à cuire le pain, qui servit aux habitants réfugiés pendant les guerres. | *Ep. moderne*. Château de construction récente.

HISTOIRE : An XIII, 20 prairial. Violent incendie occasionné par la foudre. — 1824, 26 décembre. Autre incendie allumé par la malveillance ; douze mille gerbes de blé brûlées. | Armoiries : *d'or au lion de gueules* (Carpentier III, p. 534).

ESCAUDŒUVRES. TOPOGRAPHIE : Commune dans la vallée de l'Escaut, route de Valenciennes, 3 kil. N.-E de Cambrai, canton Est. — *Scaldeuvrium*, 1137 (Gloss. top.) *Scauduvere*, *Escauduvre*, *Escauduevre*, 1257 (Arch. de St-Jean). — *Escaudeuvre*, 1322 (Ibid). — *Escaudœuvres*, 1427 (Ms n° 884 p. 50). — Ecarts : château de Préfontaine, Brantiaux. — Contenance territoriale 664 hectares. — Population 1770 habitants.

GÉOLOGIE : En général sol argileux. Il est marécageux dans la vallée ; marneux vers Thun St-Martin et Cambrai.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Château sur la rive gauche de l'Escaut. — Eglise remarquable de construction récente, style roman. — M. Henri de Baralle, architecte.

HISTOIRE : Anciennes provinces, Cambresis et Hainaut. — 1057. Son autel concédé par St-Liébert, à l'église de C. (Gloss. top.) — Au XIVe siècle, avait une maladrerie ou maison de lépreux, « *curtile adherens domui leprosi* » (Ms. n° 931). — Château-fort sur l'Escaut (Froissart, liv. Ier, part. Ire, chap. 112). — 1323, mars. Escaudœuvres et son château cédés par Jean de Fosseux, écuyer, au comte de Hainaut. Appartenaient auparavant à Marguerite de Cantaing, femme d'Arnoul d'Enguien, seigneur de Préaux (Arch. hist. du Nord, t. IV, p. 496). — 1340. Château assiégé, pris et démoli par Jean de Normandie, sur le comte de Hainaut (Ms. n° 884). — 1427. Après reconstruction,

le château est enlevé de nouveau par les Français, sous Louis, fils naturel de Guillaume II, comte de Hainaut (Ms. n° 884, p. 51). — 1433. Est occupé par les troupes du duc de Bourgogne (Ibid.) — 1488. Pris encore par les Français le jour de St-Thomas (Ibid., p. 58). — 1543. Détruit par ordre de Charles-Quint (Carpentier I, p. 158). — 1553, 7 septembre. Le roi de France, cherchant à s'emparer de Cambrai, prend ses quartiers à Escaudœuvres. — 1580. Le château fut reconstruit, paraît-il, car il fut pris le 19 septembre par la gendarmerie des Pays-Bas, qui y laissa garnison (Mss. n°s 1017 et 884, p. 216). — 1581. Lors du siége de Cambrai, les Espagnols y construisent un fort contre la ville. — Même année, août. Après la levée du siége, le duc d'Alençon et ses troupes logent à Escaudœuvres (Ms. n° 670). — 1677, 27 mars. Pendant le siége de Cambrai par Louis XIV, le maréchal de Lorges occupe Escaudœuvres (Eph. du Cambresis).

ESCAUT, rivière, *Scaldis*, *Scalda*, *Tabuda*, *Scalt*. *Scheld* (L. G., gloss. top.) — Prend sa source au dép. de l'Aisne, près de Mont-St-Martin. On y lit sur une pierre l'inscription suivante :

« Felix sorte tuâ Scaldis, fons limpidissime !
« Qui à sacro scaturiens agro, alluis
« Et ditas nobile Belgium, totque claras
« Urbes lambens, graviùs Thetidem intras. »

Traduction : *Ta destinée est heureuse, fontaine limpide de l'Escaut qui, sortie d'un mont sacré, vas arroser et enrichir la noble Belgique, et après avoir*

baigné les murs de tant de cités illustres, entres bien plus majestueuse dans la mer (Dict. hist. de C. p. 109).

Longueur dans l'arrond. du S. au N., partie non navigable 29 kil. 1/2; partie canalisée 10 kil. 1/2. Traverse Honnecourt, Banteux, Bantouzel, Crèvecœur, Masnières, Marcoing, Noyelle, Cantaing, Fontaine-Notre-Dame, Proville, Cambrai, Neuville-St-Rémi, Morenchies, Ramillies, Escaudœuvres, Eswars, Thun-L'Evêque, Thun-St-Martin, Iwuy, Estrun. — 1558, 15 janvier. Philippe II, roi d'Espagne, donne l'autorisation de faire combler le bras de l'Escaut qui passait dans le marais de Cantimpré (Mém. pour le Magistrat de C. contre l'archev., p. 75). — 1750, février. Les Etats du Cambresis, voulant empêcher les inondations de l'Escaut, font élargir son lit et le portent à 40 pieds (Mém. chron.) — 1771. On cure l'Escaut dans tout le parcours de C. et de la banlieue (Mém. pour le Magistrat de C. contre l'archev., p. 101). 1782. Canalisation de l'Escaut, depuis C. jusqu'à Valenciennes (Ms. n° 1010). — 1805. On cure l'Escautin. — 1812. Les bras de l'Escaut qui traversent la ville sont creusés avec soin. — 1848. Nouveau curage par les ateliers de charité. — 1858. Curage du bras de l'Escaut, dit le *Clicotiau (Consulter :* Notes hist., introd.; — Arch. hist. du Nord, 2e série, t. VI, p. 349; — Dic. hist. de C., p. 109).

ESCAUTIN, nom donné aux deux dérivations de l'Escaut qui traversent la partie O. de la ville de Cambrai. — *Scaldeolum*, 1708 (L. G. Gloss. top.) — Ces

dérivations sont appelées l'une de *Prémy*, l'autre du *Clicoteau*.

ESCAUTIN, petit cours d'eau à Honnecourt, près du canal de l'Escaut.

ESKOUTISSIAU, lieu dit, près de Vinchy, XIII[e] siècle (Ms. n° 1098).

ESNE (champ d'), à Paillencourt, à l'E. et contre le chemin de Cambrai.

ESNE. TOPOGRAPHIE : Commune sur la route de Guise, 10 kil. S.-E. de Cambrai, canton de Clary. — *Aesna*, 1137 (Gloss. top.) — *Esna*, 1144 (Carpentier). — *Aisna*, 1193 (Gloss. top.) — *Aisne*, 1207 (Arch. de St-Julien, rec. d'anc. titres) et, 1328 (Arch. de St-Julien). — *Aisnes* 1242 (Arch. de St-Julien). — *Haine*, XIV siècle (Ms. n° 996). — Hameaux en dépendant : Longsart et Grand-Pont. — Ferme isolée : Hurtebise. — Bois : Planti, Brisseux, Esne, Tenremonde. — Contenance territoriale 1439 hectares. — Population 1502 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Par exception il est marneux vers Lesdain et Séranvillers. — On extrait aux abords du village, la pierre calcaire propre aux constructions.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine.* Au lieu dit les *Câtelets*, des fouilles opérées en 1832 et en 1844 ont fait découvrir nombre de tombeaux. Formée de pierres blanches brutes, chaque tombe renfermait outre des

ossements humains en poussières, une petite urne de terre noire et des ossements d'animaux. On recueillit une boucle de ceinturon et un manche de poignard ou coutelas en os grossièrement ciselé (Mém. de C., t. XIX. 1re partie, p, 469). Déposés au musée de Cambrai. — Découverte récente : Fer de lance, francisque et agraphe. Déposés au même musée (Mém. de C. t. XXVI. 1re partie, p. 400). | *Moyen-âge*. L'ancien manoir féodal des seigneurs d'Esne a été renouvelé en partie en 1585 et en 1687. Entrée principale à plein cintre munie jadis d'un pont levis et flanquée de deux grosses tours percées de meurtrières. Il reste des constructions primitives la tour dite de l'Horloge, couverte d'un petit dôme en pierre, adossée à une énorme tour ronde garnie de machicoulis; des souterrains, des murs bordant des fossés, etc. La grosse tour est divisée en trois étages voûtés et qui offrent dans leurs dispositions quelques parties intéressantes (Notes hist. p. 398). | *Ep. moderne*. Eglise du XVe siècle ; plan en croix latine, fenêtres en ogive et à nervures. On descend dans la nef au lieu d'y monter. Abside du chœur octogonale. Sur la façade de l'entrée principale, date de 1694. Les bas côtés sont d'une époque plus récente. Dans le bras sud du transept, une inscription relative à la sépulture des Baufremez, barons d'Esne, 1674. Dans l'autre chapelle existait une dalle cachée sous un récent carrelage et portant cette inscription : *Ci gist mesire Alars de Croisilles, sire d'Aisne.... pries por s'arme (son ame)*. Messire Alars à la tête couverte d'une toque, les bras collés au corps et les mains jointes sur la poitrine (Mém. de C., W., t. XVII, 2e partie, p. 229).

HISTOIRE : L'une des douze pairies du Cambresis, créées l'an 983. — Il y avait à travers l'antique château-fort, un droit de péage onéreux supprimé par arrêt du Conseil, du 31 octobre 1741. — Curieuses épitaphes de divers seigneurs d'Esne, XII[e] au XVII[e] siècle (Carpentier III, p. 527 et Notes hist. 394). — 1193. Loi accordée aux habitants par Arnoud de Landast (Mém. de C., t. XIV, p. 319 et Notes hist. 404). — XV[e] siècle. Les Français s'emparent du château ; ils en sont débusqués par les troupes de l'archiduc Maximilien d'Autriche. — Petite tourelle du château, dite *Caière grise* (chaise grise), sujet d'une légende traditionnelle (S.-H. Berthoud, chron. surnaturelles de la Flandre). — 1832 et 1848. Dévastations dans les bois d'Esne, Elincourt et Walincourt, réprimées par la garde nationale et les troupes de la garnison de C. (Mémor. sur C., t. II. p. 337). | Armoiries : Les sires d'Esne, pairs du Cambresis, portaient *de sable à dix losanges d'argent* (Dict. hist. de C., 143). — (*Consulter :* Mém. de C., t. XIV, p. 311, A. Le Glay ; — Ibid., t. XVII, 2[e] partie, p. 229, Alc. Wilbert ; — Ibid., t. XIX, 1[re] partie, p. 169, A. Bruyelle; — Ibid., t. XXVI, p. 155, vue du château, Ch. de Vendegies ; — Bul. hist., t. I, p. 110, 294, F. Delcroix et A. de Baralle; — Ibid., t. V, p. 319, de Coussemaker).

ESNE (bois d'), au territoire de ce nom.

ESPEHI, maison à Cambrai, appartenait à l'abbaye de Cantimpré, 1500 (L. G., Gloss. top.)

ESPINE A LE PÈRE, à Neuvilly, XIV[e] siècle (Ms. n° 1025).

ESPINETTE (senteron ou sentier de l'), au terroir de Cuvillers, XIV[e] siècle (Ms. n° 1025).

ESPLANADE DE LA CITADELLE. — Formée dans les premières années du XVII[e] siècle, après la reddition de la ville aux armes espagnoles ; on démolit un grand nombre de maisons (Dupont, hist. de C., 7[e] partie, p. 8). — 1612. Plantation, rempart et citadelle, ordonnée par le gouverneur de la citadelle M. de Rivas. L'Esplanade n'est pas nominativement désignée (Ms. n° 678 et 1017). — 1714. Plantation de l'Esplanade, consistant en 200 tilleuls (Mém. de C., t. XXVII, 2[e] partie, V. Houzé). — 1792. Propriété de l'Esplanade, moins les glacis, revendiquée par la ville (Histoire de la municip. de C., t. II, p. 111). — 1860. On abat une partie des tilleuls aux abords du jardin public, commencé cette année.

ESSARTS *terres défrichées* (les), ferme au Câteau, chemin de Bohain.

ESTOAING (écluse d'), près de Lesdain, 1282 (Ms. n° 931).

ESTONOIR, ou HAIES TONNOILES, deux fermes, entre la Louvière et la Jonquière ; l'une commune de Câtillon, l'autre commune de Basuel. — *Estonoir* (L. G. Gloss. top.) — *La Haie Tonnoille*, 1843, (Carte de l'arrondissement).

ESTOURMEL. TOPOGRAPHIE : Commune à droite de la route du Câteau, 7 kil. S.-E. de Cambrai, canton de Carnières. — *Estrumel*, 1170 (Arch. de St-Julien). — *Strumella*, 1204 (Carpentier). — *Estroumel*, 1245

(Arch. de St-Julien). — *Estromiel,* 1246 (Ibid.) — *Estourmiel,* 1313 (Mém. pour l'arch. pièce n° 39). — *Etrumel,* 1316 (Arch. de St-Julien). — Fermes isolées : Chantemelle et Innielle. — Contenance territoriale 535 hectares. — Population 701 habitants.

GEOLOGIE : Le sol de la commune est entouré d'un terrain marécageux, le centre est argileux et rougeâtre.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge.* Motte sur laquelle s'élevait le donjon du premier château (Mém. de C. W. t. XVII, 2e partie, p. 204). | *Ep. moderne.* Eglise à une seule nef rebâtie en 1742, en remplacement d'une église de style ogival, à en juger par divers fragments de sculpture en provenant. Avait été dédiée à la vierge Marie par François Hugo, le 3 septembre 1452 (Ms. n° 884, p. 50). — Tabernacle et bénitier portent la date de 1634. — Près du village, grande et belle chapelle moderne ; style ogival à lancettes, construite en 1844. M. A. de Baralle, architecte (Notes hist. 412).

HISTOIRE : Village connu par l'antique famille de Creton d'Estourmel. Raimbauld Creton, sire d'Estourmel, prit part à la première croisade et entra le premier dans les murs de Jérusalem. Godefroi de Bouillon, pour reconnaître la valeur de Raimbauld, lui fit présent, par allusion à son nom, d'une croix d'argent crételée dans laquelle était enchassé un morceau de la vraie croix (Carpentier, III, 445 ; — Arch. hist. du Nord, 3e série, t. IV, p. 294 ; — Mém. de C, t. XXV, p. 240, Gomart). | Armoiries : *De gueules*

à la croix dentelée ou crételée d'argent, avec cette devise : *Haut la crète* (Carpentier, III, 444).

ESTRUN. TOPOGRAPHIE : Commune entre l'Escaut et la Sensée, 10 kil. N.-E., de Cambrai, canton Est. — *Strumum* 1119 et, 1142 (Mém. pour l'Arch. pièces n°s 8 et 10). — *Estruem*, 1254 (Arch. de St-Julien). — Contenance territoriale 268 hectares. — Population 582 habitants.

GÉOLOGIE : Sol marécageux au chemin des Prêtres, mouvant vers le chemin de Thun-L'Evêque à Paillencourt, glaiseux avec silex en petite quantité au chemin de la Croix, tourbeux vers Bouchain et noirâtre dans le village.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Emplacement entre l'Escaut et la Sensée d'un ancien camp romain dit de César. On y remarque des redoutes et des travaux de circonvallation ; on y a trouvé des médailles et des monnaies de l'époque (Ind. C. p. 15 et Arch. hist. du Nord, 3e série, t. III, p. 108). | *Ep. moderne*. Eglise du XVIIIe siècle.

HISTOIRE : 881. Camp de César occupé par Louis III, après avoir défait les Normands à Sancourt, en Vimeux (Annales de St-Bertin, Ms. bib. com. de Douai). — Ce roi construisit un château dans un endroit nommé *Strom* (Rec. des hist. de France, t. VIII, p. 82). — 1099. Relevé, après destruction, par Gaucher, évêque déposé de C., qui s'y retira en 1102 (Ms. n° 884, chap. 51). — Attaqué et emporté d'assaut, puis démantelé par l'évêque Manassès, compétiteur

de Gaucher. — 1142, 22 décembre. Propriété du village confirmée par le pape Innocent II, à l'église de C. (Mém. pour l'arch., pièce n° 11). — 1649, juin. Camp de César occupé par l'archiduc Léopold, qui força le comte d'Harcourt à lever le siége de C. — 1716, 21 juillet. Village indemnisé des pertes occasionnées par le campement des troupes. — 1745, 2 février. Suppression d'un péage onéreux sur le pont d'Estrun. — 1748, 19 juin. Territoire entièrement dévasté par une monstrueuse grêle (Mém. chron.) — 1793. Camp romain une dernière fois occupé par l'armée française lors du siége de Valenciennes, par les Autrichiens et les Anglais (Notes hist. 413).

ESTRUN (moulin d'), appartenait au chapitre Notre-Dame, XVe siècle (Ms. n° 951).

ESWARS. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rive gauche de l'Escaut, 5 kil. N.-E. de Cambrai, canton Est. — *Evar*, *Enwarres*, 1000 et, 1150 (Carpentier III, 547). — *Eswars*, XIe siècle (Ms. n° 1025). — Dépendance : ancienne seigneurie des Mottes. Pierre tumulaire de Brojars del Mottes, 1311 (Carpentier, d'après Rosel et, Notes hist. 418). — Contenance territoriale 275 hectares. — Population 489 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux; glaiseux vers l'Escaut.

ARCHÉOLOGIE : Eglise bâtie en 1768.

HISTOIRE : 1748, 19 juin. Territoire ravagé par d'énormes grêlons (Mém. chron.) — 1793. Les Français et les Autrichiens campent à Eswars.

ETANGS. Les principaux étangs sont dans les marais et ont été formés par l'extraction de la tourbe; ils portent le nom de *Clairs* dans le pays. Les bois de Busigny renferment aussi de beaux étangs ou viviers, dans lesquels le frai donne de grands produits. Le jeune poisson pêché dans ces étangs n'est employé qu'à repeupler ceux de la vallée de la Sensée et autres lieux, d'où, après un certain temps, on le repêche grand et formé pour le livrer à la consommation.

ÉTANG DE CLERMONT, lieu dit, à Beaumont, contre le bois de Clermont.

ÉTANG DE ST-SÉPULCRE, ancien étang et lieu dit, au faub. Cantimpré, château de St-Sépulcre.

ÉTANG DE VINCHY, lieu dit, à Crèvecœur, chemin de la rue basse des Vignes.

ÉTÉCHELLE (l'), lieu dit, à Vertain.

ÉTINCELLE (l'), lieu dit, à Neuvilly.

ÉTOEZ (l'), lieu dit, à Raillencourt, chaussée d'Arras.

EUVILERS, ancienne désignation du village de Troisvilles.

EWICHES ou EAUWISSES, *terres humides*, lieu dit, à Tilloi, Ramillies, Cuvillers, Morenchies, Honnechy.

F

FALISSES ou **FALAISES** (les), portion de terroir, à Marcoing, contre l'Escaut.

FAMARS, ferme, à Marcoing, près du village. Passe pour une ancienne *mansion romaine*. On y a découvert des fragments de marbre taillés en colonnes (Ind. C., p. 11, et Notes hist. 497).

FARNIERS (doble molins de), près de la porte St-Sépulcre, XIII[e] siècle (Mss. n[os] 1029 et 1098). V. PLAT (le).

FASCIAUX, ferme, près de St-Benin, 1774 (Carte Olivier).

FAUBOURG (le), partie du village de Carnières.

FAUBOURG D'IWUY, lieu dit, à Thun-St-Martin, au N. et contre la route de Valenciennes.

FAUX-PRÉS (les), portion de terroir, à Clary.

FAVEROLLES, lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert, vers Boussières.

FAYT, l'un des trois hameaux qui ont servi à former le village de Troisvilles. Seigneurie *del Fay*, *dou Fay*, mouvant de l'archevêché de C. — *Fais*, 1184 (Carpentier). — Lieu dit, à Troisvilles, chemin du Moulin.

FAYT L'ÉVÊQUE, portion de territoire voisin de Gimbermont. — *Fagitum Episcopi* (L. G. Gloss. top.)

FÉBU (riot), à Viesly, contre le chemin de Cambrai.

FEMMES (au chemin des), lieu dit, à Malincourt.

FEMME BRULÉE (la), lieu dit, à Romeries, chemin Vert et chemin de Vertigneul.

FERME DU CABARET, près d'Hem-Lenglet, 1774 (Carte Olivier).

FERRIÈRES, ancien domaine de l'abbaye de Vaucelles, situé près du Câteau, entre St-Benin et Baudival, (L. G. Notes Balderic, 460).

FERVAQUES (moulin et fief), au terroir de Bertry. — Nom d'une ancienne famille de Flandre, 1774 (Carte Olivier).

FEUILLANS (les) portion de terroir, à Anneux, tenant au chemin de Cantaing.

FEUILLEAU (le), près des Envaux, chemin de Câtillon, 1774 (Carte Olivier).

FEUILLIE (la), fief à Cambrai, tenu immédiatement de l'évêque ; était anciennement possédé par des particuliers qui en portaient foi et hommage à l'évêque. S'étendait sur les maisons qui forment l'angle de la rue de la Prison et du Marché-aux-Poulets.

FEUILLIE (la), ferme, commune de Montay, au N.-O. près du village.

FIEF (le), portion de terroir, à Carnières à l'E. du

chemin de Naves. — Lieu dit, à Viesly, tenant au chemin d'Inchy et au Cheminet.

FIEF d'ERARD, portion de terroir, à Neuvilly.

FIEF GODIN, portion de terroir, à Busigny, chemin du Câteau.

FIEF GUELZIN, portion de terroir, au Câteau, cavée Marie Prince.

FIERFUI (le), lieu dit, près de St-Vaast, XIII[e] siècle (Ms. n° 1098).

FILET (le), lieu dit, à Esne, sentier du Filet.

FINE TERRE, lieu dit, à Ribécourt, à l'E. et tenant au chemin de Villers-Plouich.

FIQUERONS (les), lieu dit, à Esne, à l'E. de la route de Guise.

FLAMEN ou FLANDRES, jadis seigneurie, au territoire de Caudry, vers Audencourt. — 1353 (Carpentier III, 387 et 558). — *Flandre* ou *Flamen*, 1774 (Carte Olivier).

FLAMIQUE (faubourg de la). V. CAMBRAI (banlieue de).

FLAQUET (le), portion de terroir à Ramillies, à l'E. du chemin de Cambrai. — Lieu dit, à Elincourt. — Etang, à Busigny.

FLAQUET BRIFFAUT, lieu dit, tenant au chemin du Câteau à Landrecies, au grand bois L'Evêque.

FLAVINES (riot de), à Eswars. — Lieu dit, à Paillencourt et Thun-L'Evêque. — Ancien bois. — Ancienne seigneurie entre Cuvillers et Eswars (Carpentier III, 559 et Notes hist., 418).

FLESQUIÈRES. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la route de Bapaume, 10 kil. S.-O. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Felcheriæ*, 1121 (L. G. Gloss top.) — *Flekières*, 1249 (Arch. de St-Julien). — *Flekeriæ*, 1257 et, XIVe siècle (Ibid.) — Contenance territoriale 620 hectares. — Population 737 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux. On trouve un peu de marne vers Trescaut et Ribécourt.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge.* Au pied de l'église, l'entrée de l'un de ces anciens souterrains de guerre, formé de chambres disposées pour servir au besoin d'habitation (Les Sout. de C. p. 127). | *Ep. moderne.* Eglise bâtie en 1784. La nef principale se prolonge sans interruption et se termine par un chœur arrondi.

HISTOIRE : Ancienne province, Cambresis, avec quelques mouvances de l'Artois. — 1118. Son autel concédé à l'église cathédrale, par l'évêque Burchard (Gloss. top.) — 1148, 1er avril. Possession confirmée par le pape, Eugène III (Ibid). — 1232. Avouerie de Flesquières cédée au chapitre St-Géry de C., par l'évêque Godefroi de Fontaines (Ephém. du Camb. p. 106). — Le Béguinage, sorte de couvent de femmes que l'on voyait jadis au faubourg Cantimpré de C., devait sa fondation en 1233, à Elisabeth de Fles-

quières, veuve de Gérard dit Wilhem, chevalier (Carpentier). — Topographie médicale (Mém. de C. t. XX).

FLOS, ferme isolée, à Marcoing, rive droite du canal de l'Escaut ; ancienne seigneurie près du bois de St-Sépulcre. — *Du flos*, 1201 (Carpentier III, 566). — *Floscus*, 1201 (L. G. Gloss. top.) — *Dou flos*, 1269 (Carpentier).

FLOS (les), lieu dit, à Saulzoir.

FLOSIES, lieu dit, à Cagnoncle, tenant au chemin de Carnières à Cauroir.

FLOT (le), lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert, XIVe siècle (Ms. n° 1025). — Lieu dit, à Cauroir, vers la voie du moulin d'Innielle. 1630 (Arch. de la fond. Vander-Burch).

FLOT DE LA MARLIÈRE St-SÉPULCRE, XIIIe siècle (Ms. n° 1029).

FLOT DE LE CAYÈRE, en la ville de Cambrai. Grande retenue d'eau entre la place au Bois et la place d'Armes. Existait en 1354, comblée en 1581. Auprès était *la chaise* en patois *Cayère d'infamie* ou *pilori* (Ms. n° 670).

FLOT St-GÉRY, à Cambrai. Retenue d'eau qui existait au pied de la montagne ou coteau de ce nom, appelée aussi *Mont des Bœufs*. V. ce nom (Ms. n° 659, p. 254).

FLOT VEL, lieu dit, près de Noyelle, XIIIe siècle (Ms. n° 1098).

FOLIE (la), ferme, à Caudry, au N., vers Béthencourt, route de Cambrai au Câteau.

FOLIE (la), château aux terroirs de Cantaing et Fontaine-Notre-Dame. — 1585, date de la porte d'entrée vers Cantaing. — 1595, 12 août. Le comte de Fuentès, commandant les armées espagnoles vient y camper durant le siège de Cambrai (Ms. n° 670). — Château en reconstruction, agrandissement du parc.

FOLIE (la), lieu dit, à Solesmes.

FOLIE (la petite), château, au terroir de Cantaing, vers Cantigneul.

FOND DE GUIZANCOURT, à Villers-Guilain.

FOND DE LA COUTURE, à Cauroir.

FOND DES ANETTES, à Solesmes, hameau d'Ovillers.

FOND DU BOSQUET, à Rumilly.

FOND DU PRÉ MOILLON, à Haussy.

FOND DU SART, à Cantaing, chemin de Fesquières.

FOND THIEULIN, à Haussy.

FONDS (riot des), à Cagnoncle, sentier de Naves à Carnières.

FONDS BOULANGER, au faubourg St-Sépulcre, près de la route de Paris.

FONDS DE BRANTIAUX, à Escaudœuvres. V. BRANTIAUX.

FONDS DE LENGLET, à Hem-Lenglet, à l'E. du chemin de Paillencourt.

FONDS DE PINVAL, à Elincourt, près de la chaussée de Guise.

FONDS DE RICHEVAUX, à Rieux, au S. de la chaussée Brunehaut.

FONDS DES CHATEAUX, à Solesmes.

FONDS DES VAUX, à Estrun, à la rive des Vaux, chemin de Thun-L'Evêque.

FONDS JEAN DESSE, à Quiévy.

FONDS MAIRESSE, à Audencourt, vers Troisvilles.

FONDATION VANDER-BURCH ou de NOTRE-DAME. Maison fondée à C. par l'archevêque Vander-Burch, pour l'éducation de cent filles pauvres, de Cambrai, du Câteau, des villages d'Ors et de Câtillon. — Construction, 1626 à 1629, en un lieu nommé terrain et maison de Lours. — Ont coûté plus de cinq cents mille florins. — Dotation, quinze mille livres de rentes, produisant aujourd'hui 47000 fr. environ. — 1631, 26 juin. Premières boursières reçues. Maison d'abord dirigée par des filles de St-Agnès. — 1842, 28 mars. Confiée aux filles de la charité. — 1845, 18 août. Inauguration de l'établissement restauré. V. CAMBRAI, *Archéologie*. — Acte de fondation du 30 août 1633, réglement et additions donnés dans les Mon. relig. de C. p. 248 (*Consulter:* Revue Camb. t. I, p. 41, Arch. de la maison, A. Le Glay; — Ibid.

t. III, p. 29, portrait et armoiries de Vander-Burch ; — Mon. relig. de C. ; — Mém. de C. t. XXII, p. 567, portrait et tombeau, C. A. Lefebvre).

FONTAINE (la), lieu dit, à Ramillies.

FONTAINE (ruisseau de la), au village de Viesly.

FONTAINES (ruisseau des), à Ors, au S. et près du village.

FONTAINE-AU-PIRE. TOPOGRAPHIE : Commune à droite de la chaussée du Câteau, 11 kil. E. de Cambrai, canton de Carnières. — Nommé aussi *Fontaine-à-Beauvois* et *Fontaine-le-Wicart*. — *Wicardi de Fonte,* 1184 (Carpentier). — Dépendance, seigneurie et ferme de Bezin, ancienne propriété du chapitre St-Géry, puis des dames de St-Lazare. — Contenance territoriale 756 hectares. — Population 1380 habitants.

GÉOLOGIE : Sol glaiseux et mouvant dans le village, marneux vers Ligny, argileux et rougeâtre vers Bezin, et quelquefois glaiseux et sablonneux. On rencontre sable et grès depuis l'église jusqu'à Bezin, et notamment au nord du chemin.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine.* Des fouilles faites à Bezin, ont fait découvrir des aqueducs, d'anciens puits, d'anciens tombeaux, plusieurs médailles en or, en argent, au type de Dioclétien ; une pince épilatoire et quelques débris en bronze d'anciennes armes, une hache romaine en bronze, plusieurs haches en silex et une aigle romaine en bronze (Notes hist. p. 424 et Bul. hist. t. IV, p. 261). — Découverte

au Brûle en 1845, de petits vases en terre cuite, remplis de cendres et disposés autour d'une grande urne funéraire, contenant des cendres et des médailles. Auprès était une fiole lacrymatoire (Dict. hist. de C. p. 17). | *Ep. moderne*. Eglise, porte la date de 1454.

HISTOIRE : Deux seigneurs du lieu, Watier et Wicart, morts à la première croisade où ils accompagnaient l'évêque Roger de Wavrin, leur parent (Carpentier). — Inscription tumulaire de Gilles de la Fontaine Wicart, 1275 (Ibid.)

FONTAINE-AU-TERTRE, ferme isolée, commune de Viesly, 2 kil. N. du village, jadis fief noble relevant de l'abbaye de St-Aubert et appartenant à celle de Liessies. — *Villa de Fontanis*, 1142 (Gloss. top.) — 1057, nommée *Fontaine-Mormunt*, avait une chapelle, concédée à l'église de C. (Gloss. top.)

FONTAINE-LEZ-AUBERT (V. OLERY).

FONTAINE-NOTRE-DAME. TOPOGRAPHIE : Commune sur la route de Bapaume, 5 kil. O. de Cambrai, canton Ouest. — *Fontanæ* 1148, 1192 (Gloss. top.) et, 1202 (Arch. de St-Julien, rec. d'anc. titres). — *Fontanæ beatæ Mariæ* et *Fontaines-N.-Dame*, 1322 (Arch. de St-Jean). — *Fontaine-N.-Dame*, 1516 (Ms. n° 884). — En 1793, nommée *Fontaine-la-Montagne*. — Hameaux : Les grandes et les petites Buses. — Château isolé : La Folie, dépend des territoires de Fontaine-N.-Dame et de Cantaing. — Contenance territoriale 1039 hectares. — Population 1915 habitants.

GÉOLOGIE : En général sol argileux. Il est glaiseux vers Bourlon, marneux en bas de l'église, vers Anneux et Cantaing.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Village construit sur la chaussée romaine de C. à Amiens (Congrès arch. t. XXII p. 448). | *Moyen-âge*. Souterrains dont l'entrée était dans le cimetière; occupés pendant les invasions ennemies (Les Sout. de C. 122). | *Ep. moderne*. Eglise en forme de croix latine; diverses époques de construction: Abside cintrée du chœur, 1776; chapelles du transept avec absides de forme octogonale, l'une dédiée à la vierge, date du XVe siècle, l'autre dédiée à St-Pierre, date du XVIIe siècle. Bas côtés, l'un du XVe siècle, l'autre reconstruit en même temps que le chœur. Nefs séparées par des arcades aigues ou lancettes avec piédroits à moulures. — Tour du XVIe siècle, surhaussée d'un étage dans le XVIIe siècle, date de la construction de sa flèche en charpente. Dates apparentes: 1628 au-dessus de la porte latérale; 1699 à la sacristie, et 1775 à la gresserie du chœur.

HISTOIRE : 980. L'évêque Rothard acquiert le territoire au profit de l'église de C. — 1057. Son autel concédé à la même église, par l'évêque Liébert (Gloss. top.) – 1148. Possession confirmée par le pape Eugène III (Ibid.) — Château-fort, détruit en 1543 ; on croit qu'il était situé aux abords de l'église, point culminant du village. — Sur son territoire, vers Proville, était l'abbaye de Prémy, ordre de St-Augustin, fondée en 1185 et détruite en 1580 (Mon.

relig. de C. 153). — 1748, 19 juin. Commune dévastée par de monstrueuses grêles (Mém. chron.) — 1836, 23 mai. Ravagée de nouveau par la grêle jointe à une tombe d'eau (Notes hist. 428).

FONTAINE PERCHEUSE (paresseuse, intermittente), sur le *riez del Demme* (de la dîme), à Viesly. Fontaine tarie.

FONTAINE-WICART (la), était comprise dans les fortifications du château de Walincourt et située au-delà de la route de C. — *Wicardi fons* 1174, bois près de Walincourt (Carpentier). — Le village de Fontaine-au-Pire est quelquefois désigné sous le nom de *Fontaine-Wicard* (V. FONTAINE-AU-PIRE).

FONTAINES (les), lieu dit, à Thun-St-Martin, au S.-E. de l'Erclain.

FONTENELLE (bois de), à Busigny, tenant au bois de Malmaison. Mentionné au XIIIe siècle (Bul. hist. t. IV, p. 223).

FONTENILLE, lieu dit, à Neuvilly, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

FONTINETTES (les), lieu dit, à Audencourt, tenant au chemin de Troisvilles. — Lieu dit à Préelle, commune de Viesly.

FORENVILLE. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la route de Cambrai à Guise, 5 kil. 1/2, S.-E. de Cambrai, canton Est. — *Forisvilla*, 1139 (Gloss. top.) — *Forenville*, 1222 (Carpentier) et, 1351 (Arch. de

St-Julien). — Contenance territoriale 336 hectares. — Population 50 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux ; marneux vers Wambaix.

ARCHÉOLOGIE : Eglise démolie en 1791, non reconstruite.

HISTOIRE : La seigneurie appartenait à l'abbaye du Mont-St-Martin, qui y avait un prieuré. — Cure succursale de Niergnies, autrefois annexe d'Awoingt. — 1636. Est inhumé à Forenville, Jean Léger, prieur du Mont-St-Martin, qui eut la tête tranchée à Cambrai par ordre du roi d'Espagne, pour avoir rempli une mission de M. Denoyer, secrétaire d'Etat, auprès du gouverneur de Cambrai (Vie du B. Garembert, par Ch. Devillers, chanoine, etc., 1769, p. 82).

FORENVILLE, héritage à Flesquières, rue du Moulin.

FORIÈRE DE ST-MARTIN (la), lieu dit, à St-Martin-sur-Ecaillon.

FORMISON, terrain anciennement boisé près de Bracheux, commune de Masnières, 1209 (L. G., Gloss, top.)

FORMIVAL, près de Relon ou Revelon, commune de Crèvecœur, XIVe siècle (Ms. n° 1025). — Le *Fourmonval*, lieu dit, terroirs de Masnières et Rumilly.

FORT (le), lieu dit à Sailly, près de la route d'Arras.

FORT GIBLOT, lieu dit, à Fontaine-Notre-Dame.

FORTE TERRE, lieu dit, à Montigny.

FORTIFICATIONS DE CAMBRAI. — 776. Ville fortifiée par le roi Charlemagne (Carpentier). — 880, environ. Son enceinte étendue par l'évêque Dodilon, pour y comprendre l'abbaye de St-Aubert (Balderic, lib. I, cap. 64). — 1026. Palissadée par l'évêque Gérard (Dict. hist. de C., p. 150 et Adam Gelicq, chap. XLVII, f° 48). — 1064. Nouvel agrandissement de son enceinte pour y renfermer l'abbaye de St-Sépulcre ; construction de murailles et fossés (Ms. n° 884, p. 29). — 1080. Murailles, fossés et tours complétés par l'évêque Gérard II (Dict. hist. de C. et chron. de C. au recueil des hist. de France, t. XIII, p. 478). — 1260, environ. Murailles réparées par l'évêque Nicolas de Fontaine (Ms. n° 884, p. 40). — 1340. Encore réparées avec les débris des châteaux de Relenghes, Escaudœuvres et Thun-L'Evêque (Ms. n° 884 et, Arch. hist. du Nord, t. IV, p. 495). — 1415. Travaux de fortifications, rétrécissent les jardins du monastère de St-Géry, suppriment leur cellier au vin (Ms. n° 658, art. 6 et, Monstrelet, liv. I, chap. 105 et 110). — 1476. Ville fortifiée par Louis XI (Ms. n° 884, p. 52). — 1552. Réparations majeures dans la crainte d'une attaque par les Français (Ibid. p. 157). — 1554. Reconstruction du rempart de la porte St-Georges à la porte St-Sépulcre ; ouverture des fossés. — 1555, jour de Pâques. La muraille du côté de St-Fiacre, s'écroule sur une étendue de plus de 200 pieds (Ibid. p. 142). — 1564, avril. Travaux aux fossés entre la porte St-Sépulcre et la porte St-Georges (Ibid. p. 162). — 1568. Des pluies d'orages font crouler les murailles de la porte St-Sépulcre à la porte de Cantimpré ; on

commence leur reconstruction le 11 juin (Ibid. p. 206). — 1571. Rétablissement de la muraille de la porte St-Georges à la porte St-Sépulcre, et de la muraille de la porte Notre-Dame à la porte de Selles (Ms. n° 884, p. 206 et Ms. n° 658, art. 36). — *Consulter :* Mém. de C. W. t. XVII, 2e partie. — Ephém. du Camb. ; — Dict. hist. de C.)

FOSSE ABEL ou A BELLES (*fosse,* terrain creux), lieu dit, à Gouzeaucourt.

FOSSE AMAND, lieu dit, à Haussy.

FOSSE A CATS (chats), lieu dit, à Neuville-St-Rémi. — Lieu dit, à Paillencourt, entre le chemin du bois de Bray et celui de Wasnes-au-Bac.

FOSSE A CHEVAUX, lieu dit, à Proville et Fontaine-Notre-Dame.

FOSSE A KIENS (chiens), lieu dit, à Troisvilles, bois des Statues.

FOSSE AS KIENS, entre la porte du Mal et la porte Koulet (entre la porte Notre-Dame et la porte Robert de C.) 1256 (Ms. n° 1098).

FOSSE A L'ANE, lieu dit, près de Tilloi, XIIIe siècle (Ms. n° 1098).

FOSSE A LEU (loup), lieu dit, à Iwuy. — Lieu dit, à Vendegies, tenant à la chaussée Brunehaut et à la rivière l'Ecaillon.

FOSSE à MOUTONS, lieu dit, à Boursies, à l'E., tenant au chemin de Mœuvres à Havrincourt et au chemin de Demicourt à Graincourt.

FOSSE AUX CRONS, lieu dit, à Flesquières, chemin de Noyelle.

FOSSE AU POUILLEUL, lieu jadis mal hanté, faubourg Notre-Dame, vers la Grande Justice; voirie actuelle de la ville de Cambrai, 1562 (Ms. n° 659, p. 369) et, 1565 (Ms. n° 884, p. 164).

FOSSE BEL AIRE, lieu dit, à Gouzeaucourt.

FOSSE CARDON, lieu dit, à Basuel.

FOSSE CHAUDIÈRE, lieu dit, à Anneux, près du village.

FOSSE DU CIMETIÈRE St-LÉGER, lieu dit, à Cauroir (1630 (Arch. de la fond. Vander-Burch).

FOSSE HONORÉ, lieu dit, à Crèvecœur, près de la fontaine Glorieuse.

FOSSE MARAIS, lieu dit, à Noyelle-sur-l'Escaut.

FOSSE MARLIETTE, lieu dit, à Anneux, tenant au chemin de Marcoing.

FOSSE MAROILLES, lieu dit, à Noyelle, entre le chemin de Marcoing et celui de Ribécourt.

FOSSE PAILLET, lieu dit, à Marcoing, à l'E. du chemin de Banteux.

FOSSES (bosquet des), au terroir d'Esne, près de la ferme l'Eauette. Vers la partie O. du bosquet se voyait autrefois l'entrée d'un souterrain composé de galeries avec chambres d'habitation, creusées dans la pierre calcaire blanche.

FOSSES DE CUVILLERS, lieu dit, à Paillencourt, à l'E. du chemin de Bantigny à Wasnes-au-Bac.

FOSSÉ BURGO, lieu dit, à Villers-Guilain.

FOSSÉ CARION, lieu dit, à Villers-Guilain.

FOSSÉ DE LA PENDERIE, lieu dit, à Vertain.

FOSSÉ DUBOIS, lieu dit, à Haussy.

FOSSÉ FOSSEL, lieu dit, à Saulzoir et St-Aubert.

FOSSÉ MARIE-REINE, lieu dit, à Villers-en-Cauchie.

FOSSÉ NORTIER, lieu dit, à Thun-L'Evêque, à l'O. du chemin de Paillencourt.

FOSSIAUX (à la voie des), lieu dit, à Ramillies.

FOUR (riot du), à Avesnes-lez-Aubert, près des haies Bondiennes.

FOURCHE D'HAUSSY, lieu dit, à St-Aubert, entre le chemin d'Haussy et celui de Solesmes.

FOURCHETTE (la), lieu dit, à Carnières, au S. de la route du Câteau.

FOURCHIAUS ERNON, lieu dit, près de Lesdain, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

FOURCIÈRES (les), lieu dit, à Proville, tenant au chemin du marais.

FOURCROY (à la voie de), lieu dit, à Fontaine-Notre-Dame, près de la route de Bapaume.

FOURCY, lieu dit, à Fontaine-Notre-Dame.

FOURKES, *fourches* (les), lieu dit, entre la porte St-Ladre et la porte St-Georges, XIVe siècle (Ms. n° 932). — Lieu dit, près de St-Vaast (Ms. n° 1098).

FOURMIES (les), lieu dit, à Busigny.

FOURMIES (bois des), à Crèvecœur, près de Vaucelles. Peu étendu.

FOURMILLIÈRE (champ de la), à Fressies.

FOURMONS (les), lieu dit, à Crèvecœur.

FOURMONVAL. V. FORMIVAL.

FOURNEAUX (moulin à), sur la rivière de Selle, terroir du Câteau.

FOURQUETTES, *fourchettes* (riot à), à Briastre, derrière le château.

FRAI-FOSSET, lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

FRANC-PRÉ, lieu dit, à Haussy.

FRANCISCAINS (couvent des). V. CORDELIERS.

FRANQUEVILLE, hameau et bois, à Honnecourt, près du village, rive droite de l'Escaut, jadis seigneurie.

FRANC ALLEU (le), portion de terroir, à Bertry.

FRANCS ALLEUX (les), portion de terroir, à Boursies, au N., près du village.

FRANC MES, ancien franc alleu et seigneurie, près de St-Hilaire (Ms. n° 933).

FREMIETTE, ferme, au S. de Maretz, non loin de celle de Butry.

FRENELLE (au chemin de la), lieu dit, à Iwuy.

FRENLESCHES, ancien fief-lige, à Caudry, relevant de la Feuillie de Cambrai. — 1406 (Carpentier III, 387).

FRESNOI (le), hameau à Boussières, seigneurie. — *Domus hospitalis de Jherusalem*, 1166 (Gloss. top. — *Domus hospitalis de Fraisno*, 1231 (L. G. Gloss. top.) *Du Fresnoy*, 1260 (Carpentier III, 598). — On voit encore des vestiges d'une chapelle de cette époque. — Découverte, en 1730, de dix-huit tombeaux des chevaliers religieux. — Appartenait, dès le XIIe siècle, aux chevaliers de St-Jean de Jérusalem, depuis chevaliers de Malte. — 1166. Donation à l'hôpital du Fresnoi, par Séger, maïeur de Boussières, d'un terrage et d'autres priviléges sur le territoire de sa commune (Gloss. top.)

FRESSIES. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rive gauche de la Sensée, 9 kil. N.-O. de Cambrai, canton Ouest. — *Fressies*, 1184 (Carpentier) et, 1583 (Ms. n° 670). — *Fresies*, 1351 (Arch. de St-Julien). — Contenance territoriale 463 hectares. — Population 727 habitants.

GÉOLOGIE. Sol généralement argileux. Il est marneux vers Abancourt, marécageux et tourbeux dans la vallée.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Découverte en 1842, de tuiles et de briques romaines (Notes hist. 434). | *Ep. moderne*. Eglise rebâtie en 1761 ; le

clocher est un beau monument du XVIe siècle : les auvents sont ogive applatie, pareils aux clochers de Carnières, Masnières, Ribécourt, etc. Porte d'entrée en plein cintre refaite en sous œuvre, date de 1695.

HISTOIRE : Epitaphes curieuses du XVe siècle (Carpentier III, 599 et, Notes hist. 432). — Avait un château-fort ; pris d'assaut par la *gendarmerie* de Cambrai, le 19 août 1583 (Mss. n° 670 et 884, p. 223). — Village indemnisé le 21 juillet 1716, pour frais de campements des armées. | Armoiries : *d'or à la croix engrêlée de sable, au canton de gueules*, cri *Escaillon-Denain* (Carpentier III, 598).

FRÈTE, *crète* (la), lieu dit, à St-Vaast, XIIIe siècle (Ms. n° 1098).

FRÈTE A L'ARGENT, lieu dit, terroir de Wambaix.

FRÈTE AU LOUP, lieu dit, à Esne, à l'E. du chemin de Villers-Outreau.

FRÈTE BAUDET, lieu dit, à Villers-en-Cauchie, près des grands riots.

FRÈTE CANUS, lieu dit, à Hem-Lenglet, au N. du chemin de Paillencourt.

FROID COLLET (le), lieu dit, à St-Aubert, au S.-E. du chemin de Saulzoir.

FROLET (champ), à Cattenières, 1630 (Arch. de la fond. Vander-Burch).

FROMENT (le), lieu dit, à St-Hilaire.

FUSSELOT, lieu dit, à Neuvilly, à la Tourelle.

G

GADELIÈRE, *lieu aux chèvres* (la), lieu dit, à Ors.

GAIE (le), lieu dit, à Audencourt, chemin du Poirier. — Lieu dit, à Masnières, route de Bonavis.

GAIDERIEUX, lieu dit, à Escarmain.

GALLE (champ de la), à Niergnies, voie de Séranvillers.

GALLE OU WALLE (le), maison ou château appartenant au chapitre de Ste-Croix, et situé hors la porte Cantimpré (L. G. Gloss. top.)

GALOP (le), ferme isolée, à la Groise.

GAMBAIS. V. WAMBAIX.

GARD (le), hameau, commune de Câtillon, situé sur un ravin, entre Câtillon, Ors et Basuel. — Le *Garre*, 1774 (Carte Olivier).

GARDIER (à la voie du), lieu-dit, à Elincourt, tenant au pavé joignant la route de Guise.

GARENNE (la), lieu dit, à Ribécourt, Thun-St-Martin, Gonnelieu, Gouzeaucourt, Marcoing, Villers-Guilain.

GASKIÈRE (roie de la), sentier près de Proville, XIVe siècle (Ms. n° 1035).

GATTEGNIES (bois de), à Bertry, peu étendu.

GAUCHÉ (bois), à Villers-Guilain, peu étendu.

GAUDREMONT (bois de), à Honnecourt, peu étendu.

GAUTHIER (rue), partie du faubourg Notre-Dame de Cambrai.

GAVE (au chemin du), lieu dit, à Cagnoncle et Avesnes-lez-Aubert. — *Gavene*, XIVe siècle (Ms. n° 1025). — *Gave* ou *Gavene*, droit de protectorat des comtes de Flandre envers les églises de Cambrai.

GERMIGNIES, au XIIIe siècle, dépendance de Busigny (Bul. hist., t. IV, p. 223).

GHISLENI CURTIS (jardin Guilain), ancien alleu, voisin de St-Benin et de Beaudival (L. G. Gloss. top.)

GIBET (le), lieu dit, à Niergnies, à l'O. du chemin de Cambrai à Walincourt.

GIBET (moulin du), auprès de la petite Justice, faubourg St-Sépulcre.

GIMBERMONT, ferme isolée, à Câtillon, située à 2 kil. N.-O. du village, à droite de la route qui conduit au Câteau. — 1157 (L. G. Gloss. top.)

GLORIETTE, lieu dit, à Busigny, aux viviers Malins.

GLORIEUSE (fontaine), prend sa source entre Lesdain et Crèvecœur et se joint à la fontaine de la ville (Notes hist., introd.)

GODARD (champ), lieu dit, à Gonnelieu, au sentier derrière le château.

GODEFROY, ferme isolée, à Masnières, située à 1 kil. du village, chemin de Crèvecœur. — 1774 (Carte Olivier). — Appelée aussi ferme de *Mont-Plaisir*.

GOGIER-TRAU (trou Gogier), sur le territoire d'Esne. — 1273 (L. G. Gloss. top.)

GOGRIAU (le), lieu dit, à Montrécourt, vers Haussy.

GOGUIER, *noyer*, lieu dit, à Eswars, à l'O. du canal. — Lieu dit, à Busigny, chemin de Malmaison.

GOLES, *femmes désœuvrées* (à la voie des), lieu dit, à Abancourt, près de la fontaine Bersin. — On donne le nom de Gole au principal vêtement de ces femmes.

GONNELIEU. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la chaussée de Péronne, 15 kil. S. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Guinelieu*, 1087 et, 1153 (Carpentier). — *Gungeliu*, 1185 (Gloss. top.) — *Gongnelieu*, 1279 et, 1307 (Carpentier). — Contenance territoriale 497 hectares. — Population 1008 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est crayeux au Mont Gargan ; carrières exploitées.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise à une seule nef. Longueur 17 m. 90 c., largeur 7 m. Chœur date de 1752. Pierres tumulaires, 1727-1772, aux armes des seigneurs du lieu. — Clocher 1703. — Dépendait de l'abbaye d'Honnecourt.

HISTOIRE : Ancienne province, Picardie. — Avait un château-fort; pris par les Bourguignons le 15 juillet 1536 (Ms. nº 673). — Topographie médicale (Mém. de C., t. XX, p. 40). | Armoiries : *d'or à la bande de sable.*

GOUFFRE (le), lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert, traversé par l'Erclain.

GOULLETOIRE-MARKAIS (marché Goulletoire), lieu dit, près de Villers-Outreau, XIIIe siècle (Ms. nº 1098).

GOULOT ou GRAND GOULOT (terre où s'écoulent les eaux), portion de terroir, à Cantaing, XIVe siècle (Ms. nº 1025).

GOURDINE (bois de la), à Crèvecœur, défriché, 500 hectares.

GOURGOUCES, hameau, commune de Câtillon, près du rejet de Beaulieu et du bois de Ribeaucourt. — *Loco qui vocatur Gurgunces*, 983 (Balderic, lib. I, cap. 108). — *Gourgouche*, 1774 (Carte Olivier). — 1793. Incendié.

GOURLAIN (fontaine), à Solesmes.

GOUVEMEZ, lieu dit, à Solesmes, tient aux terroirs de Briastre et de Neuvilly.

GOUVILERS, lieu dit, à Escarmain.

GOUZEAUCOURT. TOPOGRAPHIE : Commune sur la route de Péronne, 15 kil. S.-O. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Guasenkurt*, 1133 (Carpentier). —

Goisalcurt, 1164 (Gloss. top.) — *Goizeaucourt*, 1257 (Arch. de St-Jean). — *Guizeaucourt*, XIVe siècle (Ms. n° 1025). — *Goizeaucort*, XVIe siècle (Ms. n° 934). — Contenance territoriale 1026 hectares. — Population 2550 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux et sans exception.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge*. Souterrains pratiqués sous la place publique (Notes hist. 438). | *Ep. moderne*. Eglise, longueur 22 m., largeur 15 m. Tour carrée surmontée d'une flèche en charpente.

HISTOIRE : Ancienne province, Picardie. — Village incendié le 29 septembre 1815. La Société d'Emulation de C. fit don, aux tisseurs les plus malheureux, de onze métiers, le 25 janvier 1816 (Mém. de C., 1817, p. 17). Topographie médicale de Gouzeaucourt (Ibid., t. XX, p. 410).

GOUZEAUCOURT (bois de), au terroir de ce nom. Peu étendu.

GRAND BRÉVA, lieu dit, à Vendegies-sur-Ecaillon.

GRAND CARRÉ, grande nappe d'eau en forme de baie, établie au canal de l'Escaut, entre les portes Cantimpré et de Selles, près du rempart.

GRAND CHAMP, portions de terroirs à Tilloi, Thun-St-Martin, Ramillies, Villers-Plouich, Awoingt, Anneux, Raillencourt, Audencourt, St-Aubert, Montrécourt, Saulzoir, St-Hilaire, Beaumont.

GRAND CHAMP DE L'ARCHEVÊQUE, au terroir de Proville.

GRAND CHAMP NICOLAS MAYEUR, à St-Aubert, au N. du chemin d'Haussy.

GRAND-GOUT, écart et lieu dit, à Montigny, chemin de St-Quentin.

GRAND JARDIN, lieu dit, à Fressies, tenant au canal de la Sensée.

GRAND MARAIS, à Briastre, dans la vallée de la Selle, vers Neuvilly. A Saulzoir, Cantaing, Marcoing.

GRAND'MÈRE (champ), à Crèvecœur, près de Bonne-Enfance.

GRAND'PÈRE (champ), à Esne, à l'O. du chemin de Bohain.

GRAND PONT, hameau, commune d'Esne, situé a l'O. du village, sur le chemin de Lesdain. — *Grandis Pons*, 1137 (Gloss. top.) — Ravin, au même terroir.

GRAND PRÉ, au terroir de Naves.

GRAND RIOT, aux terroirs de Wambaix, Cagnoncle, Paillencourt.

GRAND ROLIAU, lieu dit, à St-Martin.

GRAND ROUVECAU, lieu dit, à Saulzoir.

GRAND ROYART, ravin, à Gouzeaucourt.

GRAND SART, lieu dit, à Walincourt.

GRAND SAULE, lieu dit, à Fontaine-Notre-Dame.

GRAND TERROIR, lieu dit, à Hem-Lenglet, à l'O. du chemin de la place des Prêtres.

GRAND TOILLON, écart, commune de La Groise, contre Favril (Aisne), 5 kil. E. du village. — Jadis seigneurie.

GRANDS BOIS, lieu dit, à Iwuy, chemin du bois.

GRANDS CLAIRS, lieu dit et nappe d'eau formée par l'extraction de la tourbe, à Hem-Lenglet, entre la Sensée et le canal.

GRANDS FOSSÉS, ravin et lieu dit, à Montrécourt et Crèvecœur.

GRANDS RIOTS, ruisseau et lieu dit, à Wambaix, Briastre, Viesly.

GRANDS SARTS (les), portion de terroir à Walincourt, chemin des Calennes ou chemin Vert.

GRANDE CHEMINÉE, lieu dit, à Hem-Lenglet, à l'O. du chemin de la Cense du Cabaret.

GRANDE FORIÈRE (champ de la), à Vendegies-sur-Ecaillon.

GRANDE RIVE, lieu dit, à Raillencourt et Abancourt.

GRANDE VALLÉE, aux terroirs de Fressies et Bantigny.

GRANDE VALLÉE DE BRACHEUX, au terroir de Masnières, au N. du chemin du bois de Bracheux.

GRANDES HURÉES, lieu dit, à Boussières, traversé par le riot de Rieux.

GRANDES PRAIRIES, lieu dit, à Ors.

GRANGE (la), seigneurie voisine d'Elincourt (Carpentier III, 543).

GRATEGAMBE, écart, dépendant de Cantimpré, terroir de Cambrai. — 1290 (Ms. n° 934). — 1418 (L. G. Gloss. top.) et, XIVe siècle (Ms. n° 996).

GRATEPANCHE, ferme et bois, terroir de Crèvecœur, près du bois de Vaucelles. — Vers 1149, *Gratepance* (L. G. Gloss. top.)

GRELOTTIÈRE (la), lieu dit, à Villers-en-Cauchie.

GRENOUILLÈRE (la), ferme à Crèvecœur, 5 kil. S.-O. du village, sur la chaussée de Cambrai à Saint-Quentin.

GRENOUILLÈRES (les), prairies à Cantaing, près de Cantigneul.

GRIFFON VAL, lieu dit, près de Cauroir, XVIe siècle (Ms. n° 933).

GRISES (les), *terres grises*, lieu dit, à Eswars, Escaudœuvres, Thun-St-Martin.

GROISE (la). TOPOGRAPHIE : Commune sur la chaussée du Câteau à Landrecies, 23 kil. 1/2, S.-E. de Cambrai, canton du Câteau. — Hameaux : Autrèpe, Malassise, Petit-Sart-l'Evêque, St-Martin, Walchin. Fermes isolées : Loquignol, Grand-Toillon ; Roteleux. — Contenance territoriale 904 hectares. — Population 1047 habitants.

GÉOLOGIE : Sol constamment argileux.

ARCHÉOLOGIE : Eglise nouvellement construite ; style roman. Voûtes en bois, imitation du moyen-âge,

avec arcs d'intersections et arcs formerets. — M. A. de Baralle, architecte.

HISTOIRE : La Groise est un ancien hameau érigé en commune distraite de celle de Câtillon, par loi du 13 juin 1841. Premier projet d'érection, date de 1770, mais abandonné.

GROS ARBRE, lieu dit, à Anneux, traversé par la voie du Gros Arbre.

GROS BUISSON, lieu dit, à Esne, à l'O. du chemin de Bohain.

GROS CAILLOU, lieu dit, à Haynecourt, près du village, au N. du chemin de Bourlon.

GROS CÉRISIER, lieu dit, à St-Souplet.

GROS HOT (buisson d'épine), lieu dit, à Masnières, vers Bracheux.

GROS MOULIN, à Elincourt, près de la vallée du Gros Moulin.

GROS TILLEUL (le), lieu dit, à Basuel, vers Mazinghien.

GROSSE BORNE, lieu dit, à Neuville-St-Rémi et Thun-L'Evêque.

GUÉ (le), lieu dit, à Walincourt, chemin du Moulin. — (A la voie du), lieu dit, à Séranvillers et à Lesdain.

GUELZIN, ancien fief, au Câteau, près de la cavée Marie-Prince.

GUALTERCURT, WALTERCURT, WAHIERCOURT. Village détruit, au terroir de Ribécourt. — *Gualtercurt*, 911 (Balderic, lib. I, cap. 66). — *Wahiercourt*, 1148

(Gloss. top.) — *Vaicort*, 1253 (Arch. de St-Jean). — *Wicourt* et *Vicourt* (Plan cadastral). — Une tradition invraisemblable rapporte qu'un grand charriot en fer aux roues d'or, se trouve enseveli dans les terres de Wicourt (*Consulter :* Arch. hist. du Nord, t. III, p. 255, A. Le Glay).

GUERRE (à la voie de), lieu dit, terroirs de Cuvillers et Morenchies.

GUILLEMINS, ferme isolée, au terroir de Walincourt, 1 kil. 1/2 N.-O. du village, route de Cambrai à Guise. — Ancien prieuré, ordre de St-Guillaume, fondé en 1255 (Notes hist. 636). — *Guillemins*, 1384 (Ms. n° 907 p. 192) et, 1739 (Ms. n° 1023). — Porte d'entrée en ogive. — *Guillemins*, (Arch. hist. t. IV, p. 194, Arch. dép.) — Vers le nord se trouve l'ouverture d'un souterrain dit *carrière de l'abbaye*. Crypte formée de galeries bordées de chambre d'habitation.

GUISETTE (la), ferme isolée, à Béthencourt, 1 kil. O. du village, chemin de St-Quentin à Valenciennes, 1774 (Carte Olivier). — La terre de la *Guissette* était placée sous la juridiction des seigneurs de Caudry (Carpentier III, p. 387).

GUNDICURT, jadis fief ou seigneurie, à Crèvecœur vers Montécouvez. — *Gundricurt*, 1159 (L. G., Gloss. top.)

GUYAU-VAL (Royot de), *petit riot*, près de Boursies, 1434 (Ms. n° 934).

H

HAIE DES PAUVRES, lieu dit, à Ribécourt, à l'O. du chemin de Villers-Plouich à Cambrai.

HAIE MÉNERESSE, hameau, dépendant des communes de St-Souplet et Busigny (Nord), Molain, Vaux, et Audigny (Aisne). — 114 maisons ; 485 habitants.

HAIES BONDIENNES, lieu dit à Avesnes-lez-Aubert, chemin du Pire.

HAIES DE FAUX (hêtre), lieu dit, à Basuel.

HAIES LAMBERT, lieu dit, à Walincourt.

HAILLES, voie et tour, auprès de St-Vaast, XIIIe siècle (Ms. n° 1098).

HAITONOILLE, fermes isolées, entre Câtillon et Mazinghien, dépendant des deux communes, 1774 (Carte Olivier).

HAMAGE (le), ferme isolée, à Malincourt, 3 kil. S. du village, vers Serain (Aisne).

HAMEAU, jadis seigneurie, à Haussy (Carpentier III, 654).

HAMELLE, bois défriché, près de Mœuvres, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

HAMEL RIEUX, ancien fief, près de Rieux, 1774 (Carte Olivier).

HANKESEL, portion de territoire, à Flesquières, 1259 (L. G., Gloss. top.)

HARDERONVAL, lieu dit, près de Noyelles, XIIIe siècle (Ms. n° 934).

HARDISSART (bois d'), au terroir de Crèvecœur, en partie défriché, 6 kil. S.-E. du village. — Ferme au même lieu.

HARDIVAL, lieu dit, près de St-Vaast, XIIIe siècle (Ms. n° 1098).

HARPIES. V. **HERPIES.**

HASPRES (champs), lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert.

HATON (l'), ravin à Solesmes.

HAUCOURT. TOPOGRAPHIE : Commune sur le chemin de Cambrai à Clary, 11 kil. S.-E. de Cambrai, canton de Clary. — *Alticors*, 1087 (Carpentier). — *Haukourt*, 1129 (Ibid). — *Haukurt*, 1133 et, 1184 (Carpentier). — *Alticurs*, 1204 (Ibid). — *Hoocort*, 1240 (Gloss. top.) — *Haucort*, XIIIe siècle (Ms. n° 1098), — Contenance territoriale 356 hectares. — Population 656 habitants.

GÉOLOGIE · Sol généralement argileux.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge*. De l'ancien château-fort il reste une seule tour en pierre grise, percée de fenêtres, bordée de crenaux à son couronnement (Mém. de C., W. t. XVII, 2e partie, p. 245). Petite église, nef unique. Chœur du XVe siècle, ogives avec une seule colonette à leurs pied-droits ; nef du XVIe

siècle, ajoutée après coup, croisées en ogives à deux colonnettes. Porte d'entrée en cintre surbaissé, date de 1634. Clocher établi sur le mur séparatif du chœur et de la nef.

HISTOIRE : 669. Mort de l'évêque St-Aubert, natif de ce village (Les vies des Saints). — Epitaphes des XIIe et XIIIe siècles (Carpentier et Notes hist. 442). — 1227, décembre. Est détaché de la paroisse d'Esne (Gloss. top.) — 1240, septembre. Loi de cette commune donnée par Renaut, seigneur, et Ade sa femme (Ibid.) — Carpentier assure que Frédégonde, femme de Chilpéric Ier, est née à Haucourt. Des biographies assurent qu'elle était native d'Avaucourt en Picardie (Moréri II, 826), | Armoiries : *d'argent billetté de gueules au lion de même*, cri *Walincourt* (Carpentier III, p. 664).

HAULICOURT. V. AULICOURT.

HAUSSY. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rivière de Selle, 19 kil. E. de Cambrai, canton de Solesmes. — *Haussi*, 1087 et, 1386 (Carpentier), 1322 (Arch. de St-Julien) et, 1442 (Comptes de la commune, récolte de vin). — *Auxi*, 1184 (Carpentier). — *Haussi*, 1257 (Arch. de St-Julien). — Contenance territoriale 1562 hectares. — Population 3174 habitants.

GEOLOGIE : Sol argileux. Renferme au N. des grès en fragments, exploités pour les constructions et pour le pavage des routes. Carrières de sable. — Sur le côteau N.-E. de la Selle, extraction de pierre blanche pour la fabrication de la chaux. Silex à la surface.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Découverte d'une urne cinéraire. Auprès étaient une statuette en bronze, des fragments de vases en cuivre, plusieurs vases à deux gorges en terre cuite (Dict. hist. de C., p. 18). | *Moyen-âge*. Il reste, de l'ancien château-fort du XII[e] siècle, une prison, des souterrains et une partie des murs d'enceinte (Notes hist., p. 450). Un abreuvoir dit des Sarrasins. Un arbre, qui rappelle un suicide, a conservé le nom de l'Arbre de la Femme (Mém. de C., W., t. XVII, 2[e] partie, lettre avant-propos). — Ancienne église reconstruite et jadis renfermée dans l'enceinte du château-fort : chœur carré, trois nefs séparées par de lourds et massifs piliers sans moulures, supportant des voûtes à ogive. Porte d'entrée construite en sous-œuvre et présentant les caractères d'architecture du XVI[e] siècle. Réédification récente : église style ogival du XIII[e] siècle. — M. A. de Baralle, architecte.

HISTOIRE : Ancienne province, Hainaut. Château-fort situé en partie sur une éminence défendue par un ravin profond. — 1185. Pris et brûlé avec le village par Philippe d'Alsace, sur Bauduin, comte de Hainaut (Hist. du Hainaut, l'abbé Hossard). — 1254. Soutient une attaque des troupes réunies de Marguerite, comtesse de Flandre, et de Charles, frère de St-Louis, qui se retirèrent en incendiant le village. — 1340. Jean, duc de Normandie, depuis roi de France, campe entre Haussy et Saulzoir. — 1437. Les pillards ou écorcheurs dévastent le village. — 1460. Encore saccagé par d'autres pillards (Monstrelet). — 1442. Etait pays

de vignoble (Comptes de la commune et Notes hist., 449). — XVIe siècle. Avait un hôpital (Bul. hist., t. V, p. 151, Jules Le Glay). — 1529, 3 mai. Titre concernant les usages de la communauté d'Haussy, conservé à la mairie. | Armoiries : *d'or au lion de gueules*, cri *Haussy* (Carpentier, III, 671, d'après Gelic).

HAUT CHEMIN, lieu dit, à Romeries.

HAUT DE BERNISSART, lieu dit, à Solesmes.

HAUT DE LA SAULSELETTE, lieu dit, à St-Aubert, chemin de Solesmes.

HAUT DE RINGEVAUX, lieu dit, à Rieux.

HAUT DES VAUX, lieu dit, à Estrun.

HAUTS MONTS, lieu dit, à Haussy.

HAUTE BORNE, lieu dit, à Paillencourt, Thun-L'Evêque, Proville, Gouzeaucourt, Haussy.

HAUTE MONTAGNE, lieu dit, à Gouzeaucourt.

HAUTE VOIE, lieu dit, à Abancourt, chemin de la place des Prêtres.

HAUTES CRÊTES, lieu dit, à Lesdain.

HAUTES FRICHES, lieu dit, à Esne, à l'E. de la route de Guise

HAUTES RIVES, lieu dit, à Masnières et Paillencourt.

HAUTOIRE (la), sentier et lieu dit, à Villers-Guilain.

HAUTRÈPE. V. AUTRÈPE.

HAYETTES (les), ferme isolée, à Clary, au S. et près du village, 1774 (Carte Olivier). — Portion de terroir, à Crèvecœur. — (Riot des), à Esne, à l'E. de la route de Guise.

HAYNECOURT. TOPOGRAPHIE : Commune entre la chaussée de Douai et celle d'Arras, 6 kil. N.-O. de Cambrai, canton Ouest. — *Hainicurs*, 1080 (Carpentier). — *Hainecort*, 1184 (Ibid.) — *Haynecourt*, 1285 (Ibid.) — Contenance territoriale 587 hectares. — Population 476 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux et sans exception.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise bâtie en 1760; tour plus ancienne.

HISTOIRE : Appartenait au chapitre Notre-Dame. | Armoiries : *d'or à trois aigles de gueules* (Carpen- III, 675).

HÉBERT (riot d'), à Fontaine-Notre-Dame.

HÉLÉGIES, portion de terroir, à Solesmes. — 1233 (L. G. Gloss. top.)

HELMONT, lieu dit, à Walincourt.

HELPIGNIES, **HERPIGNIES**, ferme isolée, à Quiévy, 1 kil. 1/2 S. du village, près du chemin de St-Quentin à Valenciennes. Formait, au XI[e] siècle, avec Cattenières, une annexe de Quiévy. — 1079 (L. G. Gloss. top.) — *Herpigny*, 1774 (Carte Olivier).

HEM-LENGLET. TOPOGRAPHIE : Commune, rive gauche de la Sensée, 9 kil. N. de Cambrai, canton Ouest. — *Villa de Ham*, 1030 (Balderic, lib. III, cap. 44) et, 1163 (Gloss. top.) — *Ham*, 1161 (Ibid.) — Contenance territoriale 486 hectares. — Population 734 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est marneux vers Abancourt; marécageux et tourbeux dans la vallée.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Une fontaine dite de Jules César. | *Ep. moderne*. Eglise bâtie en 1752; réparée en 1813.

HISTOIRE : 1596. Diego Delcampo, nommé par le pape Clément VIII, abbé de St-Aubert, en opposition au vote des religieux, vient prendre possession à l'autel d'Hem-Lenglet, n'ayant osé le faire dans l'abbaye même (Ms. n° 654).

HÉPO, lieu dit, à Walincourt, derrière Guillemins.

HERBAUVAL, portion de terroir, à Carnières. — 1233 (L. G. Gloss. top.)

HERCLAIN. V. ERCLAIN.

HERGASES (les), lieu dit, à Masnières, à l'O. du chemin de la rue des Vignes.

HÉRITAGE D'ANCHIN, maison, au faubourg Cantimpré, route d'Arras, à droite, 1613 (Plan de Cantimpré).

HERIVARDI, terre, située près de *Gimbermont*. — *Heriwardi Vallis* (L. G., Gloss. top.)

HERLENVAL, terre ou fief, dont la situation peut être fixée entre Crèvecœur et Lesdain. — 1161 (L. G., Gloss. top.)

HERMENNE (à la voie d'), lieu dit, à Proville, entre le chemin de Noyelle et le chemin de Cambrai à Marcoing.

HERMITAGE (l'), lieu-dit, à Walincourt. — Découverte archéologique : Fondations anciennes, tombes, statuette en bronze. — Lieu dit, au bois de Busigny.

HERMONIACUM, au territoire de Vendegies-sur-Ecaillon, près de la chaussée Brunehaut. Ancienne station romaine. (Table de Peutinger). | *Ep. gallo-romaine*. Objets découverts par la Société d'Emulation de Cambrai, en 1823 : Une espèce de poëlon en cuivre ; plusieurs fragments de vases en terre et en verre ; quatre clefs en fer et une en bronze ; une petite meule en grès ; des socs de charrue ; des styles à écrire, en os ; de petites plaques de cuivre ; la garniture en cuivre d'un vase ; une sorte de crémaillère ; une clochette en bronze ; des haches, des fers de lances ; une patte de lion et une petite statuette en bronze ; près de 200 médailles d'origine romaine dont trois en argent et le reste en bronze. Déposés au musée de Cambrai (Mém. de C. t. VIII, p. 346, A. Le Glay.)

HERPIES, petite rivière qui prend sa source dans la forêt de Mormal non loin de Preux-au-Sart, traverse les territoires de Romeries, Vertain, St-Martin, et se jette

dans l'Ecaillon à Vendegies. Cours 10 kil. (Notes hist., Introd.)

HERPIGNY, V. HELPIGNIES.

HERSE (faub. de la), V. CAMBRAI (Banlieue de).

HERSE (la), portion de terroir, à Rieux, tenant au chemin d'Haspres.

HIMALE, nom d'une grande prairie, à Briastre (L. G. Gloss. top.)

HONNECHY. TOPOGRAPHIE : Commune près de la chaussée Brunehaut de Vermand à Bavai, 20 kil. 1/2 S.-E. de Cambrai, canton du Câteau. — *Gundreceias* (Balderic lib. I, cap. 66). — *Gondrecheias* (Gloss. top.) — Contenance territoriale 647 hectares. — Population 1360 habitants.

GÉOLOGIE : Sol gras et argileux, silex au vieux chemin du Câteau à Busigny, sable en petite quantité et pierre blanche non exploitée.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise date de 1785 ; clocher nouvellement reconstruit. — Chapelle bâtie en 1829, jadis but d'une procession le jour de St-Eloi (25 juin), pour préserver les bestiaux de maladies ; pélerinage de malades incurables (Mém. de C. t. XXVII, 1re partie, p. 33, A. Bruyelle). — Ancienne province Picardie, à l'exception d'un enclavement dans le Cambresis.

HISTOIRE : 24 janvier 1840. Violent orage qui renverse la flèche du clocher et partie de la toiture de l'église (Notes hist. 400).

HONNECHON, lieu dit, vers le bois d'Amblize, près d'Awoingt, XIV[e] siècle (Ms n° 1025).

HONNECOURT. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rive gauche de l'Escaut, 20 kil. 1/2, S. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Hunolcorth*, (Balderic, lib. I, cap. 26). — *Hunulfocurtis*, 677 (L. G. Gloss. top.) — *Hunulcurt*, 1133 (Carpentier). — *Hunnekurt*, 1255, *Cenobium Hunocurtense*, 1164 (Gloss. top.) — *Hunecurt*, 1185 (Ibid.) — *Honnecort*, 1218 (Carpentier). — *Honcourt*, 1288 (Arch. de St-Julien, rec. d'anc. titres). — *Honnecourt*, 1305 (Arch. de St-Julien). — Hameaux : Franqueville, Nobleville, la Terrière, Ossu et les fermes du Bosquet. — Contenance territoriale 1523 hectares. — Population 1671 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est marécageux dans la vallée ; marneux vers Epéhy, Bantouzel, les Câtelets. — Pierre blanche propre aux constructions.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Tumulus au lieu dit les Câtelets: Tombes en forme d'auge rectangulaire recouverte de pierres plates : parmi les ossements, de petites urnes en terre noire. Ont été déposées au musée de Cambrai (Mém. de C. t. VIII, p. 44). — Ruines d'édifices romains remarquées entre Honnecourt et Gonnelieu (Notes hist. p. 467). | *Moyen-âge*. Vaisseau de l'église, moderne à une seule nef en croix latine, mais l'entrée principale, reste de l'ancien monastère, est un grand cintre roman du XI[e] siècle, orné de rosaces sculptées. Il est bordé par une ogive qui s'élève sur deux chapiteaux sculptés et ornés de

statuettes. Au sommet de l'ogive est la figure du père éternel avec deux séraphins de chaque côté. Sur le cimetière est également une porte avec cintre roman. Son couronnement pose sur des colonnes de pierres bleues avec chapiteaux en pierres blanches sculptées. Au-dessus de cette porte sont trois statues mutilées (Mém. de C. W. t. XVII, 2e partie, p. 192). La partie superieure de la tour et la flèche datent de 1734, on trouve ce millésime dans le masque au-dessus de l'œil de bœuf. — Il existe de la première enceinte de cette ancienne ville, des traces qui remontent à une époque fort reculée (Ibid. p. 28).

HISTOIRE : Jadis ville fortifiée, dépendant de la Picardie. — 670. Amalfrid y fonde un monastère de femmes, ordre de St-Benoit; St-Vindicien consacre son église; communauté de femmes, remplacée par des Bénédictins (Balderic, lib. I, cap. 26 et, lib. II, cap. 10; — Bul. hist., t. V, p. 294, Arch. dép.) — 870. Honnecourt faisait partie du royaume de Lorraine, échoit à Charles-le-Chauve. — 1164. Jouissance de plusieurs autels confirmée à l'abbaye d'Honnecourt, par l'évêque Nicolas (Gloss. top.) — 1199. Pierre, évêque de C., accorde la permission à Simon, abbé d'Honnecourt, d'aliéner et vendre à l'abbé et aux moines de Vaucelles, certains revenus à cause des besoins causés par la famine, la peste et la guerre (Ibid.) — 1339. Honnecourt assiégé par Henri de Flandre, Jean de Hainaut et autres; vaillamment défendu par les moines de l'abbaye (Froissart, liv. I, chap. 86). — 1478. Pris sur les Français par les partisans de l'archiduc

Maximilien. — 1486. Repris par les troupes françaises. — 1521, 12 mars. Sert de refuge aux Français qui viennent de piller Cantimpré (Ms. n° 907, p. 10). — 1523, novembre. Les Bourguignons s'en emparent et se retirent, l'abandonnant aux Français. — 1536. Ils le reprennent de nouveau et d'assaut, brûlent la ville et démolissent le château (Ms. n° 673). — 1594, 12 juin. Séjour à l'abbaye d'Honnecourt du roi de France, Henri IV. — 1636. Refuge d'aventuriers picards et artésiens exerçant le brigandage aux alentours; débusqués par les troupes du gouverneur de C., qui démolissent les fortifications. — 1642, 26 mai. Défaite près d'Honnecourt de l'armée française par les troupes espagnoles (Ms. n° 884). | Armoiries : *d'argent semé de billettes de gueules, au lion de même.* Cri : *Oisy* (Carpentier, III, 695, et chap. XI).

HOPITAL GÉNÉRAL DE LA CHARITÉ ou HOSPICE GÉNÉRAL. Créé à Cambrai par lettres patentes du 3 juin 1752. — Diverses fondations y sont réunies par d'autres lettres d'avril 1754. — Construit sur l'emplacement de la maison des *Communs pauvres*, rue Ste-Elisabeth. — 1829. Restauration. Service jusque là confié à un économe, remis aux soins des Filles de la charité (*Consulter :* Procès-verbal d'inauguration, 4 novembre 1829; — Mém. de C., t. XXIV, p. 125, Alc. Wilbert; — Mon. relig. de C., 224).

HORBE CAROIS, lieu situé à Boistrancourt. — 1265 (L. G. Gloss. top.)

HOT DU SART, lieu dit, à Crèvecœur, au S. du

village, près de Bel-Aise. — *Hot*, buisson, *Sart*, terre stérile, couverte de broussailles.

HOTEL-DE-VILLE DE CAMBRAI. — XI[e] siècle. Connu sous le nom de *Maison de Paix* ou *Chambre de Paix*. — 1364. Reconstruit par l'évêque Pierre André. — Façade rétablie en 1510, 1544 (Ms. n° 658, art. 31) et, en 1786, telle qu'elle est actuellement. — 1789. Sculpture des colonnes et du fronton, par Joseph Bottiaux, de Cambrai. — 1561. Reconstruction de la *Bretèque* ou tribune extérieure. — 1704, 29 juin. Pyramide incendiée et reconstruite (Mém. chron.) — 1512. Horloge rétablie (Ms. n° 659, p. 149). — Remplacée en 1839, travail de Lepeautre, à Paris. — Cloche posée en 1511, cassée en 1677, refondue en 1690. — Martin et Martine, statues mauresques qui frappent l'heure, placées ou restaurées en 1510 (Arch. hist. du Nord, 2[e] série, t. VI, p. 337 et, 3[e] série, t. VI, p. 337). — Dernière restauration, 1830. — V. CAMBRAI, *Archéologie*. — L'ancien Ferme, dépôt d'archives, qui date de 1473, existe toujours (*Consulter :* Dict. hist. de C., 239; — Mém. de C., t. XXVI, p. 169, Wilbert; — Mém. pour l'arch., pièces n[os] 18 et 22; — Revue Camb., t. I, p. 297 avec dessin, A. de Baralle; — Bul. hist., t. I, p. 90, 292, F. Delcroix et A. de Baralle; — Les Souterrains de C.)

HOUPIÈRE (la), lieu dit, à Vertain.

HUGUENOT (champ), à Esne, à l'O. du chemin de Guillemin à Haucourt.

HUMBREVAL, portion de terroir, à Solesmes. — 1233 (L. G. Gloss. top.)

HURÉE AUX CORBEAUX, lieu dit, à Busigny. — *Hurée*, crête élevée, revers d'un chemin creux ou d'une rivière.

HURÉE COLETTE, lieu dit, à St-Vaast.

HURÉE DE LA FRÊTE, lieu dit, à Maretz, vers Busigny.

HURÉE DES PRÊTRES, lieu dit, à Caudry.

HURÉE DES SEPT, lieu dit, à Audencourt, tenant au chemin de Villers.

HURÉE DU CURÉ, lieu dit, à Troisvilles.

HURÉE DU LONG FORT, lieu dit à Escarmain, ravin du Sourd.

HURÉE GRIFFART, lieu dit, à Elincourt.

HURÉES (les), lieu dit, à Quiévy.

HURTE, lieu dit, à St-Hilaire, chemin d'Avesnes-lez-Aubert. — Appelé aussi le *Courtillet*.

HURTEBISE (lieu où la bise heurte, souffle avec violence), hameau, commune de Câtillon, au N.-E. du village. — Ferme appartenant autrefois aux Guillemins. — Autre ferme isolée, à Esne, 3 kil. S.-O. du village.

HURTEVENT, ferme isolée, au Câteau, entre Pommereuil et Montay, seul vestige qui reste de l'ancien village de Wasviler. — 1774 (Carte Olivier). — Autre ferme isolée, à Clary, 2 kil. S.-O. du village, vers Sorval.

I

IGNIEL. V. INNIELLE.

IMBERFAYT, ferme isolée, à St-Souplet, 2 kil. 1/2 S.-O. du village, vers Molain (Aisne). — Au XIII[e] siècle, *Haubert* ou *Hamberfay*, dépendait de Busigny (Bul. hist., t. IV, p. 223).

INCHY. TOPOGRAPHIE : Commune sur la chaussée du Câteau, 17 kil. E. de Cambrai, canton du Câteau. — *Inciacus*, 1144 (Carpentier). — *Incis*, 1184 (Ibid.) — *Incy*, 1240 (Ibid.) — *Inchies*, 1373 (Arch. de St-Julien). — Contenance territoriale 385 hectares. — Population 1774 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux; on y trouve terre rougeâtre, terre marneuse avec silex à la surface, pierre calcaire tendre pour faire la chaux.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge*. Souterrain sous l'église et lieux environnants, creusé dans la terre avec chambres d'habitation et étables pour les bestiaux (Les Sout. de C., p. 109). — Eglise de la fin du XV[e] siècle. Longueur 20 m., largeur 14 m. Tour carrée à contreforts et flanquée de quatre tourelles bordées de corbeaux en pierre. Fenêtres en ogives. — Pierre tumulaire aux armes des comtes de Clermont, XVIII[e] siècle (Mém. de C., W., t. XVII, 2[e] partie, p. 234).

HISTOIRE : De 1824 à 1826. Sommations minatoires et incendie. Coupable découvert et blessé par explosion souterraine (Notes hist. 477).

INDIVIS (les), grande étendue de terrain, située au faubourg de C., entre la porte St-Sépulcre et celle de Cantimpré (L. G. Gloss. top.) — Ce doit être le marais de Cantimpré.

INGERVAL (ravin d'), au terroir de Solesmes.

INNIELLE, écart, commune d'Estourmel, 1 kil. S. du village, route du Câteau. — Ancienne seigneurie, formant un enclavement de l'Artois, mais pour l'impôt, contribuait avec le Cambresis (Notes hist. 412).

IONVAL, lieu dit, à St-Hilaire et St-Vaast.

IRY, ferme isolée, à Clary, à 2 kil. S.-O. du village, vers Elincourt. Jadis seigneurie (Carpentier, III, 543). — *Iries*, Ancienne propriété de l'abbaye de Cantimpré, 1207 (Mon. relig., p. 63).

IWUY. TOPOGRAPHIE : Commune sur la chaussée de Valenciennes, 9 kil. N.-E. de Cambrai, canton Est. — *Ivodium*, 1095 (Carpentier). — *Ivuir*, 1195 (Arch. de St-Julien). — *Iwir*, 1211 (Carpentier). — *Yvodium*, 1250 (Arch. de St-Julien, rec. d'anc. titres). — *Iwis*, 1322 (Arch. de St-Julien). — Contenance territoriale 1270 hectares. — Population 3770 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux vers Avesnes-le-Sec ; marneux vers Villers-en-Cauchie, autour du village et aux approches de l'Erclain. Terre noire et grasse vers l'Escaut.

ARCHÉOLOGIE : Eglise bâtie en 1776, détruite en partie en 1793 et réparée depuis.

HISTOIRE : Anciennes provinces, Hainaut et Cambresis. — 1453, septembre. Village brûlé par les Armagnacs (Mém. des abbés de St-Aubert). — 1521. Brûlé et dévasté par les armées françaises. — 1838, 3 mai. Terrible inondation occasionnée par le débordement de l'Erclain. — Principaux incendies ; mai 1779, 15 octobre 1809, 13 novembre 1837 et, 29 novembre 1861 (Sucrerie Delloye, perte évaluée à 500,000 fr.) — Châtié par le cholera en 1832 (Notes hist. 479).

J

JACQUERON (riot), à Esne, chemin du bois.

JAMAIS (fontaine), au terroir de Bertry.

JAMBON (riot), à Crèvecœur, ravin de la Warnelle.

JARDIN A GAUGUIERS (*noyers*), à Blécourt, 1631 (Arch. de la fond. Vander-Burch).

JARDIN BOTANIQUE. — 1719. Etabli à la citadelle. — Après la révolution, reformé à l'extrémité du Marché-au-Poisson. — Supprimé depuis.

JARDIN D'AIRE, à Ramillies, près des moulins d'Aire.

JARDIN DE FLORE, lieu de plaisance au faubourg St-Roch. — Société particulière dès l'année 1820; reformée en 1840, existe toujours.

JARDIN DE LA FOSSE, à Blécourt, appartenait à la mairie héréditaire du lieu, 1631 (Arch. de la fond. Vander-Burch).

JARDIN DE LA GRANDE MAISON, à Marcoing, contre l'Escaut.

JARDIN DE LA HACHE, à Blécourt, 1631 (Arch. de la fond. Vander-Burch).

JARDIN DE TERPSYCHORE, lieu de plaisance, au Câteau, rive gauche de la Selle.

JARDIN DES OLIVIERS, terrain enclos, ville de Cambrai, dépendant du couvent des Récollets ; on y enterrait les corps des suppliciés.

JARDIN DU PRESBYTÈRE, à Séranvillers, lieu dit le Borniava.

JARDIN DU RENARD, à Villers-en-Cauchie.

JARDIN MARION, à Esne, tenant au ravin d'Haucourt.

JARDIN PUBLIC. — Commencé à Cambrai en 1860, sur l'ancien champ de manœuvres, près de la porte du chemin de fer et de l'ancienne porte Robert.

JARDIN QUATTE SAULX (*quatre saules*), à Flesquières, 1635 (Arch. de la fond. Vander-Burch).

JARDIN ROUGE, au terroir de Marcoing.

JARDINET, portion de terroir, au Câteau, tenant à la cavée de Reumont. — Le *Jardinet*, situé près du Consistoire de l'Hôtel-de-Ville de Cambrai. Existe toujours, 1637 (Mém. de C., W., t. XVII, 2e partie, p. 48 et 133).

JARDINIÈRE (champ de la), à Marcoing, à l'O. du chemin de Banteux.

JARDINS (les), portion de terroir, à Ribécourt, au S. du chemin de Trescaut.

JEAN-BART (champ), à Villers-Guilain, chemin des Merliers.

JEAN D'ESWARS (champ), à Thun-L'Evêque.

JEAN HOUZARD (champ), à Masnières, entre le ravin des Meurtris, et la route de Bonavis.

JEAN-LE-SEC, lieu dit, à St-Martin.

JEAN RASSE (fontaine), au territoire de Proville, jette ses eaux dans l'Escaut.

JEANNOT (champ), à Crèvecœur, chemin de la rue des Vignes à Bel-Aise.

JÉSUITES (collège et église des). — 1562. Appelés à Cambrai par l'archevêque. — 1563, mai. Ouverture des classes. — 1573 à 1576. Construction par le chanoine Antoine Carrez, d'une église provisoire. —

1580. Forcés de quitter C. par ordre du baron d'Inchy. — 1596. Reviennent après la réddition de la place aux Espagnols (Ms. n° 658, art. 21). — 1604, 25 juin. Réouverture de leurs classes. — 1692. Collège achevé avec les sommes léguées par Vander-Burch (Mém. chron.) 1744. Doté par l'archevêque de St-Albin, d'une bibliothèque publique (Ibid.) — 1793. Eglise et collège vendus comme domaine national ; transformés en tribunal révolutionnaire. — 1838, 4 novembre. Eglise rendue au culte ; bâtiments complétés par l'évêque Belmas, servent de Grand-Séminaire. — (*Consulter :* Ms. n° 658 ; — Dupont, hist. de C. part. 3, p. 133 ; — Mém. chron ; — Mém. de C. W. t. XVII, 2e partie ; — Mon. relig. de C. ; — Dict. hist. de C. ; — Revue camb. t. IV, p. 33, H. C. ; — Bul. hist. t. II, p. 205, A. de Baralle ; — Ibid. t, IV, p. 193, Arch. dép., A. Le Glay ; — Arch. hist. du Nord, 3e série, t. IV, p. 565).

JÉSUITES (champ des), au terroir d'Avesnes-lez-Aubert, chemin de Cambrai.

JEUNE BOIS, ferme isolée à Beauvois, 1 kil. E. du village, route de Cambrai au Câteau.

JONAS (champ), à Carnières, à l'O. du chemin de Boistrancourt.

JONC-DE-MER, ferme isolée et ruisseau, à Mazinghien, 3 kil. N.-O. du village, vers Basuel. — 1300 (L. G. Gloss. top.). — *Jonnemère*, 1774 (Carte Olivier). — *Jeune-Mère* (1856, plan des lieux).

JONCS (riot à), au Câteau, près du chemin des moulins.

JONCQUIÈRE (la), ferme isolée à Basuel, 3 kil. S. du village, vers Mazinghien. Appartenait à l'abbaye de St-André. — *Jonquières*, 1774 (Carte Olivier). — Lieu dit la *Joncquière*, à Thun-L'Evêque, à l'E. du chemin de Cuvillers à Paillencourt.

JULES CÉSAR (fontaine de), au terroir d'Hem-Lenglet, dans les tourbières, vers Wasnes-au-Bac, contre le canal de la Sensée.

JUSTICE (la), lieu dit, à Marcoing, Esne, Séranvillers, Bertry, St-Aubert, Bermerain.

JUSTICE (la grande), commune de Cambrai, hors de la porte du Mal ou de Notre-Dame, près de la route du Câteau, en face du bastion Robert. Lieu où l'on suspendait les corps des suppliciés (Ms. n° 884, p. 252).

JUSTICE (la petite), commune de Cambrai, à l'extrémité du faubourg de Paris. Lieu où l'on pendait les criminels du ressort de la justice du Palais (Dict. hist. de C., p. 179).

JUSTICE DU MARCHÉ (la), rentrait dans les attributions du bailli de la Feuillie (Mém. de C.. W., t. XVII, 2e partie, p. 54).

K

KEVENOY, lieu dit, entre Aire et Morenchies, XVIe siècle (Ms. n° 933).

KOKEREL, moulin du chapitre Notre-Dame, près d'Haynecourt, 1364 (Ms. n° 1025).

L

LABRIQUE. V. **BRIQUE** (la).

LABYRINTHE (le), ancien jardin de plaisance au faubourg de Selles, près du Pont-Tournant. — Ouvert à peu près à la même époque que le jardin de Flore (1818) ; est fermé depuis assez longtemps.

LA DESSOUS (riot), à Cagnoncle.

LADRERIES (les), portion de terroir, à Saulzoir, entre le chemin d'Haspres et le moulin, sur la rivière de Selle.

LAHUT, lieu dit, à Viesly, tenant aux terres de Fontaine-au-Tertre.

LAIT (champ de), portion de terroir, à Cattenières.

L'A-L'EAU, bois, à Crèvecœur.

LAMBY, ancienne seigneurie à Abancourt, 1774 (Carte Olivier et, L. G. Gloss. top.) — Lieu dit, au même terroir, au N. du chemin d'Epinoy. — *Riot Lamby*, 1689 (Arch. de la fond. Vander-Burch).

LAMPE, lieu dit, à Malincourt.

LANDI (le), lieu dit, à Escarmain.

LANDIER (le), lieu dit, à Marez. — (Au chemin du), lieu dit, à Villers-Guilain.

LANGUETTE (la), portion de terrain, à Crèvecœur.

LAPINIÈRE (la), lieu dit, dans les fortifications de Cambrai, contre la citadelle, près de la porte de secours.

LARBLIN (arbre de Blin), lieu dit, à Bermerain, chemin de Valenciennes.

LARGE CHEMIN, lieu dit, à Ramillies, entre le chemin d'Aire et celui de Cambrai.

LARGES VOIES (les), lieu dit, à Viesly, vers Rembourlieux.

LARIS ou ARIS, (vaste crète), lieu dit, à Capelle, chemin du bois Frosart ou Froissart.

LAROUX, ferme isolée à Basuel, 2 kil. S.-O. du village, chemin de Fémy.

LARRONS (au chemin des), lieu dit, à Cauroir et à Carnières.

LAURETTE (la), V. LORETTE.

LAYENS, ancienne seigneurie à Paillencourt, 1197 (Carpentier III, 59) et, 1774 (Carte Olivier).

LEAUETTE, écart, commune d'Esne, à l'O. du village, près de Grand-Pont et du torrent d'Esne.

LÉAUMONT (au chemin de), lieu dit, à Lesdain.

LE BERTRÉE, ancienne manse, près d'Aire, XIII[e] siècle (Ms. n° 1035).

LEKIEN, petit bois, et lieu dit, à Saulzoir. — Dès le XI[e] siècle, divers seigneurs de St-Hilaire, ont porté le surnom de le Kien (Carpentier III, 976).

LENGLET, lieu dit, à Abancourt, vers Hem-Lenglet.

LENNE (la), riot, à Gouzeaucourt, voie de la Haute-Borne.

LESCHIÈRES, lieu qui paraît avoir été une forteresse, devait être situé au S. de St-Benin. — (L. G. Gloss. top.)

LESDAIN. TOPOGRAPHIE : Commune sur le torrent d'Esne, 9 kil. S. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Lesden*, 1023 (Balderic lib. I, cap. 44) et, 1057 (Gloss. top.) *Lesdain*, 1185 (Gloss. top.) et, 1218 (Carpentier). — *Laisdaing*, 1220 (Arch. de St-Julien, rec. d'anc. titres). — *Lesdaing*, 1228 (Carpentier). — *Liesdaing*, (Ibid.) — *Laidaing*, 1328 (Arch. de St-Julien). Dépendances du territoire : le bois de Pélu, les petites maisons et la ferme de Malassise. — Contenance territoriale 845 hectares. — Population 1071 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est siliceux vers le bois de Pélu ; marécageux dans la vallée ; marneux à la petite maison, au chemin de Villers, vers Séranvillers, Esne et Crèvecœur. Pierre blanche exploitée.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Deux tombeaux, quelques grains de collier en verre d'une couleur foncée semés parmi les ossements (Dict. hist. de C. p. 19). | *Moyen-âge*. Carrières de pierres blanches qui servirent en l'an 1023, à la reconstruction de l'église Notre-Dame de Cambrai (Balderic, lib. I, cap. 44.) — Souterrain dont l'entrée aujourd'hui supprimée, était près du Jardin-Dominant. — Il reste du château-fort dont l'érection remontait à 1391, trois tours composées chacune de deux salles voûtées, dont une en substruction. | *Ep. moderne*. Eglise en forme de croix, construite en pierres blanches. Chapelles des transepts, du XVe siècle; façade et clocher, de 1628. Dans le cimetière, belle pierre tumulaire sculptée, du XVIe siècle (Notes hist. 486 et, Mém. de C. t. XXI, p. 147, A. De Baralle).

HISTOIRE : 1057. Son église concédée aux chanoines de St-Aubert, par l'évêque Liébert (Gloss. top.) — 1391. Château-fort élevé par Gui d'Honnecourt. — 1554. Démoli par des troupes de Henri II (Mém. chron.) — 1580, novembre. Pendant le blocus de Cambrai par le duc de Parme, fort détaché construit à Lesdain (Ms. n° 670). — 1637, octobre. Village incendié par les troupes du colonel Gassion (Dupont, hist. de C., part. VII). — 1696. Château brûlé avec une partie du village. — 1699. Dernière

reconstruction du château. — 1741, 31 octobre. Suppression d'un droit de péage au profit du comte de Horne, seigneur du lieu (Notes hist. 483).

LÉTOEZ, portion de terroir, à Raillencourt.

LEVAIN (riot), à Carnières et Cagnoncle.

L'ÉVEQUE (grand bois), commune d'Ors, contre Fontaine-au-Bois, 900 hectares. — 995, 24 avril. Donné par le roi Othon, à l'évêque Rothard (Balderic lib. I, cap. 108).

L'ÉVEQUE (petit bois), commune de la Groise, contre Fémy (Aisne).

LEVRETS (champ des), à Flesquières.

LIAUGIES ou ANGLEANCORS, hameau ou ferme, auprès de Béthencourt. — 1243 (L. G. Gloss. top.) — « *Lielgiis que alio vocabulo Angleancors nuncupatur* » 1181 (Gloss. top.)

LIBRUILE, portion de prairie à Escaudœuvres, XIVe siècle (Ms. n° 931).

LIÉVIN, maison ou lieu dit, à Cambrai, faubourg Notre-Dame, 1774 (Carte Olivier).

LIGESCOURT, territoire et peut-être village voisin du lieu où se trouvait l'abbaye de Vaucelles. — *Ligescurt*, 1155 (L. G. Gloss. top.)

LIGNY (champ de), à Masnières, à l'O. du village, chemin de Bracheux.

LIGNY. TOPOGRAPHIE : Commune au S. de la chaussée du Câteau, 13 kil. S.-E. de Cambrai, canton de Clary. *Liniacum*, 1030 (Balderic, lib. III, cap. 44). *Ligni*, 1257 (Arch. de St-Julien) et, 1270 (Ibid. rec. d'anc. titres). — *Ligny*, *Lingni* et *Leingny*, 1293 (Capentier). — Contenance territoriale 873 hectares. — Population 1991 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge*. Eglise romane de transition entre le XIe et le XIIe siècle, en démolition pour être reconstruite. N'avait primitivement qu'une simple nef, sans transept, de 15 m. sur 7 m. Deux chapelles et le chœur ajoutés en 1602. Partie romane construite pour les parements, en pierre de taille avec blocages de moëllons ou de cailloux et de mortier. Le porche offre un cintre avec archivolte orné de points perlés; il est supporté par deux colonnettes avec chapiteaux composés de feuilles largement fouillées. Pavés en terre cuite émaillée, contemporains de l'église romane, découverts sous la nef. Déposés au musée de C. — De l'antique château-fort du XIVe siècle, il reste une tour debout avec salles voûtées et à nervures (Mém. de C., t. XXVII, 2e partie, A. Bruyelle). | *Ep. moderne*. Château bâti en 1631. — Reconstruction de l'église, style roman ; première pierre posée le 30 juillet 1860. — M. A. de Baralle, architecte.

HISTOIRE : 1030. Son église, confirmée la possession de l'oratoire de St-André du Câteau, par l'évêque Gérard (Gloss. top.) — 1286. Loi de commune donnée

par Mathieu, seigneur de Ligny (Est aux arch. départ.) — XIVe siècle. Les comtes de Ligny battaient monnaie dans leur château. — 1434, septembre. Village en partie incendié par les Armagnacs (Mém. des abbés de St-Aubert). — 1581, 12 février. Sortie de la garnison de C. sur Ligny, tenant le parti adverse; y fait un grand butin (Ms. n° 670). — 1583, 7 août. Forteresse prise par Balagny et les troupes de la garnison de C. (Ms. n° 884, p. 222). | Armoiries : *de gueules à la face d'or au chef échiqueté de trois traits d'argent et d'azur.*

LIMAÇONS (riot à), à Briastre, vallée du rouge.

LIMESTRAUS, entre Banteux et Vinchy (L. G. Gloss. top.)

LIONVILLE. V. ROQUIER.

LIS, nom primitif de Viesly. — 911 (Balderic, lib. I, cap. 66).

LOGES (les), jadis seigneurie et forteresse, voisine d'Elincourt (L. G. Gloss. top.)

LOIS (au chemin des), lieu dit, à Ligny.

LOLIETTE, lieu dit, à Bermerain.

LOMIRE (le), maison, faubourg Cantimpré, route d'Arras, à droite, 1613 (Plan de Cantimpré).

LONG BUISSON, lieu dit, à Romeries, chemin du Câteau et du Cérisier.

LONG CRINQUET, lieu dit, à Quiévy, tenant au riot d'Aulicourt et au chemin de Bévillers à Viesly.

LONG PRÉ, lieu dit, à Escarmain, près de la Rosière.

LONGSART, hameau, commune d'Esne, 1 kil. 1/2 N.-E. du village, vers Haucourt. — *Longsars*, 1184 (Carpentier). — *Lonsart*, 1193, 1303 et, 1306 (Ibid.) *Lonsars*, 1299 (Ibid.)

LONGS FONDS, lieu dit, à St-Aubert, traversé par l'Erclain.

LONGUE BORNE, lieu dit, à Tilloi et Haussy.

LONGUE CRÊTE, lieu dit, à Haussy.

LONGUE HURÉE, lieu dit, à Câtillon, chemin de Mazinghien.

LONGUE VIOLE (langue de terre), lieu dit, à Ribécourt, entre le chemin de Marcoing et celui des Postes.

LONGUES MENCAUDÉES, lieu dit, à Esne, à l'E. de la route de Guise. — *Mencaudée*, mesure agraire du pays.

LONGUES PIERRES, lieu dit, à Montrécourt et Haussy.

LONGUES ROIES, portions de terroirs, à Neuville-St-Rémi, Ramillies, Hem-Lenglet, Mœuvres, Abancourt. — *Longues roies*, longs sillons.

LONGUEUR (riot de la), à Caudry, vers Audencourt.

LOQUIGNOL (champ du), à Vendegies-sur-Ecaillon.

LORETTE ou **LAURETTE** (la), hameau, commune de Câtillon, près de la Sambre, tient au rejet de Beaulieu.

LOUP (à la voie du), lieu dit, à Rieux, contre l'Erclain.

LOUPS (à la voie des), lieu dit, terroir d'Escaudœuvres, à l'E. de la route de Valenciennes.

LOUPS-GAROUX (fontaine des), à Morenchies, près de la Voie de Guerre.

LOURD (ravin du), à Escarmain.

LOUVERVAL, hameau, commune de Doignies, 1 kil. 1/2 N. du village, jadis seigneurie (Carpentier III, 742) et, XIV[e] siècle (Ms. n° 1025). — 1624. Pierre tumulaire de Jacques de Boufflers, seigneur de Louverval (Notes hist. 378). — V. DOIGNIES, *Archéologie*.

LOUVIÈRE (la), hameau, commune de Câtillon, 2 kil. S.-O. du village, vers Mazinghien.

LOUVIÈRE (la), moulin et lieu dit, à Bertry, vers Troisvilles.

LUTIN (champ), à Marcoing, au S. du chemin de Rumilly.

M

MA CAMPAGNE, ancien jardin de plaisance, au faubourg St-Roch. — Etait un lieu de réunion qui avait ses habitués comme le jardin de Flore et le Labyrinthe.

MAILLARD (bois), commune de Crèvecœur, peu étendu. V. BOIS MAILLARD.

MAIN-BRECHIES, lieu dit, près de Caudry, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

MAIN-FOSSE, lieu dit, hors de la porte du Mal ou de Notre-Dame, XVIe siècle, (Ms. n° 1088).

MAIRIE (la), ancien fief et lieu dit, à St-Souplet, vers le chemin d'Ecaufour. — Lieu dit, à Sailly et Sancourt.

MAISON AUBERT AISNE, au faubourg Cantimpré, route de Bapaume, à droite, dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré).

MAISON AUBERT DINVILLE, au faubourg Cantimpré, chemin de Douai, à gauche, dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré).

MAISON BIAUSSAY, commune d'Escaudœuvres, XVIe siècle (Ms. n° 1025).

MAISON BILAING, près de Selvigny. XIIIe siècle (Ms. n° 1098).

MAISON BONISAULT, au faubourg Cantimpré, près du chemin d'Arras, à droite, dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré).

MAISON CLAUDE MAFILLE, au faubourg Cantimpré, route d'Arras, à gauche, dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré).

MAISON DE CLÈSE, au faubourg Cantimpré, route d'Arras, à droite, dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré).

MAISON CODIOSSE, lieu dit, terroir de Morenchies.

MAISON CODIN, au faubourg Cantimpré, chemin de Cantaing, à gauche, dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré).

MAISON DE GROUALLE, près de Morenchies, XVI[e] siècle (Ms. n° 934).

MAISON JEAN LEMAIRE, écart, commune de la Groise 1 kil. 1/2 O. du village, contre Favril (Aisne).

MAISON LEBLAIER, près de Préelle, commune de Viesly, XIII[e] siècle (Ms. n° 1098).

MAISON DU PETIT MARLY, hors de la porte de Selles, 1380 (Ms. n° 944).

MAISON DE ST-MICHEL, au faubourg Cantimpré, route d'Arras, à droite, dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré).

MAISON DOU PRET, près de Viesly, 1332 (Ms. n° 1025).

MAISON DU RIEZ ST-SÉPULCRE, XVe siècle (Ms. n° 934). — *Riez*, terre non labourée.

MAISON ROUGE, écart, à Caudry, route du Câteau.

MAISON DU SAC A LOQUES, au faubourg Cantimpré, route d'Arras, à droite, 1613 (Plan de Cantimpré). — *Sac à loques*, signifie déguenillé.

MAISON SARRAZIN, écart, à Busigny, contre Becquigny (Aisne).

MAISON SINGRET, au faubourg Cantimpré, route de Bapaume, à droite, dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré).

MAISON TORVICHET, faubourg Cantimpré, à l'angle des chemins de Bapaume et de Cantaing, dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré).

MAISON PIERRE VALET, au faubourg Cantimpré, route de Bapaume, à droite, dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré).

MAISON VIRLET, près de Préelle, commune de Viesly, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

MAISON VONDERCHAIN, hors de la porte du Mal ou de Notre-Dame, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

MAITRE JACQUES (champ), à Boussières et Avesnes-lez-Aubert.

MALACORT, portion de territoire à Flesquières. — 1233 (Gloss. top.)

MALADEAUX, (maison ou léproserie des). Annexe de l'hôpital St-Lazare, fondée au XIVe siècle, en faveur des pauvres lépreux étrangers à la ville et qui ne pouvaient être admis à St-Lazare. — Ruinée en 1580. — Etait située hors de la porte St-Georges (Mon. relig. p. 213).

MALADRERIE (la), lieu dit, à Banteux, chemin de Vaucelles. — Lieu dit, à Quiévy.

MALAQUIN, portion de terroir à Reumont.

MALASSISE ou **SEC TERRAIN**, hameau, commune de la Groise, à mi-chemin de Câtillon à Landrecies.

MALASSISE, ferme isolée à Lesdain, 3 kil. S.-E. du village, vers Hurtebise.

MALATTE, près de Thun-St-Martin, 1774 (Carte Olivier).

MALAVISÉ (moulin), commune de Fontaine-Notre-Dame, route de Bapaume. — *Malavisé*, parce qu'il est placé dans une vallée au lieu d'une éminence.

MALINCOURT. TOPOGRAPHIE : Commune à droite de la route de Guise, 15 kil. S. de Cambrai, canton de Clary. — *Maslaincurth*, 1139 (Gloss. top.) — *Malincort*, 1184 (Carpentier). — *Maslincort*, 1257 (Ibid). — *Mallaincourt*, 1255 (Arch. de St-Julien, rec. d'anc. titres). — *Mallincourt*, 1270 (Arch. de St-Julien). — Fermes isolées : Les Marliches, Petit-Verger, le Hamage. — Contenance territoriale 1020 hectares. — Population 975 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Tombeaux découverts en 1835. Vase en terre cuite et une arme oxydée. (Congrès arch. t. 22, p. 451). | *Ep. moderne*. Eglise d'une architecture mélangée : style ogival dans les arcades. Date de 1634 sur l'arcade en briques qui se relie à la façade. — Au-dessus de la porte d'entrée est gravée sur une pierre saillante, cette inscription qui rappelle les mauvais jours de 1793 : *Au peuple français*. — Chœur reconstruit en 1861, dans de belles proportions. — M. A. de Baralle, architecte.

HISTOIRE : Ancienne province, Picardie. — Soumis à la loi de commune de Walincourt, 1237 et, 15 mai 1316. — Dîme appartenait au chapitre du même lieu, fondé le 15 juillet 1218. — Avait un château-fort. — Pendant les guerres du moyen-âge, village longtemps abandonné par les habitants. — Nombre de protestants dans la commune, avant la révolution, avaient conservé l'usage d'enterrer leurs morts dans leurs jardins (Notes hist., 487). | Armoiries : *argent au lion de gueules au lambel de cinq pendans d'azur*, cri *Walincourt* (Carpentier III, 746).

MALMAISON *(mala domus*, mauvaise maison), ancienne forteresse, à Ors, rive gauche de la Sambre, lieu dit le Donjon, bâtie en 1255, par l'évêque Nicolas de Fontaines (Ms. n° 884, chap. LXIV, p. 40 et 56). — 1297. Le comte de Hainaut, frère de Guillaume, s'en empare (Mém. sur C., t. 1er, p. 74). — 1403. Surprise par les deux fils du seigneur d'Esne (Monstrelet).

— 1427. Surprise de nouveau par Jean Blondel, partisan du roi Charles de France (Ibid. et Ms. n° 884, p. 59). — 1428. Détruite du consentement de l'évêque et des principaux du pays. « C'étoit la non pareille et « la mieux édifiée qui fust en tous les pays à l'en- « viron. » (Monstrelet). On remarque encore les fossés d'enceinte et des débris de constructions (Notes hist. 539 ; — Mém. de C., W., t. XVII, 2e partie, p. 19, 20 et 109).

MALMAISON, ferme isolée à Ors, près de l'ancienne forteresse de ce nom.

MALMAISON, hameau et bois, commune de Busigny, près du bois de Malmaison (Bul. hist., tome IV, p. 223).

MALMAISON, près de Vinchy, *Mala domus*, XIIIe siècle (Ms. n°.1098).

MALVEAU (mauvaise vallée), portion de terroir à Rieux, tenant au chemin des Rouliers.

MALY (riot de), à St-Vaast.

MARAIS, sur les bords de la Sensée, renferment d'immenses nappes d'eau formées par l'extraction de la tourbe. Ils portent le nom de *Clairs*. Les marais de la vallée de l'Escaut se trouvent actuellement à l'état de prairies, paturages ou labour ; ce sont les marais de Thun-St-Martin, Eswars Escaudœuvres, Tout-y-Faut, Selles, Cantimpré, Proville (Notes hist., introd.)

MARAIS (le), lieu dit, à Rieux, Aubencheul-au-Bac, Neuville-St-Rémi, Thun-L'Evêque, Escaudœuvres, Masnières, Lesdain, Proville, Fontaine-Notre-Dame.

MARAIS, ferme, à Hem-Lenglet, près du village.

MARAIS A EAUX, lieu dit, à Rieux, chaussée Brunehaut.

MARAIS A RUELLE, lieu dit à Noyelle, contre le canal à gauche.

MARAIS AU FLOT, lieu dit, à Noyelle, au S. à droite de l'Escaut.

MARAIS AU PONT, lieu dit à Noyelle, contre le canal à droite.

MARAIS BILLOIR, lieu dit, à Hem-Lenglet, entre la Sensée et le canal.

MARAIS DE LA FONTAINE JULES-CÉSAR, lieu dit, à Hem-Lenglet, entre la Sensée et le canal.

MARAIS DE TALMA, lieu dit, à Marcoing.

MARAIS DES ANES, lieu dit, à Marcoing, entre le canal et l'Escaut.

MARAIS DES VACHES, lieu dit, à Thun-St-Martin. — Lieu dit, à Aubencheul-au-Bac.

MARAIS DU FLOT, lieu dit, à Marcoing, entre l'Escaut et le canal.

MARAIS LABLIGUE, lieu dit, à Paillencourt, entre la Sensée et le canal.

MARCAILLE, lieu dit, à Maretz. — Lieu dit, à Quiévy.

MARCHÉ A POIX, portion de terroir, à Bertry, chemin de Maurois.

MARCHÉ AL TOUYE, portion de terroir, à Busigny. Appelé aussi *terre de St-Géry*, 1630 (Arch. de la fond. Vander-Burch).

MARCHÉ DE BRACHEUX, portion de terroir, à Masnières, entre le chemin de la Vacquerie, et celui du bois de Bracheux.

MARCHÉ DE LA BRUYÈRE, portion de terroir, à Ligny, près du chemin de Montigny.

MARCHÉ DE FARNÈSE, portion de terroir, à Caudry, au moulin de Farnèse.

MARCHÉ DE LA PIERRE, portion de terroir, à Honnecourt, chemin de Rancourt.

MARCHÉ DÉCOSSIN, portion de terroir, au Câteau.

MARCHÉ DU POINT DU JOUR, portion de terroir, à Ligny, traversée par le riot Miquel.

MARCHÉ DU SEIGNEUR, portion de terroir, à Cauroir, 1630 (Arch. de la fond. Vander-Burch).

MARCHÉ ÉTIENNE, portion de terroir, à Elincourt, vers Clary.

MARCHÉ JOLY, portion de terroir, à Malincourt, au ravin du Marché Joly.

MARCHÉ VENDOME, lieu dit, à Elincourt, vers Dehéries.

MARCHY-BRAY, fontaine, commune d'Ors, près de l'ancienne forteresse de Malmaison.

MARCOING. TOPOGRAPHIE : Commune chef-lieu de canton, sur le ruisseau de l'Eauette et sur la rive gauche de l'Escaut, 7 kil. S.-O. de Cambrai.—*Marcœngt*, 1133 (Carpentier). — *Marconium*, 1074 (Mss. n°s 1095, 1170 et, Gloss. top.) — *Marcoien*, 1257 (Arch. de St-Jean). — *Marcoing*, 1211 (Carpentier) et, 1285 (Arch. de St-Julien). — *Markoing*, 1339 (Ms. n° 884). — Fermes isolées : Famars, Talma, Prémy, du Flos, Bois de St-Sépulcre. — Territoire comprend les bois Couillez, Bracheux et Vieillard (défriché). — Contenance territoriale 1497 hectares.— Population 1811 habitants.

GEOLOGIE : Sol argileux. Il est sablonneux et marneux au bois des Neuf ; siliceux vers Masnières, au chemin de la Vacquerie, vers Gouzeaucourt ; marneux et siliceux vers le bois Couillez, au bois de St-Sépulcre et vers Rumilly. — Carrières mentionnées en 1454 (Ms. n° 933).

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Fragments de colonnes trouvés à Famars, ancienne mansion romaine (Ind. C. p. 11). — Découverte en 1852, d'un nombre considérable de petites urnes placées les unes auprès des autres, à plusieurs rangs superposés. Contenaient une terre noire mêlée de cendres et de débris d'ossements (Dict. hist. de C. p. 17). — En 1853, des fouilles mirent à découvert plusieurs tombeaux antiques, une lampe et deux vases en terre (Mém. de C. t. XXVI, 1re partie, p. 400). | *Moyen-âge*. Souterrain en galeries maçonnées dont l'entrée était jadis dans le cimetière. On pénètre encore dans la

crypte par une ouverture qui s'est accidentellement formée (Les Sout. de C., p. 129). | *Ep. moderne.* Eglise à nef simple, bâtie vers 1758. Deux rangs de pilliers cylindriques, chapiteaux sans sculpture. — Tour carrée, surmontée d'une flèche en bois recouverte d'ardoises, porte la date de 1685.

HISTOIRE : L'une des douze pairies du Cambresis, créées l'an 983. — 1099. Robert, comte de Flandre y fait construire un château-fort (Ms. n° 884. chap. LI). — 1101, octobre. Détruit par les troupes impériales (Ibid.) — 1153. Cause d'une dissension meurtrière entre Jean de Marcoing et Simon d'Oisy. — 1158, août. Village brûlé par l'armée de Philippe, comte de Flandre. — 1339, 25 septembre. Edouard d'Angleterre, vient camper à Marcoing et y commet nombre de cruautés (Ms. n° 884). — 1411. Jean de Bourgogne y campe également. — 1543, 15 octobre. Les troupes françaises portent la dévastation à Marcoing et aux environs (Ms. n° 884). — 1550, 19 janvier. Condamnation remarquable de Jean de Bove, bailli de Marcoing, pour avoir méconnu les priviléges des bourgeois de C. L'amende qu'on lui a infligée a servi à payer une partie de pavage de la place, et sa statue n'a été placée sur l'ancien hôtel-de-ville, que pour rappeler cette condamnation (Ms. n° 658, art. 31 ; n° 659, p. 290 ; n° 882). — 1581. Village occupé par les troupes espagnoles, qui y construisent un fort contre C. (Ms. n° 670). — 1595, 11 août. Occupé par de la cavalerie espagnole pendant le siège de C. (Ms. n° 670). — 1635, juillet. Les Français viennent

y camper ; portent aux alentours l'incendie et le pillage. — Topographie médicale du canton de Marcoing (Mém. de C., t. VII, p. 147). | Armoiries : *de gueules à la croix d'or engrêlée, au premier canton d'argent, au lion de sable, à la queue fourchue* (Arch. hist. du Nord, 2e série, t. IV, p. 23).

MARCOING (moulin de), sur l'Escaut. — 1543, 15 octobre. Il y avait deux moulins, les troupes françaises en brisent les meules (Ms. n° 884). — 1580, environ. « La ventellerie du *molin de Castelain*, du costé de Noyelle, sept piés deux pouces et demy, et les autres, six piés sept pouces. — La ventellerie du costé du molin, six piés deux pouces et demy. — Les ventaux du *molin de Marcoing*, ont présentement cinq piedz six pouces et demy. » (Plan des molins de l'Escaut).

MARESCHIÈRE, portion de territoire à Banteux. — 1202 (L. G. Gloss. top.)

MARESSE (fontaine), au village de Crèvecœur.

MARETZ. TOPOGRAPHIE : Commune sur la chaussée romaine de Vermand à Bavai, 19 kil. S.-E. de Cambrai, canton de Clary. — *Maerech*, 1148 (Gloss. top.) — *Maretz*, 1180 (Ibid.) — *Maareth*, 1322 (Arch. de St-Julien). — *Maarech*, XIVe siècle (Ms. n° 1025). — Hameau en dépendant : Avelu. — Contenance territoriale 1119 hectares. — Population 3138 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est glaiseux vers Elincourt et Clary.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise réédifiée en 1715, et détruite en 1793. Rebâtie et consacrée au mois de novembre 1839. — M. A. de Baralle, architecte.

HISTOIRE : Ancienne province, Cambresis, avec un hameau du Hainaut. Avant la révolution, la terre de Maretz appartenait à l'abbaye de St-André du Câteau. — Village incendié le 14 juillet 1712, par une troupe de soldats forcenés. Nombre d'habitans refugiés dans l'église, y périssent par les flammes (Notes hist. 500 et Arch. hist. du Nord, 3e série, t. IV, p. 452).

MARETZ (bois de), au terroir de ce nom, peu important.

MARGELLES (les), lieu dit, à Viesly, tenant au terroir de Briastre.

MARIE-JEANNE (champ), au terroir d'Esne, tenant au chemin du bois.

MARKAIT (marché) GOULETOIRE, lieu dit, à Villers-Outreau, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

MARKAIT DU PÉLERIN, lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

MARLETTES (les), *terres mélangées de marne*, portions de terroirs, à Estrun, Proville, Raillencourt, Sailly, Viesly, Haussy.

MARLETTES DE GRAND PONT, portion de terroir à Esne, au N. et contre le chemin de Crèvecœur à Fontaine-au-Pire.

MARLICHES (les), ferme isolée, à Malincourt, 2 kil. S.

MARLIÈRE, *marnière* (la), lieu dit, à Briastre, Basuel, Fressies, Hem-Lenglet, Ramillies, Rieux.

MARLIÈRE (la), ferme isolée à Proville, 1 kil. 1/2 S.-O. du village, près de Cantigneul. — Seigneurie, 1320 (Carpentier III, 760).

MARLIÈRE BOSQUET (la), lieu dit, à Neuvilly, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

MARLIÈRE RAIMBAUT, lieu dit, près de Neuvilly, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

MARLIERS, *marchands de marne* (au chemin des), lieu dit, à Villers-Guilain. — Ravin des Marliers, au même lieu.

MARMOTTE, lieu dit, à Abancourt. — *Camp à Marmottes*, tenant au chemin qui mène du moulin à la motte Willaume, 1632 (Arch. de la fondation Vander-Burch).

MARNIÈRES (les), lieu dit, à Câtillon.

MARONNIER (bois), à Troisvilles, peu étendu. — Nom d'une famille toujours connue.

MARQUÉ (marché) **DES VACHES**, lieu dit, à Ribécourt, à l'O. du chemin de Villers-Plouich.

MARQUE A L'OYAU, lieu dit, à Ribécourt, à l'E. tenant au chemin de St-Aumond.

MARQUAGE (le), lieu dit, à Masnières, à l'E., tenant à la chaussée de Bonavis.

MARQUAIN (riot), au terroir de Bévillers.

MARQUERIE (le), lieu dit, à Bévillers.

MARTELETS (les), lieu dit, à Ribécourt, au S. du chemin de Marcoing.

MARTIN (champ), lieu dit, à Villers-Guilain.

MARTIN (ravin), au terroir de Caullery.

MARTIN-CAT, lieu dit, à Clary.

MASNIÈRES. TOPOGRAPHIE : Commune sur la route de Paris et sur l'Escaut, 7 kil. S. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Maneriæ*, 1111 (Carpentier). — *Mannières*, (Ibid.) — *Maineriis*, 1118 (Ms. nº 1025). — *Maisnières*, 1217 (Gloss. top.) — *Mainières*, 1219 (L. G. Gloss. top,) et, 1312 (Arch. de St-Julien). — *Masnières*, 1325 (Arch. de St-Jean). — Ferme isolée : Godefroy ou Mon Plaisir. — Contenance territoriale 1089 hectares. — Population 1766 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux, il est marécageux vers l'Escaut, siliceux vers la Vacquerie, marneux vers Rumilly et Marcoing.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine.* Découverte d'un vase en terre rempli de médailles de l'époque et des débris d'un casque (Ind. C., p. 11). — Tombeaux mis à jour, en 1842, à Bracheux. Objets trouvés : un glaive, un petit vase en terre, une bague en bronze (Notes hist., 513). | *Moyen-âge.* Entre l'église et le château, une ancienne carrière de pierre blanche, portant des traces d'habitation (Les Souterrains de C., p. 114). | *Ep. moderne.* Eglise nouvellement recons-

truite dans le style ogival, 1re époque, sur les plans de M. Grigny, architecte à Arras. Est à une seule nef, chœur terminé en hémicycle. Vitraux remarquables, trois autels bien sculptés et en harmonie avec le style de l'édifice; chaire de vérité d'un beau travail. — Tour en forme de beffroi, conservée du XVe siècle; on l'a couronnée d'une flèche en pierres sculptées et à jours. — L'église a été consacrée le 11 avril 1860.

HISTOIRE : 1064. Son autel affecté aux besoins de l'abbaye du St-Sépulcre de C. — 1217. Erection de la paroisse de Rumilly, unie jusqu'alors à celle de Masnières (Gloss. top.) — 1227. Epitaphe de Rely et Michelette de Masnières (Carpentier d'après Rosel III, 754). — 1339. Les Anglais, campent à Masnières pendant le siège de C. — 1524. Ils y campent de nouveau et en sont débusqués par les Français qui s'établissent à leur place. — 1554, 18 juillet. Envahi par les Français qui cherchent à s'emparer de C. — 1590, jour des trépassés. Une jeune fille de Masnières meurt possédée du démon; légende reproduite par M. S. H. Berthoud, d'après le R. P. Martin Del-Rio (*Diquisitionum magicarum, libri sex*). — Péage sur le pont de Masnières, confirmé par le Conseil d'Etat le 23 janvier 1742, et supprimé à la révolution. (Notes hist. 512). — 1824. Cadastre parcellaire de la commune. — 1837, 9 mai. Marie-Amélie, reine des Français, assiste à la messe dans l'église de Masnières.

MAUROIS. TOPOGRAPHIE : Commune sur la chaussée romaine de Vermand à Bavai, 20 k. S.-E. de Cambrai, canton du Câteau. — *Malrois*, et *Mauroy*

(Carpentier, III, 778). — Contenance territoriale 209 hectares. — Population 881 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux ; on trouve de la marne à la couche inférieure.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise bâtie en 1762. Longueur 13 m., largeur 10 m. Nef soutenue par deux rangs de colonnes avec chapiteaux carrés. — Flèches en charpente recouverte d'ardoises. — Presbytère construit en 1788 par le chapitre St-Géri de C. — Calvaire remarquable inauguré le 15 janvier 1845 (Notes hist. 515).

HISTOIRE : 1829, 21 août. Vol des vases sacrés dans l'église. | Armoiries : *d'azur au lion d'argent à la bordure d'or*, cri *Walincourt* (Carpentier III, 778).

MAUVAISE HURÉE, lieu dit, à Vertain.

MAUVILLE, ancienne seigneurie, à Crèvecœur. — *Mala Villa* (Carpentier III, 452, 778).

MAZINGHIEN. TOPOGRAPHIE : Commune à droite de la route du Câteau à Landrecies, contre le départ. de l'Aisne, 30 kil. S.-E. de Cambrai, canton du Câteau. — Ancienne forêt royale appelée le bois de Ribeaucourt et défrichée postérieurement à 1839. — Fermes et maisons isolées : Ribeaucourt, Ecaillon, Arbre de Guise, Jonc de Mer. — Contenance territoriale 897 hectares. — Population 1262 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux ; marne à la couche inférieure exploitée pour l'amendement des terres.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge*. Eglise bâtie vers l'an 1620, par l'archevêque Vander-Burch. Dans la sacristie est une pierre sculptée. On y voit trois personnages, St-Pierre, un évêque et le troisième sans type caractérisé. Inscription gothique.

HISTOIRE : Jadis simple hameau dépendant du territoire du Câteau; fit toujours partie de la châtellenie de cette ville. Quelquefois désigné sous le nom de *Robercourt*. V. ce nom.

MÉNAGE (le), hameau, commune de Câtillon, près de Bois-l'Abbaye.

MÉNARD (vallée), ancien bois, près de Walincourt, compris avec *la fontaine Wicart*, dans les fortifications du château de Walincourt situées au-delà de la route de C. — *Menardi vallée*, 1174 (Carpentier).

MENCAUDÉE CORBEAU, lieu dit, à Malincourt. — *Mencaudée*, mesure agraire du pays.

MENCAUDÉE St-PIERRE, portion de terroir, à Bantigny, contre le chemin de Cuvillers.

MENCAUDÉES A CAILLOUX, lieu dit, à Ramillies, entre les chemins de Cambrai et de l'Epinette.

MENDRESSE (à la voie), lieu dit, à Thun-L'Evêque.

MERVAL (moulin), au terroir de Troisvilles.

MESSIRE PIERRE (le), lieu dit, à Basuel.

MÉTAIRIE (au chemin de la), lieu dit, à Villers-en-Cauchie.

MEUNIER (à la voie du), lieu dit, à Esne, à l'O. du chemin de Villers-Outreau.

MEURTRIS (ravin des), au terroir de Masnières.

MI-CHRÉTIENNE, lieu dit, à Ribécourt.

MIETTE (à la voie de la), lieu dit, à Haussy.

MIFANOMME, lieu dit, à St-Aubert.

MILIEU (vivier), étang, à Busigny.

MINCK, lieu où l'on adjuge en gros le poisson aux minckeurs qui le revendent en détail, Situé à Cambrai, rue du Marché-au-Poisson. — *Minck (mien* ou *à moi)*, mot que prononcent les minckeurs ou poissonniers pour se rendre adjudicataires des *sommes* de poisson à la criée du contrôleur qui, monté sur une estrade adossée au mur de rue, décompte avec rapidité à partir de cent. — Ancienne et nouvelle organisation du minck (Mém. de C., t. XVII, 2e partie, W., p. 49).

MIQUEL (riot), à Montigny et Ligny.

MISELLE (au chemin de), lieu dit, à Fontaine-Notre-Dame et Raillencourt.

MISÈRES (aux), lieu dit, à Beaumont, contre le terroir d'Audencourt.

MISOYÈRE, lieu dit, à Neuvilly, chemin de Troisvilles.

MOBI, riot et lieu dit, à Caudry et Fontaine-au-Pire.

MOEUVRES. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rive droite de la chaussée de Bapaume, 12 kil. O. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Mœvriæ*, 1137 (Gloss. top.) — *Muevres*, 1184 (Carpentier). — *Moveres*, 1243 (Arch. de St-Jean). — Contenance territoriale 726 hectares. — Population 880 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux, marne à la couche inférieure. Il n'y a ni sable, ni silex.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge*. Souterrain près de l'église, composé de diverses galeries, présentant à droite et à gauche des chambres et des étables creusées tantôt dans l'argile, tantôt dans le terrain calcaire (Les Sout. de C., p. 125). | *Ep. moderne*. Eglise bâtie en 1588 et agrandie en 1750 (Notes hist. 518).

HISTOIRE : Ancienne province, Cambresis, avec quelques mouvances de l'Artois. — XIII[e] siècle. Village appartenait en grande partie au chapitre St-Géri de C. — 1266. Il y avait une seigneurie dite de Parfonval (Carpentier III, 856). — 1815, 8 juin. Orage qui détruit les récoltes; plusieurs maisons s'écroulèrent (Notes hist. 519). | Armoiries : *de gueules à trois chevrons d'argent* (Carpentier III, 801, d'après Rosel).

MON PLAISIR, ferme et lieu dit, à Masnières, chemin de Crèvecœur. — Appelé aussi *ferme Godefroy*.

MONCHY, lieu dit, à Naves.

MONDE (le), riot, à Ribécourt, vers Wicourt.

MONDÉTOUR (mont des Tours), à Villers-Outreau. Seigneurie qui avait son mayeur et son fermier (L. G. Gloss. top.) — *Mont de Tour*, 1774 (Carte Olivier).

MONEMPRÉ, lieu dit, à Ramillies, entre le chemin d'Aire et le canal de l'Escaut.

MONFERRAND, moulin, au terroir de Neuville St-Rémi, chemin d'Oisy.

MONS-LE-PEUT, lieu dit, près de St-Vaast, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

MONSTRAL, lieu dit, près des Farniers, faubourg St-Sépulcre, XIVe siècle (Ms. n° 933). V. LE PLAT.

MONT (au chemin de), lieu dit, à Doignies.

MONTAGU, lieu dit, à Neuvilly, ruelle Montagne.

MONT-AU-BAN, lieu dit, à Maretz, près du bois de Gattignies.

MONT AUX VILLES (bois de), à Bertry, près du bois de Gattignies. Peu important.

MONT BLANC ou BLANC MONT, lieu dit à Neuville-St-Rémi et Tilloi.

MONT D'AVESNES, lieu dit, à Villers-en-Cauchie.

MONT DE CAILLEAUX (cailloux), lieu dit, à Villers-en-Cauchie et Montrécourt.

MONT-DE-PIÉTÉ. — 1623, octobre. Première pierre posée par Vander-Burch, sur un terrain aboutissant aux rues de Noyon et des Liniers. — 1625. 12 mai. Son

ouverture. — 1793. Supprimé. — An XI. Sa réouverture. — Organisation : lettres patentes du 8 décembre 1777 et de l'an 1779, décret du 24 messidor an XII et arrêté du 16 germinal, an XII (*Consulter :* Mon. relig. de C., p. 262 ; — Bul. hist., t. III, p. 114, Alc. Wilbert ; — Dict. hist. de C., p. 384).

MONT DE PRÉMY, petite éminence et lieu dit, à Fontaine-Notre-Dame, où fut située l'abbaye de Prémy.

MONT DES BOEUFS. V. MONT St-GÉRY.

MONT GARGAN, lieu dit, à Gonnelieu.

MONT HAUTIER, à Troisvilles, vallée d'Emeblanche.

MONT LADRIE, lieu dit, à Thun-L'Evêque, à l'O. du village.

MONT MERVAL, lieu dit, à Troisvilles, près du Fayt.

MONT PLAISIR ou MONT PAISIBLE, colline, au Câteau, sur laquelle était située une maison de campagne appartenant aux évêques de C. — 1550. L'évêque Robert de Croy signe et date de *Mont Plaisir* les lettres de convocation pour le synode tenu cette même année (Notes hist 103). — 1553, 16 septembre. Le roi de France y loge avec sa suite (Dupont, hist. de C., part. V, p. 103).

MONT St-GÉRY ou MONT DES BOEUFS, colline, à l'E. de C. où s'élevait jadis l'église collégiale de St-Géry, démolie en 1543, pour faire place à la citadelle. — *Bublemons*, *Mons S. Gaugerici* (L. G. Gloss. top.)

MONT-SUR-L'ŒUVRE, lieu dit, à Rumilly.

MONT THOBOIS, lieu dit, à Briastre, vers Moscou.

MONTS (les), lieu dit, à Raillencourt, entre le village et le chemin de Bourlon.

MONTAGNE AUBIN, lieu dit à Villers-Guilain.

MONTAGNE BLANCHE, petite colline, à Rumilly, route de C. à Paris.

MONTAGNE CRAPÉ, lieu dit, à St-Souplet, vers le chemin des Charbonniers.

MONTAGNE DE BANTEUX, lieu dit, à Honnecourt, chémin de Banteux.

MONTAGNE DE LA TRUIE, lieu dit, à Esne, à l'E., tenant à la rue d'Outreau.

MONTAGNE D'IWUY, éminence et lieu dit, à Villers-en-Cauchie.

MONTAGNE TARIOT, lieu dit, à Lesdain et Esne.

MONTAGNES (les), hameau, commune d'Honnecourt, près du village, rive droite de l'Escaut. — Lieu dit, à Lesdain.

MONTAINCUL, lieu dit, à Walincourt.

MONTAY. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rivière de Selle, 22 kil. E. de Cambrai, canton du Câteau, XIVe siècle (Ms. n° 1025). — Contenance territoriale 546 hectares. — Population 461 habitans.

GÉOLOGIE : Sol argileux. On y trouve des terres rougeâtres, marneuses et du silex.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise entourée d'un cimetière clos de murailles.

HISTOIRE : Faisait partie de la châtellenie du Câteau. — XIV[e] siècle. Avait un hôpital de lépreux nommé maison de St-Ladre (Cameracum christianum, p. 373). — 1311, 4 octobre. Réglement de vie donné aux religieuses par l'évêque Pierre de Mirepoix. — 1340. Le chevalier Colebrier du Bruylle, croit surprendre, au village de Montay, Jean, duc de Normandie (Froissart). — 1405, 26 avril. Hôpital mentionné dans un chirographe de rentes (Bul. hist. t. V, p. 155. Jules Le Glay).

MONTAY, lieu dit, à Cagnoncle, tenant aux biens de l'ancien domaine de la Couronne.

MONTÉCOUVEZ, hameau à Crèvecœur. D'abord ferme construite par les religieux que St-Bernard établit à Vaucelles en 1131. — Légende : grange bâtie, en une nuit, par les démons et restée inachevée, au premier chant du coq (Notes hist. 349 et chron. surnaturelle de la Flandre, S. H. Berthoud).

MONTIEUX (les), lieu dit, à Troisvilles, près du bois Arnoud.

MONTIGNY. TOPOGRAPHIE : Commune sur le chemin de St-Quentin à Valenciennes, 16 k. S.-E., de Cambrai, canton de Clary. — *Montiniacum*, 911 (Balderic, bib. I, cap. 66) et, 1071, (Carpentier). —

Montigniacum, 1058 (Carpentier). — *Mœntignæ*, 1114 (Ibid.) — *Montigny*, 1211 (Ibid.) — *Montegny* et *Montegni*, 1322 (Arch. de St-Jean). — Deux fermes isolées : *Le Troncquoy*. — Petite partie de bois dite bois de Montigny. — Contenance cadastrale 587 hectares. — Population 1146 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. En grande partie glaiseux vers Bertry, Clary et Caudry.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Vestiges d'habitations romaines trouvés en 1842 près de l'église, ustensiles de fer oxydés, monnaies d'Antonin-le-Pieux, de Posthume, etc. | *Ep. moderne*. Eglise à nef simple, construite en 1750. Longueur 14 m. largeur 13 m.

HISTOIRE : 909. Appartenait à l'église Notre-Dame de C. (Balderic, lib. I). — Dévasté par plusieurs incendies : 19 avril 1803, 27 maisons, 12 granges, et 14 écuries brûlées; 27 juin 1826, 85 habitations et granges également brûlées. — Maisons écroulées par orages les 3 août 1826 et 3 mai 1838 (Notes hist., 522).

MONTRÉCOURT. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rivière de Selle 17 k. N.-E., de Cambrai, canton de Solesmes. — *Monsterocourt*, 965 (Notes hist. p. 524). — *Monsterecurt*, 1170 (Gloss. top.) — *Monstrata Curs*, 1266 (Carpentier). — Contenance cadastrale 358 hectares. — Population 324 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux; on y trouve de la terre glaise.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne.* Eglise à trois nefs, date de 1741.

HISTOIRE : L'une des douze pairies du Cambresis créées l'an 933. Etait personnelle et l'archevêque la conférait toujours au grand bailli du Cambresis. — Village acheté vers l'an 1260, par l'évêque Nicolas qui le réunit à son évêché (Mémor. sur C. t. I, p. 73). | Armoiries : *une escarboucle à un écusson en abîme* (Carpentier III, 809, d'après Gelic).

MORENCHIES. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rive gauche de l'Escaut, 2 kil. N de Cambrai, canton Ouest. — *Morencies*, 1074 (Ms. nº 1095). — *Morenceiæ*, 1139 (Gloss. top.) — *Morenchies*, 1140 (Arch. de St-Julien). — *Maurenciacum*, *Moriacum*, *Maurentium* (L. G. Gloss. top.) — Dépendance : Chanteraine, ancien fief noble. — Contenance territoriale 150 hectares. — Population 127 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est glaiseux vers Tilloi et Cuvillers.

ARCHÉOLOGIE : Point d'église ; réuni sous le rapport du spirituel à la commune de Neuville-St-Rémi. — Joli château moderne.

HISTOIRE : 1581, août. Des troupes du duc d'Alençon logent à Morenchies après avoir forcé les Espagnols à lever le siège de C. (Ms. nº 670).

MORILLES (champ des), à Carnières, à l'Est du chemin de la Tour de Rieux.

MORMUNT, colline, à Solesmes, près de Fontaine-au-Tertre. — *Morimunt* 1169 (Gloss. top.) — *Mourmont*, 1843 (Carte de l'arrond.) — Lieu dit, à Viesly et Briastre.

MORNIVAL (ruisseau et ravin), à Neuvilly.

MORT (au), lieu dit, à Cagnoncle, tenant au chemin du Gave, ou route de Solesmes.

MORTELOT (au chemin de), lieu dit, à Cantaing.

MORT FONTAINE, lieu dit, à Saulzoir.

MORTHO ou **MORTE EAU**, (bois de), à Crèvecœur. Peu étendue.

MORTHOME, lieu dit, près d'Aire, XIII[e] siècle (Ms. n° 1035).

MORTOISE (voie), près de Noyelle, XVI[e] siècle (Ms. n° 934).

MORTS (ravin des), à Caudry, Audencourt, Ligny.

MORTS (au sentier des), lieu dit, à Malincourt.

MOSCOU, écart, à Briastre, route de Valenciennes au Câteau.

MOSTERUEL. *Mosterioli pratum*, à Proville, entre la fontaine Jean-Rasse et l'Escaut; doit être une partie du marais de Proville, 1331 (L. G. Gloss. top.)

MOTTE (la), ferme à Ors, vers Landrecies. — *Le Motte*, 1355 (Carpentier). — *La Motte*, lieu dit, à Fontaine-au-Pire.

MOTTES (les), ancienne seigneurie entre Eswars et Escaudœuvres, 1774 (Carte Olivier). — Epitaphe de Brojars, sire des Mottes, et de dame Maroye d'Aisne, 1311 (Notes hist. 418, d'après Rosel).

MOTTE WILLAUME, (la), à Abancourt, chemin du moulin.

MOULIN (riot du), à Gouzeaucourt.

MOULIN (ruisseau du), à Forenville.

MOULIN ANTOINE, lieu dit, à Fontaine-Notre-Dame.

MOULIN A FOURNEAUX, lieu dit, au Câteau.

MOULIN BRISÉ, lieu dit, à Estourmel et Carnières. — Lieu dit, à Gonnelieu.

MOULIN BRULÉ, lieu dit, à Gouzeaucourt, chemin de Gonnelieu à Heudicourt.

MOULIN CASTELAIN; lieu dit, à Marcoing, près de l'Escaut, V. MARCOING (Moulins de).

MOULIN CHARLES, lieu dit, à Fontaine-Notre-Dame.

MOULIN DAIGNEL (d'Ignielle), lieu dit, à Cauroir, 1630 (Arch. de la fond. Vander-Burch).

MOULIN DE FARNÈSE, lieu dit, à Caudry.

MOULIN DE LEAUETTE, ancien moulin détruit et lieu dit à Esne, à l'O. du chemin de Cambrai à Villers-Outreau.

MOULIN DE PIERRE, lieu dit, à Ligny, chemin de Clary. — Lieu dit, à Maretz, chaussée Brunehaut.

MOULIN DE TOUR, lieu dit, à Boursies.

MOULIN DES BOUVIERS, lieu dit, à Thun-L'Evêque, chemin de Paillencourt.

MOULIN DES PIERRES, à Busigny, à l'O. et près du village.

MOULIN DRAIN, ferme avec moulin à eau sur l'Escaut, au pont aqueduc de St-Vaast, commune de Crèvecœur.

MOULIN EAUETTE, lieu dit, à Fressies, au pré Bridoux.

MOULIN FONDU, lieu dit, à Séranvillers, chemin de Forenville.

MOULIN JÉROME, lieu dit, à St-Hilaire, voie de Bévillers.

MOULIN MATHIAS, lieu dit, à Boursies.

MOULIN MONFERRAND, moulin et lieu dit, à Neuville-St-Rémi, chemin d'Oisy.

MOULIN QUENTIN, lieu dit, à Gouzeaucourt, chemin de Villers-Guilain.

MOULIN RABUQUET, lieu dit, à Gouzeaucourt. — *Rabuquet*, qui frappe et refrappe sans cesse.

MOULAIN ST-URBAIN, lieu dit, à Busigny, chemin du Câteau,

MOULINS (les), lieu dit, au Câteau, Caudry, Fontaine-au-Pire, Iwuy, Escaudœuvres.

MOUSTIER (le), maison appartenant aux religieuses de St-Sépulcre (Ms. n° 1035). — Lieu dit, à Iwuy, Bévillers, Quiévy.

MOUSTIER DE CAMBRAI (le) (Mém. de C., t. XVII, 2e partie, W., p. 67).

MOUSTIER DE RUMILLY (le), à Rumilly (Ms. n° 934).

MOUTARDE, fontaine et lieu dit, au Câteau et St-Benin, 1774 (Carte Olivier).

MOUTARDIÈRE, (la), lieu dit, à Ribécourt, à l'O. du chemin de Beaucamp.

MOUTIL, lieu dit, à Neuvilly, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

MOUTON (le), maison faubourg Cantimpré, à gauche contre l'abbaye de Cantimpré, dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré).

MUCHE A POURCHEAUX (pourceaux), lieu dit, à Carnières, tenant au chemin de la tour de Rieux.

MUCHES (riot des), à Boussières.

MUET, lieu dit, à Malincourt.

MUID (le), portion de terroir, à Rieux, vers le chemin d'Avesnes-lez-Aubert. — Le muid, comme mesure agraire, valait 16 mencaudées.

MUID BURLEON, portion de terroir, à Saulzoir.

MUID CONRARD, portion de terroir, à Abancourt, chemin d'Hem-Lenglet, 1632 (Arch. de la fond. Vander-Burch).

MUID D'ANCHIN (riot du), au terroir d'Abancourt.

MUID D'EAUX, portion de terroir, à Cantaing, tenant au chemin de Flesquières.

MUID DE BERTRY, lieu dit, terroir de Montigny.

MUID DE GOUTTIÈRES, portion de terroir à Solesmes.

MUID DES PAUVRES, portion de terroir à Clary, vers Hurtevent.

MUIDS BONIFACE, portion de terroir à Esne, à l'O. du chemin de Bohain.

MUIDS DE LONGSART, portion de terroir à Esne, près du hameau de Longsart.

MUIDS DU FLOT, portion de terroir à Marcoing, à l'O. du chemin de Cambrai.

MULES (riot des), au terroir de Boussières.

MURIER (le), lieu dit, à Estourmel, entre le chemin d'Estourmel et la route du Câteau. — Lieu dit, à Masnières.

MUTURLOTTE, lieu dit, à Carnières, tenant au terroir de Carnières.

N

NATIONS (les), parties de terres, à Carnières, à l'Est de la voie d'Ignielle.

NAVES. TOPOGRAPHIE : Commune sur la voie romaine de C. à Bavai, 7 kil. N.-E. de C., canton Est. — *Navia*, 1123 (L. G. Gloss. top.) 1137 Gloss. top. et, XIVe siècle (Ms. n° 1035). — *Naviæ*, 1322 (Arch. de St-Jean). — *Nave*, 1326 (Arch. de St-Julien). — Contenance territoriale 513 hectares. — Population 876 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux et sans exception.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise et clocher construits en 1757, bas côtés et toitures renouvelés en 1800.

HISTOIRE : Défaite des Flamands conduits par Artevelde aux environs de Naves et de Tilloi. — 1580 novembre. Les troupes du duc de Parme y élèvent un fort contre C. (Ms. n° 670).

NÉFLIERS (les) lieu dit, près de St-Hilaire, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

NÉPIER, *néflier* (au coin du), lieu dit, à Dehéries.

NERVIENS (pays des). L'arrondissement de Cambrai faisait partie du pays des Nerviens.

NEUF (bois des), à Noyelle, vers Marcoing. — (Riot des), au terroir d'Abancourt.

NEUF ALETTE (les), portion de terroir, à Rieux, vers Iwuy (C'est-à-dire les neuf mencaudées de la famille *Alette*).

NEUF MARONNIER, portion de terroir au faubourg St-Druon, chemin de Crèvecœur.

NEUF MOULIN (le), à Catteniéres, chemin de Wambaix.

NEUVILLE-ST-RÉMI. TOPOGRAPHIE : Commune près de la rive gauche du canal de l'Escaut, 1500 m. au N. des fortifications de C., canton Ouest. — *Novavilla*, 1071 et, 1192 (Carpentier). — *Via sancti Remigii*, 1137 (Gloss. top.) — *Nuef Vile*, 1280 (Arch. de St-Julien). — *Nueve Vile*, XIV[e] siècle (Ibid.) et, 1322 (Ibid.) — *Neuvile*, 1322 (Ibid.) — *Neufville-St-Rémy* (Arch. des Chartriers). — Appelée en 1789, *Neuville-la-Chaussée*. — Contenance territoriale 262 hectares. — Population 1007 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Petite église sans valeur. — Maison de campagne des Séminaires de C., achetée en 1832, porte le nom de St-Grégoire. Chapelle récemment construite, style ogival à lancettes. — M. A. de Baralle, architecte.

HISTOIRE : La seigneurie appartenait à l'abbaye d'Anchin. — 1531. Un héritique est pendu à la

Neuville (Ms. n° 884). — 1553, 26 novembre. Village incendié par les troupes françaises (Ibid. p. 133). — 1595, 18 septembre. Pendant le siège de C., les Espagnols établissent une batterie un peu derrière l'église de la Neuville (Ms. n° 670). — 1660, 3 octobre. Jean Colmont, échevin du lieu, détenu en la feuillie de C. est libéré au moyen d'un emprunt de 600 florins contracté par les habitants (Arch. des Chartriers). — 1808, 31 juillet. Territoire entièrement dévasté par la grêle (Notes hist. 528).

NEUVILLY, NEUVIESLY ou NOUVEAU VIESLY. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rivière de Selle, 20 kil. E. de Cambrai, canton du Câteau. — *Novi Lites* 1246. Gloss. top. — *Neufveillis* 1283 (Carpentier). — *Neuvellis*, 1322 (Arch. de St-Jean), 1409 (Gloss. top.) et, XIV[e] siècle (Ms. n° 1025). — *Neuvelly*, 1380 (Ms. n° 945), ferme isolée : *Rambourlieux*. — Contenance territoriale 1246 hectares. — Population 2357 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. On y trouve terre rouge et grasse avec silex à la surface, terre marneuse, pierre calcaire dure, propre aux constructions.

ARCHÉOLOGIE : Eglise reconstruite de 1828 à 1830.

HISTOIRE : 1057. Son autel concédé à l'église de C. par l'évêque Liébert (Gloss. top.) — 1829, 25 janvier. Goffart, maréchal-ferrant, tombe dans un puits à marne ; tiré vivant huit jours après, 3 février. Mourut le 10 du même mois (Notes hist. 531).

NIERGNIES. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la route de Cambrai à Guise, 2 kil. 1/2 S.-E. de Cambrai, canton Est. — *Niereigni*, 1239 (Gloss. top. et, XIVe siècle (Ms. n° 944). — *Neregni*, 1257 (Arch. de St-Jean). — *Negregny*, 1292 (Ibid.) — *Niergny*, 1322 (Ibid.). — *Gniergni*, 1351 (Arch. de St-Julien). — Contenance territoriale 435 hectares. — Population 575 habitants.

GÉOLOGIE : Sol légèrement marneux vers Rumilly, argileux vers Séranvillers et glaiseux dans le village. Un peu de sable près de l'église.

HISTOIRE : L'une des douze pairies du Cambresis, créés l'an 983. — 1339, janvier. Loi de commune donnée par Rainier, seigneur du lieu (Gloss. top.) — Terre de Niergnies devint par achat, propriété de l'église Notre-Dame de C. — Avait un *fort défendu par quatre boulevards*; occupé par les troupes bourgeoises de Valenciennes, pendant le siége de C. par les Espagnols, en août 1595. Du fort de Niergnies partirent les deux premiers coups de canon dans l'attaque contre C. (Arch. hist. du Nord, 2e série,. t. IV, p. 335 et, Notes hist. 532). — 1811, 19 mai. Grêle énorme qui ravage le territoire (Mémor. sur C., t. II, 306).

NOBLEVILLE, hameau, commune d'Honnecourt, au N. et près du village.

NOIR FOSSÉ, lieu dit, à St-Pithon.

NOIR TAHU (nuage, averse), lieu dit, à Saulzoir et Villers-en-Cauchie, près de la chaussée Brunehaut.

NOISETTES (fontaine des), au terroir du Câteau.

NONNES (les), lieu dit, à Briastre, au-dessus du grand riot.

NONNETTES (ferme des), au Câteau, près de la Selle, faubourg de France. — Lieu dit, les *Nonnettes*, à Iwuy.

NOTRE-DAME (église métropolitaine de). — 525. Sa fondation (Ms n° 658, art. 1er). — 880, 28 décembre. Brûlée par les Normands (Carpentier II, chap. IV). — 890, 1er août. Est dédiée par l'évêque Dodilon. — 953, 6 avril. Menacée d'une nouvelle ruine par les Hongrois. — 960 environ. Rétablie par l'évêque Engrand. — 980 environ. Achevée par l'évêque Rothard. — 1023. Reconstruite par l'évêque Gérard (Balderic, lib. II, cap. 2). — 1030, 18 octobre. Sa dédicace. — 1068. Endommagée par un incendie. — 1079, 31 décembre. Consacrée par l'évêque Gérard II. — 1148. Entièrement brûlée par un incendie qui détruit toute *l'enceinte du château* (Ms. n° 907). — 1230, environ. Chœur et chapelles absidales reconstruits sur les plans de Villars d'Honnecourt (Album de Villars, pl. 27). — 1251. Achèvement du chœur. — 1472. Edifice au complet et consacré le 5 juillet. — 1759, décembre. Sacristie en partie incendiée (Mém. chron.) — 1795-1796. Vendue vers l'an IV et démolie. — Avait la forme d'une croix latine. Dimensions : longeur de la nef 185 pieds, longueur du chœur 130, largeur de la nef 45, largeur de chaque croisée 30. — *Clocher* : 980, environ. Construction de la première

tour, par l'évêque Rothard. — 1161, 4 décembre. Deux tours, qui devaient servir de clocher, s'écroulent à peine achevées (Ms. n° 907, p. 44). — 1182, environ. Les deux tours remplacées par une admirable flèche, bâtie en pierre grise, par les soins de l'évêque Nicolas. — 1383 à 1397. Construction de son horloge, qualifiée l'une des merveilles du Cambresis (Carpentier II, chap. 4). — 1463. On place la croix qui termine la flèche. — Flêche plusieurs fois atteinte de la foudre : 18 août 1495, 22 juin 1503, 1522, 1548, 1604, 1616, 1801, 1804 (Ms. n° 884). — 1606, 27 mars. Dégradée par l'orage. — Réparations majeures : 1496, 1533, 1561, 1780. — En 1561, on renferma dans la maçonnerie des ossements de saints et des *Agnus Dei*, apportés de Rome « *contra aereas tempestates et diabolicas fraudes* » (Mém. de C., t. II, p. 7). — 1809, 30 janvier. Renversée par un furieux ouragan (Arch. hist. du Nord, 2e série, t. III, p. 279). — Hauteur 107 m. environ, y compris la longueur de la croix. — L'emplacement de la Métropole est place Fénelon. La Métropole actuelle est la chapelle de l'abbaye du St-Sépulcre (*Consulter :* Ms. n° 658, Julien Deligne ; — Rech. sur l'église Notre-Dame, A. Le Glay ; — Mém. de C., t. XVII, 2e partie, W. ; — Mon. relig. de C. ; — Dict. hist. de C.)

NOTRE-DAME (fontaine). Surgit au versant du château de Selles à C. Jette ses eaux à l'Escaut. Cours 1300 m. — Réparée en 1714, 1810 et 1812 (Notes hist., introd. et, Mém. chron.) — Riot, à Carnières et Beauvois.

NOTRE-DAME-DE-GRACE (image de). V. CAMBRAI, *Archéologie*.

NOTRE-DAME-DE-GRACE, lieu dit, à Basuel, vers Baudival.

NOUVEAU CIMETIÈRE, lieu dit, faubourg Notre-Dame, chemin de Naves. Terrain acheté par la ville à l'Administration des Hospices et revendu depuis. Projet d'un nouveau cimetière abandonné.

NOUVEAU-MONDE, hameau, commune de Câtillon ; tient au village.

NOUVEAU-MONDE, ancienne auberge et lieu de plaisance, au faubourg Notre-Dame, à l'angle de la route de Valenciennes et de l'allée de Corsignies.

NOYELLE-SUR-L'ESCAUT. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rivière de l'Escaut, 5 kil. 1/2 S.-O. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Nigella*, 1030 (Balderic, lib. III, cap. 44) et, 1058 (Carpentier). — *Nigellum*, 1109 (Ms. n° 1095). — *Noiella*, 1246 et, 1323 (Arch. de St-Jean). — *Noiielle*, 1322 (Arch. de St-Julien). — Contenance territoriale 488 hectares. — Population 651 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est marécageux vers l'Escaut, siliceux vers la Marlière, glaiseux au bois des Neuf. — Pierre blanche employée jadis aux constructions; abandonnée comme trop tendre.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Découverte de plusieurs pièces de monnaie au type de César-Auguste. | *Moyen-âge*. Carrières de pierres blanches qui servirent, en l'an 1023, à la reconstruction de

l'église Notre-Dame (Balderic, lib. III, cap. 44). | *Ep. moderne*. Eglise bâtie en 1826. — Château moderne.

HISTOIRE : XIIe siècle. Avait un château-fort. — 1153. Brûlé et saccagé par les Cambresiens et l'évêque Nicolas (Dupont, hist. de C., 2e partie, p. 94). — 1311. Interdiction, par l'évêque Pierre de Mirepoix, à Jean de Flandre ou de Noyelle, seigneur de Crèvecœur, de frapper monnaie dans son château de Crèvecœur (Mém. pour l'archev., pièce n° 38). — 1533, 9 août. Village incendié par les troupes tant françaises que bourguignonnes (Mss. n°s 659, p. 206 et, 884, p. 92). — 1580, novembre. L'armée espagnole campe entre Noyelle et Marcoing (Ms. n° 670). — 1595, 11 août. Les Espagnols, qui commencent les opérations du siége contre C., envoient une partie de cavalerie au village de Noyelle (Ibid.) — 1811, 29 juillet. Maximilien Flamant, garde champêtre de Noyelle, condamné à mort et exécuté pour crime d'incendie. Considéré comme victime d'une erreur judiciaire (Mém. de C., t. XXIII, p. 239, C.-A. Lefebvre). | Armoiries : *de gueules à trois gemelles d'argent* ou *d'or* (Carpentier III, 834).

NOYELLE (moulins de), sur l'Escaut. — *Molins et tordoir de Noyelle*, XVIe siècle. « Les ventelleries se trouvent avoir présentement cinq piés quattre pouces et demy, et par le règlement de l'an 1566 ne doibvent avoir que cinq piés un pouce » (Plan des molins de l'Escaut). — « *Molindinum cum districto apud Nigellum.* » 1109 (Ms. n° 1095).

NOYELLE (château de), construction moderne, commune de ce nom.

NOYELLE (faub. de), V. CAMBRAI (Banlieue de).

NOYER (le), lieu dit, à Thun-St-Martin, à l'O. de l'Erclain.

NUEVILE, au XIIIe siècle, dépendance de Busigny (Bul. hist. t. IV, p. 223, A. Le Glay).

O

OBREMONT (l'), lieu dit, à Saulzoir.

OISELETS (les), lieu dit, à Walincourt.

OLERY, ancienne dénomination de Fontaine-lez-Aubert, du patronat d'Honnecourt (L. G. Gloss. top.)

OMÉRIAUX, lieu dit, à Lesdain, fait partie de la longue pièce de Malassise.

ONZE (riot des), à Cattenières.

ONZE MILLE VIERGES (les), lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert.

OPIAU (l'), lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert.

ORBE (bois de l'), à Honnecourt. Peu important.

ORBE FONTAINE ou DORBI-FONTAINE, entre Morenchies et Tilloi. — (L. G. Gloss. top.) — *Orbe-fontaine*, 1200 (Ms. n° 934).

ORCIVAL ou **ORCHIVAL**, ferme et bois à St-Martin-sur-Ecaillon.

OREILLE (champ de l'), à Esne, au Nord du chemin d'Esne à Selvigny.

ORGEVAL, au terroir d'Esne, 1273 (L. G. Gloss. top.)

ORIVAL, bois à Flesquières. — Lieu dit, à Cantaing.

ORME (l'), lieu dit, à Malincourt, tenant au chemin des femmes. — Lieu dit, à Honnechy.

ORPHELINS ET ORPHELINES (maison des). — XIII[e] siècle. Son établissement. — 1594. Sa translation grande rue St-Vaast, devant l'hôtel de Hennin-Cuvillers. — Pose de la première pierre de sa chapelle, dédiée en 1602. — 1694. Sa translation dans une maison de la rue des Archers, aujourd'hui des Bleuettes, où l'on sépara pour la première fois les filles des garçons. — 1754. Sa réunion à l'hôpital général de la Charité (Mon. relig. de C. 215; — Mém. de C., t. XXIV, Alc. Wilbert).

ORPHÉON CAMBRESIEN, société chorale avec cercle, organisés le 16 octobre 1858, dans un vaste local rue de l'Arbre d'or (Mém. de C. t. XXVI, p. 397).

ORS. TOPOGRAPHIE : Commune sur la Sambre, 30 kil. E. de Cambrai, canton du Câteau. — *Ors*, 1119 (Mém. pour l'Arch., pièce n° 8), 1134, 1164 et, 1180 (Gloss. top.) ; — 1142 (Mém. pour l'Archev., pièce n° 10) ; — XIV[e] siècle (Arch. de St-Julien). — Fermes et maisons isolées : La Motte, Petit-Versaille, Malmaison, Petit-Gard. — Sur son

territoire, ancienne forêt royale, dite le *bois L'Evêque*. — Contenance territoriale 1798 hectares. — Population 1149 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux ; rougeâtre vers le bois L'Evêque. Extraction de marne sur divers points.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge*. Fondations et débris de constructions de l'ancienne forteresse de Malmaison, élevée en 1255, et démolie en 1428 (V. MALMAISON). | *Ep. moderne*. 1600, environ. Maison commune avec tour, escalier en tourelle, briques. — Eglise détruite en 1793 par les Autrichiens ; datait de 1727. Reconstruite en 1858, style roman, pierre bleue et briques. — M. A. de Baralle, architecte.

HISTOIRE : 1793. Village dévasté par les Autrichiens campés sur une des rives de la Sambre, tandis que l'armée française occupait le bord opposé (Notes hist. 542).

ORSIN, ancien hameau au territoire d'Honnecourt (L. G. Gloss. top.)

OSERAIES (les), lieu dit, à Thun-St-Martin, à l'E. du chemin du Pré.

OSSU, hameau commune d'Honnecourt, 2 kil. S. du village, rive gauche du canal de l'Escaut.

OUTRE-LAID, portion de terroir à Lesdain, comprenant tout ce qui est au N. du torrent d'Esne.

OVILLERS, hameau, commune de Solesmes, 5 kil. 1/2, S.-E. contre Forest. — *Otvillez*, 1057 (Gloss. top.)

P

PADIEU, lieu dit, à Haynecourt, au sud et tenant au chemin du même nom.

PAILLENCOURT. TOPOGRAPHIE : Commune près du canal de la Sensée, 9 kil. N. de Cambrai, canton Ouest. — *Palencurz*, 1119 et, 1142 (Mém. pour l'Archev., pièces n°s 8 et 10). — *Pallencort*, 1243 (Arch. de St-Julien, rec. d'anc. titres). — *Paillencourt*, 1257 et, 1322 (Arch. de St-Jean). — Contenance territoriale 758 hectares. — Population 1274 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est marneux vers Abancourt et Cuvillers, humide vers Thun-L'Evêque et Cuvillers, marécageux et tourbeux dans la vallée de la Sensée.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise date de 1545 ; réédifiée en partie. — Château moderne.

HISTOIRE : 1300. Il y avait une seigneurie du nom de Crupilly (V. ce nom). — 1711. Le maréchal de Villars campe à Paillencourt (Mém. de C. t. XXVII, p. 349, V. Houzé). — 1748. Territoire complètement dévasté par une forte grêle (Mém. chron.) — 1826, 22 mai. Nouvelle devastation causée par la grêle (Mémor. sur C. t. II, p. 318).

PAIN (champ au), à Carnières, voie d'Ignielle.

PAIRIES DU CAMBRESIS, terres nobles au nombre de 12, tenues du comté de Cambresis, depuis l'an 933 : Rumilly, Cauroir, Marcoing, Cantaing, Cuvillers, Esne, Bousies (arrond. d'Avesnes), Prémont (Aisne), Audencourt, Blargnies (Belgique), Niergny et Montrécourt. — Les pairs du Cambresis « estoient obligez d'assister annuellement en l'église métropolitaine à la procession qui se fait le jour de la Purification, revestus de leurs manteaux et cottes d'armes, le heaume en teste, et l'espée de cire blanche en main armoiriée, etc. » (Carpentier III, chap. V).

PALAIS ARCHIÉPISCOPAL. Premières constructions élevées par St-Védulphe, fin du VI[e] siècle (Ms. n° 658, art. 30). — Augmentées en l'an 1001, par l'évêque Erluin. — Renouvelées vers l'an 1272, par l'évêque Nicolas de Fontaine ; par l'évêque Henri de Berghes, 1480-1502 ; par Robert de Croy en 1519. — XI[e] siècle. Erection d'une enceinte fortifiée dite *du Palais* comprenant outre le Palais, l'église métropolitaine et l'abbaye de St-Aubert. — 1313. Enceinte forcée et envahie par le peuple Cambresien (Ms. n° 658, art. 30). — 1595. Ancien corps de logis du Palais démoli par ordre de Balagny. — Constructions relevées au commencement du XVII[e] siècle, par l'archevêque Guilaume de Berghes. — 1620. Achèvement des travaux ordonnés par Vander-Burch. — 1698. Bibliothèque de Fénelon, incendiée. — Dépendances du Palais : hôtel des monnaies, officialité et prison des clercs délinquants. V. CAMBRAI. *Archéologie (Con-*

sulter : Mém. de C. W. t. XVII 2e partie ; Mon. relig. de C. p. 231 ; — Dessin de la porte d'entrée. Revue Camb. t, II, p. 20 ; — Bulletin hist. t. II, p. 296).

PARADIS (le), lieu dit, à Gouzeaucourt, Fontaine-Notre-Dame, Cantaing, Viesly, Montrécourt, Haussy, Wambaix, Avesnes-lez-Aubert, Ligny.

PARADIS DE LONGSART, portion de terroir à Esne, traversée par le petit chemin d'Esne à Longsart.

PARADIS DES VACHES, lieu dit, à Thun-St-Martin, tenant au chemin de Naves et à la route de Valenciennes.

PARAUX, *terre partagée, petites parts* (les), lieu dit, à Escaudœuvres, chaussée Brunehaut.

PARCHONS, *terre partagée, petites parts* (les), portion de terroir, à Séranvillers, vers Lesdain.

PARFONVAL, jadis seigneurie, à Mœuvres (Carpentier III, 856). — *Profundum Vallum,* 1266 (Ibid.) — *Profunda Vallis,* 1400 (L, G. Gloss. top.)

PARIS (faub. de), V. CAMBRAI (Banlieue de).

PARTS, *terres partagées* (les), prairie à Câtillon.

PARTS DES DOUZE, portion de terroir, à Rieux, près de l'Erclain.

PAS A LA VACHE, lieu dit, à Vertain.

PAS DE CHEVAL, lieu dit, à Paillencourt, à l'O. du chemin de Cuvillers.

PASSE TEMPS (au chemin du), lieu dit, à Beaumont, chemin d'Audencourt à Troisvilles.

PATIN (champ), au terroir de Maretz.

PATTE D'OIE (la), lieu dit, à Basuel, chemin de la Haie-Tonnoille.

PATURE A POULAINS, portion de terroir, à Fontaine-au-Pire.

PATURE DE LA MOTTE, portion de terroir, à Ors.

PATURE GADEN, à St-Souplet, vers le chemin des Charbonniers.

PATURE MONSEIGNEUR, portion de terroir, à Basuel, tenant à la rue Créance.

PATURE NEUVE, portion de terroir, à Mazinghien, près du chemin de l'Arbre de Guise.

PATURELLE (la), portions de terroirs, à Cauroir, Awoingt, Rieux, Hem-Lenglet, Flesquières.

PAUVRES (champ des), à Bertry, traversé par le sentier du champ des Pauvres.

PAVILLONS (champ des), à Villers-Guilain.

PÉAGE (le), écart, commune de Cantaing, 1 kil. 1/2 N.-E. du village, près de la petite Folie.

PECQUERIE, *pécherie* (la), lieu dit, à Solesmes. — *Les Peskeries*, 1331 (Ms. n° 1025).

PÉLERINS (au chemin des), lieu dit, à Catterières, Fontaine-au-Pire, Viesly. — (Au sentier des), lieu dit, au Câteau.

PÉLU, bois, commune de Lesdain. Peu étendu. — Lieu dit, à Esne, vers Lesdain.

PENDANTS (les), lieu dit à Walincourt.

PERD FONTAINE, lieu dit, à Vertain.

PERD SEMENCE, portion de terroir, à Ribécourt, au S. du chemin d'Havrincourt.

PÈRES (fontaine des), à Marcoing, près du bois Couillet, se joint à l'Eauette. — Fontaine des pères Jésuites.

PERGET (au chemin), lieu dit, à Briastre. Ancien chemin de Solesmes à Neuvilly.

PÉRIZET (au chemin du), lieu dit, à Caullery, vers Cambrai.

PERNET, lieu dit, à Iwuy.

PÉRONNE, l'un des deux villages qui formèrent, au XIe siècle, la ville du Câteau.

PERPIGNONS (champ des), à Villers-Plouich.

PERUEL, au XIIIe siècle, dépendance de Busigny (Bul. hist., t. IV, p. 223).

PÉRUWEZ, jadis fief, près d'Avesnes-lez-Aubert, 1774 (Carte Olivier).

PERVIERS ou ÉPERVIERS (champ des), à Marcoing, à l'E. du chemin de la Vacquerie.

PETIT-BEL-AISE, entre Bel-Aise et Bonne-Enfance, 1774 (Carte Olivier).

PETIT-BEZIN, lieu dit, à Fontaine-au-Pire, au chemin d'Haucourt.

PETIT-BOIS, lieu dit, à Flesquières. — Lieu dit, à Bantigny.

PETIT-BOIS-BERLICO, lieu dit, à Malincourt.

PETIT-BRÉVA, lieu dit, à Vendegies-sur-Ecaillon.

PETIT-CAMBRESIS, canton, comprenant le triangle formé par l'Escaut, au S.-E., le vieux chemin de C. à Douai, au S.-O., et la Sensée, au N. — Ramillies, Blécourt, Bantigny, Abancourt, Hem-Lenglet, Fressies, Paillencourt, Thun-L'Evêque, Cuvillers, en faisaient partie (L. G. Gloss. top.)

PETIT-CAMBRESIS, hameau, commune de Busigny, 2 kil. S. du village; appelé aussi *Tout y faut*, à cause de sa pauvreté. — Autre hameau, commune de Câtillon, 4 kil. 1/2 S. du village, vers Oisy (Aisne).

PETIT-CANTIMPRÉ, ferme, voisine du marais de Cantimpré, 1241 (L. G. Gloss. top.)

PETIT-CANTON, lieu dit, à Haussy, chemin de St-Pithon. — Lieu dit, à Basuel, vers la Roue.

PETIT-CHANTEMEL, ferme, commune d'Estourmel, près du village.

PETIT-CHATEAU, à Masnières, 1 kil. O. du village.

PETIT COTÉ DE L'ABBAYE, lieu dit, à Boursies.

PETIT-ESTOURMEL, terres à Cattenières. *Parvus-Estrumel* (L. G. Gloss. top.)

PETIT-FONTAINE, écart, à Fontaine Notre-Dame, route de Bapaume, vers Cambrai.

PETIT-GARD, écart, commune d'Ors, 1 kil. 1/2 S.-O. du village.

PETIT-LENGLET, lieu dit, à Hem-Lenglet. — *Petit-Anglée*, XIII[e] siècle (Ms. n° 1035).

PETIT-LIGNY, ancien fief, près de Caullery, 1774 (Carte Olivier).

PETIT-MALASSISE, ferme isolée, à Crèvecœur, 4 kil. 1/2 S.-E. du village, sur le chemin de Villers-Outreau à Cambrai.

PETIT-MARAIS, ferme, à St-Souplet, 1 kil. S.-E. du village, contre St-Martin-Rivière (Aisne). — Portions de terroirs, à Naves et Marcoing.

PETIT-MARLY, hors de la porte de Selles.

PETIT-METZ, terrain, entre Morenchies et Cambrai, 1269 (L. G. Gloss. top.)

PETIT-PARADIS, lieu dit, à Estrun, à l'O. du chemin de Thun-L'Evêque à Paillencourt.

PETIT-PONT, ancien pont tournant, sur le canal de l'Escaut, près du Grand Carré.

PETIT-RAILLENCOURT, ancien fief, près de Reumont, 1774 (Carte Olivier).

PETIT-ROLLIAU, lieu dit, à St-Martin.

PETIT-ROYAUME, portion de terroir, à St-Benin.

PETIT-St-MARTIN, écart, commune de La Groise, 1 kil. 1/2 S.-E. du village.

PETIT-SART-L'ÉVÊQUE, hameau, commune de la Groise, à l'extrémité du petit bois L'Evêque. — *Sart-L'Evêque*, 1774 (Carte Olivier).

PETIT-SÉRANVILLERS, ancien fief, près de Carnières, 1774 (Carte Olivier).

PETIT-SOLESMES, entre le Câteau et Montay, 1774 (Carte Olivier). — Ecart, commune de Cambrai, au chemin de fer, route de Solesmes.

PETIT-TERROIR, lieu dit, à Bantigny, à l'E. du chemin de Wasnes-au-Bac. — Lieu dit, à Hem-Lenglet, à l'E. du chemin de la place des Prêtres. — Lieu dit, à Haussy, chemin de Solesmes à Vertain.

PETIT-TIRLEROY, lieu dit, à Villers-en-Cauchie.

PETIT-TORRENT D'ESWARS, verse ses eaux à l'Escaut.

PETIT-VERGER, ferme isolée, à Malincourt, 3 kil. S. du village, contre Beaurevoir (Aisne).

PETIT-VERSAILLE, écart, commune d'Ors, 2 kil. 1/2 E. du village, vers Landrecies.

PETIT-VILLERS ou RUE DE L'ÉCHELLE, hameau, commune de Crèvecœur, 8 kil. S. du village, contre Aubencheul-au-Bois, formé de deux fermes dont l'une appelée *La Viéville* ou *Vieuville* (Notes hist. 352; — Notice sur Aubencheul-au-Bois, etc., l'abbé L. Boniface).

PETITS-PRÉS D'ABANCOURT, à Hem-Lenglet, au N. du chemin de la grande cheminée.

PETITS-RIOTS, aux terroirs de St-Hilaire, Bévillers, Cagnoncle.

PETITS-SARTS, lieu dit, à Walincourt.

PETITE-MAISON, écart, commune de Lesdain, 2 kil. 1/2 S. du village.

PETITE-PRAIRIE, portion de terrain, à Ors.

PETITE-VALLÉE, à Fressies, tenant à la cavée de l'Epinette ou chemin de Sancourt.

PETITE-VALLÉE DE BRACHEUX, à Masnières, au N. du chemin de Bracheux.

PEVILLE, au terroir de Fontaine-Notre-Dame. — *Pevile*, 1192, portion de l'emplacement où était située l'abbaye primitive de Cantimpré (Gloss. top.)

PIÈCE DE PARADIS, partie de terre, à Crèvecœur.

PIÈCE DU CALVAIRE, portion de terroir, à Forenville, au N. et attenant au chemin de Cambrai à Walincourt.

PIÈCE JACQUOT, portion de terroir, à Malincourt.

PIÈCE MASSIN, partie de terre, à Basuel, vers les Ribaudes.

PIED D'ANDIER, lieu dit, à Lesdain, près du village, vers Cambrai.

PIED SENTIER (riot du), au terroir d'Esne, à l'E. du chemin de C. à Villers-Outreau

PIERRES (camp des), à St-Vaast, XIII[e] siècle (Ms. n° 1098).

PIERRES JUMELLES (les), lieu dit, commune de C., porte Notre-Dame. Terrain sur lequel existe un monument celtique consistant en deux *men-hirs peulvaen* ou pierres levées. — *Gemelli lapides*, XV[e] siècle (Mém. de C., W., t. XVII. 2[e] partie, p. 151. — Pierres et terrain achetés par la Société d'Emulation de C. (Mém. de C., t. XXIII). — Dessin et légende (Ibid., t. XXVII, p. 171, A. Durieux). — Chronique (Revue camb., t. II, p. 297, Alc. Wilbert). V. CAMBRAI, *Archéologie*.

PIERRES (fontaine à), au terroir de Busigny.

PIERRES (moulin des), au terroir de Busigny.

PIGACHE (le), lieu dit, à Maretz, tenant au chemin de Clary.

PIGEONNIER (le), lieu dit, faubourg St-Sépulcre.

PIGNON ou **PINON**, bois, à Elincourt, chemin de Clary. Peu important.

PINCHONLIEUX (lieux aux pinçons). V. SART MADAME AELIS.

PINIÈRE (la), riot et lieu dit, à Beauvois.

PINTES DE LA NATION, terres divisées à la révolution, situées à Hem-Lenglet, entre la Sensée et le canal. — *Pinte*, ancienne mesure agraire du Cambresis.

PIPERMI, lieu dit à Quiévy, chemin de Valenciennes.

PIQUET (le), lieu dit, à Viesly.

PIQUETTE (la), ruisseau, au village de Lesdain.

PIRE (le) lieu dit, à Carnières, XIIIe siècle (Ms. n° 1035). — (Au chemin du), lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert.

PISTE DU QUESNOY, lieu dit, à Bermerain.

PLACE DES PRÊTRES, lieu dit, à Abancourt et Hem-Lenglet.

PLACE GILLOT, lieu dit, à Paillencourt et Bantigny, chemin de Bantigny à Wasnes-au-Bac.

PLANCHE (la), lieu dit, à l'O. de Naves, entre la route de Valenciennes et la chaussée Brunehaut. — Lieu dit, à Saulzoir.

PLANCHE A PIERRE. V. HERMONIACUM.

PLANCHE A PRÊTRE, lieu dit, à Escarmain.

PLANCHE DE LA RASSE (la), lieu dit, à Thun-L'Evêque, près du ruisseau de la Rasse.

PLANQUES A RIEUW (les), ancien pont de planches jeté sur l'Ecaillon. — *Planque à Rieuw*, 1615 (Ms. n° 670). — 1402-1403, 6 février. En cet endroit eut lieu le guet-à-pent contre deux députés des chanoines de Cambrai, envoyés au comte de Hainaut et qui causa la démolition du château d'Ecaillon (Bul. hist., t. III, p. 80).

PLANQUETTE (la), lieu dit, à Noyelle, Ribécourt et Beauvois.

PLANTIS (le), ferme à Basuel, 1 kil. 1/2 S.-E. du village. — (Bois des), à Esne, tenant au bois de Briseux.

PLAT (le), jadis seigneurie près de Cambrai (Carpentier III, 88).

PLAT (moulin du), sur l'Escaut, commune de C. — *Molin du Plat*, XVI[e] siècle. « Les ventelles doibvent estre réglez après le nivel de l'eau de la grande sacuyer. — La grande et vieille sacuyer du Plat, qui selon les règlements de l'an 1566, doibvent avoir quatre piez cinq pouces, et auparavant estoient de cinq piez cinq pouces. » — (Plan des molins de l'Escaut). — Appartenait au chapitre de St-Géry. — 1543, 15 octobre. Les troupes françaises scient l'arbre et brisent les meules du moulin (Ms. n° 884).

PLAT-PUITS (le), lieu dit, à Carnières, au sentier de la Nation. — Lieu dit à Estourmel. — Lieu dit, à Gonnelieu.

PLEIN-LIEU, entre Escaudœuvres et Thun-St-Martin, 1774 (Carte Olivier).

PLOICH DE SOTERIA, au territoire de Clary. — *Le Ploich de Soteria*, 1262 (L. G., Glôss. top.)

PLONIAU (le), lieu dit, à Saulzoir.

POCHÉ D'ORS, lieu dit, au Câteau, chemin des Moulins.

POESTÉ ou **MAIRIE DE St-SÉPULCRE** et **MAIRIE DE St-GÉRY**. On appelait ainsi certains districts ou quartier de la ville de C. — *Potestas*, 1132, 1374 (L. G., Gloss. top.) et, (Mém. de C., W., t. XVII, 2e partie, p. 41, 125).

POINT DU JOUR (le), lieu dit, à Basuel et Ligny.

POINTE (la), lieu dit, à Audencourt, Neuvilly, Naves.

POIRIER (le), lieu dit, à Basuel, Avesnes-lez-Aubert, Marcoing, Busigny, Maretz.

POISSONNIERS (à la voie des), lieu dit, à Thun-L'Evêque.

POMMEREUIL *(Pomeriolæ)*, nom primitif du village de St-Souplet, 670 (Balderic, lib. I, cap. 23). — Il y existe toujours un lieu dit *le Pommereuil*.

POMMEREUIL. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la chaussée du Câteau à Landrecies, 27 kil. E. de Cambrai, canton du Câteau. — *Ponterœl*, 1184 (Carpentier). – *Pommereux*, *Pomeriolum* (L. G. Gloss. top.) — Contenance territoriale 589 hectares. — Population 1551 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Sable au-dessus du bois des Villers, pierre à chaux vers le chemin, silex au-dessus du ruisseau.

ARCHÉOLOGIE : Eglise bâtie au XVIIe siècle par l'archevêque Vander-Burch.

HISTOIRE : 1581, décembre. Le Baron d'Inchy, gouverneur de la citadelle de C., est tué d'un coup

d'arquebuse au village de Pommereuil (Mémorial de Robert d'Esclaibes, Arch. hist., t. V, 2e série). — La seigneurie appartenait dans les derniers temps à l'archevêque de C. (Notes hist. 549).

PONCHELET, *petit pont* (le), lieu dit, à Basuel, près des chemins du Ponchelet et du Câteau.

PONT A CAPPEL, lieu dit, au Câteau et St-Benin.

PONT A L'AUBLEN, sur l'Escaut, à Cambrai, au bas du Marché-au-Poisson. — *Aubelen*, bois blanc.

PONT A PAPIER, à Crèvecœur, sur la fontaine glorieuse.

PONT A VAQUES (vaches), riot et portion de territoire à Rieux, contre le chemin d'Iwuy.

PONT DE BONSECOURS, sur l'Escaut, à Cambrai, au bas de la grande rue Fénelon.

PONT DE CAUROIR, XIIIe siècle (Ms. n° 1035).

PONT DE CAVIGNY, à Iwuy, sur la chaussée Brunehaut.

PONT DE FER, lieu dit, au terroir de Câtillon, contre Fémy (Aisne).

PONT DE L'OFFICIAL, sur l'Escautin à Cambrai, coin de la rue Ste-Anne. — Construit en 1269, réparé en 1537 (Carpentier, I, 301).

PONT DE PIERRE, sur l'Escaut, à Cambrai, vers le pont des Amoureux et la porte Cantimpré. — 1266 (Carpentier, I, 301).

PONT DE RIEUX, commune de ce nom, établi sur l'Erclain, traversé par la chaussée Brunehaut. — *Au pont*, lieu dit, même terroir.

PONT DE St-BENIN. V. St-BENIN, *Archéologie*.

PONT DES AMOUREUX, à Cambrai, au-dessus du cours principal de l'Escaut, rue Cantimpré.

PONT DES ARQUETS, à Cambrai, tout près de la tour des Arquets, au rempart, contre la caserne de Cantimpré.

PONT DES DIX (au), lieu dit, à Escaudœuvres, à l'Est du canal.

PONT DES RÉCOLLETS, sur l'Escautin dit le Clicoteau, à C., devant la porte du monastère des Récollets.

PONT DES VOLEURS, à Banteux, route de Péronne.

PONT DU BOIS, lieu dit, au terroir d'Anneux, tenant à la chaussée de Bapaume.

PONT DU CLICOTEAU, sur l'Escautin, à Cambrai, rue des Moulins (du Paon), auprès du moulin dit le Clicoteau.

PONT JULIUS ou PONT DE JULES CÉSAR, ancien pont de pierre, sur l'Escaut, à Crèvecœur (Carpentier, III, 454).

PONT MAIRESSE, lieu dit, à Estourmel, tenant au chemin de St-Léger et à la route du Câteau.

PONT RADE, pont et lieu dit, à Paillencourt, au canal de la Sensée..

PONT ROUGE, sur l'Escaut canalisé, à Cambrai, faubourg de Selles.

PONT TIO-SEC, lieu dit, à Gouzeaucourt, route de Paris.

PONT TOURNANT, sur l'Escaut canalisé, faubourg de Selles, à Cambrai.

PONTS AQUEDUCS, font traverser le canal au-dessus de l'Escaut, à Crèvecœur et Noyelles.

POOIR St-GÉRY, portion terroir, à la Neuville St-Rémi. — 1315 (L. G. Gloss. top.)

PORCELET, portion de territoire, à Morenchies.

POTPUISE (champ), à Haynecourt, au Sud du chemin de Bourlon.

PORTE D'EAU (moulin de la), sur l'Escaut, à Cambrai. — *Molendinum ad portam aquarum,* 1119 (Mém. pour l'arch. pièce n° 8).

PORTES DE CAMBRAI. *Portes conservées :* PORTE DE SELLES, appelée aussi *porte St-Jean*. Péage onéreux racheté en 1117 par Wirembauld de la Vigne et l'évêque Burchard (Mss. n° 907, p, 22 et, n° 659, p. 56), — 1552, février. Comble abattu par mesure de sûreté, prévoyant une attaque des Français (Ms. n° 884, p. 157). — PORTE CANTIMPRÉ. Tient son nom de l'abbaye qui y était contingue. — 1390. Rebâtie après avoir été emportée par les eaux. — 1532, novembre. Détruite de nouveau par une inondation ; reconstruite deux années après (Ms. n° 658,

art. 5 et Ms. n° 884, p. 92). — 1601. Château établi au-dessus de la porte. — Quelquefois appelée d'*Entre-ponts* (entre deux ponts), 1229 ; et de *St-Sauveur*, 1242. — En 1793, *porte de l'Egalité* et en 1805, *porte d'Arras*. — PORTE ST-SÉPULCRE. Tire son nom de l'abbaye située tout auprès. — Porte bâtie en 1063, réparée en 1528, 1549 et en 1581. — 1476. Louis XI fait construire un petit château au-dessus de la porte (V. FORTIFICATIONS). — 1837 Voûte surhaussée. — Dessin de la porte (Revue Camb. t. I, p. 368). — PORTE NOTRE-DAME ou DU MALLE. 1552 ou 1554. Reconstruite par les Espagnols (Ms. n° 884, p. 157. — 1677. Réparation majeure, on y place une inscription. — 1623. Erection de sa façade toute en gresserie à pointe diamentée. On y place dans une niche l'image de la vierge. — 1852. Image rétablie. — Appelée en 1793, *porte de la Montagne*, et en 1805, *porte de Valenciennes*. — Dessin de la porte (Revue Camb. t. III, p. 12). — PORTE DU CHEMIN DE FER. Tranchée ouverte dans les travaux de fortifications et livrée à la circulation le 1er juillet 1860.

Portes supprimées: PORTE ROBERT. Appelée aussi, au XIIIe siècle, PORTE COILLET (Carpentier, III, 301 et, titre de fondation de l'hôp. St-Jean). — Comble abattu le 25 février 1552, dans la prévision d'une attaque par les Français (Ms. n° 884, p. 157). — Porte réparée en 1609 et en 1861, comme poterne. — PORTE ST-GEORGES, du nom de l'église voisine. — Voûtée en 1554, réparée en 1581. Supprimée en 1677, par Louis XIV. — PORTE ST-LADRE ou ST-

LAZARE, du nom de l'hôpital établi près du Mont des bœufs. — Etait derrière la citadelle et ne fut comprise dans les travaux de défense qu'en 1559. — PORTE NEUVE ou PORTE DE BERLAYMONT, érigée par l'archevêque Louis de Berlaymont en 1677. — Fermée par Louis XIV (*Consulter* : Carpentier, III, 301 ; — Mém. de C., W., t. XVII ; — les Rues de C.; — Dict. hist. de C., 156).

POSTES (au chemin des), lieu dit, à Mœuvres, au S. du chemin de Cambrai.

POTEAU (le), lieu dit, à Escaudœuvres, Fontaine-Notre-Dame, Anneux Fressies, Carnières, Villers-en-Cauchie.

POTELLE, ancien fief près de Caudry, 1774 (Carte Olivier).

POTRAY (le), lieu dit, à Cauroir, à l'E. du chemin de Cambrai à Carnières.

POUCHONVAL, près de Ramillies, XIIIe siècle (Ms. nº 1035).

POUPÉE (la), lieu dit, à Paillencourt, entre les chemin d'Hem-Lenglet et de Cuvillers.

POURAVALLÉE, lieu dit, à St-Aubert, près de la voie des Losses (*lostes*, polissons vauriens).

POUR DIEU (le), lieu dit à Cauroir, près du village, au Sud du chemin de Cambrai.

POURCEAU (moulin du), au terroir de Troisvilles.

PRAIRIE DES SEPT HOMMES, à Paillencourt, entre la Sensée et le canal.

PRAIRIE DU PONT RADE, à Paillencourt, entre la Sensée et le canal.

PRAIRIES (les), portions de terroirs, à Estrun. — A Cantaing, vers l'Escaut. — A Masnières près du village, et à l'E. de la chaussée de Cambrai à Bonavis.

PRAIRIES D'HEM-LENGLET, portion de terroir, à Paillencourt, tenant au canal de la Sensée.

PRAYELLE (la), près de Morenchies, 1280 (Ms. n° 933).

PRÉ (à la voie du), lieu dit, terroir d'Anneux, tenant à la chaussée de Bapaume.

PRÉ ARSAUT, à Bertry, chemin de Busigny.

PRÉ A ANETTES, portion de terroir, à Iwuy.

PRÉ A LA SAULE, lieu dit, au terroir de Bertry.

PRÉ A LA TARTE, à Marcoing, à l'E. du chemin de Banteux.

PRÉ AU BOSQUET, à Haussy, chemin de Solesmes.

PRÉ BRIDOUX, portion de terroir, à Fressies, tenant à la crête du moulin Eauette.

PRÉ CARME, à Hem-Lenglet, au S. du canal de la Sensée.

PRÉ CAUDRON, à Bertry.

PRÉ COLAS, portion de terroir, à Montigny.

PRÉ COURT CRINCHE, à Masnières, à l'O. et contre le canal de l'Escaut.

PRÉ D'AIRE, portion de terroir, à Ramillies.

PRÉ D'AMOUR, lieu mal famé, qui existait autrefois place au Bois, à Cambrai.

PRÉ DE LA VEUVE, à Maretz, chemin de Busigny.

PRÉ DE LA VILLE, lieu dit, à Saulzoir.

PRÉ D'EN-BAS, portion de terroir, à Escaudœuvres.

PRÉ D'EN-HAUT, portion de terroir, à Escaudœuvres.

PRÉ DERRIÈRE LES BOIS, à Hem-Lenglet, au S. du canal de la Sensée.

PRÉ D'ESPAGNE ou D'ESPANTE (*espanto*, épouvante) à Cambrai. On y enterrait les hérétiques, les duellistes et les suicidés. — On y construisit la première salle de spectacle (Les rues de C., p. 73).

PRÉ DU CHATEAU, portion de terroir, à Esne, entre le ravin d'Haucourt et le chemin de Lesdain.

PRÉ ESTEVEZ, à Marcoing, où surgit la fontaine des Pères.

PRÉ FOULON, à Estrun, à l'O. du canal de la Sensée.

PRÉ GADELOT ou MARAIS DES VACHES, à Aubencheul-au-Bac, tient au canal de la Sensée.

PRÉ GILLET, portion de terroir, à Neuvilly.

PRÉ JEAN-SIMON, portion de terroir, à Busigny.

PRÉ MADAME AU FAYT, à Troisvilles, rue du Fayt.

PRÉ MARIE NOIRE, à Crèvecœur, vallée St-Vaast, près de l'Escaut.

PRÉ MARTINCHON, à Bertry, fond du bois de Gattignies.

PRÉ MATHIEU, à Clary, traversé par le chemin de Cambrai.

PRÉ MIQUET, à Hem-Lenglet, au S. du canal de la Sensée.

PRÉ MOILLON, lieu dit, à Haussy.

PRÉ NOYÉ (le), à Briastre, vallée de la Selle, vers Neuvilly.

PRÉ PIONNIER, au terroir d'Ors.

PRÉ POUILLETTE, lieu dit, à Bertry.

PRÉS (les), portions de terroirs, à Lesdain et à Proville.

PRÉS A L'EAU, portion de terroir, à Escaudœuvres, tenant à la rue des Fossés.

PRÉS AS POUTRAINS (à poulains), aux rives de l'Escaut, près de Cambrai (M. nº 929).

PRÉS DE L'ABYME (les), à Briastre, dans le village et près de la Selle.

PRÉS DE WASNES, à Paillencourt, contre le canal de la Sensée.

PRÉS L'ÉVÊQUE (les), à Thun-L'Evêque, au S.-E. du chemin d'Eswars.

PRÉAUX (les), portion de terroir, à Flesquières, aux haies du village, 1635 (Arch. de la fondation Vander-Burch).

PRÉELLE ou PRAYELLE, ferme isolée, à Viesly, au S.-O. du village, contre le bois de Clermont. Jadis seigneurie, 1257 (Carpentier II, 911). — *Praelle*, XIVe siècle, (Ms. n° 1025).

PRÉELLE (la), portion de terroir, à Paillencourt, comprise entre les chemins d'Hem-Lenglet, du bois de Bray et de Wasnes-au-Bac.

PRÉELLE, bois, à Saulzoir, peu étendu.

PRÉFONTAINE, château moderne, à Escaudœvres, près de Brantiaux. — 1843 (Carte de l'arrond.)

PRÉMY (abbaye de Notre-Dame de). — 1185. Religieuses Augustines de St-Victor de Paris, établies dans une dépendance de l'abbaye de Cantimpré (Ms. n° 905, cahier 9). — 1192. L'évêque Jean d'Antoing, leur donne une portion du marais de Proville pour y élever leur monastère. — 1211. Religieuses séparées de la juridiction spirituelle et temporelle des abbés de Cantimpré (Mirœus, III, 379 et, Gloss. top.) — 1217. 6 août. Communauté placée sous la protection du St-Siége. — 1581.. Abbaye et église ruinées par les troupes du baron d'Inchy; l'enceinte murallée com-

prenait une lieue de circonférence, — 1581, 24 mars. Religieuses de Prémy autorisées d'habiter St-Lazare. — 1596. Prennent possession de la maison des *Fratres*, au bas de St-Julien. — 1605. Construction du réfectoire (Ms. n° 670). — 1612. Erection de l'église, consacrée le 25 août 1617. — 1762 à 1764. Reconstruite plus spacieuse (*Consulter :* Ms. n° 905; — Mém. de C., t. X, p. 141; — Ibid., W., t. XVII, 2e partie; — Mon. relig. de C.; — Dict. hist. de C,; — Bul. hist., t. IV, p. 189; — Carpentier III, chap. 14).

PRÉMY, lieu dit, commune de Fontaine-Notre-Dame, près de C., où existait jadis l'abbaye de Prémy. fondée en 1185. — *Mont-Permi*, 1774 (Carte Olivier).

PRÉMY, l'une des dérivations de l'Escaut qui traversent la partie Ouest de la ville de C. — « Deux ventelles du courant de Prémy doibvent être réglez pour respondre à celles du moulin du Plat. » (Plan des molins de l'Escaut, XVIe siècle). V. ESCAUTIN

PRÉMY, ferme, à Marcoing, près du village. — Autre ferme, à Reumont, 1774 (Carte Olivier).

PRESTRE DE LE FOSSE, lieu dit, à Villers-Outreau, XIIIe siècle (Ms. n° 1098).

PRÊTRES (riot des), à St-Aubert, chemin d'Avesnes-lez-Aubert.

PRÊTRES (au chemin des), lieu dit, à Paillencourt. — (A la voie des), lieu dit, à Doignies.

PRÊTRE-FONTAINE, ruisseau, près de Neuvilly, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

PREVOST (champ du), près d'Aire, XIIIe siècle (Ms. n° 1035).

PRINCHON, lieu dit, à Sommaing.

PROCESSION (au chemin de la), lieu dit, à Quiévy. — (A la voie des), lieu dit, à Cambrai. faubourg de Paris, chemin de Rumilly.

PROIX PETIT MATHIEU (les), lieu dit, à Haussy.

PROVILLE. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rivière de l'Escaut. 2 kil. O. de Cambrai, canton Ouest. — *Villa Puerorum*, 1064. — *Provilla*, 1137 (Gloss. top.) — *Puerorum villa*, 1074 (Ms. n° 1095) et, 1142 (Mém. pour l'Arch., n° 10). — *Provile*, 1261 (Arch. de St-Jean). — *Prouuille*, 1269 (Carpentier). — *Prouville*, 1306 (Ibid.) et, 1351 (Arch. de St-Julien). — Ferme isolée : la Marlière. — Nombre de maisons sur la route de Paris, dépendent de Proville. — Contenance territoriale 623 hectares. — Population 497 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est marécageux vers l'Escaut, marneux entre le village et le faubourg St-Sépulcre de Cambrai.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise de l'époque ogivale. Toutes les fenêtres, à l'exception d'une qui a conservé sa forme primitive, offrent des cintres surbaissés. — Près du village, belle chapelle moderne, style bysantin, construite sur les plans de M. Henri de Baralle, architecte.

HISTOIRE : Prébende de son église affectée à l'entretien des clercs de l'église Notre-Dame. — 1142, 22 décembre. Propriété du village confirmée à l'église de C., par le pape Innocent II (Mém. pour l'archev., pièce n° 11). — 1543. Dévastations par les troupes françaises. — Possède les registres de l'état-civil, depuis l'année 1614; diverses annotations curieuses pour la localité. — 1583, 15 août. Une petite troupe de cavalerie pousse une reconnaissance jusqu'à Proville et enlève nombre de bestiaux (Ms. n° 670). — 1592, 22 septembre. Pendant le siége de C., les Espagnols construisent un petit fort au-dessus du moulin de Proville, à l'enfourchement des trois chemins (Ms. n° 670).

PROVILLE (bois de), commune de ce nom. Peu important.

PROVILLE (moulin de), sur l'Escaut, appartenait à l'archevêque. — 1064. Un des moulins de Proville et moitié d'un autre donnés à l'abbaye de St-Sépulcre, par l'évêque Liébert (Carpentier, IV, 8). — 1142 (Mém. pour l'archev., n° 10). — 1379. *Torgoir à ole* (moulin à huile), pouvait *tordre* ou *molre tout*, excepté *blé* ou *braye* (Mém. de C., W., t. XVII, 2[e] partie, p. 55). — 1543. Les troupes françaises brisent les meules des moulins. — *Molin de Proville*, XVI[e] siècle « La grande sacuyer des molins de Proville, estant les ventaux, de quattre piés de haut en conformité du règlement de l'an 1566, et les autres venteilles sont resglez aprez le nivel de l'eau. » (Plan des molins de l'Escaut).

PROVILLE (riot de), au terroir de Raillencourt.

PRUD'HOMMES ou **PAUVRES IMPOTENTS.** — 1387. Maison dite de *St-Pierre en Bèvre*, et chapelle, bâtis par l'évêque Jean T'Serclaes. — 1400, 17 mars. Maison augmentée par l'évêque Pierre d'Ailly; chapelle dédiée le lundi de Pâques, même année. — 1752. Réunie à l'hôpital général de la Charité (Arch. des Hospices).

PRUNIER (le), portion de terroir, à Rieux, à l'E. du chemin d'Haspres.

PUCES (ruisseau des), au terroir de Neuvilly.

PUCHAVA (le), lieu dit, à St-Aubert, appelé aussi le *haut des Tournelles*.

PUISERIE (la), lieu dit, à Fontaine-Notre-Dame, chemin de Cantaing à Cambrai.

PUITS (champ au), à Haynecourt.

PUITS BEAUMONT, lieu dit, à Saulzoir.

PUITS D'HURTEBISE, lieu dit, à Esne, près d'Hurtebise.

PURGATOIRE (le), lieu dit, à Iwuy, chemin de Villers-en-Cauchie.

Q

QUART MICOYN, lieu dit, à Villers-en-Cauchie, chemin d'Haspres.

QUARANTE (riot des), aux terroirs d'Eswars et de Thun-L'Evêque.

QUARTIER DU ROI, portion de terroir, à Paillencourt, comprise entre le chemin de Cuvillers et le riot l'Assensoir. — Lieu dit, à Noyelles, à l'E. du village, entre le chemin de Ribécourt et celui de Flesquières.

QUARTIERS (les), portion de terroir, à Masnières, tenant au ravin des Meurtris.

QUATRE A DIEU (les), portion de terroir, à Boussières, tenant au sentier d'Avesnes-lez-Aubert.

QUATRE A RONCES, portion de terroir, à Bantigny, chemin de Thun-L'Evêque à Hem-Lenglet.

QUATRE CHEMINS, lieu dit, à Esne, traversé par le sentier d'Esne à Haucourt. — Lieu dit, à Carnières, à l'O. du chemin d'Avesnes-lez-Aubert.

QUATRE MUIDS (les), portion de terroir, à Forenville, tenant au village; à Awoingt, au N.-E. du chemin de Cambrai à Bohain.

QUATRE VAUX, petit territoire, à l'O. du Câteau. Il s'y trouve un pont qui porte le nom de Quatre-

Vaux. — 1843 (Carte de l'arrond.) — *Quatuor Valles* (Gloss. top.) — Lieu dit, à Montay. — *Riot des Quatre-Vaux*, aux terroirs de Montay et du Câteau.

QUATRE VENTS, près de Selvigny, 1774 (Carte Olivier).

QUESNE, *chêne* (le), lieu dit, à Neuvilly. — Lieu dit, à Iwuy.

QUESNELET (le), entre Câtillon et St-Benin, 1774 (Carte Olivier).

QUESNET (le), ferme isolée à Crèvecœur, 4 kil. S.-O. du village, route de Paris, près du bois de Laleau.

QUESNET (le), portions de terroirs, à Rieux et Avesnes-lez-Aubert, au riot de la Croix.

QUESTIVIEZ ou CHÉTIVIEZ. Quartier du bas peuple à Cambrai, actuellement rue St-Fiacre. — 1096. Pavé déchaussé comme punition infligée à la populace de Cambrai, insurgée contre les chanoines. — *Kaitivier*. 1409 (Dénombrement de la mairie de St-Sépulcre).

QUEUE D'ANGUILLE, portion de terrain fort alongée, à Thun-L'Evêque, au S. du chemin d'Eswars.

QUEUE DE BRAYE, portion de terroir à Abancourt, au chemin d'Abancourt, 1631 (Arch. de la fond. Vander-Burch). — *Queue*, langue de terrain.

QUEUE DE CAT (chat), lieu dit, à Bermerain, chemin de Valenciennes à Beaurain.

QUEUE DE RENARD, lieu dit, à Cauroir.

QUEUE DE St-ANTOINE, lieu dit, à Bertry.

QUEUE DE St-AUBERT, bois et lieu dit, à Walincourt.

QUEUE DE Ste-CROIX ou CRINQUET Ste-CROIX, lieu dit, à Bertry.

QUEUE JEAN DELILLE, lieu dit, à Honnecourt et Villers-Plouich.

QUENTIN (riot), à Thun-L'Evêque, près du canal de l'Escaut.

QUIÉVY. TOPOGRAPHIE : Commune sur le ravin de l'Erclain, 14 k. E. de Cambrai, canton de Carnières. — *Kiévi*, 1153, 1293 (Carpentier) et, 1304 (Arch. de St-Jean). — *Kevi*, 1182 (Gloss. top.) et, 1266 (Carpentier). — *Keviacum*, 1219 (Gloss. top.), *Kiévy*, 1330 (Carpentier). — Ferme isolée : Herpigny. — Contenance territoriale 679 hectares. — Population 3374 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux vers St-Hilaire, glaiseux vers Herpigny et au chemin de Viesly. Marne et silex à l'Est du chemin de la Procession.

ARCHÉOLOGIE : Eglise pour le culte catholique. — Temple pour le culte protestant.

HISTOIRE : 1219. Loi de commune, donnée par Gérard de St-Aubert et Marie, sa femme (Gloss. top.)— 1301. Avait ses *vignobles*; droit de vinage cédé par le seigneur du lieu à l'abbaye de St-Aubert de C. (Notes

hist. 555). — 1528 à 1533. Famine affreuse, des hommes affamés s'entre déchirent pour assouvir leur faim (Gelic). — 1805. Oratoire du culte réformé autorisé par décret impérial du 7 fructidor an XII. — 1838, 3 mai. Territoire dévasté par un orage terrible ; les eaux passèrent par-dessus le pont établi à près de 10 mètres au-dessus de l'Erclain (Notes hist. 556).

QUINZE (riot des), à Rieux et Avesnes-lez-Aubert.

QUIQUEMPOIS, moulin voisin de la ferme de Gimbermont. — *Quikempoist*, 1217 (L. G. Gloss. top.)

QUOITRE (riot), à Gouzeaucourt.

R

RABAUQUÈNES (ravin aux chênes), ancienne tranchée, d'environ 400 m. de longueur, et lieu dit, au terroir de Ligny, tenant au chemin d'Honnecourt à Caullery. — M. E. Bouly a cru y retrouver un ouvrage de stratégie (Dict. hist. de C., p. 15).

RADIAU ou RADEAU (le), ravin et lieu dit, à Neuvilly.

RAILLENCOURT. TOPOGRAPHIE : Commune sur la chaussée d'Arras, 4 kil. 1/2, N.-O. de Cambrai, canton Ouest. — *Rollaincurt*, 1030 (Balderic, lib. III,

cap. 44). — *Relincurt*, 1074 (Ms. n° 1095). — *Reilencurt*, 1119 et, 1142 (Mém. pour l'Arch. pièces n°s 8 et 10). — *Raillencort*, 1184 (Carpentier). — *Raillencurt*, 1322 (Arch. de St-Julien). — Hameau : St-Olle (V. ce nom). — Contenance territoriale 698 hectares. — Population 1022 habitants.

GEOLOGIE : Sol argileux. Il est marneux à Ste-Olle ; humide au chemin d'Oisy, à la chapelle Monseu (seigneur).

ARCHÉOLOGIE : Eglise porte la date de 1780.

HISTOIRE : 1142, 22 décembre. Village reconnu la propriété de l'église de C., par le pape Innocent II (Mém. pour l'Arch. pièce n° 11). — 1190. Droit de terrage donné à l'abbaye de Cantimpré, par Marguerite, châtelaine d'Oisy. — 1306. Duel judiciaire ; Bartholomée de Raillencourt, vaincu par Amory de Sancourt (Carpentier III, 590). Usage des duels (Arch. hist. du Nord, t. I, p. 74). | Armoiries : *de gueules à trois faces d'or, à la bordure d'argent* (Carpentier, III, 925).

RAIMBAUT (marlière, *marnière*), à Neuvilly, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

RAMBOURLIEUX, ferme isolée, à Neuvilly, 2 kil. S. du village. — 1439. Vendue par Jean de Hauourt, au chapitre de Notre-Dame (L. G. Gloss. top.) — *Rambourlieux*, dénombrement du fief (Ms. n° 886, p. 542). — *Rembourlieu*, maison et bois, XIVe siècle (Ms. n° 1025). — *Ravin de Rambourlieux*, au même erroir.

RAMECOURT, jadis annexe de la paroisse d'Iwuy. — *Ramocurth*, 1137 (Gloss. top.)

RAMETTE (la), lieu dit, à Caudry.

RAMILLIES. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rive gauche de l'Escaut, 4 kil. N.-E., de Cambrai, canton Est. — *Rameliis*, 1074 (Ms. n° 1095). — *Ramelioe*, 1137 (Gloss. top.) — *Ramellies*, 1140 (Arch. de St-Julien). — *Rameillies*, 1341 (Arch. de St-Jean). — Hameau : Aire et ses moulins. — Contenance territoriale 509 hectares. — Population 526 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est un peu marneux vers Cuvillers ; humide vers Tilloi, à l'Assise.

ARCHÉOLOGIE : Eglise de style ogival. Une pierre de la gresserie porte la date de 1548.

HISTOIRE : Légende du Dragon-Ramillies (Carpentier, III, 513 et, Arch. hist. du Nord, t. I, p. 97). — Autre légende, *Mathurin de Ramillies* (Mém. de C. t. XXV, p. 119, A. Bruyelle). — Epitaphes du XIVe siècle (Carpentier, III, 513). | Armoiries : *d'azur au dragon d'or* (Ibid.)

RANCOURT, ferme isolée, à Honnecourt, route de St-Quentin, 3 kil. E. du village.

RANIONVA, lieu dit, à Noyelle-sur-l'Escaut.

RASIÈRE AU SALUT, portion de terroir, à Iwuy. — *Rasière*, mesure agraire du Cambresis.

RASIÈRE RAVOLEUX, lieu dit, à Thun-St-Martin, tenant à la ruelle Mazinghe.

RASIÈRES BLEUES, portion de terroir, à Flesquières.

RASOIRS (les), lieu dit, à Escarmain.

RASSE (la), ruisseau à Thun-L'Evêque, près de la ruelle des champs.

RASSETUS, nom d'une mairie située entre le Câteau et Basuel. — 1272 (L. G. Gloss. top.)

RATEAU (au chemin du), lieu dit, à Carnières.

RATON (ravin du), au terroir de Romeries.

RAULCOURT, bois, à Maretz. Peu étendu.

RAVACHE (la), écart et lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert, 1 kil. S.-E. du village, route de Solesmes.

RÉCOLLETS (couvent des), V. **CORDELIERS**.

REDOUTE (la), lieu dit, à Anneux, Cantaing, Fontaine-Notre-Dame. — Anciens travaux de stratégie.

REFUGES DES ABBAYES DANS CAMBRAI. — Principalement habités en temps de guerre et pour échapper aux dévastations qui désolaient les lieux peu fortifiés. — *Refuge d'Anchin*, situé en Anvers rue (rue des Capucins), emplacement du grand magasin aux vivres militaires ; avait une chapelle, environ l'an 1150. — *Refuge de Fémy*, près de la citadelle et démoli en 1543 ; réédifié l'an 1552, rue St-Vaast, depuis rue des Anglaises (Ms. n° 907, au 13 mai) ; devint la

maison des Bénédictines Anglaises. — *Refuge des Guillemins de Walincourt*, d'abord, rue St-Georges, vers l'église, côté droit, puis petite rue St-Martin, actuellement maison n°s 4 et 6. — *Refuge de Marchiennes*, situation inconnue. — *Refuge d'Honnecourt*, rue des Pochonets, actuellement maison n° 3. — *Refuge du Mont-St-Martin*. Construit en 1503, près de l'Eglise St-Géry, au Mont des Bœufs ; démoli en 1543 (Ms. n° 884, p. 69). — *Refuge de St-André, du Câteau*. D'abord, avant 1765, rue des Récollets, dans l'ancien Séminaire épiscopal, aujourd'hui le collège communal, puis même rue, à l'angle de la rue Ste-Anne. — *Refuge de St-Vaast*. Situation inconnue. — *Refuge de Vaucelles*. Construit en 1526, rue de Vaucelette, actuellement maison n° 8. V. CAMBRAI, *Archéologie* (*Consulter* : Mém. de C., W., t. XVII, 2e partie. p. 87 ; — Les rues de C. n°s 19, 44, 67, 80, 101, 121 ; — Dict. hist. de C. p. 448).

REJET DE BEAULIEU, hameau, commune de Câtillon, 3 kil. 1/2 S.-O. contre le bois de Ribeaucourt.

RELENGHES, petite ferme délabrée au fond du marais d'Escaudœuvres, entre le village de ce nom et celui de Morenchies. Ancienne maison forte. — *Herling* et *Erling*, 1262. (Arch. du Nord, t. IV, p. 492, A. Le Glay) et, 1774 (Carte Olivier). — *Relenghes*, 1313 (Mém. pour l'Arch. pièce n° 39). — 1340. Forteresse brûlée par les troupes de Philippe de Valois (Froissart et, Arch. hist. du Nord, t. IV, p. 492).

RELIN (riot), aux terroirs d'Avesnes-lez-Aubert, Boussières, Quiévy, St-Hilaire.

RENARD (le), lieu dit, à Ramillies, traversé par le chemin des Bœufs.

RENARD (bois du), à Haucourt. Peu étendu.

RENARDIÈRE (ruisseau de la), à Solesmes, vers Amerval.

RENDUIS (les), lieu dit, à Haussy.

RENFOURQUE (le), lieu dit, à Honnecourt, chemin d'Epéhy.

RENIONVA (le), lieu dit, à Noyelle, vers Flesquières.

REPOSOIR (le), lieu dit, à Haynecourt, chemin de Sauchy-Lestrez.

RESTIAUS, portion de territoire à Carnières. — 1233 (L. G. Gloss. top.)

REUMONT. TOPOGRAPHIE : Commune sur l'ancienne voie romaine de Vermand à Bavai, 20 kil. S.-E. de Cambrai, canton du Câteau. — *Reumont*, 1256 (Carpentier). — Contenance territoriale 277 hectares. — Population 1036 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Par exception, quelques terres marneuses et du sable.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Découverte en 1803, d'environ 50 tombes de guerriers, avec de petits vases en terre cuite, une hache, un fer de lance, des lames d'épées ou de sabres, un stylet de cuivre et des débris d'armures (Mém. de C. t. I, p. 5). —

Nouvelle découverte de 16 sépultures avec quelques lames en forme de glaives, des vases funéraires et un petit ornement en cuivre, portant sur une de ses faces, deux têtes de serpent telles qu'elles sont figurées sur les caducées (Congrès Arch. t. XXII, p. 447 Ad. Bruyelle), | *Ep. moderne*. Petite église bâtie en 1803.

RÉVELON, château, commune de Crèvecœur, aussi nommé *Belgemont*, à cause de sa situation au sommet d'un monticule. — 1129 (Carpentier).

RIBAUCOURT, ferme isolée, à Mazinghien, au S.-O. près du village, appartenait à l'abbaye de Vaucelles, 1122, 1341 (L. G. Gloss. top.) — Ancienne forêt royale défrichée.

RIBAUDS (au chemin des), lieu dit, près de Cambrai (Ms. n° 639).

RIBAUDES (les), lieu dit, à Basuel.

RIBÉCOURT. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la rive de l'Escaut, 10 kil. S.-O. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Ribescurt*, 1148 (Gloss. top.) — *Ribercourt*, 1255 (Arch. de St-Julien). — *Ribertcourt*, 1257 (Arch. de St-Jean). — *Ribiercourt*, 1285 (Carpentier) et, 1322 (Arch. de St-Julien). — Contenance territoriale 877 hectares. — Population 682 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est marneux vers Marcoing, siliceux vers Beaucamp.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge*. Vastes souterrains creusés dans la pierre blanche. — Des tombeaux,

des restes de fondations d'un ancien village détruit, nommé Gualtercourt ou Wahiercourt et cité dans des actes de 1111 (Arch. hist. du Nord, t. III, p, 255, A. Le Glay). V. GUALTERCURTH. | *Ep. moderne.* Eglise et tour à ogive, 1571. — Château moderne.

HISTOIRE : Anciennes provinces, Cambresis et Artois. — 1148. Son autel et celui de Gualtercuth confirmés la possession de l'église de C. par le pape Eugène III (Gloss. top.). — 1221. Paroisse de Ribécourt séparée de celle de Wihercourt ou Gualtercurth. — 1321. Village dévasté par les troupes françaises. — 1553, novembre. Les Français qui venaient d'incendier plusieurs villages, sont poursuivis par la cavalerie de la garnison de C. jusqu'au village de Ribécourt, où il y eut un engagement (Ms. n° 884 p. 133). — Topographie médicale de Ribécourt (Mém. de C, t. XX, p. 410).

RICHEMONT ou BASUIAU, petite rivière, doit son origine à des sources jaillissantes à Basuel, Se joint à la Selle, au-dessous du moulin de Montay. Cours 6 kil. (Notes hist., introduction).

RICHEMONT (moulin), sur le ruisseau de Richemont, terroir du Câteau.

RIDEAU DES CHAMPS DU PAVILLON, à Villers-Guilain, près du chemin d'Honnecourt. — *Rideau*, grande crête.

RIDEAU DES MORDRITS, lieu dit, à Banteux, au chemin de Cambrai.

RIEUX. TOPOGRAPHIE : Commune sur le torrent de l'Erclin, 9 kil. N.-E. de Cambrai, canton de Carnières. — *Riew*, 1192 (Notes hist.) — *Riwe*, 1219 (Gloss. top.) — *Riuwe*, 1306 (Carpentier). — Contenance territoriale 758 hectares. — Population 2056 habitants.

GÉOLOGIE : Sol, tantôt argileux, glaiseux et rougeâtre. Marneux à l'E. du ravin. On y trouve un peu de silex sur la marne et de la pierre blanche tendre.

ARCHÉOLOGIE : Eglise, style ogival, voûtes couvertes de peintures. Chapelles latérales, 1729; chapelle du chœur, 1742. — Tour carrée, à doubles contreforts (Mém. de C., W., t. XVII, 2e partie, p. 237).

HISTOIRE : Ancienne province, Hainaut; une faible partie du village dépendait du Cambresis. En 1305, appartenait totalement à cette province. — 1095. Son autel concédé aux religieux de St-Aubert, par l'évêque Gaucher (Gloss. top.) — 1433, septembre. Village saccagé par les Armagnacs (Mémor. des abbés de St-Aubert). — 1809, 18 août. Territoire entièrement dévasté par une forte grêle. — 1838, 3 mai. Encore dévasté par un violent orage (Notes hist. 568).

RIEUX (ravin de), au terroir de Rieux.

RIEUX, à l'O. d'Escarmain, 1774 (Carte Olivier).

RIEZ (les), portions de terroirs, à Crèvecœur, Proville, Fontaine-Notre-Dame, Noyelle, Estrun, Abancourt, Awoingt, Saulzoir. — *Riez*, terre inculte ou non labourée.

RIEZ A FOURDRENNES, à Viesly, rue de Baillon. — *Fourdéraine*, prunelle, fruit du prunier des haies, de l'épine noire.

RIEZ DEL DEMME (de la dîme), au village de Viesly.

RIEZ DU BOIS LE KIEN, portion de terroir, à Saulzoir.

RIEZ DU BOIS PLEIN, lieu dit, à Saulzoir.

RIGALAGE (le), lieu dit, à Haussy. — *Regalache*, action de mettre un terrain de niveau, de *régaler*.

RINGEVAUX, lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert.

RIOTELET (le), entre Bel-Aise et Bonne-Enfance, 1774 (Carte Olivier).

RITIÉRY, lieu dit, à Villers-en-Cauchie, chemin du Ritiéry et du Pire.

RIVE DES FALISSES, à Noyelles, entre le chemin de Marcoing et l'Escaut.

RIVE MASSAQUE, à Bantigny, à l'E. du chemin de Fressies.

RIVES BALEAU, à Raillencourt, tenant au chemin de Bourlon.

RIVES DU FOND DE BOURLON, à Raillencourt.

RIVES JULIENNES, à Thun-L'Evêque.

RIVET (le), lieu dit, à Eswars et Thun-L'Evêque, tenant au canal de l'Escaut. — *Rivet*, petite rive.

RIVET DÉDELAIN, lieu dit, à Cagnoncle.

RIVET-DES-DIX, lieu dit, à Cauroir.

RIVET SALON, lieu dit, à Cagnoncle.

RIVETTE (la), lieu dit, à Raillencourt.

RIVIÈRE DE NAVES, lieu dit, à Ramillies, terre de l'ancien domaine de la Couronne.

RIVIÈRES ET COURS D'EAU NON NAVIGABLES. — Le territoire de l'arrondissement est arrosé par plusieurs rivières et cours d'eau; les principaux sont : l'*Escaut*, la *Selle*, la *Sensée*, la *Sambre*, l'*Ecaillon*, le *Basuiau* ou *Richemont*, le *Bayart* ou *Béart*, la *Rivière d'Harpies*, l'*Eauette de Marcoing*, la *Fontaine de la Ville*, la *Fontaine Glorieusc*, la *Fontaine Notre-Dame*, la *Fontaine St-Benoît*, la *Fontaine Delattre*, le *Courant des Vertes-Rues* (V. les articles spéciaux).

ROBECHANAT, nom d'une vallée, située entre Naves et Thun-St-Martin. — 1566 (L. G. Gloss. top.)

ROBERCOURT, ferme et moulin, près de Mazinghien, village quelquefois désigné, lui-même, sous le nom de *Robercourt* (L. G. Gloss. top.)

ROCHELLE (la), ferme isolée, à St-Souplet, contre Escaufour (Aisne).

ROGNEAU (le), ravin, à Vendegies-sur-Ecaillon.

ROI (au chemin du), lieu dit, à Solesmes.

ROLAND (au chemin), lieu dit, à Iwuy.

ROLEAU (au chemin du), lieu dit, à St-Martin.

ROMERIES. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rivière d'Harpies et sur le chemin de grande communication de Solesmes au Quesnoy, 22 kil. E. de Cambrai, canton de Solesmes. — *Romeries*, 1180 (Gloss. top.) — Hameau en dépendant : Vertigneul. — Contenance territoriale 597 hectares. — Population 957 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est siliceux vers Beaurain.

ARCHÉOLOGIE : Eglise avec tour. On trouve à la façade une inscription portant la date de 1631, avec les armoiries des seigneurs de Romeries.

HISTOIRE : 1725, 13 janvier. Jugement de l'officialité de C., contre une fille de Romeries, convaincue d'adultère (Notes hist. 570 et, Arch. hist. du Nord, 2e série, t. V, p. 344).

RONCE (la), lieu dit, à Câtillon.

RONDE BORNE, lieu dit, à Abancourt.

RONIAU (le), ravin, à Bermerain et Vendegies.

ROQUE (champ de la), à Villers-Guilain.

ROQUIER (le) ou LIONVILLE, jadis seigneurie, entre Wambaix et Awoingt. — *Li Rokiers*, 1328 (Arch. de St-Julien). — *Roquier-lez-Wambaix*, 1645 (Arch. des Chartriers). — Appartenait au chapitre de St-Géry. — *Le Roquier*, lieu dit, à Wambaix, chemin d'Awoingt.

— Lieu dit, à Cagnoncle, XIII[e] siècle (Ms. n° 1029). — *Champ Roquet* ou *Roquier*, à Esne, entre le ravin du bois et la route de Guise.

ROQUILLE (la), lieu dit, à Villers-Guilain.

ROSÉE, fief, près de Raillencourt, 1774 (Carte Olivier).

ROSIER (le), lieu dit, à St-Pithon.

ROSIÈRE (la), lieu dit, à Escarmain, au Long Pré. — Prairie, à Cantaing.

ROSIERS (les), hors de la porte de pierre, à Cambrai « *extra portam lapideam,* » XIV[e] siècle (Ms. n° 1025).

ROTHELEUX, lieu dit, à St-Pithon, tenant à la rue de St-Aubert.

ROTIAU (le), fontaine, entre Neuvilly et Briastre. Se joint à la Selle.

ROTZ (au chemin de la), lieu dit, à Basuel.

ROUE (la), ferme et lieu dit, à Basuel, 2 kil. S.-O. du village, chemin de Fémy.

ROUGE MONDILE, lieu dit, à Bermerain.

ROUGE MONT, lieu dit, à Maretz.

ROUGE PIERRE, lieu dit, à Cauroir, 1634 (Arch. de la fondation Vander-Burch).

ROULIERS (au chemin des), lieu dit, à Rieux, près du chemin de Cambrai.

ROUSSIÈRE (la), ravin, à Masnières.

ROUSSIES, ancien hameau, au terroir d'Avesnes-lez-Aubert. — Lieu dit, *canton de Roussies,* à droite du chemin de Boussières à Rieux (Notes hist. 18).

ROUTES DÉPARTEMENTALES. — Longueur dans l'arrondissement 71,028 m. — N° 10, de *Valenciennes à St-Quentin*, par le Câteau et Busigny ; — n° 11, de *Cambrai à Guise*, par Forenville, Esne et Walincourt ; — n° 23, de *Cambrai à la frontière*, par Solesmes et le Quesnoy.

ROUTES IMPÉRIALES. — Longueur dans l'arrondissement 102,770 m. — N° 17, de *Paris à Lille*, par Gouzeaucourt, Bonavis, Masnières, Cambrai, Neuville-St-Rémi et Aubencheul-au-Bac ; — n° 29, de *Rouen à Valenciennes*, par Boursiés, Fontaine-Notre-Dame, Cambrai, Escaudœuvres et Iwuy ; — n° 39, de *Mézières à Montreuil-sur-Mer*, par La Groise, Câtillon, Basuel, Le Câteau, Inchy, Beaumont, Beauvois, Cambrai, Ste-Olle, Raillencourt ; — n° 44, de *Châlon-sur-Marne à Cambrai*, par Rancourt, Bantouzel et Bonavis ; — n° 45, de *Marles à Valenciennes et à Tournai*, par La Groise et les hameaux du petit Cambresis et de St-Martin.

ROUVEREAUX, lieu dit, à Saulzoir.

ROYART CORBEAU, ravin, à Villers-Outreau, chemin de la Sablonnière.

ROYART DE LA CARRIÈRE, ravin, à Elincourt.

ROYAUCOURT, ancien fief, près de Maretz, 1774 (Carte Olivier).

RUE A FRESNES, lieu dit, à Ors, tenant à la rue de la Grande Prairie.

RUE BASSE, lieu dit, à Estrun, tenant au canal de la Sensée et au village.

RUE CAVÉE, à Ramillies, XIV[e] siècle (Ms. n° 1035).

RUE DE L'ÉCHELLE, V. PETIT VILLERS.

RUE D'EN HAUT, lieu dit, à Ors, chemin de Landrecies.

RUE DES AZETTES, lieu dit, à Crèvecœur, tenant au canal de St-Quentin.

RUE DU SAC, lieu dit, à Beauvois, chemin de Caudry.

RUE HAUTE (au chemin de la), lieu dit, à Gouzeaucourt.

RUE NOTRE-DAME, lieu dit, à Thun-L'Evêque, près du ruisseau de la Rasse.

RUES ET PLACES DE CAMBRAI. *(Consulter :* Mém. de C., t. XXII, Ad. Bruyelle ; — Dict. hist. de C., E. Bouly).

RUE CUTIVIER, lieu dit, à Thun-St-Martin, près du village, tenant au canal.

RUE DES OIES, écart, commune d'Ors, au N., tient au village.

RUE DU OUI, lieu dit, à Ors, à la ruelle Boitte.

RUE-MANDRESSE, lieu dit, à Thun-L'Evêque, près du Marais.

RUE MONTAGNE, lieu-dit, à Thun-L'Evêque, entre la rue Montagne et le chemin de Brantiaux.

RUE PATURE, lieu dit, à Ors, à la Verte rue.

RUE VERTE, lieu dit, à Thun-L'Evêque, entre la rue Verte et la rue Montagne.

RUELLA DE BRENODIO, chemin qui conduisait de Viesly à Inchy. — 1373 (Mirœus. IV, 424 et, A. Le Glay, Gloss. top.)

RUELLE BAUDRY, lieu dit, à Iwuy, au Coulant des Fontaines.

RUELLE BERNOT, lieu dit, à Viesly, près du riot de Baillon.

RUELLE BOUTRUELLE, lieu dit, à Vertain.

RUELLE BRUNEHAUT, lieu dit, à Busigny, chemin d'Esne.

RUELLE DES CHAMPS, lieu dit, à Thun-L'Evêque, entre la rue Mandresse et la rue Mazingue.

RUELLE DU BOIS, lieu dit, à Niergnies, traversé par la ruelle du bois.

RUELLE MARIE BOUCHER, lieu dit, à Câtillon.

RUELLE PITOU, lieu dit, à Ors.

RUELLE PRÊTRE, lieu dit, à Thun-L'Evêque, entre la ruelle Prêtre et la rue Montagne.

RUELLE PITON, lieu dit, à Ors.

RUELLE SANS FOND, lieu dit, au faubourg Notre-Dame de Cambrai.

RUELLE TUPIGNY, lieu dit, à Câtillon.

RUENNETTES (les), lieu dit, à Montrécourt, près du chemin de St-Aubert.

RUÉS, au XIII[e] siècle, dépendance de Busigny (Bul. hist. t. IV, p. 223).

RUINES DE L'ERMITAGE, dans le bois l'Evêque, commune d'Ors.

RUISSEAUX. V. RIVIÈRES.

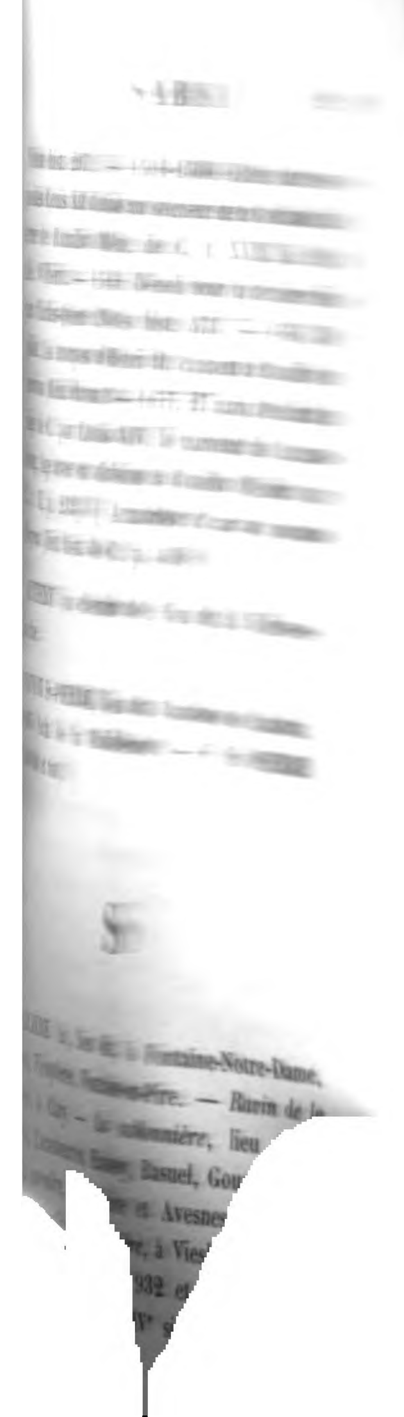
RUMAHUT, portion de terroir, à Rieux, entre le chemin des Rouliers et celui d'Iwuy.

RUMILLY. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la route de Paris, 5 kil. S. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Rulmegeiæ*, 1058 (Carpentier). — *Rumely*, 1087 (Ibid.) — *Rumilly*, 1129 (Ibid.) et, 1301 (Arch. des Chartriers). — *Rumelih*, 1139 (Gloss. top.) — *Rumegli*, 1153 (Carpentier). — *Rumelies*, 1170 (Gloss. top.) — *Rumellis*, 1184 (Carpentier) et, 1328 (Arch. de St-Julien). — *Rumeillis*, et *Rumelli*, 1257 (Arch. de St-Jean). — *Rumilli*, 1322 (Ibid.) — Contenance territoriale 628 hectares. — Population 1890 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est marneux vers Cambrai. Pierre blanche exploitée.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge*. Souterrain creusé dans la pierre ; traces d'habitation (Les Sout. de C. p. 120). | *Ep. moderne*. Eglise reconstruite en majeure partie ; la nef en 1839, le chœur en 1841. Au maître autel, tableau offert par le gouvernement, le couronnement de la vierge ; dû au pinceau de M. Le Bon. L'ancienne nef qui n'était qu'une chapelle, datait de 1575, Clocher conservé 1608 ; cloche 1775. Inscription : « Messire Léopold Albert Joseph d'Anneux, chevalier « marquis de Wargnies, prince de Barbançon, baron « de Crèvecœur, vicomte de Cambray, à cause de ses « terre pair de Rumilly et de St-Souplet, seigneur « dudit Rumilly, a eu la bonté de me procurer mon « rétablissement. Je fus nommé Gérardine Dorothée par « Dom-Gérard Lefebvre abbé de la maison et abbaye « de St-Sépulcre en la ville de Cambray, mon par- « rain et par dame Dorothée Philippine Desmaret « épouse d'honorable homme, Prosper de Hennin bailly « de cette terre, ma marainne. »

HISTOIRE : Ancienne pairie du Cambresis, créée l'an 983. — XIe siècle. Château-fort élevé par le chevalier Manasses qui en fit un repaire de brigandage (Dupont, hist. de C., 2e partie p. 34). — 1094. Pris et détruit par l'évêque Gaucher (Ms. n° 884). 1217. Erection de la paroisse de Rumilly, unie jusqu'alors à celle de Masnières (Ms. n° 933). — 1272. Terre de Rumilly vendue à la comtesse de Flandres, par Euguerrand de Coucy (Notes hist. 573). — 1336. Février. Même terre vendue à Philippe de Valois par le comte d'Amboise et la comtesse de Flandres



·re. Réunion à l'hôpital St-
l'Hôtel-Dieu de Crèvecœur
1793. Appelé *maison des*
n clocher surmonté d'un
:n-Baptiste. — L'une des
: bibliothèque communale.
s frères, rue St-Jean (*Con-*
part I, p. 113 ; — Mém.
t. XXVIII, 1re partie ; —
Dict. hist. de C. 263).

ortion de terroir, à Car-
· Boistrancourt.

071. Fondation par Elle-
'irembauld de la Vigne,
' meurt après avoir com-
décembre. Consécration
i. Règlement donné aux
nt en commun l'hôpital
: supprimés vers le com-
224. Construction d'une
— 1347. Rétablissement
1018). — XIVe siècle.
lier (Arch. des Hos-
majeures à la même
n clocher. — 1537.
le cardinal Reginald
51. Construction dans
ville en pierre bleue
· 1666. Erection des
714. Façade de l'hô-

SABLONS (les), lieu dit, à Estrun et Paillencourt, à l'E. du chemin vert. — *A la voie des savelons*, lieu dit, à Estrun.

SABOT (riot), à Ribécourt.

SAGRENON (ravin de), aux terroirs de Malincourt et Dehéries.

SAILLY. TOPOGRAPHIE : Commune à droite de la chaussée d'Arras, 4 kil. N.-O. de Cambrai, canton Ouest. — *Salliacum*, Xe siècle (Balderic lib. I, cap. 117). — *Sailli* 1184, Carpentier. — Contenance territoriale 325 hectares. — Population 540 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est marneux vers Ste-Olle, à la route d'Arras.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Village construit sur la chaussée romaine de Cambrai à Arras. *Moyen-âge*. Souterrain dont l'entrée est ignorée (Les Sout. de C. p. 123). | *Ep. moderne*. Eglise reconstruite dans le XVIIe siècle, sauf la façade pignonnée, reste de l'ancienne église et dont l'ogive de la porte, rappelle le XIIIe siècle. Arc intérieur trilobé, appuyé sur des consoles. Inscription tracée sur le tableau de droite de la porte : « 1553, *les cloches ont été fondues.* » Porte, seul reste de l'ancienne église, remarquable par sa simplicité et la naiveté des chapitaux de ses colonnettes. — A l'intérieur, un bas relief inscruté dans la muraille et caché par l'escalier de la tribune.

HISTOIRE : Ancienne province, Artois avec quelques parties du Cambresis. — 1010. environ. Village de Sailly, propriété de Watier, châtelain de C. (Balderic, lib. I, cap. 117). — 1580, 30 décembre. Des troupes espagnoles et italiennes occupent les alentours de Sailly, elles y sont attaquées par la garnison de C. qui fait une sortie (Ms. n° 670). — 1738. Projet non réalisé d'élever le nouveau monastère de Cantimpré dans les plaines de Sailly (Mon. relig. de C. p. 66). — Village désolé par plusieurs sinistres : Orages épouvantables, les 1er prairial an XII et 31 juillet 1808 ; incendiés les 10 novembre 1827 et 30 mai 1834 (Notes hist. 575) | Armoiries : *d'argent au sautoir de gueules* (Carpentier III, 974).

St-ANDRÉ (abbaye de). — 1030. Fondée au Câteau-Cambresis, par l'évêque Gérard I, qui l'enrichit des reliques de St-Sare, prêtre, et de Ste-Maxellende, vierge et martyre. — 1031, 22 septembre. Sa dédicace (Balderic, lib. III, cap. 44). Religieux, ordre de St Benoît ; avaient à Cambrai, près du couvent des Récollets, un refuge, commencé en 1531 et achevé cinq années après. (*Consulter* : Ms. n° 658, art. 38 ; — Gazet, hist. ecc. des Pays-Bas, p. 80. — Carpentier II, 361 ; — Dupont, part. I, p. 133, Liste des abbés ; — Miræus I, p. 55; — Cameracum christ., 176 ; — Notes hist. 265. — Bul. hist. t. IV, p. 184, et t. V, p. 296, arch. dép.)

St-ANTOINE DE PADOUE (Congrégation de). Association de filles dévotaires, formée en 1707, pour l'instruction des jeunes filles. Maison dite le *Badar*, autorisée par lettres patentes de juin 1752 et dirigée par seize religieuses. — Emplacement du Petit-Séminaire (Ms.

n° 905). — *Badar*, nom de la fondatrice du couvent des *Badariennes*, à Valenciennes, 26 juillet 1663 (Mém. de C., t. X, p. 183).

St-AUBERT (abbaye et église de). — 520. Eglise connue sous le nom de St-Pierre ; St-Vaast y établit des chanoines (Mss. n° 654, p. 1 et, 907, p. 135). — 670, 13 décembre. St-Aubert y est inhumé. — 887. Comprise dans l'enceinte urbaine, par l'évêque Dodilon (Balderic, lib. I, cap. 64). — 996. Eglise incendiée (Ms. n° 658, art. 3). — 998. Reconstruite par l'évêque Erluin (Ms. n° 654, p. 27). — 1015. 1er octobre. Dédiée aux apôtres St-Pierre et St-Paul (Ibid. p. 8). — 1066. Extension de l'abbaye et ordre rétabli par l'évêque Liébert (Ms, n° 884, p. 27 et, Carpentier, pr. 10) — 1099. Eglise réduite en cendres et pour la troisième fois. — 1130, 17 mars. Le pape Innocent II y célèbre l'office divin (Ms. n° 884, p. 35). — 1148. Brûlée de nouveau avec l'abbaye et toute *l'enceinte du palais* (Ms. n° 907). — 1150. Reconstruction arrêtée par des gens de guerre qui apportent la dévastation. — 1155, 18 octobre. Synode tenu dans l'église, par l'évêque Nicolas. — 1164. Consacrée à ses anciens patrons et à St-Aubert (Ms. n° 658, art. 3). — XIVe au XVIe siècle. L'abbaye sert d'hôtellerie aux princes ou rois amenés à Cambrai (Mémor. des abbés de St-Aubert et, Ms. n° 884, p. 57, 62, 93). — 1543, 24 avril. Première pierre d'un nouveau chœur, posée par l'évêque Robert de Croy (Ms. n° 907, p, 15). — 1545. On commence le jubé ; il est consacré le 1er mai 1550 (Ms. n° 656, p. 22). — 1728, mai. La nef est terminée (Mém. chron.) — 1739. On commence la reconstruction

du chœur. — 1745. Achevé la veille de Noël. — Eglise en forme de croix latine. Longueur 88 m., largeur 20 m. 4). — 1793. Transformée en musée national. — *Clocher :* IX[e] siècle. Tour endommagée par une secousse de tremblement de terre (Carpentier d'après Gelicq II, chap. 17). — Dernier clocher terminé en 1729. — Hauteur totale 76 m. 5. — V. CAMBRAI, *Archéologie*. — Les religieux professaient l'ordre de St-Augustin. — (*Consulter :* Mémor. de l'abbaye de St-Aubert, 1385-1530; — Arch. hist. du Nord, 2[e] série, t. V, p. 519; — Mon. relig. de C.; — Mém. de C., W., t. XVII, 2[e] partie, p. 63 ; — Ibid., t. XXIII, p. 151, A. Le Glay. — Bult. hist. t. IV, p. 174 et, t. V, p. 293., arch. dép.; — Dupont, hist, de C., part. 2, p. 120).

ST-AUBERT. TOPOGRAPHIE : Commune sur le torrent de l'Erclain, 14 kil. E. de Cambrai, canton de Carnières. — *Sanctus Aubertus vel Andra,* 1057 (Gloss. top.) — *In villa que Andra dicitur*, 1104 (Ibid). — *S. Aubertus*, 1129, 1144 (Carpentier) et, 1219 (Gloss. top.)—*St.-Obert*, 1257 (arch. de St-Jean).—*St.-Obiert*, 1300 (Arch. des Chartiers). — *St-Aubert*, 1322 (Arch. de St-Julien).—Nommé en 1793, *Libreval*.—Contenance territoriale 770 hectares. — Population 2516 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux. Il est marneux à l'Est du torrent de l'Erclain ; on y trouve du silex à la surface, de même que vers St-Vaast, mais en moindre quantité. Au chemin de Saulzoir, couche inférieure calcaire, exploitée pour la maçonnerie et pour la fabrication de la chaux.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise ogivale de la dernière époque, quant à la tour et au chœur. Nef reconstruite en 1706; huit fenêtres du chœur divisées en deux parties égales jusqu'à la naissance de la courbe de leurs ogives, et ayant dans leur tympan, trois trèfles à jour. Le chocher date de 1535 (Mém. de C,, W., t, XVII, 2e partie, p. 241).

HISTOIRE : XIIe siècle. Château-fort possédé par Gérard de St-Aubert, dit Maufilastre ; était un repaire de brigandage. — 1139, janvier. Les Cambresiens aidés des troupes du comte de Hainaut, tentent vainement de s'en emparer. — 1150. Village presque totalement incendié. — 1184. Château fortifié par le comte de Hainaut (Notes hist. 12). — 1219. Loi de commune donnée par Gérard de St-Aubert et Marie sa femme (Gloss. top.) — 1224. Sentence rendue contre Renier de Bomont et sa femme, au sujet de la terre de St-Aubert (Gloss. top.) — 1544. Château-fort, démoli par ordre de Charles-Quint (Eph. du Camb. p. 97). — XVIIe siècle, commencement. Une femme du village de St-Aubert, mise à mort pour sortilèges (Ms. n° 670). — 1832. Village décimé par le choléra. — 1838, 3 au 4 mai. Terroir dévasté par une trombe d'eau ; plus de 150 maisons détruites (Notes hist. 10). | Armoiries : *or à trois chevrons de gueules* (Carpentier III, 115).

ST-AUBERT, bois, commune de Selvigny.

ST-BENIN. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rivière de Selle, 24 kil. S.-E. de Cambrai, canton du

Câteau. — *Sanctus Benignus*, 1030 (Balderic, lib. III, cap. 44). — *S. Beningnus*, 1153 (Carpentier). — Contenance territoriale 439 hectares. — Population 722 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux. Rougeâtre près du village, avec silex à la surface. Sur plusieurs points, marneux avec pierres calcaires grises sur silex. Lit des ravins qui traversent le territoire, rempli de silex.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Chapelle bâtie en 1750 ; remplacée par une église de construction récente, style roman. M. A. de Baralle, architecte. — Viaduc sur la Selle, chemin de fer du Nord (Paris à Cologne). Longueur 135 m., compte 8 arches de 15 m. d'ouverture, et 3 arcades de 5 m., ensemble 11 arcades ayant 24 m. 05 c. sous clef.

HISTOIRE : Dépendait de la châtellenie du Câteau. — 1030. Eglise de St-Benin confirmée la propriété de l'oratoire de St-André du Câteau (Balderic, lib. III, cap. 44). — 1046. Même église énumérée dans les biens concédés à cette abbaye par l'évêque Gérard (Gloss. top.) — 1637. Village pillé par l'armée française qui s'empare du Câteau, occupé par les Espagnols (Notes hist. 39).

St-BENOIT (fontaine), prend sa source au territoire de Proville, vers C., dans un terrain qui appartenait à l'abbaye de St-Sépulcre, ordre de St-Benoît, traverse le faubourg St-Sépulcre et se jette dans l'Escaut. Cours 5 kil. 1/2 (Notes hist., introd.)

ST-CALIXTE, ancien fief, près de Saulzoir, 1774 (Carte Olivier). — Autre fief, près de Cattenières (Ibid.)

ST-CRESPIN, jadis seigneurie, appartenant à l'abbaye de Vaucelles, entre St-Benin et St-Souplet. — *S. Crispini* (L, G. Gloss. top.) — *St-Crépin*, prairie, à St-Souplet, près de la Selle.

ST-DRUON (faubourg de). V. CAMBRAI (banlieue de).

ST-DRUON (chapelle de). — 1630. Erigée au faubourg de ce nom, par le magistrat de C. — Supprimée à la révolution et rétablie depuis. — 1860. Remplacée par une petite église. V. CAMBRAI, *Archéologie* (Mon. relig. de C., 240).

ST-DRUON (au chemin de), lieu dit, à Capelle.

ST-ÉLOI (église de). — 1287, environ. Erigée à C. par les frères Marly, chanoines de la Métropole. — Cimetière auprès. — Démolie à la révolution, sauf une partie des murs et les fenêtres. — Emplacement rue St-Eloi (Mon. relig. de C. et, Ms. n° 658, art 17).

ST-ESPRIT (hôpital du). Fondé en 1485, par l'évêque Henri de Bergues. — Religieuses, ordre de St-Augustin (Dupont, hist. de C., partie 1, p. 137).

ST-FIACRE (église de). — D'abord chapelle. — 1463. Remplacée par une église. — 1530. Reconstruction du portail. — 1531. Clôture du chœur renouvelée. — Démolie à la révolution. — Cimetière

remontait à l'an 1264. Servit aux pestiférés. — Emplacement rue St-Fiacre (Ms. n° 658, art. 18 et, Mon. relig. de C., 135).

St-FRANÇOIS (couvent de). V. CORDELIERS.

St-GENGULPHE (chapelle paroissiale de). — Adossée à la Métropole, du côté du palais, et fondée vers la fin du XIe siècle. — 1079. Consacrée en même temps que la mère-église. — 1148. Brûlée dans l'incendie qui consuma l'enceinte du palais. — 1796. Vendue et démolie avec la Métropole (Ms. n° 658, art. 8; — Carpentier, II, chap. 15; — Mon. relig. de C., 119).

St-GEORGES (église de). — 1064. Déjà paroissiale (Carpentier, pr. p. 9). — 1439. Nef réédifiée. — — 1539. Elévation des deux chapelles latérales. — 1598, 11 août. Eglise frappée de la foudre (Ms. n° 884, p. 239). — 1453. Clocher terminé. — Eglise démolie à la révolution. — Emplacement et cimetière occupés par l'asile St-Charles, rue St-Georges (Ms. n° 658, art. 10 et, Mon. relig. de C., 101).

St-GEORGES, rivière ou ruisseau, à Escarmain et à Capelle.

St-GÉRY (monastère de). — 595. Erection au sommet du Mont-des-Bœufs, par l'évêque St-Géry. — Dédié à St-Médard et à St-Loup (Ms. n° 658, art. 2 et 6). — 594 ou 624. St-Géry est inhumé dans l'église qui prend son nom (Carpentier, II, chap. 2 et, L. G. Rech. sur l'église métrop., 105). — 850. Formation d'un collége de chanoines séculiers, par l'évêque

Théodoric ou Thierri (Cameracum christianum, 101). — 863. Réédification de l'église (Balderic, lib. I, cap. 67). — 880. Pillée et incendiée par les Normands (Ibid.) — 887. Reconstruite par Regnier, comte du Cambresis et du Hainaut (Ms. nº 658, art. 6). — 953, 6 avril. Brûlée par les Hongrois (Carpentier, II, chap. 5). — 953, 17 juin. On commence sa reconstruction. — 1544. Eglise et monastère démolis par Charles-Quint, qui fait construire une citadelle sur leur emplacement. — 1545. Le chapitre s'établit en ville, dans l'église de St-Vaast, qui prend le nom de St-Géry (Ms. nº 658, art. 6). — 1545, 8 mars. Agrandissement du chœur. — 1563. Son achèvement. — 1595. Le clocher, qui datait de 1508, est fort endommagée par l'artillerie espagnole (Ms. nº 670). — Eglise démolie à la révolution; était située dans la rue St-Géry (*Consulter* : Carpentier, hist. de C., II, chap. 5; — Dupont, hist. de C., partie II, p. 114; — Mém. de C., W., t. XVII, 2e partie; — Mon. relig. de C., 17; — Dict. hist. de C., 175; — Bul. hist., t. IV, p. 168 et, t. V, p. 289, Arch. dép.)

St-GÉRY, terre et seigneurie, près du Câteau. — *Alodium de S. Gaugerico*, 1091 (Gloss. top.) — 1100. *Terre de St-Géry*, à Busigny (Bul. hist., t. IV, p. 168).

St-GÉRY (mont). V. MONT-St-Géry.

St-GILLES (chapelle de). Dédiée l'an 1488; apartenait à l'abbaye de St-Sépulcre. — Ruinée en 1580. — Rétablie en 1731. — Démolie à la révolution. —

Etait située chemin de St-Gilles ou de Proville, angle de gauche de l'allée qui conduit aux blanchisseries (Ms. n° 658, art. 49 et, Mon. relig. de C., 241).

S-HILAIRE. TOPOGRAPHIE : Commune près du ravin de l'Erclain, 13 kil. E. de Cambrai, canton de Carnières. — *S. Hilarius*, 1064, 1144, 1206 (Carpentier) et, 1118 Ms. n° 1095). — *St-Lare*, 1293 (Arch. des Orphelins). — *St-Hilaire*, 1309 (Arch. de St-Jean) et, 1405 (Carpentier). — En 1793 le village de St-Hilaire prit le nom de *Bonair*. — Contenance territoriale 640 hectares. — Population 2161 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux vers Saint-Vaast, Quiévy et Avesnes-lez-Aubert; marneux à l'E. des ravins Relins et de l'Erclain; argileux avec glaise vers Viesly.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise date de 1749. Tour plus ancienne.

HISTOIRE : 1122. Son autel cédé à l'église St-Géry, de C., par l'évêque Burchard (Gloss. top.) — 1264. Division, pour le spirituel, d'avec Quiévy (Notes hist., 457). — 1305. La mairie de St-Hilaire, tenue en hommage de l'église St-Sépulcre de C. (Ms. n° 933, f° 102). — 1359. Nicolas Brassart, élu abbé de St-Aubert de Cambrai (Ms. n° 654).

ST-JACQUES A PIEDS DESCHAUX (déchaussés). Maison, faubourg Cantimpré de C., à la bifurcation de la chaussée de Bapaume et du chemin de Bourlon. Dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré).

St-JACQUES LE MAJEUR (maison des pélerins de). — Maison et chapelle bâties en 1484, par la confrérie de St-Jacques. — Fondation supprimée en 1752 et réunie à l'hôpital général de la charité. — Etait située rue Boulangrie ou des Rôtisseurs (*Consulter:* Ms. n° 258, art. 25 ; — Mon. relig. de C. p. 207. — Mém. de C., t. XXIV, p. 147, Alc. Wilbert).

St-JACQUES AU BOIS, LE MINEUR (hôpital de). — 1231 ou 1232. Fondé pour recevoir les pauvres pélerins et dirigé par des religeuses dites *sœurs noires* (Ms. n° 658, art. 28 et, Dupont, hist. de C. 1re partie, p. 114). — 1514. Reconstruction (Ms. n° 658, art. 28). — 1552. Agrandissement de la chapelle. — 1556, 31 août. Dortoirs incendiés ; réédifiés trois années après. — Etait situé rue St-Jacques, partie de la chapelle existe toujours (*Consulter :* Mém. de C. W. t. XVII, 2e partie ; — Mon. relig. de C. p. 209. — Dict. hist. de C. p. 260 ; — Bul. hist. t. IV, p. 195, arch. dép.)

St - JEAN (hôpital de). — 1150. Fondé par Lambert de la Place, devant la Madeleine. — Service hospitalier confié à des frères et à des sœurs (Charte de l'évêque Guy, 1243). — Suppression des frères, XIVe siècle. — 1531, 30 mai. Statuts donnés aux religeuses Augustines, par l'évêque Robert de Croy. — Avait deux chapelles, l'une dite de St-Jean, bâtie en 1232, l'autre dite de la Ste-Trinité (Ms. n° 858, art. 27). — 1220. On y réunit la dotation de l'hôpital St-Vaast. — 1578. Reconstruction de l'hôpital. — 1595. Endommagé par l'artillerie espa-

gnole. — 1653, 6 septembre. Réunion à l'hôpital St-Jean de tous les biens de l'Hôtel-Dieu de Crèvecœur (Arch. des hospices). — 1793. Appelé *maison des Montagnards*. — Avait un clocher surmonté d'un agneau, emblême de St-Jean-Baptiste. — L'une des chapelles est occupée par la bibliothèque communale. Les bâtiments sont l'école des frères, rue St-Jean (*Consulter :* Dupont, hist. de C. part I, p. 113 ; — Mém. de C. W. t. XVII, 2e partie et, t. XXVIII, 1re partie ; — Mon. relig. de C. 204 ; — Dict. hist. de C. 263).

St-JULIEN (champ de), portion de terroir, à Carnières, à l'Est du chemin de Boistrancourt.

St-JULIEN (hôpital). — 1071. Fondation par Ellebaud-le-Rouge. — 1123. Wirembauld de la Vigne, dévoué au soin des malades, y meurt après avoir complété la dotation. — 1079, 31 décembre. Consécration de la chapelle. — 1220, mai. Règlement donné aux frères et aux sœurs desservant en commun l'hôpital (Arch. des hospices). — Frères supprimés vers le commencement du XIVe siècle. — 1224. Construction d'une chapelle (Arch. des Hospices). — 1347. Rétablissement de la chapelle principale (Ms. n° 1018). — XIVe siècle. Légende de St-Julien l'hospitalier (Arch. des Hospices). — 1534. Réparations majeures à la même chapelle. — 1536. Erection d'un clocher. — 1537. Consécration de la chapelle par le cardinal Reginald (Ms. n° 1018, 2e partie). — 1551. Construction dans la chapelle, d'une magnifique grille en pierre bleue (V. CAMBRAI, *Archéologie*). — 1666. Erection des bâtiments vis-à-vis l'hôpital. — 1714. Façade de l'hô-

pital. — 1734. Chapelle sur la rue du Temple. — Appelé en 1793, hôpital de Mars. — Depuis 1854, un nouvel hôpital est en construction rue St-Lazare (*Consulter:* Mém. de C. W. t. XVII, 2e partie; — Mon. relig. de C. 179; — Dict. hist. de C. 279; — Bul. hist. t. IV, p. 195, Arch. dép.)

ST-JULIEN, ravin à Malincourt, à la voyette de Serain.

ST-LADRE (faubourg de). V. CAMBRAI (banlieue de).

ST-LAURENT, calvaire, cimetière et lieu dit, à Viesly, entre le chemin de Neuvilly et celui du Câteau.

ST-LAZARE ou ST-LADRE (hôpital). — Fondé en 1116 par l'évêque Burchard et Jean de Montmirail, sire d'Oisy, pour le traitement des pauvres lépreux. Situé hors de la ville, au pied du Mont des Bœufs ou de St-Géry (Carpentier, III, chap. XV et, Bul. hist. t. V, p. 158).— Eglise dédiée en 1119. — Service hospitalier d'abord rempli par des *frères* et des sœurs, puis en 1145, par des sœurs seulement, ordre de St-Benoît. — 1301. L'évêque Gui de Collemède annexe à la léproserie, douze prébendes canonicales et huit chapellenies. — 1477. Hôpital en partie détruit par les soldats de Louis XI. — 1552. Eglise démolie pour faciliter les travaux de défense de la ville (Ms. n° 884, p. 157). — 1554, 8 juin. Hôpital de nouveau ruiné. Les religieuses se retirent dans l'hôpital des pestiférés de St-Roch. — 1572. Se fixent en ville et font construire une nouvelle ladrerie avec chapelle (Ms. n° 905, p. 19). — 1581. Après la destruction de leur monastère, les dames de Prémy,

habitent quelque temps St-Lazare. — Cloître rebâti en 1740 ; église commencée le 25 juillet 1780, terminée le 25 avril 1784. — Dernier hôpital situé dans la rue qui a pris le nom de St-Lazare (*Consulter :* Dupont, hist. de C., part. I, p. 112; — Mon. relig. de C., 211 ; — Dict. hist. de C., 293 ; — Bul. hist., t. IV, p. 190, Arch. dép.)

S. LEO DE GARDUS, chapelle, au village de Cauroir. « Citra S. Leo de Gardum, de Corroit » XIVe siècle (Ms. n° 1035).

St-MARTIN (église paroissiale de), à Cambrai. — VIIe siècle. Non comprise dans les murs d'enceinte de la ville. Etait une abbaye de religieuses ayant en garde le corps de Ste-Maxellende, de Caudry (Ms. n° 658, art. 12 et, Carpentier, II, chap. 15). – 700, environ. Eglise incendiée; époque de son érection en paroisse (Balderic, lib. III, cap. 49). — 1477. Louis XI lui fait diverses donations (Carpentier, I, chap. 10). — 1488. Reconstruction de la partie de l'église sur la rue de Noyon. — 1493. Erection du grand portail. — 1504. Reconstruction de la partie gauche de l'édifice. — 1517, 12 février. Dieu de pitié, du cimetière, brisé par des hérétiques (Ms. n° 658). — 1584. Charpente et couverture de l'église. — *Clocher :* 1447. On adosse un clocher à l'église. — 1474. On y adjoint quatre tourelles abattues par l'orage du 26 juillet 1528. — Flêche formée en torse ou forme de visse, charpente et lames de plomb. — 1595, 27 et 28 août. Clocher démoli jusqu'au milieu de sa base pendant le siége de la ville par les Espagnols (Ms. n° 1017). —

1732. On démonte la partie supérieure qui menace de s'écrouler (Mém. chron.) — 1736. Reconstruction achevée. — 1859 à 1862. Restauration en sous-œuvre, direction de M. A. de Baralle, architecte. — Hauteur 61 m. — 214 marches jusqu'au logement de Gallus (guetteur). — Eglise vendue le 16 août 1794 et démolie. — Clocher conservé comme beffroi de la ville (V. BEFFROI et, CAMBRAI, *Archéologie). — (Consulter* : Dupont, hist de C., part. 2, p. 126 ; — Mém. de C., W., t. XVII, 2e partie ; — Mon. relig. de C., 109 ; — Dict. hist. de C., 361).

St-MARTIN, hameau, commune de La Groise, près du village. — Moulin, au terroir de Troisvilles.

St-MARTIN (champ) à Masnières, Ribécourt et Villers-Guilain.

St-MARTIN-SUR-ECAILLON. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rivière de l'Ecaillon, 22 kil. N.-E. de Cambrai, canton de Solesmes. — *St-Martin,* 1257 (Arch, de St-Jean). Fermes isolées : Orival, Court-à-Rieux. — Contenance territoriale 529 hectares. — Population 700 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux. Par exception terre rougeâtre, marne, grès et silex. Moëllon blanc exploité en carrière.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine*. Découverte de deux vases en terre noire, en forme de bouteille à panse évasée (cabinet de M. F. Bruneau, avocat). | *Ep. moderne*. Eglise bâtie en 1784.

HISTOIRE : Ancienne province, Hainaut.

St-MAURICE, ruisseau, à Basuel.

St-NICOLAS (église paroissiale de). — 1060. Chapelle avec cimetière. *Croix de l'Amen*, légende (Gazet, hist. ecc. des Pays-Bas, 22). — XII[e] siècle. Devenue paroissiale (Dupont, hist. de C., 2[e] part., p. 128). — 1482 à 1490, Eglise réédifiée par l'évêque Henri de Berghes. — 1710. Nouvelle reconstruction. — 1786. Commencement, dans cette église, de l'*émeute des corbillards* (Eph. du Cambresis). — *Clocher :* 1534. Sa construction, mais abandonnée (Ms. n° 658, art. 11). — Eglise vendue le 21 janvier 1792 et démolie. — Etait située place St-Nicolas (*Consulter :* Mon. relig. de C., 105 ; — Dict. hist. de C., 401).

St-PAUL (maison des vieux hommes de). Réunie en 1752 à l'hôpital général. V. St-POL (hôtel).

St - PIERRE (fontaine), à Escaudœuvres, près du bois, XIV[e] siècle (Ms. n° 1035). — *Riot St-Pierre*, au même terroir.

St-PIERRE-VA, lieu dit, à Villers-en-Cauchie.

St-PITHON. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rivière de Selle, 18 kil. E. de Cambrai, canton de Solesmes. — Contenance territoriale 745 hectares. — Population 1871 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux ; on y trouve marne et sable en petite quantité.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge*. Des parties de l'ancien château utilisées pour habitations particulières. | *Ep. moderne*. Eglise reconstruite en 1757.

HISTOIRE : Ancienne province, Hainaut. — 1185. Son château brûlé avec le village par Philippe d'Alsace, comte de Flandre. — 1437. Village dévasté par les pillards ou écorcheurs. — 1824, nuit du 13 au 14 septembre. Incendie de 40 maisons (Notes hist. 546).

St-POL (hôtel). Construit en 1442, par Loys de Luxembourg, comte de St-Pol (Ms. n° 659. art. 43). — 1529. Lors de la *Paix des Dames*, habité par Louise de Savoie, mère de François Ier. — Propriété du roi Henri IV qui le vendit à Jean de Béthencourt, le 15 avril 1605 (Arch. des Chartriers). — Servit d'hôpital des Chartriers. — V. CAMBRAI, *Archéologie (Consulter:* Mém. de C., t. XXIV, p. 149; — Dict. hist. de C., 431).

St-RÉMI (riot), au terroir de Neuville-St-Rémi.

St-ROCH (faubourg de). V. CAMBRAI (banlieue de).

St-ROCH (hôpital et chapelle de). — 1545. Hôpital établi à la suite d'une épidémie; cimetière consacré le 13 août (Ms. n° 658). — 1554. Les religieuses de St-Lazare, après la destruction de leur monastère, viennent résider à St-Roch. — 1620, 22 août. Bénédiction de la chapelle par Vander-Burch. — 1696. Chapelle réédifiée par le magistrat. — Hôpital et chapelle supprimés à la révolution. — 1832. Petite chapelle érigée au moment de l'invasion du choléra (Mon. relig. de C., 214; — Dict. hist. de C., 453).

St-SÉBASTIEN (chapelle de). — Etait adossée à l'Hôtel-de-Ville, du côté des Halles. — Commencée en 1544 et achevée quatre années après. — Dédiée par Vander-Burch le 29 janvier 1619. — Démolie depuis.

— Les archers de St-Sébastien y faisaient chanter la messe par leur chapelain, le 20 janvier, jour de leur patron (Mon. relig. de C,, 235 et, Ms. n° 658, art. 31).

St - SÉPULCRE (église et abbaye du). — 1047. Chapelle fondée par l'évêque Gérard, à l'entrée d'un cimetière de pestiférés, situé hors des murs (Ms. n° 658, art. 3). — 1063, 28 octobre. Consécration d'une église élevée par l'évêque Liébert (Carpentier, II, chap. 8). — 1064. Fondation, par le même évêque, d'un monastère de Bénédictins, renfermé dans l'enceinte urbaine (Ibid., preuves 9). — 1075. St-Liébert y est inhumé. — 1145, 16 mai. Monastère incendié (Ms. n° 907, p. 17). — 1163, 3 juillet. Eglise frappée de la foudre (Ibid., p. 23). — 1490, environ. Reconstruite par l'abbé Courtois. — 1553, 10 septembre. Eglise et abbaye en partie incendiées par les troupes françaises (Ibid., p. 33). — 1599 à 1602. Chœur renouvelé par l'abbé Fourvies. — 1602, 17 janvier. Consécration de l'église par l'archevêque Guillaume de Berghes (Ms. n° 670). — 1650. Consécration de trois autels par Vander-Burch. — 1703. Elévation de la façade par l'abbé Marbaix. — 1794 Eglise transformée en grange; monastère en hôpital de galeux (Hist. de la munic. de C.) — 1804, 21 janvier. Le dép. est autorisé à acheter l'abbaye du St-Sépulcre pour en faire une maison épiscopale (Mémor. sur C., t. II, p. 298). — 1822. Translation, dans le caveau, des restes des prélats exhumés du sol de l'ancienne Métropole. — 1841. Eglise devenue Métropole.

— 1859. Toiture incendiée. — Au XVIe siècle, avait un clocher, supprimé en 1792. V. CAMBRAI, *Archéologie (Consulter :* Carpentier, III, chap. 8 ; — Dupont, part. 2, p. 124 ; — Mém. pour les abbés de St-Sépulcre, 1759 ; — Mém. de C., W., t. XVII, 2e partie ; — Bul. hist., t. I, p. 237, F. Delcroix et, A. de Baralle ; — Ibid., t. IV, p. 179, A. Le Glay ; — Mon. relig. de C., 41 ; — Dict. hist. de C., 477).

St-SÉPULCRE (faubourg de). V. CAMBRAI (banlieue de).

St - SÉPULCRE, bois, commune de Marcoing, défriché.

St-SÉPULCRE (étang de), grande nappe d'eau poissonneuse, à C., porte Cantimpré ; appartenait à l'abbaye de St-Sépulcre. Supprimé.

St-SOUPLET. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rivière de Selle, 25 kil. S.-E. de Cambrai, canton du Câteau. — *S. Sulpitius*, *Pomeriolæ* (L. G. Gloss. top.) et, (Balderic, lib. I. cap. 23). — Hameau : Haie-Méneresse. Fermes isolées : La Rochelle, Petit-Marais, Imberfayt. — Contenance territoriale 948 hectares. — Population 2806 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. On y trouve silex et pierre calcaire propre à faire de la chaux.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise reconstruite depuis l'incendie de 1499.

HISTOIRE : 670, novembre. Maxellende de Caudry, après son massacre, fut inhumée dans l'église de St-

Sulpice, commune de St-Souplet, lieu dit le *Pommereuil* (Balderic, lib. I, cap. 23). — 1272. Terre de St-Souplet vendue par Enguerrand de Coucy, à Marguerite, comtesse de Flandre. — 1283. Guillaume de Flandre, fait hommage de la seigneurie de St-Souplet, etc., à l'évêque de C. — 1336, février. Encore vendue par le sire d'Amboise et Marie de Flandre, sa femme, au roi Philippe VI de Valois (Notes hist., 590). — 1358, septembre. Terre de St-Souplet, etc., achetée par le dauphin Charles, Régent de France, qui la donne à Louis, comte de Flandre (Mém. de C., t. XXIII, p. 184). — 1499. Eglise incendiée par la foudre (Ms. n° 884, p. 61). — 1504, 27 octobre. Terre de St-Souplet, etc., donnée par Louis XI au seigneur de la Gruthuse (Mém. de C., t. XXIII, p. 190). — 1655. Avait deux forts, pris par le roi de France en guerre avec l'Espagne (Notes hist., 494).

St-TRON, lieu dit, à Bermerain, chaussée Brunehaut.

St-URBIN, lieu dit, à St-Souplet.

St-VAAST. TOPOGRAPHIE : Commune sur le ravin de l'Erclain et sur la route de C. à Solesmes, 14 kil. E. de Cambrai, canton de Solesmes. — *Sanctus Vedastus*, 1137 (Gloss. top.) et, 1144 (Carpentier). — *St-Vaast*, XIV[e] siècle (Arch. de St-Julien) et, 1231 (Arch. de St-Jean). — *St-Vaast*, 1283 (Ms. n° 1025). — Contenance territoriale 439 hectares. — Population 1803 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. On y trouve pierre calcaire, silex mélangé en petite quantité, et terres dites *marlettes*.

ARCHÉOLOGIE : *moyen-âge*. Murs du cimetière construits en manières de fortifications ; étaient autrefois munis de tours élevées. Servaient de refuge aux habitants contre l'attaque des ennemis. | *Ep. moderne*. A l'intérieur du cimetière sont trois pierres sculptées, encastrées dans la muraille, représentant l'une la *Flagellation*, une autre *Jésus au Tombeau*. La troisième obstruée par les terres n'est plus apparente (Mém. de C. W. t. XVII, 2e partie, p. 356). — 1716, juin. Pont sur l'Erclain, rétabli par les abbés de St-Aubert (Ms. n° 654). — Eglise bâtie en 1747, en partie démolie à la révolution et rétablie en 1818.

HISTOIRE : 1095. Jouissance de son autel accordée aux religieux de St-Aubert de C. par l'évêque Gaucher (Gloss. top.) — 1231. Avait un hôpital sous le nom de St-Druon (Arch. de St-Jean, n° 292). — Sur son territoire, l'*arbre de la femme* (V. ce nom). — 1832. Commune châtiée par le Choléra. Terrible effet de la maladie (Notes hist. 603). — 1838. 3 au 4 mai. Crue d'eau épouvantable, 68 maisons inondées dont plusieurs écroulées. Pont de l'Erclain en partie rompu. — Armoiries : *d'azur à l'aigle éployé d'or* (Carpentier III, 1048).

ST-VAAST (église paroissiale de). — VIIe siècle. Sa fondation (Ms n° 1018 et, Carpentier). — 1070. Réédification par Ellebaud-le-Rouge. — 1545. Les

chanoines de St-Géry, après la suppression de leur monastère, s'installent dans cette église qui prit le titre de St-Géry. — Le chapitre de St-Vaast se retira dans un lieu rue des Waranches et y fit construire une église, commencée en 1614. — Achevée en 1647 et consacrée en 1653, par l'archevêque Gaspard Nemius (Mém. chron.) — Vendue le 20 frimaire an V, puis démolie. — Reste quelques vestiges du chœur, maisons nos 7 et 9, petite rue St-Vaast (*Consulter :* Dupont, part. 2. p. 128 ; — Mon. relig. de C. 91 ; — Dict. hist. de C. 509).

St-VAAST (hôpital de), V. St-JEAN (hôpital de).

St-VAAST, lieu dit, au pont-aqueduc établi sur l'Escaut, commune de Crèvecœur.

Ste-AGNÈS (filles dévotaires de). — Avaient leur demeure près de la porte St-Sépulcre. Enseignaient la religion chrétienne aux enfants. — 1631. Appelées par Vander-Burch, à diriger la maison qu'il venait de fonder. Y restèrent jusqu'en 1842 (Mon. relig. de C. 243).

Ste-ANNE (maison de) ou COUVENT DE LILLE. — Fondée pour sept pauvres femmes veuves, par Marguerite de Lille, morte en 1319. — Il y avait une chapelle. — Située rue St-Anne (Mon. relig. de C. 221).

Ste-CROIX (église collégiale de). — Fondation inconnue ; existait en 879, époque où l'évêque Jean y reçut la sépulture (Balderic, lib. I, cap. 49). — 1060.

Reconstruite par Ellebaud-le-Rouge, qui la dota de douze prébendes. — 1227. Réédification de l'église (Ms. n° 1018). — Avait un clocher démoli en 1750 (Ibid.) — Cimetière abandonné dès l'an 1264. — L'église également paroissiale était située place Ste-Croix (*Consulter :* Mém. sur l'église et le chap. de Ste-Croix, par l'abbé Tranchant, Ms. n° 1018. — Dupont, part. 2, p. 118 ; — Cameracum christ. 125 ; — Mon. relig. de C. 73 ; — Bul. hist., t. IV, p. 170 et, t. V, p. 291, Arch. dép.)

Ste-ÉLISABETH (église paroissiale de). — D'abord simple chapelle. — 1240. Remplacée par une église (Ms. n° 658, art. 13 et 15). — 1458. Reconstruite par Thomas Blantin, chanoine de St-Aubert. — 1581, 28 mars. Son clocher en partie détruit par un ouragan (Ms. n° 670). — Eglise démolie à la révolution ; était située rue Ste-Elisabeth (Mon. relig. de C. 93).

Ste-MARIE-MADELEINE (église paroissiale de). — 1064. Déjà paroissiale (Carpentier, preuves, 9). — 1414. Reconstruction d'une partie de l'église. — 1525. Réédification du clocher. — 1552, 11 juillet. Sommet du clocher baissé (Ms. n° 884, p. 127; — Carpentier II, chap. 15; — Mém. chron. à la date de 1728). — 1619, 26 mars. Pose par Vander-Burch, de la première pierre du nouveau chœur. — 1785, 4 septembre. Consécration de l'église. — 1791, 2 décembre. Eglise vendue, puis démolie. — Son emplacement, rue de la Madeleine (Dupont, part. 2, p. 127 ; — Mon. relig. de C. 97).

STE-MAXELLENDE, fontaine et lieu dit, à Caudry, près de l'ancien château.

STE-OLLE, hameau commune de Raillencourt, situé sur une éminence entre ce village et Cambrai. — Formait jadis un chef-lieu de paroisse ayant plusieurs dépendances. — *Olla villa*, 1074 (Ms. n° 1095). « *Santollam cum appenditiis suis.* » 1119 (Mém. pour l'archev. pièce n° 8). — *Santolla,* 1142 (Ibid. n° 10). — *Ste-Olle*, 1257 (Arch. de St-Jean), 1322 (Arch. de St-Julien) et, XIVe siècle (Ms. n° 1025). — Possédait au XIe ou XIIe siècle, un collège de chanoines qui avaient en garde le corps de Ste-Olle, martyrisée en ce lieu (Carpentier III, 841). — 1581. Le comte de Fuentes investissant C. fait construire un fort à Ste-Olle (Ms. n° 670).

STE-OLLE ravin et lieu dit, à Clary.

SALLES D'ASILE. — Soin et instruction des enfants. — Au nombre de quatre à C.: 1846. *Vander-Burch*, petite rue St-Vaast, sœurs de la charité, gratuit. — 1847. *St-Georges*, rue de ce nom, filles de la sagesse, gratuit et classe payante ; — 1849. *St-Julien*, rue des Cygnes, filles de la sagesse, gratuit, — 1852. *St-Joseph*, place au Bois, fille de la sagesse, d'abord gratuit, puis, payant.

SALVÉ, lieu dit, à Escaudœuvres et Thun-L'Evêque.

SAMBRE (la), rivière qui naît dans la forêt Haie-de-Cartignies, aux confins des départements du Nord et de l'Aisne, passe à Câtillon, sort de l'arrondissement

à Ors et se jette dans la Meuse à Namur (Belgique). Son cours dans l'arrondissement est de 11 kil. — (Notes hist., introd.) — *Sambra*, 1180 (Gloss. top.)

SANS-FOND, hameau commune de Câtillon, contre le territoire de Fémy. — Ruelle et lieu dit, au faubourg Notre-Dame, de Cambrai.

SANS TERRE, lieu dit, à Ribécourt, tenant au chemin de Péronne à Cambrai.

SANCOURT. TOPOGRAPHIE : Commune à droite de la route de Douai, 5 kil. N.-O. de Cambrai, canton Ouest. — *Suuncurth*, 1121 (Gloss. top.) — *Sœncort*, 1240 (Arch. de St-Julien rec. d'ancien titres). — *Sancort* et *Sancourt*, 1257 (Arch. de St-Jean). — *Sancourt*, 1322 (Arch. de St-Julien et de St-Jean). — Contenance territoriale 388 hectares. — Population 452 habitants.

GÉOLOGIE : Sol complètement argileux.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise rebâtie en 1822 et consacrée le 17 décembre. Clocher, date de 1689. — Château moderne.

HISTOIRE : 1120, 10 novembre. Village incendié par des troupes qui cherchent le pillage (Eph. du Cambresis). — 1121. Son autel concédé à l'église cathédrale de Notre-Dame, par l'évêque Burchard (Gloss. top.) — 1306. Duel judiciaire. Amaury de Sancourt, vainqueur de Bartholomée de Raillencourt qui l'avait accusé d'avoir massacré son frère (Carpentier III, 690). Usages des duels (Arch. hist. du Nord, t.

I, p. 74). — 1553, 26 novembre. Village brûlé par les troupes françaises (Ms. n° 884, p. 133). — Armoiries : *d'argent fretté de gueules* (Carpentier III, 990).

SANCOURT (ravin de), se jette dans la Sensée.

SANTIER (champ), à Audencourt, au S. tenant au chemin de la Ramette.

SART, lieu dit, à Cantaing. — Lieu dit, à Vendegies-sur-Ecaillon. — *Sart*, terre stérile, couverte de broussailles.

SART-BAKELER, portion de territoire près de la Vacquerie, 1209 (L. G. Gloss. top.)

SART DES PIERRES, lieu dit, à Clary, tenant au ravin de la Sotière.

SART DU BOIS, lieu dit, à Quiévy, 1260 (Ms. n° 933).

SART-HUBERT, lieu dit, près de Selvigny, XIII[e] siècle (Ms. n° 1098).

SART LE PRESTRE, lieu dit, près du bois d'Awoingt, XIV[e] siècle (Ms. n° 1025).

SART-LES-NOIRS, au XIII[e] siècle, dépendance de Busigny (Bul. hist., t. IV, p. 223).

SART-MADAME-AELIS, nommé aussi PINCHON-LIEUX, entre Reumont et St-Benin 1256, 1266 (L. G. Gloss. top.) — Une dame *Aelis*, fut la première maîtresse du grand béguinage St-Georges (Arch. du B. B.)

SARTEL (le), seigneurie à Clary, 1774 (Carte Olivier).

SAUCHOIT (le), lieu dit, à Avesnes-lez-Aubert, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

SAULE (le), lieu dit, à Morenchies. — (A la voie du), lieu dit, à Thun-L'Evêque.

SAULE DANIEL, lieu dit, à Troisvilles, rue d'Inchy.

SAULE MAILLART, lieu dit, à Boursies, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

SAULE MARIE BRAUWEZ, lieu dit, à Clary et Selvigny, vallée Mariette.

SAULES (au chemin des), lieu dit, à St-Hilaire. — (Riot des), à Troisvilles, près du chemin de fer de Somain à Busigny.

SAULES CAPON (les), lieu dit, à Gouzeaucourt.

SAULES DORMART (les), lieu dit, à Cagnoncle, traversé par le riot de Carnières.

SAULZOIR. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rivière de Selle et sur la chaussée romaine de Bavai à Cambrai, 16 kil. N.-E. de Cambrai, canton de Solesmes. — *Sausoit*, 1119 et, 1142 (Mém. pour l'Arch., pièces nos 8 et 10). — *Sausoith*, 1137 (Gloss. top,) — *Salsoir*, 1184 (Carpentier). — *Sausois*, 1285 (Ibid.) — *Molin de Sausoit*, XIVe siècle (Ms. n° 996). — Contenance territoriale 1016 hectares, — Population 2422 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Sur certains points on rencontre le silex à la surface, la terre glaise, et la pierre calcaire que l'on exploite.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. celtique*. Découverte d'une médaille gauloise en or, au type du cheval galoppant à droite (Mém. de C., t. XXVII, 2e partie, A. Bruyelle). | *Ep. gallo-romaine*. Village traversé par la chaussée romaine de Bavai à Cambrai. | *Moyen-âge*. Une tourelle, reste des travaux de défense qui entouraient le cimetière. | *Ep. moderne*. Eglise à trois nefs reconstruite en 1820, sur les plans de M. Aubert Parent, architecte à Valenciennes.

HISTOIRE : 1095. Son autel concédé aux religieux de St-Aubert par l'évêque Gaucher (Gloss. top.) — 1142, 21 décembre. Village et ses dépendances confirmés la propriété de l'église de C. (Mém. pour l'Arch., pièce n° 11). — 1254. Brûlé par les armées de Marguerite, comtesse de Flandre et de Charles d'Anjou, frère de St-Louis. — 1340. Ravagé par les troupes du roi Jean, alors duc de Normandie, et campées entre Saulzoir et Haussy. — 1793, 12 septembre. Près du village, combat meurtrier entre les Français et les Autrichiens. — 1820. Vaste incendie, souscription en faveur des victimes (Mém. de C., 1820, p. 12). — 1839, 15 juin. Grêle monstrueuse qui détruit les récoltes et brise plusieurs toitures d'habitations (Notes hist. 578).

SAURELLE (à la voie de), lieu dit, à Gouzeaucourt.

SAVATTE (champ de la), lieu dit, à Naves, voie de la Savatte.

SAVEZ (riot), au terroir de Caudry.

SCALDEOLUM, ESCAUTIN (V. ce nom).

SCALIA, ERRE, « *Scalia que modo vocatur Hera* » (L. G., Gloss. top.) V. AIRE.

SEC TERRAIN, lieu dit, à La Groise, traversé par la ruelle Tupigny. V. MALASSISE.

SECS CARDONS (les), lieu dit, à Ribécourt, à l'E. du chemin de Péronne à Cambrai.

SECTION DE LA CARIÈRE, portion de terroir à Elincourt.

SECTION DES MOULINS, portion de terroir à Blécourt, tenant au chemin de Cambrai à Abancourt.

SEIGNEUR (champ du), à Honnechy, traversé par le sentier de Reumont à Ecaufour.

SELLE, rivière, prend sa source dans la vallée Fond-Selle, commune de Molain (Aisne), à 10 kil. S. du Câteau; entre à St-Souplet, sort à Saulzoir et se perd dans l'Escaut à Denain. Cours dans l'arrond. 35 kil. (Notes hist., introd.) — *Savus* 705 ou 706 (L. G. Gloss. top., et P. d'Outreman, *Constantinopolis Belgica*, Notes p. 565). — *Sella* (Amplissima collectio I, 248).

SELLES, nom du château qui défend C. du côté du Nord. — *Salæ* (L. G., Gloss. top.) — « *Quod castra episcopi vulgariter appellatur.* » XIII[e] siècle (Ms. n° 1029). — Origine inconnue mais fort ancienne. — 450. Une secousse de tremblement de terre ruine en partie ses constructions (Julien de Ligne et Carpentier). — 1150 environ. Surpris par le comte Robert de Flandre qui s'empare de C. Ses soldats gorgés de butin et

adonnés à l'orgie, s'entretuent dans le château. — 1270 environ. Rétabli par l'évêque Nicolas de Fontaine (Ms. n° 884, p. 40). — 1313. La population cambresienne, soulevée contre l'évêque Pierre de Mirepoix, s'empare du château (Dupont, hist. de C.. III, 92). — Est fortifié par le roi Louis XI (Ms. n° 884, p. 52). — 1477. Le seigneur de Ludes, l'un des lieutenants du même roi, y fait transporter l'artillerie cambresienne (Dict. hist. de C., 30). — 1479, 26 et 27 avril. Garnison française surprise par les Bourguignons, renfermée dans les tours et les souterrains du château (De Barante, hist. des ducs de Bourgogne, t. XII, p. 56 et, Arch. hist. du Nord, 2e série, t. III, p. 491). — 1567, 7 avril. Un héritique du Câteau-Cambresis, y est décapité et enterré (Ms. n° 884, p. 171). — 1601. On réédifie sa partie supérieure (Ms. n° 670). — 1711. Après la prise du fort d'Arleux, la garnison rendue prisonnière est transférée au château de Selles. Ces malheureux sont dépouillés de leurs vêtements en représailles de ce que les Hollandais avaient fait subir le même affront aux Français. L'archevêque Fénelon et les Etats du Cambresis leur fournirent des vêtements (Mém. chron).

SELLES (faub. de), V. CAMBRAI (banlieue de).

SELLES (moulins de), établis sur l'Escaut, à Cambrai, contre la porte de Selles, mais à l'extérieur du mur d'enceinte. — *Molendine de Salis* 1119 (Mém. pour l'Archev., pièce n° 8), — Des deux moulins de Selles, l'un s'appelait *Bekerel* et l'autre *Braseres* : « *In molendinis de Seiles, scilicet Bieckerel et Braseres.* »

1245 (L. G., Gloss. top.) — *Molins de Scelles* à *escorce* à *bled*, à *bray*, XVI[e] siècle (Plan des molins de l'Escaut). — Incendiés le 10 novembre 1859 ; reconstruits.

SELVIGNY. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la route de C. à Guise, 13 kil. S.-E. de Cambrai, canton de Clary. — *Servinium*, 1123 (Gloss. top.) — *Selvinium*, 1218 (Carpentier). — *Selvigni*, 1237 (Ibid.) — *Selvigny*, XIII[e] siècle (Ms. n° 1098). — Ecart : Château de Sorval. — Contenance territoriale 604 hectares. — Population 790 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est humide vers Sorval ; sablonneux au calvaire près du village.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise à une seule nef, détruite en partie en 1793. Rétablie en 1814 et 1834, longueur 22 m., largeur 7 m. 50. — Façade principale date du milieu du XV[e] siècle ; murs de la nef, deux époques de constructions récentes ; chœur nouvellement bâti sur les anciennes fondations. — Pierre tumulaire en marbre blanc d'André de la Place, seigneur de Selvigny, 1781. — Château moderne dit de *Sorval*.

HISTOIRE : Etait sous la juridiction du seigneur de Walincourt qui y avait un échevinage. — 1692, environ. Moulin banal achevé par Henri Denis 34[e] abbé de St-Aubert (Ms. n° 663 p. 149). — Légende traditionnelle : « Un monastère de Templiers existait dans « ce village, en une nuit tous les chevaliers religieux « furent égorgés et enterrés dans une même fosse.

« Le couvent fut brûlé et les murailles démolies. » — Rien dans l'histoire au sujet de ce prétendu monastère, mais en 1825 on découvrit une fosse remplie de squelettes recouverts de gros grès.

SEMENCE (champ de la), au terroir de Banteux.

SÉMINAIRE (grand). — 1682, juillet. Lettres patentes du roi Louis XV, qui autorisent son érection à Beuvrages, près Valenciennes. — 1697 environ. Sa translation à Cambrai dans le refuge de St-André. — Rétabli à Beuvrages, après la mort de Fénelon ; puis à Douai. — 1750. Replacé à Beuvrages. — Encore revenu à Cambrai. — Supprimé à la révolution. — 1807. Rétabli par l'évêque Belmas, écoles ouvertes, le 7 octobre, dans la rue de la Comédie (rue du petit Séminaire). — 1836. Replacé dans l'ancien collège des Jésuites (Dict. hist. de C. p. 475). V. JÉSUITES (les).

SÉMINAIRE (petit). — 1809. Etabli comme école secondaire ecclésiastique, par l'évêque Belmas, dans une annexe du Grand-Séminaire. — 1828. Sa translation dans la rue St-Lazare. — 1836. Son établissement dans les locaux devenus vacants du Grand-Séminaire (Dict. hist. de C. p. 476). V. St-ANTOINE DE PADOUE.

SENAUCOURT ou SENANCOURT, lieu nommé plusieurs fois dans les chartes de Ste-Croix, du XIIIe siècle, comme étant voisin de Walincourt et de Malincourt, 1272 (L. G. Gloss. top.)

SENLÈCHES, l'une des seigneuries et maisons fortes qui se trouvaient près d'Elincourt (Carpentier III, 543).

SENSÉE, *Senset*, *Sansetum* (L. G. Gloss. top.) — Rivière, prend sa source à Haulcourt (Pas-de-Calais), passe à Aubencheul-au-Bac, Fressies, Hem-Lenglet, Paillencourt et se jette dans l'Escaut à Bouchain. Séparait le Cambresis d'avec l'Ostrevent. Cours dans l'arrondissement, 9 kil. 1/2 (Notes hist.)

SENTERRE BONIFACE (le), lieu dit, à Esne, au S. du chemin de Crèvecœur à Fontaine-au-Pire.

SENTIER DES BOUVIERS, lieu dit, à Estrun.

SENTIER DES PORTAILLIES, lieu dit, à Estrun, près de l'ancien bois de Véhire.

SENTIER DU BOIS DELVIGNE, lieu dit, à Estrun.

SEPT ALMÉS, *bayadères?* (les), portion de terroir, à Rieux, à l'Est du chemin de la Tour ou des Ecavoins.

SEPT DE LA TOUR (les), portion de terroir à Audencourt, tenant au chemin de Caudry à Troisvilles, et au chemin d'Audencourt à Bertry.

SEPT MUIDS (les), portion de terroir, à Awoingt.

SÉRANVILLERS. TOPOGRAPHIE : Commune sur la route de C. à Guise, 6 kil. 1/2 S. de Cambrai, canton de Carnières. — *Serainvilers*, 1218 (Carpentier). — *Serainvileir*, 1260 (Ibid). — *Seranvillers*, XIVe siècle (Arch. de St-Julien relatives aux rentes de Lesdain). —

Contenance territoriale 387 hectares. — Population 552 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux ; par exception il est marneux vers Crèvecœur.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Petite église à une seule nef, du XVI[e] siècle ; successivement agrandie en 1748 et 1804. — Bas relief du maître autel en cuivre argenté, relevé à jour, dans le goût du XVII[e] siècle. Représente St-Thomas de Cantorbéry et provient de l'abbaye de Dommartin en Artois près d'Hesdin. De même provenance, petit christ en bronze doré d'une jolie forme, et un tableau représentant une vierge, peinte sur bois. — Dus à la libéralité de M. Oblin, ancien abbé de Dommartin.

HISTOIRE : Etait jadis un fief-lige de l'évêché de Cambrai.

SERPE (faub. de la). V. CAMBRAI (banlieue de).

SEZELLES, lieu dit, commune d'Escaudœuvres, XIV[e] siècle (Ms. n° 1025).

SÉU, *Sureau* (au), lieu dit, à Haynecourt, Noyelle, Flesquières, St-Souplet.

SINETRELLE (la), lieu dit, à Gouzeaucourt.

SOBRISETTE (la), lieu dit, à Escarmain, appelé aussi les *Cavoins*.

SIMON (riot), au terroir de Caudry.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE. Organisée à Cambrai en 1836 et dissoute en 1841. Avait pour but de mettre en action les pages les plus saillantes de l'histoire locale, dans une marche qui eut d'abord lieu à la mi-carême, puis à la fête communale. Des quêteurs, munis de troncs, accompagnaient le cortége et recueillaient les aumônes dont le produit était affecté au soulagement des pauvres (Revue Camb., t. II et III; — Eph. du Cambresis, p. 42).

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI. Cette société, fondée le 16 novembre 1804 et autorisée par décision de M. le Ministre de l'Intérieur, transmise par M. le Préfet, le 8 nivose an XIII, a pour objet la culture des lettres, des sciences et des arts, et les progrès de l'agriculture ; le tout principalement considéré dans l'intérêt de la ville et de l'arrondissement. Ses travaux sont consignés dans les Mémoires qu'elle publie et qui consistent, à ce jour, en 27 tomes in-8°, dont plusieurs en deux parties. Tient ses séances dans une des salles hautes de l'Hôtel-de-Ville. (*Consulter* : Mém, de C., t. XX., Notice sur l'origine, la constitution et les travaux de cette société, Alc. Wilbert).

SOEURS DE LA CHARITÉ. — 1702, 21 juin. Engagement passé avec le magistrat de Cambrai. — Maison située rue des Sœurs de la Charité. A l'un des pignons est sculptée sur pierre un pélican, symbole de la tendresse maternelle (Mém. de C., W., t. XVII, 2e partie, p. 91 ; — Mon. relig. 264 ; — Dict. hist. de C. 65).

SOL DU TERRAGE, portion de terroir à Sancourt, entre le chemin de Cambrai et la route de Douai.

SOLESMES. TOPOGRAPHIE : Ville, chef-lieu de canton, sur le ruisseau le *Bayart* ou le *Béart*, rive droite de la Selle, 19 kil. E. de Cambrai.—*Solemium* 705 (Ch. Miroeus, 1, 244). — Hameaux : Ovillers, Amerval, et la Croisette (en partie). — Contenance territoriale 2330 hectares. — Population 6000 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Silex aux chemins de Vertigneul, du Câteau et près d'Amerval. Terre grasse et marneuse au chemin de Fontaine-au-Tertre ; on y trouve pierre calcaire, sable et grès.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge*. Des fouilles en 1829, mirent à découvert partie d'une tour bâtie en pierres de taille et garnie de meurtrières ; appartenait à l'antique forteresse qui existait près de la rivière de Selle. — De l'ancien prieuré qu'y possédait l'abbaye de St-Denis de Paris, on retrouve encore partie des fenêtres gothiques du cloître (Notes hist. p. 584). — *Ep. moderne*. Grande et belle église bâtie en 1780 ; surmontée d'une flèche en charpente, haute de 65 mètres. — Dessin de l'église (Revue Camb., t. III, 52).

HISTOIRE : Ancienne province Hainaut. — VIIe siècle. Solesmes avait un château fort, réparé par Pépin d'Héristal, maire du Palais. Bourg de Solesmes donné par le roi Childebert III, à l'abbaye de St-Denis en France (Archives comm. — Copie). — Il y avait à Solesmes un prieuré qui dépendait de l'abbaye de St-Denis. — 906. Un moine de Solesmes nommé Robert,

tente par la corruption de se faire nommer évêque de C. (Balderic). — Don à l'abbaye de son autel en 1095, par l'évêque Gaucher, et en 1182, par l'évêque Roger. — 1111. Son autel confirmée la propriété de la même abbaye, par l'évêque Odon (Gloss. top.) — Attributions de l'avoué de l'abbaye (Formation et administration des villages, Alc. Wilbert). — 1185. Château pris et bourg incendié par Philippe d'Alsace, comte de Frandres. — 1200, environ. Ses franchises confirmées par les comtes de Hainaut, Bauduin V et Bauduin VI (Arch. comm. — Copie). — 1302. Les chanoines de C. en lutte avec les Cambresiens, se refugient à Solesmes où ils attendirent un accommodement. — 1447. Les pillards ou écorcheurs, troupes françaises débandées, campent à Solesmes et y font beaucoup de mal (Notes hist. 585). — 1601, 22 janvier. Henri IV maintient les habitants de Solesmes, dans la jouissance de leurs franchises et libertés (Arch. comm. — Copie). — 1605. Terre de Solesmes vendue avec tous ses droits et privilèges par l'abbé de St-Denis, à l'Archevêque de C. — 1707, 19 juillet et 1708, 14 août. Arrêtés du conseil du roi Louis XIV, reconnaissant ces mêmes droits et privilèges. — 1793. L'armée autrichienne séjourne pendant onze mois à Solesmes (Notes hist. 585). — Armoiries : *de sable à trois croissans d'or* (Carpentier III, 1031).

SOLETTE (la), lieu dit, à Sailly et Sancourt, au S. de la chaussée de Douai.

SOMMAING - SUR - ÉCAILLON. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rivière de l'Ecaillon, 22 kil. N.-E.

de Cambrai, canton de Solesmes. — *Someing*, 1292 (Carpentier). — *Sommaing*, 1345 (Ibid.) — *Somaing*, 1437 (Ibid.) — Contenance territoriale 355 hectares. — Population 597 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. On y trouve marne, silex et pierre calcaire.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise date de 1700.

HISTOIRE : Ancienne province, Hainaut.

SORVAL, château isolé, à Selvigny, 1 kil. 1/2 S.-E. du village. — Jadis seigneurie.

SOTIÈRE, l'un des trois hameaux qui ont servi à former le village de Troisvilles. — Ravin, à Clary, au lieu dit Sart-les-Pierres. — Ancienne seigneurie, à Walincourt. — 1257 (L. G. Gloss. top.)

SOTTISE (au bois de la), lieu dit, à Escaudœuvres, au N. de la chaussée Brunehaut.

SOURD (le), ravin, à Escarmain, près des Hurées du Long-Fort.

SOURIS (bois de la), lieu dit, à Esne, près d'Hurtebise.

SOUS LE MOUSTIER, lieu dit, à Iwuy.

SOUS LES QUARANTE, lieu dit, à Masnières, entre la voie de l'Aumône et la voie des Ewis.

SOUTERRAINS. — Le sol de l'arrondissement et particulièrement de la ville de Cambrai, est sillonné de voies souterraines dans lesquelles on a fréquemment retrouvé

des traces d'habitation. Ces lieux retirés, nommés par nos ancêtres *caches*, *muches* (Carpentier, III, p. 41), et *souterrains de guerre*, leur servaient de refuges contre les incursions ennemies. Origine, pour les uns, l'occupation romaine; pour les autres, l'établissement du Christianisme, pour d'autres enfin, les IXe et Xe siècles, époque des invasions normandes. — On trouve des souterrains dans les communes de : Beauvois, Busigny, Cambrai, Cantaing, Carnières, Caudry, Doignies, Esne, Flesquières, Fontaine-Notre-Dame, Gouzeaucourt, Inchy-Beaumont, Lesdain, Ligny, Marcoing, Masnières, Mœuvres, Révelon près Crèvecœur, Ribécourt, Rumilly, Sailly, Viesly, Villers-Guilain, Villers-Plouich (Les Sout. de C.)

SUR LES MONTS, lieu dit, à Raillencourt.

T

TABOR (Mont), *souvenir des Templiers?* lieu dit, à Ribécourt, à l'E. du chemin de Villers-Plouich à Cambrai.

TALMA, ferme à Marcoing, entre l'Escaut et le canal. Autrefois château construit en 1664 (Notes hist. 498). — *Ecluse de Talma*, sur le canal.

TAQUON-NOIR (au sentier du), lieu dit, à Elincourt, chemin de Prémont.

TARGUETTE (ravin de la), à Villers-Guilain, près du chemin de là-dessous.

TASSAUMEZ, ferme isolée, à Câtillon, située près de Mazinghien.

TAVERNE DU CHIEN (la), maison faubourg Cantimpré, route d'Arras, à droite, 1613 (Plan de Cantimpré).

TAVIAUMEZ, TABAUMEZ, TAVELMÉS, hameau, commune de Caudry, à l'E. et près du village. — *Tabaumez*, 1774 (Carte Olivier). — La terre de *Taviaumez* dite *Beaumont*, était placée sous la juridiction des seigneurs de Caudry (Carpentier III, p. 387). — Champ de *Taviotmez*, lieu dit, à Audencourt (Plan cadastral). — Domaine de *Tabeaumes* (Taviaumez), près Caudry, cédé en 1232 à l'abbaye d'Anchin, par celle d'Honnecourt (Bul. hist. t. IV, p. 183, A. Le Glay).

TENREMONDE (bois), au terroir d'Esne, en partie défriché.

TERRAGE (le), portions de terroirs, à Sancourt et Montigny.

TERRE DE LA MAGDELAINE, à Gouzeaucourt.

TERRE DES MOTTES, portion de terroir, à Thun-L'Evêque, entre la rue Marisson et la rue Mandresse (V. MOTTES).

TERRE DES TRÉPASSÉS, à Busigny.

TERRIÈRE (la), hameau, commune d'Honnecourt,

2 kil. E. du village, contre Vendhuile (Aisne). — Lieu dit, à Marcoing.

TERRIÈRES (aux), lieu dit, à Noyelle, chemin de Marcoing à Blécourt.

TÊTE D'AULX (la), écart commune de Bantouzel, route de St-Quentin, 1 kil. N.-E. du village.

TÊTE DE MORT (la), portion de terroir, à Cattenières, comprise entre le chemin du Câteau et celui de Bezin.

TÊTE DU BOIS COUILLET, portion de terroir, à Ribécourt.

THÉATRE. — Première salle de spectacle, à C., construite au Pré d'Espagne, puis rue Scachebeuvons (du Petit-Séminaire) ; cette dernière, démolie en 1817. — Pendant l'occupation étrangère, salle en bois élevée place-au-Bois. — Théâtre Ronelle, place Fénelon. — Dernier théâtre, même place, première pierre posée le 21 avril 1829. Inauguration, 15 août 1831 (*Consulter* : Eph. du Camb., 73, 91, 163 ; — Dict. hist. de C. 496).

THIEULIN, lieu dit, à Haussy.

THIEULOTS (les), lieu dit, à Eswars, à l'O. du chemin de Paillencourt.

THOMAS (champ), à Romeries, entre le chemin du bois et celui du Quesnoy.

THUN-L'ÉVÊQUE. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rive gauche de l'Escaut, 7 kil. N. de Cambrai, canton Est. — *Tun*, 1074 (Ms. n[os] 1095). — *Tumus*,

1119 et, 1142 (Mém. pour l'archev. pièces n° 8 et 10). — *Thun*, 1170 (Gloss. top.) — *Thun-Levesque*, 1257 (Arch. de St-Jean) et, 1332 (Arch. de St-Julien). — *Tunch*, XIVe siècle (Ms. n° 987). — Contenance territoriale 562 hectares. — Population 824 habitants.

GÉOLOGIE : Sol glaiseux et humide, argileux au chemin de Flavines.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne.* Eglise de plusieurs dates, construite en pierres ; le portail 1600, éperons faits après coup ; nefs 1757 ; sacristie moderne en briques.

HISTOIRE : Ancienne châtellenie. — 880. Est-ce près du village de Thun-L'Evêque, et non de Thun-sur-Sambre, que Louis de Germanie défit les Normands ? (Notes hist. 592). — 1007, 22 octobre. Echoit à l'évêque de C. avec le comté de ce nom ; auparavant était un fisc royal. — 1142. Une bulle du pape Innocent II, confirme la propriété de ce village à l'évêque de C., qui y fait élever une forteresse (Mém. pour l'arch. pièce n° 11). — 1153. Brûlée et dévastée par les soldats de Thierri, comte de Flandres (Notes hist. 593). — 1167, 1er juillet. Encore pillée et brûlée par les Cambresiens. — 1170. Compromis entre l'abbaye de St-Aubert et le curé de Thun-L'Evêque, au sujet de la perception des dîmes (Gloss. top.) — 1313, 11 mars. Forteresse incendiée par la populace cambresienne révoltée contre l'évêque Pierre de Mirepoix, à l'occasion de l'impôt de Maltote

2 kil. E. du village, contre Vendhuile (Aisne). — Lieu dit, à Marcoing.

TERRIÈRES (aux), lieu dit, à Noyelle, chemin de Marcoing à Blécourt.

TÊTE D'AULX (la), écart commune de Bantouzel, route de St-Quentin, 1 kil. N.-E. du village.

TÊTE DE MORT (la), portion de terroir, à Cattenières, comprise entre le chemin du Câteau et celui de Bezin.

TÊTE DU BOIS COUILLET, portion de terroir, à Ribécourt.

THÉATRE. — Première salle de spectacle, à C., construite au Pré d'Espagne, puis rue Scachebeuvons (du Petit-Séminaire) ; cette dernière, démolie en 1817. — Pendant l'occupation étrangère, salle en bois élevée place-au-Bois. — Théâtre Ronelle, place Fénelon. — Dernier théâtre, même place, première pierre posée le 21 avril 1829. Inauguration, 15 août 1831 (*Consulter*: Eph. du Camb., 73, 91, 163; — Dict. hist. de C. 496).

THIEULIN, lieu dit, à Haussy.

THIEULOTS (les), lieu dit, à Eswars, à l'O. du chemin de Paillencourt.

THOMAS (champ), à Romeries, entre le chemin du bois et celui du Quesnoy.

THUN-L'[illegible] TOPOG[illegible]



... et, 1142 (Mém. pour ...

10. — Thun, 117...

125 (Arch. de ...

...). — ...

...ance ...

habitants.

GÉOLOGIE ...

chemin de ...

ARC...

sieurs ...

éperons ...

modern...

HISTOIRE ...

près ...

sur-...

mand...

Echoit à ...

auparavant ...

pape Innocent III ...

à l'évêque ...

(Mém. pour ...

et décanat ...

dres. Notes ...

pillée et brûlée ...

promis ...

L'Evêque ...

...m,

(Dupont, hist. de C. part. III, p. 92). — 1338, septembre. Suprise par du Masny, chevalier du Hainaut, son frère Gilles du Masny dit Grignart, en fit un repaire de brigandage (Froissart). — 1340, juin. Y est assiégé par Jean de Normandie; la garnison se retira en allumant l'incendie après elle (Le père Daniel et, Notes hist. 592). — 1389, 6 août. Des avanturiers veulent s'emparer du château; une crue d'eau les en empêche (Eph. du Cambresis). — Détruit depuis cette époque. — 1559, 22 octobre. Avant son entrée solennelle à C., l'archevêque Maximilien de Berghes, se rend comme d'usage au château de Thun-L'Evêque (Prog. fête com. de C. 1822). — 1748, 19 juin. Territoire dévasté par une grêle extraordinaire. — 1826, 22 mai. Nouvelle dévastation par la grêle (Eph. du Cambresis). — Notice sur Thun-L'Evêque (Revue Camb. t. II, p. 209, Duthilleul).

THUN-L'ÉVÊQUE (moulin de), sur l'Escaut. — 1223 (Notes hist., p. 595). — *Molin et vieux tordoir; nœu tordoir de Thun-L'Evesque*, XVIe siècle (Plan des molins de l'Escaut).

THUN-St-MARTIN. TOPOGRAPHIE : Commune entre l'Escaut et la chaussée de Valenciennes, 7 kil. N.-E. de Cambrai, canton Est. — *Thun*, 1089 (Gloss. top.) et, XIVe siècle (Arch. de St-Julien). — *Thumium*, 1255 (Arch. de St-Jean). — Contenance territoriale 604 hectares. — Population 867 habitants.

GÉOLOGIE : Sol du village, glaiseux et humide. Terrain marneux au chemin de Brantiaux, argileux au chemin de Naves.

·s Espa-
.·quable ;
e Notre-
ılloi (Ms.

, justice et
e St-Aubert.
— Une rue

.encaudées), à

ıuchie et à St-

ı faubourg Can-

·sly, 1 kil. S. du
nes constructions,
Notes hist., 613).

, à Iwuy.

. dit, à Ligny, vers

à Iwuy, route de

ourt 25 kil. et se

Niergnies et se
.trod.)

1080 (Ibid.) — *Tiliodium*, XI[e] siècle (Balderic, lib. I, cap. 113). — *Tilloi*, 1140 (Arch. de St-Julien), 1257 (Arch. de St-Jean) et, 1275 (Carpentier). — *Le Tilloy*, 1774 (Carte Olivier). — Contenance territoriale 329 hectares. — Population 390 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est glaiseux vers Morenchies et Cuvillers ; marneux vers Neuville-St-Rémi.

HISTOIRE : 640, 15 avril. Entre autres domaines, le village de Tilloi est accordé à la cathédrale de C., par Dagobert, roi des Austrasiens (Carpentier, IV, 4 et, Mirœus, III). — Ce diplôme, dont on ne retrouve ni l'original, ni aucune copie ancienne, est forcé ou du moins interpolé et il devrait remonter à l'an 625 ou 626 (Gloss. top.) — XI[e] siècle, commencement. Village donné par l'évêque Erluin, à l'abbaye de St-Aubert de C. (Ms. n° 884). — 1057. Sa chapelle concédée aux chanoines de St-Aubert, par l'évêque Liébert (Gloss. top.) — 1120, 10 novembre. Village incendié par des troupes qui cherchent le pillage (Eph. du Cambresis). — 1451. Avait une grande chapelle qui déjà « estoit moult viese ; » reconstruite l'an 1453 et consacrée le jour de St-Jean-Baptiste (Mémor. des abbés de St-Aubert). — 1494. Avait un château appartenant à l'abbaye de St-Aubert et qui fut brûlé par des soldats de la garnison du Câteau (Ibid.) — 1553, 26 novembre, Village incendié par les troupes françaises (Ms. n° 884, p. 133). — 1595, 1[er] septembre. Pendant le siége de C. par les Espagnols, les Français font une sortie et se placent en embuscade

au chemin de Tilloi; ils sont repoussés par les Espagnols (Ms. n° 670). 1616, juillet. Orage remarquable ; la foudre, après avoir frappé le clocher de Notre-Dame, vient incendier une maison à Tilloi (Ms. n° 670).

TILTEVASON ou TILLEVASON, mairie, justice et seigneurie en C., appartenaient à l'abbaye de St-Aubert. — *Titewason,* 1533 (L. G. Gloss. top.) — Une rue porte encore ce nom.

TIOTES-QUATRE (les quatre petites mencaudées), à Rumilly, près du chemin de Séranvillers.

TIRLEROY, lieu dit, à Villers-en-Cauchie et à St-Aubert ; appelé aussi *Riot Claude.*

TIVOLI, ancien lieu de plaisance, au faubourg Cantimpré, route de Bapaume.

TOMBEAUX (les), lieu dit, à Viesly, 1 kil. S. du village. On y a découvert d'anciennes constructions, des monnaies romaines, etc. — (Notes hist., 613). V. VIESLY, *Archéologie.*

TORD-CAMP, portion de terroir, à Iwuy.

TORDOIR (au sentier du), lieu dit, à Ligny, vers Clary.

TORDOIRS (aux), lieu dit, à Iwuy, route de Bouchain.

TORRENT DE MARÇOING, parcourt 25 kil. et se jette dans l'Escaut.

TORRENT DE NAVIS, commence à Niergnies et se jette dans celui d'Iwuy (Notes hist., introd.)

TORRENT DE RIEUW (Rieux), a sa source à Caudry et se jette dans celui d'Iwuy (Notes hist., introd.)

TORRENT D'ESNE ET D'HAUCOURT, jette ses eaux dans la fontaine Glorieuse, commune de Lesdain. V. ASNELLUS.

TORRENT DE St-CRÉPIN, peu distant du chemin du Câteau à Guise, se jette dans l'Escaut.

TORRENT DE Ste-OLLE ET DE RAILLENCOURT, perd ses eaux dans la plaine.

TORRENT DU BOSQUET, verse dans l'Escaut, avec les eaux de pluie et de neige, celles de la galerie souterraine du canal de St-Quentin (Notes hist., introd.)

TOUR (la), ancien moulin détruit et lieu dit, à Rieux, tenant au chemin des Rouliers. — *Au chemin de l' Tour*, lieu dit, à Naves, chemin de Carnières.

TOURBIÈRES ou CLAIRS, se trouvent dans les marais de la Sensée. Moulée en briques, la tourbe sert au chauffage dans un certain nombre de communes, telles que: Fressies, Estrun, Paillencourt, Hem-Lenglet, Aubencheul-au-Bac, etc. — Consommation annuelle des briques, environ onze millions.

TOURBIÈRES (les), portion de terroir, à Masnières, à l'O. et tenant à l'Escaut.

TOURELLE (la), près de Bévillers, 1774 (Carte Olivier).

TOURELLE DU FRESNOY, lieu dit, à Boussières, vers la ferme du Fresnoy.

TOURNÉE DU MOULIN DE PIERRE (la), à Ligny, vers Clary. — *Tournée*, portion de terrain.

TOURNÉE DU PARADIS (la), lieu dit, à Ligny, chemin de Cambrai.

TOURNELLES (les), lieu dit, à St-Aubert, entre le chemin de Villers-en-Cauchie et la voie des Losses. — *Losse* ou *Loste*, polisson, vaurien.

TOURNELLES (Moulin des), à Boursies, 3 kil. O. du village contre Beaumez (Pas-de-Calais). — Lieu dit, au N. du même village, entre la chaussée de Bapaume et le chemin d'Arras à St-Quentin.

TOUT-Y-FAULT, fief relevant de l'abbaye de St-Aubert, banlieue de C. faubourg St-Roch. — *Marais de Tout-y-fault*, 1774 (Carte Olivier).

TOUT-Y-FAUT, V. PETIT CAMBRESIS.

TRANCHÉES (les), lieu situé entre Honnecourt et Villers-Guilain, ou l'armée française essuya une grande défaite, le 26 mai 1642 (Notes hist. 466 et, Ms. n° 884, p. 307).

TRAPPE (la), lieu dit, au terroir de Montigny.

TRAU-DAME-AGNÈS, au XIII° siècle, dépendance de Busigny (Bul. hist. t. IV, p. 223).

TRAU-WIART, terrain ou fosse près de Baudival. — 1233 (L. G. Gloss. top.)

TRENTE (au bois des), lieu dit, à Escaudœuvres, au S. de la chaussée Brunehaut.

TRÉPASSÉS (aux), lieu dit, à Busigny.

TREPPE ENVERS BEAUCAMP, lieu dit, à Ribécourt, à l'O. du chemin de Villers-Plouich. — *Treppe*, canton.

TREPPE ENVERS VILLERS, lieu dit, à Ribécourt, à l'E. du chemin de Villers-Plouich.

TRIBAULET, riot, à Troisvilles, chemin du Câteau.

TRIN-COULET, lieu dit, à Avesnes-les-Aubert, XIV[e] siècle (Ms. n° 1025).

TRINQUICHES (champ des), à Vendegies sur Ecaillon. — *A la voie des*, lieu dit, même terroir.

TROIS-BOUETS, lieu dit, à Villers-en-Cauchie.

TROIS-CORNETS, lieu dit, terroir d'Anneux, tenant à la chaussée de Bapaume.

TROIS-FRÈRES (les), maison au faubourg Cantimpré, à droite, dépendait de l'Artois, 1613 (Plan de Cantimpré).

TROIS MUIDS (les), portion de terroir, à Blécourt. tenant au chemin d'Abancourt et de Fressies.

TROISIÈME PONT, lieu dit, au terroir du Câteau.

TROISVILLES. TOPOGRAPHIE : Commune sur le orrent de l'Erclain, à droite de la chaussée du Câteau, 19 kil., E. de Cambrai, canton du Câteau. — Formée

de la réunion des trois seigneuries d'Euvilers, de Fayt, et de Sotière. — *Troisvilles*, 1582 (Ms. n° 670). — Contenance territoriale 834 hectares. — Population 2096 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est rougeâtre dans le village ; marneux près du chemin de St-Quentin, et vers Inchy. Sable non exploité au chemin d'Audencourt, près de la limite du territoire et à la voie du Marais.

ARCHÉOLOGIE : Eglise bâtie en 1818, en remplacement de celle construite en 1715 et dont le chœur avait été élevé par l'abbé de St-Aubert (Ms. n° 654). — Flèche en charpente.

HISTOIRE : Ancienne province, Cambresis, avec une mouvance du ressort de la gouvernance de Douai (L. G. Gloss. top.) — Avait haute, moyenne et basse justice, un moulin banneret, un droit de terrage et 90 fiefs sous sa juridiction (Carpentier III, 1047). — 1582, environ. La cavalerie de la garnison de C. avec 8 pièces de canons dispose une attaque contre le Câteau, elle en est empêchée par le mauvais temps, et va giter au village de Troisvilles (Ms. n° 670). — Pèlerinage à Notre-Dame de Toncy, contre la peste. Cette vierge est en grande vénération dans le village. La tradition dit qu'elle délivra les habitants infestés par une maladie pestilentielle (Notes hist. 602). — 1823, 29 mai. Deux personnes, le frère et la sœur, sont étouffés dans un incendie. — 1829, 27 octobre. Vol sacrilège dans l'église d'objets servant à l'exercice du culte.

| Armoiries d'Euvilers : *d'argent à deux faces de gueules*. Armoiries du Fayt : *d'argent au sautoir de sable* (Carpentier III, 547 et 550).

TRONQUOY (le), deux fermes formant hameau, commune de Montigny, 1 kil. N.-E. du village. — *Terre de Troncoit (territorium de Troncoit)*, 1199 (Arch. de St-Julien). — *Tronkoi*, XIV[e] siècle (Ms. n° 987). — La terre du Tronquoy était sous la juridiction dès seigneurs de Caudry (Carpentier III, p. 387). — Détachée de Caudry par décret de l'archev. du 11 janvier 1759 (L. G. Gloss. top.) — Fermes incendiées en partie par la foudre, le 2 août 1807.

TROU A BROUET (boue), lieu dit, à Hem-Lenglet, traversé par le chemin d'Abancourt à Fressies, 1689 (Arch. de la fond. Vander-Burch).

TROU A CAILLOUX, lieu dit, à Rieux, près du chemin de St-Aubert. — Lieu dit, à Forenville, au chemin des ânes.

TROU A L'ARGENT, lieu dit, à Masnières, entre le ravin des Meurtris et la route de Cambrai à Bonavis. — Lieu dit, à Cagnoncle, traversé par la voie de Carnières à Naves.

TROU A LOUPS, lieu dit, à Marcoing, près du bois de St-Sépulcre.

TROU A SOLDATS, écart et lieu dit, à Maretz, chemin de Busigny.

TROU AU SABLE, lieu dit, au Câteau. — Lieu dit, à Crèvecœur.

TROU AUX CHEVAUX, lieu dit, à Vendegies-sur-Ecaillon.

TROU AUX RENARDS, lieu dit, au terroir de Montigny.

TROU D'ENFER, lieu dit, à Fontaine-Notre-Dame, près de la route de Bapaume et du moulin Mal-Avisé. — Lieu dit, à Gouzeaucourt. — Lieu dit, en la ville de Cambrai, actuellement rue Ste-Barbe.

TROU DU VER, lieu dit, à Vertain.

TROU PIERROT, puisard établi sur l'Escautin, près du Jardin des Oliviers, en la ville de Cambrai.

TROU PIGOUT (champ du), au terroir de Marcoing, entre la voie du bois et le chemin de Gouzeaucourt.

TUILLOT (au), lieu dit, à Cuvillers.

TUPIGNIES, jadis château, voisin de la ville du Câteau, 1632 (L. G. Gloss. top.) — *Ravin de Tupignies*, au même terroir.

TURELLE (champ al), lieu dit, près de Tilloi, XIIIe siècle (Ms. n° 1098).

TURLE (la), lieu dit, à Mœuvres, au N.-O. du chemin de Boursies.

TURLOTTE (la), lieu dit, à Eswars, Escaudœuvres, Thun-L'Evêque, Villers-en-Cauchie.

TURRE (la), lieu dit, à Bévillers et Beauvois.

U

URTEBISE. V. HURTEBISE.

V

VACHER (riot du), à Romeries, traverse le chemin des Braisettes.

VACHES (au chemin des), lieu dit, à Flesquières.

VACQUERIE, *vacherie* (la), hameau, commune de Villers-Plouich, 2 kil. E. du village. Ancien fief appartenant à l'abbaye de Cantimpré. — *Vaccaria*, 1187 (Carpentier) et, 1201 (Gloss. top.) — *Le Vaquerie*, 1209 (L. G. Gloss. top.) — *Le Vakerie*, XIVe siècle (Arch. de St-Julien).

VACQUERIE (ravin de la), au terroir de Masnières, se joint au ravin de Bonavis.

VAL GODON, lieu dit, près d'Haussy, XIII[e] siècle (Ms. n° 1098).

VAL MOUY, lieu dit, près d'Avesnes-lez-Aubert, XIV[e] siècle (Ms. n° 1025).

VAL THIÉBAUT, lieu dit, près de Viesly, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

VALIÈRE, lieu dit, près d'Avesnes-lez-Aubert, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

VALLÉE (la), portions de terroirs, à Sancourt, Anneux, Paillencourt, Thun-L'Evêque, Lesdain, Cantaing. — Riot, au terroir d'Awoingt. — Ruisseau, à Maurois.

VALLÉE A CORBEAUX, à Caullery et Selvigny.

VALLÉE A CRAPAUDS, au Câteau, chaussée Brunehaut.

VALLÉE AU CHARBON, lieu dit, à Caudry.

VALLÉE AUX CORNETTES, à Beaumont, chemin de Troisvilles à Audencourt.

VALLÉE AUX JUMENTS, à St-Souplet, chemin des Charbonniers.

VALLÉE BAUDOUR, à St-Aubert, au N. du chemin de St-Aubert à Solesmes.

VALLÉE BON, à Villers-Guilain, chemin du Câtelet.

VALLÉE BOURDON, à Marcoing, au S. du chemin de Ribécourt.

VALLÉE BREHAUT, à Villers-Plouich et Gouzeaucourt.

VALLÉE CARBON, à Béthencourt, traversée par le sentier du Jeune-Bois à la Guisette.

VALLÉE CARRIÈRE, à Villers-Guilain.

VALLÉE COMTESSE, à Malincourt.

VALLÉE CRÉPY, à Villers-Guilain, tenant au chemin de La-Dessous.

VALLÉE D'AGNEAU, au terroir d'Avesnes-lez-Aubert.

VALLÉE D'ALLEMAGNE, à Montigny.

VALLÉE DE L'ÉGLISE, à Elincourt, chemin de Prémont.

VALLÉE DE LA FONTAINE DES COEURS, à Esne, entre le ravin du bois et le chemin des Plantis.

VALLÉE DE LA VILLE, à Câtillon.

VALLÉE DE LA VOIE BLANCHE, à Walincourt.

VALLÉE D'EMBLANCHE, à Troisvilles, au Mont-Hautier.

VALLÉE DE ST-VAAST, à Crèvecœur, entre l'Escaut et le chemin de Masnières.

VALLÉE DES CLERCS (riot de la), à Fontaine-au-Pire.

VALLÉE DES DIALES (Diables), à Carnières, au sud de la route de C. à Solesmes ; on y trouve des débris de vastes substructions. Légende traditionnelle : « Un « couvent d'hommes existait en ce lieu. Les moines par « leur inconduite ayant attiré le courroux du Ciel, le « couvent et ses habitants, disparurent en une nuit « abymés dans les terres. » — Rien dans l'histoire au sujet de ce prétendu monastère.

VALLÉE DES FRAISES, à Troisvilles, sentier le culot de la Tour, vers Busigny.

VALLÉE DES LOGES, à St-Souplet, chemin des Charbonniers.

VALLÉE DES MAIS ou MOUIS, à Honnecourt.

VALLÉE DES MORTS, aux confins des territoirs du Câteau et de Basuel, près de la chaussée.

VALLÉE D'HECBIN, à Elincourt, chemin de Serain.

VALLÉE D'HÉRIE, à Audencourt, entre le chemin de la Ramette et le chemin de Caudry à Troisvilles.

VALLÉE DIEU (ravin de la), à Fontaine-au-Pire.

VALLÉE DU CURÉ, à Esne, au N. et tenant au chemin de Longsart.

VALLÉE DU GOGUÉ (Noyer), à Fontaine-au-Pire, au riot du Gogué et à la voie du moulin Deltour.

VALLÉE DU GROS MOULIN, à Elincourt.

VALLÉE DU MUID (riot de la), à Gouzeaucourt.

VALLÉE DU PARADIS, à Esne, traversée par le petit chemin d'Esne à Longsart.

VALLÉE DU PLANTIS, à Esne, près du bois de Plantis.

VALLÉE FINOME, à Avesnes-lez-Aubert.

VALLÉE FOSSELETTE, à Ribécourt, à l'O. et tenant au chemin de Villers-Plouich.

VALLÉE GAIE, à Bertry, à la voie d'Eau.

VALLÉE GIBOT, à Maretz.

VALLÉE GILLOT, à Banteux, chemin de la Vacquerie.

VALLÉE GLODIENNE, à Beaumont, sentier de Troisvilles.

VALLÉE GORGUET, à Gouzeaucourt.

VALLÉE JEANNETTE, à Esne, à l'O, et tenant au chemin des Bodéliers (conducteurs de Baudets).

VALLÉE JOSAPHAT, à Ribécourt, au sud du chemin des Postes.

VALLÉE JUFFROY, à Montigny.

VALLÉE LELEU, à Béthencourt, près de l'Erclain.

VALLÉE MARIETTE, à Malincourt, tenant au chemin des Femmes. — Lieu dit, à Caullery et Selvigny.

VALLÉE MARION, au terroir de Bertry.

VALLÉE MICHAUX, à Honnecourt.

VALLÉE MONSIEUR (seigneur), à Esne, au nord du chemin d'Esne à Busigny.

VALLÉE MORTHOMME, à Honnechy, traversée par le chemin de fer de Busigny à Somain.

VALLÉE NOUZARD, à Masnières, à l'E, et contre le chemin de la Vacquerie.

VALLÉE ST-ANDRÉ, à Awoingt, au S. de la route du Câteau.

VALLÉE St-GERMAIN, à Carnières, à l'O. du riot d'Avesnes.

VALLÉE St-MARTIN, à Troisvilles, derrière les haies du village.

VALLÉE St-PIERRE, à Esne, à l'O. du chemin de Bohain.

VALLÉE SAINTE, à Ribécourt, au S. du chemin des Postes.

VALLÉE SÉGARD, à Gouzeaucourt.

VALLÉE VÉROO, à Honnechy, chemin de Busigny au Câteau et chemin des Charbonniers.

VALLÉES. Les principales sont : les vallées de l'Escaut, de la Sensée, de la Selle, d'Ecaillon, de la Sambre, de l'Erclain et du torrent d'Esne. Les cours d'eau formant le fond de ces vallées sont, à l'exception de la Sambre, tous affluents de l'Escaut.

VALLÉES DU ROUGE, à Viesly et Briastre, vers Fontaine-au-Tertre. — La tradition en fait le théâtre d'une bataille sanglante, sans lui assigner aucune date.

VALLIETTE (la), lieu dit, à Honnecourt, chemin de Bantouzel à Rancourt. — Riot, à Boussières.

VALLIS HERIWARDI, paraît être la vallée des Monts, située sur les confins des territoires du Câteau et de Basuel (L. G. Gloss. top.)

VAN (champ du), à Esne, près de Longsart.

VARENNES (champ de), à Sommaing.

VASSIAU St-PIERRE, portion de terrain à Marcoing, entre le chemin de Banteux et celui de Gouzeaucourt. — *Vasseau*, mesure de capacité du Cambresis.

VAUCELETTE (la), ferme isolée, à Villers-Guilain, 2 kil. 1/2 S.-O. du village, contre Epéhy (Somme).

VAUCELLES, hameau, commune de Crèvecœur sur l'Escaut, voisin de sa source, 3 kil. 1/2, S.-O. du village. — *Vaucellæ*, 1159 (Arch. de St-Julien). — *Valcellæ*, 1166 (Gloss. top.) — *Vaucheles* 1255 (Carpentier) et, 1322 (Arch. de St-Julien). — *Vauchieles*, XIVe siècle (Ibid.) Cloître roman de l'abbaye fondée en 1131. Long. 65 m., larg. 19 m. 50. Trois fenêtres ont conservé leur caractère primitif. Des cintres superposés ont, pour appui, à l'intérieur de petites colonnes aux chapiteaux romans (Mém. de C. W., t. XVII, 2e partie, p. 203 et t. XXVI, p. 101, dessin de A. Durieux). — Des fouilles ont mis à découvert une partie des fondations et les bases de plusieurs colonnes appartenant à l'église élevée sur les plans de Villars d'Honnecourt, de 1191 à 1216 (Album de Villars, publié par M. Lassus, pl. 32). Les bénédictins, Martene et Durand, qui visitèrent cette église en 1713, la trouvèrent magnifique et lui donnèrent 400 pieds de longueur (Ibid.) — Découverte d'un beau chapiteau, architecture ogivale du XIIIe siècle. — Pavage des bas côtés du chœur et de la nef, en carreaux émaillés de couleurs rouge, jaune, noire et verte (1861, avril. Fouilles ordonnées par Mme Ve Bonnair et constatées par MM. Wilbert, Durieux et Bruyelle). — Constructions de l'ancien monastère conservées : partie des murs

d'enceinte et deux tourelles, la ferme, le moulin et un corps d'habitation. — 1057. L'autel de Legiscourt ou Ligescourt (Vaucelles), concédé aux chanoines de St-Aubert, par l'évêque Liébert, (Gloss. top.) — 1131. Fondation de l'abbaye, ordre de Citeaux, par Hugues d'Oisy, seigneur de Crèvecœur, châtelain de C. et Heldiarde de Baudour, sa femme. Première pierre posée par St-Bernard, abbé de Clairvaux, en un lieu appelé d'abord *Ligescourt* et depuis *Valcella* (cellule dans la vallée) et, *Vallis scaldis* (vallée de l'Escaut). — 1133. Cette fondation confirmée par l'évêque de C. (Miroeus III et, Gloss. top.) — 1139. Confirmée de nouveau par Conrad, roi des Romains (Ibid.) — 1140. St-Bernard, exhorte Simon Châtelain de C. à terminer la fondation de l'abbaye commencée par Hugues, son pèrè (Ibid.) — 1149, 29 mai. Consécration de son église. — 1166. Charte de Simon, châtelain de C., au sujet du cens de Hugués de Vinci et de Raoul de Crèvecœur, concédé à l'église de Vaucelles (Gloss. top.) — 1183. Philippe, roi de France, prend sous sa protection les biens que l'abbaye possède dans la commune de Wailly (Aisne) (Gloss. top.) — 1191. L'abbé Godescale entreprend la reconstruction de l'église (Ms. n° 1027 et, Cameracum christ. p. 297). — 1205, environ. Robert de St-Venant, 12e abbé, fait entourer de fortes murailles les dépendances du monastère qui présentaient plus d'une lieue de circonférence (Carpentier II, 499). — 1222. La comtesse Jeanne donne à cette église dix livres de blancs à recevoir tous les ans sur le tonlieu de Lille, dans le temps de la foire, pour fournir le pain et le vin néces-

saires au sacrifice de l'autel (Gloss. top.) — 1235. Consécration de l'église nouvellement achevée. — 1245, juin. Guillaume, fils de Guidon, comte de Flandre, reconnait que la justice de Crèvecœur appartient aux abbés de Vaucelles (Mém. de C., t. XXIII, p. 172). — 1556, 5 février. Charles-Quint et le roi de France, Henri II, y signent une trève de cinq années. — 1558. Nouvelles conférences diplomatiques renouées dans l'abbaye. — 1580, novembre. Durant le siège de C., les Espagnols élèvent un fort à Vaucelles (Ms. n° 670). — 1635. L'armée française campe à Vaucelles. Quantité de paysans refugiés dans l'enclos de l'abbaye y engendrent des maladies (Ms. n° 884, p. 303). — Echange de prisonniers entre Piccolomini, général espagnol, et de Gassion, colonel français (Arch. hist. du Nord, 2e série, t. II, 452). — 1760, environ. Don Ruffin, 25e abbé, fait construire une belle sacristie et une galerie somptueuse qui conduisait à plusieurs pièces servant de bibliothèque. — Principaux personnages inhumés dans l'église de Vaucelles, d'après Carpentier II, 502: Alard, 41e évêque de C., en 1177 ; Jean de Béthune, 48e évêque, en juillet 1219 ; Philippe de Courtenay fils de Pierre, empereur de Constantinople en 1226 ; Godefroy de Fontaine, 49e évêque, en novembre 1237 ; Henri de Dreux, archevêque et duc de Reims, en juillet 1240 (*Consulter :* Ms. n° 887, p. 46 ; — Carpentier, III, chap. X ; — Dupont ; — Mém. de C. t. V, p, 161, Pascal Lacroix ; — Ibid. t. XVI, p. 57, F. Delcroix ; — Ibid. t. XVII, 2e partie, p. 201, Alc. Wilbert ; — Ibid. t. XX, p. 311, Ad.

Bruyelle ; — Bul. hist. t. IV, p. 185, A. Le Glay ; — Dict. hist. de C., E. Bouly).

VAUCELLES, bois commune de Crèvecœur. 817 hectares. — En 1170, appartenait à l'abbaye de Vaucelles.

VAUS, au XIII[e] siècle, dépendance de Busigny (Bul. hist., t. IV, p. 223).

VAUX (les), lieu dit, à Iwuy, vers Rieux.

VAUX (haut et fond des), lieu dit, à Estrun, chemin du Marais.

VAUX AUX MARLETTES, lieu dit, à Estrun.

VAVENIETTE. V. VENIETTE.

VÉHIRE (bois de), lieu dit, à Estrun, à l'O. du chemin de la Croix-Billouet.

VENDEGIES-SUR-ECAILLON. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la chaussée romaine de C. à Bavai, 22 kil. N. E. de Cambrai, canton de Solesmes. — Appelé primitivement, *Duo flumina* et *Coqueriaumont*. V. ces noms (L. G., Gloss. top.) — *Vendelgies*, 1121 (Gloss. top.) *Vendelgeiæ*, 1153 (Carpentier). — *Vendougies*, 1201 et, 1259 (Ibid.) — *Vendegies*, 1292 (Ibid.) *Vendegies supra Scallionem* (Pouillé du XIV[e] siècle). — Contenance territoriale 643 hectares. — Population 1295 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Par exception, terres rougeâtres, silex, marne, et pierre calcaire. Grès en grande quantité.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine.* Au territoire de ce village était une station romaine. V. HERMONIACUM. | *Ep. moderne.* Eglise bâtie en 1631.

HISTOIRE : Ancienne province, Hainaut. — 1091. Dîme cédée au chapitre de Cambrai, par Gérard de Vendegies. | Armoiries : *d'or à la roue de gueules, de six rais ou de sable à une roue d'or* (Carpentier, III, 1051).

VENIETTE (à la voie), lieu dit, à Villers-en-Cauchie.

VERD BUISSON (le), fief près d'Elincourt, 1774 (Carte Olivier).

VERD FOSSÉ, lieu dit, à Saulzoir et Villers-en-Cauchie, près de la chaussée Brunehaut.

VERDEAU, fief près de Blécourt, 1774 (Carte Olivier).

VERDE-MAISON, entre Fressies et Hem-Lenglet. — 1357 (L. G., Gloss. top.) — *Verte-Maison* (champ de la). — Plan cadastral.

VERDONJON, près de Busigny.

VÉRIMEL (au), lieu dit, a Cauroir, à l'O. du chemin des Larrons.

VERT-CHEMIN, lieu dit, à Wambaix, sentier d'Estourmel, à Saulzoir, à Basuel, au Câteau, à Walincourt.

VÉRTAIN. TOPOGRAPHIE : Commune sur la rivière d'Herpies, 22 kil. E. de Cambrai, canton de Solesmes. — *Verteing*, 1184 (Carpentier). — *Vertuing*,

1259, 1266 et, 1284 (Ibid.) — Contenance territoriale 578 hectares. — Population 1268 habitants.

GÉOLOGIE : Sol partout argileux. On y trouve du silex.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. L'église et sa tour datent de 1629. Eglise élargie en 1696. — A l'autel de la vierge, est un bas-relief en pierre d'un beau travail, de 1 m. 80 sur 1 m. 80, représentant la *Descente de Croix*, la *Présentation* et la *Fuite en Egypte*. Le panneau du milieu, plus haut et plus large que les deux autres, la *Descente de Croix*, est surmontée d'une niche, faisant partie du même retable d'autel et contenant une *Vierge et l'enfant Jésus*. Le nom du sculpteur est illisible, mais il est suivi des mots *de Câbray* (Cambrai) avec la date de 1465. On présume que cette pierre a été due aux libéralités de la famille des Rubempré, comtes de Vertain, bienfaiteurs de l'église et des pauvres du lieu. Leurs armes sont sculptées à la tour de l'église. Un calice en argent, à l'usage du culte, porte également les mêmes armoiries avec le nom de Rubempré.

HISTOIRE : Ancien comté de la province de Hainaut.

VERTES RUES (les), lieu dit, au faub. N.-Dame de Cambrai. — Lieu dit, à Eswars. — Lieu dit, à Ors.

VERTIGNEUL. Hameau, commune de Romeries. — *Vertiniolum*, 1182 (Gloss. top.)—*Verkingnœl*, 1184 (Carpentier). — Chapelle dont la nef et le bas de la tour datent de 1538; son chœur et ses bas-côtés ont été agrandis à

ARCHÉOLOGIE : *Ep. gallo-romaine.* Au territoire de ce village était une station romaine. V. HERMONIACUM. | *Ep. moderne.* Eglise bâtie en 1631.

HISTOIRE : Ancienne province, Hainaut. — 1091. Dîme cédée au chapitre de Cambrai, par Gérard de Vendegies. | Armoiries : *d'or à la roue de gueules, de six rais ou de sable à une roue d'or* (Carpentier, III, 1051).

VENIETTE (à la voie), lieu dit, à Villers-en-Cauchie.

VERD BUISSON (le), fief près d'Elincourt, 1774 (Carte Olivier).

VERD FOSSÉ, lieu dit, à Saulzoir et Villers-en-Cauchie, près de la chaussée Brunehaut.

VERDEAU, fief près de Blécourt, 1774 (Carte Olivier).

VERDE-MAISON, entre Fressies et Hem-Lenglet. — 1357 (L. G., Gloss. top.) — *Verte-Maison* (champ de la). — Plan cadastral.

VERDONJON, près de Busigny.

VÉRIMEL (au), lieu dit, a Cauroir, à l'O. du chemin des Larrons.

VERT-CHEMIN, lieu di[illegible] tier d'O[illegible] rmel, à Sa[illegible]

uvés dans
u dit *les*
eds en fer
hache en
— Quatre
1° type, le
hef; revers,
s; 3° type,
Cabinet de
. découverte
val galopant
oliques sans
partie, Ad.
allo-romaine.
r d'anciennes
le déblaiement
précieux. Pro-
) et en pierres
— Ossements,
mblais. — Plu-
xcédant 10 kil.,
eux. — Soc de
e. Aiguière et son
manche de l'aiguière
ne les mains posées
n terminé par une
re noire de diverses
— Deux terrines en
ermant la machoire
— Amphore en terre
85 cent.; capacité 23

l'époque de la surélévation de la tour, 1778. Portail sculpté, style ogival, voûte à nervures avec pendentifs de la 1re période du XVIe siècle.

VICOURT. V. GUALTERCURT.

VIEILLARD (bois), au terroir de Marcoing, défriché. Ainsi nommé de Jean Vieillard, qui était seigneur de Marcoing vers l'an 1200 (L. G., Gloss. top.)

VIEILLE CARRIÈRE, lieu dit, à Cagnoncle, chemin de la Vieille-Carrière.

VIEILLE MOTTE DU MOULIN, lieu dit, à Villers-en-Cauchie.

VIEILLE RIVIÈRE, lieu dit, à Thun-L'Evêque, contre le canal de l'Escaut.

VIESLY. TOPOGRAPHIE : Commune dans la vallée de la Selle, sur la route de Caudry à Solesmes, 17 kil. E. de Cambrai, canton de Solesmes. — *Lis*, 911 (Balderic, lib. I, cap 66). — *Vetus Lis*, 1074 (Ms. n° 1095). — *Viesliz*, 1180 (Gloss. top.) — *Vieslis*, 1201, 1217 (Carpentier) et, 1219 (Gloss. top.) — *Vellis*, 1322 (Arch. de St-Jean) et, 1373 (Arch. de St-Julien). — Fermes isolées : Préelle, Fontaine-au-Tertre. — Contenance territoriale 1080 hectares. — Population 2977 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux. Par exception on y trouve sable, grès, pierre calcaire, en petite quantité, terres marnettes, rougeâtres, terre à poterie ou glaiseuse.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. celtique*. Objets trouvés dans des fouilles faites par M. Delsart, au lieu dit *les Tombeaux*, de 1839 à 1843. Deux trépieds en fer de date ancienne. — Fragment d'une hache en silex d'un beau poli, imitant l'agate. — Quatre médailles gauloises, dont trois en bronze : 1° type, le coq; revers, cheval au galop; 2° type, un chef; revers, un homme à cheval franchissant des roues; 3° type, une abeille; revers, un cheval au galop (Cabinet de M. Delsart). — Quatrième médaille en or, découverte en 1860, près de Clermont : type du cheval galopant à droite; au revers des signes symboliques sans inscription (Mém. de C,, t. XXVII, 2e partie, Ad. Bruyelle; dessin de A. Durieux). | *Ep. gallo-romaine*. Les fouilles de M. Delsart ont mis à jour d'anciennes substructions, des caves et un puits dont le déblaiement amena la découverte de plusieurs objets précieux. Profondeur 17 m. 60, soit en grès 6 m. 80 et en pierres blanches 10 m. 80. Diamètre 2 m. 25. — Ossements, braises, traces d'incendie dans les remblais. — Plusieurs tuiles, chacune d'un poids excédant 10 kil., *Gabin*, nom du potier gravé en creux. — Soc de charrue. — Fibules, cuivre argenté. Aiguière et son bassin, cuivre doré, beau dessin, manche de l'aiguière représente la figurine d'une femme les mains posées sur chaque bord. Manche du bassin terminé par une tête d'hippopotame. — Vases en terre noire de diverses formes. — Pots en terre rouge. — Deux terrines en terre noire, brisées, dont une renfermant la machoire d'un animal et divers ossements. — Amphore en terre blanche bien conservée; hauteur 85 cent.; capacité 23

litres. — Médailles en bronze aux types de César, Auguste, Vespasien ; au revers Junon. | *Moyen-âge*. L'une des tours qui défendaient l'ancien château-fort, sert de maison commune. — Souterrains sous la partie haute du village (Notes hist., p. 613). | *Ep. moderne*. Belle et vaste église, colonnes en pierre bleue supportant les arcades. Les nefs et la tour qui se termine par une flèche en charpente très-élevée, datent de 1765. Le chœur et ses boiseries en chêne sculpté sont de l'an 1600. Chaire de vérité également en chêne, bien sculptée, malheureusement empâtée de couleur jaune. — Incrusté dans le mur de l'ancien cimetière, un bas-relief du XV[e] siècle, déplorablement mutilé. Représente le Christ et ses apôtres. Inscription fruste, dans laquelle M. l'abbé Boniface croit avoir trouvé les mots suivants : « *L'an 1414, ce firent faire ceste table messire Bauduin de Vieslis, maïeur, et M...., se femme, de Neulis.* »

HISTOIRE : 911. Désigné sous le nom de *Lis*, dans une charte de Charles-le-Simple (Balderic, lib. I, cap. 66). — 1064. Cité dans les lettres de fondation de l'abbaye de St-Sépulcre de C., par l'évêque Liébert. — 1184. Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en guerre avec le comte de Hainaut, campe à Viesly avec son armée forte de plus de 40,000 hommes (Notes hist. 611). — 1355. Quatre habitants convaincus de trèves brisées, sont condamnés à être traînés et pendus (Ibid. 612). — 1567 à 1778. Procès deux fois séculaires entre les seigneurs de Briastre et les habitants de Viesly, relativement à la banalité du moulin de Briastre (Mém. pour M. l'abbé de Caron-

delet, seigneur de Briastre, contre les habitants de Briastre et de Viesly, en 1778). — Avait un château; il en reste une tour. — 1779, environ, 13 avril. Un incendie détruit toute une rue du village qui a conservé le nom de *Rue-Brûlée*. — 1840, 27 avril. Même rue incendiée de nouveau (Notes hist., 614).

VIÈS PUCHES (vieux puits), près de Caudry, XIVe siècle (Ms. n° 1025).

VIEUX HOMMES DE St-PAUL (Maison des). — Fondée à Cambrai pour six vieux hommes, le 14 janvier 1574, par Claude de Hennin. — Réunie en 1752 à l'hôpital général de la charité. — Etait située rue des Capucins, emplacement du grand magasin aux vivres (Mém. de C., t. XXIV, p. 149, Alc. Wilbert).

VIEUX JARDIN DE St-GILLE, portion de terrain, au faubourg St-Sépulcre, entre la Fontaine St-Benoît et le chemin de St-Gille.

VIEUX MOULIN, lieu dit, à St-Aubert, Escaudœuvres, Cattenières, Hem-Lenglet, Villers-Plouich, Villers-Guilain, Vertain,

VIGNE St-LADRE, hors de la porte St-Sépulcre, dite aussi *as Vignes*, XIVe siècle (Ms. n° 932).

VIGNES (rue des), hameau, commune de Crèvecœur. Tirent leur nom des côteaux qui y étaient autrefois cultivés en vignes. — 1424 et, 1442 (L. G. Gloss. top.) — Eglise nouvellement construite toute en brique, style roman, dernière époque. — Exécution dirigée par M. Despretz, curé de Crèvecœur, sur les plans de M. Grigny, architecte à Arras.

VIGNES (au chemin des), lieu dit, à Sailly, Tilloi, Blécourt, Cantaing.

• VILLE (ruisseau de la), à Busigny.

VILLE (fontaine de la), surgit au centre du village de Lesdain, traverse le torrent d'Esne au moyen d'un acqueduc et se précipite dans le torrent qui porte ses eaux à l'Escaut, Cours 1900 m. (Notes hist., Introd.)

VILLERS (bois des), à Pommereuil. — Bois d'*Envillers*, 1774 (Carte Olivier). V. WASVILER.

VILLERS-EN-CAUCHIE (chaussée). TOPOGRAPHIE : Commune sur la chausée romaine de C. à Bavai, 13 kil., E. de Cambrai, canton de Carnières. — *Villare in Calceia*, 1139 (Gloss. top.) — *Villars en Cauchies*, XIIIe siècle (Mss. nos 759 et 1098). — Contenance territoriale 885 hectares. — Population 1481 habitants.

GÉOLOGIE : Sol tantôt argileux, tantôt blanchâtre.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. moderne*. Eglise à trois nefs nouvellement reconstruite sur ses anciennes fondations, par M. A. de Baralle architecte. Clocher, date de 1760. — 1822. Découverte de monnaies anciennes (Mém. de C., t. VII, p. 69).

HISTOIRE : Dépendait des provinces du Hainaut et du Cambresis. — 1089. Gérard II, évêque de C., confirme la donation de l'autel de Villers-en-Cauchie, faite à l'église de St-Géry, par dame Rictrude et son fils (Bul. hist., t. IV, p. 168, A. Le Glay). — XIIIe

siècle, possédait un hôpital dirigé et servi par les Guillemins de Walincourt. Appelé *Pauvre Maison-Dieu*, dans un titre de décembre 1245 (Bul. hist., t. V, p. 160, Jules Le Glay). — 1340. Village incendié par les troupes françaises aux ordres de Jean, duc de Normandie. — 1794, 23 avril. Encore incendié par les Autrichiens. — 1838, 3 mai. Territoire dévasté par un orage extraordinaire (Notes hist. 617).

VILLERS-GUILAIN. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la route de C. à Péronne, 16 kil. S. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Viliers-Gueilein*, 1133 (Carpentier). — *Villare-Ghisleni*, 1164 (Gloss. top.) — *Viller le Gislain*, 1240 (Arch. de St-Jean). — *Villers-Guienlain*, 1255 (Carpentier). — *Vilers le Ghillain*, XIV[e] siècle (Arch. de St-Julien). — Ferme isolée : La Vaucelette. — Contenance territoriale 1113 hectares. — Population 2036 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est marneux vers Banteux, au Mont Gargan.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge*. Vaste souterrain composé de plusieurs rues et d'une place commune (Notes hist. 619). | *Ep. moderne*. Eglise écroulée le 5 mars 1827 ; reconstruite depuis.

HISTOIRE : Anciennes provinces, Picardie et Cambresis ; La plus grande partie du village dépendait de la Picardie, la plus petite, composée de l'église du presbytère, du château et de 32 maisons dépendait du Cambresis, cette dernière est passée sous la domination de l'Espagne ; l'autre est toujours restée

française. — 1634, 4 mai. Village brûlé par l'ennemi, exempté de toutes tailles, impôts, droits, etc., par arrêt du Conseil d'Etat, du 19 juillet 1636; obtint de s'approvisionner de sel et de tabac sans obligation au sel d'impôt (Notes hist., 619). — Topographie médicale de Villers-Guilain (Mém. de C., t. XX, 410).

VILLERS-OUTREAU. TOPOGRAPHIE : Commune entre la route de Guise et celle de St-Quentin, 17 kil. S. de Cambrai, canton de Clary. — *Vilers-Outreau*, 1255 (Carpentier). *Villare ultra aquam*, XIII[e] siècle (Ms. n° 1098). — Contenance territoriale 704 hectares. — Population 2866 habitants.

GÉOLOGIE : Sol généralement argileux ; par exception il est glaiseux et sablonneux vers la ferme des Angles.

HISTOIRE : Anciennes provinces, Cambresis et Picardie. — Etait un fief-lige de l'évêque de C. — 1190. Donation du bois de Villers-Outreau, à l'abbaye de Vaucelles, par Gilles de St-Aubert, fils de Gérard dit Maufilastre (Carpentier). — 1815. Détachement de soldats russes cantonnés dans le village. — 1826. Territoire dévasté par une forte grêle. — 1831, 14 avril au 6 août. Cantonnement de troupes de l'armée du Nord (Notes hist. 620).

VILLERS OUTREAU (bois de), commune de ce nom, défriché. — 1190 (Carpentier).

VILLERS-PLOUICH. TOPOGRAPHIE : Commune à droite de la route de Cambrai à Péronne, 13

kil. S. de Cambrai, canton de Marcoing. — *Villers-le-Ploich*, 1233 (Gloss. top.) — *El Ploich*, 1240 (Carpentier). — *Vilers-le-Ploich*, 1261 (Arch. de St-Jean). — Hameaux : La Vacquerie, Beaucamps. — Contenance territoriale 1099 hectares. — Population 942 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est marneux et siliceux vers la Vacquerie et le Quénet.

ARCHÉOLOGIE : *Moyen-âge.* Vaste souterrain, 44 grandes chambres et 52 petites. Servit de refuge aux habitants pendant les guerres du moyen-âge et même de Louis XIV (Notes hist. 624). | *Ep. moderne.* Près de la Vacquerie est une énorme pierre qui servait de limite entre les trois provinces d'Artois, de Cambresis et de Picardie. — Eglise à une seule nef, de construction récente ; bâtie en 1824, sur les plans de M. Courtecuisse, architecte.

HISTOIRE : Ancienne province, Artois. — Au XIIe siècle, Robert Coillet seigneur de Villers-Plouich etc., fit construire à Cambrai, une des portes de la ville appelée indifféremment porte *Koillet* et porte *Robert* (Titres de fondation de l'hôpital St-Jean). — Topographie médicale de Villers-Plouich (Mém. de C., t. XX, p. 410).

VINCHY ou VINCY. Château et ferme sur l'Escaut, commune de Crèvecœur, 1 kil. S.-O. du village. — *Vinciacum*, 640 (Carpentier) et, 1770 (Gloss. top.) — *Vinciacus*, 1144 (Carpentier). — *Vinci*. 1166 (Gloss. top.) — 640, ou mieux 625 ou 626. Ses

terres et dépendances données à l'église de St-Pierre de C. par Dagobert, roi d'Austrasie (Carpentier, preuves 4 et, Gloss. top.) — 718, 20 mars. Charles Martel y défait les troupes de Chilperic II (Ms. n° 907, p. 11). — 979 environ. Otton, fils d'Albert comte de Vermandois, y fait ériger une forteresse ; est détruite par les troupes de l'évêque Rothard et des comtes Godefroy et Arnould (Balderic, lib. I, cap. 102). — 1057. Son autel concédé aux chanoines de St-Aubert, par l'évêque Liébert (Gloss. top.) — Fin du XI[e] siècle. Propriété de Vincy contestée, amène un combat entre les troupes soudoyées du chevalier Oïlard et les Cambresiens (2[e] supp. à Balderic, cap. 3). — 1221. La pêche est le sujet d'une sentence arbitrale rendue entre le chapitre de St-Aubert et l'abbaye de Vaucelles (Gloss. top.)

VINGT VOLEURS, lieu dit, à Briastre.

VINIAMBRES (les), lieu dit, à St-Aubert, à l'O. du chemin de Denain à St-Vaast.

VINS (au chemin des), lieu dit, terroir de Cantaing, compris entre le chemin d'Anneux et celui de Graincourt.

VION, ancienne ferme, démolie au terroir de Crèvecœur, près du Petit-Malassise.

VISIGNEUL, fief et prairies, voisins de Crèvecœur et de Lesdain (Carpentier III, 802). — *Visignol*, 1320 (Carpentier).

VIVIER (le), lieu dit, à Neuvilly, Fontaine-au-Pire, Rieux.

VIVIER AU CERF, à Busigny, près du bois.

VIVIER COULOTTE, à Busigny, près du bois.

VIVIER DE LA BARAQUE, à Busigny, près du bois.

VIVIER DE LA BRIQUE, lieu dit, à Câtillon, ruelle Marie-Bouchet.

VIVIER DE NAVES. *Vivarium de Navio*, 1119 (Balderic).

VIVIER DE QUIÉVY, 1260 (Ms. n° 933).

VIVIERS MALINS, à Busigny, au lieu dit, Gloriette.

VOIE BLANCHE, lieu dit, à Gouzeaucourt.

VOIE CENTRON, lieu dit, à Saulzoir.

VOIE D'EAU, lieu dit, à Bertry.

VOIE DE LA MIETTE, lieu dit, à Haussy.

VOIES ROMAINES. Traversent l'arrondissement de Cambrai sur plusieurs points : 1° *de Bavai* à *Vermand* passe à Montay au pont des 4 vaux, Reumont, Maurois et Maretz ; 2° *de Bavai* à *Cambrai* passe à *Hermoniacum*, Saulzoir, Villers-en-Cauchiè, Naves et Cambrai. De Cambrai, la chaussée se divise en deux branches, l'une sur Amiens par Fontaine-Notre-Dame et Anneux, l'autre sur Arras par Raillencourt, etc. ; 3° de *Cambrai* à *Tournai*, non reconnue ; 4° de *Reims à Soissons à St-Quentin et Cambrai*, passe près de Rumilly et de Crèvecœur, Bel-Aise et le bois Maillard (Congrès Archéologique, t. XXII et, Mém. de C., t. XXVI, p. 187, A. Bruyelle).

VOILETTE (au chemin de la), lieu dit, à St-Martin.

W

WAHIERCOURT. V. GUALTERCURT.

WALINCOURT. TOPOGRAPHIE : Commune, route de C. à Guise, 14 kil. S. de Cambrai, canton de Clary. — Ancien chef-lieu de canton. — *Walincors*, 1058 et, 1129 (Carpentier). — *Wallincurt*, 1071 (Ibid.) — *Wallincurs*, 1087 (Ibid.) — *Walinkurt*, 1133 (Ibid.) — *Walincurt*, 1165 (Gloss. top.) et, 1174 (Carpentier). — *Vuallencurte*, 1170 (Gloss. top.) — *Wallencurt*, 1165 (Gloss. top.) 1174 et, 1184 (Carpentier). — *Wallein-court* et *Wallaincort*, 1237 (Ibid). — *Waullancourt*, 1272 (Arch. de St-Julien, rec. d'anc. titres). — *Waul-laincourt*, 1283 (Arch. de St-Julien) et, 1313 (Mém. pour l'Archev.) — *Waulencourt*, 1351 (Arch. de St-Julien). — Ecart : Les Guillemins, ancien prieuré (V. ce nom). — Contenance territoriale 888 hectares. — Population 2411 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Quelques parties ferrugineuses au chemin de Selvigny.

HISTOIRE : XII[e] siècle. Avait un château-fort. — 1216. Il existait à Walincourt un hôpital dit de St-Nicolas (Bul. hist., t. V, p. 160, Jules Le Glay). — 1218, 15 juillet. Adam de Walincourt, etc., fonde dans son village un collége de six chanoines (Carpentier, III, chap. XV;

—Eph. du Cambresis ; —Bulletin hist., t. IV, p. 172 et, t. V, p. 292, A. Le Glay). — 1237, janvier. Loi de commune donnée par Bauduin, dit *Buridan*, seigneur du lieu (Carpentier). — 1276, octobre. Bauduin et Jehan de Walincourt, font diverses donations aux pauvres et aux deux églises du lieu, Val Notre-Dame et St-Pierre (Arch. comm.) — 1311. Jean de Noyelle, seigneur de Crèvecœur, fait battre monnaie dans sa forteresse de Walincourt ; il en est empêché par l'évêque Pierre de Mirepoix, qui revendique ce droit (Mém. pour l'archev. pièce n° 38). — 1313. Jean reconnaît cette prérogative (Ibid.) — 1316, 15 mai. Loi de commune renouvelée et révisée par Jean de Walincourt (Notes hist. 627). — 1445-1453. Enguerrand de Monstrelet, bailli de Walincourt. — 1739, 29 juin. Le corps de Guillaume de Melun, vice-roi de Catalogne et seigneur de Walincourt, etc., est inhumé dans l'église des Guillemins (Notes hist. 636). — An XII, 7 fructidor (25 août 1804). Oratoire du culte réformé approuvé par décret impérial. — 1832. Déprédations dans le bois de Walincourt et autres environnants ; cessent par la présence des gardes nationaux de C. — 1848, 2 mai. Nouvelle dévastation réprimée par la garnison de C. (Mémor. sur C., t. II, p. 337).

WALINCOURT (bois de), commune de ce nom, en partie défriché, 868 hectares.

WALLCHIN ou WALIN, hameau, commune de La Groise, au-dessus du Locquignol.

WALTERCURT. V. GUALTERCURT.

WAMBAIX. TOPOGRAPHIE : Commune à gauche de la route de C. à Guise, 8 kil. S.E. de Cambrai, canton de Carnières. — *Vuambia* (Gloss. top.) — *Wambaïs*, 1164 (Ibid.) et, 1283 (Carpentier.) — *Wambais*, 1217 (Gloss. top.) et, 1332 (Arch. de St-Julien). — *Wambaius*, 1266 (Carpentier). — Ancienne ferme et seigneurie : Creton d'Estourmel (V. ce nom). — Contenance territoriale 614 hectares. — Population 781 habitants.

GÉOLOGIE : Sol argileux. Il est marneux vers Creton ; on y trouve la pierre blanche non exploitée. Terrain glaiseux vers le village et vers Esne.

ARCHÉOLOGIE : *Ep. romaine*. Des médailles au type de Marc-Aurèle (Notes hist., 638) — *Ep. moderne*. Eglise bâtie en 1779. Deux autels des basses nefs en chêne sculpté, du XVIIe siècle, bien conservés ; proviennent ainsi que les deux petits anges, de la sacristie de l'ancienne église St-Georges de Cambrai.

HISTOIRE : 958. Village pris aux rebelles et donné à l'église Ste-Marie de C. (Gloss. top.) — 1232. Avouerie de Wambaix, rachetée par l'évêque Godefroy de Fontaine et transférée au chapitre de l'église de C. — 1645. Au nord du village existait un hameau ou seigneurie du nom de Roquier-lez-Wambaix (V. ce nom). — 1839, 15 juin. Récoltes dévastées par une grêle monstrueuse ; toitures des maisons brisées (Notes hist. 639).

WANDIGNIES, près de Selvigny. — *Wandegnies*. 1260 (L. G., Gloss. top.)

WARDE (le), portion de territoire à Cantaing, 1266 (L. G., Gloss. top.)

WARENNES (les), lieu dit, à Vertain.

WARNELLE (ravin), à Haucourt, Ligny, Caullery. — Lieu dit, à Crèvecœur.

WARNERT, l'une des forteresses qui avoisinaient Elincourt (Carpentier, III, 543).

WASSELINUS, nom d'une mairie située entre Basuel et le Câteau (L. G., Gloss. top.)

WASVILER, était un village au N.-E. du Câteau, entre Pommereuil et Montay, près du bois des *Villers*. — 852 (L. G., Gloss. top.) — *Waiviller*, 1132 (Ibid.) — *Guaisviler*, 1169 (Ibid.) — *Waisvisler*, 1179 (Ibid). — Le seul vestige qui en reste est la ferme d'*Hurtevent*.

WATIÉVAL, portion du territoire du Câteau, au-delà de la chaussée Brunehaut (L. G., Gloss. top.)

WAUBRETAIN, VAUBERTAIN, domaine entre Marcoing et Cantaing, app. à l'abbaye de Prémy. — 1229 (Carpentier. III, 358). — *Fond de l'Aubertin*, à Flesquières.

WERMONT, l'une des maisons-fortes qui avoisinaient Elincourt (Carpentier, III, 543).

WIHONS ou les CAILLOUX, lieu dit, à Saulzoir.

WUINDENGHE, VIDANGE DES POURCEAUX, lieu dit, à Flesquières. 1635 (Arch. de la Fond. Vander-Burch).

L'INTENDANCE

ET LE

PARLEMENT DE FLANDRE

A CAMBRAI.

Par M. Victor HOUZÉ.

La ville de Tournay, siège du parlement de Flandre, ayant été conquise sur les français le 29 juillet 1709, par les armées combinées du prince Eugène et de Marlborough, Louis XIV dut songer à transférer, sur un autre point, la cour souveraine de Tournay. La ville de Lille avait été prise l'année précédente ; la ligne de la Scarpe était menacée ; le roi, mû par des considérations sérieuses, ordonna, par sa déclaration du 20 août 1709, la translation du parlement à Cambrai et, le 24 du même mois, le ministre VOYSIN écrivit la lettre suivante, dont nous venons de trouver l'original dans les archives de la mairie de cette ville :

« A Marly, le 24ᵉ aoust 1709.

« Messieurs, le Roy ayant jugé à propos de trans-
« férer dans la ville de Cambray, sa cour du Parlement

« de Flandres ce qui ne peut estre que très avanta-
« geux à ladite ville puisque cet establissement
« contribuera beaucoup à la rendre plus peuplée, à
« faire valoir ses maisons et à l'enrichir par l'augmen-
« tation de son commerce et une plus grande consom-
« mation. Sa Majesté ne doute pas que vous ne receviez
« cette nouvelle avec plaisir et que vous ne vous
« employiez pour que le Parlement soit logé commo-
« dément et avec la dignité convenable dans l'hostel
« commun de ladite ville.

« Je suis, Messieurs, vostre très affectionné
« serviteur.

« VOYSIN. »

« Au prevot, eschevins et conseil de la ville et cité de Cambray. »

Le Parlement adressa, peu-après, des remontrances au Roi afin de donner la préférence à la ville de Douai. A la date des 24 et 28 septembre suivant, le garde des sceaux et le ministre de la guerre répondirent que le gouvernement maintenait sa première décision qui n'avait été prise qu'après mûr examen et sous l'empire de considérations infiniment supérieures à celles que le mémoire produisait à l'appui de l'opinion contraire (1). En effet, la bataille de Malplaquet, perdue le 11 septembre 1709, amena la reddition de Mons le 20 octobre suivant ; et, enfin, la prise de la place de Douai, qui eut lieu le 25 juin 1710, vint

(1) M. Pillot, histoire du parlement de Flandre.

pleinement justifier le choix fait par le Roi, puisque Cambrai, place de seconde ligne, resta cité française.

Le 14 octobre 1709, le Parlement fut installé à l'hôtel de ville de Cambrai. Il y avait trois mois que le cours de la justice était interrompu.

Les frais d'appropriation des locaux, laissés à la charge de la caisse communale, se sont élevés à 4,317 florins 5 patars et 6 derniers (soit 5,330 fr. 10 c.) Voici le libellé de l'article concernant cette dépense :

« Aux charpentiers, massons, tailleurs de pierre,
« feroniers, menussiers, vitriers et autres ouvriers de
« la ville, a esté payé la somme de quattre mil trois
« cent dix sept florins, cincq patars et six deniers,
« à quoy se trouve monter la despense faite par Mes-
« sieurs du magistrat au quartier de l'hostel de ville
« destiné pour le Parlement de Flandre y establie par
« ordre de Sa Majesté après la prise de la ville de
« Tournay, suivant l'estat arresté par Messieurs de la
« chambre du domain le 21 juillet 1710, icy exhibé. »

Les prescriptions du Roi n'avaient pas permis au Parlement de se prévaloir de la teneur de la capitulation de Tournay, pour proroger jusqu'au 11 novembre la reprise de ses travaux judiciaires.

« On ne put trouver le 14 octobre, dit M. Pillot,
« que quatre présidents et huit conseillers qui se
« réunirent afin de constituer provisoirement les deux
« chambres jugées indispensables pour expédier, l'une
« les affaires civiles, l'autre les affaires criminelles.

« Aucun des officiers chargés de la tenue du sceau de « la chancellerie n'était encore à son poste, et le « premier président était forcé de consulter le ministre « sur les moyens de suppléer régulièrement à leur « absence. »

La ville de Cambrai se trouvait en ce moment encombrée de gens de guerre et de fonctionnaires civils de toute espèce qui, par suite de nos revers multipliés, étaient venus se refugier en cette place. La bataille de Malplaquet avait été très meurtrière ; un nombre considérable de blessés avaient été transportés à Cambrai ; Fénelon en emplit son palais et son séminaire. Sa charité alla même jusqu'à louer des maisons, lorsque les appartements manquaient chez lui.

Il était donc très difficile de trouver des logements à louer. Les habitants avaient profité des circonstances pour quintupler le prix ordinaire des loyers (1). Le ministre de la guerre et l'intendant de Flandre prièrent l'archevêque d'autoriser les chanoines du chapitre métropolitain à louer leurs maisons à Messieurs du Parlement. Le magistrat de Cambrai fut invité à unir ses efforts à ceux de l'autorité supérieure pour assurer auprès du prélat le succès de cette démarche. L'intendant signifiait, en même temps, aux prevôt et échevins qu'il taxerait lui-même le prix des baux s'ils n'empêchaient pas leurs administrés de le surélever outre mesure. La Cour du Parlement devenait nom-

(1) M. Pillot, histoire du parlement de Flandre.

breuse : Le 12 novembre 1709, il y avait à Cambrai 6 présidents et 25 conseillers indépendamment des gens du Roi et des autres officiers du Parlement, ce qui permit de rétablir les quatre chambres qui avaient siégé à Tournay.

La ville de Lille, qui était le siège de l'intendance de justice, finances et police de Flandre, avait été prise eu 1708. L'intendant de Flandre, qui était en même temps intendant des armées du Roi, accompagnait souvent le général en chef de l'armée de Flandre ; mais il fallait que ses bureaux fussent installés dans l'une des villes de la province dont l'administration lui était confiée. Nous pensons que, après la perte de Lille, la ville de Cambrai devint le chef-lieu provisoire de l'intendance. En effet, nous trouvons dans le compte rendu par le trésorier Mairesse le 18 mars 1710, un article de dépense ainsi conçu :

« Audit maître Nicolas Housseau par ordonnance du « 22 février 1709 a esté restitué la somme de 1,144 » florins 11 patars et 12 deniers pour les déboursés « par lui faites pour les divers meubles et ustensiles « furnis au gouvernement par ordre de Messieurs du « magistrat pour l'usage de monseigneur l'intendant « marquis de Bernières, ainsi qu'il est compris dans « l'estat dudit Housseau. »

Dans le compte rendu le 5 mars 1712, par M. Desbleumortiers, nous trouvons l'inscription suivante :

« Au sieur Maniez par ordonnance du 2 décembre « 1709 payé la somme de 66 florins 13 patars huit

« deniers, pour le tiers du logement de Monsieur « Dubuisson secrétaire de mondit seigneur intendant, « qui a logé chez le sieur Bourdon pendant huit mois. « Les deux autres tiers estant à la charge de Messieurs « des Estats par quittance icy. »

Le secrétaire de l'intendant résidait donc à Cambrai depuis le 2 avril 1709.

Dans le compte rendu le 17 mars 1713, par M. Desbleumortiers, f° 58, est inscrit l'article suivant :

« Audit françois Turbet payé par ordonnance du 15 « novembre 1712 la somme de 120 florins pour « travail de son stil par luy fait à la maison de « monseigneur l'intendant spécifié en son estat et quit- « tance. »

Au même compte, on lit, f° 62 :

« A Monsieur Pujol, premier secrétaire de monsei- « gneur l'intendant, payé par deux ordonnances et « quittances la somme de 160 florins, pour une année « de son logement en ladite qualité. Entrée au premier « janvier 1712. Contre Messieurs des Estats pour « l'autre moitié. »

Au même compte, f° 68, nous lisons :

« A Louis Noel, maître menusier, payé par ordon- « nance du 7 avril 1712, la somme de vingt-six florins « seize patars et seize deniers, pour un tiers de tra- « vaille fait de son stil chez Monseigneur l'intendant « et les deux autres tiers à la charge de Messieurs « des Estats par quittance icy. »

Il nous paraît être suffisamment démontré que, au moment où le Parlement de Flandre fut tranféré à Cambrai, cette ville était devenue le siége de l'intendance de la province. Le titulaire de l'emploi d'administrateur territorial était « Monseigneur Charles-« Estienne Maignart, chevalier, marquis de Bernières, « conseiller du Roy en ses conseils, maistre de requeste « ordinaire de son hostel, intendant de justice, police « et finances en Flandre et des armées de Sa Majesté, « commissaire député pour le renouvellement de la « loy et magistrat de la ville, cité et duché de Cam-« bray et auditeur des comptes d'icelle. » Ce dignitaire figure dans l'almanach royal de 1710.

Fénelon, dont on n'invoquait pas en vain la bienveillance, avait autorisé les chanoines de son chapître à louer des appartements aux fonctionnaires de tous les ordres qui affluaient à Cambrai. La caisse de la ville était contrainte de supporter, quelquefois seule, quelquefois avec le concours des Etats du Cambresis, les lourdes charges des loyers des maisons et appartements mis gratuitement à la disposition des divers officiers de l'état-major de la place de Cambrai et souvent de celui de l'armée de Flandre. Un officier du Parlement fut aussi compris dans cette faveur. Nous voyons, au fº 58 du compte de 1710-1711, rendu le 5 mars 1712, l'article suivant :

« Au sieur Boullonnois, gentilhomme servant madame « la duchesse de Bourgogne et greffier civil et criminel « du Parlement de la Flandre, pour une année de son « logement en ladite qualité de gentilhomme servant à

« lui accordé à la recommandation de Monseigneur et
« Madame la duchesse de Bourgogne, ainsy que Mon-
« seigneur l'intendant a fait congnoistre à Messieurs
« du magistrat, a esté payé suivant l'ordonnance et
« quittance de la somme de cent cinquante florins
« icy. » .

Pendant son séjour à Cambrai, le Parlement rendit un arrêt qui est mentionné dans l'article de dépense du compte de 1710-1711, f° 57, et qui fait connaître la sévérité des lois alors en vigueur :

« A l'office de la prevosté de cette ville, par ordon-
« nance du 13 juillet 1711, payé la somme de 168
« florins et 12 pattars pour les fray de justice engen-
« dré au procé extraordinairement instruit allencontre
« de Jeanne Bazin, dite mes Verds Oignons, accusé et
« convaincu de maq........, condamné par sentence de
« Messieurs du magistrat du 12 juin dernier, confirmé
« par arrest de la Cour du Parlement de Flandre du
« 27 dudit mois, à estre fustigé nue de verges par
« l'exécuteur de la haulte justice au-devant de l'hostel
« de ville, aux quatre coings du marché et aux car-
« fours et lieux accoustumé de ladite ville, ayant
« escriteau devant elle où estoient escrit ces mots :
« macq....... publique, — à tenir prison à perpétuité
« et au despens du procé. »

Le Parlement s'était établi à Cambrai contre son gré et n'attendait qu'une occasion favorable pour s'installer ailleurs. Tournay s'était rendu le 29 juillet 1709 ; trois longues années s'écoulèrent au milieu de nouveaux désastres qui mirent la France à deux doigts de sa

perte. Heureusement, le génie de Villars cessa d'être enchaîné par des ordres supérieurs et la victoire de Denain changea entièrement la face des choses. Ce beau fait d'armes eut lieu le 24 juillet 1712; de nouveaux succès en furent la conséquence : Douai se rendit aux Français le 8 septembre 1712, après quatorze jours de tranchée ouverte; Le Quesnoy, qui avait été pris le 4 juillet précédent par le prince Eugène, retomba au pouvoir du Roi le 4 octobre suivant et enfin Bouchain fut repris le 19 du même mois. Une cessation d'hostilités avait été convenue entre la France et l'Angleterre le 6 juillet de cette année. C'était un acheminement à la paix qui fut conclue à Utrecht le 11 avril 1713, avec la Hollande, la Prusse, le Portugal, la Savoie et l'Angleterre.

La publication de la convention franço-anglaise du 6 juillet 1712 fut faite à Cambrai quelques jours après. Les trompettes et le timballier de la ville vinrent jouer devant la bretèque de l'hôtel-de-ville et reçurent du magistrat une gratification de 12 florins.

De grandes réjouissances eurent lieu à l'occasion des heureux évènements dont nous avons fait mention plus haut.

Les feux de joie pour la bataille de Denain et la prise de Douai coûtèrent 652 florins 4 patars.

Ceux relatifs à la prise du Quesnoy et de Bouchain coutèrent 475 florins 11 patars.

Enfin, la paix d'Utrecht fut fêtée à Cambrai d'une manière splendide. Nous lisons au f° 72 du compte de 1712-1713, la mention suivante :

« A Philippe Housseau a été restitué la somme de « 2121 florins 8 patars 18 deniers pour pareille somme « par luy payée tant pour le feu de joie fait au sujet « de la paix d'Utrecht que du repas fait ensuite en la « grande salle de l'Hostel de Ville auquel furent invitez « Messieurs de l'Estat Major, les Commandans de cha- « que corps, Messieurs du Parlement et quantité de « notables de la ville, le tout suivant la notice dudit « Housseau et l'estat de la dépense arrêtée par MM. de « la Chambre du domain le 28 mai 1713, par ordon- « nance et quittance. »

La ville de Douai était rentrée sous la domination française. Celle de Lille allait être restituée au Roi, en vertu de l'art. 15 du traité d'Utrecht. Le Parlement s'occupa, dès le 27 avril 1713, de la question de sa translation à Lille, *comme le lieu le plus convenable au bien de la justice et de la compagnie* (1). Sur 25 votants, MM. de Baralle, procureur général, Bourdon, conseiller-clerc, chanoine de St-Géry, et Girardel d'Aubenchœul, conseiller laïque, tous trois originaires de Cambrai, furent seuls d'avis de maintenir la Cour en cette ville. « Les intérêts locaux, dit M. Pillot, pour les- « quels cette délibération ne peut être longtemps un « secret, prennent l'alarme et, le 19 mai, Me Dupuis, « conseiller-pensionnaire de la ville, est admis avec « une partie du corps échevinal à une audience des « chambre réunies, auxquelles il déclare que lui et les « personnes qui l'accompagnent sont chargés, de la

(1) M. Pillot, Hist. du Parlem. de Fl.

« part du Magistrat, de témoigner, comme ils le
« doivent, à la Cour, combien ils estimeraient à hon-
« neur et avantage, la continuation de la résidence
« du parlement en cette ville, et de supplier très-hum-
« blement la Cour, en cas qu'elle ne fut point établie
« en la ville de Lille et que Sa Majesté lui donnât le
« choix de continuer sa résidence à Cambrai ou de
« l'arrêter en la ville de Douai, de vouloir bien les
« honorer et gratifier de la préférence, et qu'ils tâche-
« cheraient de la mériter de plus en plus à l'avenir
« en tout ce qui pourrait dépendre d'eux. » La dépu-
« tation, qui s'était retirée après ce discours pour
« attendre le résultat de la délibération qu'elle avait
« provoquée, est introduite de nouveau ; M. Bruneau,
« président à mortier, qui tenait le fauteuil du premier
« président, lui fait connaître alors que la cour a bien
« agréables les honnêtetés et sentiments du Magistrat
« pour le Parlement ; qu'elle l'en remercie et que, s'il
« arrive que le bon plaisir de Sa Majesté ne soit pas
« de l'établir en la ville de Lille, mais de lui donner
« le choix de la présente ville ou de celle de Douai,
« la Cour pourra délibérer dans la suite toutes les
« chambres assemblées et convoquées, et qu'elle fera
« volontiers la considération qu'elle jugera devoir faire
« sur les choses qui lui ont été et pourront encore lui
« être représentées de la part du Magistrat de Cam-
« brai. Cette réponse n'était évidemment qu'un refus
« déguisé sous une forme polie, car douze jours après
« la compagnie proclame à toutes voix, sauf celle de
« M. Bourdon, auquel ne peut se joindre M. De Ba-
« ralle, parce qu'il est absent, que, si après tous les

« efforts possibles, elle a le malheur de ne point
« obtenir l'effet de ses très-humbles remontrances,
« elle optera pour la ville de Douai, préférablement à
« celle de Cambrai, *qui causerait sa perte et sa ruine.*
« L'offre que les Etats du Cambresis et l'administra-
« tion locale lui faisaient, au mois d'août, de fournir
« les fonds nécessaires au remboursement des offices
« de la quatrième chambre dont l'extinction était
« l'objet des démarches les plus actives de la part
« du Parlement, pouvait bien ébranler un instant,
« mais non faire changer une conviction aussi éner-
« gique. Cambrai, malgré les avantages de la posses-
« sion, si puissante en pareille matière, fut en quelque
« façon hors de combat dès l'origine et dans presque
« tout le cours de cette lutte, qui ne se prolongea
« sérieusement qu'au profit de ses deux rivales. »

La tranquillité avait succédé dans notre contrée au tumulte des armes. La France n'avait plus pour ennemi que l'Empereur d'Allemagne. Les deux grands capitaines de l'époque, Eugène et Villars, étaient aux prises sur les bords du Rhin. Après s'être emparé des villes de Spire, Worms, Kaiserslautern, etc., Villars fit investir, le 22 juin 1713, la forteresse de Landau, par le maréchal de Besons, gouverneur de Cambrai, et s'en rendit maître le 20 août suivant. Il défit Vaubonne le 20 septembre et ouvrit la tranchée devant Fribourg le 1er octobre. Il emporta cette place le 1er novembre et les châteaux le 16 du même mois.

On fit des feux de joie à Cambrai pour célébrer ces succès. Pour le feu relatif à la prise de Landau, on

dépensa 407 florins 11 pattars, et pour celui concernant la prise de Fribourg, la dépense fut de 434 florins 7 patars.

La paix ayant été signée à Rastadt le 6 mars 1714, cet heureux évènement fut le signal de réjouissances publiques dans toute l'étendue du royaume. A Cambrai on fit une très-belle fête qui coûta à la ville 2340 florins 13 patars.

Voici l'article de dépense :

« A Housseau, a esté restitué la somme de 2340
« florins 13 patars, pour pareille somme par lui payée
« tant pour les feux de joye faits au sujet de la paix
« de Reinstat entre Sa Majesté et l'Empereur, que du
« repas fait ensuitte en la grande salle de l'hostel de
« ville, auquel furent invités Messieurs de l'Estat-
« Major, le commandant de chacque corps, Messieurs
« du Parlement et quantité de notables de la ville, le
« tout suivant les nottices dudit Housseau et l'estat
« arresté des dépenses par Messieurs de la chambre
« du domain le 6 juin 1714. Par quittance. » (1)

(1) Assistèrent au banquet de l'Hôtel-de-Ville.

MM. De Bétancourt, prevot royal.
Lammelin, 1er conseiller pensionnaire.
Dupuis, 2e id.
Les quatorze échevins.
Michel Lobry, greffier des échevins.
Albert Clauwez, id.
Jean Boulanger, collecteur.
Jean-François Clauwez, collecteur.
Dehoux, procureur syndic au magistrat.
Pierre des Bleumortiers, trésorier héréditaire de la ville.
Le receveur du domain.
Louis Bancelin, procureur d'office de la prévôté.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la ville et les Etats du Cambresis avaient offert au Parlement des avantages pécuniaires dans le but de conserver la Cour à Cambrai; mais les censaux de Douai en ayant été avisés, s'empressèrent de faire des offres semblables. La ville de Lille ayant dédaigné d'entrer en lice à prix d'argent, le débat fut circonscrit entre Cambrai et Douai. L'animadversion du parlement pour Cambrai détermina la Cour à opter en faveur de Douai et, le 12 août 1713, elle écrivit en ce sens au ministre Voysin. Cependant le Magistrat de Cambrai continua la lutte. En effet, nous remarquons que, par ordonnance du 16 octobre 1714, une somme de 13 florins a été

Messieurs du Parlement de Flandre.

MM. De Millancourt, lieutenant de roi.
Plotot, major de la Place.
Duverger, aide-major de la Place.
Du Couroy, id.
Tachard, capitaine des postes.
Dudésert, id.
De la Graffinière, commissaire provincial d'artillerie.
Daunay, id.
Busany, lieutenant provincial d'artillerie.
Blondel, contrôleur provincial d'artillerie.

Officiers à la suite de la Place.

MM. Plonquet, colonel.
Millancourt, colonel.
Baron Devels, lieutenant-colonel.
Duverger, ingénieur en chef.
De Valory, id.
De la Salle, ingénieur.
Doyré, id.
Durant de la Roque, ingénieur.
Devèze, id.

payée à M. Devèze, ingénieur, pour avoir démonté et transporté cinq fois le plan de cette ville dans l'une des chambres de la cour, où la question des logements était discutée. Puis, nous trouvons au compte de 1714-1715, f° 76, l'inscription suivante :

« A M. le président de Beaulieu et à M. le con-
« seiller de Francqueville, payé par ordonnance du
« 19 novembre 1714, la somme de 439 florins, pour
« les frais d'un voyage qu'ils ont fait en cour pour
« travailler à retenir le parlement en cette ville. »

Et, au f° 79, l'article que voici :

« Au sieur Lemerchier Eschevin, par ordonnance

MM. Rochenière, ingénieur.
D'Hermand, id.
D'Ulin, id.
De la Barre, commissaire d'artillerie.
De la Chanlandière, id.
Alizant, chirurgien des hôpitaux.
Laroche, chirurgien.
Raussin, chirurgien-major.
De la Roche, chirurgien aide-major des hôpitaux.
Chaillot, contrôleur des hôpitaux.
Dalaize, commissaire de guerre.
Pujol, 1er secrétaire de l'intendant.
Parquet, garde du magasin du Roi.
Bans, artificier.
Desacq, capitaine réformé.
Remy, lieutenant réformé.

Notables.

MM. Bourdon, médecin pensionnaire.
Denis Driscolt, arracheur de dents.

Divers bourgeois dont les noms n'ont pas été rapportés dans les comptes de la dépense du banquet.

« du 10 janvier 1715, payé 58 florins 8 patars pour « les frais d'un voyage par luy fait vers monseigneur « l'intendant à Lille, pour travailler à retenir le Parle- « ment en cette ville. »

M. de Bernières protégeait ouvertement Douai. Cette ville avait fait avec le Parlement une convention, à la date des 4-5 septembre 1713 qui assurait aux membres de la cour les moyens de rembourser les offices de la 4e chambre dont la suppression était décidée. M. de Bernières sollicita du conseil d'état l'approbation de cette convention.

Cependant les ressources sur lesquelles comptait le collège échevinal de Douai, faisaient défaut pour le moment, par suite du manque d'adjudicataire de la ferme des boissons, « La lutte, dit M. Pillot, se ranima « entre Cambrai, qui voulait empêcher le Parlement de « quitter ses murs, et Douai, qui craignait de voir « révoquer l'édit de translation. Ces deux villes con- « sentirent donc, chacune de leur côté, à donner en « écus le capital nécessaire au Parlement pour sa « libération, et à lui abandonner en outre les 20,820 « livres 6 sous de gages héréditaires, que le gouver- « nement lui avait restitués, avec la faculté de les « vendre...... La cour se réunit en conséquence le 17 « mai 1714 pour délibérer sur ces nouvelles offres. « Après avoir exprimé sa volonté persévérante d'établir « son siège à Douai, elle arrêta que le Roi serait « prié d'approuver la subvention votée par cette ville.»

Entre temps, M. de Bernières obtint du Conseil

d'Etat l'arrêt du 2 septembre 1714 qui approuva la convention faite en 1713, et l'intendant, qui avait habité Cambrai et sur qui le Magistrat fondait son espoir, montra en cette circonstance, que, loin de favoriser son ancien chef-lieu, il partageait entièrement l'avis du Parlement à l'égard de la ville archiépiscopale.

Cambrai fut donc mis de cause et le Parlement se transporta à Douai à l'expiration des vacances de 1714. Le 2 octobre, la Cour, à l'issue de la messe du St-Esprit célébrée à l'église St-Pierre, pour la rentrée, avait pris officiellement possession des locaux dits le *Refuge de Marchiennes*, qui appartenait à l'abbaye de ce nom de l'ordre de St-Benoit. Le lieutenant général de la gouvernance et huit autres fonctionnaires de Douai firent, le 22 novembre 1714, en leurs noms personnels un emprunt de 50,000 livres pour venir en aide au Parlement qui y joignit le produit de la vente des gages affectés autrefois aux offices supprimés.

Outre la salle d'audience, le parquet et les greffes, on trouva, dans les bâtiments mis à la disposition de la Cour, des appartements pour le logement du premier président. Ce dignitaire avait été chargé de la direction des travaux et du maniement des deniers. Il rendit son compte en 1729 à une commission composée de trois conseillers du Parlement. La dépense s'éleva à 28,124 livres, dont la ville de Cambrai dut payer sa part, ainsi qu'on va le voir par l'article suivant extrait du compte de 1715-1716, f° 74 :

« Au sieur Jolent, receveur des espèces du Parle-

« ment de Flandre, payé par ordonnance du 30
« janvier 1716 la somme de 834 livres 10 sols
« monoye de France, faisant moitié de 1669 livres à
« quoy la ville a été taxée suivant la répartition faite
« par Monseigneur l'intendant pour les ouvrages et
« réparations à faire au Refuge de Marchiennes, pour
« l'établissement dudit Parlement à Douay, dont le
« paiement de l'autre moitié doit se faire dans le
« courant de cette année, faisant argent de ce compte
« 667 florins 12 patars par quittance icy. »

En m'occupant du classement des archives de la mairie de Cambrai, j'ai trouvé, de 1846 à 1852, une centaine de registres de l'état civil de diverses paroisses des arrondissements d'Arras, de Vervins, de St-Quentin, d'Avesnes et de Cambrai, lesquels gisaient pêle-mêle dans un énorme tas de papiers plus que séculaires. Ces registres appartenaient aux années 1696 à 1717 inclus.

Le Parlement de Flandre ayant été installé à Cambrai le 24 octobre 1709 et y étant resté jusqu'à la fin de septembre 1714, on ne sait pas pourquoi des registres d'années postérieures à 1713 ont pu se trouver déposés à Cambrai. Quoiqu'il en soit, le Parlement ne s'en est guère inquiété, car tous les registres dont nous venons de parler sont restés égarés pendant un siècle et demi.

NOTICE SUR LES ARBRES DES PROMENADES

Par M. Victor HOUZÉ.

MESSIEURS,

Je viens de découvrir la mention d'une dépense municipale dont la date nous fixe, d'une manière certaine, sur l'âge des vieux tilleuls qui ombragent encore, tant bien que mal, la promenade longeant le pied des glacis de la citadelle.

200 tilleuls ont été plantés, dans le 1er trimestre de l'année 1714, sur l'Esplanade de la citadelle de Cambrai. Une ordonnance du Magistrat, en date du 30 juillet de la même année, a arrêté la dépense totale de cette plantation à 301 florins 6 patars (371 francs 97 centimes). Chaque arbre a coûté 12 patars (0 fr. 72 c. 3), tant pour prix d'achat que pour la main d'œuvre de la plantation. On a voituré 257 *bareux* de terre, à 6 patars chaque.

RÉCAPITULATION DE LA DÉPENSE :

Achat et plantation de 200 tilleuls,	120 flor.
Voiturage de 257 bareux de terre,	77 flor. 2 pat.
Autres frais : achat de bonne terre, transportée au pied des arbres, épines destinées à les abriter contre la malveillance, etc.	104 flor. 4 pat.
TOTAL. . . .	301 flor. 6 pat.

De ces 200 tilleuls, il en reste encore 113. Il y a 3 ans, 4 tilleuls sont morts de vieillesse, dans le petit bois ; 6 ont été abattus, pour faciliter les travaux de pavage du rang St-Jean ; 77 sont tombés sous la hache des ouvriers chargés de délarder les abords de la porte Robert, en 1860.

Le plus gros des tilleuls restants a trois mètres cinquante deux centimètres de circonférence, à quarante centimètres au-dessus du sol ; il a dix mètres de hauteur. Le diamètre du cercle de verdure de l'arbre est de huit mètres cinquante centimètres. Nos tilleuls, comme on le voit, sont loin de pouvoir être comparés à ceux dont parlent *Miller* et *Brown*, auteurs anglais. Ce dernier cite un tilleul du comté de Norfolk qui mesurait 48 pieds anglais de circonférence (14 mètres 63 cent.) et 90 pieds de hauteur (27 mètres 43 centimètres).

Les ormes de l'Esplanade ont dû être plantés à la même époque (1714). La caisse communale a supporté une dépense de 379 florins 3 patars et 12 deniers, pour fourniture faite, par Jacques Mairesse et consorts, des ormes et bois blancs plantés par ordre du Magistrat, tant à St-Roch que sur l'Esplanade. Il reste encore debout : 19 ormes dans l'allée des soupirs et 172 ormes dans les grandes allées. Le plus gros de ces arbres a 3 mètres 40 centimètres de circonférence à 40 centimètres du sol.

COMMUNICATION

Faite par M. VICTOR HOUZÉ

DE DIVERSES LETTRES TROUVÉES

EN CLASSANT LES ARCHIVES DE LA VILLE

1° *Deux Lettres de Vander-Burch.*

2° *Une Lettre de Vauban.*

3° *Une Lettre du Duc de Boufflers.*

4° *Une Lettre du Prince de Montmorency-Tingry.*

(La suscription n'existe pas).

MESSIEURS,

Jay receu la V^re, et a la vérité, jay compassion de la fille y mentionnée, de tant plus que Bante greffier d'Avesnes ne la voeult point recognoistre pour sienne. Néantmoingt on ne me conseille aulcunement de la prendre à ma charge pour la consequence et je ne crois pas qu'aulcun évesque s'a oncques chargé de semblables personnes seculieres ; trop bien suis-je content de contribuer quelque chose par an, pour la nourriture de la dicte fille tant que je vivray n'estant raisonnable que j'en charge mes successeurs

ny mes héritiers. Sur ce me recommande d'entiere affection a voz bonnes graces.

Je me signe, Messieurs,

Vre tres affectionné serviteur,

François VANDER-BURCH,

Archevesqe de Cabray.

Au chau en Cambresis le VI de 7bre 1631.

A MESSIEURS DU MAGISTRAT DE CAMBRAY

Messieurs,

Il n'y a nulle cour spirituelle au Pais-Bas, que je sache, dont les officiers sont traités par le magistrat du lieu, en la sorte que vous traictez ceux de la mienne, les logeant à Vre volonté comme s'ils estoient sujets a vous, et ce sans nécessité, veu que vous, vos officiers et divers autres qui pourroient estre logés ne le sont point. Je dis cecy par charité et pour satisfaire au soin que je dois avoir de vos ames. En cas que ne desiriez descharger les officiers de ma ditte cour, je ne vous le requererai plus : ains en ferai mes plaintes à Dieu et a la benoite Vierge protectrice de mon église. Si un jour en sentez la juste vengeance de ceste main souveraine, imputez le à vous memes et au tort que vous faites à celuy qui a toujours esté.

Vre tres affectionné serviteur,

François VANDER-BURCH,

Archevesqe de Cabray.

Mons, XVIe May 1641.

NOTICE SUR VAUBAN

Par M. Victor HOUZÉ

Messieurs,

J'ai découvert au milieu d'un amas de vieux papiers sans intérêt un autographe que je ne m'attendais pas d'y rencontrer ; c'est une lettre que le célèbre Vauban écrivait de Liège le 6 juin 1702 à M. du Courroy, major des troupes françaises à Rhimberg (ville de l'électorat de Cologne). Cet officier a été installé le 7 septembre 1709 en qualité d'aide-major de la place de Cambrai sous le gouvernement du maréchal de Bezons et a exercé ses fonctions en cette ville pendant plusieurs années. Il est probable qu'il aura fait cadeau au Magistrat de Cambrai du précieux autographe qui nous occupe aujourd'hui.

En voici la copie littérale :

« R Ier par laquelle j'aprends que vous estes « arrivé à Rimberg et les incomodités que vous y « souffrez comme ce ne sera aparamment pas une « résidence de longue durée il faut prendre passience « et y servir tout de votre mieux en attendant que « l'occasion se présente de vous procurer un meilleur « établissem^t^.

« Vous avez bien fait descrire à M. de Chamillard. « Je ferai de mon coste ce que je pouray pour vous « faire plaisir bien entendu qu'il y faut coopérer par « vous même en donnant toute votre aplication a « bien remplir vos devoirs en sorte qu'on entende « parler de vous qu'en bonne part.

« Je suis, etc.

« VAUBAN. »

« Le pauvre Mercy ingenieur au Neuf Brizac est « mort le 23e may priez Dieu pour luy. »

Nous avons remarqué dans la biographie de l'illustre Vauban une particularité qui concerne notre ville.

« Au siège de Cambrai, qui suivit celui de Valen-« ciennes (1677), Vauban n'était pas d'avis qu'on « attaquât la demi-lune de la citadelle avant qu'il eût « bien assuré cette attaque. Dumetz, brave homme mais « haut et emporté, persuada au roi de ne pas différer « d'avantage. Ce fut dans cette contestation que « Vauban dit au roi : Vous perdrez peut-être à cette « attaque tel homme qui vaut mieux que la place. — « Dumetz l'emporta ; la demi-lune fut attaquée et « prise ; mais les ennemis étant revenus avec un feu « épouvantable, ils la reprirent, et le roi y perdit plus « de 400 hommes et 40 officiers. Vauban, deux jours « après, l'attaqua dans les formes et s'en rendit

« maître sans y perdre plus de trois hommes. Le roi « lui promit qu'une autre fois il le laisserait faire. »

Vauban a restauré et perfectionné 300 places fortes au nombre desquelles figure la ville de Cambrai. Il en a construit 33. Il inventa les parallèles et les places d'armes, les cavaliers de tranchée, les batteries en ricochet et fit un nouvel usage des sapes et des demi-sapes, et ce pour satisfaire à ses vues principales : la conservation des hommes.

Sébastien Leprestre de Vauban, né le 1er mai 1633 à Saint Léger de Foucheret, en Bourgogne, mourut à Namur le 30 mars 1707. Il n'était pas encore maréchal de France, lorsqu'il écrivit la lettre que nous venons de transcrire. Il ne fut appelé à cette dignité qu'en 1703.

NOTICE SUR LE DUC DE BOUFFLERS

Par M. Victor HOUZÉ.

MESSIEURS,

En classant les archives de la ville, j'ai rencontré une lettre du duc de Bouflers à MM. du Magistrat de Cambrai, datée de Paris le 14 janvier 1722. En voici la copie littérale :

« J'ai receu, avec un grand plaisir, Messieurs, les
« souhaits obligeans que vous voulez bien faire pour
« moi au commencement de cette année, qui j'espère,
« ne se passera pas sans que nous fassions connais-
« sance ensemble, mon voyage en Flandres ne pou-
« vant plus être retardé. Vous m'y trouverez, comme
« partout ailleurs, m'intéressant véritablement aux
« choses qui pourront vous regarder et recherchant
« les occasions de vous marquer que l'on ne peut être
« à vous, Messieurs, plus parfaitement que j'y suis.

« Le duc de BOUFFLERS. »

Ce haut personnage était fils du maréchal de Boufflers qui s'illustra par sa belle défense de Lille, en 1708. L'année suivante, le roi ayant confié au maréchal de Villars le commandement de l'armée de Flandre, témoignait, devant M. de Boufflers, les appréhensions que lui faisait éprouver l'intrépidité de M. de Villars qui, s'il se faisait tuer ou blesser, pouvait compromettre le salut de l'armée. M. de Bouf-

flers, quoique plus ancien maréchal que M. de Villars, supplia le roi de l'envoyer en second à l'armée de Flandre. Louis XIV admira cette grandeur d'âme et donna avis à M. de Villars de ce qui venait d'être décidé. Un combat de générosité eut lieu alors entre Villars, qui voulait céder à son collègue le commandement en chef, et Boufflers qui persista à rester le subordonné de son cadet. Les prévisions du roi se réalisèrent : Villars fut grièvement blessé, le 11 septembre 1709, à la bataille de Malplaquet et le maréchal de Boufflers, qui prit le commandement de l'armée, quitta en bon ordre le champ de bataille, emportant trente drapeaux ennemis et ne laissant ni canons, ni prisonniers.

Le marechal de Boufflers étant mort le 22 août 1711 à Fontainebleau, le Magistrat de Cambrai, qui avait eu des rapports très bienveillants avec lui, fit faire à l'illustre défunt, un service qui couta 309 florins 9 patars, dont la dépense fut liquidée le 19 février 1712.

Le fils puiné du maréchal eut la survivance de la dignité de gouverneur général de la Flandre-Wallone, à la mort de son père. Il était alors âgé de cinq ans et le roi lui donna pour lieutenant général le prince de Montmorency-Tingry, dit le chevalier de Luxembourg. Lorsqu'il devint homme, il fut très sensible au bon souvenir que Cambrai avait conservé du maréchal, et entretint avec l'édilité de cette ville des relations qui se révèlent par la lettre dont il vient d'être donné lecture et par une autre, datée de Versailles le 11 janvier 1723, qui exprime les mêmes sentiments d'affection.

NOTICE

SUR LE

PRINCE DE MONTMORENCY-TINGRY

Par M. Victor HOUZÉ.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous communiquer trois lettres du prince de Montmorency-Tingry, la première, datée de Paris le 13 janvier 1712 ; la deuxième, datée de Lille le 22 janvier 1717 ; la troisième, datée de Paris le 20 janvier 1726. Voici la transcription de la première :

« *A Messieurs les Prévost et Eschevins de la ville de*
« *Cambray.*

« MESSIEURS,

« Je vous suis bien obligé des sentiments que vous
« me marquez au commencement de cette année et je
« reçois avec reconnaissance les témoignages de vostre
« honnesteté. Je souhaitterois qu'il se présentast des
« occasions de vous la prouver, de vous estre vérita-
« blement utile en quelque chose et de vous marquer
« combien je suis parfaitement, Messieurs, vostre très-
« humble serviteur,

« MONTMORENCY-TINGRY. »

Nous avons vu que le prince était lieutenant-général du gouverneur de Flandre, depuis le décès du maréchal de Boufflers, qui eut lieu le 22 août 1711. La princesse de Tingry étant passée par Cambrai pour aller probablement rejoindre son mari, qui était gouverneur de Valenciennes, nous trouvons au compte de 1711-12, fº 47, vº, un article de dépense ainsi conçu :

« A Maistre Philippe Housseau, concierge de l'Hostel-« de-Ville, a été restitué par ordonnance du 30 may « 1712, la somme de mil dix-neuf florins dix-neuf « patars, pour présent fait à Madame la princesse de « Tingrie lors de son arrivée en cette ville sçavoir, « pour six pièces de toillettes fines, payé 647 florins « 7 pattars. — Item pour un bacin d'argent pesant 81 « onces du nouveau tiltre à quatre florins l'once, 324 « florins. — Item pour la façon dudit bacin à raison « de douze pattars l'once, payé 48 florins 12 pattars, « faisant cy. . . . . 1019 fl. 19 p.

Je ne transcris pas les lettres des 22 janvier 1717 et 20 janvier 1726, qui répondent, comme celle de 1712, à des compliments de nouvel an.

Le prince de Tingry était connu dans l'armée sous le nom de chevalier de Luxembourg et se distingua au siége de Lille, le 28 septembre 1708, en introduisant dans la Place, un secours de 1800 cavaliers ayant chacun 60 livres de poudre.

CATALOGUE

DESCRIPTIF ET ANALYTIQUE DE LA

2me SÉRIE DES MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE CAMBRAI

(Nos 1047 A 1156)

Avec un aperçu des principaux Incunables que possède cet établissement.

Par Ch.-A. LEFEBVRE (J.-P. Faber)

Secrétaire-général de la Société d'Émulation de Cambrai.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS DES MANUSCRITS ET DES INCUNABLES

E. Ecriture.

V. Relié en veau.

P. Parchemin.

R. Reliure.

» Les passages guillemetés sont empruntés textuellement aux Manuscrits.

Les Manuscrits dont la *matière* n'est pas expressément indiquée, sont sur papier

S. S. N. R. sans signatures ni réclames.

S. D. N. L. sans date ni lieu d'impression.

Les ouvrages dont le format n'est pas indiqué sont in-f°.

L'absence d'indication de lieu, de date, etc., marque également que le volume est privé de ces éléments de confrontation.

Ce catalogue est rédigé sur le plan de celui de M. Leglay, dont il est la continuation. Nous ne pouvions suivre un meilleur modèle. Nous avons cru néanmoins qu'il ne serait pas inutile d'ajouter aux indications ordinaires les premières lignes des Manuscrits là où cette addition nous a paru un moyen de vérifier et de distinguer entre eux, les ouvrages ayant à peu près ou tout-à-fait le même titre.

Pour faciliter les recherches, nous avons, après les avoir analysés d'après le catalogue de l'établissement, classé ces mêmes manuscrits suivant l'ordre des matières.

A la suite de ce travail nous avons dressé la liste des nombreux incunables que possède la bibliothèque de Cambrai.

1047 CARTULAIRE DE LA DIME DE St-JULIEN, 2 vol. in-f°, veau. — Ecrit. du XVIII[e] siècle.

Manuscrit enrichi de très-beaux plans parcellaires sur parchemin, exécutés avec beaucoup de soin.

« Cartulaire des droits de dîme et terrage
« appartenant aux dames de St-Julien en Cambray,
« dans la banlieue de cette ville, ainsi qu'il est
« repris et figurés (sic) aux plans insérés au
« présent cartulaire extrait des grands plans de
« l'abbaye de St-Sépulchre. »

1048 **HISTOIRE DE L'ÉGLISE ET DE L'ABBAYE DE St-AUBERT.** 1 vol. in-f°, relié en parchemin. 1724 (187 f^{ts}.)

Cet ouvrage d'une fort mauvaise orthographe mais dont le style est clair, contient entre autres documents intéressants, la vie des abbés de St-Aubert jusqu'à Pouvillon, 27e abbé, sur lequel l'auteur entre dans beaucoup de détails. On y confond aussi Balderic, l'historien, avec l'évêque de Noyon de ce nom. Il manque au moins 1 volume, car à la fin de celui-ci on lit : *voié* l'autre volume.

« Histoire de l'Eglise et Abbaye de Sainct-
« Aubert en Cambray, divisé en trois parties :
« La 1re contenante (sic), l'antiquité, situation,
« grandeur et augmentation de laditte église...
« Le tout tiré des titres que nous avons trouvés
« dans nos archives, etc. »

1049 **DIVERSES PIÈCES RÉUNIES EN UN CARTON.** Carton contenant une quarantaine de pièces. Ecriture milieu du XVIIe siècle; provenant de l'abbé Mutte. On y trouve entre autres documents, la liste complète des prébendes (dates des mutations, etc.) de l'ancienne église métropolitaine de Cambrai. Copies de pièces du XIVe et du XVe siècle. Compte de l'emploi de l'argent et de l'argenterie prêtés au chapitre par le chanoine Robert de Cambrai (XVe siècle). — Etat des sommes payées au frère du comte de Hainaut, par Jean d'Avesnes, sieur de Beaumont, pour ses dépenses, etc.

1050 LIBER SEXTUS DECRETALIUM. 1 vol. in-f°, sur vélin. Ecriture du XIV[e] siècle.

Beau manuscrit à deux colonnes. Lettres ornées rehaussées d'or, écriture nette, texte surchargé d'abréviations et enrichi d'un commentaire extrêmement développé.

« Incipit liber sextus decretalium. » « Bonifa-
« cius episcopus servus servorum Domini dilectis-
« simis doctoribus et scholaribus universitatis
« parisiensis, etc. »

1051 CONSTITUTIONES CANONICORUM REGULARIUM ORDINIS SCTI AUGUSTINI. In-4°, sur vélin, broché en parchemin. XIV[e] siècle.

Manuscrit d'une écriture très-soignée, mais fort peu intéressant.

« Benedictus episcopus servus servorum, etc.,
« ad perpetuam rei memoriam ad decorem (sic)
« ecclesiæ sponsæ Dei... »

1052 DICTATA IN PHILOSOPHIAM (sic). 1 vol. in-12, veau (avec les sphères).

Ms. insignifiant, simple memento d'un élève de philosophie.

« Synopsim nostram philosophiæ introductionem
« inscripsimus... »

1053 EXORDIUM ET ANTIQUIORES CISTERCIENCIS CONSTITUTIONES... 1 vol. in-12. R. parchemin. Belle écriture du XVII[e] siècle.

A la fin se trouvent diverses formules d'ordonnances (en français) telles que : permission de

confesser des religieuses, de recevoir des novices, etc.

« Prologus super exordium cænobii cister-
« ciensis.

« Nos cistercienses primi sui que eeclesiæ fun-
« datores, etc.

1054 MÉMOIRE POUR LE FRÈRE MICHEL A. LEMOINE.

1 vol. petit in-4°, relié en parchemin, Lemoine, religieux de l'abbaye de St-Yves de Braine, appelait comme d'abus contre une condamnation prononcée contre lui par frère Louis Parchappe de Vinay, abbé et général de l'ordre de Prémontré. Curieux détails.

1055 LIVRE DES ORDONNANCES PAR LES ESCHEVINS DE CAMBRAI, de 1625 à 1704.

1 vol. grand in-4° veau : écriture milieu du XVIIe siècle pour la plus grande partie, — peu lisible.

Précieux manuscrit qui n'a pas moins de 600 pages, renferme quantité de documents du plus haut intérêt non-seulement pour l'histoire de l'administration municipale, mais pour celle des mœurs, des coutumes, etc., du Cambresis au XVIIe siècle.

1056 CONSTITUTIONES CISTERCIENSIUM... petit in-4°, R. parchemin, belle écriture du XVIe siècle, très lisible.

Ce volume contient environ 700 pages.

« Incipit prologus. Quoniam multi et maximè « simplices non semper possunt aut etiam « negligunt scripta vel statuta sui cisterciencis « ordinis... »

1057 **RENOUVELLEMENT DE LA LOY ÉCHEVINALLE**, 1 vol. in-f° sur vélin, relié en veau avec fermoirs, doré sur tranche (armoiries enlevées). Ecriture XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Très beau manuscrit, donne la liste complète des eschevins de Cambrai depuis l'année 1595 jusque en 1788.

1058 **MÉMOIRE A CONSULTER** pour M. de Carondelet, grand in-4° sur vélin. Ecrit. fin du XVIIIe siècle, 178 pages.

Relatif au droit que M. de Carondelet prétendait avoir de siéger au bureau du collége à titre d'administrateur né en vertu d'une ordonnance de 1776 établissant : que le bureau du collége serait composé 1° de l'archevêque ou d'un ecclésiastique nommé par lui comme président, du 1er député du clergé aux Etats du Cambresis, du 1er député de la noblesse résidant à Cambrai, du procureur syndic des Etats, de 2 députés du Tiers-Etat choisi par le bureau ordinaire et permanent des dits Etats, et enfin du principal du collége. On contestait aussi à M. de Carondelet son droit d'assister aux Etats.

Ce manuscrit est la copie du jugement qui intervint le 8 janvier 1783 et donna gain de cause à M. de Carondelet alors théologal de

l'église métropolitaine, en annullant une délibération du bureau prise contrairement à ses prétentions.

On lit à la suite la note des droits acquittés : savoir pour le greffe 106 fl. 16 sols, pour le roy 42 fl. 14 sols 2 deniers, pour M. le commissaire 18 fl.

1059 CONSTITUTIONS DE L'ORDRE DE CITEAUX (en latin), 1 vol. in-4° broché. Ecriture du XVe siècle.

Manuscrit sans intérêt. La bibliothèque de Cambrai possède de nombreux exemplaires de ces constitutions.

« Incipit libellis statutorum cisterciencis « ordinis. — Incipiens a charità charitatis... »

1060 RECUEIL DE DIVERSES LOIS RELATIVES AU CAMBRESIS. 1 vol. in-f°, dérelié. — E. commencement du XVIIe siècle. 400 pages.

Ce titre copié sur le catalogue est tout à fait inexact. Le manuscrit contient la reproduction *in-extenso* de toutes les pièces d'un procès concernant une prébende litigieuse, où figurent d'un côté, l'abbé et le couvent de St-Aubert, de l'autre le doyen et le chapitre de l'église de Cambrai. Intéressant pour ceux qui voudraient étudier les formes de procédure dans ces cas spéciaux.

A la fin on trouve de nombreux extraits des registres du Chapitre du XVe siècle relatifs à des prébendes concédées à divers titres.

« Registrum sive processus Cameracensis fruc-
« tuum spolii ac extorsionis Juramenti coram
« venerabilibus et circumspectis viris dominis
« et magistris Egidii la postelle, etc., etc. »

1061 ACTE DU BARON DE CARONDELET (sic). 1 vol. in-f° sur vélin, relié en P. 3 mai 1701.

Ce manuscrit contient un acte d'aveu et de dénombrement ou déclaration de diverses terres tenues à foi et hommage, à Banthœul (sic) et autres lieux.

« D'illustrissime messire F. de Salagnac
« (sic) de la Motte de Fénelon, etc. Je, Charles
« Nicolas de Carondelet, etc., advoue tenir de
« mondit seigneur à cense et de son comté
« toute la terre et seigneurie de Banthousel, à
« relief de cheval, etc. »

1062 LIVRE AUX BANS. 1 gros vol. grand in-4°. sur papier relié en veau antique. E. du XVe siècle avec des additions des siècles suivants.

Ce précieux manuscrit est un recueil d'ordonnances de police, de réglements du magistrat concernant 59 corporations industrielles outre les bans généraux. Il offre pour l'histoire de Cambrai le même intérêt que le *livre des mestiers* d'Etienne Boileve pour celle de Paris, avec lequel il a beaucoup d'analogie. Les bans sont la reproduction d'ordonnances beaucoup plus anciennes.

1063 PROVISIONS ACCORDÉES PAR DIVERS ÉVÊQUES. Petit in-f° sur papier. — E. du XVIe siècle.

Copies de brefs de divers papes. Ce recueil contient en outre diverses ordonnances de Louis de Berlaymont et un certain nombre de nominations à des prébendes dans l'église de Cambrai au nom de François fils de France, duc d'Anjou. Plusieurs sont accordées par Balagny se qualifiant commandant généralement en Cambray. Le duc d'Anjou y prend les titres de protecteur de Cambray et pays de Cambresis, seigneur souverain de la citadelle dudit Cambray.

1064 RECUEIL DE CHANSONS. 4 vol. in-4°. V. Belle et grande E. de la fin du XVIIIe siècle.

Les chansons que renferme ce recueil sont obscènes pour la plupart et sont dirigées contre les personnages les plus puissants du XVIIe et du XVIIIe siècle. Il y a aussi un certain nombre d'épigrammes fort vives mais bien tournées au nombre desquelles n'est pas celle que voici et qui commence le premier volume :

Que tout le monde seconde
De bonne façon
Les fondateurs de la fronde,
Comme Bachaumont,
Machaut, Dorat, Coulon,
Mais qu'on pende de Brusselles (sic) (1)
Car il a fait faux bond
Avec sa séquelle.

(1) Au lieu de Broussel, nom d'un conseiller du Parlement qui, on le sait, a joué un instant nn certain rôle au début de la guerre de la Fronde.

LEÇONS DE THÉOLOGIE. Petit in-4° cartonné. — E. fin du XVIIIe siècle.

Recueil de dictata absolument sans valeur et sans intérêt.

« Commentarius in diacam (sic) inter (?) post « proto (sic) parentis peccatum, ea semper fuit « horum conditio. »

1066 MÉDITATIONS POUR LE TEMPS DE LA RETRAITE. Ce n° manque.

1067 CARTULAIRE DES TERRES DE CAMBRAY, VILLEREL CAUCHIE, TUNG-LEVÊQUE, etc. In-f°, sur vélin. R. en P. Daté de 1428.

Ce manuscrit est curieux pour les anciennes dénominations des environs de Cambray, les *Lieux dits*, etc. Mentionne : L'aumône des Maleusés. — Les Cartriers St-Nicolas. — Lhôpital et les Béguines de Cantimpré, etc.

Sur une des gardes est collée une bulle du pape Jean (?) qui accorde une prébende dans l'église St-Géry à Symon de Crecy.

« Après sont déclarées les terres qui doibvent « de St-Géry de Cambray, disme et terrage, re- « nouvellé l'an 1428 par Symon de Mauchi- « court, etc. »

1068 ARMOIRIES DES ROIS DE FRANCE ET DES EMPEREURS D'ALLEMAGNE. Petit in-f°. R. P. — E. du milieu du XVIIe siècle. Peu lisible.

Ce volume de 200 pages environ offre très-peu d'intérêt. Les nombreux blasons qu'on y a dessinés le sont très-grossièrement.

1069 CATALOGUE DE L'ABBÉ MARION, CHANOINE DE CAMBRAI, PRIEUR DU LOUVRE.

Gros vol. in-18, demi-reliure. — E. fin du XVIIIe siècle.

Manuscrit insignifiant avec lequel on a relié le catalogue imprimé des curiosités, tableaux, etc., du cabinet de M. Blondel de Gagny, par Pierre Remy. Paris 1776.

1070 LITANIÆ SANCTORUM AC BEATORUM SACRI ORDINIS CISTERCIENCIS. 1 vol. in-12. Pap., broché. — 288 pages, XVIIIe siècle.

« Litaniæ amplissimæ... Pars prima. Beate (sic) « Bernardi cisterciensis. »

1071 GÉNÉALOGIES.

Sous ce n° on a catalogué deux arbres généalogiques très-bien exécutés.

L'un, (il n'a pas moins de 1 mètre 1/2 de hauteur), concerne la branche française des Carondelet. L'autre, beaucoup plus petit, la branche espagnole.

Ce travail héraldique a été exécuté au commencement du XVIIIe siècle. Il est signé *De Launay*, gentilhomme de la maison du roi (d'Espagne), armoiriste, généalogiste et chroniste (sic) du royaume de Léon.

A ce rouleau on a joint un autre tableau généalogique beaucoup moins soigné, établissant les quartiers de deux demoiselles de Carondelet qui sans doute avaient besoin de ce document pour être

admises à prendre le voile dans quelque noble abbaye.

1072 CARTULAIRE DE LA DIME D'ETRUN, Petit vol. in-8° sur pap. V. — E. fin du XVIIIe siècle. 87 feuillets.

Ces dîmes pour la plus grande partie appartenaient à l'hôpital St-Julien.

1073 ATLAS DE LA DIME D'ETRUN. In-4°. V. — E. fin du XVIIIe siècle.

Les plans parcellaires des propriétés sont coloriés avec beaucoup de soin. Le camp de César qui a donné à ce village d'Etrun une certaine célébrité y est très-bien indiqué. — On y trouve aussi plusieurs autres indications utiles sur l'ancien lit de l'Escaut, sur les terres jadis appartenantes au Collége de Cambrai, etc.

1074 BAUX DE 1754 à 1763. In-f°, sur papier. R. parchemin.

Répertoire des biens des chapelains de la grande communauté de l'église métropolitaine de Cambrai, donnés en location.

1075 DÉNOMBREMENT DE LA TERRE DE BEAUVOIS. In-f°, sur vélin, relié de même. E. milieu du XVIIIe siècle.

Ce manuscrit est intéressant pour les anciennes dénominations des localités du Cambresis.

A ce volume sont joints mais détachés 9 actes sur parchemin des XVe, XVIe et XVIIe siècles relatifs à des terres dépendantes des fiefs de la Feuillie et de Frenesse près Caudry.

« De Son Excellence Mlle Marie Lidi, Alber-
« tine de Melun, de Risbourg, etc., déclaration et
« aveu faits à ladite dame par Henry-Joseph
« Thieffries, escuier, seigneur de Rieux.. »

M. Thieffries déclare tenir à cause du château de Walincourt, appartenant à ladite demoiselle, certain fief noble, etc., consistant en toute la terre et seigneurie de Beauvois, etc., etc.

76 CATALOGUE DES LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE CAMBRAI.

4 volumes in-f^{o} dont 3 reliés en parchemin. Le 4e comprend en grande partie les nouvelles acquisitions, les n^{os} omis, etc. Le 3e que la belle publication de M. Le Glay a rendu inutile, comprend presque exclusivement la nomenclature de la 1re série des manuscrits au nombre de 1046.

Ce catalogue rédigé par ordre de matières est l'ouvrage d'un ancien principal du collége, l'abbé Lély qui fut le 1er directeur de la bibliothèque, immédiatement après sa formation. Les livres n'y sont pas rangés par ordre alphabétique, ce qui rend les recherches extrêmement pénibles.

77 REGISTRE D'ACTES. 1 vol, petit in-f^{o} sur vélin. — 171 feuillets, belle écriture du XVe siècle défectueux de la fin.

Tel est le titre sous lequel on a catalogué le manuscrit le plus précieux pour l'histoire de Cambrai que possède notre bibliothèque. On peut en juger par la table des actes qui commence le

volume. Ces actes sont pour la plupart en latin avec une traduction en langue romane.

Ce manuscrit est comme le n° 1025 de la 1re série muni d'une très-longue chaîne qui servait sans doute à le fixer dans quelque partie du greffe.

« Le présent livre à la chaîne appartient à la « noble chambre de paix de la ville, cité et ducé de « Cambray, tesmoing le greffier de ladite ville a « soubsigné ceste, le 22e jour de 1625, signé « Mairesse. (1)

« 1re pièce : In nomine S (ct)e et individuæ trini- « tatis, Godefridus Dei gratiâ Cameracensis epis- « copus. »

1078 PRIVILÉGES DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS, in-18. Relié en P. E. XVIIe siècle.

Ce vol. comprend, outre ce qu'indique le titre, des thèmes de méditations pour les fêtes et dimanches.

On y a joint un certain nombre de pièces imprimées. Entre autre des tableaux de géographie. — 1 calendrier ecclésiastique pour cent ans (jusqu'en 1699).

« Breve compendium privilegiorum et gratia- « rum societatis Jesu Romæ 1586 impressum.»

1079 MOTIVUM JURIS, manque.

(1) Nous espérons donner, à la suite de ce travail, la table des pièces contenues dans ce précieux recueil.

1080 **ÉVÈNEMENTS ET PROCÉDURES REMARQUABLES CONCERNANT CAMBRAI.** 3 vol in-f° V. fin du XVIIIe siècle (collection Henricy).

Ce recueil se compose pour la plus grande partie de copies des documents anciens (ils ont été imprimés) que M. de Choiseul, archevêque de Cambrai, a *servis* en 1766 lorsqu'il revendiqua contre le Magistrat de Cambrai de notre ville, les droits de souveraineté qui appartenaient jadis aux évêques de Cambrai. On sait qu'il obtint gain de cause en 1770, grâces à l'influence de son frère, M. de Choiseul, ministre de Louis XV.

Le 1er volume commence par un récit très circonstancié de l'entrée de Mgr de Choiseul dans sa ville archiépiscopale (6 octobre 1764).

Dans la harangue que l'auteur de cette relation (Henricy), prononce devant l'archevêque, il a soin de rappeler les noms de l'évêque Godefroid, de Louis de Berlaymont, mais il omet complètement ceux de Vanderburch et de Fénelon. On y trouve de curieux détails sur les compagnies bourgeoises alors existantes, sur le collége, etc., etc.

Le 2e volume, outre des détails sur l'entrée de Mgr de Fleury, contient principalement les documents (ils ont aussi été imprimés) que le magistrat, de son côté, a fait valoir à l'encontre des prétentions de M. de Choiseul.

Le tome 3 contient la suite des mémoires, factums, etc., publiés par les Magistrats contre l'arrêt du Conseil d'Etat qui maintint l'archevêque et le Chapitre de l'église de Cambrai dans tous droits de seigneurie, justice, police et voirie sur la ville et banlieue de Cambrai à l'exception du territoire du fief et justice de la Feuillie, etc.

Le tome 4 a pour titre : Des Devoirs de Lois, touchant Dessaissine, etc. On lit sur la 1re page : ces manuscrits écrits de la main de M. Ladislas de Baralle, procureur général au Parlement de Flandre, m'ont été par lui donnés. Signé Watier.

1081 COUTUMES DE DIVERSES PROVINCES.

Le catalogne porte que ce manuscrit manque. Mais il est probable que c'est le 4e volume de la collection ci-dessus.

1082 ARMOIRIES DES COMTES DE HAPSBOURG ET DE LA MAISON D'AUSTRICE (sic). 4 vol. pet. in-fo. C. — E. XVIIe et XVIIIe siècle (1 vol. est gâté par l'humidité).

Immense recueil de pièces généalogiques non-seulement des familles des Pays-Bas, mais aussi des maisons souveraines de l'Europe.

Beaucoup de ces documents paraissent-être de la main de l'abbé Mutte, à qui l'ouvrage a appartenu. Il y en a d'une écriture plus ancienne, mais non antérieure au XVIIe siècle.

Ça et là des renseignements historiques très-

curieux alternent avec des copies de pièces imprimées mais rares.

En général les généalogies sont très complètes. Quelques-unes cependant sont à l'état de notes. Beaucoup de blasons sont coloriés.

1083 Prétendûment remplacé par le n° 1092,

1084 EVANGÉLIAIRE (titre non indiqué).

1 vol. in-f°, vélin, reliure délabrée. — Ecrit. très pale. — 1re moitié du XIVe siècle. 300 pages. Manuscrit sans intérêt et d'ailleurs incomplet.

1085 OUVRAGES DIVERS.

Recueil ou collection de bulles, brefs, discours sacrés, traités, conventions, lois, discussions faites (sic) dans les 2 chambres 1815 et 1816, 2 vol. in-f° cart. — Belle écriture.

Cet ouvrage présente peu d'intérêt. Les pièces qui le composent ayant été presque toutes publiées. Il ne tient pas d'ailleurs tout ce que le titre promet. Le 1er volume est, en grande partie, consacré au procès du maréchal Ney. C'est encore un des fruits des labeurs de M. Faille qui prenait la peine de recueillir et même de copier les pièces imprimées dites volantes. Il a formé ainsi d'immenses collections qui ont été acquises en 1836 par la bibliothèque communale. Malheureusement ce recueil de documents de tout ordre et de toute main n'est pas encore relié et n'a par conséquent aucune utilité.

1086 ARRÊT DU PARLEMENT DE FLANDRES, 3 mars 1775 relatif aux droits des créanciers de la succession vacante de M. de Choiseul.

1 vol. sur vélin. (18 pages), contresigné Clément Déjardin, notaire, 1791.

1087 STATUTA ORDINIS CISTERCIENSIS, 1 vol. petit in-f° veau. — E. XVIIe siècle, 293 pages.

Manuscrit sans intérêt, double du n° 1059.

« Incipit libellus statutorum cisterciensis ordinis. »

1088 VETUS REPERTORII ANTIQUI CASUUM BREVIUM.

3 vol. petit in-f° veau antique. — Ecrit. XVe et XVIe siècle pour la plus grande partie. Le 2me volume n'est pas de la même écriture que les autres, il a appartenu à une autre copie de cet utile travail.

Les matières (noms des localités etc.) sont disposées par ordre alphabétique. Ce répertoire ne manque pas d'intérêt, aujourd'hui surtout que les documents auxquels on renvoie à chaque page n'existent plus ou ont été dispersés. On peut le consulter utilement pour certains points de l'histoire du Cambresis.

Le 1er article du 1er volume sous la rubrique *Absolutio*, commence ainsi :

« Domina Isabella de Couchy et d'Oisy et
« plures alii constituerunt pecunias ad petendum
« absolvi a capitulo cameraco ab excommuni-
« catione. »

1089 INVENTAIRE CHRONOLOGIQUE ET TAILLÉ DE TOUTES LES CHARTES renferment les archives des comtes de Fla déposées dans l'ancienne Chambre des Com du Roi à Lille.

2 vol. grand in-f°. C. — Belle écriture. 1 et 1785.

Le tome 1er commence par des pièces l'année 706 et s'arrête à 1240.

Le tome 2me commence à 1241 et fin 1270 et les 168 premières pages sont re en blanc.

Chaque volume comporte environ 325 feu et est terminé par une double table, l'une noms propres d'hommes, l'autre des lieux.

Cet excellent travail est l'œuvre de M. G froy, garde des archives des comtes de Flan On sait tous les services qu'a rendus aux ét historiques la famille à laquelle appart l'auteur.

1090 PIÈCES DIVERSES.

Sous ce n° se trouve une liasse de 22 ca de mémoriaux et pièces diverses de la mair laborieux et infortuné abbé Tranchant, une plus intéressantes victimes de l'atroce Lebon 1er est intitulé : *Relation curieuse des choses plus remarquables* arrivées en Europe de 1 à 1784. Les 19 suivants ont à peu prè même objet, mais intéressent surtout l'hist

de Cambrai (1). Les 2 derniers sont des copies de pièces entre autres des lettres de confirmation de la donation faite à l'abbaye de St-Sépulchre de Cambrai d'un alleu et d'une chapelle (2), à Bruxelles, par Godefroy, duc de Lorraine, etc , etc.

1091 REGISTRE CRIMINEL DES SENTENCES et ORDONNANCES rendues par Messieurs (les) eschevins et magistrats de la cité et duché de Cambray contre les personnes y dénommées, comenchant en l'an 1617.

1 vol. in-f° papier. R. P.—Ecriture XVII[e] siècle.

Manuscrit dont le titre fait suffisamment comprendre l'importance. L'ouvrage est précédé d'une table des noms propres. On n'y trouve que des mentions très sommaires des jugements. Peu de condamnations à mort. En revanche, on y prononce très souvent les peines du bannissement, la simple réprimande, etc.

Il est très intéressant à étudier pour ceux qui désirent connaitre les formes de la justice criminelle dans le Cambresis au XVII[e] siècle.

La 1[re] sentence est du 5 janvier 1617. La dernière du 20 9[bre] 1663.

1092 LIBER FIRMIANI LACTANTII, 1 vol. grand in-4° sur vélin. — E. XIII[e] siècle, à 2 colonnes.

(1) Ils s'étendent de 1678 à 1786.

(2) Cctte chapelle est devenue l'église de la Chapelle, longtemps hors des murs de la ville.

Ce Manuscrit d'ailleurs incomplet est gâté par l'humidité qui a atteint et détruit le quart de chaque page.

L'ouvrage commence, par le *traité* de *falsâ religione*.

1093 INTRODUCTION A LA GÉOGRAPHIE, 1 vol. in-12, relié en veau. — Ecriture fin du XVIIIe siècle.

Ouvrage absolument sans valeur ni intérêt. Paraît être la copie d'un abrégé imprimé.

« Introduction à la géographie. Le monde « est un composé des 4 principales parties du « ciel, de l'air, de l'eau et de la terre. »

1094 VOYAGE A HIERUSALEM, 1 vol. petit in-4° bien relié XVIIe siècle.

C'est un itinéraire assez sec, mais où l'on trouve çà et là, des détails intéressants que l'auteur de ce catalogue a mis à contribution dans ses récits historiques et légendaires de la France (tomes 3 et 4).

Ce voyage est orné de dessins exécutés avec beaucoup de soin sinon avec art, quelques-uns sont très curieux, entre autre la clef de l'église de Notre-Dame de Lorette et plusieurs monuments. Il y a aussi quelques inscriptions mais copiées sans la moindre intelligence de la langue. Un passage de cet ouvrage prouve que l'auteur était de Lille et non de Cambrai.

A la fin on donne une liste des évêques de Cambrai.

« Id majorem Dei gloriam. Je partis d'icy « par un mercredy XIe du mois de septembre « de l'an 1647, avec un prêtre, mon compai- « gnon, et nous prismes notre chemin droict « vers Douay. »

1095 RECUEIL D'ACTES IN-8°. Ecriture gothique (sic). 1 vol. petit in-4° sur vélin. — relié en toile. — Ecrit. XIIe siècle.

Précieux recueil comprenant des copies de chartes très-curieuses, relatives à des donations importantes faites à l'église de St-Sépulcre, à Cambrai, par des ducs de Brabant, des évêques, etc., avec les confirmations de divers papes. Plusieurs de ces pièces manquent dans les recueils de Miræus et de Martenne.

1096 TRAITÉ DU DROIT CANONIQUE, par SCHELDENGUER. 1 vol. petit in-4° sur papier relié en parchemin. — E. 2me moitié du XVIe siècle.

Ce manuscrit a 2 parties distinctes. La 1re est terminée par cette indication : Descripsit hunc librum frater Gongolfus Scheidenger, professus Altivadensis (sic) in monasterio Brumbach. 1587 tunc temporis ibidem hospes.

La 2me partie contient la déclaration des priviléges accordés à l'ordre de Citeaux, par divers pontifes. — Formalités observées lors de l'élection des abbés et abbesses. — Recueil de collectes, etc.

« Incipit liber definitionum editus a Capitulo « generali anno Domini 1288... 15 distinctiones « per ordinem annotatæ. »

1097 RECUEIL DE LÉGENDES en latin (sic). 1 vol. in-f° sur vélin. Dérelié. — XVe siècle.

Ce manuscrit est en très-mauvais état et défectueux. Il commence à la page 103. La fin manque aussi. C'est un recueil de vies des saints, entre autres St-Remacle, St-Jérôme, St-Géry.

Quelques belles lettres coloriées font supposer que le manuscrit, dans son état primitif, avait une certaine valeur.

1098 TITULUS POSSESSIONUM SCTI AUBERTI. 1 vol. petit in-4°, broché parchemin.

Manuscrit extrêmement intéressant pour l'étude des anciennes dénominations des rues de Cambrai. On y mentionne, entre autres indications curieuses, une porte St-Lazare, située vers la Sablonnière, une rue Robert-Coillet, etc. On y voit que les *Bélottes (*ou *belles cousines)* établies dans la rue située près du flot St-Géry (1) à laquelle elles ont laissé leur nom, payaient pour leur maison à l'abbaye de St-Aubert, une somme annuelle de 40 sols parisis, etc.

(1) Il résulte d'un ban de police du XVe siècle (voir manuscrit n° 1062), que le flot St-Géry était distinct, quoiqu'il en fut très-rapproché, du flot de l'Caïère, si connu, sur l'emplacement duquel on a bâti, en 1581, l'île ou *choque* de maisons comprise entre la rue des Trois-Pigeons et la rue de l'Ange.

Cet ouvrage, comme l'indique le titre, est un cartulaire des innombrables maisons et *portes* astreintes à une redevance au profit du monastère auquel il a appartenu.

1099 **LIVRE DE LITURGIE** (en lettres rondes) (sic). 1 vol. in-f°. XIVe siècle. Défectueux du commencement et de la fin. R. en bois très-endommagée.

On trouve, au milieu de ce missel, un *Verè dignum* dont la notation s'écarte beaucoup de celle qui est en usage aujourd'hui.

1100 **VARIA SCRIPTA DE ECCLESIA CAMERACENSI.**

In-4°. XVIIe siècle.

Copies de pièces diverses dont quelques-unes présentent d'autant plus d'intérêt que les originaux en sont perdus.

Lettres, bulles, etc., adressées à divers évêques par plusieurs papes. Lettres des Empereurs Othon, Frédéric, etc. Liste des biens des chapelles de l'église de Cambrai. Notes très-étendues sur les chapellenies. Permission donnée, par l'archevêque Louis de Berlaimont, au régiment de cavalerie d'Alphonse Ilaquez, de manger des œufs et du laitage pendant le carême, *vu la cherté* du poisson, 22 février 1589. — Même permission à Alexandre Farnese.

Entre autres pièces curieuses, on trouve encore, dans ce manuscrit, le libellé d'une protestation du Chapitre de l'église de Cambrai

contre un évêque qui n'avait pas voulu célébrer les saints mystères le jour du Jeudi-Saint, etc., etc.

1101 REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS. 1 vol. in-f°. C. 1792.

Ces délibérations sont, pour la plupart, relatives à la formation d'un musée provisoire dans l'église de St-Aubert. Entre autres pièces curieuses, on remarque une correspondance de la commission spéciale avec le Ministre de l'Intérieur qui avait demandé ce qu'étaient devenus les fameux mémoriaux de Robert Blocquel, retrouvés plus tard, en partie, par M. Le Glay.

On sait qu'à cette époque l'autorité mettait la main sur toutes les bibliothèques des émigrés, des corporations religieuses, etc. Ce manuscrit prouve que plusieurs de ces collections de livres ont été restituées à leurs possesseurs légitimes.

Ce manuscrit contient, en outre, des renseignements sur diverses fêtes populaires (Fête du malheur entre autres).

1103 FORMULES D'ACTES. XVIIe siècle. 1 vol. petit in-4°. — Ecriture milieu du XVIIe siècle.

Bon à consulter pour ceux qui voudraient connaître la forme sous laquelle le chapitre de l'église de Cambrai nommait aux emplois dont la collation lui appartenait.

1102 OUVRAGE DE THÉOLOGIE MYSTIQUE (sic) en français. Très-petit in-4°. R. V. — Belle

écriture du XVIe siècle, défectueux du commencement.

Ce manuscrit est une paraphrase en assez mauvais français, du Cantique des cantiques, où l'on a interprété assez adroitement les hardiesses de langage du texte. — L'écriture est bien du XVIe siècle, mais le style est du XVe au moins.

Chaque verset est en *rubriques*. La paraphrase en noir. La reliure est curieuse mais en fort mauvais état.

« ... Rescauffe et par les paroles d'amors
« qui est d'en bas, elle sort excité à amor qui
« est d'en hault »

1104 LIVRE DE DROIT EN LATIN. 1 gros vol. in-18 carré sur vélin.

C'est un recueil de questions de droit canon, etc. — L'écriture, remplie d'abréviations, est presque indéchiffrable. — Il y a ça et là quelques passages intéressants.

1105 SECRETA THEOLOGIÆ. In-18 sur vélin, broché en parchemin. — Ecriture du XIIIe siècle, très-lisible, 60 pages environ.

Manuscrit peu intéressant. Il commence ainsi :

« Quicumque secreta theologiæ tractare voluerit. »

1106 MISSEL sur vélin, à 2 colonnes. Caractères gothiques (sic). In-4° sans couverture. — Belle écriture du XVe siècle.

Ce manuscrit, en fort mauvais état, n'offre aucun intérêt. Il était orné de vignettes qui ont

été arrachées. Une partie du calendrier manque et il y a plusieurs feuillets très-endommagés. De son ancienne splendeur il ne reste plus qu'un petit nombre de lettres ornées.

« In vigiliâ Pasquæ. Alleluia. Alleluia. »

1107 MATIÈRES LITURGIQUES. Caractères semi-gothiques (sic). 1 gros vol. in-18, mi-partie de parchemin et de papier. — L'écriture est du XVe siècle. R. bois.

Ce manuscrit, d'ailleurs très-sale et en fort mauvais état, ne présente aucun intérêt.

C'est un psautier auquel on a intercalé, surtout à la fin, des antiennes, des oraisons, etc.

1108 LIBER THEMATUM 1759. 1 vol. in-8°. V. — Très-belle écriture, auctore a d. L. Medioburge.

1109 PROLOGUS ORD. DIVINORUM NIGRORUM MONACHORUM, XVIIe siècle. 1 vol. petit in-4° de 2 écritures. La plus ancienne est du XVIIe siècle. Broché en parchemin.

« Prologus ordinarii dominorum nigrorum mo-
« nachorum ordinis scti Benedicti de observantiâ
« Bursfelden (sic). Quia propheticum oraculo domi-
« num in tympano, et in choro laudare, etc... »

1110 INSTRUCTION SUR LES DÉTAILS MILITAIRES, 1779. Petit in-4°, demi-reliure. — Fine écriture du XVIIe siècle. 170 pages.

Recueil que pourront consulter avec fruit ceux qui voudront prendre une idée de ce qu'étaient l'administration militaire, la solde des troupes, etc., à la fin de la monarchie.

« Ce 19 may 1779, composition des régiments
« tant infanterie, etc., etc. »

1111 RÉGLEMENTS ET ORDONNANCES pour les monastères liégeois (originaux pour la plupart). XVIIIe siècle.

Collection de pièces diverses concernant les capucins de Liège. Quelques-unes sont signées des dignitaires de l'ordre ou empreintes de sceaux, etc. 1695 à 1745.

« 1re pièce : Ordonnance faite par le révérend
« père Bernardin d'Avris, ministre général des
« frères mineurs capucins. »

1112 L'ALCHIMIE MISE A DÉCOUVERT. 1 vol. in-f°. — Belle écriture du XVIIIe siècle. Par J. N. V. F. J., chevalier romain et comte palatin. Traduit de l'allemand par le sieur Servois Penay.

C'est un de ces innombrables ouvrages qu'a enfantés cette prétendue science, source intarissable d'illusions qui compte encore des adeptes.

« L'Alchimie mise à découvert. Chap. 1er. Il
« y a plus d'une matière hors de laquelle on
« puisse préparer une teinture. Mon cher lecteur
« je parle ici par expérience.

1113 CACHEREL ET DÉCLARATION DES TERRES de Neuville, Morenchies, Tilloy. Petit in-f°. — Belle écrit. du XVIIe siècle (1631) avec la signature des notaires et des preneurs.

1114 PLAIDS ORDINAIRES TENUS PENDANT VACANCES. 1 vol in-f°, de 300 pages. — E. fin du XVIIIe siècle.

Ces plaids et ceux du volume suivant ont été tenus pardevant Pierre-François Watier, conseiller secrétaire du Roy, bailly des terres et seigneuries de Walincourt, etc.

Recueil de causes civiles et agricoles, indiquées très-sommairement et absolument sans intérêt. (S'étend du 4 janvier 1765 au 24 janvier 1777).

1115 PLAIDS ORDINAIRES, etc. 1 vol. in-f°.

Ce manuscrit fait suite au précédent, comprend les années de 1752 à 1759 et est tout aussi dépourvu d'intérêt.

1116 CARTULAIRE DE LA DIME DE BOURLON. 1 vol. in-f°, R. Parch. XVIIIe siècle.

Cartulaire et déclaration des corps de terres situés au village et terroir de Bourlon et lieux circonvoisins soumis au droit de dîme envers le chapitre de la Métropole de Cambray, l'abbaye du Verger, etc.

1117 ADMONITIO BENEDICTI, etc. 1 vol. in-32, carré, demi-reliure moderne. — E. XVe siècle.

Ce petit manuscrit contient la règle de Saint-Benoît, et commence ainsi après la préface.

« Incipit regula Sancti Benedicti abbatis de « generibus Monachorum. Monachorum quatuor « esse genera manifestum est, etc. »

1118 Titre non indiqué.

Débris d'un manuscrit en langue arabe, sur papier. Il manque au moins les 9/10 des feuillets qui le composaient primitivement.

1119 ANCIENNES COUTUMES DU PAYS DE CAMBRESIS, etc. 2 vol. in-f°. Veau. — E. XVIII[e] siècle.

En tête du premier volume on a placé le texte imprimé en latin et en roman de la loy Godefroid, suivi de la formule du serment que devaient prononcer l'évêque, l'échevinage, le prevot et la justice. Vient ensuite cette mention qui fait connaître l'objet de l'ouvrage.

« Ce commentaire de la coutume de Cambray « renferme les notes et observations qui y ont été « faites par Pierre Prudhomme. Il y a rassemblé « celles de Christophe, son père, et on y a ajouté « celles de M. Lethelier, neveu de Pierre Pru- « dhomme. »

Le deuxième volume est intitulé *Commentaires*, etc., sur les coutumes, par M. de Baralle, procureur-général du Parlement de Tournay.

1120 COMMENTAIRES SUR LES COUTUMES GÉNÉRALES de la ville, cité et duché de Cambray, par M. de Baralle, procureur-général au Parlement de Tournay. 1 vol. in-f°. Veau, — Ecriture du XVIII[e] siècle.

La moitié de cet inutile ouvrage est occupée par des copies d'arrêts sur des questions de droit civil et par un procès insignifiant qui ne concerne même pas Cambrai.

1121 COUTUMES GÉNÉRALES... de Cambray avec un commentaire. 1 vol. in-f°. R. en parchemin. — De la même main que le précédent.

Outre ce qu'indique le titre, ce volume contient le texte et un commentaire d'un édit perpétuel pour la meilleure direction de la justice etc. — A appartenu à M. Capron, qui peut-être est l'auteur.

1122 LA VILLE DE CAMBRAI ET SES GLOIRES, 1 vol. petit in-fº cartonné. — 16 pages, 1853. Chronique rimée en 16 pages de quelques faits de l'histoire de Cambrai.

L'auteur, madame ou Melle Mélanie Plocq de Bertier a dédié cette espèce de poème dédactique, à M. le Maire et à Messieurs les Membres du Conseil municipal.

1123 CONSTITUTION DES RELIGIEUSES DU MONASTÈRE DE N.-D. DE GRACE, dite des Pénitentes de la ville d'Ath, établies et approuvées par l'illustrissime et reverendissime archevêque de Cambrai.

1 vol. in-4°. Rel. veau. Avec approbation autographe de l'illustre archevêque Vanderburch : scellé de ses armes, en date du 16 mars 1644.

1125 MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LOUIS DE BERLAIMONT. 1 vol. in-fº. — Veau. — Belle écriture fin du XVIIIe, 324 pages. Manuscrit acheté à la vente de M. Bigant, de Douai. C'est une copie du nº 883, à laquelle un de ses précédents possesseurs (M. Failly) a ajouté quelques petites notes (l'une porte que ce manuscrit a été vendu 107 fr. à la vente Faille, 2 octobre 1837).

1124 **PIÈCES DIVERSES.** Manuscrit sur papier de diverses écritures (XVIe siècle pour la plus grande partie).

Il contient 1° les coustumes du Vermendois avec des questions de Droit contumier et les réponses.

2° Traitté faict par monsieur de Cambray, Messieurs du Chapitre et les prevost, échevins de Cambrai, l'an 1446 etc., *pour apaiser certains différents* indiqués dans l'acte.

3° Copie des lettres de Charles, roi de France, contenant l'accord fait entre l'évêque de Cambrai et les échevins de cette ville.

4° Serment que les échevins font au Chapitre.

5° Les Lois de la Cité de Cambrai en langage du temps : Chi comenchent les Lois de la Cyté de Cambray.

« Li évêque établira deux prouvos et 14 « eschevins... »

6° Cett. (sic) (c'est) li fourmes du pais en le conté du Hainaut laquelle messire Baudouins, cuens (comte) de Flandres et du Haynaut et par les chevaliers et hommes nobles par leur serment ont asseuré, etc., 6 août 1200 (copie de la fin du XVe siècle).

7° Ordonnance de Louis le Hutin, confirmative des libertés de ceux du Vermendois, d'Amiens, de Senlis, etc. (1315) copie du XVe siècle.

8° Copie du privilége des 24 fiévés de l'évêque de Cambrai, accordé par Willasmes (Guillaume...) Avril 1263.

Toutes ces pièces à l'exception des nos 1, 6 et 7 qui ne concernent pas Cambrai, se trouvent dans le M. n° 1077.

Ce Manuscrit a été acheté en 1860, à la vente des livres de M. Bigant de Douai.

1126 COPIES DES LETTRES DE LA FONDATION DE L'AUMONE JONART. M. sur papier in-f°. 1 vol. (sic). — Ecrit. fin du XVIIe siècle.

Ces copies, sont certifiées par la signature des notaires. Elles n'auraient d'importance que si les titres originaux étaient perdus. Ce ne sont pas d'ailleurs les lettres de fondation de l'aumône mais *des renouvellements* de *baux*, dont le 1er porte la date du 9 mars 1676 et le dernier celle du 19 avril 1698.

1127 ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DES JUIFS. M. sur papier, in-8°. 1 vol. (sic). E. du XVIIIe siècle, paraît être de la même main que le suivant et est encore plus insignifiant.

1128 ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DES JUIFS. M. sur papier, in-8° et notice géographique sur les principales villes du Hainaut, du Brabant, etc. 1 vol. in-8°.

Manuscrit de la dernière insignifiance ainsi que les notes qui l'accompagnent. Paraît-être composé d'extraits des délices des Pays-Bas.

1129 SERIES PONTIFICUM CHRISTIANISSIMÆ URBIS CAMERACENSIS compendosie (sic), descripta ab autrait de Fouvillon (? Pouvillon) monasteris (sic) Sct Auberti canonico regulari, 1 vol. in-f° (sic) 7 feuilles.

L'auteur de ces notes, Antoine de Pouvillon, a consacré en moyenne 2 lignes à chacun des 62 premiers évêques de Cambrai.

1130 NOMS DES FAMILLES DONT ON TROUVE LES GÉNÉALOGIES dans les 7 vol. manuscrits de M. Pitan de Montauban, 1 vol. in-f°. sur papier. 11 feuillets.

1131 DE SEPTEM DOLORIBUS BEATÆ MARIÆ VIRGINIS. 1 vol. in-4°. Ce prétendu vol. in-4° se compose de 3 pages. — Ecrit. du XVIIe siècle.

1132 OBSERVATIONS SUR LE PROJET D'UN CÉRÉMONIAL et cahier servant à enregistrer les sommes levées sur l'archevêché de Cambrai, 1 cahier in-f° d'une vingtaine de feuillets.

M. sur papier, de 2 écritures, l'une du XVIIe siècle, l'autre du XVIIIe siècle. — L'entête du cahier des comptes porte que les sommes y relatées sont des à-compte des 200,000 l. que Mgr l'archevêque duc de Cambray, a été autorisé de lever par lettres patentes du 29 may 1772.

1133 OPUSCULES DIVERS DE St-BERNARD.

Le 1er commence ainsi : Incipit tractatus — Bernardi abbatis de duodecim gradibus humilitatis... 22 feuillets. — Ecriture du XVe siècle. A la fin

de ce même imprimé est une vie manuscrite de St-Fiacre, d'une écriture plus ancienne dont voici la 1re ligne : « Beatus igitur Fiacrius heremita... 38 pages, V. (N° 1172 des imprimés).

1134 DIVERS TRAITÉS MYSTIQUES, en latin, sur les Anges, sur le Purgatoire, sur le Jugement dernier. In-4°. 22 pages. — Ecriture du XIVe siècle. (N° 3772 des imprimés).

1135 COMMENTAIRE MANUSCRIT DES ŒUVRES DE MÉDECINE d'Abohali, traduit de l'arabe en latin par Gérard de Crémone.

Ce commentaire, chef-d'œuvre de patience, d'une écriture du XVIe siècle, est en latin. Il occupe les marges des pages du n° 1133 des imprimés.

1136 PRÆFATIUNCULA IN REPERTORIUM SUPER PRAGMATICAS SANCTIONES. In-4°. XVe siècle. 80 pages. (N° 5968 des imprimés).

1137 OPUSCULES DIVERS.

Généalogie de la Maison d'Albert de Luynes. XVIIIe siècle.

« La maison d'Albert de France tire son « origine des anciens comtes Alberti d'Italie, etc.» — 20 pages.

Mémoire sur la nécessité de ne pas confier à M. l'archevêque de Paris seul l'autorité sur l'hôpital général. XVIIIe siècle. 16 pages.

Mémoire concernant la mendicité et les pauvres secourables. XVIIIe siècle. 10 pages.

(N° 3177 des imprimés).

1138 MÉMOIRE JUSTIFICATIF DE... sur les affaires de l'Inde. In-f°. 15 pages. XVIIIe siècle.

N... partit le 27 février 1757 sous M. Daché. — Autre mémoire où l'on s'attache à prouver que Cambrai a toujours été membre de l'Empire. XVIIIe siècle. 12 pages.

(N° 5398 des imprimés).

1139 SECUNDA PARS BIBLIÆ.

1 vol. in-f° sur vélin. — Ecriture du XVe siècle. Vignettes et ornements très-soignés. Ce manuscrit est en assez mauvais état. Quelques vignettes même sont effacées en partie. Dans l'ancien catalogue, cet ouvrage avait été inscrit comme deuxième volume d'un Saint-Jérôme de Schoiffer que l'on avait pris pour un manuscrit. M. Le Glay, trompé par cette fausse indication, a renvoyé les 2 volumes à la section des imprimés. (Voir son excellent catalogue n° 328).

1140 Liber manipulus curatorum. — Libellus quatuor novissimorum. — Ecriture du XVe siècle. — (N° 7711 des imprimés).

1141 GRADUEL. Grand in-f°, V. — Ecriture. XVe siècle. Frontispice d'une exécution très-soignée. Vignettes et ornements assez corrects. « Do- « minica prima adventûs » reliure en mauvais état. — Quelques feuilles gâtées. — (N° 7933 des imprimés.)

1142 GRADUEL. Grand in-f°, V. XVe siècle. — Fait suite au précédent mais sans autres ornements que quelques grandes lettres assez belles.

« In Die sancto resurrectionis. » — A appartenu aux Guillemins. (N° 7934 des imprimés).

1143 ANTIPHONAIRE COMMENÇANT AU 1er DIMANCHE D'AVENT. Grand in-f°, V. — E. fin du XVe siècle. Grandes lettres élégantes non dorées. (N° 7935 des imprimés).

1144 ANTIPHONAIRE COMMENÇANT LE JOUR DE PAQUES. En tout semblable au n° précédent. (N° 7936 des imprimés).

1145 ANTIPHONAIRE avec les répons. Manuscrit sur vélin. — Grand in-f°. (N° 7937 des imprimés). « Incipit commune sanctorum. »

1146 ANTIPHONAIRE. In-f°. V. Manuscrit enrichi de grandes et belles vignettes. Lettres ornées, dorées et argentées, très-originales. Plusieurs ont été arrachées, d'autres sont altérées par l'humidité. Défectueux du titre et des derniers feuillets. (N° 7938 des imprimés).

1147 MAGNIFICAT à 4 et à 6 voix. In-f°, V. — Ecrit. du XVIIIe siècle. Manuscrit d'une exécution grossière, absolument sans intérêt. (N° 7939 des imprimés).

1148 GRADUEL. Grand in-f°, V. Magnifique écriture. — XVIe siècle. Grandes lettres coloriées, peu finies. (N° 8185 des imprimés).

1149 PSAUTIER. Grand in-f°, V. Manuscrit du XVIe siècle. Défectueux, sans ornements. — Porte les traces d'un long usage. (N° 8186 des imprimés).

1150 PSAUTIER. Grand in-f°, V. Manuscrit du XVe siècle, en mauvais état. Vignettes assez belles. — Le calendrier qui commence l'ouvrage contient quelques indications obituaires curieuses. — (N^e 8187 des imprimés).

1151 PSAUTIER. Grand in-f°, V. Contient une vignette et quelques beaux ornements. Lettres dorées, etc. Manuscrit en fort mauvais état. (N° 8188 des imprimés).

1152 LECTIONNAIRE AVEC HOMELIES. In-f°. Manuscrit du XVe siècle, sur vélin. Défectueux, — altéré par l'usage; absolument sans intérêt. — (N° 8189 des imprimés).

1153 ANTIPHONÆ ET RESPONSARIÆ VARIÆ. In-16. Manuscrit du XVIIe siècle. Sans valeur, sans intérêt. (N° 8888 des imprimés).

1154 TRAITÉ DE TRIGONOMÉTRIE. 135 pages in-4°. Ecriture du XVIIIe siècle extrêmement soignée. Relié avec le n° 3176 des imprimés.

1155 VARIA.

Sermon du père Schoonhove terminé par Nicolas Stampion, religieux de St-Sépulchre (à Cambrai) 1476. — Même écriture. Tractatus de temptationibus (sic) Magistri Johannis Gersen. — Item gesta trium regum. (Comprenant une partie de l'histoire du nouveau testament. — Détails sur l'habitation de la Vierge, sur la mission de St-Jean dans les Indes, sur le prêtre Jean). 150 pages sur papier.

(Relié avec le n° 1546 des imprimés).

1156 MISSA ALIQUOT VOTIVA ET PROPRIA. Mince volume très-nettement écrit sur vélin. XVIIIe siècle. — Paraît avoir été *composé* avec des lettres de métal découpées. (N° 8400 des imprimés).

1157 LIBER DE SEPTEM ITINERIBUS ÆTERNITATIS a Sancto Bonaventura doctore editus. — E. XVe siècle. Sur papier in-4°. 122 pages. — Belle écriture.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 1077

aussi coment après ledit sairement ainsi fait, ledit empereur les print en sa garde et les promist garantir contre l'évesque et chapitre sauf leur droit. 6

Lettres faisant mention de l'interprêtation et déclaration faite par Ricart empereur sur li loi devant die en deux points estassavoir de tuer homme et de membre mutiler en le cité et banliewe. 7

Lettres cotenant coment Charles roy des Romains envoya par devant le conte de Namur pour constraindre et compeller les eschevins et citoyens de Cambray, de payer certaines paines et amende 8

Lettres donées par Charles dessinomé, contenant le procuracion et pooir par lui donné à William de Créqui, pour cueillir et recevoir les dites amendes. 9

Lettres donées par Nicolas, evesque de Cambrai faisans mention, quelle juridiction ceulx de caple ont, coment elle leur fut baillée, par quel moyen et aussy que dicelle leur juridiction li loy est exécuté ; avec plusieurs aultres coses très-profitables à ledit loys contre le dessidit caple (chapitre). 10

Lettres cotenant coment prevot doyen caple confessent que par eulx et par leurs prestres ni aultremt ils ne ont ni peuvent exercer juridiction contre l'evesque contre ses officyer sa famille, ne contre la loy de le cité de C... ne contre ceulx qui maintiennent la loy de

la prière du conte de Heynaut comme il maintenait les prévost et eschevins dessus dits, dirent et affirmèrent que onques ne s'en tinrent pour excomeniés et n'avoient que faire d'absolution et que onques (mots grattés) ledit conte de Haynau qu'il seuisset à leur connaissance ne fist prière qu'ils fuist (fussent) dudit excomenement absols (sic) en faisant sur ce plusieurs protestations suivans au pourpos . . . . , 16

Lettres faisant mention de la déclaration des doubles de la quarantaine, aussi que nul en la cité, destroit ou banlieuwe, en intencion de nuire aultrui ne traye d'ark, gette de pierre, coutel ne aultre cose semblable pour nuire à corps humain ne ennaysse (nuire) autruy en se maison, sur peine capitale 17

Instrument contenant certaines requestes provocations, appellations faites par le procureur de la ville contre Caple de Cambrai sur certains procès pour lequel il aroient amonesté ou fait amonester prévost et eschevins, sans cognissance (......) de cause et sans ce que dudit prochis (sic) yceulx prévost et eschevins puissent être convaincus, apelés ni évoquez à jugement 18

Lettres contenant la confirmation de 2 lettres et privillèges donn (és) par Enguerrand, évêque, dont l'une contient que nul ni clerc, ni... ne puisse vendre en le cité aucuns héritage sans eschevins et l'autre contenant que plusieurs lais et non mariés qui se disent pour eux exempter de le juridiction des eschevins et de payer tailles,

être serviteur des canonnes, fuissent constraint et à pugnir par lesdits prévost et eschevins se ils ne demouraient de jour et de nuit continuellement avec lesdits canonnes. 19

Lettres contenant certain pooir donné au conte de Haynau, par l'empereur, de casser, revoquier, adnuller certaines citations par vertu de lequelle et pour les cas déclarés en ledit lettre, mess. de Caple avoient fait citer prévost et eschevins en la cité de Raims, hors des coutumes de l'empire 20

Lettres contenant certain mandement envoyé à l'évêque de Cambrai par Alexandre, pour constraindre femes vesves de contribuer aux charges de la cité. 21

Nota. Jusqu'au n° 36 exclusivement les pièces sont en latin, titre en français, mais à la suite de chacune se trouvent des copies en romant (sic) ou franchoys.

Le n° 36 hôpital etc. (ci-après) est en roman toutes celles qui suivent sont exclusiv. *en franchoys* excepté 4 pages de l'appointem^t n° 38. — Le volume s'arrête feuillet 174.

Instrument contenant comment le procureur de Caple de Cambrai et le gavenier (Lupart de Solesmes), vinrent en le cambre de le paix plusieurs fois (pour) un nomé Alard Joly, tourier de Caple (prisonnier) et aussi les interrogations et les réponses qui furent faites par le parti de prévost et eschevins 22

Lettres patentes contenant certaine (? sentence)

rendue par G. (sic) Guillaume, évêque, contre Caple de Cambrai et aux prévost et eschevins sur certaine suplit (sic) contenant plusieurs points baillés audit évêque pour lesdits prévost et eschevins plus à plain déclarés en ces dites lettres. 23

Lettre faisant mention de la confirmation et de la roboration faite par Wenchelaus, roi des Romains, sur (? unes) lettres autrefois doné par Charles, empereur, en rappelant et mettant au nyent une clause comenchant : se chilz n'estoit princes, ducs ou contes, etc. En outre défendant que aucuns nobles ou leurs maisnés sans deffiances précédentes et causes raisonnables en usaissent mal désormais contre gens paisibles, en corps ni en biens sur paine capital . . . 24

Lettres patentes faisant mention d'unes aultre lettre saiellées du sayel (sic) de l'église de Cambrai (3 mots grattés) sur certaines conditions, lesdites lettres faisant mention des immunités et franquises des évesques de Cambrai et touchant en partie l'utillité et pourfit des eschevins et citoyens de la cité. 25

Lettres faisant mention d'un certain restablissement fait par ceulx de St-Géry pour une prinse de beste faite sur le mont, par Adam Doisy, garde et sergent dudit St-Géry 26

Lettre contenant que pour ce que prévost, doyen et caple de Cambrai, pour aulcun cas, se tenoient mal contents, s'estoient partis et absentés de la cité et fait complainte vers le

emprisonnier l'hôme en le conté de Cambrésis ne di tenser ni renchonner, etc., sur peine capitale. 34

Lettres contenant l'appointement fait par certains commissaires sur les discors et contens qui avoient estés entre la ville et ceulx de St-Géry. 35

(Ce qui suit est d'une écriture un peu moins ancienne).

Lettres de Pierre, évesque de Cambrai faisant mencion de la fondation de l'ospital de Bevres en dacte (sic) de l'an 1400 le 17 de mai. . . . 36

Aultres lettres dudit Pierre contenant l'appointement fait par l'évesque, le bailly de Cambrai, prévost et eschevins pour les clercs banny, le crois en pain et autres choses déclarées es-lettres, en dacte de l'an 1401, le lundi après le Trasimodo (sic) cottées. . . . 37

Copie de l'appointement fait par Monseigneur Walerand de Luxembourg sur plusieurs différents estant lors entre l'évesque et la ville, en dacte de l'an 1305 (? sic) 1301, le 8me jour d'octobre, cottée. 38

Copie des lettres de Saint-Lazdre (sic) contenant que ceulx qui volront estre à l'ospital doibvent, eulx et leurs père et mère estre nez de Cambray, datté de l'an 1326 et cottée. . 39

Appoinctement fait entre Monseig. de Cambray, Mess. du Chapitre et qui se dit le traicttée de l'an 46 (de Jean de Bourgogne), cottée. . . 40

Appoinctement fait entre Mess. de Capitre et la ville pour la prinse faicte, par Jacotin-Villain, sergent de Chapitre, en le place d'empres

l'église de Cambray à l'endroit de Saint-Aubert d'ung nommé Jehan Jolly, de Caullery, dattée de l'an 47, cottée 41

Instructions servantes aux prevosts et eschevins de la cité, contenant la juridiction de Chapitre de Cambray, cotté 42

Déclaration de ce qui appartient à l'office de la serganterie de le mannée (sic), cottée. . . 43

Lettres de Frédéric, empereur, contenant deffenses aux gens lays de aller querir vin ou chellier de Chapitre, en datte de l'an 1481, desquelles lettres on n'a point usé, cottées. . 44

Sentence rendue contre Anthoine Huysne et Jehan Blocquel, sergens du bailly du Cambresis, pour avoir prins deux pains en le maison d'ung fournier, manant de ceste cité, en date du 18me jour de febvrier, l'an 1510, cottée. . . 45

Copia litterarum Winceslai romanorum regis super moderatione legis Godefridi ad domos homicidarum non demoliendas sed applicandas partim episcopo et partim civitati datta (sic). A. 1397, cottée 46

Lettres de l'évesque Nicolle contre les ravisseurs de femes, en date de l'an 1253, cottée. 47

Lettres de Jacques de Croy, évesque de Cambray, contenant la réformation de plusieurs observances et coustumes en datte de l'an 1508 cottée. 48

Lettres de Engherand, évesque de Cambrai, contenant que prévost et eschevins ont toute jurisdicion sur les sergens du bailly de Cambresis,

des prévosts de Cambray, dacttées (sic) de l'an 281, cottées. 49

Autres lettres dudit Engherand, contenant que on (ne) peult admonester par l'official la loy de Cambray si la monicion n'est pas escript et quelle contiengne clause de opposition. En datte de l'an 1281, cotté 50

Ancoires aultres lettres dudit Engherand confirmant tout priliéges (sic) donnés par ses prédicesseurs à la cité et ordonnant que les manans ne puissent être traictiés par justice temporelle sy non par enseignement et jugement d'eschevins datté de l'an 1281, cottées 51

N°s 41 à 52 les pièces manquent. En revanche il s'en trouve quelques autres intéressantes, et particulièrement une dissertation émanant du Magistrat sur l'état ancien de la ville, etc.

Après la table, on lit en tête de la 1re page : Ce présent livre appartient à la noble chambre de paix de la ville, cité et ducé de Cambrai. Tesmoing le greffier a soubsigné ceste le 22me jour de mars 1625. Signé Mairesse.

SUPPLÉMENT

1158 PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE DU CLERGÉ DE FRANCE. 11 volumes in-f^{o}. Magnifique écriture du XVIIIe siècle.

Comprend les années 1560 à 1641, et 1676-1675. Catalogué avec les imprimés (n° 13451.) 50 vol. in-f^{o}.

Voir le Ms. n° 998, 1re partie.

MÊMES MANUSCRITS RÉGULIÈREMENT CLASSÉS

THÉOLOGIE, LITURGIE, etc.

1065 Leçons de Théologie.
1066 Méditations pour le temps de la retraite.
1070 Litaniæ sanctorum.
1084 Evangeliaire.
1085 Collection de bulles, etc.
1087 Statuta ordinis cisterciensis.
1092 Lactantii liber de falsâ religioni.
1097 Légendes ou Vies des Saints.
1099 et 1106 Missel.
1102 Paraphrase du Cantique des Cantiques
1107 Matières liturgiques (Psautier).
1109 Prologus ordinis nigrorum monachorum.
1111 Réglements et ordonnances pour les monastères Liégeois, etc.
1133 Vie de St-Fiacre et opuscule de St-Bernard.
1139 Bible.
1140 Liber manipulus curatorum.
1141 à 1153 Antiphonaires, Graduels, Lectionnaires.
1155 Sermon de Schonhove, etc.
1156 Missa votiva.
1158 Procès-verbaux de l'assemblée du Clergé.

JURISPRUDENCE, – DROIT CANON, DROIT CONTUMIER, etc.

1050 Liber decretalium.
1051 Constitutions de l'abbaye de St-Aubert.

1053 Exordium antiquioris constitutionis cisterciensis.
1056 Exordium constitut. cisterc.
1059 Constitution de l'ordre de Citeaux.
1078 Priviléges de la Compagnie de Jésus.
1079 Motivum Juris.
1080 Recueil de questions de droit coutumier, etc.
1081 Coutumes de diverses provinces.
1086 Arrêt du Parlement de Flandres.
1096 Traité de droit canon.
1103 Formules d'Actes.
1104 Questions, etc. de droit canon, droit criminel, etc.
1105 Secreta Théologiæ.
1119 Commentaires de la coutume du Cambresis.
1120 Idem. idem.

SCIENCES ET ARTS.

1110 Détails militaires (instruction sur les).
1112 L'Alchimie mise à découvert.
1135 Commentaire sur les œuvres de Médecine d'Abohali.
1155 Traité de Trigonométrie.

POLYGRAPHIE.

1069 Catalogue de l'abbé Marion.
1076 Catalogue de la Bibliothèque de Cambrai.
1108 Liber Thematum.

BELLES LETTRES.

1064 Recueil de chansons.
1122 La ville de Cambrai et ses gloires.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

1078 Priviléges, etc., Calendrier, etc.
1093 Introduction à la Géographie.
1094 Voyage à Jérusalem.

HISTOIRE. -- Hainaut, Liége, etc

1123 Constitution des religieuses de Notre-Dame d'Ath.
1124 Coutumes du Vermandois.
1124 Charte du pays de Hainaut.

HISTOIRE DE FRANCE, etc.

1068 Armoiries des Rois de France, etc.
1082 Généalogies diverses.
1089 Inventaire de toutes les Chartes, etc., de la Chambre des Comptes de Lille.
1090 Ephémérides.
1138 Mémoires sur l'Inde, etc.

Histoire Civile et Religieuse de Cambrai. — Topographie du Cambresis, etc.

1047 Cartulaire de St-Julien.
1048 Histoire de l'Eglise et de l'Abbaye de St-Aubert.
1049 Diverses pièces relatives à l'histoire de Cambrai.
1051 Constitution de l'Abbaye de St-Aubert.
1055 Livre des Ordonnances.
1057 Renouvellement de la Loi échevinale.
1058 Mémoire à consulter pour M. de Carondelet.
1060 Recueil de diverses Lois relatives au Cambresis.
1061 Acte du baron de Carondelet.

1062 Livre aux bans.
1063 Provisions, etc., accordées par divers évêques, etc.
1067 Cartulaire des terres de Cambray, Villerel, etc.
1071 Généalogies des Carondelet.
1072 Cartulaire de la Dîme d'Etrun.
1073 Atlas de la Dîme d'Etrun.
1074 Baux des biens du chapitre Notre-Dame.
1075 Dénombrement de la terre de Bauvois.
1077 Registre d'Actes.
1080 Evénement et procédures remarquables concer nant Cambrai.
1082 Armoiriès, etc., de plusieurs familles du Cambresis.
1088 Vetus repertorium.
1090 Cahiers de l'abbé Tranchaut.
1091 Registre criminel.
1095 Chartes concernant l'abbaye de St-Sépulchre.
1098 Possessiones Scti Auberti.
1100 Varia scripta de ecclesiâ Cameracensi.
1101 Registre de délibérations.
1113 Cacherel des terres de Neuville.
1114 Plaids de la Feuillie.
1115 Id. id.
1116 Cartulaire de Bourlon.
1124 Pièces diverses.
1125 Mémoires relatifs à l'Histoire de L. de Berlaymont.
1126 Fondation de l'aumone Jonart.
1138 Cambrai, membre de l'Empire.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

INCUNABLES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE CAMBRAI (1)

S. L. N. D. sans lieu ni date.

S. S. N. R. sans signature ni réclames.

Les ouvrages, à moins d'indication contraire, sont de format in-f°. (Voir page 402 pour les autres abréviations).

33 Dictionarium sive repertorium morale per Bekenhaus. — (Nuremberg, Coberger. 1499. — 3 V. in-f°.)

51 Catholicon Joannis Januensis. — (Lugduni Mathias Hus. 1493, 12 mars. 1 V. in-f°.—Lettres coloriées. Marque d'imprimeur très-curieuse).

52 Catholicon Joannis Januensis. (—1 V. gr. in-f°. — Lettres Ms., vignettes, etc., S. S. N. R.)

(1) Parmi les nombreux et intéressants ouvrages du premier siècle de l'imprimerie que possède notre bibliothèque communale, il en est de très-rares. De ce nombre sont sans doute plusieurs incunables dépourvus de toute espèce d'indications de nom d'imprimeur, de date, de lieu d'impression. Nous regrettons que le temps nous ait manqué pour combler ces lacunes, ce que d'ailleurs nous n'eussions pu faire que par des *attributions* plus ou moins plausibles plus ou moins discutables.

INC...

BIBLIOTHÈQ...

S. L. N. ...
S. S. N. ...
Les ouvrages ...
format in-f°. Voir ...

33 ...
...
3 v. in-f°
51 Catholicon ...
... ni,
coloriées. ... in-4°.
52 Catholicon ... venalis in
— Lettres ... Claudius
... dius).
... adius),
... .
... lum catili-

(1) ...
l'imprim...
rares. ...
... esp...
... rec...

68 Summa quæ dicitur *catholicon* edita a fratre Johanne de Janua. (1 V. in-f°. S. S. N. R. — Frontispice ou 1re page historiée et coloriée. — Lettres Ms. assez soignées. Conforme à la description que Débure a donnée de l'édition de 1460, sauf la souscription qui est celle du Ms. de l'auteur).

168 Ebrardi grammatice (Rothomagi, Robertus Mace. 1499).

457 De proprietatibus rerum L. XIX. (Bartholemeus Anglicus). 1482).

459 Hortus sanitatis (Jacobus Meydenbach). (— Moguntiæ. — Meydenbach. 1491).

462 Même ouvrage que le n° 457, mais imprimé en 1488

791 Speculum naturale. (Vincentii, etc. — Coloniæ. 1494).

712 Liber ruralium Petri de Crescentiis. — Lovanii Joannes de Westphalia. 1474.

(1er ouvrage, selon Lacerna Santander, imprimé à Louvain.)

817 Almanach depuis 1492 (jusqu'en 1506). (Joh. de Monte Regio. — Augustæ Vendelicorum. — Eh Radolt. 1492. In-4°.)

1096 Galieni medicorum omnium principis opera (Venetiis Ph. Pontius. 1490. — Dans le même volume : Liber tertius canonis Avicenæ. — Venetiis Baptista de Torns. 1492. 3 V.)

1125 Practica Valesii de Tharanta quæ alias *Philonium* dicitur. 1490. In-4°.

1133 Opera Abohali, etc., traduit de l'arabe en

latin par Gérard de Crémone, S. S. N. R.

(A appartenu à Jean Petit, abbé de St-Aubert qui l'a payé 3 florins. — Les marges sont surchargées de notes. (Voyez Ms. n° 1135).

1171 Regimen Sanitatis Magnini. In-4°.

1172 Regimen Sanitatis Salernitanum nec non et Mgri Arnoldi de Villanova, etc. (Dans le même volume un ouvrage Ms. de St-Bernard. (Voyez n° 1133 des Mss.)

1173 Idem. idem. Lovanii Johan, Wesphalia. In-4°.

1904 Summa Alberti de Eyb. (sic) quæ dicitur *Margarita poetica*. 1 V. gr. in-4°. — Lettres Ms. coloriées.

2254 Martialis epigrammata cum Nicolaii Peretti commentariis. 1470.

2257 Commentaria in libro fastorum Ovidii (Pauli Marci Fiscini). — 1482. — Veneciis B. Tortius a Neocastro.)

2277 Auli Persii familiare commentum. Lugduni, Lupus (Nicolas) alias. Wolf. — 1499, in-4°.

(Dans le même volume, Guidonis Juvenalis in Terentium interpretatio... (Lugduni, Claudius Giboletus. — 1497, in-4°.)

2278 Juvenalis commentum (auctor est Jod. Badius). Lugduni, Nicolas Wolf. — 1498, in-4°.

2281 Juvenalis commentum. (auctor est Jod. Badius), Lugduni, Nicolas Wolf. — 1498, in-4°.

(Dans le même volume : Sallustii bellum catili-

narium, etc., cum commento L. Vallensis. — Lugduni, Jo. de Vingle (1). 1496).

2625 Le mistère de la passion de notre Sauveur Jésus-Christ, avec les additions et corrections faites par très-éloquent et scientifique docteur Jean Michel, lequel mistère fut joué à Angiers en l'an 1486. — In-f°, fig. S. L. N. D. (? Paris, 1490.

2636 Le rommant de la Rose. Paris, Jehan du Pré. — In-f°, fig. S. L. N. D.

3290 Philelphi, epistolæ. S. L. N. D. (Marque curieuse de l'imprimeur Félix Baligant).

3198 Philippi Beroaldi de felicitate opus. — Item de inventoribus rerum Polydori Virgilii. (Bononiæ. Benedictus Hector. 1499. Venetiis Christop. Depensis. — 1499. — Même volume : Romanæ historiæ compendium. Venetiis Bernardinus de vitalibus. 1500).

3199 Epistolæ morales et politicæ Marsilii ficini Florentini. Florentiæ Ant. Koberger, 1497, in-4°.

3234 Politiani opera (Venetiis, Aldus, 1498).

3235 Id. id. (Brixiæ. Jacobus-Britannus (Britannicus) 1498).

3390 Johannis Antonii Campani Opera (Romæ cum

(1) Il existe un certain nombre d'ouvrages sortis des presses de Pierre de Wingle, imprimeur originaire de Cambrai, fils, à ce que nous croyons, de de Wingle qui a figuré assez tristement dans notre histoire à l'époque de Maraffin. (Voyez les villes d'occupation sous Louis XI. Congrès archéologique de France Tome 22) Nous croyons que Pierre Moylin, typographe lyonnais qui s'intitulait de Cambrai, est le pseudonyme de ce même Pierre de Wingle. Voir la planche ci-jointe.

caracteribus venetis (sic). E. Silber, 1495. 1 vol. in-f°. Magnif. relié, doré sur tr.)

3618 Legendæ sanctorum Henrici imperatoris et Cunegundi, etc. (Brosellæ per fratres communis. Vitæ in Nazareth, (1) 1484. — Même vol., diverses pièces de 1591, etc.)

3727 Speculum doctrinale Vincentii (Herm. Lichstenstein. Comment.) Venetiis, 1494.

3729 Bessarionis, libri V, adversus calumniatores, etc. — Romæ, 1470.

3742 Divus Plato sive Platonis opera. — Venetiis, Bernardus de Cremone, etc., 1491.

3749 Aristotelis. Opera.—Jehan Petit. Parisiis S. D.

3754 F. Jacobi opera. — Sophologium. (Lettres coloriées). — S. S. N. R.

3772 Quæstiones Georgii,in logicam Aristotelis,in-4°, lettres coloriées. (La fin du vol. est occupée par 22 pages Ms. (Voyez Ms. n° 1134).

3777 Jacobi magni sophologium, 1 vol. petit in-4° avec la marque de l'imprimeur. (J. de Wingle Lugduni, (2) 1496, 26 juillet).

3780 Alexandri sermonete, etc. Opera (Campagna-Venetiis.— 1488. = Eodem Volumine : Exercitata Frid. Sinksel. 1493. Hagenau. — Henricus Stran. — 1494. = — Commentaria in libros Aristotelis. — Mediolani Scinzenzeller).

(1) Voyez sur les frères de la vie commune, la bibliographie Cambresienne de M. Arthur Dinaux.

(2) Un écusson dans le champ duquel se voient les lettres J. W., surmonté d'une couronne et ayant pour supports un lion et un lévrier. (Voyez la note sur le n° 2281).



3781 Boetii de disciplina scholarum. — (Coloniæ. — H. Quintell. — 1493, 22 octobre.

Dans le même volume : Boetii romani... de consolatione philosophiæ et commentarium doctoris sancti Thomæ (Daventriæ Jacques de Breda 1491 in-4°.)

3934 Expositio magistri Georgii super summulas Petri Hispani. — Lambillon 1493.

3983 Boecii de consolatione. — (Lovanii. — Joh de Wesphalia, 1487). – Dans le même volume: Ebrardi Betuniensis græcismus. — Parisiis. — Petrus Livet, 1487, in-f°.

3989 Speculum humanæ vitæ, etc., petit in-4°.

3993 Opuscula diversa Moralia Aristotelis, et Gersonis, etc. Alosti Martins Theodoricus, 1474, in-4°.

3997 F. Philelfi de educatione puerorum, etc. = — Senecæ ad Lucillum epistolarum opus de videnda ratione. (— Winpfelingii, elegantiarum medulæ. (Argentinæ. — Matthias Brant 1493).

4540 Digestorum justiniani lib. XXIV.

4542 Institutionum justiniani l. IV. — S. L. N. D.

4544 Instit. justiniani, nec non novellæ. — Venetiis. Bernardus de Triduno. — 1494.

4545 Lectura aurea Angeli de Aretio in institutiones justiniani. In-f°.

4578 Institutiones imperiales, etc., in-4°. — Parrhisiis-Rhimbolt. — Défectueux.

4633 Aurea lectura Bartholdi super codice. Venetiis B. de Triduno 1492.

4634 Bartholdi super, 2da parte digesti novi. Venetiis B. de Triduno 1493.

4635 Bartholus super infortiato. Venetiis B. de Triduno, 1492.

4645 Speculum juris G. Duranti, etc., ed. tertia. — (Romæ Ulricus Gallus alamanus et Simon Nicholai Lucensis, 1477. 2 V. in-f°.)

4901 Repertorium juris. — Romæ Ulric Gallus (ou Hahn) et Simon Nicolay de Luca. S. S. N. R. (vers 1472). — Grande miniature très-curieuse sur le titre. Dans le cours du volume, belles lettres initiales Mss. dorées. — (Un des premiers ouvrages imprimés à Rome).

4904 Repertorium utriusque juris domini Johannis Berlachini. Nuremberg, Koberger. 1483.

4909 Lecturæ Bartholdi super toto codice Legum. S. L. N. D. Grand in-f°. Parf. état de conservat. — Lettres Mss.

5137 Prima pars consiliorum Baldi de Perusto. — Léonard Pachel. 1489.

5416 Lecturæ abbatis siculi archiepiscopi panormitani super decretalium libros. Basileæ. 1477. 8. V. In-f°.

5417 Repertorium quæstionum, etc. (Dnus de Montavo). Lovanii Joh. de Wesphalia, 1496.

5430 Repertorium Johannis Mitis. Lovanii. Joh. de Westfalia. 1475.

5431 Præceptorium divinæ Legis Johannis Nider. Item Regula Scti Benedicti per Johann. de Turre Cremato. Parisiis Petrus Livet 1491.

5484 Liber decretalium. 1499 in-4°.

5638 Decreta patrum sive concordia discordantium 1491 f.

5644 Repertorium Petri episcopi Brixiensis. — (Nuremberg. — Frisner et Sensenschmith. — 1477 in-f°.)

5665 BONIFACII PAPÆ VIII LIBER 6 DECRETALIUM (profundo apparatu J. Andreæ et 1465 17 décembre Moguntiæ Johannes Fust et P. Schoiffer 1465 in-f°. Magnifique volume dans un état parfait de conservation avec la souscription si curieuse que Schoiffer mettait aux premiers produits de son imprimerie. — En tout conforme à la description qu'en a donnée Laserna Santander (tome 2 page 237). L'exemplaire est sur vélin, ce qui ajoute infiniment à son prix : On en a vendu un de la même condition à la vente Lavallière 800 fr.

5666 Compilatio decretalium Gregorii IX et C° Nuremberg. Koberger 1493.

5671 Joh de Imola, opus præclarum in Clementinas. — Venetiis. — J. de Rubus 1475.

5739 Summula Raymundi Complectens mysteria etc. — Delfi 1497 4°.

5919 Repertorium sive tabula rerum notabilium quæ in operibus abbatis Panormitani continentur. Magnifique volume S. S. N. R. — Lettres coloriées.

5963 Aristoteles de moribus, etc. Sporta et sportulæ consultationum per Ægidium Carlerium ecclesiæ Cameracensis decanum. 1475, in-f°.

5968 Decreta Basiliensiæ et Bituricensiæ quam pragmaticam vocant glosata per Cosmans Guymier. — (Lyon 1488. In-4°. Belle impression. — La

fin du volume est occupée par un travail Ms. de la même époque. (V. Ms. 1136.)

5999 Bachonis Joannis opera (Parisiis). 1485. In-4°.

6124 Philostratus de vita Apollonis Tyanei, etc. 1500. Porphyrius, etc., de Magiâ, etc. Venetiis Aldus. 1497. In-f°.

6254 Biblia integra... Basileæ. — J Froben de Hamelburch 1491 in-8.

6272 Biblia integra... Basileæ. — J Froben de Hamelburch 1491 in-8.

6298 La Bible en français. — B. Vérard. — in-f°.

6301 Biblia sacra. Nuremberg, Sensenschmit 1475 in-f.

6458 Concordantiæ majores bibliæ. — Basileæ 1496.

6459 Biblia sacra cum glossâ..., Basileæ Langendorff et Froben 1498.

6460 Biblia sacra opus præclarissimum... (Moguntiæ Petrus de Schoiffer 1472 in-f° ornements guirlandes, etc., grandes lettres coloriées et dorées;)

Se conserve dans une boîte. — Relié par Charles Hurez aux armes de la ville de Cambrai. — Le haut des pages est entièrement abîmé par suite de l'humidité. — Il se termine par la même déclaration que le n° 5665 qui sous tous les rapports méritait plus les honneurs qu'on a faits à celui-ci.

6488 Epistolæ divi Hieronymi... Basileæ, N. Kesler 1492.

6491 Præceptorium divinæ legis fratris Joh. Nider Koloniæ, Jean de Koukelhof 1472.

6496 Commentum Joannis Beetz super decalogo (Lovanii Vander Henstraten ou Vander Straat 1496 4.)

6498 Postilla Alberti magni in evangelium Johannis. — Bon état de conservation. — Réglé, etc.

Ad finem. : Pro me Egidio Nettelet; pretii VI libræ monetæ cameracensis.

6579 Meditationes Vitæ J. Christi- Ludolphi carthusiensis, 2 v. in-f° S. S. N. R. Lettres coloriées. (— Ornements divers. — Imitation parfaite d'un Ms. — Exemplaire réglé; défectueux de la fin).

6589 Postilla de lyra in testamentum vetus. (S. L. N. D. Magnifique état de conservation. —) Les lettres initiales sont restées en blanc. 3 V.

6590 Postilla de lyra in testamentum novum (S. L. N. D.)

6617 Opus egregium D. Bernardi super cantica canticorum. Parrhisiis 1494.

6621 Centiloqium domini Bonaventure. — Zvollis in-4° S. S. N. R. (Dans le même volume 2 autres traités de St-Bonaventure dont un Ms. S. L. N. D.)

6623 Enchiridion sancti Augustini... et liber de singularitate clericorum. = — Item opera varia Gersonis. (— Moguntiæ Olricus Zeller, in-4°).

6624 Manuale sancti Augustini de salute. — S. S. N. R. = — Dans le même volume: Incipit liber primus Johannis Gerson cancellarii parisiensis de imitatione christi et de contemptu omnium

vanitatum mundi etc. Le 4e livre se termine par le chapitre 18 : quod homo non sit curiosus... (Louvain) de Wesphalia. Ce texte de l'imitation est imprimé sur du papier qui a reçu la contre empreinte d'une autre impression. Une main contemporaine a effacé au commencement et à la souscription le nom de Gerson et y a substitué celui-ci : Fratris Thome Kempis Cano (nici) regularis professi in monte scte Agnetis. = — Dans le même volume : Tractatus de venerabili sacramento per. Joh de Turre Cremata. — Delf. = — Speculum conversiouis... auctore Dni a Lewis alias Rykel. — S. S. N. R. Alost 1473.

Selon La Serna Santander, ce dernier opuscule serait le 1er volume imprimé en Belgique.

6373 Biblia sacra, etc., cum glossâ. — (Magnifique impression, 4 volnmes in-f°. Lavé et réglé. — S. S. N. R. — Parfait état de conservation).

6395 bis. Biblia sacra. Venetiis. — Octavianus scotus, in-4°.

6716 Albertus magnus super virginem gloriosam, etc. (— Parisiis, Petrus. Livet 1491).

6720 Moralia divi Gregorii. — Parisiis B. Rembolt 1495.

6763 Dailly expositio in cantica etc. — Antoine Cayllaut 16 septembre 1483, petit in-4°.

6839 Summa sancti Thomæ. — Basileæ. — 1485, 4 V. in-f°.

6844 Thomæ de aquino commentaria in epistolas divi Pauli. — M. Furster 1495.

6869 Concordantia Bibliæ, in-f°. (incomplet de la fin.—)

6874 Expositio Ludolphi in psalterium 1491.

6890 Dyonisii opera. — (Epistolæ Ignatii et Polycarpi). — Parisiis, J. Higmanus 1498.

6891 Opera Beati Anselmi. Nuremberg. — G. Hochfeder. — 1491.

6946 Scholastica historia Petri Comestoris. — Argentinæ 1485.

6977 Postilla Hugonis cardinalis super quatuor evangeliis. — In-f°.

6978 Vetus et novum testamentum cum postillis Hugonis. — Basileæ. — Koburger 1498.

6981 Même ouvrage, même édition.

6983 D. Augustini sermones. Parisiis Ul. Gering et Reimbold sociorum, grand in-f°.

7016 Gregorii papæ de virtutibus etc Lovanii, 1485 in-4°.

7066 Expositio scti Chrysostomi super Mattheum... Coloniæ Jean Koekelhof de Lubeck 1487.

7076 Epistolæ divi Hieronymi. (— Venetiis. — Bartholome 1470 in-f°).

7076 bis Hieronimi (Eusebii epistolæ) Moguntiæ P. Schoiffer de Gernsheim 1470 S. S. N. R. Très-belle édition avec les écussons de Schoiffer. — Conforme en tout à la description qu'en a donnée Laserna Santander. — Le 2e volume est catalogué avec les Mss. (1re partie) sous le n° 328.

7080 Scti Hieronimi opera, (2 V. in-f°. Déterioré par l'humidité).

7081 Simon de Cassin — De gestis Salvatoris — 1 vol. in-f°.

7086 Perlustrationes sancti Bonaventuræ, in-quatuor Libros sententiarum.

7087 Opuscula parva scti Bonaventuræ. (— Nuremberg 1491 et Argentinæ, 1495).

7088 Libri 4^{or} scti Bonaventuræ *pharetra* dicti et alia. —Coloniæ Koclkelhof de Lubeck 1486.

7089 Opuscula scti Bonaventuræ. (Lettres Manuscrites ornées. — Petit in-f°).

7090 Centiloquium sancti Bonaventuræ. S. S. N. R.

7094 Expositio super libros psalmorum per Franciscum Petrum de Herentals. Conrardus de Homborch. — 1480, in-f°.

7095 Explanationes Domini Golscalci in decalogum. Coloniæ Guldenschaff 1484.

7112 Mammotrectus seu liber expositorius totius bibliæ, etc. — Argentinæ, 1487.

7113 Annotationes in B. Pauli epistolas... Item legenda Alberti Magni. — Delf, 1491.

7121 Præceptorium Nicolai de lira... 1492 in-8°.

7169 D. Augustini in Pauli epistolas, etc. — Ulrick Gering et Rembolt 1499.

7172 Explanationes D. Augustini in psalmos Basileæ 2 vol. J. de Amerbach 1499.

7174 Augustini opuscula plurima. (— Argentinæ Martinus Flach, 1489).

7175 Augustini opuscula, de civitate Dei (Basileæ Michæl Wenszler 1479).

7181 St-Augustin de la cité de Dieu. (Abbeville, Jehan du Pré et Pierre Gérard, 1486, 2 vol. in-f°).

7213 Opera scti Ambrosii (Basileæ. — Amerburch, 3 V. in-f° 1192).

7218 bis. Mommetractus (sic). — Joh. Marchesini, 1476 in-4°.

7273 Transitus S. Hieronymi de miseria conditionis humanæ, etc., in-4°.

7327 Explanationes N. de lyra in vetus testamentum. Grand in-f°. — Grandes lettres coloriées.

7333 Grande bible en Français, historiée. — Paris A. Verard. 2 vol.

7412 Primus liber sententiarum ingeniosissimi magistri Gregorii de Ariminio. 1482, 1 vol. (? Nicolas Philippe et Reinhard. — Paris. —) S. S. N. R. Lettres coloriées. — Ouvrage rare. Passe pour une édition exempte de fautes.

7710 Lilium sive elucidarius difficultatum circa officium missæ. (Bernardus de Parentinis. Coloniæ Guldenschaff. 1484. = — Item opuscula scti Bonaventuræ. (Joh. Guldenschaeff.) — Epistolæ Bonaventuræ. (Bruxellis). 1481. — S. S. N. R.,

7711 Officii missæ, etc., expositio. A la fin du volume est un Ms. du XV° siècle. (Voyez Mss. n° 1140).

7714 Expositio orationis dominicæ. = — Item Liber de remediis utriusque fortunæ ab Adriano Carthusiensi. (- Lovanii J. de Westphalia. 1484).

7950 Missale Secundum usum insignis ecclesiæ Cameracensis. — Parisiis J. Hygman. 1495. gravures sur bois.

7951 Missale Secundum usum insignis ecclesiæ Cameracensis. — au milieu du volume plusieurs

pages manuscrites et 2 grandes vignettes, sur vélin.

7965 Rosetum exercitiorum spiritualium et Sacrarum meditationum. 1494, in-f°.

7966 Stellarium coronæ B. Mariæ. (— Joann. Rymman. Haguenau. H. Grant. 1498).

79?8 Le Psautier avec l'exposition sur de Lira, en français de la traduction de Guiart des Moulins. Paris, Pierre Lerouge (1487).

8008 Horæ in Laudem B. virginis Mariæ. (In-8°. S. S. N. D. Nombreuses gravures sur bois. Encadrements).

8198 bis Joh. Gerson de imitatione Christi. Impressi par J. de Westphalia. — S. D. (? 1480).

8193 Ludolphi Carthusiensis in meditationes vitæ J.-C. (Nuremberg. — Koburger. 1478.)

8206 5° Tractatus de expositione missæ editus à Fratre G. de Gouda (Anvers-Goes. S. D.)

8206 6° M. Alberti legenda. — P. Virgilii moretum S. L. N. D.

8206 9° Articuli fidei. — Parisiis per Michaelem Nigrum impressi, Plaquette S. D.

8206 10° Incipit tractatus magistri Gersonis de pollutione nocturna an impediat celebrantem vel non? S. L. N. D. (caractères de Zeller) Ce n° manque.

8215 Libri deflorationum sive exceptionum ex diversorum patrum doctrina. — Ant. Wernerus Basileæ 1494.

8246 Liber qui *compotus* dicitur unà cum figuris et manibus necessariis. — Item aurea expositio hymnorum unà cum textu. — Item expositio

super symb: Quicumque vult salvus esse, etc. Doctrina dicendi, et tacendi. — Item questiones naturales philosophorum, etc. — Parisiis Antonius Cayllaut 1488 in-4°. (Imprimé par Pierre Levet et par Cayllaut qui n'a imprimé que le second de ces traités).

8249 Prosper de vita contemplativà atque actuali. — Item tractatus scti Bonaventuræ qui dicitur *Stimulus amoris*, etc. 1487 in-4°.

8266 Joannis Gerson cancellarii parisiensis opus quod aliter intitulatur Thomæ Kempis. = — Item epistolæ Magni Turci a Landivio equite Jerosoli Mitano editæ. (M. Antuerpiæ Mathias Vonder-Gos. 1470, in-4°).

8327 Libri duo de profectibus religiosorum. In-4°.

8328 Tractatus de Lepra morali. J. Nider in-4°.

8329 Horologium æternæ sapientiæ. — Item Sermones super particulis antiphonæ Salve Regina Alosti Theodorus Martin, 1487, in-4°.

8330 Pectorale dominicæ passionis. — Item quatuor novissima Dyonisii Carthusiensis. Antuerpiæ — Delf Math. Vonder-Goes 1487.

8331 Quatuor novissima cum multis exemplis et de terroribus mortis. — Daventriæ J. de Breda in-4°. S. D.

8334 Orationale fratris Hieronymi de villa vitis quod nuncupatum est *panis quotidianus de sanctis*. — In-4°.

8341 Expositio hymnorum per totum anni circulum (Parisiis, A. Boccard, 1498.)

8409 Méditations sur la vie de J. C. prises sur

les 4 évangélistes, traduites du latin en français. de Ludolfe Chartreux, par G^m le Menard. Lyon Jacq. Buyer 1485 in-f°.

8463 Panis quotidianus de tempore, in-4°. D. N. J.

8807 Meditationes super passionem Christi, in-12, 1489. Argentorati.

8831 Floretus in quo flores omnium.... In-4°.

8837 Meditationes scti Bernardi et alia opusculs. Parisiis Jean Lambert 1502. — Item. Tractatus qui dicitur *fructus sacramenti pœnitentiæ*. in-16. Parisiis-Guido-Mercator. 1498, fig.

8912 Opusculum aureum animæ peccatricis (P. Gandovi. Vers 1498).

8922 Conclusiones de diversis materiis moralibus (et nonn. alia opuscula Gersonis). In-4°.

8924 Dialogus animæ et hominis interioris scti Bonaventuræ. — Item rhetorica divina Guillermi episcopi parisiensis.

8926 De institutis cænobitorum, etc. Cassiano auctore. (—Basileæ. — J. Amerbach. — 1497).

8957 De Imitatione Christi — Item diversa opuscula Sancti Bernardi et Ysidori. (—Parisiis G. Mittelhus) 1496, in-16.

9144 bis Repertorium Summæ Antonii Archiespicopi Florentini. —Argentinæ. Gruninger, 1496, in-4°.

9197 Tractatus de instructione simplicium confessorum. — Item historia de Annâ Sanctissimâ — Anthonius Archiepiscopus Florentinus — 4° (La deuxième partie contient quelques gravures sur bois).

9199 Textus sequentiarum cum optimo commento.

— Item expositio hymnorum. — Coloniæ Henricus Quentell, 1492.

9203 Conclusiones de diversis materiis moralibus. — Item de præceptis decalogi, etc. Joh. Gersonii. — in-4°.

9204 Parochiale curatorum. — Item viola animæ. — Michael Lochnaier. (— Hagenau. — H. Gran. 1498. in-4°).

9387 Speculum doctrinale Vincentii Belvacensis. Grand in-f°.

9388 Rosarium D. Guidonis super decreto. Grand in-f°.

9389 Summa fratris Antonini de Florentia (Nuremberg. — V. Coburger. 1478, 4 V. in-f°).

9390 Summa theologialis Alex. de Ales (1482 2 v· in-f. Nuremberg, A. Coberger.)

9391 Summa de Casibus per fratrem Astexanum. In-f°. — A la fin du volume se trouve cette mention : — Pro me Egidio Nettelet, precii XII libr. monetæ Cameracensis.

9392 Fortalicium fidei. — Item liber super totum corpus Evangeliorum. — Nuremberg (Koberger 1485).

9393 Opus præclarum : secunda secundæ S. Thomæ de Aquino. (Moguntiæ Petrus *Schoiffer* de Gernshein. 1467, in-f°).

Editio princeps. Très-rare. Conforme à la description donnée par Laserna Santander).

9395 Summa magistratia (sic) *Pisanella* appellatione. (— Nuremberg Koberger. 1478, in-f°).

9419 (Vide 9391).—Nuremberg Koberger.—1482.

9420 Speculum aureum decem præceptorum Dei Nuremberg. 1481 Ant. Koburger. (Parfait état de conservation).

9532 Fortalicium fidei (vide n° 9392).

9750 Cassianus de institutis Cænobiorum, Origine Causis, etc. (— Basileæ. 1485, in-f°).

9756 Communiloquium sive Summa collationum Johannis Gallensis. Argentinæ 1489 — Item legenda scti Silvestri papæ etc., etc.

9758 Questiones etc. super quatuor Libros Sententiarum Guilh. Okam (Lugduni. — Joh. Threcsel 1495.)

9759 Speculum exemplorum ex diversis Libris collectum. — Daventriæ Richard Pacfroy 1481.

9945 Scti Thomæ de Aquinatis (sic) in-tertio libro Sententiarum explicatio. (— Venetiis. — B. Locatellus. — 1498).

10114 S. Thomæ Aquinatis super 4 Libros Sententiarum. — Item Fasciculus temporum. — Basileæ. Kesler, — 1492.

10116 Sportula fragmentorum Egidii Carlerii — Bruxellis. — 1479, in-f°.

10117 Summa Cardinalis Johannis de Turre Cremata. — Lugduni-Trechsel, 1496.

10119 Dialogus dictus *Malogranatum* 1487.

10124 Summa Angelica de Casibus Conscientiæ auctore Cavasio — Alosti. — Th. Martinus 1490.

10307 Summa Casuum. Auctore Baptista de Salis. — Nuremberg Koberger 1488.

10310 Opera et Libri Vitæ fratris Thomæ de Kempis. (—Nuremberg G. Hochfeder 1494 in-f°).

10313 Theologia Naturalis. Argentinæ. M. Flach 1496.

10314 Tractatus et Sermones Compilati a R. D. Petro de Aillaco. (— Argentinæ 1490).

10319 Summa de Casibus Bartholomei de Bellato, Venetiis. — Johannes Manthens.

10322 Summa Angelica de Casibus Conscientiæ — Nuremberg. — Ant. Coberger, 1492, in-f°.

10326 Tractatus contra errores Machometi, etc. auctore Joh. de Turre Cremata, (petit in-f°. S. S. N. R. 1465 — (? Mantuæ). Parfait état de conservation).

10329 Tractatus de instructione Simplicium. Grand in-4°.

10330 Speculum exemplorum. — Argentinæ, 1487.

10335 Questiones evangeliorum. — Joh. de Torre Cremata (? Torquemada) 1480, in-f°.

10336 Tabula super Summam Anthonini. — Coloniæ 1484.

10338 Fortalicium fidei... 1487 in-f°.

10342 Questiones de virtutibus et vitiis, Ægidius Delfus. (— Parisiis. — Wolfang Hopyl 1490).

10349 Opus magistri Roberti Holkot super sapientiam Salomonis, 1489, in-4°.

10370 Opera et tractatus M. Johannis de Gerson 1489 4°.

10470 Summa Rosella Casuum, *Baptistiniana* nuncupata. — Auctore F. B. Trovamala. (— Venetiis Paganinus de Paganinis (sic) 1499, in-8°).

10533 Curatorum manipulus. (— Lugduni. — Guilelmus Regis, 1483, in-4°).

10545 De Veritate Catholicæ fidei. — F. Thomæ de Aquino. (S. S. N. R. 49 L. à la page, 2 colonnes).

10546 Liber Venerabilis Fratris Simonis de Cassia Super totum Corpus evangeliorum. — In-f°.

10547 Destructorium Vitiorum. — Coloniæ 1485 (— Magnifique volume. Grandes et belles lettres peintes).

10588 Guilhermi divi parisiensis episcopi opera de fide etc. — Nuremberg-Johannes Rosembach.

10591 Tractatus de instructione simplicium. — Liber formicarii, auctore Nyder. S. D.

10593 Ex gestis romanorum historiæ notabiles, etc. S. S. N. R. Petit in-f°.

10594 Theologia naturalis. — Argentinæ. — Martinus Flach 1496.

10836 Quadragesimale et adventuale, de arte moriendi. (Antuerpiæ). — Læu 1488).

10840 Manuale Confessorum. — De Miseriâ Curialium, etc. — Auctore Nyder. Parisiis Joannes Bonhommius, 1489, in-4°).

10904 et ? 10905 S. Bonaventura in-1 et 2 Libros Sententiarum. — Ant. Koberger, 1499.

10906 Opera diversa Johannis Gerson in-4° tomis comprehensa quibus additur etc., quintus qui opera nova nondum impressa continet. (Coloniæ. J. Kœlhoff de Lubeck, 5 vol., petit in-f°, 1483).

10910 Opus quæstionum dignissimarum... Johannis de Turre Cremata. (Basileæ Fremolt 1481).

10921 Egregium vel potius divinum opus Silvestri Prieriani (— Cremonæ. Darlerius, 1487, in-4°).

10975 Quæstiones magistri Petri de Alliaco Cardinalis Cameracensis Super 1 2 3 et 4 Sententiarum. — (Parisiis). — Parvus. (Petit) in-8°).

10985 Richardus de duodecim patriarchis. Item de arca mystica, 1494, in-8°.

11012 Dialogus dictus *malogranatum*, compilatus ab abbate monasterii aulæ regiæ in Bohemiâ, ordinis cisterciensis 1487.

11013 Destructorium viciorum (sic). — Auctore Alexandro natione anglo. (— Paris P. Levet avril 1494).

11019 Sermones... Item apologia pauperum S. Bonaventuræ. (— Gouda. — Gerardus Leeu 1482.)

11020 Même ouvrage et édition moins l'apologie.

11134 Homeliæ beati Joannis Chrysostomi S. S. N. R. In-4°.

11135 Sermones Sancti Augustini ad heremitas. — St-Bonaventuræ de morte. Parisiis (Guido 1494).

11136 Homeliæ beati Gregorii papæ. — Seneca de 4 Virtutibus Cardinalibus. (— P. Gorg Wolff, 1491, in-4°).

11137 Sermones Pomerii. (— Hagenau. — H. Gran, 1491, in-4°).

11138 Sermones Leonardi de Utino. (— Lugduni Joannes Trechsel, 1496, in-4°).

N°ˢ 11139. — 11140. — 11141. — 11143. — 11144. — 11145 (S. S. N. R. lettres coloriées). — S. S. ni réclames. L. coloriées caractères très nets. 11146. — 11150. — 11151 (Anvers). — 11153. — 11158. —

11159. — 11162. — 11169. — 11170. — 11164. — 11165. — 11166. — 11167. — 11172. — 11174 (Bruxelles). — 11296. — 11449. — 11457. Tous ces numéros comprennent des recueils de Sermons qui ne nous ont pas paru mériter d'être décrits.

11145 Sermones quadragesimales de Legibus Leonardo de Utino auctore, (S. S. N. R. Lettres coloriées, belle impression.)

11153 L. Cælii Lactantii Firmiani institutiones adversus gentes de falsâ religione. (— Mantuæ, — V. Bertochus, 1498).

11163 Sermones dominicales *dormi secure* nuncupati, 1 vol. in-f°, S. S. N. R.

11165 Sermones Meffrith alias hortulus reginæ, 1 V. in-f°.

11168 Sermones Socci cum triplici eorum registro — Argentinæ Gruninger (2 exemplaires) 1484.

11232 Sermones super oratione Dominicâ. In-4°.

11630 Transmarina peregrinatio ad venerandum sepulchrum dominicum in Jerusalem ad montem Sinaï, etc. (Moguntiæ Erhardus Reüwich).—1486 in-f°, fig).

11632 Des saintes pérégrinations de Jérusalem et des environs du Mont Synaï (traduction du précédent) défectueux de la fin.

11831 Voyage à Jérusalem, etc., par Le Huc. — Lyon, Michelet Topie et Pyrmont, 1488, in-f°, magn. fig. — Voir Brunet.

11953 Supplementum chronicarum ab mundi exordio,

— Venetiis Bernardinus Ricius, 1492 fig., petit in-f°.

Pièces de vers manuscrites sur les gardes, procédés de Mnémotechnie appliqués à l'hist. de France.

11956 Fasciculus temporum. Petit in-f°, 1485 S. S. N. R. 2 pages de notes manuscrites (histoire générale).

11959 Miroir historial de frère Vincent. — Paris, A. Gérard, 4 vol. in-f°. Le 3e manque.

11962 Chronica quæ *fasciculus temporum* dicitur. — Auctore W. Rolevinck cui adjunctæ sunt epistolares quædam formulæ. (— Lovanii J. Valdenet 1476 (Laserna Santander prétend qu'on a imprimé plus de 25 éditions de cette chronique durant le 15e siècle. Celle-ci est très-estimée).

11963 Idem opus sine adjunctis.

11965 De singulis mundi ætatibus cum figuris...., grand in-f°.

11970 Speculum historiale Vincentii doctoris. — Venetiis. — H. Lichtenstein, 1494.

11973 Supplementum chronicarum. (— Venetiis. — B. de Benaliis, 1486, décembre. Défectueux. Plans de villes très grossiers).

11975 Fasciculus temporum Flandrico idiomate scriptus. (— Utrecht, S. Valdener, 1480 1re édition en hollandais).

12060 Liber chronicarum cum figuris usque nunc temporis. (Augustæ. Schensperger, 1497, in-f°).

Quantité de figures grossièrement coloriées, plans de villes, etc.

Il y en a un exemplaire mais en meilleur état à la bibliothèque de la sous-préfecture. C'est le seul incunable qu'elle possède.

12070 Pauli Orosii historia. — Item Justini libri 44. — Lucii Flori epitome.(— Venetiis.—Christophori de Pensis, 1499).

Justin et Florus, sont sans date, lieu d'impression, etc. (Términé par une lettre où M. A. Sabellicus annonce à Contarini la découverte qu'il a faite de ces auteurs).

12073 Historia seu chronica Antonini archiepiscopi florentini. (Basileæ. — N. Kesler, 1491, 3 V).

12115 La mer des histoires ou chronique générale depuis le commencement du monde jusqu'à présent, par Borchard. (— Lyon, Jean Dupré, 1486, 2 vol).

12135 Histoire ancienne (? Triomphe des 9 Preux). Depuis Josué jusqu'au retour de Bertrand en Guienne et à Paris. S. date sig. ni réclames.

Tel est le titre qu'une main moderne a mis à ce livre en ajoutant une partie de la table qui manquait. Mais il est inexact. Il s'agit d'une histoire des 9 Preux, qui sont : Josué, — David, — Judas, Machabée, — Alexandre, — Hector (de Troie), — Jules-César, — Artus, — Charlemagne. — Godefroy de Bouillon, — auxquels par forme de supplément l'auteur a ajouté des fragments d'une grande chronique de B. Duguesclin, qui s'arrête au chapitre : De la prinse du fort de Vaux.

L'ouvrage est enrichi des portraits sur bois

de ces héros. Tous ont le costume du XV[e] siècle. — Le portrait de Duguesclin paraît exact. (C'est peut-être l'édition imprimée à Abbeville).

12189 Le livre d'Orose divisé en 6 âges... Suivi des mots dorés des 4 vertus. — Paris, A. Gérard, 1491, in-f°.

12189 Pauli Orosii opus cui adjungitur Platinæ historici liber de vita Christi ac pontificum. — Venetiis Christoph depensis, 1499, Nuremberg. — Koberger 1481.

12191 Liber chronicarum per viam epitomathes... ab initio mundi usque ad hanc temporis nostri calamitatem, auctoribus. S. Schreger et S. Kamer mester. (— Ant. Koberger, 1493, grand in-f°).

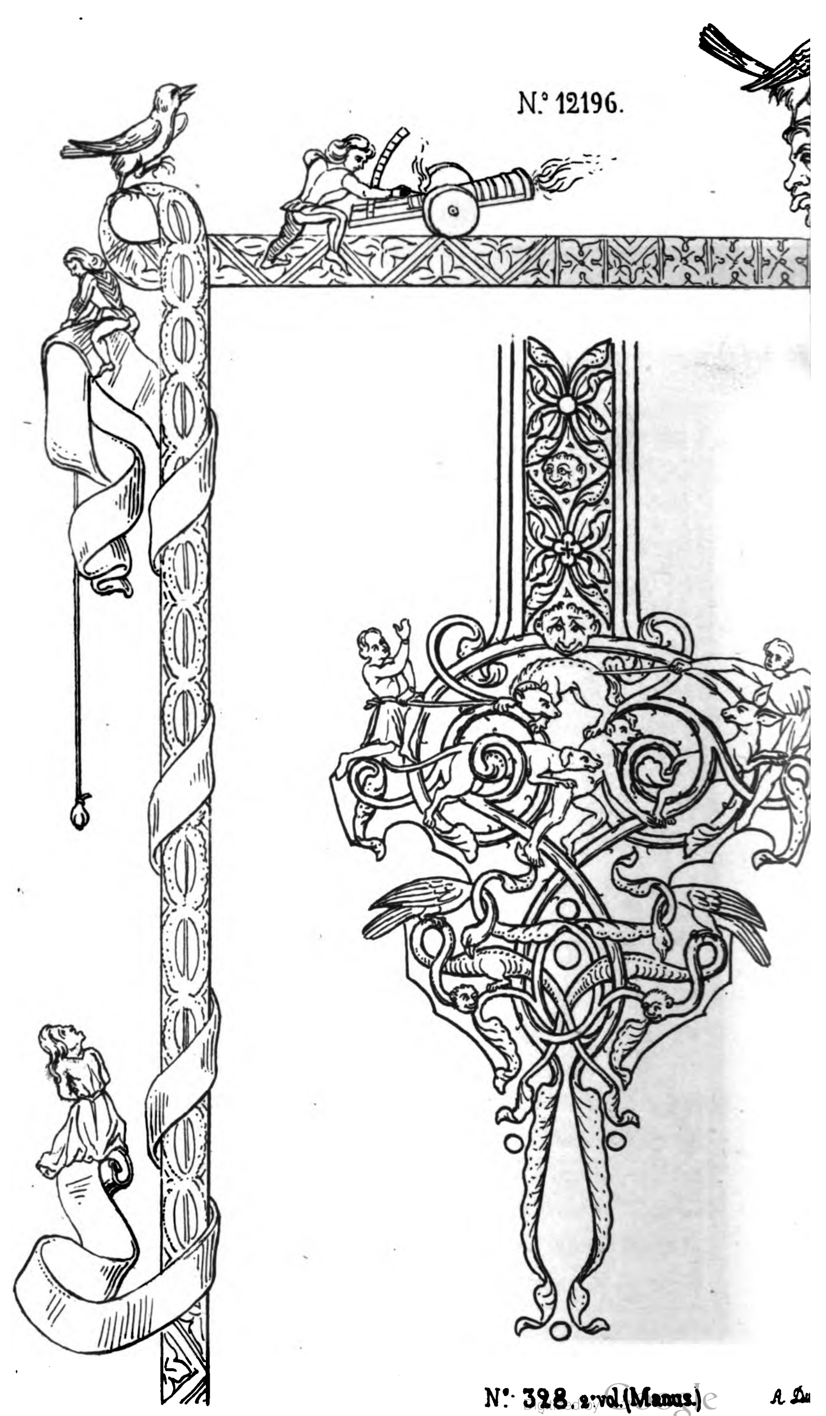
12192 Speculum historiale Vincentii. (— Nuremberg Koberger, 1483).

12195 Flavii Josephi, in-f°, (S. S. N. R. Magnifique impression grandes lettres dorées et historiées).

12196 Même ouvrage, même édition que le précédent. Les lettres ne sont point dorées. — Frontispice ou 1[re] page richement décorée d'arabesques, figures curieuses, l'une desquelles représente un canonnier devant une pièce qui paraît être de bois cerclée en fer. — Parfait état de conservation. S. S. N. R. 44 L. à la page grands et beaux caractères, 2 col. souscript : Flavii Josephi. explicit. Voir la planche ci-jointe.

12223 Valerii Maximi libri novem cum observationibus, etc. Chalcondylæ (? 1488).

12252 Historia destructionis trojæ auctore Guidone



N.° 328. 2.e vol. (Manus.) A. Da

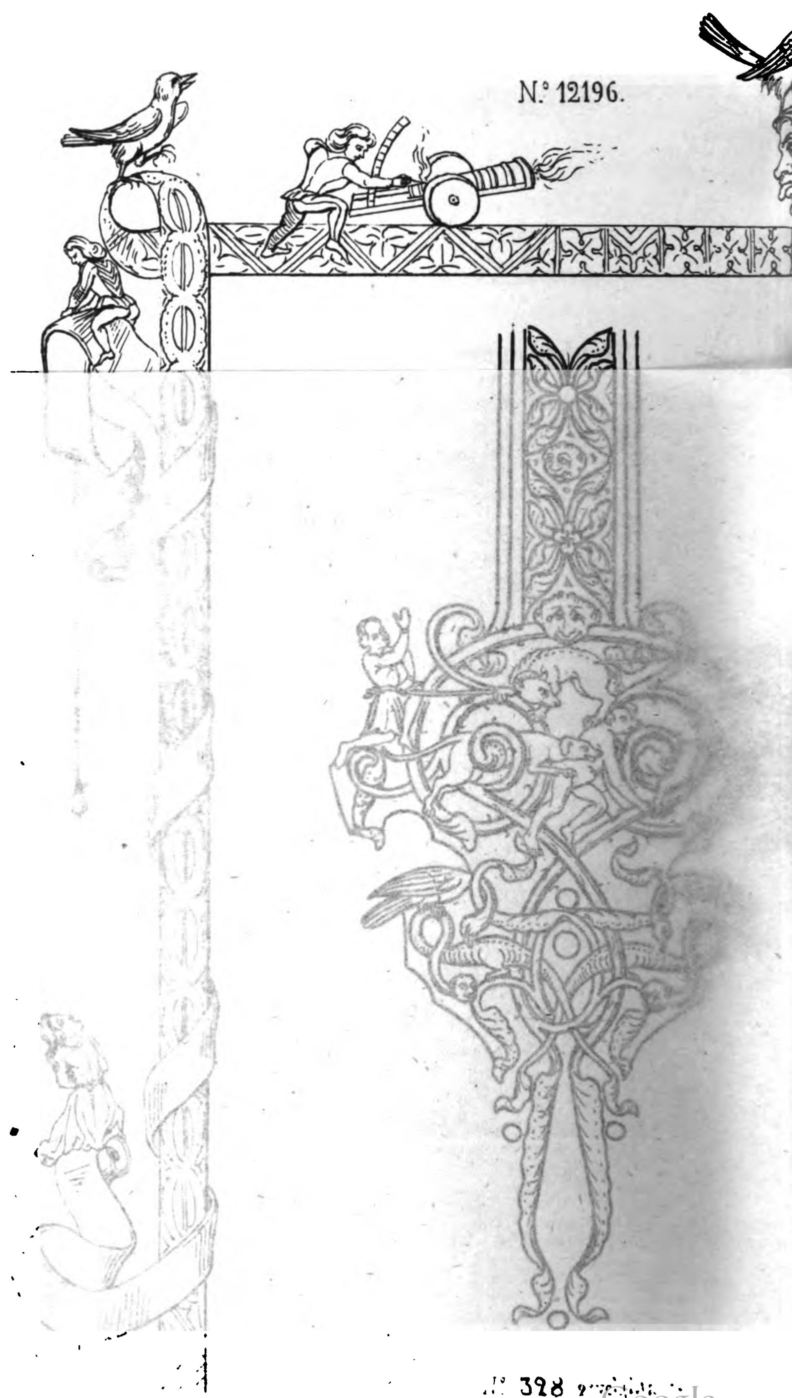


Sophologium magistri Jacobi magni.

Jehan de vingle

I. V.

N.º 12196.





Jehan de vingle.

I. V.

de Columna, (in-4°. S. S. N. R. nombreuses notes Manuscrites).

12370 Titi Livii patavini decades quatuor decim. cum Epitome Lucii Flori (Trevishi. — Joannes Vexellensis 1485).

12375 Appianus de bellis civilibus. = Item Pii 2 historia rerum ubique gestarum (1565). — Venetiis de coloniâ, 1477.

12895 Chroniques de Jehan Froissart, 3 V. in-f°. — Paris. Imprimé pour Guillaume Eustace. — S. D. (1495).

13492 Eusebii Cæsariensis historia. — 1474, in-f°. S. L. (? Ultrajecti N. Ketelaer). — 1re édition très-rare.

13505 Ecclesiastica tripartita historia ex Theodorito, etc. (— Argentinæ. — Joannes Preyk (Pryss). 1488.)

13828 Exposition de la reigle, M. St-Benoist. — Item, Vie des Frères, tant d'Egypte que de Syrie, par St-Jérôme. (— 1486. Paris, Pierre Didoue, imprimeur pour Simon Vostre. — Rel. délabrée, gravures sur bois assez grossières).

13898 Regula Scti Patris Benedicti.—(Paris, Marneff). = — Même volume : Expositio canonis missæ, A M. Odone, episcopo Cameracensi, édita, etc. — Miltelhus. 1492.

14066 Privilegia ordinis cisterciensis — Divione. 1491. In-4°.

14214 Joannis Boccacii de casibus illustrium virorum, Liber IX. (— Parisiis, Gormontius, in-4°.— Vers 1498 (Finis : qui nunquam autea apud

Gallos impressi tandem staneis characteribus excussi sunt Parisiis ab Joanne Gormontio.

Dans le même ouvrage: Genealogia deorum gentilium, Johannis Bocatii cerdaldensis. S. S. N. R. N. L. N. D.

14434 bis. Perpulcher tractatus per Burley de vita philosophorum, (in-8°. 1472.— Terhoernen. S. L. (Coloniæ). 1re édition avec date. = — Même volume : Historia Hierosolymitana. (° 1475).

14462 bis. Passio Sancti Meynrhadi, martyris et heremitæ. — Basle-Michel Furster. 1496, petit in-4°, fig. sur bois. — Une trentaine de feuillets. (Relié par Duru).

14485 Legenda aurea, etc., Daventriæ, R. Paffroed de coloniâ. 1479, in-f°.

14506 Catalogus vitæ Sanctorum auctore Petro de Natalibus. (Défectueux).

14546 Legendæ Sanctorum Henrici, imperatoris et Hunegondis, imperatricis, (Bruxellæ. Fratres communis vitæ in Nazareth. 1484, in-4°. Fig.) (Voyez Ms. n° 1155).

14717 Vita christi secundum sctum Bonaventuram Suburbiis sancti Germani de pratis. — P. Levet, 1497, in-16.

14956 De plurimis claris selectisque mulieribus opus fere divinum F. Philippi Bergoniensis. Ferrariæ. — Laurentius de Rubeis, 1497.

14958 Opus vitas (sic) patrum appellatum Scti Hieronimi, 1485.

14962 Legendæ sanctorum J. Voraginis (Coloniæ C. Winters de Homborch).

15011 Vie des Saints. Défectueux du commencement et de la fin. G^d frontispice colorié à demi. — S. S. N. R.

15016 Vitæ summorum pontificum auctore Platinà — Nuremberg, A. Koburger, 1481.

15017 Opus vitas (sic) patrum... muncupatum Scti Hieronimi, Nuremberg Koburger 1483.

15543 De scriptoribus ecclesiasticis dissertissimi Johannis de Trittenhem (Parrhisiis Bertold Rembolt. S. D. (1493) incomplet des derniers feuillets). (1)

NOMS DES VILLES OU ONT ÉTÉ IMPRIMÉS CES INCUNABLES

Abbeville, 7181.
Alost, 6624, 8329, etc.
Anvers (Antwerpia), 8206 5° 8266, etc.
Argentinæ ou Argentoractum (Strasbourg), 3997, 6946.
Augustæ ou Augusta vindelicorum (Augsbourg), 817, 12060.
Basle, 5416, 6254, etc.
Bologne (Bononiâ), 3198.
Bresse (Brixia), 3235.
Bruxelles, 3618, 10116, etc.
Cologne, 791, 3781.
Cremone, 10921.
Deventer (Daventria), 3781 9759, etc.
Delf, 6624, 7113, etc.
Dijon (Divione), 14,066.
Ferrare, 14956.
Florence, 3199.
Gand (?) 2912.
Gouda, 1119.
Hagenau, 3780, 17966.

(1) Voir l'erratum à la fin du volume.

Louvain, 712, 1173.
Lyon, 51, 2277, 2278, 2281, 3777, etc., etc.
Mantoue, 11153.
Milan (Mediolanum), 3780.
Mayence (Moguntia), 459, 5665, 6460, 7076, etc., etc.
Nuremberg, 33, 4904, etc.
Paris, 3749, 4578, 7412, etc.
Rome, 3390, 3729, 4645, etc., etc.
Rouen, 168.
Trévise, 12370.
Utrecht, 11975, ? 13492.
Venise, 1096, 2257, 3234.

NOTICE HISTORIQUE

SUR L'ANCIEN

HOPITAL SAINT-JEAN

DE CAMBRAI

Par Alc. WILBERT, Secrétaire des Hospices.

Le plus ancien titre de l'hôpital St-Jean (1) est une récapitulation des premières donations faites pour l'établissement de cette maison. On le considérait, au commencement du XIV[e] siècle, comme sa *charte de fondation* (2) et cette opinion n'avait pas changé au XVI[e] siècle. (3)

Il existe, dans les archives de l'administration des hospices, deux exemplaires de ce titre qui ne portent

(1) Voir son texte à la suite de cette notice. Ce titre a le caractère d'une enquête, on n'y mentionne les diverses donations qu'il a pour objet que sous le témoignage, *sub testimonio*, de personnes notables dont on fait connaître le nom et la qualité.

(2 et 3) On lit au dos de ce titre deux indications qui portent, la première, dont l'écriture est de la fin du XIII[e] siècle ou du commencement du XIV[e] : « *C'est li carte* dou commencement de le maison » et, la seconde, écrite au XVI[e] siècle : « Lettres de la première fondation de l'hospital de Céans, con- « tenantes les noms de plusieurs fondateurs avec la spécification des « héritaiges, maisons, terres et rentes en deniers et chappons, séellées du « grand seel de ceste cité de Cambray. »

aucune date, mais qui sont l'un et l'autre revêtus du grand sceau de la ville au XIIe siècle et tous deux écrits de la même main, et cette particularité, jointe à l'opinion de ceux des historiens de Cambrai (1) qui ont fait remonter la fondation de l'hôpital St-Jean à l'année 1150, doit conduire à penser que le titre dont il s'agit n'est pas de beaucoup postérieur à cette époque. (2).

Des divers historiens dont je viens de parler, Julien Deligne et M. Ad. Bruyelle sont les seuls qui ne se soient pas trompés quand ils ont dit que l'hôpital St-Jean était situé près de la Madeleine. On va voir comment les autres se sont mépris en le plaçant près de l'église St-Vaast.

(1) Julien Deligne, 1re partie, article 27, Bibl. de Cambrai, manuscrit n° 658 — Carpentier, *Hist. de Cambrai*, 2e partie. — L'abbé Dupont, *Hist. de Cambrai*, 1re partie, note sur le clergé séculier de Cambrai et du Cambresis. — E. Bouly, *Dictionnaire historique*. — Ad. Bruyelle, *les Monuments religieux de Cambrai avant et depuis* 1789.

Si l'on ne peut préciser la date de cette fondation, l'on ne doit pas craindre de la faire remonter à la seconde moitié du XIIe siècle quand on voit, dans les archives de l'hôpital St-Jean, sous le n° 284, un acte de l'*an* 1210 par lequel Mahieu, abbé de St-Aubert, règle les droits des deux curés de St-Géry et de la Madeleine dans le partage des offrandes et des oblations faites à propos des pauvres admis à l'hôpital St-Jean *nouvellement bâti* et érigé aux limites des deux paroisses.

(2) On y trouve souvent répété ce signe qui a le caractère d'un monogramme (S. T.) et signifie : *Sub testimonio*. On y a fait un grand emploi des *sigles* ou des premières lettres d'un mot pour exprimer le mot tout entier, comme p. pour *per*, v̊, pour *vero*, q̊, pour *quo* et de certaines lettres conservées pour en exprimer d'autres constamment rappelées par le même signe placé au commencement, au milieu ou à la fin du mot, dans la partie supérieure ou inférieure de la lettre qui a besoin d'un complément comme : qd pour *quod*, qr pour *quorum*, nro pour *nostro*, sco pour *sancto*, scdm pour *secundùm*.

Le titre dont je viens de parler porte expressément que la propriété affectée par Lambert de la Place (Lambertus de Plateâ), échevin et juré de Cambrai (scabinus et juratus), et non comme on l'a dit, par Beaudoin Lambert ou Baudoin de Lambres, bourgeois de la même ville, à la construction de l'hôpital fondé sous la dénomination de St-Jean, apôtre et évangéliste, était située devant l'église de la Madeleine (ante ecclesiam beate Marie Magdalene), on ne peut donc faire du lieu de son emplacement l'objet d'un doute. Pour le prouver surabondamment, après avoir fait remarquer qu'il n'y a pas eu à Cambrai deux hôpitaux de St-Jean, on doit se borner à rappeler ici que l'église de la Madeleine existait dans la partie la plus élevée de la ville, non loin de l'*église* érigée sous l'invocation *de St-Géry* au Mont-des-Bœufs où on la voyait encore en 1544 (1) époque de l'établissement de la citadelle, et que l'hôpital St-Vaast avait été placé près de l'église de ce nom dans la partie la plus basse.

On a commis une nouvelle erreur (2) en ajoutant que vers l'an 1220, l'hôpital St-Jean fut transféré près de la Madeleine et, ce qui a pu y donner lieu, c'est ce fait rapporté par l'Abbé Tranchant (3) qu'en 1243 l'évêque Guy de Laon réunit aux sœurs de St-Jean

(1) « La citadelle fut commencée au jour 13e de mai en l'an 1544. L'église « alors fut démolie, on n'en conserva qu'une chapelle. (Julien Deligne, Man. « n° 658). »

(2) V. entr'autres Carpentier et Dupont.

(3) Bibl. de Cambrai, Man. n° 905.

celles qui desservaient l'hôpital St-Vaast et qui étaient alors réduites à la mendicité.

L'acte qui nous a conservé le souvenir de cette particularité existe toujours dans les archives de l'hôpital St-Jean, (1) daté du mois de novembre 1243, il constate que l'évêque Guy réunit alors à cet hôpital un autre hôpital situé devant l'église St-Vaast dans lequel vivaient un frère et des sœurs qui, assujettis à une règle et portant l'habit religieux, étaient voués aux soins à donner aux indigents et ne vivaient euxmêmes que d'aumones, et c'est sur cette dernière considération qu'on y motive la réunion à l'hôpital Jean de leurs personnes ainsi que de leurs biens mobiliers et immobiliers.

Le titre récapitulatif des premières donations faites à l'hôpital St-Jean, fera connaître le nom des personnes qui ont accru la fondation de Lambert de la Place, (2) ainsi que ceux des deux prévots, des sept échevins et des onze jurés de la ville qui ont été appelés à certifier l'exactitude des faits qu'on y a recueillis.

Ainsi qu'il le constate, les biens donnés sont des maisons, des habitations, des stalles où l'on mettait en vente le pain, la viande, l'huile etc, des *asiles hos-*

(1) V. son texte à la suite de cette notice.

(2) On trouvera ces noms dans un tableau récapitulatif placé à la suite de cette notice et il sera facile de distinguer les plus anciens en s'arrêtant à la date qui est pour tous le XII[e] siècle.



pitaliers qu'on ne fait pas autrement connaître (1), des terres et des rentes stipulées en argent et en nature.

Et les stalles, les maisons et les asiles hospitaliers sont donnés en tout ou partie : « Stallum... stallum et « dimidium... quarta pars stalli... mansus... medietas « mansi... *hospicium... cum duobus hospiciis.* »

On ne peut expliquer aujourd'hui les mots qui sont ici soulignés sans remonter à l'origine du christianisme : M. Martin-Doisy, inspecteur général des établissements de bienfaisance, rappelle, dans son dictionnaire d'économie charitable (2), qu'avant l'ère des persécutions et à l'époque qui suivit la destruction du temple de Jérusalem, lorsque le gouvernement impérial était moins violent contre le christianisme que ne l'avaient été, dans la nation juive, les princes des prêtres et les docteurs de la loi, les gouverneurs romains accueillirent les juifs devenus chrétiens et que, rentrés en foule, ceux-ci donnèrent à l'église de Jérusalem une haute réputation de sainteté, puis il ajoute : « Les étrangers étaient reçus « dans l'abondance ; les Pélerins trouvaient une com- « mode et presque somptueuse hospitalité. Ces mêmes « étrangers étaient *soignés* lorsqu'ils étaient *malades*,

(1) Au moment du premier établissement de l'hôpital St-Jean des asiles du même genre existaient sur la place *(in foro)*, au haut de la rue de Boulengrie aujourd'hui des Rotisseurs, devant la Madeleine, rue Dame Mainsend (*in vico mainsendis)* aujourd'hui du Séminaire, rue des Poteries, rue Péténghien, aujourd'hui des Lombards, rue St-Vaast, devant l'église, et au faubourg de Selles *(in suburbio de salis)*.

V. à la fin de cette notice le titre récapitulatif des premières donations.

(2) Dict. d'économie charitable, 4e partie, p. 770

« *recueillis* s'ils devenaient *infirmes*. Quand les voya-
« geurs entraient en convalescence, ils étaient conduits
« dans les *Villa* que possédaient les illustres Romains,
« des soins fraternels et de bons aliments y achevaient
« leur guérison. Le *lit* qu'ils avaient laissé vacant à la
« ville était *livré*, pendant ce temps là, *à de nouveaux*
« *malades*. »

Faut-il faire remonter à cette époque le motif de la résolution par laquelle en l'an 567, pour ne pas laisser les pauvres sans asile, le Concile de Tours prescrivit à toutes les villes de pourvoir à leurs besoins, de telle sorte que les habitants du lieu, prêtres ou autres, eussent chacun un pauvre à sa charge? (1). Il n'est pas déraisonnable de le croire, et, avec cette opinion, on doit sincèrement regretter de ne pas mieux connaitre l'organisation des Asiles dont il s'agit dans le plus ancien titre de l'hôpital St-Jean. Si l'on ne peut dire qu'au XII[e] siècle les habitants de Cambrai se soumettaient tous aux prescriptions du Concile de Tours, on ne saurait, devant les termes si formels qu'on vient de rappeler, refuser d'admettre qu'une partie d'entr'eux y conformaient leur conduite.

Et ce n'est pas seulement dans le plus ancien titre de l'hôpital St-Jean qu'il est question des Asiles hospitaliers qu'entretenaient les habitants de Cambrai, au

(1) « *Ut unaquæque civitas pauperes et egenos incolas* alimentis con-
« gruentibus *pascat* secundum vires, ut tam vicani præsbyteri, quam
« *cives omnes* suum pauperem pascant : quo fiet, ut ipsi pauperes per
« civitates alias non vagentur. » (concilium turonense an 567 can. 5.)

mois de juillet 1218 (1) Albéric de la Tour et sa femme donnèrent au même établissement deux mesures de terre et *sept nouveaux Asiles* avec leurs caves (*hospiciis et celariis*).

La première chapelle de l'hôpital St-Jean, qu'il ne faut pas confondre avec les *chapelles de St-Jean-Bap-Baptiste* et *de la Trinité* consacrées beaucoup plus tard, fut fondée au mois d'octobre 1232, par Jean Lemaire, bourgeois de Cambrai, et par Hélinde, sa femme, (2) qui affectèrent au traitement de son desservant dix livres cambresiennes et les revenus de 29 mencaudées de terre, à Niergnies. On pouvait alors, avec dix livres, payer le loyer d'une maison de maître (3) et le fermage de 29 mencaudées de terre, à Niergnies, pouvait représenter une somme qui s'élèverait aujourd'hui à plus de mille francs.

Avant cette époque et dès l'année 1210, le service du culte était confié au curé de St-Géry et à celui de la Madeleine. Des difficultés s'étant alors élevées à propos du partage des offrandes, l'abbé de St-Aubert détermina leurs droits respectifs. (4)

La chapelle fondée par Jean Lemaire et sa femme,

(1) Archives n° 285.

(2) Archives nos 293, 294 et 1337.

(3) En 1396, le premier compte des Chartriers le constate, le loyer des maisons de Cambrai variait de 4 à 7 livres : le 5e article de la *recepte pour hostages et louwiez de maison* est ainsi conçu : « De Pierre le Parmentier, « pour le louwage de le *grande maison dudit Colombier*... pour une année « finant (finissant) audit Noël, VI frans valent ...... VII lib. III s. (sous). »

(4) Ibid. n° 284.

fut placée à l'étage supérieur, ses fondateurs se réservèrent le droit de nommer son desservant et l'évêque Godefroy de Fontaine ne ratifia l'arrangement fait à ce sujet avec l'abbé et les moines de St-Sépulcre qu'à la condition que le desservant serait un prêtre de bonne vie qui ne pourrait se faire remplacer par un vicaire. Cette nécessité d'un prêtre spécial a également été reconnue en 1224, lorsqu'il s'est agi de la fondation de la première chapelle de l'hôpital St-Julien, on a spécialement attaché à cette chapelle un desservant : on remarque dans l'acte de cette fondation que la chapelle, placée, sous la protection du chapitre et antérieurement fondée, était desservie par un prêtre de Ste-Croix, mais que les soins que cet ecclésiastique devaient à sa paroisse, ne lui permettaient pas toujours de donner aux malades les secours spirituels qu'ils attendaient de lui, que, par suite, plusieurs étaient morts non confessés et sans avoir reçu le viatique *(ibi plures non confessi* et *sine viatico* decesserant quibus parochialis præsbiter subvenire non poterat parochialibus negotiis occupatus). (1)

Les chapelles de la Trinité et de St-Jean-Baptiste

(1) Les brachygraphes ou ceux qui avaient fait au moyen-âge une étude spéciale de l'art d'écrire par abréviations, auraient, sous ce rapport, trouvé à ce titre un grand intérêt : ainsi, et pour ne donner que quelques exemples, le même signe (9) signifie *con*, *com* ou *cum*, quand il est placé sur la ligne au niveau des lettres qu'il précède, complète ou termine, et *ur* ou *us*, quand il est au-dessus de la lette finale ; un autre signe ^ ne couvre une lettre que pour indiquer qu'elle doit être précédée et suivie de deux autres que l'intelligence du lecteur doit suppléer, ce qui peut seul le porter à voir les mots, animi, animæ, animarum, dans *ai*, *aie*, *aiarum*, omnia, omni, dans *oia*, *oi*, tribus et quibus, dans *tr^ibz*. *q^ibz*.



furent consacrées, la première, le 4 avril 1575 par l'archevêque Louis de Berlaymont (1) et la seconde, le 1er avril 1603, par l'archevêque Guillaume de Bergues (2) et des indulgences furent accordées aux visiteurs dans l'une et l'autre circonstance.

C'est pour orner la chapelle de St-Jean-Baptiste que, le 12 novembre 1543, Catherine Sartier, Ve de Jean Lefort, donna ses chapelets de Corail à l'*image de la Vierge Marie*, un petit chapelet au *petit Jésus*, un chapelet de jais, une croix et cinq témoins d'argent doré à *Ste-Catherine*.

En 1254 les frères de St-Jean, qui avaient fait ériger un oratoire, obtinrent d'innocent IV l'autorisation d'y établir une cloche. (2) La même bulle investit leur chapelain du droit d'administrer les sacrements et de bénir l'eau réservée aux cérémonies religieuses, et les frères obtinrent, la même année, du même pape, dans le cas où l'interdit serait jeté sur le pays et pourvu qu'ils ne fussent pas eux mêmes la cause de cet interdit, la permission de célébrer à voix basse les saints offices, sans les annoncer au bruit des cloches et après avoir expulsé de leur maison les interdits et les excommuniés. Leur chapelain était alors nommé par les religieux de St-Sépulcre qui devaient pourvoir à ses besoins et le diriger dans tous ses actes.

Le 28 mars 1582, les religieux de St-Sépulcre

(1 et 2) *Obituaire* de l'hôpital contenant la déclaration des messes et obits fondés depuis l'an 1550. — Archives n° 281 bis.

(3) Archives n° 333.

renoncèrent à ce droit et les sœurs eurent la faculté de leur présenter, toutes les fois qu'il s'agirait de pourvoir à son remplacement, un ecclésiastique qu'ils ne pourraient refuser de nommer s'il était honnête homme, d'un nom et d'une réputation sans tâche, décidé a veiller soigneusement, nuit et jour, au salut de l'âme des malades, à coucher dans l'hôpital, à y dire la messe et à y célébrer les offices quotidiens. (1)

Les sœurs n'eurent de chapelain particulier qu'en 1425. Le pape Martin V accueillit au mois de novembre de cette année la demande qu'elles lui en avaient faite.

Un grand nombre d'*obits* et de *messes* à célébrer dans l'hôpital St-Jean, furent fondés à diverses époques et l'on employa les sommes provenant de ces fondations et de celles qui avaient eu pour objet l'entretien de différents lits à des achats de terres et à des constitutions de rentes qui eurent pour résultat l'augmentation des revenus de l'hôpital. (2) Le soin de faire célébrer les obits et les messes était confié à la sacristaine. (3) Les malades y assistaient, l'été, à 5 heures, et l'hiver, à 6 heures du matin, (4) et, en profitant ainsi que les sœurs des indulgences attachées à ces œuvres pies, ils prenaient part, comme elles, aux *récréations* qui avaient lieu le même jour et consistaient en distributions de vin. (5)

(1) Archiv. n° 723.

(2 à 5) Obituaire de 1570.

En 1223 le pape Honorius prit sous sa protection l'hôpital St-Jean, son personnel et ses biens. (1)

Des bulles semblables furent accordées au même hôpital en 1233, par Grégoire IX, (2) en 1251 par Innocent IV (3) en 1499, par Innocent VIII (4).

En 1301, l'évêque Guy II reconnut aux sœurs de St-Jean le droit d'instituer les nouvelles religieuses (5) et, en 1316, le pape Jean XII les maintint dans la possession de ce droit. (6) En 1478, le 10 septembre, en l'absence de Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai, les vicaires-généraux proclamèrent l'élection que les sœurs avaient faite d'une supérieure. (7)

Une lettre de l'évêque Pierre, datée du mois de juillet 1312, constate qu'elles étaient soumises à la règle de St-Augustin (8) (beati Augustini regulam professionem facere regularem.)

En 1323, le pape Jean XXII leur attribua le droit d'hériter des biens de leurs parents comme si elles étaient restées séculières. (9)

En 1370, le 6 février, l'évêque Robert, informé que les revenus de l'hôpital suffisaient à peine à l'entretien des malades qui affluaient à cette époque, *(adeò tenues quam vix sufficiant ad sustentationem pauperum ibidem confluentium)* réduisit à sept le nombre des

(1) Archiv. n° 289.

(2) Ibid. n° 296. (3) Ibid. n° 327. (4) Ibid. n° 496. (5) Ibid. n°s 371 et 372. (6) Ibid. n° 401. (7) Ibid. n° 478. (8) Ibid. n° 392. (9) Ibid. n° 403.

sœurs qui était de 10 (1) y comprise la supérieure et décida que la moralité de celles d'entr'elles qui seraient à recevoir, devrait être en tout irréprochable (*sit integre fame, vite laudabilis et honeste)*.

L'hôpital St-Jean n'était pas complètement terminé en 1237. On peut s'en convaincre par un titre de cette année qui a pour objet la concession d'un pied de terre pour la pose du pilier de l'une de ses arcades (2).

Son campanille reconstruit en 1463 (3) avait un clocher doré. On refondit alors la vieille cloche qu'il renfermait (4).

Des travaux assez considérables y furent exécutés

(1) Ce nombre a été successivement élevé jusqu'à 26 (V. les notes à la suite de l'histoire de l'abbé Dupont) et l'augmentation des sœurs paraît avoir été justifiée par celle du nombre des malades. V. plus loin et à dater de l'an 1658 ce qui concerne le traitement des malades militaires.

(2) Archiv. n° 348.

(3) V. le compte de 1463.

(4) On lit dans le compte de cette année que des sommes déterminées ont été payées :

« Au dit Pacquier Lansel pour avoir au dit temps fait le belfroy à pendre « le clocque et pour avoir mis le croix sur le dit cloquiez.

« A Mathieu Brûne, pour avoir doret le clocquiez du d. hospital...

« A Messire Jéhen Grenet... pour cent lib. de métal affinet mis et fondu « avec la petitte viese (vieille) clocque.

« A Pierre Grigoire pour certaines deues (sommes dues) pour couverir le « dit clocquiez... à Pierre Varnier pareillement paiet pour une bellière à « pendre le battant à le dit clocque. »

en 1570 (1) et deux grandes restaurations eurent lieu la 1re en 1578 (2) et la seconde en 1595 (3).

Son entretien était confié aux artisans des divers états et, à en juger parce qui eut lieu en 1545, c'est au maître des hautes œuvres et à ses aides qu'il confiait le soin de ses vidanges (4).

L'hôpital St-Jean a dû, d'abord, l'augmentation de ses revenus, aux donations qui lui out été faites et qui ont généralement eu pour objet la fondation de messes et de lits.

Parmi ces donations il faut citer celle de Jehan Wasteles, l'un des frères de cet hôpital, qui porte la date de l'an 1219 et qui eut pour objet cent cinq mesures de terre, (5) et la donation de Marie de Beaufort datée du 16 mars 1315 acceptée par les frères et les sœurs et ayant pour objet 46 mencaudées de terre et une rente de 52 mencauds de farines sur les moulins de Selles. (6)

(1) Le compte de cette année contient le détail des sommes payées aux charpentiers, aux couvreurs de tuiles et d'écailles (ardoises) au plombier, au verrier, au maçon, au tailleur de pierres et au paveur.

(2) On voit dans l'obituaire commencé en 1570, qu'en 1579 le 28 novembre, devant le notaire Loys, les religieuses de St-Jean reconnurent avoir emprunté à honorable homme Mathieu Grard, bourgeois de Cambray, « la somme de « huict cens florins carolus de vingt patards pour subvenir aux grands frais et « despens qu'elles ont faict... à rédifier tout de neuf en l'an 1578 les édifices « nécessaires de la dicte maison. »

(3) La restauration de 1595 eut lieu à la suite du siège de cette année dans lequel, dit-on, l'hôpital eut beaucoup à souffrir de l'artillerie du roi d'Espagne.

(4) Le compte de cette année constate qu'on leur a payé xij. lib. xviij s. iiij d. (12 livres, 18 sous, 4 deniers) pour avoir widié (vidé) deux basses chambres en deux maisons appartenant au d. hospital.

(5) Archives n° 288.

(6) Ibid. n° 397.

La réunion au même hôpital de l'hôpital St-Vaast en 1243 (1) et de l'Hôtel-Dieu de Crèvecœur (2) en 1653, ont particulièrement accru sa dotation.

On voit par un acte du 19 octobre 1525 émané de François de Rasse, gouverneur et usufructuaire de Crévecœur, Arleux et St-Souplet que, depuis un temps assez éloigné, (dès piécha), on avait érigé dans cette commune, au faubourg de Cambrai, un hôpital communément nommé Hôtel-Dieu ; que cet hôpital était desservi par des religieuses de l'ordre de St-Dominique ; qu'il a été constamment ouvert aux pauvres passants (3) pour lesquels on a établi six licts garnis de draps (estoffez de linceulx) et couvertures (couvertoirés), et que, depuis la Toussaint jusqu'au 1er mars, les passants, ainsi hébergés, ont reçu pour leur nutrition quotidienne, une écuelle de potage et, pour leur chauffage, un fagot.

Pour améliorer le régime intérieur de cet établissement, François de Rasse en confie la direction à sœur Marie de Viebourg, il lui adjoint huit autres sœurs et plus s'il en est besoin (si métier leur est) et lui accorde le droit de les choisir en décidant que, dans le cas où elles se rendraient coupables de faits

(1) Archives n° 305. Voici comment il est fait mention de l'*hôpital St-Vaast* au n° 9 d'un inventaire des archives dont la dame de St-Jean (ou la supérieure de l'hôpital) confia le soin en 1574 à Pierre Prudhomme : « lettres de Godefroy, « évesque de Cambrai, en date de l'an 1227, du mois de juin, par lesquelles il « emprend en sa protection *une maison seante devant l'église St-Vaast pour « la réception* des pauvres. » V. ces lettres à la suite de cette notice.

(2) Village à 8 kil. 500 m. de Cambrai.

(3) « Herbège, réception et assolagement des passants. »

répréhensibles, ces sœurs seraient punies par les vicaires de Mgr. l'évêque de Cambrai sur la plainte du seigneur de Crèvecœur ou de son bailly, ou bien par le seigneur et ses officiers, dans le cas où les vicaires de Mgr. s'abstiendraient. Chargée de l'administration des revenus la supérieure devait en rendre compte aux officiers du seigneur toutes les fois qu'elle en était requise.

Les désordres auxquels François de Rasse avait eu pour but de remédier et qui ne l'avaient pas moins affligé que ses prédécesseurs, n'avaient fait que s'accroître et étaient devenus intolérables lorsque, le 5 septembre 1653, Philippe d'Anneux, marquis de Wargnies, baron de Crèvecœur, après avoir pris l'avis de Mgr l'archevêque de Cambrai et de ses vicaires-généraux, transporta à l'hôpital St-Jean les biens, terres, censes (fermes) et revenus de l'Hôtel-Dieu de Crèvecœur et lui en abandonna la jouissance à la charge d'établir en la grande salle deux lits (couches) garnis pour les pauvres malades de Crèvecœur, autres que ceux affectés de la peste, de la vérolle, de ladrerie ou d'autres maladies contagieuses.

Voici comment l'acte qu'on vient de rappeler signale l'état de choses qu'il s'agissait de faire cesser et motive la suppression de l'Hôtel-Dieu de Crèvecœur :

« Comme ainsy soit que passés plusieurs siècles ès « faulxbourgs dudit Crèvecœur, vers ledit Cambrai, « auroit esté fondé et édifié certain hospital commu- « nément nommé l'Hostel - Dieu de Crèvecœur, par « Messieurs nos prédécesseurs, seigneurs dudit Crève-

« cœur, pour y recevoir et loger les passants, etc., « leur donner à l'arrivée une esculée (écuelle) de « potaige et le feu nécessaire en temps d'hiver, et « que, pour ladite fondation, nos dits prédécesseurs et « aultres bonnes et pieuses personnes auroient donné, « eslargi et affecté plusieurs terres, héritaiges, reve- « nus et possessions dont aulcunes religieuses de tierce « ordre et pénitentes de St-Dominique ont, soubs « nous et nos dits prédécesseurs, de temps immémo- « rial, eu la régence et administration anciennes, les- « quelles cependant contre la gloire de Dieu, le salut « de leurs âmes et édification du prochain, ne s'y sont « comportées selon leur vocation à notre grandissime « regret et de nos dits prédécesseurs, en sorte qu'*au « lieu de loger les pauvres passants, certains hostes « et vagabonds y souloient venir et loger avec grand « scandale de ladite maison et hospital et desdites « religieuses*, desquelles la dernière étant allée de vie « à trépas, passées quelques années, le dit hospital « et biens y affectés se sont trouvés déserts et aban- « donnés au préjudice de la dite maison pieuse et inten- « tion des fondateurs, la maison et édifice ayant été « abattue, ruinée et brûlée diverses fois depuis ces « guerres entre les deux couronnes d'Espaigne et de « France, durant lesquelles icelle fondation a été « rendue inutile et de nul effet, joinct qu'il n'y a plus « et ne reste aulcun espoir de pouvoir restablir le dit « édifice en ung lieu si limitrophe qui ne pourra ni « peult oncques estre asseuré pour les guerres qui de « temps en temps surviendront entre ces deux rois. »

Les biens provenant de l'hôpital Ste-Barbe de Crève-

cœur sont relevés dans un chassereau établi en l'année 1617. (1)

Dès l'année 1227, l'hôpital St-Jean avait un règlement d'administration intérieure qui ne voulait pas qu'aucun individu fut admis comme frère ou comme sœur avant d'avoir vécu six mois parmi les frères et les sœurs de l'hôpital. Aux termes de ce règlement, les frères et les sœurs devaient être vêtus de blanc. Leurs réfectoires, leurs dortoirs et leurs officines devaient être distincts. Les conférences secrètes leur étaient interdites, il en était de même du tête-à-tête. Leurs aliments et leurs boissons devaient être les mêmes, ils ne pouvaient accepter de repas en ville et il ne leur était permis de parler ni dans leurs dortoirs, ni dans leur oratoire, ni dans leur réfectoire. (2)

En 1304, les sœurs appelèrent d'une décision des eschevins qui, malgré elles *(sororibus... resistentibus)* avaient fait entrer dans l'hôpital un homme appelé Gilles Manket qui devait y résider comme frère. (3)

En 1309, un legs de quatre mencaudées et demie de terre, à St-Hilaire, est fait aux frères et aux sœurs. (4)

Depuis cette époque il n'est plus question des frères.

(1) Arch. n° 275.

(2) Archiv. n° 348.

(3) Ibid. n° 377.

(4) Ibid. n° 388.

C'est donc fort peu de temps, sans doute, après l'an 1309, que les frères ont été supprimés. On chercherait, en vain, quelques renseignements à ce sujet dans les archives de l'hôpital St-Julien qui fut longtemps, comme l'hôpital St-Jean, desservi par des frères et des sœurs : en renouvelant le 4 novembre 1499 les premiers statuts de l'hôpital St-Julien, qui portent la date du mois de mai 1220, les prévot, doyen et chapitre de l'église métropolitaine de Cambrai paraissaient ignorer à quelle époque les frères ont cessé de le desservir : on ne les connait plus, disent-ils, que de nom, depuis longtemps les sœurs sont en possession de son administration intérieure. (1)

En 1340, (2) le pape Benoit XII frappa de la censure ecclésiastique tous ceux qui troubleraient les *sœurs* dans la possession de leurs dîmes, terres, maisons, propriétés diverses *(possessiones)*, vignes, prairies, paturages, bois, granges, moulins, rentes et autres biens. *(et quedam alia bona)*.

Quant à la couleur de leur vêtement, elle n'a changé qu'à la fin du XVe siècle. Voici, s'il faut en croire Julien Deligne, dans quelle circonstance :

« L'an 1500, plusieurs des sœurs noires trépassèrent
« de la peste dont Messeigneurs du Vicariat firent aller
« aucunes religieuses de l'hôpitat St-Julien audit hôpital
« St-Jean pour avoir soin des malades et entretenir la

(1) Quia tamen nomen fratrum illic cessavit sole que sint a longo citra tempore inibi sorores pauperibus et infirmis ministrantes...

(2) Archiv. n° 110.

« maison. Depuis cette époque, les sœurs ont été *vêtues* « *comme les sœurs de St-Julien* et ont observé la même « règle, celle de St-Augustin. (1) »

En 1520 (2), l'hôpital avait un domestique (*varlet*) et une servante (*méquenne*) qui recevaient de gages annuels, le premier xij francs valant xiiij lib. viij sous, et, la seconde, vj francs.

En 1543, (3) outre son varlet auquel il donnait annuellement 19 livres, une chemise et une paire de souliers, il avait deux méquennes qui recevaient, chacune, une chemise, une paire de souliers et onze florins 10 patards.

En 1552, (4) les deux méquennes portaient le nom de servantes qu'elles ont conservé depuis cette époque.

Des mesures furent successivement prises pour assurer à l'hôpital les ressources alimentaires dont il avait besoin;

En 1520, l'hôpital avait dans son voisinage une *ferme* dite *des Groseillers* (5) et une basse cour. Il possédait une autre ferme à Niergny depuis l'année 1353. (6)

(1) Bibl. de Cambrai, Man n° 658 Art. 27.

(2) V. le compte de 1520.

(3) V. le compte de 1543.

(4) id. de 1552.

(5) V. le compte de 1520.

Un titre du mois de novembre 1642 constate que cette ferme tenait à l'hôpital et valait de 5 à 6000 florins lorsqu'on la démolit après la réduction dernière de la ville en l'obéissance de Sa Majesté pour la plus grande assurance de la citadelle.

(6) Pour lui donner le moyen de bâtir cette *ferme* le chapitre de l'église Métropolitaine avait renoncé en 1353, au droit de terrage d'une mencaudée prise en 30 situées en une pièce à Niergny.

(V. Archiv. n° 414).



Dès l'année 1463, on voit qu'il faisait vendanger ses deux vignes et qu'il avait à ce sujet un pressoir. Le compte de la même année fait, en effet, mention d'une dépense de 6 livres pour le travail auquel a donné lieu sa vendange. Voici en quels termes elle y est inscrite :

« Aux vendangeurs pour avoir vendengiés les deux « vignes dudit hospital et menet ledit vin desdites « vignes tant au pressoir comme audit hospital et le « mis à point, a estet par ma dite dame (la supérieure) « paiet VI lib. »

Le traitement annuel de son vigneron était, en 1520, de 14 francs, valant 16 livres 16 sous, et, quand les vignes ne produisaient pas autant que de coutume, on le réduisait proportionnellement : ainsi, en 1520, au lieu de 16 livres, 16 sous, le vigneron ne reçut que 15 livres 6 sous parce que, cette année, la vigne avait été gelée.

Outre les deux vignes qu'il faisait cultiver, l'hôpital en avait au faubourg St-Georges qu'il donnait à bail. Ces vignes ne pouvant seules subvenir à ses besoins, en 1520 encore, l'hôpital recevait ses approvisionnements de Paris, de Soissons et de l'Auxerrois. Le vin de Paris lui coûtait 12 livres 13 sous 4 deniers la pièce, et le Soissonnais, 20 livres 12 sous, 6 deniers. En 1534 (1) on buvait à l'hôpital du vin du pays, qui venait de Crèvecœur, et coûtait 6 florins la pièce. En 1539 (2) le Soissonnnais valait le même prix, ce qui prouve qu'il n'était pas meilleur.

(1) V. le compte de 1534.

(2) V. le compte de 1539.

La cervoise, que lui fournissait alors la brasserie du Lupart, coûtait 12 patards le tonneau. En 1524, la brasserie du Blanc Celier lui en livra cent tonneaux au prix de 14 patards l'un.

Les diverses brasseries de la ville pourvurent ainsi à ses besoins jusqu'en l'an 1561, époque où il organisa la sienne : le compte de cette année mentionne les dépenses faites pour l'achat des cordes des puits de la cuisine et de la brasserie, pour paver et maçonner le cellier et pour les approvisionnements de soucrion ou d'orge et de houblon.

On voit dans ses différents comptes que, depuis l'année 1463 et bien longtemps avant sans doute, il faisait abattre les bœufs, les vaches et les pourceaux nécessaires à la nourriture de sa population : l'achat par parties du mouton, du veau et du bœuf n'était que l'exception.

Plus tard, il stipula, dans ses baux, que des pourceaux lui seraient fournis à titre de redevance (1), ce qui l'obligea d en acheter un moins grand nombre.

Outre la viande, il consommait d'assez fortes quantités de poisson (pisson) de mer et d'eau douce (de doulche eaue) (2) et de herens sorez ou de harengs saurs (3).

A la fin du XVe siècle, il donnait à un fournier ou boulanger la farine nécessaire à la confection de son

(1) V. le compte de 1570.

(2 et 3) V. le compte de 1463, n° 10.

pain. Cette farine lui venait alors du moulin de l'archevêque. Voici de quelle manière on renseigne dans le compte de 1463 la dépense faite à ce sujet :

« Aux moniers de Selles (c'est le nom du moulin) « pour leur saulaire de X mencauds de bled menet « et ramenet molus des dits molins au dit hospital. »

Il eut, plus tard, le droit de moudre ses grains où bon lui semblerait et de ne payer qu'une demi pinte de grains par mencaud lorsqu'il les porterait aux moulins de Selles. Ce droit fut successivement reconnu par l'évêque Henri de Berghes et par l'archevèque Louis de Berlaymont. (1).

On a vu plus haut qu'en 1520, l'hôpital avait à Cambrai une ferme et une basse-cour. En 1521, il acheta une voiture à bras pour le transport de l'herbe nécessaire à la nourriture de ses vaches, il fit construire un four et se pourvut du matériel nécessaire à la confection de son pain.

En 1559, il eut un moulin à bled qu'un cheval faisait tourner. Ce cheval lui coûta alors 68 livres. Il possédait alors aussi des étables à vaches qui furent couvertes d'éteule en 1551 et dont la charpente coûta, la même année, 38 livres, 6 sous, 8 deniers. Il fit alors également construire deux colombiers.

En 1571, il fit exécuter des travaux assez considérables dans sa ferme de Niergny qu'il possédait depuis plus de deux siècles (2). Les seuls travaux de charpente

(1) Archives n° 688.

(2) Cette ferme n'existait plus en 1667, un bail du 16 mars le constate.

coûtèrent ij c. ij lb. vj s. ij d. (202 livres, 6 sous, 2 deniers), sa ferme du Groseiller avait alors des bâtiments d'habitations, une grange, une écurie (étable) à chevaux et un fournil qu'il fit paver.

Ses vaches lui donnaient le lait nécessaire à la nourriture des malades et des sœurs ainsi qu'une partie du beurre dont il avait besoin. Le suif des bêtes abattues servait à faire des chandelles, il n'avait à acheter que le coton propre à leur donner des mêches (1).

Ses toiles communes étaient confectionnées avec les étoupes qu'il faisait filer, (2) il achetait, en outre, les fils nécessaires à la confection de ses autres toiles (3).

Enfin, en 1572 il eut une blanchisserie ou burie (4).

On ne voit pas dans ses archives à quelle époque fut établie sa section des *galeux*, située sur la rue St-Jean (5),

En 1293 (6) *le supérieur* de St-Jean portait le titre de *maître*. Il avait sous sa direction les frères et les sœurs de l'hôpital.

La supérieure de St-Jean avait, en 1410, le titre de

(1) V. entr'autres les comptes de 1526 à 1559.

(2) V. le compte de 1526.

(3) V. les différents comptes.

(4) V. le compte de cette année.

(5) L'hôpital des *galeux* exista jusqu'à l'époque de la réunion de l'hôpital St-Jean à l'hôpital St-Julien (V. les dernières pages de cette notice).

(6) Archives n° 362.

souveraine (1) et, en 1456 (2), celui de *maîtresse* et *souveraine*.

Les comptes étaient rendus au scelleur et aux sœurs (3), en 1477 (4), un notaire assistait les sœurs en pareil cas.

En 1519 (5), la sœur qui rendait le compte, portait le titre d'*administratrice des biens*. Elle était, dans ce cas, assistée d'un procureur.

Le 19 août 1666 (6) Messire Huges Leserre, prêtre et chanoine de l'église première collégiale de St-Géry, confesseur des sœurs et des malades et receveur de l'hôpital St-Jean depuis l'année 1638, déclara, devant les notaires Poirrau et Devillers, qu'il avait vu « les « premières se porter par un grand zèle de charité « à recepvoir, coucher, panser et nourrir, au-dessus « de leur puissance et facultés, grand nombre de sol- « dats malades et blessés de l'armée de Sa Majesté « Catholique (le roi d'Espagne) si comme, en l'année « 1638, 112, en l'an 1642, après la bataille d'Hon- « necourt 139, l'an 1649, au siège de la ville de « Cambrai, 83, de la bataille de Lens et siège du « Castellet, 134, à la déroute d'Arras, l'an 1654, 203, « le tout ou environ selon qu'il a remarqué après une « diligente recherche et examen des registres dudit « hospital, *sans toucher à grand nombre d'autres qui* « *n'ont été enregistrés*. »

(1) Arch. n° 2, (2 et 3) ibid. n° 4, (4) ibid. n° 22, (5) ibid. n° 30, (6) ibid. n° 1085).

Jacques Belle, maître chirurgien attesta, dans la même circonstance, (1) qu'il avait pansé, dans l'hôpital St-Jean, un grand nombre de blessés aux époques rappelées par Messire Hugues Leserre, et qu'à ces diverses époques « l'hôpital était rempli *au triple de plus que l'ordinaire.* »

Dans la même circonstance encore (2), Messire Jacques Grammont, pasteur de l'église de la Madeleine, voisine de l'hôpital St-Jean, attesta qu'aux époques dont il vient d'être question, « au lieu de deux rangs de lits, « l'hôpital en avait 3 et 4. »

Le premier livre qui comprend les soldats traités du 2 septembre 1638 au 6 octobre de la même année, mentionne les dates des entrées et des sorties et le nombre de journées de traitement ainsi que le nom des malades, le corps auquel ils appartenaient dans l'armée Espagnole et leur grade.

Le second, qui donne de pareils renseignements, du 27 mai au 21 octobre 1642, apprend, en outre, que le prix de journée était alors de 12 patards. (3)

On ne trouve aucune particularité remarquable dans le troisième, du 11 juin au 14 décembre 1650.

Le quatrième, depuis le siége d'Arras 1654 jusqu'au 27 octobre de la même année, présente un relevé des régiments auxquels appartenaient les soldats traités dans l'hôpital, rattache ces soldats à leurs régiments respectifs et constate que le chirurgien de l'un de ces régiments

(1 et 2) Archiv. n° 1085.

(3) Le patard valait 6 centimes 17 centièmes.

avait pris des arrangements avec la supérieure pour sa nourriture personnelle (1)

On voit, dans ce compte, que l'hôpital St-Jean recevait tout à la fois des Espagnols et des Français traités comme prisonniers de guerre.

Sur la page qui lui sert d'enveloppe on trouve la note suivante prise par Hugues Leserre et justifiant, quant aux chiffres, sa déclaration du 19 août 1666 :

« 203 soldats d'Arras 1654,
« 139 d'Honnecourt 1642,
« 83 du siége 1649,
« 112, 1636. »

Un « registre contenant en partie les noms de ceulx « et celles qui sont trespassez en la maison et hospital « de St-Jean en Cambray depuis l'an 1638 » constate que cet hôpital eut des malades militaires en 1643, 1644 1645 et sans interruption de 1648 à 1686.

Le tableau suivant que j'ai dressé d'après les décomptes établis par les religieuses et acceptés par l'adminiistration militaire, que représentait un directeur-général spécial à la Flandre, fera connaître la population de l'hôpital et la dépense à laquelle elle a donné lieu pendant les années 1749, 50, 51, 52 et 53.

(1) La note qui le termine est ainsi conçue :
« ... Richard, chirurgien-major du régiment de don Balthazar Mercadec « doibt pour sa nourriture qu'il a tiré de l'hospital, de compte faict avec la « dame (prieure) le 9 de décembre 1654, la somme de trente-six florins dix « patards que Monsr Sagastizanal, commissaire etc, a promy de payer à la « dite dame à la descharge dudit Richard en sa présence les jour, mois et « an que dessus. »

Années.	Administrés. — Malades	PERSONNEL. — Nombre de journées. Chirurgiens.	Apothicaires.	Infirmiers.	TOTAL des Journées.	SORTIES. Guérisons.	Décès.	TOTAL des Sorties.	DÉPENSE déduction faite des retenues sur les troupes et de celles attribuées aux invalides. Livres.	Sous.	Deniers.	OBSERVATIONS.
1749	30,603	896	636	1,734	33,869	1,349	88	1,437	15,353	10	04	Le prix de journée était de 14 sous.
1750	22,793	783	508	1,374	25,458	981	70	1,051	11,700	15	05	On donnait aux sortants 06 sous
1751	25,773	765	561	1,456	28,555	937	96	1,033	18,247	09	07	Et chaque enterrement coûtait 40 sous sur lesquels les religieuses devaient donner 10 sous à leur aumônier. Pendant chacune de ces années l'hôpital a eû des malades constamment.
1752	18,762	564	448	1,041	20,815	849	67	886	9,876	11	06	
1753	10,764	374	365	599	12,102	509	18	527	5,553	07	»	
Tot.	108,695	3,382	2,518	6,204	120,799	4,595	339	4,934	55,933	04	10	Ils sont classés par compagnies sur les livres d'entrées et de sorties et l'on y désigne chaque compagnie par le nom de l'officier qui la commandait.
Moy.	21,739	676	503	1,241	24,160	919	68	985	»	»	»	

Il résulte de ces chiffres que, de 1749 à 1753, le nombre des malades a été annuellement d'environ 59 ; qu'un chirurgien n'a pas suffi ; qu'il n'a pas suffi non plus d'un apothicaire ni de trois infirmiers.

Le livre des entrées à la date du mois de mai 1750 constate qu'on avait un chirurgien pour 15 blessés, un autre pour 50 malades, un apothicaire pour 50 malades ou blessés, un infirmier pour 12 blessés et un autre pour 20 malades.

Les soldats traités à l'hôpital étaient généralement ceux de la garnison. Ils étaient placés dans une grande salle reconstruite en 1615 (1).

En 1654, par un accord fait le 26 du mois d'août avec Monseigneur le Comte de Salazar, gouverneur de Cambrai, et la prieure de l'hôpital St-Jean, le prix de journée fut réduit à 10 patards (2).

On lit à la suite de ce compte, qu'il ne faut pas confondre avec celui qui a suivi le siège d'Arras, que le commissaire Sagastizanal s'est engagé à payer cinq patacons *pour tout le temps* que deux soldats et deux lieutenants non encore guéris, resteraient dans l'hôpital.

C'était là un marché à forfait, on peut s'en convaincre par la note suivante placée après celle dont il vient d'être question :

« Le 2e de janvier 1655 j'ai faict compte et rassem-

(1) Note à l'appui d'un « projet de construction d'une nouvelle salle présenté en 1768. »

(2) Compte du 25 août de cette année au mois de janvier de l'année suivante.

« blement générale avec le devant nommé monsieur « Matheo Sagastizanal, commissaire de sa majesté, « pour tout ce qu'il pourroit debvoir à ceste maison « et hospital pour les soldats contenus et déclarez « dans la présente liste, qui y ont estés et seront « nourrys et alimentez jusques au 5e de janvier exclu- « sivement d'icelle année 1655, dont il a esté trouvé « redevable au nom de sa dite majesté de la somme « de mil nœuf cent vingt nœuf florins quatre patards, « et pour aultres quatre cy devant déclarez qui y « doibvent demeurer jusques à leur guérison, à l'adve- « nant de cincq patacons pour chacun selon la conven- « tion faicte le sus-dit jour avec Icellui sieur commis- « saire, revient encor la somme de 48 florins, qui « font ensembles la somme de mil nœuf cent septante « sept florins quatre patars : à quoy adjoutant la « somme de cinquante florins qu'il me revient et que « le dit sieur commissaire à promy de me payer en « récompense des grands travaulx et services que jay « rendu aux dits soldas blessez leurs administrant les « Saints-Sacremens et aultres debvoirs nécessaires tant « de jour que de nuict durant le temps qu'ils ont esté « couchez au dit hospital, etc., le tout port à la somme « de deux mil vingt sept florins quatre patars. »

Les relevés des dépenses faites du 28 novembre 1664 au 1er février 1665, du 1er février au 1er juillet 1665, du 1er juillet au 1er octobre de la même année, du 1er octobre 1665 au 1er juillet 1666, et du 1er décembre 1666 au 27 février 1667 sont établis de la même manière que les comptes dont il a été ci-dessus

fait mention, il n'y a de changé que le prix de journée qui a été de 8 patards du 28 novembre 1664 au 1er février 1665, et de 10 patards du 1er février 1665 au 27 février 1667.

En voyant dans les archives de l'hôpital St-Jean le règlement du 1er janvier 1729 que Louis XV donna aux hôpitaux dans lesquels ses troupes étaient traitées, on doit croire que cet hôpital eut à se conformer à ses dispositions. Ce règlement faisait au médecin un devoir de visiter tous les jours les malades. Le médecin était accompagné d'un garçon chirurgien qui prenait note des saignées ordonnées et du régime prescrit, d'un apothicaire qui s'occupait des remèdes et devait rendre compte des effets produits par ceux précédemment administrés, et d'infirmiers qui devaient lui faire connaître ce qui était arrivé de particulier aux malades depuis sa dernière visite.

Le pharmacien devait se conformer aux formules données par le médecin de l'hôpital et ces formules étaient examinées par un médecin inspecteur des hôpitaux du département.

Le médecin assistait aux grandes opérations faites par le chirurgien major et se concertait avec lui pour la prescription des remèdes.

Il devait goûter le bouillon et le vin, examiner la viande et le pain des malades et défendre qu'on leur apportât aucuns fruits ou qu'on leur donnât des aliments nuisibles à leur traitement.

Les abus devaient être par lui signalés au commissaire des guerres et au besoin à l'intendant.

Cinq traités passés au nom du roi avec les religieuses de St-Jean : 1° Le 8 novembre 1742, pour les années 1743, 44 et 45 ; 2° Le 28 décembre 1745, pour les années 1746, 47 et 48 ; 3° Le 15 mars 1769, pour 9 années à compter du 1er janvier 1770 réglèrent les conditions auxquelles devaient être fournis les objets nécessaires à l'alimentation et au traitement des malades militaires.

L'article 25 du traité du 8 novembre 1742 accorde aux religieuses « l'exemption des droits et octrois de « la ville sur cent pots d'eau-de-vie par an..., sur « les blés, farines, pain, viandes, vins, burres, « (beurres), sucre, bois, tourbes, charbons et autres « denrées qui se consommeront... Et ne leur impose que « l'obligation de payer les droits des traittés et des « domaines du roy... »

L'article 26 du même traité ajoute à ces charges celle d'acquiter « les quatre deniers pour livres « affectés à l'hôtel royal des invalides »

Et l'article 27 veut que les religieuses soient payées en argent comptant à la fin de chaque mois, par le trésorier de l'extraordinaire des guerres suivant les états arrêtés par le commissaire des guerres « et sur « les ordres de l'intendant de la province, savoir : « durant la guerre à raison de 13 sous pour chaque « journée de malades et, *la paix étant faite*, à raison « de 11 sous seulement. »

Le traité du 28 décembre 1745 maintient les exemptions et les prix déterminés comme ci dessus et fixe à 27 sous le prix des journées d'officier.

Par un dernier traité passé le 24 octobre 1781 pour 12 années à dater du 1er juillet 1783, les religieuses s'engagèrent à entretenir cent cinq lits et le prix de journée fut fixé à 17 sous pour les soldats malades et pour les servants en santé et à 40 sous pour les officiers.

Les exemptions dont il est parlé dans l'article 25 du traité du 8 novembre 1742, ont donné matière aux réclamations des *fermiers des états* du Cambresis : Ils ont prétendu que les sœurs en abusaient ; qu'elles recevaient en quantités plus grandes que leurs besoins ne l'exigeaient l'eau-de-vie, le vin et la bière, et qu'elles revendaient leurs excédants aux habitants de Cambrai qui, en leur donnant un bénéfice à faire, y trouvaient eux-mêmes leur avantage en celà que les fournitures des religieuses leur coûtaient moins que celles des marchands. Pour éviter cet état de choses qui leur portait, disaient-ils, un préjudice en réduisant les droits à payer à un chiffre moindre que celui qui leur était dû, les *fermiers des Etats* demandaient qu'on limitât les quantités à fournir aux religieuses et, en protestant contre le trafic qu'on leur reprochait, celles-ci faisaient remarquer qu'on ne pouvait limiter leurs demandes sans nuire à leur service intérieur puisqu'elles étaient réglées sur ses besoins. (1)

Les sœurs chargées du service des malades civils jouissaient depuis longtemps de plusieurs exemptions du même genre : ainsi, en 1302, le 4e dimanche après la

(1) Voir un Mémoire rédigé pour les religieuses de l'*Hôpital militaire* de la ville de Cambrai et adressé à M. Tabourean, intendant du Hainaut en 1770 ou 71.

Voir aussi ma notice sur le Mont de-Piété de Cambrai, pages 10 et suivantes.

naissance de St-Jean-Baptiste, les prévot, doyen et chantre de l'église de Cambrai vidimèrent des lettres adressées par Philippe-le-Bel à son gavenier et contenant en faveur des sœurs de St-Jean une dispense de payer le *droit de gave*. Ce droit, depuis l'an 1189, consistait en un demi muid de froment et d'avoine à payer par le possesseur d'une charrue et en un mencaud de chacun des mêmes grains dû par celui qui n'avait pas de terres à cultiver, et dans des lettres dont on ne fait pas connaître la date, et que Pierre Prudhomme a analysées en 1574, les prévot, doyen et chantre de la même église attestèrent avoir vu également celles du roy Jean qui dispensaient les sœurs de payer les *Gabelles*.

Indépendamment des lits réservés aux malades militaires, l'hôpital St-Jean en entretenait qui avaient été successivement fondés, comme on l'a vu ci-dessus, par des donateurs dont on trouvera les noms à la suite de cette notice et d'autres à l'entretien desquels il devait subvenir avec ses revenus. On voit, dans une requête présentée à l'archevêque de Cambrai au mois d'octobre 1742 (1) par les religieuses auxquelles était confié le soin des malades, que les trente lits qu'elles avaient alors représentaient un chiffre plus élevé que celui qu'elles étaient tenues d'entretenir en conformité des donations qu'elles avaient recueillies. Diminuées de moitié depuis l'édit de 1720, par la réduction forcée au denier 50 de leurs rentes sur le gouvernement, ces donations, disaient-elles, avaient éprouvé une nouvelle réduction par le non

(1) Archives n° 1268.

paiement, depuis 19 années, des rentes que les Etats du Cambresis étaient tenus de leur servir et, bien qu'elles confondissent alors avec les revenus de l'hôpital le produit de leur travail et celui des prix de journée qu'on leur payait pour les malades militaires qu'elles s'étaient engagées à soigner, elles ne pouvaient couvrir leurs dépenses et demandaient une réduction temporaire de leur population.

Leur requête fut appuyée le 24 du même mois par l'administrateur de l'hôpital et, (1) conformément aux propositions de ce dernier, le vicaire-général Bernard décida le 31 (2) que, dès cette époque, à la St-Jean de l'année 1745, elles ne seraient tenues à avoir que 15 lits au plus sans toucher à ceux des patrons et présentateurs auxquels il devait être satisfait comme à l'ordinaire.

D'un état déposé au district de Cambrai le 28 octobre 1790 et contenant, par articles, l'énumération des diverses propriétés de l'hôpital St-Jean et des revenus qu'elles lui assuraient, (3) il résulte que cet hôpital possédait alors 1091 mencaudées de terres représentant environ 300 hectares; quelles lui donnaient droit à 17 corvées, et que leurs fermages s'élevaient à 1573 mencauds (4) 5 pintes (5) 4/6 de blé, 185 rasières (6) de soucrion ou d'orge, 1899 bottes de paille, et 1620 livres (7) environ y compris les pots-de-vin;

(1 et 2) Archives n° 1268,
(3) Archiv. n° 1340.
(4) Le mencaud représentait 56 lit. 30 c.
(5) La pinte id. 3 id. 51 87
(6) La rasière id. 84 id. 45
(7) La livre id. 99 c.

Qu'il possédait 33 maisons y comprise celle occupée par son directeur ou confesseur ainsi que des rentes assises sur des maisons et des terres et s'élevant, en revenu, à 1792 florins, 7 patards, 16 deniers.

Deux inventaires dressés, le premier, le 23 juillet 1785 et, le second, au mois de juillet 1788, font mention de la vaisselle d'argent de l'hôpital et de l'argenterie à l'usage de sa chapelle. On remarque, dans cette argenterie, une image de St-Druon, un grand chef de St-Jean-Baptiste, et un autre de Ste-Ursule, deux grands anges en forme d'adorateurs et deux petits anges portant une couronne, une couronne pour l'image de St-Joseph, une branche de lys et un rayon pour le petit Jésus, une mitre et une crosse pour l'image de St-Augustin, deux couronnes servant, l'une, à l'image de la Vierge, et l'autre, à celle du petit Jésus, deux autres couronnes pour les images de St-Antoine-de-Padoue et de St-Roch, quatre rayons sur lesquels on avait placé les images de St-Thomas-d'Aquin, de Ste-Claire, de Ste-Dorothée et de Ste-Catherine de Sienne, une croix ornée des images dorées de la Ste-Vierge, de St-Augustin et de St-Jean, l'évangéliste.

On voit, dans le second de ces inventaires, qu'en 1785 l'hôpital avait 8 vaches, un cheval, une charrette et un tombereau avec ses harnais, et l'on trouve dans un troisième inventaire, qui porte la date du 13 octobre 1791, l'énumération des objets qui composaient les mobiliers de sa laiterie et de sa basse-cour.

La Commission administrative de l'hôpital fut autorisée à échanger, le 1er pluviose an X (21 janvier 1801), un

terrain dépendant de l'hôpital St-Jean et contigu à la maison de M. Leroy, notaire, contre plusieurs pièces de terre situées à Eswars et Thun-L'Evêque, et, le 5 germinal an X (5 avril 1802), les bâtiments, le terrain et les ustensiles de la brasserie contre des terres situées à Cattenières et appartenant à M. et à Mme Codron qui s'engagèrent, en outre, à lui payer une rente au cours de 150 francs et au capital de 3000.

Le premier prairial an X (21 juin 1802), la même commission fut d'avis de louer à la ville, pour une durée de 99 ans, la grande salle des malades et le bâtiment adjacent qui devaient être et qui furent l'un et l'autre affectés à l'usage de la bibliothèque communale et la ville ayant plus tard exprimé l'avis d'acheter ces deux emplacements, une ordonnance royale, en date du 30 janvier 1828, en autorisa la vente qui eut lieu le 21 mars de la même année.

Dès le 25 septembre 1802, le conseil municipal de Cambrai avait autorisé le maire à traiter avec la commission des hospices de la location indéfinie des bâtiments de l'ancien hôpital dans lequel il voulait établir et où fut en conséquence établi le collége communal et le loyer stipulé fut payé jusqu'en 1824, époque où l'on transféra ce collége dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de Cantimpré où il est encore. Ces bâtiments furent alors loués au bureau de bienfaisance et mis par cette administration à l'usage des frères qui y établirent leurs classes et qui n'ont pas cessé de les y conserver. Puis le bureau de bienfaisance en acquit la propriété par un échange qui eut lieu en 1854.

Le 1er janvier 1817, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul furent installées dans la partie des bâtiments de l'hôpital St-Jean qui avait son entrée sur l'Esplanade. Elles y organisèrent la pharmacie centrale des indigents et les visites à domicile, y tinrent les classes instituées en faveur des jeunes filles pauvres et y demeurèrent jusqu'au 18 août 1845 époque où on les installa dans une partie de la fondation Vander-Burch où elles sont toujours.

A cette époque on s'occupa d'une maison mère des sœurs de St-Augustin qui continuent de desservir l'hôpital St-Julien, et les sœurs appelées à Cambrai pour organiser cette maison furent logées dans les bâtiments que les sœurs de St-Vincent-de-Paul avaient laissés vacants et, le 7 août 1856, un décret les autorisa à s'en rendre propriétaires.

Il ne reste aujourd'hui de l'ancien hôpital St-Jean que deux bâtiments qui ont leur entrée sur la rue de ce nom et qui sont provisoirement occupés par l'école communale de dessin.

On a vu dans quelle circonstance l'hôpital St-Jean fut réuni à l'hôpital St-Julien. Tous deux ayant pour objet le traitement des malades, leur réunion, à l'époque où le premier ne pouvait plus être spécialement entretenu était chose naturelle. Ce qu'on explique moins, c'est qu'après l'avoir réuni à l'hôpital on ait plus tard attribué ses revenus à l'hospice : cette résolution n'a sans doute pas eu d'autre cause que l'insuffisance des revenus de ce dernier établissement et elle est sans importance pour l'autre depuis l'année 1836 époque où les revenus

ordinaires de l'hôpital et de l'hospice ont été confondus pour satisfaire à leurs besoins de même nature.

La partie des revenus que l'hospice doit à l'hôpital St-Jean, était en 1851 (1) de 37062 francs. Les locations faites depuis cette époque l'ont élevée en 1860 à 44012 fr. 63 c.

ADDITION A LA NOTE DE LA PAGE 496.

Les lettres *ur* sont aussi représentées dans le même titre par un *a* incliné dans les mots prestolent*ur*, instituet*ur*, minuant*ur*, la même lettre représente *ua* dans le mot aliq*ua*tenùs.

L'*i* a la valeur des lettres *ir* placé sur le *C* dans le mot *C*irca, sur le *V* dans le mot *V*irgine, des lettres *ri* placé sur le *p* dans *p*rima, des lettres *ui* placé sur le *q* dans *q*ui, ali*q*uid.

On y trouve *n* seule et *n* suivie ou surmontée d'un *o* pour *non*, *n* surmontée d'un *c* pour *nec*, *n* surmontée d'un *i* pour *nisi*.

Enfin on y voit *tn* pour *tamen*, *kms* pour *carissimus* et *hoies* pour *homines*.

---

(1) Voir ma notice sur l'Hôpital Général de la Charité de Cambrai dans les Mém. de la Société, tome XXIV, 1re partie, pages 115 et suivantes.

TEXTE DU PLUS ANCIEN TITRE DE L'HOPITAL ST-JEAN

In nomine sancte et individue trinitatis, noverint universi tam posteri quam moderni quod pie caritatis affectu dilectus concivis scabinus et juratus noster lambertus de platea, primo sub elemosine titulo, ad construendum quoddam hospitale in honore beati Johannis apostolici et ewangeliste, hereditatem quam habebat ante ecclesiam beate Marie Magdalene sub testimonio pacis Cameracensis, scilicet juratorum et scabinorum de domo pacis pro ejus et uxoris sue, suorum (1) parentum animabus infirmis jacentibus Cameraci liberè et absolutè concessit in perpetuum possidendam. Statutis etiam fratribus ad serviendum ibidem quorum larga non sufficeret caritas, alii civium nostro plurimi nutu divine pietatis et caritatis intuitu pro suis suorum que animabus jam dicto hospitali ad exequendum tante caritatis obsequium hereditatum suarum partem secundùm propriam voluntatem sub eidem elemosine titulo liberè concesserunt perpetuùm possidendam, *quorúm* videlicet *nomina cum hereditatibus* subscripsimus, prenominatus Lambertus stallum et dimidium ubi caro venditur, dimidium verò ad exequendum olei procurationem et quoddam curtile quod situm est ad posternam sub nostro testimonio — Gerardus filius Walonis

(1) Le mot que est ici sous entendu.

furnum suum qui situm est in scaudello antè domum suam, (1) Lamberti de Platea, Fulconis de Ruella, Godefridi de Cambio, Balduini filii Walderici, Ellebaldi Boudin, Gerardi predicti, — Allardus de Scalcecoch (2) furnum suum de poteries (3) cum duobus hospiciis (4) juxtà sitis et medietatem mansi sui in quo manebat in vico mainsendis, predictorum scabinorum. — Walter de Sumaig quoddam hospicium quod situm est in foro juxtà domum Petri Minuti sub nostro testimonio in domo pacis recognitum fuit. Fulco filius Amisardi tres stallos in foro ubi panis venditur. — Pater ejus Amisardi quartam partem stalli ubi caro venditur. — Balduinus Male Vespree hospicium et dimidium quorum utrumque debet XIII sol et VI d. in capite de boulengheriâ (5) antè magdalenam.—Herbertus Cordarus mansum suum qui vacuus est retrò murum ad portam Coillet, (6) Rogeri de Sancto Martino, Hugonis Rainoeram, sygeri infantis Lamberti de Platea, Balduini Walderici, Fulconis, Raimberti filii. — Hamo Deskiercin et Lierardis uxor ejus medietatem domûs

(1) Ce blocage ainsi que chacun de ceux que l'on trouvera dans le corps de ce titrere présente le signe suivant qui signifie lui-même : « sub testimonio. »

(2) Sauchy Cauchy, commune du Pas-de-Calais.

(3) Rue des Poteries.

(4) Le mot hospitium est écrit, dans ce titre, par un c. et. par un t.

(5) Au haut de la rue de Boulengherie ou Boulengrie, aujourd'hui des Rotisseurs.

(6) La porte *Coillet* ou porte *Robert* est celle qui conduit au chemin de fer, elle doit son nom à Robert Coillet.

sue, Lamberti, Ellebaldi Boudin, Fulconis filii Raimberti mansura Hugonis de sanctis in vico mallei decem solidos annuatim persolvendos coram magistro Brunello et prepositis omnibus scabinis de foro. — Roger Huria et uxor ejus hostagium quoddam XII nummorum suprà domum Marie Sutricis de Risco Drogonis de Castello, Werinbaldi de Risco, Bernardi de Provile. — Theodericus de osiaco et uxor quoddam hospicium in suburbio de salis (1) sub testimonio (2) Bernardi pifli et Milonis juratorum. — Robertus Sacculus ad portam Coillet de mansurâ suâ VI denarios et ij capones et si vendatur introitum debet et exitum. — Simon filius Walderici duo hospicia in gaucino quorum utrumque tributarium est debet annuatim VI solidos et unum caponem aliò verò V solidos et unum caponem, Lamberti filii Yvonis, Ellebaldi Boudin et godefridi cokiel qui ad divisionem dicti furni interfuerunt. — Thomas Rosellus V solidos suprà domum Gerardi de Bantues (3) annuatim accipiendos in festo beati Johannis Baptiste, Godefridi Cokiel et Bernardi Pifli.— Johannes Salvari pro uno hospitio de poteries V solidos annuatim persolvendos, Lamberti filii Yvonis Walteri Manket. — Henricus de Resnes domum suam que sita ad capitale sancte crucis Theobaldi et Ade Coleman. — Nicolaus de posternâ et uxor ejus tres solidos suprà quoddam curtile quod tenet Radulfus Tot

(1) Faubourg de Selles.

(2) V. la note de la page précédente sur le signe qui représente ces deux mots.

(3) Banteux, commune de l'arrondissement de Cambrai.

pains de posternâ annuatim persolvendos in festo beati remigii, [redacted] Lamberti de Platea et nepotis sui Yvonis. Uxor Herberti filii Grimberti quoddam hospitium en petenghien (1) Paganus Agace et uxor ejus X capones et VII solidos et dimidium suprà hospitia que sita sunt in viculo antè ecclesiam beati vedasti annuatim recipiendos [redacted] Walteri Manket et Jacobi d'Aubegni. Gerardus testor VII solidos suprà domum suam annuatim persolvendos [redacted] Lamberti et Yvonis nepotis sui. Balduinus de Gomincort (2) frater ejusdem hospitalis domum suam que sita est in vico de belmez (3) cum tribus mencaldatis terre apud Gomincort. Petrus magister operis beate Marie Cameracensis ecclesie quatuor mencaldatas terre que jacet (*sic*) apud romelli sub testimonio totius capituli beati Gaugerici. Walter li Mach frater dicti hospitalis suprà domum suam XX (4) annuatim persolvendos [redacted] Lamberti de platea et Hugonis de Avennis. Willelmus alius frater ejusdem hospitalis suprà domum in fisco XVIII solidos sub annuo censu ab hospite intra manente singulis annis persolvendos [redacted] Theobaldi de Bellacurte et Lamberti de platea. Maria Marfufatte domum suam in risco [redacted] Ellebaldi Boudin et ade coleman et Gerardi jurati nostri. Wibaldus frater Lamberti des poteries domum suam de poteries [redacted] Lamberti et Hugonis de Avennis. Vincentius et Nicholaus Najars, frater ejus XII denarios et

(1) Rue Petenghien ou Petenghier aujourd'hui des Lombards.

(2) Gomincourt serait-ce Gomiecourt, commune du Pas de Calais ?

(3) Rue de Beaumetz.

(4) Le mot *solidos* manque

quatuor capones quorum ghilla de oleron debet VI denarios et II capones.

Ici sont restées non remplies treize lignes tracées pour recevoir de nouveaux noms.

On lit ensuite :

Quum que tediosum erat nobis et difficile singulis elemosinarum istarum pactionibus sigillum civitatis appendere, eas communi scripto concludi præcepimus et ut ad sustentationem infirmorum jacentium jam dicti quorum hospitalis caritas beneficiorum prescriptorum per commune consilium de domo pacis firmiter observanda et disponenda perpetim permaneat, presentem paginam *sigilli civitatis* hujus appenso Karactere et sufficienti testium subscriptione duximus communire ⁝ Rumaldi et Gerardi Rufi *prepositorum*, Lamberti de Platea, Godefridi de Cambio, Ellebaldi Boudin, Theobaldi de Bellacurte, Walteri Manket, Jacobi Daubegni, Ade coleman *scabinorum*, Reneri *justicie*, Yvonis, Gerardi de Bantues, Roberti de Valencenis, Gerardi, Johannis de Vahicort, Symonis de Scaldo, Silvani, Ellebaldi filii Tiessonis, Ade, *juratorum cameracentium* adimus insuper quod si ceteri jacentes per vicos civitatis carâ venditione segetis nimis districti fuerint communi consilio nostro jamdictorum beneficiorum pars aliqua eis caritative distribuetur.

Ainsi qu'on peut le voir dans une des premières notes de cette notice, le titre qu'on vient de lire est rempli de *sigles* et *d'abréviations* qui rendent sa lecture fatigante et même souvent assez difficile, quelque remarquables que soient les caractères de son écriture.

Le parchemin sur lequel il est rédigé est dans un très-bon état de conservation. On y a suspendu par des fils de soie verte et jaune le *grand-sceau* de la ville (*sigillum civitatis*) d'une dimension double de celui qui représente la *Maison de Paix*, c'est-à-dire le lieu où se réunissaient les deux prévots, *le justice* ou l'officier de police de la cité, les jurés et les échevins. On voit ce dernier sceau, en 1140, au bas d'un titre de l'hôpital St-Julien avec ces légendes, d'un côté : « Sigillum sedis Cameracensis » et de l'autre, « Notula Cameraci civitatis. » Et on le retrouve encore en 1284, attaché à un titre des chartriers. A la différence de ce sceau que l'on apposait généralement à tous les titres émanés des échevins et qui a le caractère d'un bâtiment protégé par un mur d'enceinte avec une partie avancée surmontée d'un toit aigu flanquée, de chaque côté, d'une aile disposée en retraite, le *grand sceau* dont il s'agit ici représente une sorte de mosquée entourée d'une enceinte continue, et autour de laquelle s'élèvent six minarets. Sa partie avancée est surmontée d'un dôme et éclairée par trois fenêtres, elle a en retraite de chaque côté, une construction semblable éclairée par une fenêtre seulement. On remarque à l'intérieur, et sur le second plan, une construction plus élevée qui semble avoir servi de campanille, quatre tourelles qui reçoivent le jour, les deux premières, par deux fenêtres et les deux autres par une seule fenêtre, s'élèvent des deux côtés de cette dernière construction.

On trouve, dans les archives des hospices, deux autres sceaux de la ville, le premier, qui existait en 1317, est divisé perpendiculairement en deux parties sur lesquelles

on voit à dextre, l'*aigle à deux têtes*, et à senestre les *trois lions* du comté de Cambresis ainsi disposés, un, deux, trois, le troisième étant placé sous le second et celui-ci en retraite entre le premier et le troisième (1) ; le second que l'on remarque en 1335, représente l'aigle à deux têtes tenant dans ses serres un écu dans lequel on retrouve les trois lions ainsi disposés deux et un.

Il existe, dans les mêmes archives beaucoup d'autres sceaux intéressants pour l'histoire du pays. Ces sceaux ont été apposés par les évêques Burchard en 1123, Nicolas de Chievre en 1159 et 1167, Jean de Béthune en 1202, Godefroy de Fontaine en 1227, Guy de Laon en 1243, Nicolas de Fontaine en 1270, Guillaume de Hainaut en 1286, Guy II en 1300, Pierre de Mirepoix en 1312, Gérard de Dainville en 1372 et 1373, Jean T'Serclaes en 1387, Pierre d'Ailly en 1409, Jean de Gavre en 1430, Jacques de Croy en 1513, Robert de Croy en 1530, et par les archevêques Louis de Berlaymont en 1575, Guillaume de Berghes en 1605, Jean Richardot en 1612, François Buisseret,

(1) L'*aigle* est sur fond d'or, les trois *lions* ont un fond d'argent et, dans le champ des deux circonférences qui les entourent, on remarque 16 *fleurs de lys* placées régulièrement, la première, la pointe en haut, la seconde, la pointe en bas, la troisième, la pointe en haut et ainsi de suite. Le titre auquel ce sceau est apposé, a pour objet la propriété d'un wareschaix ou terrain vague tenant à la chapelle de l'hôpital St-Julien, il est écrit en latin et terminé par ces mots, les seuls qui soient en français : « Et *nous li prouvos, li eskievin et* « *li quatre home* de le cité de Cambray en tiesmoignaige de vente de toutes « les covenenches par desus ecrites *avons mis no saiel* dont nous usons a « chest présent escrit avoek le tiesmoignaige et le signe Pieron dit *Lefevre*, « clerc tabellion publike qui a toutes ches dites chozes fu comme tabellions « apieles de par nous. »

alors évêque de Namur, en 1608, François Vander-Burch en 1620, Gaspard Némius en 1653 et 1666, Jacques Théodore de Bryas en 1688 ;

Par l'église Ste-Marie de Cambrai, en 1159, 1170, 1335, 1341, 1362, 1375 et 1382 ;

Par l'Eglise Métropolitaine, en 1642, 1659, et 1684 ;

Par les Abbés de St-Aubert, en 1207, 1519 et 1699 ;

Par l'official, en 1305, 1309, 1320, 1336 et 1346 ;

Par la ville en 1140, 1149, 1201, 1205, 1220, 1233, 1240, 1243, 1250, 1253, 1255, 1315, 1580, 1582, 1585 et 1587 ;

Par le prévot, (1) les eschevins et les quatre hommes, en 1317 (2) ;

(1) La loi Godefroy rédigée en 1227, porte, article 1er, que l'évêque confie l'administration de la cité à *deux* prévots et quatorze eschevins et art. 7, 10, 11, 12, 13, 14, et 15 que l'homicide ainsi que l'individu coupable de mutilation, l'auteur de blessures avec un instrument tranchant, le voleur, pris et convaincu, de même que l'adversaire de celui qui succombe dans un combat singulier est livré aux prevots ou a l'un d'eux « si *deprehensus* fuerit et *convictus* relinquitur puniendus *præposito* vel *præpositis* » suivant la décision des échevins « *secundùm judicium scabinorum*. »

(2) Une requête présentée en 1548, à l'empereur Charles Quint, par l'évêque et les habitants de Cambrai (n° 74 des *pièces justificatives* du mémoire rédigé en 1772 pour l'archevêque Léopold de Choiseul), détermine les attributions des *quatre hommes* institués par les échevins, mais sans faire connaitre l'époque à laquelle remonte leur institution, et en le constatant ici on est amené à reconnaitre qu'il n'est pas inutile de faire remarquer qu'elle existait en 1317.



Par l'empereur Maximilien d'Autriche, en 1514 ;

Par les archiducs Albert et Isabelle, en 1605 ;

Par Henri IV de France, en 1605 ; par Louis XIV, en 1715 ; et par Louis XV, en 1754 ;

Par les seigneurs

Arnould de Landast d'Esnes en 1242, Mahieu Creton d'Estourmel en 1249 et 1256, Mahieu d'Iwuy, en 1255 et 1296, Beaudoin de Créquy, sire de Fressy, en 1257, Adam de Caudry, en 1258 et 1280, Gilles de Beaumetz en 1269, Willaume de Haussy en 1270, Baudoin Creton d'Estourmel en 1321 et 1376, Colard de Bourlon en 1429, Jean d'Haynecourt sire de Layens en 1499, François de Wancquetin, sire de Sancourt en 1555, Philippe d'Anneux, sire de Crèvecœur en 1653

Et par les baillys

De Sancourt, en 1473, de Naves en 1476, 1508 et 1519, de Bourlon, en 1480 et 1493, d'Oisy, en 1489 et 1494, de Crèvecœur, en 1526, 1529 et 1600, d'Abancourt et de Beauvois, en 1697.

On trouve également dans les archives des hospices sur la composition du Magistrat de Cambrai, à dater de la seconde moitié du XIIIe siècle, beaucoup de renseignements qu'on chercherait peut-être inutilement ailleurs.

ACTE

Par lequel l'évêque Godefroy de Fontaine *prend sous sa protection une maison située devant l'église St-Vaast et ouverte aux pauvres.*

« Godefridus Dei gratiâ, Cameracensis episcopus, « universis fidelibus presens scriptum visuris, perpe- « tuam in Christo salutem. Christum in pauperibus « suscipi et foveri nulli dubium esse debet cum ipse per « evangelium hoc testent. Propter quod devotione fide- « lium qui specialiter ad hoc intendit et benigno am- « plecti debemus affectu et salutatibus monitis animare, « propterea volumus notum esse presentibus et futuris « quod cum *quedam domus sita antè ecclesiam beati* « *vedasti Cameracensis* devotione quorumdam fidelium « suscipiendis pauperibus sit perpetuo deputata et humi- « liter sit petitum a nobis ut ad usus tam pios nostre « auctoritatis assensu in perpetuum confirmetur, nos » nullatenùs retardari volentes, pie petitionis effectum « dictam domum in nostrâ et ecclesie protectione susci- « pimus. Eam susceptioni pauperum perpetuò consi- « gnantes et sub anathemate districtius inhibentes ne « quis eam in usus alios immutare presumat vel « dilapidare aut diripere bona ejus que jam ibi ad sus- « tentationem pauperum a fidelibus sunt collata vel in « posterum dante Domino conferentur. Ut autem hujus

« operis salutaris effectus nullatenùs minuat aut pereat « in futurum, sigilli nostri karactere fecimus kartam « istam in nostre confirmationis inditium confirmari. « Datum anno Dominice Incarnationis millesimo du « centesimo vicesimo septimo mense junio. »

A ce titre est resté attaché le sceau de Godefroy de Fontaine, dans un parfait état de conservation, représentant, d'un côté, l'image de l'Evêque et, de l'autre, celles de la Vierge et de l'enfant Jésus.

CHARTE

Par laquelle l'évêque GUY DE LAON *réunit l'hôpital St-Vaast à l'hôpital St-Jean.*

Guido dei gratiâ Cameracensis episcopus universis presentes litteras inspecturis in Domino salutem. Noverit universitas vestra quod cum *antè ecclesiam beati vesdasti in civitate Cameracensi quoddam sit hospitale* non a longo tempore retrofactum, in quo *quidam frater ac sorores* sub regulâ et habitu regulari Domino Jesu Christo devote ac humiliter *hactenùs servierunt pauperibus ministrando*, *spectantes* dictum hospitale congruum et necessarium in bonis temporalibus *recipere incrementum* per quod posset sibi et christi

pauperibus *victu tenui* et *vestitu simplici* provideri. Verùm cùm sicut ex relatione bonorum intelleximus ad hoc ipsius hospitalis *facultates non suppetant*, imò *oportet dictas sorores* non sine periculo *mendicitati publicè subjacere*. Quarè regulam quam profitantur in hospitali ingressu observare nequeunt sicut decet in suarum periculum animarum, nos pietatis visceribus moti ergà dictas sorores ac volentes eis paternâ sollicitudine providere, hospitale predictum cum fratre et sororibus sepedictis, cum omnibus bonis mobilibus et immobilibus ad ipsum hospitale spectantibus, de consensu et voluntate fratris ac sororum dictarum hospitali beati Johannis quod est in civitate eâdem sub nostrâ curâ et custodiâ applicamus auctoritate nostrâ legale hospitalis beati Johannis predicti supponentes fratrem et sorores predictas in cujus rei testimonium et observationem presentes litteras sigilli nostri appensione fecimus roborari datum anno Domini millesimo du centesimo quadragesimo tertio mense novembris.

Il y a dans ce titre un grand nombre d'abreviations. Voici en quels termes on l'a analysé au XVI[e] siècle : « Lettres d'Union que fit l'évesque Guy premier en « l'an M. ij c. Xliij de une maison et hospital avec « touts les biens d'Iceluy séant en l'église St-Vaast « en ceste ville de Cambray à l'hospital de Mons « S. Jan au dit Cambray. »

NOMS DES PERSONNES AUXQUELLES

L'HOPITAL SAINT-JEAN A DU SA DOTATION

	Année.
Agace, paganus (le paysan).	XIIe siècle.
Allard de Scalcecoch (Sauchy-Cauchy) .	Id.
Amisard	Id.
Anthoin (Pierre), archidiacre	1634
Baudoin de Gomincourt	XIIe siècle.
Beaufort (Marie de).	1315
Bernard (Adrien), bourgeois de Cambrai.	1624
Bertrand (Madeleine), ve de Nicolas Fouquet	1652
Boucaud (Guillaume de), chanoine . .	1600
Bouchaud (Jean de).	1482
Bouthène (Barbe)	1637 et 1641.
Boutthen (Marie), ve de Jean Francquet .	1654 et 1659.
Broïde (Henri de), chanoine	1660
Bye (Nicaise de).	1580, 1607, 1608 et 1609.
Cappart (Philippe), chanoine de St-Géry .	1623
Cappart (Philippe), chapelain de St-Jean.	1637
Cardevacque (Dominique de), marquis d'Havrincourt	1733
Carlier (Fulcart le)	1231
Carlier (Jéromette Dupuis, ve de Daniel).	1591
Castelain (Géry).	1576
Chauwin (Nicolas)	1650

	Année.
Cokiel (Godefroy)	XIIe siècle.
Cordar Herbert.	Id.
Daubegni (Jacob)	Id.
Défontaine (Jeanne).	1634
Delaporte (Maximilien).	1643
Delecourt (Etienne), prêtre.	1658
Desmaret (Louis)	1640 et 1644.
Emmeline, femme de Rémi, de Villers-Guislain	1240
Espinoke (Michel, *dit*)	1241
Exesiaux (Pierre)	1271
Fenain (Barbe Leclerc, ve de Jacques de).	1572
Fenain (Jean de)	1586
Fiefvet (Pierre), receveur-général des Etats	1676
Forestier (François).	1638
Fortins (Ellebaud)	1229
Fournier (Passion)	1591
Francqueville (Jacques de), prévôt de l'église métropolitaine et Francqueville (Jean-Baptiste de), doyen de l'église métropolitaine	1684
Francqueville (Robert de), échevin . .	1684
Fulcon, fils d'Amusard	XIIe siècle.
Gérard, fils de Walon.	Id.
Gérard, de Banteux.	Id.
Gérard le tisserand.	Id.
Grandpont, chanoine de Ste-Croix. . .	1374
Grard (Mahieu).	1582
Griffonier (Hugues), protonotaire de l'église métropolitaine	1600
Grissiaus (Pierre)	1271
Guillaume, frère de St-Jean	XIIe siècle.

	Année.
Guillaume, de Cambrai, archidiacre de Brabant	1240
Hallu (Pierre)	1659
Hamo Déquerchin	XIIe siècle.
Hayn (Simon de)	1245
Henne (Louise Derly, veuve de Jean), fils de Grimbert	1675
Hordain (Chrétienne de) v^e de Phil. Colau.	1650
Huria (Roger)	XIIe siècle.
Ladrière (Jean-François de).	1682 et 1685.
Laloux (Marie), v^e d'Adrien Gérardelle. .	1633
Languebien (Jean).	1671
Lansel (Jean).	1309
Laplace (Lambert de)	XIIe siècle.
Laude (Barbe)	1658
Laure (Jeanne Tousset femme de Simon)	1584
Le Carlier (Jean), chanoine de la métropole	1690
Leclercq (Jérôme)	1641
Leclercq (Nicolas)	1583
Ledou (Georges).	1553
Leduc (Jean), chanoine.	1557
Leducque (Jérôme), mulquinier	1642
Leleu (Gilles)	1593
Leleu (Michel)	1585
Leleu (Pierre)	1654
Le Mach (Gautier), frère de St-Jean . .	XIIe siècle.
Lepot (Marie).	1670
Leroux (Marguerite), v^e de Phil. de Beauguart	1570
Leserre (Hugues), chanoine	1673
Lestocq (Adrien), prêtre.	1544
Loerenche, fils d'Huon Fréron.	1304
Maitrez (Marthe).	1659

	Année.
Malfait (Gérard) chapelain de St-Géry . . .	1505
Malfait (Melchior)	1553
Manket (Gauthier)	XII[e] siècle.
Martufatte (Maria)	Id.
Martin	1243
Martin (Adrienne), v[e] de P. Courtois . .	1674
Mauvespre (Malevespree Baudoin). . .	XII[e] siècle.
Najars (François et Nicolas).	Id.
Neron (Isabelle de), femme de Claude Herlin.	1663
Nimay (bonne de).	1600
Normand (Gilles)	1607
Oisy (Thierry d').	XII[e] siècle.
Pierre, clerc de la Madeleine	Id.
Porte (Mathieu de la)	Id.
Porte (Nicolas de la)	Id.
Préau (Julienne)	1604
Priez (Grisel-Peronne, v[e] de Wilame) .	1523
Raimbert-Fulcon	XII[e] siècle.
Resnes (Henri de)	Id.
Risc (Wisembauld de).	Id.
Risc (Marie de)	Id.
Rosel (Thomas).	Id.
Rossier (Simon).	1218
Sachet (Robert) *Sacculus*.	XII[e] siècle.
Saints (Fulcon fils de Raimbert des). . .	Id.
Saints (Hugues des).	Id.
Sas (Jean)	1667
Salvari (Jean)	XII[e] siècle.
Sauchbois (Robert du).	1573
Sumaig (Watier de).	XII[e] siècle.
Symon (Pierre), chanoine.	1582 et 1584.
Tacquet — id.	1598

	Année.
Tatinclau (Antoine), bourgeois . . .	1656
Tatin (Jean-François), chapelain de la métropole et directeur de l'hospital. . .	1733
Théodore de Sainte-Olle	XIIe siècle.
Vanderburch (François), archevêque de Cambrai	1645 et 1655.
Vergrue (Maria)	1673
Villers-au-Tertre (Jean de), chanoine . .	1641
Waldéric (Simon, fils de).	XIIe siècle.
Wancquetin (Adrienne de)	1639 et 1644.
Wasteles (Jean), bourgeois.	1219
Wibald (frère de Lambert des Poteries) .	XIIe siècle.
Yghen (Antoine), chanoine	1573
Yvon (Lambert, fils d')	XIIe siècle.

LE
CHATEAU DE BOHAIN
ET
SES SEIGNEURS

Par M. Ch. GOMART,

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION.

L'ancien château de Bohain, dont on reconnait encore parfaitement le périmètre, circonscrit par un fossé large et profond, ne présente plus aujourd'hui qu'un champ mis en culture, autour duquel apparaissent çà et là de petites éminences couvertes d'arbrisseaux, qui cachent, sous leurs ronces, les débris des vieilles murailles de cet antique manoir.

Au milieu de ce plateau, où le soc de la charrue met au jour des ossements, des carreaux, des pointes de chevaux-de-frise, des fers de lances et de flèches, d'énormes boulets d'assaut en grès, quelques sombres sapins élévent leur cime de verdure, comme pour indiquer la place où jadis se montrait la noble résidence de tant de grands personnages.

A ce spectacle, on s'arrête et l'on rêve devant cette

puissance déchue. Hélas ! pour ce château autrefois si redoutable, plus de gloire, plus d'honneur, son pont-levis n'exite plus ; les fossés profonds, où se reflétait sa formidable image, sont désséchés, le temps, de sa faux inexorable, a effacé les blasons des seigneurs d'Avesnes, de Châtillon, de Luxembourg et de Bourbon-Vendôme qui en ornaient le front. Plus de ces belles châtelaines, plus de ces brillants chevaliers qui y faisaient piaffer leurs chevaux lors du tournoi de Vendeuil, en 1187 ; plus de ces joyeuses fanfares, qui ont retenti avec tant d'éclat dans ses vastes galeries, lorsque le duc de Bourgogne y vint, en 1433 (1), avec la duchesse, accompagnée de plus de quarante dames et d'une suite nombreuse, et qu'il y fut *moult joyeusement et honorablement reçu* par Jean de Luxembourg et la comtesse sa femme, Jeanne de Béthune ; plus de ces danses, de ces joûtes et esbattements qui ont accompagné le mariage de Louis de Luxembourg avec la belle Jeanne de Bar, lorsqu'il fut célébré, en 1435, dans ce château (2). Le noble séjour des comtes de

(1) *Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet*, volume II, p. 91.

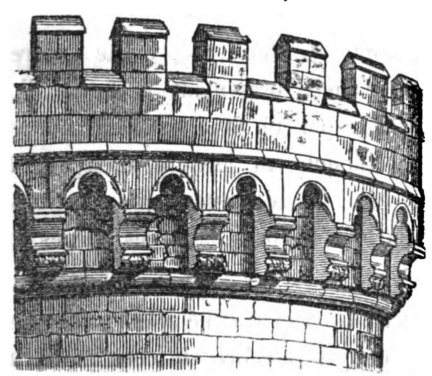
(2) *Comment Loys de Luxembourg, comte de Saint-Pol, espousa Jeanne de Bar, comtesse de Marle et Soissons.*

« Le dimenche xvie. j. de juillet, Loys de Luxembourg, comte de St-Pol, de « Conversan, de Brayne et seigneur d'Anghien, espousa Jeanne de Bar, comtesse « de Marle et de Soissons, dame d'Unebergue, de Varneston et de moult autres « grandes et notables seigneuries ; belle-nièce de messire Jean de Luxem- « bourg, comte de Ligny, oncle dudit comte de St-Pol. Et furent les noces « faites dedans le chastel de Bohain, auquel lieu furent environ cent chevaliers « et escuyers de la famille et amitié des deux parties, sans y avoir nul prince « des fleurs de lys, dont icelle comtesse étoit issue moult prochaine. A laquelle « feste furent la comtesse de St-Pol (*), douairière, maire d'icelui comte Loys,

(*) Marguerite de Baux

Luxembourg a disparu, ainsi que les vastes galeries où la noble châtelaine Mahaut de Rœux faisait de la tapisserie, et où sa fille, Jeanne de Luxembourg, brodait des écharpes d'amour pour le duc de Brabant. La salle d'armes où Jean de Luxembourg, racontait à ses chevaliers les brillants épisodes de l'institution de l'ordre de la Toison-d'Or, par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, est remplacée par un pressoir. Ces tours, aux épaisses murailles, ces machicoulis nombreux, ces créneaux gigantesques, ces larges fossés d'un accès dangereux, tout cela n'a pas empêché la ruine de cette forteresse redoutable.

Le Château de Bohain, avec sa ceinture de tours



crénelées, ses fossés profonds, son donjon menaçant, sa chapelle (4), sa galerie des Chevaliers (3), et ses vastes appartements, montrait, dans son ensemble, la grandeur, la force et la magnificence

« et plusieurs de ses enfans. Le susdit comte de Ligny, comme il fut com-« mune renommée, soutint les frais et dépens d'icelle fête. Si y fut-on servi « très-abondamment et avec ce y fut faite très-joyeuse chère et tout ceulx là « estans, en boire, mangiers, danses, joustes et eutres esbattemens. »

(Extrait des Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet, édition in folio, vol. II, p. 107.)

de œuvres de Louis de Luxembourg, qui fit construire, ou augmenta considérablement les Châteaux de Bohain, de Beaurevoir, de Ham, de Guise, de Vendeuil, de Lafère et tous ceux dont il était le seigneur.

Cette place importante, dont la possession était fort enviée, s'élevait haute et fière au centre d'une forêt de 1200 hectares qui lui formait une défense naturelle. Malgré cela ses courtines étaient encore protégées par quatre *Ravelines*, ajoutées sans doute lorsque la science de l'attaque des places fortes eut démontré la nécessité de couvrir l'enceinte par des ouvrages en terre, et ses bastions *du Pont du Roi*, *de la Montagne*, *du Petit Gars* et *des Dames* la faisaient considérer comme une des bonnes forteresses de la frontière.

Le bastion *du Pont du Roi* (14), existe encore ; c'est un très-haut cavalier, présentant la forme d'un triangle ; il est protégé par un fossé extérieur un peu moins profond que celui qui, par derrière, le sépare du château. C'est du côté de ce bastion que se trouve le *Chêne brûlé*, arbre célèbre dans les sièges de Bohain (1).

Le bastion *du Petit-Gars* (19) situé à la jonction des fossés de la ville avec ceux du fort, du côté de la rue du Petit-Gars, a presque complètement disparu sous des remblais ou des nivellements. En avant du bastion du Petit-Gars se trouvait une tour de garde appelée la tour

(1) Le *Chesne Brûlé* est un très-gros arbre toujours bien vert, quoiqu'il ait été privé de son écorce d'un côté, sans doute par le feu du ciel. Il porte encore bien ses trois siècles.



Matrone ou Watrone dont nous avons souvent trouvé la mention.

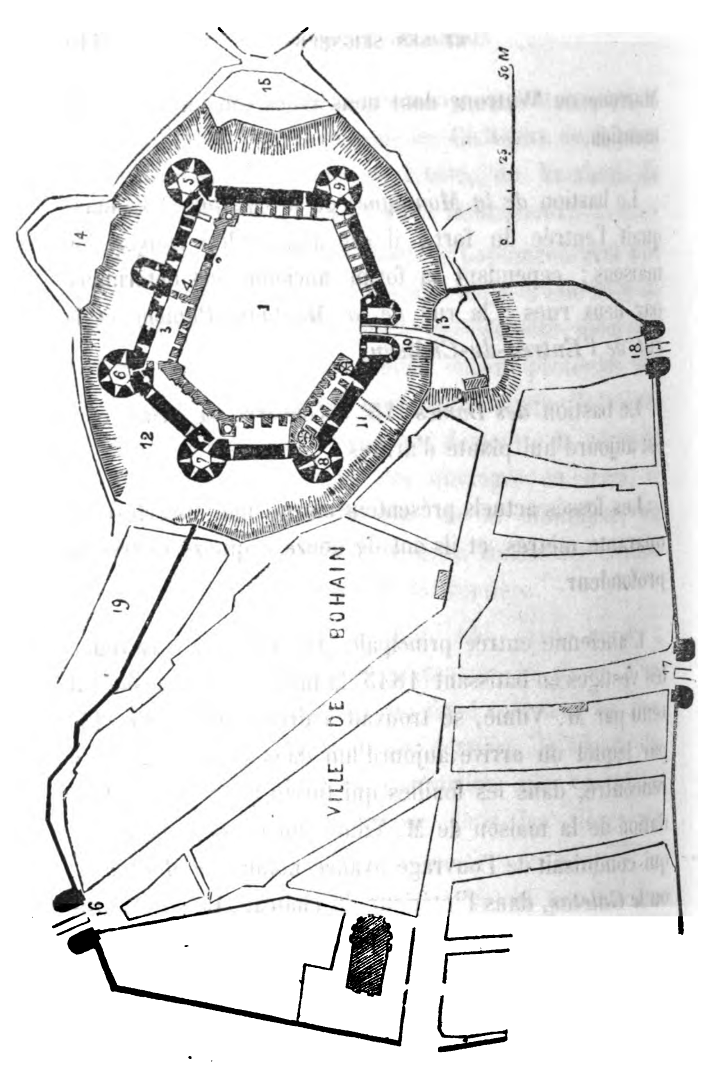
Le bastion *de la Montagne*, ou *le Galetas* (13), masquait l'entrée du fort ; il est aujourd'hui couvert de maisons ; cependant sa forme ancienne est déterminée par deux rues : la rue *de la Montagne-Blanche* et la rue *de l'Entrée-du-Château.*

Le bastion *des Dames* (15) a conservé sa forme, et il est aujourd'hui planté d'arbres.

Les fossés actuels présentent encore une ouverture de quarante mètres, et ils ont de douze à quinze mètres de profondeur.

L'ancienne entrée principale (10) dont on a retrouvé les vestiges en bâtissant (1845) la maison d'un pensionnat tenu par M. Vilmé, se trouvait à droite du chemin (11) par lequel on arrive aujourd'hui dans l'enceinte. On a rencontré, dans les fouilles qui furent faites pour la fondation de la maison de M. Vilmé, un passage souterrain qui conduisait de l'ouvrage avancé nommé *la Montagne*, ou *le Galetas*, dans l'intérieur du château. La porte, protégée par un pont-levis, était placée entre deux tours (10) qui en défendaient les approches.

L'enceinte du château présentait, d'après un ancien plan, une figure irrégulière à peu près hexagone ; elle couvrait, avec les fossés, une surface de trois hectares, quatre-vingt-cinq ares, trente centiares ; elle contenait de vastes appartements pour le seigneur et des logements suffisants pour une bonne garnison.



1. Ancien château de Bohain.
2. Entrée du souterrain.
3. Galerie des Chevaliers.
4. Chapelle.
5. Tour de l'Oubliette.
6. Tour du Pont du Roy.
7. Tour du Petit-Gars.
8. Tour de la Ville.
9. Tour des Dames.
10. Ancienne entrée.
11. Nouvelle entrée.
12. Fossés.
13. Bastion de la Montagne.
14. Bastion du Pont du Roy.
15. Bastion des Dames.
16. Porte de Cambrai.
17. Porte St-Quentin ou St-Antoine.
18. Porte de Guise.
9. Bastion dn Petit Gars.

La place, fermée de hautes murailles, nous est représentée, dans l'ancien plan dont nous devons communication à M. Vatin, de Bohain, et que nous donnons ici, flanquée de huit tours à demi enclavées dans les courtines. Ces tours, comme les murs, étaient d'une grande épaisseur et revêtues en grès jusqu'à une certaine hauteur. Les tours principales étaient : la tour *de l'Oubliette* (5); la tour *du Roi* (6) ; la tour *da Petit-Gars* (7) ; la tour *de la Ville* (8) ; la tour *des Dames* (9).

Les tours principales portaient, sculptées en relief au-dessus des machicoulis, des houppes ou cordelières, emblêmes que Louis de Luxembourg avait semés sur ses châteaux et qu'il avait fait broder sur sa bannière avec ses armes.



Les casernes se trouvaient à l'intérieur du côté du bastion des Dames. Le donjon était placé presque au centre du château, mais cependant un peu rapproché de la tour du Petit-Gars (7).

L'ancienne enceinte de la ville de Bohain se reconnaît encore assez bien aujourd'hui pour pouvoir en suivre le contour, qui venait aboutir de deux côtés aux fossés du château à l'ombre duquel le bourg s'était pour ainsi dire formé. La ville avait trois portes faisant suite aux rues principales ; ces portes, flanquées de deux tours,



avaient la forme ogivale; elles étaient munies de herses. Entre la porte extérieure fermant l'issue à laquelle on accédait par le pont-levis et la herse qui se trouvait derrière, il y en avait une seconde à l'extrêmité du passage de sorte que si quelque assaillant franchissait les premières clôtures il se trouvait arrêté par un nouvel obstacle.

La porte de Guise (18) au bout de la rue du Château là où commence la rue du Wé, qu'on prononce dans le pays *Schué*, et qui signifie Gué.

La porte St-Antoine (17) au bout de la rue de ce nom, elle montrait encore, avant 1850, son entrée, son pont et l'une de ses tours. La tour de gauche avait été démolie en 1793, celle de droite l'a été en 1850.

La porte de Cambrai (16) au bout de la rue de Cambrai, à l'endroit où commence la rue Lescot.

Quant à l'entrée actuelle, pratiquée au bout de la *rue de l'Eglise*, elle a été ouverte depuis l'établissement du chemin de fer (1856), afin de mettre Bohain en communication directe avec la gare.

On peut suivre le périmètre de l'ancienne ville que nous avons tracé sur le plan ; la muraille partait des fossés du château près le bastion *du Petit-Gars* (19) ; puis, après avoir côtoyé la *rue Lescot*, arrivait à la porte de Cambrai (16) ; de là, par un angle, le mur aboutissait au cimetière de la commune, dont la partie haute appartenait à l'ancienne ville de Bohain, et la partie basse au fossé de la ville ; l'enceinte passait ensuite entre la *rue du Cordon-Bleu*, qui, avec les maisons qui y ont leur façade, faisait partie du fossé, et la *rue du Mont-Frappé*, dont les maisons appartenaient à la ville ; là, nous retrouvons l'ancien fossé d'enceinte, qui sert aujourd'hui de fossé d'égout, et nous le suivons jusqu'à la porte de St-Quentin (17), puis de cette porte à celle de Guise (18). A partir de cette dernière entrée, l'ancienne muraille de la ville de Bohain traversait, par un angle, les jardins des maisons situées entre la *rue du Château* et la *ruelle des Souvenirs*, et aboutissait au fossé du château contre le bastion de la Montagne (13) qui était enfermé dans la ville.

Si nous étudions le rôle que le Château de Bohain a joué dans l'histoire du pays, nous voyons son nom figurer souvent dans les chroniqueurs, particulièrement à l'époque des guerres d'Orléans et de Bourgogne, pendant les guerres des Impériaux, de la Ligue et de la Fronde. Son voisinage des possessions espagnoles lui fut souvent fatal, et la ville eut aussi sa grande part de malheurs dans les guerres de 1793.

Nous allons citer quelques-uns des principaux sièges que le Château de Bohain a soutenus, et dont nous

avons trouvé la mention dans les historiens de l'époque.

Après la mort d'Elisabeth, comtesse de Vermandois, décédée sans enfants (26 mars 1182), son mari, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, voulut retenir le Vermandois et le Valois, qu'elle lui avait apportés en dot ; mais le roi Philippe-Auguste, qui cherchait à saper la puissance de ses grands vasseaux, intervint et somma Phillippe d'accepter son arbitrage ; le comte de Flandre refusa : ce fut le signal de la guerre. Bientôt le roi repoussa l'armée du comte de Flandre, qui avait fait une invasion dans le Vermandois, et s'empara (1183) des villes de St-Quentin, Bohain, et de quelques autres places. Ce fut alors que le roi d'Angleterre ménagea un accommodement entre Philippe-Auguste et le comte, et, que le traité fait à Amiens en 1184, spécifia le retour à la couronne du comté de Vermandois, mais seulement après le décès de la comtesse Eléonore, sœur d'Elisabeth de Vermandois (1).

Lors de la coalition formée en 1337, contre le roi de France, par Edouard III, roi d'Angleterre, avec l'empereur Louis de Bavière et les comtes de Hainaut, coalition d'où naquit la guerre de *Cent ans*, Edouard débarqua en Flandre, dans l'automne de 1337. L'année suivante (1338), tandis que Philippe VI convoquait ses chevaliers, le roi d'Angleterre s'avança, à la tête d'une armée de quatre-vingt mille hommes, vers

(1) *Mém. du Vermandois*, par Colliette, tome 2. p. 383.



Cambrai, mais n'ayant pas pu s'en emparer, il ravagea les châteaux d'alentour et prit la ville et le Château de Bohain.



Contre-Sceau.

Sceau de la comtesse Eléonore.

Le roi de France ayant appris qu'Edouard menaçait St.-Quentin, dirigea un grand nombre de gens d'armes vers ce point, et bientôt les deux armées se rencontrèrent en Thiérache, près de Buironfosse et de Flamengrie, où elles restèrent tout une journée en présence sans aucun engagement (1). Le roi de France s'abstint, parce qu'en se hasardant au sort d'une

(1) Froissart, 1er. livre, éd. in-fo., p. 47.

bataille, il s'exposait à perdre la fleur de sa noblesse et à laisser ouvertes à l'ennemi les frontières de ses États ; et le roi d'Angleterre, parce qu'il comptait assez peu sur une armée composée en grande partie d'étrangers.

Nous perdons de vue Bohain pendant près d'un siècle et nous n'en retrouvons la mention que sous les guerres désastreuses des Bourguignons, époque où cette ville est tantôt prise par les français, tantôt reprise par les partisans du duc de Bourgogne. C'est ainsi que nous avons appris par une lettre des maire et échevins de St-Quentin, en date du 18 mai 1412, que la veille, au point du jour, Hinguet de Braban, Robert le Roux et autres avaient pris la ville de Bohain (1).

1479. Après la surprise du château de Selles, par le sieur de Foulquerollès qui y introduisit des hommes d'armes appelés secrètement de Douai, les sires de Boussut et Haubourdin entrèrent dans la ville de Cambrai et y établirent une garnison bourguignonne. Ce fait, exécuté en violation des traités, amena une guerre ouverte, et les sires de Boussut et Haubourdin surprirent Crèvecœur, Oisy, Esne, Lesdain, Honnecourt, où les sieurs de Raveinstein et Jean de Luxembourg vinrent les joindre. Le succès de leurs armes les porta à s'emparer du château de Bohain, qui passait pour une place très-forte. Les habitants ayant livré la ville, dix-huit Français qui formaient la seule garnison du

(1) *Cité picarde*, par M. de Lafons, pièces inédites p. 17.

château, refusèrent de se rendre ; sept furent tués dans l'assaut, les onze autres furent pris et pendus. Jacques de Luxembourg, qui s'était renfermé à Beaurevoir, avait trop peu de monde pour résister, et il fut contraint de traiter. Le capitaine Haubourdin fut laissé, avec cinquante lances bourguignonnes, pour garder Bohain.

Ces conquêtes de l'armée bourguignonne furent enfin arrêtées par Pierre de Rohan, maréchal de Gié, qui reprit en peu de jours les châteaux que l'ennemi occupait (1).

1523. Les Anglais font une excursion dans le Vermandois, s'avancent vers Bohain pour en faire le siége. Le gouverneur du château, saisi d'une terreur panique, fait demander à l'ennemi la permission d'évacuer la place. Après sa sortie, les Anglais y mettent une forte garnison et continuent leurs courses. Mais La Trémouille, ramasse les troupes de toutes les places qui n'avaient plus à craindre d'être attaquées, se met à la poursuite de l'ennemi, investit Bohain et fait la garnison anglaise prisonnière.

Pendant les luttes de François Ier et de Charles-Quint, les Impériaux firent, en 1536, une invasion en Picardie, sous les ordres du comte de Nassau, et ils s'emparèrent de Bohain ; mais après une tentative infructueuse sur St-Quentin, ils vinrent échouer contre Péronne, que défendait le brave Jean Creton d'Estourmel, sire de Vendhuile.

(1) *Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, t. VIII, p. 2.

Balagny, l'un des principaux généraux de la Ligue, gouverneur de Cambrai, chercha à s'emparer de St-Quentin par ruse; mais, n'ayant pas pu réussir, il se rendit maître de Bohain en 1581 (1).

Le parti de la Ligue, après la capitulation de Noyon, en 1593, fit marcher une bande de Wallons et d'Allemands contre le Château de Bohain, appartenant alors à François de Bourbon, époux de Marie de Luxembourg. Cette place avait une garnison de six-vingts hommes de pied et vingt cavaliers qui refusèrent de se rendre. Le château essuya les coups d'une forte canonnade qui ne fit qu'une petite brêche ; mais dès que les assiégés virent que Germanico Strasoldo, Virginio Banca, avec leurs compagnies, et Pagello-Pagelli, se préparaient à l'assaut, et qu'ils eurent appris qu'ils n'avaient à attendre aucun secours de Noyon, ils se rendirent à La Bourlotte, vie et bagues sauves (2).

Lorsque les armées espagnoles entrèrent en Thiérache, en 1636, l'une sous les ordres du prince Thomas de Savoie, l'autre commandée par Jean de Werth et Picolomini, l'ennemi s'empara, vers la fin de juillet, du Château de Bohain ; mais il ne conserva pas longtemps cette place, non plus que celles de La Capelle, du Catelet et d'Etreux ; une armée française, levée à la hâte, mit un terme aux progrès des Espagnols et aux inquiétudes de la capitale (3). Turenne ouvrit la campagne

(1) Archives de l'Hôtei-de-Ville de St-Quentin. Correspondance, liasse 152.

(2) *Histoire universelle* de M. de Thou, tome VIII, 188.

(3) *Histoire de Laon*, par Lelong, p. 491.

le 1er juin de l'année suivante (1657), par le siége d'Hirson ; Bohain, Ribemont et Étreux furent ensuite reconquis. La Capelle fut reprise le 20 septembre, et le Câtelet, seule place qui restait aux espagnols, rentra au pouvoir des Français après vingt-cinq jours de siége.

SEIGNEURS DE BOHAIN.

Après avoir rapporté les siéges que Bohain a subis, nous parlerons de sa seigneurie et de ses seigneurs. Le dénombrement de la seigneurie de Bohain signale, pour l'année 1440, (1) les fiefs suivants : Le fief de Breuol (1360) ; — Celui d'Argival (1393) ; — Le Camp de Quincy, à Villers-Outreaux (1565) ; — Celui de Sequehart (1566), et la cense du Coulombier (1576).

Les noms des premiers seigneurs de Bohain sont restés inconnus jusqu'à :

1058. *Réginald* ou *Renauld de Bohain*, qui apposait son seing à une charte de 1058, passée à Cambrai, par Henry Ier, en faveur du monastère de Hasnon (2).

1087. *Widon de Bohain* est présent à une charte donnée, en 1087, par Gérard de Cambrai à l'abbaye de Saint-Aubert.

1120. *Gilles de Saint-Aubert*, sénéchal du Hainaut, fait bâtir une résidence à Bohain vers 1120. C'est sans doute là l'origine du château de Bohain.

(1) Bibl. imp. Mss. inventaire de 1646 par le Picart. S. G. F., n° 1135, p. 9.

(2) Le Carpentier, *Preuves de l'hist. de Cambrai*, partie IV, p. 7.

1130-1187. *Reinier*, seigneur de Fonsomme et sénéchal de Vermandois, rend, en 1130, sa terre fief mouvant de l'abbaye de Vermand. Il mourut en 1187, sans postérité (1).

1187-1223. *Gérard de Saint-Aubert* fait entrer, par achat, dans ses mains, la châtellenie de Bohain. Il épousa : 1°. Melessende, avant 1180 ; 2°. Marie de Coulans, avant 1223, et mourut en 1223 sans postérité.

1224. *Reinier*, dit *de Bomont*, obtint en 1223 ce domaine par succession du chef de sa femme Yolande de Saint-Aubert, sœur consanguine de Gérard de Saint-Aubert, seigneur précédent. Il s'avoua l'homme de l'abbé de Vermand, en 1224 (2), et vendit cette seigneurie à Gauthier II d'Avesnes, la même année.

1226. *Gauthier II d'Avesnes*, seigneur de Bohain par acquisition, rendit, après de longs démêlés, hommage à l'abbé de Vermand, en 1226. Il assista au sacre de saint Louis, à Reims, vers la fin de 1226 (3). Il épousa Marguerite de Champagne, fille de Thibaud, comte de Blois, dont il eut une fille, Marie d'Avesnes, qui transporta la seigneurie de Bohain dans la maison de Châtillon.

1236. *Marie d'Avesnes*, dame de Bohain, de Guise, d'Avesnes et de Blois, fille et unique héritière de Gauthier II, épousa, vers 1225, Hugues de Châtillon,

(1) Piette, *Statistique du canton de Bohain*, p. 27.

(2) *Hist. du Vermandois, Pièces just.*, par Colliette, tome I, p. 274.

(3) *Hist. de Guise*, par l'abbé Pêcheur, tome I, p. 196.

premier du nom, comte de Saint-Pol. Ce vaillant seigneur partit, en 1248, avec le roi saint Louis, pour la croisade, et fut tué, le 9 avril de la même année, d'un coup de pierre qu'il reçut devant Avignon, au siége que le roi y mit en passant.

Marie d'Avesnes était morte avant son mari, en 1241 (1); avec elle finit la maison d'Avesnes. Son corps fut inhumé dans l'abbaye de Pont-aux-Dames, où l'on voyait autrefois sa tombe en pierre, sans épitaphe, mais décorée d'une statue.

Hugues de Châtillon laissa, de son mariage avec Marie d'Avesnes, entre autres : Guy de Châtillon et Hugues de Châtillon.

1253. *Guy de Châtillon*, fils de Marie d'Avesnes et de Hugues de Châtillon, épousa Mahaut de Brabant, veuve de Robert de France, tué à Massoure, en 1250. Il fournit, en qualité de châtelain, le dénombrement du fief de Bohain en 1253 (2), et mourut le 12 mars 1289. Son corps fut inhumé dans la nef de l'église de Cercamp, où un magnifique mausolée lui fut élevé (3).

Un châtelain de Bohain, *Hellin*, est nommé, dans une donation faite, en 1255, à l'abbaye d'Honnecourt, par Pierons Sohiers, gouverneur du comté d'Artois (4).

(1) Sentence arbitrale de 1241, preuves du livre III de l'*Hist. de Châtillon*.

(2) *Hist, du Vermandois*, par Colliette, tome II, p. 228.

(3) *Hist. de la Maison de Châtillon*, par Duchesne, p. 124.

(4) *Preuves de l'hist. de Cambrai*, par Le Carpentier, partie IV, p. 29.

1268. *Jean de Châtillon*, comte de Blois, de Chartres, seigneur d'Avesnes, fils de Hugues de Châtillon et de Marie d'Avesnes, était seigueur de Bohain dès 1268 ; il avait épousé, en 1254, Alix de Bretagne, fille de Jean Ier dit le Roux, duc de Bretagne. Affecté, en 1268, d'une grave maladie, Jean de Châtillon fit son testament, dans lequel il n'oublia pas *la maladrerie* de Bohain. (1) Toutefois ce testament n'eut pas d'effet immédiat ; car ce seigneur guérit de sa maladie et ne mourut que le 29 juin 1279. Jean de Châtillon reçut, du roi de France Philippe III, une très-grande marque de confiance. Il fut choisi, parmi les princes et seigneurs, pour tuteur des enfants de France, sous Pierre, de France, frère du roi. (Ordonnance de décembre 1271).

Il ne laissa, de son mariage avec Alix de Bretagne, qu'une fille, nommée Jeanne de Châtillon.

1279. *Jeanne de Châtillon*, dame d'Avesnes, fut accordée en février 1263, à l'âge de neuf ans, et mariée en 1272, à Pierre de France, comte d'Alençon et du Perche, fils puîné du roi saint Louis, duquel étant demeurée veuve en 1283 (2), elle passa ses jours en viduité, et, n'ayant pas laissé d'héritiers, elle transporta sa seigneurie de Bohain, en 1289, à Hugues de Châtillon, comte de Saint-Pol, son cousin, en échange de neuf mille livres de rentes sur

(1) Cette maladrerie était située, en dehors des murs près la porte Saint-Antoine. Le terrain occupé par cet établissement appartient encore aujourd'hui à l'église de Bohain.

(2) *Hist. des Grands Officiers*, par Anselme, p. 321, E.



le Temple, à Paris (1). Elle fit son testament en 1291 et mourut le 29 janvier de la même année (2), âgée de 38 ans.

1289-1303. *Hugues* ou *Huès de Châtillon*, comte de Saint-Pol, grand-bouteiller de France, devint seigneur de Bohain, en 1289, par transport de sa cousine Jeanne de Châtillon. Il céda, par accommodement passé à Boulogne en 1290 (3), la seigneurie de Bohain, comprise dans le comté de St-Pol, à son frère Guy de Châtillon III. Il avait épousé, en 1287, Béatrix de Flandre. Il fit son testament en 1299 (4), et mourut en 1303 ou 1305. Pierre Dequesnes était gouverneur de Bohain en 1296 (5).

1305. *Guy de Châtillon III*, son frère, comte de Saint-Pol, seigneur de Bohain par délaissement de Hugues de Châtillon, épousa, en 1292, Marie de Bretagne. Il eut plusieurs enfants, entre autres, Jean de Châtillon. Il paraîtrait, d'un accord touchant le fief de Bohain, passé le 20 mars 1318, entre le comte et la comtesse de Saint-Pol et Jean de Châtillon, que Hugues de Châtillon avait excepté la châtellenie de Bohain dans l'acte de 1300 (6). Ce seigneur, accusé d'avoir tourné le dos à la journée de Courtray, prit une glorieuse revanche à la bataille

(1) *Annales de Hainaut*, p. 262.

(2) *Hist. de la Maison de Châtillon*, par Duchesne, p. 119.

(3) *Id.*, *Ibid.*, p. 92.

(4) Anselme, *Hist. des Grands Officiers*, p. 318, E.

(5) Renonciation de Béatrix de Flandre. — *Invent.* Le Picart.

(6) *Hist. de Cambrai*, par le Carpentier, 3e partie, p. 501.

de Mons-en-Puelle (1304). Ceux qui l'avaient blâmé lui attribuèrent le principal honneur de cette victoire, et surtout d'avoir sauvé les jours du roi, jeté bas de cheval au milieu de la mêlée. Il mourut, suivant Duchesne, en 1317, et fut enterré avec sa femme dans l'église de l'abbaye de Cercamp, où des statues furent élevées sur leurs tombeaux. Guy de Châtillon III jouissait du droit de battre monnaie. L'empreinte de sa monnaie est une croix avec une fleur de lis à chaque bras, avec autour ses mots : GUIDO COMES. Revers : Une gerbe d'avoine, ancien emblème des comtes de Saint-Pol, avec ces mots dans le contour : MONETAS. PAULI. (1).

Jean de Châtillon, fils de Guy de Châtillon III et de Marie de Bretagne, prêta hommage à l'abbé de Vermand, comme seigneur de Bohain, en 1339 (2). Marié à Jeanne de Fiennes, issue des anciens comtes de Boulogne. Il mourut en 1341 ; sa veuve prêta hommage pour son fils, en 1343 (3). Elle se remaria, en 1344, avec Jean de Landas et de Bouvignies.

Guy de Châtillon IV, fils de Jean de Châtillon, appellé par Froissart *le jeune comte de Saint-Pol*, accompagna Robert de Fiennes, connétable de France, dans les guerres qui eurent lieu durant la captivité du roi Jean en Angleterre, puis il alla, avec les plus grands seigneurs du royaume, se constituer prisonnier

(1) Duchesne, *Hist. de la Maison de Câtillon*, liv. IV, p. 279.

(2) Bibliothèque de l'Arsenal, *Ms. communiqué par M. Vatin.*

(3) Colliette, *Hist, du Vermandois*, tome II, p. 228.

pour procurer la liberté du roi de France. Il mourut en otage en Angleterre, en 1360, n'ayant pas eu d'enfants de Jeanne de Luxembourg-Ligny, sa femme.

Mahaut ou *Mathilde de Châtillon* devint dame de Bohain, comme sœur et héritière de Guy IV ; elle épousa en 1350 (1) Guy de Luxembourg, créé comte de Ligny en 1267. Ce seigneur fut donné en otage du roi Jean, avec son père, pour la ville de Lille (2) ; il fut tué le 22 août 1371, à la bataille de Bastviller. Mathilde resta veuve et mère de quatre enfants mineurs, entre autres : Waleran de Luxembourg, qui devint seigneur de Bohain, et Jean de Luxembourg, qui eut la seigneurie de Beaurevoir. Elle mourut en 1378.

Waleran de Luxembourg, connétable de France, grand maître des eaux et forêts, seigneur de Bohain, châtelain de Lille, grand bouteiller de France, prêta hommage en 1381 à l'abbaye de Vermand. Il donnait quittance, le 9 juillet 1382, en présence de son conseil, en son castel de Bohain, à Hannotin Pielcorne (3). Il fut marié deux fois : 1° à Mahaut de Rœux, dont il eut une fille. Jeanne de Luxembourg ; 2° à Bonne de Bar, le 2 juin 1400 (4), dont il n'eut pas d'enfants.

Nous avons trouvé, à la bibliothèque impériale, une quittance de Waleran de Luxembourg, comte de St-Pol, capitaine du pays de Picardie, en date du 6 mai

(1) Anselme, *Hist. des Grands Officiers*, p. 1343, C.

(2) *Histoire de la ville de Lille*, par V. Derode, t. Ier., p. 247.

(3) Le Carpentier, p. 81 de l'*Hist. de Cambrai*, part. IV.

(4) *Hist. des Grands Off.*, par Anselme, p. 1343, D.

1410 (1), donnant les noms et surnoms des chevaliers, bannerets, hommes d'armes qui ont combattu sous ses ordres dans les guerres de Flandre et certifiant que ces capitaines ont servi le roi suffisamment.

« Le dit monseigneur, comte, chevalier Banneret; « — M. Lancelot de Ligny, chevalier Bachelier; — « Gomart de le Brievrière; — Jehan d'Authieulle; — « Jehan du Mur; — Gouillard, de Gand; — Borgnet, « de Bohain; — Prévost, de Bohain; — Jehannon, « de Fresnoy; — Jehan Hanelois; — Pierre, de « Condé; — Jehan, de Bournonville; — Jehan, de « Saim; — Ernoul, de Mestain; — Pierre de La-« Motte; — Ferry de Boncourt; — Jehan de Caur-« roy; — Regnauldin, de Lihons; — Hastieu d'Audi-« gnies; — Briffaut, de Serain.

A cette quittance est appendu un sceau de forme ronde, de 0 m 05 de diamètre, dont nous donnons ici le dessin exact. Il représente au centre un héaume, tenu par deux griffons allés, et ayant pour cimier un griffon. Sous ce héaume se trouve un écu portant les armes de Luxembourg.



Sceau de Waleran de Luxembourg, 1410.

(1) Mss. Clérambaut, n° 201, p. 89.

On lit autour : **Scel Waleran de Luxembourg, conte de Sainct Pol.**

Ce Waleran de Luxembourg partait, en 1414, à la tête de 600 lances, de son château de Bohain, pour aller à Laon. Il mourut en 1415 (1) et fut enterré dans l'église de Cambrai (2).

Jeanne de Luxembourg, fille et héritière de Waleran de Luxembourg, dame de Bohain, épousa à Arras, à la mi-avril 1402, Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers et de Réthel, qui fut tué à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415.

Ils eurent deux fils . Jean de Bourgogne, mort en 1425; et Philippe de Bourgogne, mort en 1430, à Louvain, à 26 ans, après une longue maladie. Jeanne de Luxembourg mourut en 1407 (3).

Philippe de Bourgogne, fils de Waleran de Luxembourg, fit hommage à l'abbé de Vermand en 1415, comme héritier de son père; mais, étant mort sans postérité le 4 août 1430, un partage fut fait la même année entre Pierre et Jean de Luxembourg, et la seigneurie de Bohain (4) échut à Jean de Luxembourg, deuxième fils de Jean de Luxembourg et de Marguerite d'Enghien.

Jean de Luxembourg présenta le dénombrement de sa terre de Bohain à l'abbé de Vermand, en 1431 (5).

(1) *Histoire de Charles VI*, par Jean Lefèvre de St-Remi, c. XLVIII.

(2) *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai*, par M. Le Glay, p. 84.

(3) Le Carpentier, *Hist. de Cambrai*, 3e partie, p. 866.

(4) Monstrelet, 2e vol., p. 69.

(5) Colliette, *Hist. du Vermandois*, tome II, p. 229.

Il avait épousé, le 23 octobre 1418, Jeanne de Béthune, veuve de Robert de Bar, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415. Il n'eut pas d'enfants de cette veuve.

Jean de Luxembourg livra aux Bourguignons, en 1430, Jeanne d'Arc, sa prisonnière ; il habitait souvent Bohain, et c'est de cette résidence qu'il data, en 1439, les lettres qu'il envoya aux chevaliers de la Toison-d'Or. Il mourut au château de Guise en 1440. Son corps fut transporté à Cambrai et enterré dans l'église N.-D. de Cambrai, près de celui de Waleran de Luxembourg.

La seigneurie de Bohain échut, après sa mort, à son neveu, Louis de Luxembourg, fils de Pierre de Luxembourg et de Marguerite de Baux.

Louis de Luxembourg, comte de St-Pol, était déjà recommandable par ses services envers le roi Charles VII, lorsqu'il avait épousé Jeanne de Bar, au château de Bohain, le 16 juillet 1435. Son mariage ne l'empêcha pas de se trouver au siége de Pontoise en 1441 ; à celui de Dieppe en 1443 ; à la prise de Caen en 1450 et à la bataille de Montlhéry en 1465.

Jeanne de Bar était morte en 1462 et, en 1466, Louis de Luxembourg épousa Marie de Savoie, cinquième fille de Louis de Savoie et sœur de la reine de France. Marie de Savoie mourut au château de Bohain en août 1475, peu de temps avant la fin tragique de son mari ; son corps fut enterré dans l'église de St-Quentin. (1)

Louis de Luxembourg reçut, le 5 octobre 1465, du

(1) *Hist. de l'Egl. de St-Quentin*, par de Lafons, tome I, p. 120.

roi Louis XI, l'épée de connétable, avec 2400 liv. de pension; une partie du gouvernement de l'Ile-de-France et de la Picardie; plus tard, en 1469, le collier de l'ordre de St-Michel qui venait d'être institué; mais toute cette fortune ne servit qu'à rendre sa chute plus profonde.

Dans la lutte continuelle qui eut lieu entre le duc de Bourgogne et Louis XI, Louis de Luxembourg ne sut pas se décider franchement, ni pour le roi, dont il était connétable, ni pour le duc dont il était le vassal; ainsi, tandis qu'il promettait à Louis XI d'être pour lui envers et contre tous, il écrivait, au même moment, au duc de Bourgogne, qu'*il trouverait bien moyen de saisir le roi et de l'envoyer finir sa vie quelque part*.

Louis XI fit des ouvertures au duc de Bourgogne, il lui proposa de lui abandonner l'argent et le mobilier du connétable, les villes de Ham et de Bohain, s'il voulait réunir leurs gens d'armes pour attaquer leur ennemi dans son château de Ham. Celui-ci averti de ces pourparlers obtint une trève du roi. L'entrevue eut lieu à Ham et là on convint des lèvres que tout serait oublié. Mais Louis connaissait les réticences, et quand, le jour suivant, le connétable retourna à Saint-Quentin, le roi avait déjà entrevu dans son esprit la place de Grève et le bourreau. L'occasion ne se fit pas attendre et les indiscrétions du roi d'Angleterre fournirent à Louis XI un prétexte pour perdre le connétable. De nouvelles conférences eurent lieu entre le roi et le duc de Bourgogne et la perte du connétable y fut résolue. Ce fut alors que Louis de Luxembourg, méconnaissant la force de sa position et redoutant le roi, s'enfuit de

Ham, son vrai boulevard et sa meilleure retraite, pour se réfugier à Mons en Hainaut chez son ami le bailly d'Aymeries. Mais, malgré le sauf-conduit du duc de Bourgogne, il fut arrêté par cet excellent ami, retenu prisonnier, et livré aux gens du roi. Peu de temps après, il fut amené à Paris, jugé par le Parlement et décapité en place de Grève le 19 décembre 1475, à l'âge de 57 ans. Il fut enterré dans l'église des Cordeliers à Paris.

Ainsi périt le grand homme de guerre abandonné par son beau-frère Louis XI, par son neveu le roi d'Angleterre, par son ami le duc de Bourgogne. La mort du connétable ne fut qu'un honteux marché, et, si personne ne fut ému de voir tomber cette tête en place de Grève, c'est que le caractère cruel et hautain du comte s'était depuis longtemps aliéné les esprits; mais il n'en reste pas moins un stigmate au front de ceux qui l'avaient lâchement abandonné pour se partager ses dépouilles.

Après la fin tragique du connétable, Ham et Bohain furent remis au duc de Bourgogne ; c'était le prix du sang ; mais Bohain ne resta pas longtemps aux mains des Bourguignons, cette seigneurie fut confisquée par Louis XI (février 1476) et donnée immédiatement à Pierre de Rohan, de Gié, duc de Nemours, avec révocation du don que le roi pouvait en avoir fait à Charles de Bourgogne. (1)

Marie et Françoise, filles et héritières de Pierre de

(1) Registres du Parlement f° 84.

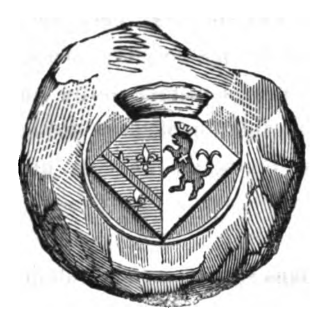
Luxembourg (fils de Louis de Luxembourg, décapité), rentrèrent cependant dans la possession de leurs biens, mais après de longs efforts ; car la main-levée du roi Charles VII, de juillet 1487, ne fut homologuée que le 10 février 1488, à cause de l'opposition de ceux qui jouissaient de ces biens.

Marie de Luxembourg eut dans sa part le château de Bohain ; elle épousa Jacques de Savoie, comte de Romont, son oncle maternel, celui-là même qui avait donné le premier assaut aux murs de Morat, et qui vint finir ses jours au château de Ham le 30 janvier 1486.

Marie se remaria en deuxièmes noces, à Ham, le 8 septembre 1487, avec François de Bourbon. Ce seigneur prêta hommage entre les mains de l'abbé de Vermand le 15 septembre 1491 ; l'acte fut passé à Lafère. Il mourut fort jeune, après avoir combattu à Fornoue. Philippe de Commines dit que ce fut dommage, car il était beau personnage, jeune et sage.

Demeurée veuve en 1495, par le décès, en Piémont, de François de Bourbon, Marie ne se remaria plus, quoique jeune : elle jouit de la châtellenie de Bohain jusqu'en 1539. Après sa mort (1er avril 1546), Bohain passa dans la maison de Bourbon-Vendôme.

Antoine de Bourbon recueillit, par un traité passé avec Marie de Luxembourg, le 17 octobre 1539, la seigneurie de Bohain, comme héritier de Charles de



Bourbon, son père, décédé le 25 mars 1537, héritier lui-même de sa mère, Marie de Luxembourg. Il porta le titre de duc de Vendôme, puis celui de roi de Navarre, en 1555. Il avait épousé, en 1548, Jeanne d'Albret, et mourut le 17 novembre 1562, des suites d'un coup de mousquet qu'il reçut à l'épaule gauche, au siége de Rouen.

Henri IV, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, réunit la seigneurie de Bohain à la couronne de France, dont il devint roi.

Ce monarque, contraint, par les besoins de l'Etat, engagea la seigneurie de Bohain à Jean Alexandre de Montluc, seigneur de Balagny, maréchal de France.

Cette seigneurie passa, vers 1600, par engagement de la fille de Jean de Montluc, épouse de Renée Aux Epaules, dans la famille de Mailly, marquisat de Nesle, dans celle de Rambures, et puis elle fit retour à la couronne.

Louis XIV la revendit et l'aliéna au marquis de Nesle, les 22 avril et 10 octobre 1702 (quittance du Trésor du 30 juin 1703), et l'érigea en comté l'année suivante; elle était encore en la possession de cette famille au moment de la Révolution.

Le château de Bohain qui avait supporté tant de siéges, était encore presque intact en 1670; mais

à cette époque, Pierre Lescot, grand-marteau, conseiller du Roi et maire de Bohain, fit réédifier une partie de la nef de l'église avec les débris du château, après un incendie qui eut lieu en 1670. L'enceinte et les tours furent ensuite démolies successivement, et les matériaux emportés par chariots. Cette destruction a été d'autant plus active, que les grès qui entouraient le bas des tours ont été vendus pour être employés au pavage des routes (1).

En 1793, après la prise de Valenciennes, l'ennemi, ayant pénétré dans le Vermandois, s'empara de Bohain qui fut livré au pillage.

L'année suivante (1794), une colonne de l'armée ennemie se porta vers Bohain, qui eut encore beaucoup à souffrir ; les Français, qui n'étaient pas en force, furent obligés de se replier derrière la rivière du Noirieux.

Le château de Bohain fut vendu en 1793, comme bien national, à un nommé Delassus, surnommé, dans le pays, Robespierre, et revendu par lui, vers 1825, à M. Demarolle (Louis-Marie), de Bohain, décédé en 1861 (2)

(1) *Statistique du canton de Bohain*, par M. Piette, p. 29.

(2) Des fouilles pratiquées, en 1846, sur l'emplacement dit le *Logement du Gouverneur*, ont fait retrouver quatre beaux celliers, communiquant de plain-pied les uns avec les autres. On a aussi retrouvé, dans un des puits du château, deux chambres de pièces de canon en fer forgé. Celle que nous avons vue et qui vient d'être donnée par les héritiers de M. Demarolle au musée de Saint-Quentin, porte 0 m. 52 c. de longueur sur 0 m. 16 c. de diamètre ; l'âme a 0 m. 6 c. de diamètre ; l'épaisseur des parois est de 0 m. 5 c.; l'épaisseur de la culasse, de 0 m. 10 c. Cette espèce de chambre en fer, dont nous donnons ici la figure, avait une anse qui permettait de la manier et de l'isoler du cylindre

On arrive aujourd'hui sur l'emplacement de l'ancien château de Bohain, au moyen d'un remblai, (11), pratiqué dans le fossé, à gauche de l'ancienne entrée, (10). Cette nouvelle entrée a été faite au milieu d'un mur qui paraît avoir appartenu aux courtines de l'ancienne muraille. On trouve, dans l'enceinte, deux vieux puits qui sont maçonnés en grès du haut en bas. Il y en avait autrefois sept pour le service du château.

Non loin du bastion du *Pont-du-Roi*, (14), on rencontre, dans l'intérieur du fort, sous une éminence recouverte par des broussailles, l'entrée d'un ancien souterrain, (2). On y descend, par un escalier de trente marches, sous une voûte moderne dans la partie supérieure et ancienne dans le bas ; arrivé dans le bas, on entre dans une galerie large de 4 mètres et haute de même, bâtie en briques et pierres. Cette galerie se bifurque presque immédiatement, mais les deux nouvelles galeries sont bouchées à peu de distance, et ne présentent, l'une que 15 mètres ; l'autre, que 12 mètres de développement. La direction de ces deux galeries peut faire présumer que l'une conduisait vers la porte



creux servant à diriger le projectile. La chambre, après avoir été chargée de poudre, était emboîtée contre le cylindre du tube auquel elle servait de culasse ; elle était maintenue contre le tube au moyen d'une forte clavette en fer. On mettait le feu à la lumière placée sur le côté au moyen d'une tige de fer rougie au feu.

On rencontre aussi, partout dans Bohain, ces énormes boulets en grès, dits *de rempart* ou *d'assaut*, d'un diamètre d'au moins 0 m. 50 c.

d'entrée, l'autre vers la tour du Pont-du-Roi, où, suivant la tradition, elle aboutissait en passant sous les fossés, à une longue distance de là, à une issue cachée dans un endroit épais de la forêt voisine. C'est ainsi que les habitants de certains châteaux communiquaient avec le pays, tandis que l'ennemi les croyait cernés rigoureusement.

Les fossés du fort sont aujourd'hui à sec ; cependant la tradition rapporte qu'il y avait, dans le château de Bohain, une pierre que l'on ôtait lorsqu'on voulait les inonder. Cette tradition, qui peut passer pour un conte aux yeux de ceux qui considèrent la profondeur des puits du château (20 mètres), ne paraît plus invraisemblable à ceux qui ont étudié le niveau de quelques sources des environs de Bohain, et qui savent qu'on trouve, à 2 kilomètres de cette ville, deux fontaines, celles *d'Avillé* et celle *du Charme-Amoureux*, dont le niveau actuel des eaux se trouve à peu près à 7 mètres au-dessus de la place de Bohain. Qu'y aurait-il d'étonnant qu'un conduit souterrain, pratiqué par les anciens seigneurs, eût fait arriver les eaux de ces fontaines dans les fossés du château de Bohain, afin de pouvoir ainsi les inonder à volonté ?

Nous savons que la ville de Bohain, sous l'intelligente initiative de son maire actuel, et mettant à profit, au point de vue de l'hygiène, les eaux de ses fontaines, dotera bientôt ses rues et ses habitants de fontaines publiques.

Une autre légende rapporte encore qu'une dame de Bohain, femme d'un des seigneurs, fut surprise, un

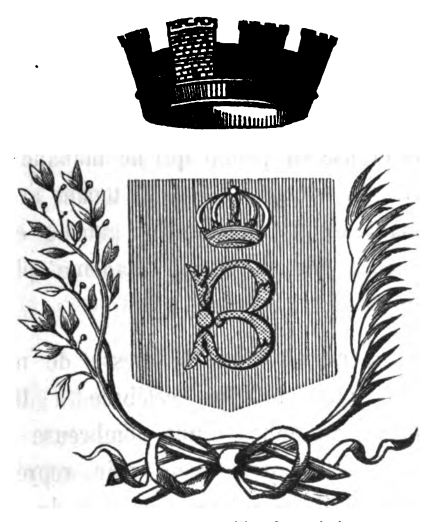
soir, par quelques jeunes gens indiscrets de la ville lorsqu'elle prenait un bain dans les fossés du château.

Cette légende n'est pas un type unique et spécial pour le château de Bohain, il est évident pour nous que ces dames qui se baignent dans les fossés des châteaux et ces fées qui hantent les vieilles tours ne s'appliquent pas à une seule localité. Ces légendes, que la tradition nous à transmises, sont le reflet d'anciennes croyances, et, il y a communauté d'origine entre les fées qui apparaissent aux bords des fontaines et celles qui jettent des cris douloureux sur les ruines des vieux châteaux féodaux, ou qui comme Mélusine, s'envolent sous la forme d'une serpente. Il y a eu des fées dans tous les pays; mais les vraies fées sont d'origine celtique. Devenues françaises, elles ont rendu riants pour nous les durs et sombres temps féodaux par les enchantements de la brillante poësie dont elles les ont revêtus. Les chevaliers, les pages et les écuyers ont disparu depuis longtemps, mais les devises que les fées avaient inventées, les chants qu'elles ont inspiré aux poëtes, les curieuses légendes quelles ont laissées existent encore.

La ville de Bohain *(Sylvestris Hamus)*, portait pour armes : *de gueules à la lettre B d'or* surmontée d'une couronne royale de même. — Son surnom était : *Bohaing la Frontière*.

L'église de Bohain est un édifice bâti à plusieurs reprises. La partie la plus ancienne est la nef; elle appartient à l'époque de transition du roman au gothique. Son portail est plein ceintre et huit gros

piliers, reliés entre eux par des arcades en ogive gothique, supportent les murs de la nef percés de huit petites fenêtres romanes allongées en meurtrières. Des petits bas-côtés formaient allée autour de cette nef; ils furent démolis en 1749 et 1778. On en reconstruisit d'autres plus larges qui furent aussi démolis en 1858,



Armes de la ville de Bohain.

dans le but de rouvrir les fenêtres de la nef; mais au lieu d'ouvrir les anciennes fenêtres romanes, on en construisit de nouvelles en ogive. Quant au chœur il appartient à une époque de transition, celle du Gothique à la Renaissance; les voûtes effondrées lors du siége de Bohain par Turenne, en 1657, ont été remplacées par des plafonds, l'architecture de l'abside dans le style flamboyant présente qnelque originalité.

L'église de Bohain possède une statuette de la vierge (en plomb) qui remonte au XIII[e] siècle. La tradition rapporte que cette vierge a été trouvée miraculeusement à la montagne blanche, près Bohain. Ce lieu a été autrefois le but de nombreux pèlerinages et tous les ans on y portait processionnellement, le 15 août, Notre-Dame de Bohain ; mais, dans un vol qui eut lieu dans l'église de cette ville, le 1[er] décembre 1855, les voleurs pour emporter le socle d'argent de la vierge, cassèrent la statue à la hauteur des genoux et la partie supérieure existe seule aujourd'hui. C'est une statue creuse en plomb qui ne manque pas d'une grâce naïve. La vierge est debout tenant avec le bras droit l'enfant Jésus, de la main gauche elle retient son manteau ; elle porte un diadème placée par-dessus son voile.

On nous a rapporté que la messe de minuit dite *des bergers*, était autrefois célébrée à Bohain, en grande pompe, au milieu d'une nombreuse assistance, accourue de toutes parts pour voir représenter les principales circonstances de la naissance du sauveur.

Au fond de l'église on voyait artistement arrangé *le Bethléem*, c'est-à dire la pauvre étable dans laquelle un enfant représentait le Christ, couché entre la Sainte-Vierge et St-Joseph. A l'offrande les bergers de Bohain et des fermes environnantes en costume, avec la houlette et le panneton s'avançaient vers le Bethléem pour saluer l'enfant Jésus. Ils étaient suivis des jeunes filles du village en habit de bergère avec la houlette, conduisant un jeune agneau. Le cortège marchait pro-

cessionnellement en chantant un Noël. Après la messe terminée on se réunissait dans les familles, autour de la Buche de Noël et l'on mangeait les boudins du réveillon, le *Quenious*, en chantant les Noëls les plus renommés du pays.

Les dépendances de Bohain sont : *les Ramettes*, *Rétheuil*, *la vallée Guyot*, *la vallée Harard*, *Archies ;* cette ferme, située à peu de distance de Bohain, sur une éminence, appartenait à l'abbaye de Vermand lors de la révolution de 1789. L'emplacement de cette ferme, les armes qu'on y a trouvées, les traces de fossés et de remparts qu'on y remarque et son nom tendraient à faire croire que cette position aurait été autrefois toute militaire. Les gens du pays ont toujours attribué la construction primitive d'Archies aux Templiers.

Les lieux dits remarquables du territoire sont : *la Vallée-des-Etangs*, *le Bois-du-Carme*, *les Trois-Pucelles*, *le Charme-Amoureux*, *le Trésor*, *la Fontaine-à-Dolaine*, *la Fontaine-d'Avillé* et *la Fontaine-aux-Brennes*. On conserve dans le pays les traditions plus ou moins merveilleuses qui se rattachent à ces lieux.

On a retrouvé sur le terroir de Bohain les vestiges d'une ancienne chaussée venant de Montigny, Etaves, arrivant à Bohain par l'ancien taillis *Brunlt* et se dirigeant vers le nord par le bois de Becquigny. Les larges tuiles et les monnaies romaines qu'on a rencontrées à l'endroit appelé depuis *le Trésor*, nous porteraient

à croire que les vainqueurs des Gaules ont eu là un établissement.

La seule sépulture ancienne trouvée jusqu'alors a été recueillie par M. Lemaire, notaire, à Bohain, en 1859, dans un champ situé à la tête du chemin de Vaux. Les pierres qui recouvraient cette sépulture, mises à nu par le défrichement et la culture ont montré une cavité. Malheureusement les trois ou quatre grès bruts qui devaient sauvegarder le tout s'étant effondrés, rien n'a été retrouvé en ordre. Ce réduit contenait une urne cinéraire en plomb, posée sur une pierre cylindrique et entourée de vases lacrymatoires dont le plus grand nombre était brisé ; cependant deux bouteilles en verre très-fin sont restées intactes, une des deux, à anse mince et légère, accuse la forme romaine la plus pure.



Cette urne, recueillie par M. Lemaire, notaire à Bohain, est un coffre carré dont chaque face mesure 0 m. 24 de largeur sur 0 m. 125 de hauteur ; chaque panneau représente modelé en relief dans un encadrement, un personnage monté sur un char, conduisant dans l'arène, à fond de train, quatre chevaux attelés de front. Il est difficile d'assigner une date précise à cette sépulture, cependant le sujet représenté sur l'urne, la matière dont elle est faite, la forme et la finesse des vases lacrymatoires, nous portent à croire qu'elle doit remonter au

IIe siècle de notre ère, qui est l'époque généralement assignée aux cercueils en plomb trouvés à Rouen, à Angers, à Beauvais, à Lillebonne. Il est probable que cette urne cinéraire était surmontée d'un cippe sépulchral qui a été détruit.

Nous ne terminerons pas cette revue des souvenirs historiques qui se rattachent à la noble demeure de tant de grands personnages, sans parler de l'un des plus illustres enfants de la ville de Bohain, Louis Braillon, médecin de la cour de François Ier. L'historien Claude Emmeré, qui était presque contemporain de Braillon, le cite, avec de grands éloges, dans son ouvrage *Augusta Veromanduorum*, p. 341.

Doué d'une grande aptitude pour les sciences, Braillon, après avoir fait de brillantes études humanitaires, parut avec éclat au milieu des maîtres les plus habiles de l'Université de Paris, et bientôt il se distingua dans une chaire de professeur qui lui fut accordée. Vers les premières années du XVIe. siècle, il s'adonna à l'étude de la médecine. Son activité, son intelligence et ses dispositions naturelles lui rendirent facile la nouvelle route qu'il s'était choisie; car il fut nommé professeur de la Faculté de Médecine en 1510. L'École de Médecine avait alors de brillants sujets : Jean de Ruel, Michel de Cologne, Jean Loysel et Jérôme Copeau.

Louis Braillon, qui possédait toutes les qualités nécessaires à un médecin, un jugement prompt et sûr avec de vastes connaissances, fut bientôt appelé à la

cour, où il devint médecin de François Ier. avec les docteurs Louis Bourgeois et Gabriel Milon, qui passaient alors pour de très-savants et très-habiles médecins.

FIN.

DÉCOUVERTE

DE DEUX MÉDAILLES D'OR GAULOISES

NOTE PAR M. AD. BRUYELLE.

Il y a une vingtaine d'années, des fouilles intelligentes dirigées par M. Delsart, alors percepteur de Viesly, au lieu dit *Les Tombeaux*, situé au sud de ce village, ont amené la découverte d'anciennes constructions, parmi lesquelles des puits souvent comblés et des caves pavées de carreaux d'une grande dimension, des médailles gauloises, des monnaies romaines, des bagues, quelques statuettes, des clefs, une multitude de tuiles romaines, des fragments de colonnes, etc. (V. Dictionnaire top. p. 357).

Le territoire de Viesly, fécond en richesses de cette nature, mériterait d'être minutieusement exploré. Tout récemment on y a trouvé, près du bois de Clermont et à la surface du sol, une monnaie en or, d'origine gauloise, 1re époque, d'une belle conservation, et d'autant plus précieuse que le type en serait inédit, c'est-à-dire, qu'il n'est renseigné dans aucun des ouvrages qui traitent de numismatique, ceux du moins que nous avons pu consulter. (1)

(1) V. Magasin pittoresque, t. XVI, p. 303. Ibid, t. XX, p. 240. — Patria, p. 1603. — Un million de faits, p. 1121.

Les monnaies gauloises, celles de la première époque, appartenant spécialement à la Gaule centrale, représentent sur l'un des côtés, formant un relief bombé, une tête grotesque, celle d'un ennemi vaincu, rarement de face, sans cheveux ni oreilles, divers signes symboliques avec des inscriptions, une rondelle enfourchue, des tresses, des colliers, etc. Le revers, ordinairement un peu concave, a pour type un animal informe, cheval, bœuf ou bison, sanglier, une fleur de lys gauloise.

La médaille trouvée à Viesly porte 0 m. 015 mil. de diamètre, et pèse 5 grammes, 80 centigrammes. Dans le côté concave on voit un cheval d'un dessin grossier et galoppant à, droite. La crinière et la tête manquent par un accident de la coulée. On sait que les anciens forgeaient leurs monnaies en les coulant et non au moyen de rondelles frappées, comme l'on fait de nos jours. Le côté bombé offre une sorte de nos lettres actuelles, un G majuscule renversé, un épi, deux portions de cercles accolées et divers signes sans inscriptions.

Cette médaille présente quelque ressemblance avec celle également en or attribuée à l'époque gauloise et trouvée à Vermand (Aisne), sur l'emplacement d'un ancien camp romain et dont le *Magasin pittoresque* a donné le dessin dans son tome XX, p. 240. Seulement le cheval y galoppe à gauche et les signes symboliques diffèrent complétement.

Trois médailles gauloises en bronze ont été trouvées également à Viesly, de 1839 à 1843 : 1° Type, le coq; revers, cheval au galop; 2° Type, un chef; revers, un

Les monnaies gauloises, celles de la première époqu
appartenant spécialement à la Gaule centrale, repr
sentent sur l'un des côtés, formant un relief bomb
une tête grotesque, celle d'un ennemi vaincu, rarem
de face, sans cheveux ni oreilles, divers signes sym
liques avec des inscriptions, une rondelle enfourch
des tresses, des colliers, etc. Le revers, ordinairem
un peu concave, a pour type un animal informe, che
bœuf ou bison, sanglier, une fleur de lys gauloise

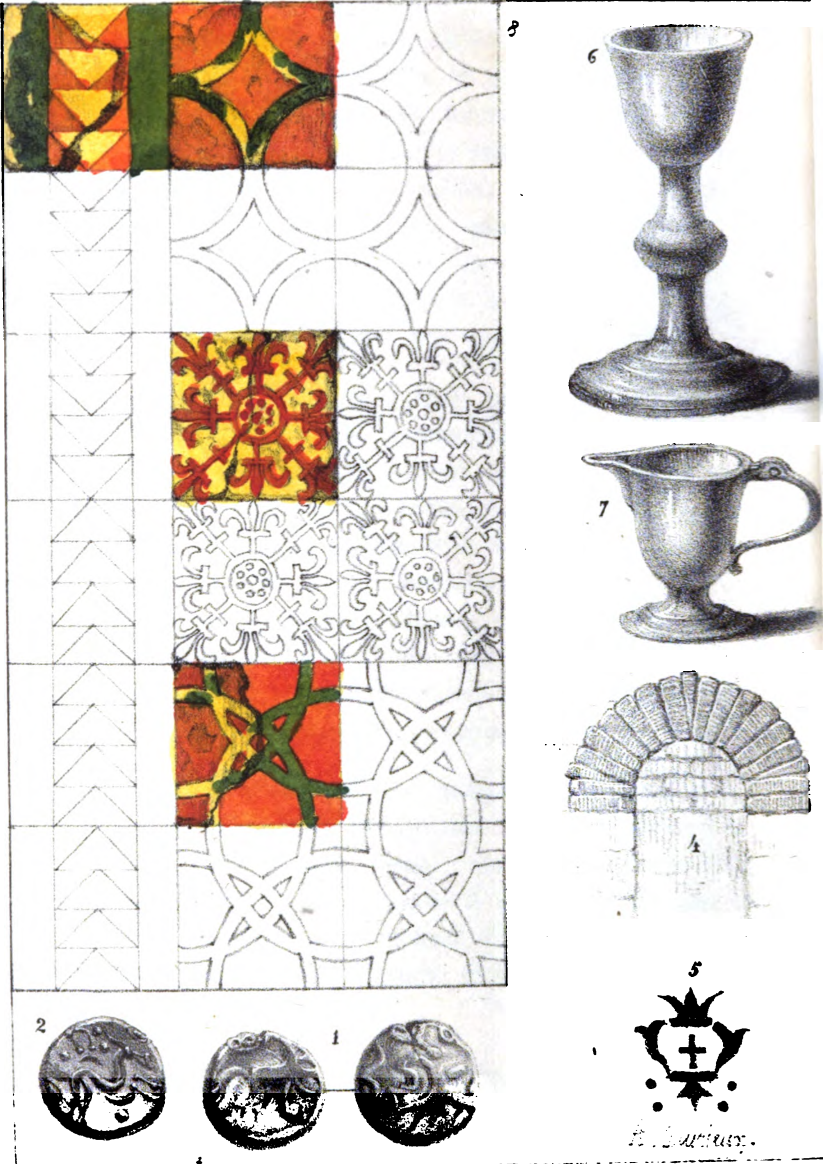
La médaille trouvée à Viesly porte 0 m. 015
de diamètre, et pèse 5 grammes, 80 centigramm
Dans le côté concave on voit un cheval d'un de
grossier et galoppant à droite. La crinière et la
manquent par un accident de la coulée. On sait qu
anciens forgeaient leurs monnaies en les coulant e
au moyen de rondelles frappées, comme l'on fait d
jours. Le côté bombé offre une sorte de nos l
actuelles, un G majuscule renversé, un épi, deux po
de cercles accolées et divers signes sans inscriptio

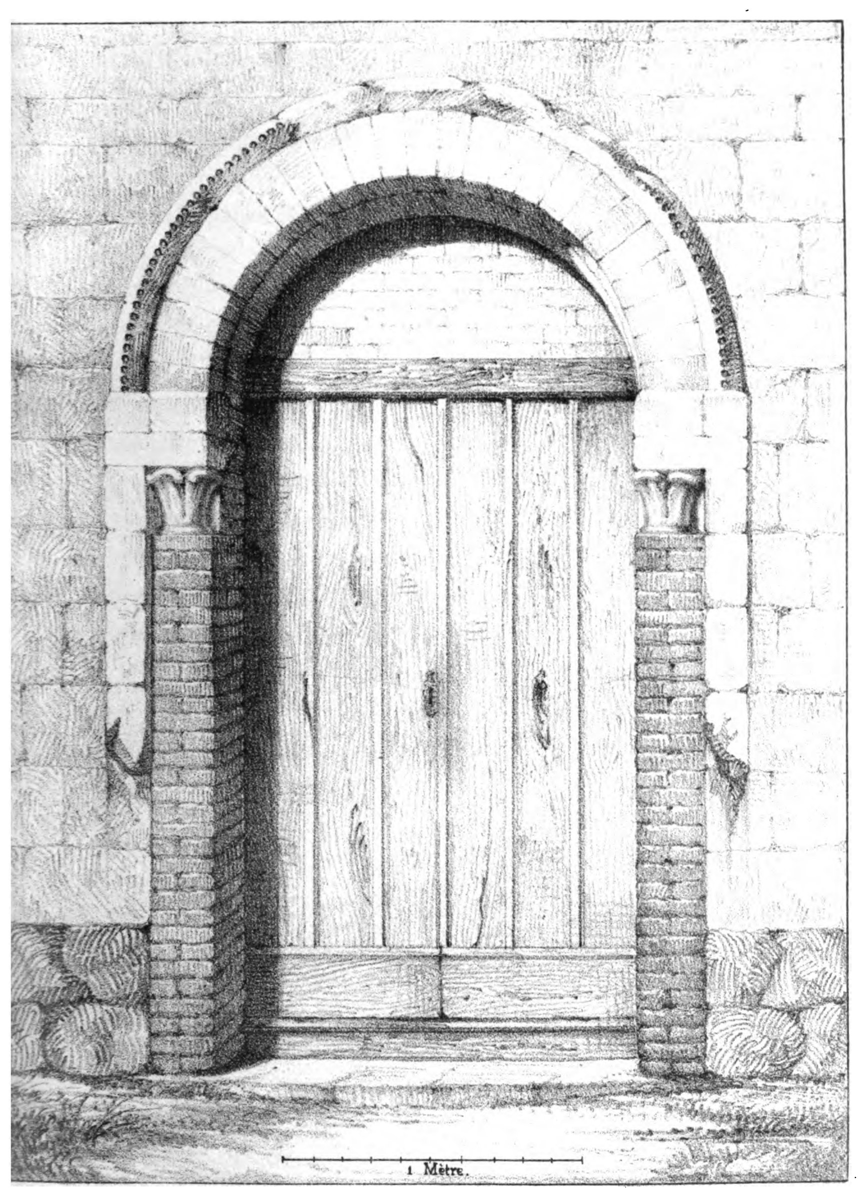
Cette médaille présente quelque ressemblance
celle également en or attribuée à l'époque gaul
trouvée à Vermand (Aisne), sur l'emplacemen
ancien camp romain et dont le *Magasin pittor*
donné le dessin dans son tome XX, p. 240. Se
le cheval y galoppe à gauche et les signes symb
diffèrent complétement.

Trois médailles ... bronze ont été
également à ... 1843 :
revers, ch... type



Pl. 1?





Lith Simon, Cambrai.

homme à cheval franchissant des roues ; 3° Type, une abeille, revers, un cheval au galop.

La seconde médaille en or a été recueillie au territoire de Saulzoir, village traversé par la voie romaine de Cambrai à Bavai. Elle porte 0 m, 016 mil. de diamètre et pèse 6 grammes 10 centigrammes. Elle présente aussi dans son côté concave, le type du cheval galoppant à droite. Le côté bombé est brute, sans aucun signe ni inscription.

Espérons que ces nouvelles antiquités de nos contrées ne quitteront pas Cambrai ; elles doivent naturellement être recueillies par notre musée. Quoiqu'il en soit, nous avons cru utile de prier M. Durieux, notre honorable collègue, de prendre le dessin de ces pièces, dessins que vous jugerez sans doute convenable d'admettre dans le prochain volume de vos Mémoires. (Planche 1re, fig. 1 et 2).

4 *avril* 1860.

ÉGLISE DE LIGNY EN CAMBRESIS

NOTICE PAR M. AD. BRUYELLE.

Dans votre dernière séance, notre honorable collègue M. de Baralle architecte, a éveillé votre attention sur deux chapiteaux romans qui forment l'entrée de l'église de Ligny, et qui bientôt devaient disparaître par la démolition du principal édifice. Vous avez décidé qu'une commission formée de quelques-uns de vos membres, se rendrait sur les lieux, pour prendre un dessin exact de ce portail et réclamer de l'entrepreneur des démolitions, l'abandon des pierres qui présenteraient quelque intérêt pour l'archéologie de nos contrées.

Deux membres ont répondu à votre appel, MM. Durieux et Bruyelle. M. de Baralle, architecte, chargé de la reconstruction de l'église a bien voulu nous accompagner. Nous venons aujourd'hui vous rendre compte de l'excursion que nous avons faite au village de Ligny, le 13 de ce mois. A notre arrivée, l'édifice tombait pièce à pièce sous la pioche des ouvriers, mais heureusement les parties anciennes n'étaient pas encore atteintes ; ce qui nous a permis de nous livrer à quelques investigations dont voici le résumé :

L'orientation de l'église de Ligny est bien, suivant l'antique usage, de l'Occident à l'Orient, soit pour que

le soleil en éclairât l'intérieur de ses premiers rayons, soit afin que les fidèles qui viendraient y prier eussent la face tournée vers la contrée qui fut le berceau du christianisme (1). La nef présente 15 mètres de longueur, sur 7 mètres de largeur ; elle est construite pour les parements en pierre de taille, avec blocages de moëllons ou de cailloux et de mortier, suivant le mode de construction adopté dans tous les édifices analogues des XIe et XIIe siècles.

L'église entière a la forme d'une croix latine. Les fenêtres des chapelles sont à ogive, celles de la nef et du chœur n'ont point de caractère.

Le petit porche qui forme l'unique entrée de l'église, offre un cintre composé de 27 claveaux avec archivolte ornée de points perlés. Ce cintre était supporté par deux colonnettes dont les chapiteaux portaient le linteau avec son tympan qui ont disparu ; mais on en voit encore des traces. Cette porte mesure 2 mètres entre les tableaux, sur 3 mètres de hauteur sous le cintre.

M. Durieux a bien voulu prendre le dessin avec les mesures rigoureuses de cette entrée d'église, dessin que nous plaçons sous vos yeux. (Planche 1re, fig. 3.)

Nous avons voulu nous assurer si ce portail n'était pas une sorte de raccord en forme de placage opéré dans une des restaurations de l'édifice. Tout indique

(1) Cahier d'instructions publié par le comité historique des arts et monuments établi par le ministre de l'instruction publique. (Archéologie religieuse, p. 2).



que la porte est homogène avec le pignon de la façade. En effet, les pieds droits forment corps avec la maçonnerie voisine, les assises sont de même hauteur, le mortier semblable. On remarque encore le linteau en pierre qui formait la hauteur des deux assises des chapiteaux. Le tableau du cintre montre également la retraite du tympan, dont l'emplacement et l'épaisseur se trouvent bien indiqués dans la section du mur. Ainsi le faire des chapiteaux, l'appareil du cintre surhaussé de 0,15 centimètres, le cordon d'archivolte distinct des claveaux, comme au moyen-âge, la forme et l'ornementation de l'archivolte, l'appareil des claveaux extradossés également, tout prouve l'époque romane dans cette entrée de l'édifice.

Toute la partie basse du pignon, jusqu'au niveau de la petite baie au-dessous de la porte, indique la partie primitive ; le surplus est de construction plus récente, ainsi que les murs latéraux dans lesquels on remarque encore l'emploi de quelques fragments de l'ancienne église, tels que deux petits cintres d'appareil roman et d'assises de même époque. (Planche 1re, fig. 4).

En résumé nous pensons, vu le caractère de la sculpture, le faire large des feuilles des chapiteaux, que l'édifice primitif appartenait à l'époque de transition entre le XIe et le XIIe siècle.

Si l'on compare ces sculptures avec celles de l'église d'Honnecourt, également d'époque romane, on trouvera que ces dernières sont d'un travail plus fin, plus sec, qui dénote plutôt le XIe siècle.

L'église de Ligny, dans son principe, n'offrait qu'une simple nef sans transept. Dans le but d'agrandir l'édifice devenu insuffisant pour la population toujours croissante du village, on a, dans le pignon postérieur, percé une ogive pour communiquer au chœur dont la construction remonte à 1602, date que l'on trouve sur une pierre extérieure. Il en a été de même des chapelles latérales construites à la même époque et qui ont été mises en communication avec la nef par le percement de deux ogives pratiquées dans les murs latéraux. Là, où commence le chœur, s'élevait un pignon avec contreforts dont il reste des traces apparentes.

Nous avons remarqué dans les combles contre la parois intérieure de ce même pignon, une peinture murale à trois teintes, jaune, rouge et noir. Cette peinture qui n'offre rien de remarquable se compose de trois panneaux divisés entr'eux par des flammes formant encadrement et séparées par un point. Le champ est semé d'une sorte d'écus avec une croix surmontée d'une couronne. Voir le dessin. (Planche 1re, fig. 5).

Dans le premier panneau l'on voit St-Jean l'évangéliste, dans le second St-Michel à cheval, la lance en main, terrassant le dragon, et dans le troisième Saint-Mathieu tenant un livre ouvert. Au devant se trouve un ange en adoration. Sans prétendre leur assigner une date certaine, nous dirons que le caractère de ces peintures offre qnelque analogie avec les dessins que l'on trouve sur les murailles intérieures des monuments religieux des XIIe et XIIIe siècles.

A l'appui de cette opinion nous dirons que les fragments de peinture muraille que nous venons de signaler, ont dû primitivement faire partie de l'ornementation de la chapelle ; car on remarque certaines dispositions de la charpente qui accusent qu'un lambris en bois formant cintre, tenait lieu de voûte à l'édifice. Les bois taillées en chanfrein nous confirment dans cette pensée. Si non à quoi bon cette coupe spéciale, cette sorte d'enjolivement pour une charpente destinée à n'être point visible?

Nous avons vu par le livre de paroisse, que M. le desservant a bien voulu nous communiquer, que le clocher enté sur la partie basse du pignon ou façade renfermait trois cloches. Deux ont été supprimées, la troisième a été cassée. Cette dernière, refondue en 1849, portait l'inscription suivante ·

« J'appartiens à la communauté de Ligny aussi
« bien que les deux autres cloches quelles sont pré-
« sentement au cloché. Messire Rober-Nœl Alphonse
« de Villers-au-Tertre, chev. seig. de Ligny en Cam-
« bresis, Maniere, de la Clitte, parain et noble damme
« Michelle Desclaibes son épouse, maraine, m'ont
« nommé *Anne Michelle*, M. Michel Germe pasteur,
« Jean Leclercq maïeur, Guillaume Viton, lieutenant,
« Jean-François Denoyelle, Pierre Vallé, François
« Leriche et Blaise, prevost échevins. Claude Perdry
« m'a fait à Valenciennes l'an 1715. »

Le déplacement de plusieurs pierres funéraires qui se trouvaient dans le chœur, a fait découvrir l'existence d'un caveau dont la construction est postérieure à

l'érection du chœur. Cela résulte de la manière dont il a été établi. Les briques sont posées toutes en panneresses contre les fondations du chœur, à l'empatement desquelles on n'a pas voulu toucher pour ne pas nuire à la solidité de l'édifice. Ce caveau renfermait les ossements de trois membres de la famille des seigneurs du lieu, ainsi que nous avons pu le reconnaître sur la paroie usée de l'une de ces pierres. Il y est question de la marraine de la cloche, de Michelle d'Esclaibes, épouse du seigneur de Ligny, décédée le 10 juin 1734, âgée de 72 ans, etc., etc.

Le sol de la nef, partie primitive de l'église, parait excavé sur plusieurs points. Des fouilles faites en notre présence, ont amené la découverte de trois tombes, assurément fort anciennes, mais qui n'offraient rien de particulier. Plus de trace de bois ; seulement des cranes, des tibias, des fémurs, des ossements en poussière.

Ici se bornèrent nos travaux de recherches ; d'ailleurs la journée tiraient à sa fin. Nous n'avions plus que le temps de jeter un coup d'œil sur l'antique manoir féodal dans lequel les seigneurs de Ligny battaient monnaie au XIVe siècle.

Ce château a perdu, par suite des guerres du moyen-âge, trois de ces tours et les murailles qui le défendaient. Les fossés existent toujours, et la quatrième tour seule, est restée debout. Les crénaux dont elle était bordée dans sa partie supérieure ont disparu pour faire place au double toit d'ardoises qui s'élève sur sa plate forme. Le reste du château est moderne ; les plus anciennes constructions ne remontant pas au-delà de 1631.

L'église a échappé aux vicissitudes des guerres, mais non au travail du temps, auquel rien ne résiste des œuvres humaines. Elle tombe de vétusté, et au moment où nous écrivons ces lignes, la pioche des démolisseurs en épars les matériaux tout autour et partout le cimetière. Mais bientôt le temple renaîtra de ses ruines, mieux construit, sur des proportions plus vastes, plus en rapport avec les besoins spirituels de la population du village de Ligny. Il s'élèvera sur l'ancien emplacement, dans le cimetière ou repose tant de générations. Le monument rappellera l'architecture romane comme offrant l'emploi le moins coûteux et le plus facile des matériaux du pays.

20 *avril* 1860.

NOTE ADDITIONNELLE.

Depuis la rédaction de ce travail, M. Bochard, maire de Ligny, nous a fait remettre par les soins de M. De Baralle, deux pavés en terre cuite émaillée, un calice en étain, une patène et une burette de même métal, trouvés sous le sol de l'église démolie. (Planche 1re, fig. 6 et 7).

L'un des carreaux, de 12 centimètres de côté, offre quatre portions de cercles émaillés en vert sur un fond rouge, la réunion de plusieurs de ces briques apposées sur le sol formait des cercles régulièrement alignés. (Voir le dessin).

Le second carreau, d'égale dimension, présente huit fleurs de lys d'un dessin grêle, en forme de lance, en émail rouge sur fond jaune. Ce précieux reste de l'art antique du carrelage nous a été communiqué officieusement, mais ne reste pas la propriété de la Société d'Emulation. (Planche 1re, fig. 8).

Le calice et ses accessoires ont été trouvés dans la tombe d'un pasteur de l'endroit, sans date ni inscription. La forme de ce calice que nous avons rapproché des nombreux calices trouvés sous le sol de notre ancienne métropole, nous induit à lui assigner le XVIe siècle comme date probable. L'ampleur du gorgeron, pourrait dénoter une époque plus reculée, mais la hauteur de la partie qui relie ce gorgeron au calice nous a paru détruire cette supposition. Les calices de l'époque romane sont d'une forme plus écrasée.

Nous avons consulté le magnifique ouvrage de M. Emile Amé sur les carrelages émaillés du moyen-âge et de la renaissance. Dans des planches des XIe et XIIe siècles (p. 108, fig. 8), nous avons retrouvé le dessin exact de la brique aux portions de cercle émaillées. Quant à la brique présentant des fleurs de lys, nous n'avons trouvé que des dessins analogues.

Les pavés formés de pièces en terre cuite émaillée étaient en usage dès le XIe siècle, dit M. de Caumont, dans son Abécédaire d'archéologie religieuse, p 200; il donne dans cet ouvrage quelques dessins remarqués dans les églises romanes de Mousson et de Laître-sous-Amance (Lorraine).

La brique employée dans le carrelage d'une église romane n'était pas toujours uniforme, il présentait souvent quatre pavés du même modèle, quatre d'un autre dessin, pour former une mosaïque variée, agréable à l'œil.

Ces diverses considérations nous ont fait penser que les carreaux de dessins divers qui viennent de nous occuper, faisaient partie du carrelage primitif de l'église de Ligny.

20 *juin* 1860.

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

A CAUDRY ET A BEAUVOIS

Faite le 24 Avril 1861, par MM. DURIEUX et BRUYELLE.

CAUDRY. — SOUTERRAIN.

Tandis qu'on exécutait la photographie du précieux reliquaire de Ste-Maxellende, (1) nous décidâmes une excursion dans le souterrain de Caudry, dont l'entrée, jadis sous la tour du clocher, est actuellement dans le cimetière.

Un escalier couvert, étroit et raide, de construction récente, formée d'une quinzaine de marches environ, fait pénétrer dans le souterrain ou mieux dans la *Muche de Caudry*, comme disent les habitants. Un conduit à pente rapide mène à une galerie principale creusée dans la pierre blanche assez friable, et alors à 13 mètres de profondeur. Cette galerie offre à droite et à gauche, quatorze petites chambres ou cellules, dont plusieurs accouplées. Dans le ciel on trouve les ouvertures de deux puits d'extraction.

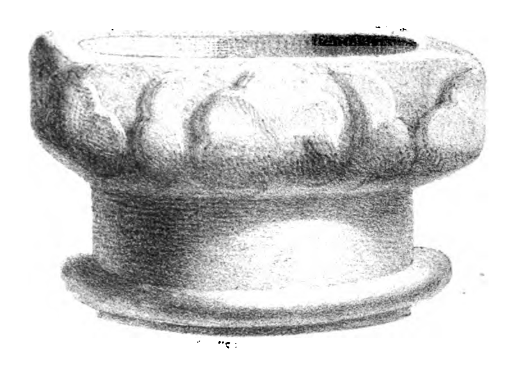
(1) Les dessins et la légende paraîtront dans le volume suivant.

La crypte présente un développement de 90 mètres environ, dans sa partie explorable. Une autre galerie mène à une cavité totalement remblayée qui, suivant la tradition, conduirait à de vastes souterrains établis sous la place publique et dans lesquels, au moyen-âge, on cachait les bestiaux pour les soustraire aux rapines des hommes de guerre.

La tradition rapporte encore qu'un souterrain s'ouvrit miraculeusement dans l'église de Caudry, pour sauver une première fois Ste-Maxellende, qui s'y était réfugiée, des obsessions criminelles du jeune Harduin, fils du seigneur de Solesmes (670). Cette vierge, guidée par un ange dans le chemin mystérieux, vint aborder au hameau d'Aulicourt.

Appelé naguère à explorer la crypte de la ferme de ce nom, et connue dans le pays sous le nom de *Souterrain de Ste-Maxellende de Caudry*, on nous montra vers le sommet de la voûte, un conduit étroit, carré, présentant à peine 30 centimètres d'ouverture, et fermé par une grille de fer. Ce petit souterrain menait, dit-on, jusqu'à l'église de Caudry, distant d'Aulicourt de trois kilomètres environ, et c'était le chemin suivi par la Vierge martyre.

Nous regrettons de le dire, et pour la tradition et pour la légende, mais nous pûmes constater que cette voie couverte aboutissait tout bonnement à l'une des parrois intérieures du puits établi dans la cour. C'était un conduit d'aérage pour le souterrain ; le grillage devait empêcher les animaux rongeurs d'y pénétrer.

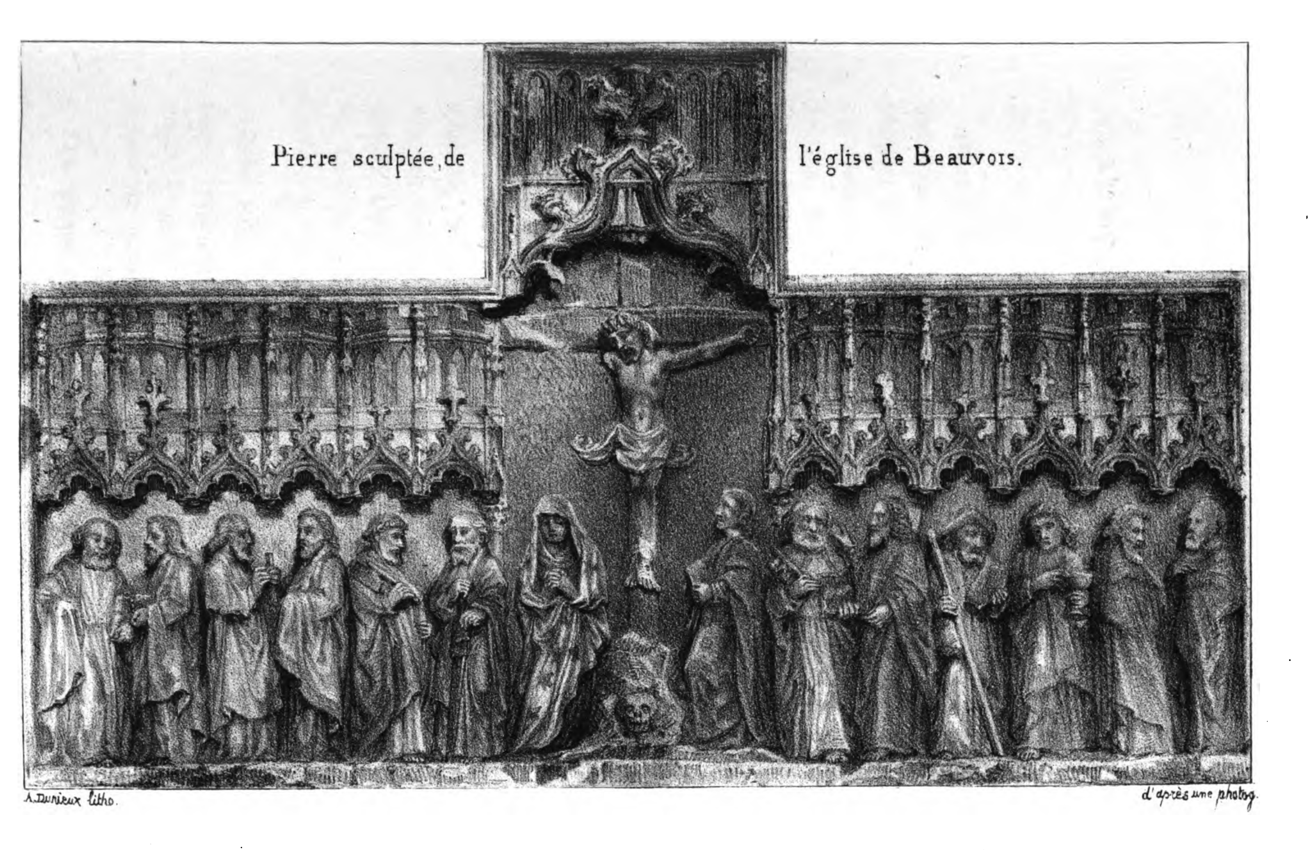


Fonts baptismaux.
(Cimetière de Beauvois)



Agnus,
trouvé au clocher S.t Martin.

Simon, Cambrai


Pierre sculptée, de l'église de Beauvois.
A. Duvieux litho.
d'après une photog.

BEAUVOIS. — FONTS BAPTISMAUX.

Dans le but d'utiliser les quelques instants de liberté que nous laissèrent les diverses épreuves photographiques de la magnifique pierre sculptée de Beauvois, représentant le Christ en croix, accompagné de ses apôtres, avec leurs attributs, nous fîmes quelques investigations dans le cimetière qui entoure l'église. Dans un angle près du portail, nous remarquâmes une sorte de chapiteau renversé en pierre blanche et d'un fort volume. Un examen attentif nous fit bientôt reconnaître dans cette pierre, des fonts baptismaux de style roman du XI[e] siècle, moins le soubassement qui a disparu.

M. Durieux, a bien voulu en prendre le dessin, et c'est là, la meilleure description que nous puissions vous en donner. On sait que les chapiteaux de cette époque représentaient fréquemment la flore du pays. Ici c'est la feuille d'eau ou feuille du nénufar que l'artiste a reproduite mais légèrement épâtée.

Cette cuve, nous a assuré un vieillard de la commune, provient de l'ancienne église reconstruite en majeure partie en 1696, date que l'on trouve au-dessus du grand portail.

Une simple réparation suffirait pour rendre à cette

œuvre son aspect primitif. Si le travail d'art n'est pas d'un mérite incontestable, son antiquité seule pourrait-être d'un grand poids pour décider M. le curé de Beauvois, à entreprendre sa restauration et par suite, sa réintégration à l'intérieur de l'église.

AD. BRUYELLE.

24 *avril* 1861.

RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION LE 6 MARS 1861

Par M. Alc. WILBERT.

MESSIEURS,

M. le curé de Beauvois vient de découvrir dans son église, derrière le maître-autel, une pierre sculptée dont on ignorait l'existence et qui était recouverte par plusieurs planches faisant corps avec la boiserie du chœur.

Les plus anciens habitants de sa commune ne se rappellent pas avoir vu cette pierre ni en avoir entendu parler et, en examinant la maçonnerie qui l'entoure, et dans laquelle on peut voir un raccord maladroitement exécuté, on doit s'accorder à penser qu'elle a été placée à cet endroit à une époque assez éloignée mais, néanmoins, postérieure à la construction de l'église, qui remonte à l'année 1696 et qui n'a été érigée en paroisse que depuis quelques années seulement.

On ne sait à quelles causes attribuer la résolution prise de cacher cette pierre à tous les regards : Si cette résolution datait de la fin du siècle dernier, ce dont on pourrait se souvenir aujourd'hui, il serait raisonnable de la motiver sur le désir de la soustraire aux exécutions des

iconoclastes de cette époque, et, en la rattachant à une époque plus reculée, on peut admettre que ceux qui l'ont prise ignoraient l'incontestable importance du monument qu'elle a pour objet.

On ne sait pas non plus dans quelle circonstance cette pierre a été sculptée, à qui on la doit et en quel lieu elle a d'abord été placée : elle ne porte aucun monogramme qui permette de retrouver le nom du sculpteur qui l'a travaillée et l'on n'y trouve pas d'armes qui fassent connaître la famille ou la communauté à laquelle elle appartenait.

Invité par M, le curé de Beauvois, qui n'a pas moins de modestie que de sagacité, à visiter ce monument qu'il avait parfaitement apprécié en le rattachant à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe, j'ai pris, sous ses yeux les notes suivantes :

Le monument de l'église de Beauvois est taillé dans une pierre semblable à celle que l'on tire d'Avesnes-le-Sec. Il se développe sur une longueur de 2 m. 12 c. et sur deux hauteurs qui ont, la plus grande, 01 m. 69 c. et l'autre, celle des deux côtés 1 m. 26 c.

Des feuillages frisés, qui ont le caractère de bouquets détachés comme des crochets de pierre, rampent sur sa partie la plus élevée à laquelle on a donné la forme d'une accolade aux branches brisées et sur ses deux autres parties qui ne forment qu'une seule et même ligne.

On remarque, sous son couronnement dans toute son

étendue, une assise de pierres, composée de tours ou tourillons octogones. (1)

Ces tourillons sont séparés par d'élégants pinacles, au nombre de 12, six de chaque côté et placés sur une ligne de dais travaillés à jour, couverts de feuillages frisés et composés d'une grande ogive qui en renferme une autre trilobée. Ces dais sont au nombre de 14, 7 de chaque côté.

Sous l'accolade qui forme la cime de la partie la plus élevée, on voit le Christ sur son calvaire attaché à la croix et portant une couronne d'épines qui a la forme et l'épaisseur d'un turban. Le dais qui le couvre est plus orné que les autres.

Aux pieds du Christ sont, à sa droite, placés comme lui sur le calvaire, la Ste-Vierge qui détourne sa face empreinte d'une profonde douleur et, à sa gauche, un personnage dont les attributs ont disparu, mais dans lequel, en s'arrêtant à la richesse de son manteau de pourpre parsemé d'or, on peut reconnaître Joseph d'Arimathie songeant à demander à Pilate le corps de son divin maître qui ne lui sera pas refusé. (2)

On pourra dire qu'on n'a lu nulle part que Joseph d'Arimathie ait assisté à la scène du crucifiement, mais,

(1) En voyant, dans cette partie du monument, les traces d'une vaste construction, j'avais d'abord attribué à l'artiste la pensée de rappeler le *Temple de Salomon* et de placer ainsi l'ancien Testament près du nouveau; mais un examen plus attentif m'a conduit à abandonner cette opinion qui me semble aujourd'hui par trop hardie et je ne vois plus dans les lignes dont il s'agit qu'un simple moyen d'ornementation auquel on n'a entendu donner aucun caractère symbolique.

(2) V. évangile selon St-Mathieu, chap. XXVII, versets 57 et 58.

outre qu'il serait impossible d'expliquer les riches vêtements donnés à St-Jean dans le cas où l'on verrait St-Jean dans ce personnage, il faudrait, en adoptant cette interprétation, porter à 13 le nombre des apôtres qui ont été les témoins de la mort du Christ, ce qui serait bien moins admissible encore. En s'arrêtant à la donnée de l'artiste. qui a moins consulté les récits évangéliques que les nécessités du cadre qu'il avait à remplir, il n'est pas plus déraisonnable de voir Joseph d'Arimathie présent à l'agonie du Christ que d'admettre, avec M. l'abbé Dehaisnes, (1) que, dans le panneau central d'un tryptique de Miraflorès, « Marie soutient sur ses genoux le cadavre « de son divin fils, et sa tête, inondée de larmes, s'in- « cline pour donner à Jésus le baiser suprême » et que « Joseph d'Arimathie et St-Jean sont à ses côtés. » Que, dans le retable d'Anvers, la plus importante des œuvres de Quentin Matsys, « dont le volet principal représente « une halte que font les disciples transportant leur « maître du calvaire au sépulcre... Nicodème... prend « le cadavre sous les bras et l'appuie sur ses genoux « tandis qu'à sa droite Joseph d'Arimathie, qui sou- « tient la tête d'une main, soulève de l'autre les lam- « beaux de chair qu'a déchirés la couronne d'épines. » (2)

Les douze personnages, qui sont tous debout, comme la Ste-Vierge et Joseph d'Arimathie, et qu'on a placés six à droite et six à gauche, sont les apôtres qu'on distingue à leurs attributs : ainsi l'on voit à la droite de

(1) De l'art chrétien dans la Flandre. Mém. de la Société de Douai, t. V, 1858-59, 2e partie, p. 219.

(2) Ibid. p. 330 et 331.

Joseph d'Arimathie et à la gauche du Sauveur, St-Pierre, remarquable par sa large tonsure que borde une couronne de cheveux, avec ses *clefs* qu'il tient de la main droite et *le livre de la loi nouvelle* placée sous sa main gauche.

Près de la mère de Dieu et à la droite de son fils, est *St-Paul* qu'on reconnaît à l'*épée* qui servit à le décapiter et *sur laquelle il s'appuye*, ainsi qu'au large manteau qui indique le citoyen romain.

Les autres apôtres ne sont pas moins clairement signalés, ainsi :

St-Jean tient à la main le *calice empoisonné* qu'il doit boire et duquel la mort s'échappe sous la forme d'*un dragon ;*

St-André a derrière lui *la croix* sur laquelle on l'a mis à mort ;

St-Joseph-le-Majeur porte la *panetière* et le *bourdon ;*

St-Philippe, qui fut lapidé et crucifié, a pour attribut *une croix triomphale ;*

St-Barthélemy tient à la main le *coutelas* dont ses bourreaux se servirent pour l'écorcher ;

St-Matthieu, la *pique* avec laquelle on le transperça ;
St-Simon, la *scie* qui servit à son martyre ;

St-Jacques-le-Mineur, la *massue* ou le *baton* du foulon qui l'assomma ; (1)

(1) St-Jude étant comme St-Jacques-le-Mineur, représenté avec un baton ou une massue, si le personnage dont il s'agit ici n'est pas St-Jacques-le-Mineur, c'est assurément St-Jude.

St-Thomas, une *pierre* qui rappelle le grand nombre d'églises qu'il a construites ;

Et *St-Mathias*, la *hachette* avec laquelle il fut martyrisé.

Tous ces personnages dont la hauteur est de 44 centimètres, c'est-à-dire, de 6 centimètres moins grande que celles du Christ, de la Ste-Vierge et de Joseph d'Arimathie, ont les pieds chaussés et la tête nue ou couverte d'un turban et les draperies variées des vêtements qu'ils portent ont généralement conservé des traces de la peinture qui les couvrait.

Leur encadrement composé de feuillages frisés, de pinacles et de dais sculptés avec beaucoup de finesse appartient au style flamboyant de la dernière époque ogivale.

Telles sont, Messieurs, les notes que j'ai prises, et, après les avoir relues, je n'hésite pas à dire qu'elles ne donnent qu'une imparfaite idée du monument que j'ai voulu signaler à votre attention. Pour le faire mieux connaître il faudrait s'adresser à un photographe et je verrais avec plaisir que vous ne reculassiez pas devant la dépense à faire. Je suis persuadé qu'alors vous regarderiez comme un devoir de le reproduire par la lithographie, ce qui serait tout à la fois donner un nouveau lustre à vos travaux et éveiller l'attention publique sur le caractère de tous les monuments du même genre que notre pays renferme encore. (1) Le meilleur moyen d'assurer leur conservation, c'est de faire ressortir leur importance en les exhumant.

(1) On peut en voir des variétés à Avesnes-lez-Aubert, St-Vaast, Vertain et Viesly.

NOTE SUR UN AGNUS

TROUVÉ EN 1861

DANS LA TOUR DU CLOCHER SAINT-MARTIN

En dirigeant un travail qui lui a valu d'unanimes éloges et qui a eu pour objet la restauration de la tour du clocher St-Martin, M. A. de Baralle, architecte de la ville et membre de la Société d'Emulation de Cambrai, a découvert, en 1861, à la face antérieure de ce clocher, dans une petite boîte d'étain, ronde et haute de 3 centimètres, de 7 centimètres de diamètre extérieur et d'un peu plus de 6 centimètres de diamètre intérieur, dont les bords avaient environ 4 millimètres d'épaisseur, au milieu d'une poussière dans laquelle il a vu le *reste d'une petite pièce de soie*, qui a dû leur servir d'enveloppe, des fragments de parchemin un peu racornis et un sceau de cire brune représentant un *agnus*.

Ainsi qu'il l'a constaté alors, ce sceau porte l'empreinte d'un *agneau traversé par la hampe d'un étendard qui reparaît sous le ventre et se trouve terminée à sa partie supérieure par une croix grecque*. Il a pour inscription : *Urbanus* p. p. VI, et, pour

légende : « qui crimina tollis agne dei miserere « mei. » (1)

A défaut de documents spéciaux faut-il aller chercher bien loin son origine et son objet ? La Société d'Emulation ne l'a pas pensé et voici, après un sérieux examen, quelles ont été ses conjectures :

Si l'on trouve le nom d'Urbain VI sur l'Agnus du clocher St-Martin, c'est que ce pontife l'a consacré et béni, mais cette particularité ne suffit pas pour établir que cet Agnus a été adressé à l'un des abbés de Saint-Martin, dans une circonstance extraordinaire : les agnus étaient considérés comme des restes du cierge paschal que le pape bénissait le jour du samedi saint et que l'on distribuait au peuple par morceaux le dimanche *post albas* ou *in albis*. Comme sur le morceau de cire trouvé par M. de Baralle, on remarquait sur chacun d'eux l'empreinte de l'agneau paschal traversé par un étendard qui rappelait le monogramme du Christ, c'est-à-dire le X (chi) surmonté du P. (rho).

Ce ne fut que lorsqu'on eut à satisfaire à un trop grand nombre de demandes *qu'aux morceaux du cierge paschal* qui portaient avec ce monogramme l'année du

(1) Une des deux assises entre lesquelles était renfermée la boite dont il vient d'être parlé fait saillie à la face antérieure du clocher et, suivant l'observation de M. de Baralle, elle présente, en ronde bosse, un agneau dont le caractère ne diffère du précédent qu'en celà seulement qu'il a la poitrine tournée vers la droite et que la hampe qui le traverse est surmontée d'une croix latine.



pontificat et le nom du pape consécrateur *on substitua les sceaux de cire* dont il vient d'être question (1).

Et pour établir que l'agnus du clocher St-Martin n'a rien qui le distingue de tous ceux que les diverses communautés religieuses de Cambrai possédaient à la fin du XIVe siècle, il n'est pas inutile de rappeler qu'à cette époque l'église avait pour la gouverner deux papes qui résidaient, l'un, Urbain VI, à Rome, et l'autre, Clément VII, à Avignon ; que l'évêque Jean T' Serclaès, qui occupa alors le siège de Cambrai, afin de ne se prononcer pour l'un, ni pour l'autre, ne fit confirmer son élection par aucun d'eux et que son successeur, André de Luxembourg, fut nommé d'autorité par Clément VII.

On ne voit pas, dans cet état de choses, comment ni dans quelle circonstance un abbé de St-Martin

(1) Il nous paraît assez difficile de concilier le *nom* donné aux *agnus*, et qui semble tout naturel quand on s'arrête à l'image qu'ils représentent, avec cette opinion que Robert, abbé du Mont-St-Michel a exprimée sur leur origine dans ses additions à la chronique de Sigebert : « anno superiori (1182) « apparuit domina nostra, mater misericordiæ, sancta Maria, cuidam fabro « lignario, opus facienti in quâdam sylvâ (huic erat nomen Durandus et « obtulit illi sigillum iconis suæ et filii sui salvatoris nostri cujus sic cons- « criptio erat : *agnus dei qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem* et « jussit ut ferret illud apud episcopum Lodiensem, ut *prædicaret* in provinciâ « suâ, et aliis circumquaque, *ut omnes qui vellent pacem ecclesiæ* et filiis « suis, *facerent* hujus modi *sigilla* et *portarent in signum pacis* et facerent « parva alba caputia ad ostentationem pacis et innocentiæ et dato sacramento « pacem tenerent et inimicos pacis destruerent, quod et factum est nam multi « episcopi et consules et viri consulares et mediocres et pauperes hanc sec- « tam tenentes pacem tenent et inimicos pacis persequuntur » en admettant cette opinion on doit reconnaître qu'on trouvait sur les premiers Agnus, non pas l'image de l'agneau paschal, mais celle de la Ste-Vierge et de l'enfant Jésus.

aurait pu établir avec Urbain VI des relations que ses supérieurs ont voulu éviter, ni comment le titre qui les constatait a pu être placé en dépôt dans l'une des assises du clocher St-Martin. Et ce dépôt s'explique tout naturellement si l'on s'arrête à l'influence que, pendant tout le moyen-âge, on a reconnue aux Agnus :

C'est pour parfumer leurs habitations d'une odeur de sainteté que les fidèles cherchaient à y renfermer ceux des morceaux du cierge paschal que le pape avait consacrés par ses prières et qu'il distribuait au peuple après la communion (1) ; c'est pour préserver leurs champs et leurs vignes des pièges du démon et des ravages de la foudre (2) qu'ils y effectuaient de semblables dépôts, ce devait être dans un même esprit que les abbés qui faisaient construire ou réédifier des monuments consacrés au culte avaient recours au même moyen, et, dans cet ordre d'idées, on peut être conduit à penser que l'Agnus qui a donné lieu aux observations qui précèdent a dû être déposé dans la tour de l'église St-Martin, en 1474, lorsqu'on a achevé le clocher ou, en 1488, lorsqu'il s'est agi d'y ouvrir une croisée du côté de la rue de Noyon.

Il n'était pas rare, au moyen-âge, de trouver dans les communautés religieuses un approvisionnement d'*Agnus* dont elles avaient la faculté de disposer et cet usage n'avait pas cessé au siècle dernier, on pourrait citer,

(1 et 2) ut... particulæ... populo... distribuerentur undè *suffitum in ædibus suis facerent*, vel *agros vineas* que *munirent adversùs dæmonum prestigias* aut *contrà fulgura* ac *tonitrua* (ducange v° *agnus dei)*.

comme preuve de cette assertion, la vie que *Vert-Vert* menait chez les Visitandines :

« Quand chaque soir le jeune Anachorète
« Avait fixé sa nocturne retraite,
« Jusqu'au lever de l'astre de Vénus
« Il reposait sur la boîte aux Agnus. »

Le clocher St-Martin n'était pas à Cambrai le seul où l'on pouvait trouver des Agnus : On voit, dans les Mémoires de la Société d'Emulation (1), qu'en 1561, à l'occasion d'une restauration de l'église métropolitaine, on en renferma dans la maçonnerie avec des ossements de saints et que ce dépôt eut pour objet de mettre le monument à l'abri des tempêtes de l'air et des embuches du démon, *contrà æreas tempestates et diabolicas fraudes* dit le chroniqueur auquel M. Farez a emprunté cette particularité.

M. De Baralle a inutilement cherché, dans les *Annales Archéologiques de M. Didron*, un dessin semblable à celui du sceau qu'il a découvert et, persuadée de sa rareté, la Société d'Emulation a confié à M. A. Durieux, l'un de ses membres, le soin de le faire connaître.

C'est au hasard que l'auteur de cette simple note doit de l'avoir trouvé dans les archives de l'hôpital St-Julien. Ce dessin existe sur un sceau de cire brune pareille à celle du sceau du clocher St-Martin. Il a été placé, le pénultième jour d'août 1601, au bas d'un titre passé devant l'abbé d'Anchin, Warnier de Daure,

(1) Notice sur les travaux de cette Société du 12 mai 1808 au 13 novembre 1809, par M. Farez, secrétaire perpétuel.

et ayant pour objet l'amortissement de quatre mencaudées de terre fief à Anneux.

Le sceau dont il s'agit représente, d'un côté, le Christ assis, tenant le globe terrestre dans la main gauche et bénissant de la main droite et de l'autre côté, un agneau traversé par une croix latine au sommet de laquelle flotte une banderolle. La légende de cette partie du sceau commence par le mot *Agnus*. Dans ce qu'on peut lire des autres lettres, on ne trouve ni les mots: *Dei miserere mei*, ni les mots *Dei dona nobis pacem*.

La Société d'Emulation a demandé à M. le maire de Cambrai, de replacer l'*Agnus* du clocher St-Martin à l'endroit où on l'a découvert, et ce magistrat s'est empressé de satisfaire à cette demande qui n'a pas trouvé de contradicteurs.

ALC. WILBERT.

FRAGMENT D'ÉSOULI

POÈME

Par M. Léon MARC

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION.

V

L'ARBRE ET LE NAVIRE

Après qu'un fort navire a sombré, sur les eaux
La pointe du hûnier parfois encor se dresse,
Sinistre indicateur pour les autres vaisseaux.
De même, quand l'orgueil, la force, la jeunesse
Et les illusions, à leur tour, ont sombré ;
Quand l'homme, vieux et las, vaincu s'est déclaré,
Il garde encor debout quelque frêle croyance
Où cet oiseau du ciel que l'on nomme espérance
Peut donner un répit à son vol effaré.

Quand un arbre par terre est jeté par la hache,
Et reste des scieurs oublié tout l'hiver,
Parfois, un frais bourgeon, de givre recouvert
Apparaît, en avril, comme une verte tache
Sur ce tronc lisse et nu comme un grand serpent mort,
Et prouve que la sève en lui fermente encor.

Parle donc, voix lointaine, et soutiens mon courage !
Entretiens, dans ce cœur par le doute rongé,
La dernière espérance échappée au naufrage ;
Montre-moi quelque part un mat non submergé.
Les combats les plus saints, le plus noble servage
Sont ceux de l'homme obscur, qui, dans l'adversité,
Se montre armé toujours de bonne volonté.
Redis-le, voix céleste, et soutiens mon courage !
Car, dans mon impuissance et ma stérilité
J'ai de ma raison d'être, hélas ! souvent douté.

Entretiens bien ma seule et suprême espérance
Et lorsque mon regard, plein de trouble et d'effroi
Rencontre de ma vie un emblême, dis-moi
Que ces avortements ne sont rien qu'apparence ;
Que tout n'est point pour l'homme ici bas terminé ;
Que, si pour quelques-uns la tâche recommence,
Au rebut éternel nul ne fut condamné.
Entretiens bien cette humble et dernière espérance !

Un jour, me promenant dans les chantiers d'un port,
J'aperçus, à l'écart et couché sur le sable,
Un navire ébauché, triste chose, semblable
A ce que les Goëlands font d'un cachalot mort.
Du constructeur absent l'ébauche dédaignée
Semblait, depuis dix ans, attendre la cognée ;

A peine dégrossis, l'étrave et l'étambot
Vainement imploraient l'équerre et le rabot ;
Les carlingues penchaient, disjointes de la quille
Et plus d'un trou béant attendait sa cheville.

Dans les jours de grand flux, j'ai vu les flots amers
Assaillir ce squelette et passer à travers,
Le couvrant de varechs en guise de bordage ;
Les rats d'eau, les tarets, les mollusques, les vers.
De la destruction simplifiaient l'ouvrage ;
Et, sans avoir bravé les récifs et l'orage,
Cet embryon de nef eût envié le sort
Des antiques pontons pourrissant dans le port.

Etait-ce pour cela qu'en des forêts lointaines
L'homme, ce gaspilleur, avait été choisir
Et, tailler à grand frais les plus robustes chênes ?
A tant de vrais besoins leurs troncs pouvaient servir !
Pourquoi donc les livrer à la scie, à la hache.
Et les abandonner ensuite au flot rongeur ?...
Hélas ! un jour, sans doute, à l'humble constructeur
Le crédit fit défaut ; il suspendit sa tâche.
Que de fois, depuis lors, il s'est dit : à demain !
Que de fois, retrempé d'un rayon d'espérance,
Seul, il vint se remettre à l'œuvre ! . Mais la main
Que l'or en tarissant peut frapper d'impuissance
Cette main, tôt, ou tard, doit s'arrêter encor.

Puis le vieil océan, qui jamais ne s'endort,
Avait des charpentiers mis à profit l'absence.
Par un nouveau travail avant d'ajouter rien,
Il fallait s'appliquer à réparer l'ancien ;
Raccorder, effacer l'empreinte des rafales ;
Puis, nouveaux contretemps et nouveaux intervalles !..

Et je vis disparaître, à son tour rebuté,
Le maître resté seul. En cette lutte vaine
Lui-même avait enfin perdu la volonté

Non loin de là, pourtant, de l'industrie humaine
On pouvait admirer l'énergique pouvoir.
A l'autre extrémité du port, matin et soir,
L'outil impatient s'acharnait sans relâche
Là, chaque heure apportait son tribut à la tâche ;
Point d'or en vain semé ! point d'arides efforts !
Un sloop, un puissant brick, une fière corvette
En six mois, sous mes yeux, avaient poussé, pris corps
Et je les vis partir, toutes voiles dehors,
Comme pour insulter à l'éternel squelette.

D'impuissance et de doute, informe monument
Combien t'ai-je de fois contemplé tristement !
Tes débris vermoulus par la lame sauvage
Auront sans doute été balayés de la plage
Et l'on t'y chercherait aujourd'hui vainement.
J'ignore ton destin, car, après maint voyage,
Depuis tantôt dix ans j'habite la cité
Où la proscription un beau jour m'a jeté.
J'avais, au bord des mers, pour jòie et pour richesse,
L'air pur, les grandes voix, le ciel, l'immensité :
Interné maintenant dans une forteresse,
L'ombre de ses hauts murs m'étiole et m'oppresse ;
Et, dans les champs voisins, par dessus les remparts,
A peine il m'est permis de jeter mes regards.

Est-ce du cœur humain habitude ou faiblesse ?
Le mien, pour s'endurcir ou pour se consoler
Dans tout ce qu'il entoure aime se contempler.
Privé d'un confident, frère, ami, sœur, ou femme,

Je prête à la matière une pensée, une âme.
Voila comment ici, remplaçant le vaisseau,
D'une vie avortée exacte et sombre image,
J'ai trouvé dans ces murs un frère en esclavage ;
Voilà pourquoi je t'aime, ô chétif arbrisseau !

On peut le voir encor, près du vieux corps-de-garde,
Dans une étroite cour contigüe au rempart
D'en haut le promeneur à peine le regarde ;
Oublié, solitaire et poussé par hasard,
Le dédain semble, helas ! sa seule sauvegarde.
Fils d'un germe perdu par les vents apporté ;
Du règne végétal sujet deshérité

Tout ce que dans un coin le bric-à-brac entasse :
Bois, meubles vermoulus, pots, tonneaux défoncés,
Gisent confusément, autour de lui pressés,
Et laissent à son tronc à peine assez de place.
Le crapaud, l'araignée et les rats grignottants
De ce hideux réduit sont les seuls habitants.
Et vraiment c'est pitié de voir sur cette fange
Le pauvre arbre forcé par un destin étrange
De répandre son ombre et ses fleurs au printemps.

Et qui sait ! du réduit le possesseur avare
A l'abattre un beau jour; peut-être, se prépare ;
Car l'arbre tient encor trop de place en ce lieu ;
Il gêne pour ranger les paniers et les planches
Et les filous pourraient, en s'aidant de ses branches,
Descendre dans la cour... Alors, pauvre arbre, adieu !
Vite à bas tu seras car le propriétaire
Se moque bien d'ombrage ! et tout ton mince bois,
Demain, mis en fagots, à peine pourrait faire
La somme que feront ces os vendus au poids.

En attendant ce jour, tu vis, vaille que vaille !
Ton plus jeune rameau dépasse la muraille,
Comme un pauvre écolier trop longtemps en prison
Grimpe au mur pour jouir d'un coin de l'horison.
Des arbres du rempart loin d'égaler la taille,
Avant que ton feuillage atteigne au tronc noueux
Plus d'un gamin encor te livrera bataille.
Ces arbres, tu les vois ! ceux-là sont des heureux !
Ils n'ont point à lutter pour vivre ; on les protége,
Tandis que dans ton coin tout te heurte et t'assiége.
Le rat grouille à ton pied quand l'oiseau chante en eux.

Pauvre arbre ! près de toi, quand, chaque soir, je passe,
Je t'adresse du cœur un salut fraternel.
Egaux sont nos destins ! privé d'air et d'espace,
Je languis, implorant un chaud rayon du ciel.
Comme le tien, mon front à grand peine se lève :
Car je me vis sécher en ma verte saison ;
L'essor de ma pensée et l'essor de ta sève
Rencontreront toujours les murs d'une prison.
Mais soyons résignés, pauvre arbre ! un jour, peut-être,
Dans un terrain meilleur Dieu nous fera renaître
Revêtus de verdeur, de force et de beauté ;
Et mon âme et ta sève, alors, en liberté,
Enfanteront des fleurs dignes d'une autre sphère.
En attendant, soumis, humbles, silencieux.
Les pieds dans un cloaque et le front dans les cieux,
Rêvons aux gais oiseaux, rêvons à la lumière !...

Oui, c'est vers l'avenir qu'il faut jeter les yeux
Pour y trouver le mot du terrestre problème.
Ames dont le navire et l'arbre sont l'emblème,
Ames qui, dans la nuit et dans l'isolement,
Luttez et, pour témoin, n'osez compter Dieu même ;

Vous dont tout noble effort semble un avortement,
De l'avenir songez que les champs sont immenses ;
Dieu lui-même les a jalonnés d'espérances.
Rien de juste et de beau n'est tenté vainement !
L'outil peut dans un coin se rouiller solitaire,
Mais de l'utiliser Dieu connaît le moment.
Si des regards bornés et fixés vers la terre
S'étonnent que le grain, à l'aurore semé,
Avant le premier soir n'ait point déjà germé ;
Si, quand le laboureur de lassitude tombe
Et pour lit de repos ne trouve que la tombe
Les enfants et les sots se disent, dédaigneux :
— Encore un dont la main n'a point laissé de trace !
Passons ! et dans l'oubli qu'il pourrisse en ces lieux ; —
— Le réveil apprendra, lui, combien est vivace
Le grain que les passants jugèrent avorté.
O frères animés de bonne volonté
Mais qu'un retard terrestre, un obstacle révolte,
Pourquoi de la Justice avoir si tôt douté ?
Le divin moissonneur pour faire la récolte
Peut bien choisir son heure : il a l'éternité !...

Est-ce le mot qu'à l'homme enseveli tu jettes,
O mort, qui fait ainsi sourire les squelettes ?
Sphinx terrible aux vivants, lèves-tu le rideau
Afin d'initier les élus du tombeau ?
Oui, tu dois venger Dieu des doutes de la terre ;
L'homme, se réveillant d'un monde évanoui,
Jette sur l'avenir un regard ébloui,
Et son âme un instant comprend le grand mystère.
Les caprices du sort, la chance des combats,
Les succès de rivaux moins méritants peut-être,
Les coups dont on murmure et s'étonne ici bas
Sont expliqués... un mot venge le divin maître.

De l'étape terrestre, allons, voici le soir.
Au souffle de l'oubli qui déjà les emporte
Je livre les rameaux de ma jeunesse morte
Mais ce qu'en s'entr'ouvrant la tombe me fait voir
De mon âme affermit le calme et noble espoir.
Les globles radieux sont remplis de promesses !.

En avant ! en avant ! franchissons le trépas
Et, laissant sur ces bords nos regrets, nos faiblesses,
Volons régénérés à de nouveaux combats.
Les globes radieux sont remplis de promesses !

Ce qu'on nomme bonheur serait-il ici bas
Un obstacle au progrès, ou bien la récompense
De maux déjà soufferts dans une autre existence ?
Succès, terrestres biens vainement poursuivis,
Soif des nobles amours, désirs inassouvis,
Isolement, oubli, n'étiez-vous point de même
Pour mon âme égoïste et coupable autrefois
Comme la pénitence et le nouveau baptême ?..
Le mal, s'il n'est épreuve, est expiation

Or, par la solitude et la privation
De celle que mon cœur rêvait aimante et pure,
Peut-être ai-je expié de l'être antérieur
Le coupable égoïsme, ou le secret parjure ?....

Des limbes du passé perçant la brume obscure,
Parfois jusqu'à moi glisse une frêle lueur.
Un vague souvenir d'amour, de chaste flamme,
De doux serments reçus, mais hélas ! incompris,
Fait tressaillir mon être. . oui souvent j'ai surpris,
Sur mes lèvres errant, comme un doux nom de femme ;

Nom étrange, furtif, et prompt à s'effacer
De l'esprit, quand la voix cherche à le prononcer.
Pourtant, je n'ai connu des filles de la terre
Que le dédain moqueur, ou la froide pitié ;
Tantale de l'amour, j'ai vécu solitaire.
Hélas ! de mes destins qui voudrait la moitié ?
Ange et femme sont sœurs, dit-on, mais sur leur trace,
De ma laideur sinistre un moment oublieux,
Quand je veux m'élancer, soudain l'ange s'efface,
Et la femme me fuit en detournant les yeux.

O vague souvenir qui me poursuis sans trève,
Et, tour-à tour, m'emplis d'espérance, ou d'effroi,
D'un cœur inassouvi n'es-tu rien que le rêve ?
Non ! c'est l'instinct inné de quelque grande loi.
De dévoûment, d'amour, dormez, chères richesses ;
Là-haut vous trouverez sans doute votre emploi.
Eternelle est la vie, invincible est la foi...
Les globes radieux sont remplis de promesses !

RESTAURATION

Par M. BERGER, père

DE DIVERS TABLEAUX

DÉPOSÉS AU MUSÉE DE CAMBRAI

COMPTE-RENDU PAR M. AD. BRUYELLE.

Je viens appeler l'attention de la Société d'Emulation spécialement sur deux tableaux de peinture déposés depuis quelques jours au musée communal et qui, tirés noirs et encrassés des greniers de notre Hôtel-de-Ville, ont retrouvé toutes leurs couleurs primitives, grâce au travail intelligent et patient, aux soins éclairés de notre honorable collègue M. Berger père, chargé de leur restauration.

L'un de ces tableaux, belle composition peinte sur bois, est la dernière scène de cette sublime épopée qu'on nomme la Passion ; il représente le *Christ au tombeau*. Cette peinture, d'un beau style, d'un dessin correct et sévère, est très-remarquable par la couleur, la richesse des costumes, l'expression des figures et surtout par un fini d'exécution constamment soutenu.

Le Christ mort est déposé dans le sépulcre par Nicodème et Joseph d'Arimathie. La Vierge, St-Jean,

les apôtres et les saintes femmes assistent à cette triste et dernière cérémonie.

Au premier plan, la Madeleine agenouillée et richement costumée, essuye avec ses beaux cheveux les plaies de Notre-Seigneur. Dans le lointain on aperçoit le calvaire et la ville de Jérusalem où s'en retournent les soldats qui ont assisté au crucifiement du juste.

Cette belle page de l'école flamande est signée Henri de Clerck, né à Anvers en 1570 et mort en 1629. Il fut, disent les biographies, élève de Martin de Vos.

Le second tableau est une copie de ~~Raphaël~~ Rubens, la *Sainte Famille* ; elle ne porte point de signature.

Dans une chambre ouverte sur la campagne la Ste-Vierge assise tient sur elle l'enfant Jésus et le regarde avec tendresse. Derrière eux, Ste-Anne dont la figure respire la bonté, semble se reposer sur l'un et sur l'autre. A gauche St-Joseph les contemple avec satisfaction ; à droite au premier plan est le berceau de l'enfant ; à gauche également au premier plan, se voit un vase d'albâtre contenant nombre de tulipes aux couleurs variées.

Cette copie, quoique d'un mérite relativement secondaire, n'en figurera pas moins honorablement dans les galeries de notre Musée.

Une difficulté majeure s'est présentée dans la restauration de cette peinture, et M. Berger s'en est tiré avec honneur. Destinée jadis à décorer l'intérieur de quelque monument religieux, église ou monastère, on

eut alors la pensée de faire voiler d'un linge épais le sein nu de la Vierge et certaine partie du corps de l'enfant Jésus. M. Berger est parvenu à désempâter cette couleur de replâtrage et à faire revivre les chairs cachées par un excès de pudeur mal entendu.

Ceci rappelle l'anecdote de même nature, déjà connue, (1) à propos du fameux tableau de Rubens de l'église St-Géry, le *Christ au Tombeau,* improprement appelée *Descente de Croix*, qu'un chanoine, nommé Sébastien Briquet, donna en 1616 aux pères Capucins.

Ce précieux tableau, paraît-il, aurait eu aussi à souffrir la profanation d'un pinceau étranger. C'est du moins ce que nous assure l'auteur des Mémoires Chronologiques. « Il (Rubens) y fit le Christ nud ; mais comme les tableaux qui sont dans les églises, ne sont pas là pour scandaliser, on fit cacher *par un autre peintre*, ce qui ne doit pas être vu ni découvert. »

Si le fait est exact, ce qu'il serait difficile d'éclaircir, nous serions tenté d applaudir à cette retouche du tableau de Rubens ; car on doit l'avouer, le suaire prolongé en forme de draperie sur les parties du corps que l'on a voulu cacher, fait ressortir au mieux la vérité des chairs du Christ nu et concourt activement à l'harmonie générale de cette admirable peinture.

Les deux restaurations dont nous venons de vous

(1) Voir 1° rapport de M. Wilbert sur les monuments de l'arrondissement de Cambrai, Mémoires de la Société d'Emulation, t. 17, 2e partie p. 332 ; 2° les Monuments Religieux de Cambrai, avant et depuis 1789, par Ad. Bruyelle, p. 87 ; et 3° Dictionnaire Historique de Cambrai et du Cambresis par E. Bouly p. 455.



entretenir et qui sauvent de l'oubli des œuvres de mérite, ne sont pas les seules que notre Musée doive aux soins de M. Berger. Dès l'année 1852, cet artiste fut chargé de rendre au jour deux tableaux en fort mauvais état et précieux pour notre histoire locale ; le premier de ces tableaux que l'on consulte toujours avec intérêt et dont nous avons, dès l'année 1842, donné une réduction dans les Archives historiques du Nord, 2e série, t. IV, représente l'église et le monastère de St-Géry avec leurs dépendances telles qu'elles étaient au *Mont-des-Bœufs*, avant la construction de la citadelle en 1543. On y voit qu'une vaste enceinte muraillée était défendue par cinq tourelles qui pouvaient au besoin servir de vigies. Ce sont : 1° *La tour de Croy ;* 2° *La tour au Tan ;* 3° *Le Blanc-Museau ;* 4° *La tour des Quatre-Vents ;* 5° *La tour St-Léger*.

On y remarque aussi : 6° *La Grange à Dîme ;* 7° *La Hault-Folly ;* 8° La maison (refuge) *de St-Martin ;* 9° *Le Four du Chapitre ;* 10° La maison (refuge) *de Fémy ;* 11° *La Maison des Enfants de chœur ;* 12° *Le Tombeau*.

Le second tableau, également intéressant pour l'histoire et provenant de l'ancienne église St-Géry, a pour sujet un terrible incendie survenu à Cambrai le 15 juillet de l'an 1027 (1) et qui détruisit vers la partie haute de la ville, un grand nombre d'habitations renfermant alors, suivant l'usage, beaucoup de bois dans leur construction et la plupart couvertes en chaume.

(1) Ephémérides du Cambresis, d'après la chronique manuscrite de Romain Choquez. — Le Dictionnaire historique de M. Bouly, p. 256, d'après l'histoire de Cambrai par Dupont, part. 2, p. 89, fixe ce sinistre à l'an 1020.

Cette ancienne peinture présente une vue du haut quartier de la ville avec ses monuments ; on y distingue même par anachronisme, la Grande-Boucherie, construite seulement en 1354. Au milieu des nombreux travailleurs on aperçoit la chasse de St-Géry portée processionnellement vers l'incendie qui s'éteignit aussitôt, dit le chroniqueur, « comme s'il eut esté inondé et estoufé d'une pluye abondante ou d'un gros torrent d'eau. »

Notre musée renferme encore d'autres peintures également restaurées par les soins de M. Berger, nous les mentionnerons ici pour mémoire : 1° En 1854, deux belles copies faites d'après Paul Véronèse, par Carle Vandoo, célèbre peintre au XVIII[e] siècle. Ces copies de la grandeur des originaux tirés de la galerie d'Orléans, furent commandées par M. Charles de St-Albin, archevêque de Cambrai, fils naturel du régent.

L'un de ces tableaux représente la Sagesse foulant aux pieds les grandeurs et les vanités de ce monde avec cet exergue : *Omnia vanitas*.

L'autre montre l'homme entre le vice et la vertu avec cette légende : *Honos et virtus post mortem florent*.

Les cadres qui entourent ces toiles précieuses sont en chêne orné de sculptures très-remarquables.

2° Parmi les six tableaux d'Antoine-François Saint-Aubert, artiste de mérite, né à Cambrai, et légués à la ville par son petit-fils Antoine-Louis Saint-Aubert, deux ont été restaurés en 1855 : Le premier est une scène fantastique, avec diables et sorcières ; le second, peint en 1765, représente la Grand'Place de Cambrai, avec

l'Hôtel-de-Ville, qui avait encore son ancienne et pittoresque façade, vue par un mardi-gras. La variété des groupes animés par les joies du carnaval, l'élégance et les costumes des promeneurs, attachent fortement l'attention.

Les greniers de notre Hôtel-de-Ville renferment encore nombre de peintures sales et depuis longtemps abandonnées ; nous avons mieux que de l'espoir, nous avons la certitude que de récentes investigations ont amené de nouveaux résultats dont nous aurons la satisfaction de vous entretenir ultérieurement et lorsque le moment en sera venu.

24 *mai* 1861.

VOTE DU CONSEIL - GÉNERAL

DU DÉPARTEMENT DU NORD

En faveur de la Société d'Émulation.

Dans sa session de 1861, le Conseil Général a alloué à la Société d'Emulation de Cambrai, pour 1862, une somme de 500 fr. « en considération de l'utilité bien justifiée de ses travaux. »

Pour répondre à ce vote qui l'honore et qui a été provoqué, depuis plusieurs années, par le Conseil d'arrondissement, la Société d'Emulation qui venait de publier la première partie du 27ᵉ volume de ses Mémoires, l'a fait suivre de la seconde partie du 26ᵉ qui a pour objet les comptes-rendus de ses séances et s'est occupée aussitôt du recueil qu'elle publie aujourd'hui. Sans déterminer, dès à présent, qu'elles seront ses plus prochaines publications, elle peut dire qu'elle s'est réservé comme

SUJETS D'ÉTUDES

1° Le *Tracé du Périmètre de Cambrai*, à l'époque de la domination romaine ;

2° Les *Monuments de l'ancien Cambresis*, qui existent encore, et ceux qu'on peut restituer graphiquement d'après leurs ruines et sur les divers dessins qu'on en retrouve ;

3° Son *Histoire*, complétée de la même manière, *avec les sceaux* de ses évêques, de ses abbés et de ses églises, de sa noblesse, de ses communes et de leurs magistrats ;

4° Le *Caractère Monumental de Cambrai*, à l'époque où cette *ville* est devenue définitivement *française* ;

5° Les *Monographies de ses anciennes Abbayes*, ainsi que celles *des Communautés Religieuses* qui y avaient leurs refuges ;

6° L'*Administration de la Justice dans le Cambresis* avant l'établissement de sa coutume ;

7° L'*Organisation de ses anciens Corps de métiers* constatée par leurs réglements ;

8° Le *Caractère de la Domination Espagnole* qu'on retrouve en partie dans sa langue et ses usages ;

9° Le *Dialecte Vulgaire* de cette province, conservé dans ses anciens titres ;

10° Les *Chants Populaires du Nord de la France* à rechercher dans la tradition et dans les anciens recueils de musique ;

11° Les *Récréations* données, particulièrement au XVI[e] siècle, aux habitants de Cambrai, par les *Compagnons sans souci ou sans argent* et par les histrions qui prenaient le titre de *joueurs sur cars* (chariots).

ENVOIS

ÉCHANGE DE PUBLICATIONS

ET

HOMMAGES FAITS A LA SOCIÉTÉ

La Société d'Emulation a reçu, depuis sa dernière publication (1), les ouvrages suivants :

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

§ 1er.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

AMIENS. *Société des Antiquaires de Picardie.* — Bulletin. — 1861, nos 1, 2, et 3 et 1862, n° 1. — Notice sur les tableaux et objets d'art, etc., exposés dans les salles de l'Hôtel-de-Ville du 20 mai au 7 juin 1860.

(1) Voir les Mémoires de la Société d'Emulation, tome XXVII, 1re partie, pages 361 et suivantes.

Angers.	*Société Industrielle.* — Bulletin. — 1861.
	Société Académique de Maine-et-Loire. — Mémoires. — 1861. — 9e et 10e vol.
Avesnes.	*Société Archéologique.* — Brochures diverses.
Beauvais.	*Société d'Archéologie*, tome IV, 2e partie.
Bordeaux.	*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.* — 1860, 4e trimestre. — 1861. — 1er 2e 3e et 4e trimestre.
Boulogne-sur-Mer.	*Société d'Agriculture.* — Bulletin. — 1860 et 1861 complets.
Caen.	*Académie Impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres.* — Mémoires. — 1862.
	Prix le Sauvage. — Rapport sur le Concours du 26 février 1858.
	Société Impériale d'Agriculture et de Commerce. — Bulletin. — 1861, janvier à septembre.
Castres	*Société Littéraire et scientifique* 3e et 4e année.
Chalons-sur-Marne.	*Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne.* — Mémoires. — 1861.

CHALONS-SUR-SAÔNE. *Société d'Histoire et d'Archéologie.* — Mémoire, tome IV, 2e partie.

DOUAI. *Société Impériale d'Agriculture, Sciences et Arts.* — Mémoires. — 1860-1861.

EPINAL. *Société d'Emulation du département des Vosges.* — Annales. — 1860.

MACON. *Annales de l'Académie.* — Tomes IV et V.

MEAUX. *Société d'Agriculture*, 2e semestre, 1860 et 1861.

Comice de Chelles, Concours de 1862.

METZ. *Académie Impériale.* — Mémoires. — 1861.

NANTES. *Société Académiqne de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* — Annales. — 1861, 1re et 2e semestre.

Almanach ou annuaire de l'horticulteur Nantais pour 1862. — 12e année, tome III.

— Exposition nationale d'horticulture ouverte à Nantes le 1er juillet 1861.

NIMES. *Mémoires de l'Académie du Gard.* — Année 1861, manque 1860.

NIORT. *Maître Jacques.* — Journal popu-

laire d'Agriculture, — Janvier à juillet 1862.

PARIS. *Société de la Morale chrétienne.* — Journal. 1861. — Juillet à décembre inclusivement.

Société Philotechnique.—Annuaire. — 1861.

Société des Antiquaires de France. — Bulletin. — 1860, 1er, 2e 3e, 4e trimestres. — 1861, 1er, 2e et 4e trimestres.

Société Protectrice des Animaux. Bulletin. — Juin à décembre 1861. janvier à mai 1862.

Société libre des Beaux-Arts. — Annales. — Avril à décembre 1861. — Février, avril, mai, juin, juillet 1862.

Congrès archéologique de France. XXVIIe session.

POITIERS. *Société académique d'Agriculture belles Lettres et Arts.* — Bulletin. — Nos 60 à 68 inclusivement.

ST-OMER. *Société d'Agriculture de l'arrondissement.* — Bulletin. — Nos 21, 22, 23 et 24. — (année 1860).

ST-QUENTIN. *Comice Agricole.* — Bulletin. — 1861. — Tome Xe.

TOULOUSE. *Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres.* — 5e série tome Ve 1861.

TOURS. *Société d'Agriculture Sciences Arts et Belles Lettres du département d'Indre-et-Loire.* — Annales. — Les 3 premiers trimestres de 1861.

TROYES. *Société d'Agriculture des Sciences, Arts et Belles Lettres du département de l'Aube.* — Mémoires. — 2e semestre de 1861.

VALENCIENNES. *Revue Agricole Industrielle et Littéraire du Nord.* — Juillet à novembre 1861. — Janvier à juin 1862.

—

§ 2

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

—

BRUXELLES. *Académie Royale des Sciences, Belles Lettres et Arts.* — Bulletin 1861, 2e série tomes XI

et XII (in-8°). — Mémoires couronnés et autres (in-8°). — 1861 tomes XI et XII. — Mémoires (in-4°). — 1861 tome XXXIII. — Mémoires couronnés (in-4°). — 1858 à 1861.

LIÈGE. *Annuaire de la Société d'Emulation.* — 1862.

NAMUR. *Société Archéologique.* — Annales 1861. — Tome VII° première et 3° livraison, livraison 1862.

TOURNAI. *Société Historique* et *Littéraire.* Bulletin. — tome VII.

AMSTERDAM. Verhandelingen der Koninklijke Akademie Van Wetenschappen. — Deel IX. Jaarbœk Van de Koninklijke Akademie Van Welenschappen. — 1860.

ENVOIS

DE SON EXCELLENCE M. LE MINISTRE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

RÉPERTOIRE ARCHÉOLOGIQUE *du département de l'Aube*, rédigé sous les auspices de la Société d'Agriculture, Sciences et Belles Lettres du département, par M. d'URBOIS DE JUBAINVILLE, correspondant du ministre de l'instruction publique, archiviste du département.

DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE *du département d'Eure-et-Loir*, comprenant les noms de lieu anciens et modernes, rédigé sous les auspices de la Société archéologique d'*Eure-et-Loir*, par M. Lucien MERLET, secrétaire de cette Société, correspondant du ministère de l'instruction publique, archiviste du département.

DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE *du département de l'Yonne*, comprenant les noms de lieu anciens et modernes, rédigé sous les auspices de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'*Yonne* par M. MAXE QUANTIN, vice-président de cette Société, chevalier de la Légion-d'Honneur, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, archiviste du département.

ENVOIS DES MEMBRES CORRESPONDANTS (1)

La Société a reçu en 1862 les ouvrages suivants :

Numismatique Béthunoise, recueil historique de monnais, méreaux, médailles et jetons de la ville et de l'arrondissement de Béthune, par M. L. Dancoisne, membre de plusieurs Sociétés archéologiques.

Numismatique de Cambrai, par C. Robert, membre correspondant de la Société des Antiquaires de France, de la Société d'Emulation de Cambrai, de la Commission historique du Nord, de la Société numismatique de Berlin, etc., etc.

Mémoires sur les Archives de l'abbaye de St-Jean de Valenciennes, par M. Le Glay, archiviste du département du Nord.

Le Camp romain de Vermand, par Ch. Gomart.

ERRATA

Page 432, au lieu de : *l'une porte*, lisez : *une note d'une autre main porte que*

439, dernière ligne, au lieu de : 1546, lisez : 14,546.

462, note, au lieu de : *Pierre de Wingle*, lisez : *Jean de Wingle*.

---

(1) V. la 2e partie du tome 26 publiée en 1862 et ayant pour objet les procès-verbaux des séances tenues du 2 février 1859 au 31 janvier 1861.

TABLE DES MATIÈRES


Digitized by Google

